



HAL
open science

Espace et grammaticalisation - L'évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes.

Benjamin Fagard

► **To cite this version:**

Benjamin Fagard. Espace et grammaticalisation - L'évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes.. EUE - Editions Universitaires Européennes, pp.442, 2010. halshs-00637449

HAL Id: halshs-00637449

<https://shs.hal.science/halshs-00637449>

Submitted on 2 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Benjamin Fagard

Espace et grammaticalisation

–

L'évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes.

EUE

–

2010.

à Marie.

Les langues sont comme la mer, elles oscillent sans cesse. (...) C'est en vain que nos Josué littéraires crient à la langue de s'arrêter ; les langues ni le soleil ne s'arrêtent plus. Le jour où elles se *fixent*, c'est qu'elles meurent.

Victor Hugo, préface de *Cromwell*, 1827.

Remerciements

Cet ouvrage est une version corrigée, remaniée et réactualisée de ma thèse. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé durant les quelques années de travail dont ce livre représente l'aboutissement, et d'abord mes directeurs de thèse, Christiane Marchello-Nizia et Raffaele Simone, ainsi que les membres du Jury et rapporteurs : Walter De Mulder, Colette Grinevald, Edoardo Lombardi Vallauri, Alain Rouveret. Je voudrais également remercier tous les relecteurs ; bien entendu, s'il reste des incorrections, elles sont de mon fait : Gentil Puig i Moreno, Xavier Luna i Batlle, José Carlos de Hoyos, María Belén Villar, Fabio Zinelli, Maria de Lourdes Crispim mais aussi Jacotte, Remi, Eloïse et Mathilde, Alexandru, François, Sophie, Walter, Olivier, Bernard, Pierre, Anetta, Mélanie, Hana, Marta, Jean-Michel, Marie, Anna et Thierry. Je tiens également à remercier ici ceux qui ont eu leur part dans ma formation, et ont contribué à me donner le goût des langues et de la linguistique : mes parents avant tout, mais aussi Miss Thompson et Mesdames Kessler, Fruyt et Skoda, Monsieur de Lamberterie (et d'autres) pour le latin, le grec et un avant-goût de sanscrit ; Madame Thiollier-Méjean pour l'occitan médiéval; Bernard Victorri pour la sémantique ; Alain Rouveret et Liliane Tasmowski pour les langues romanes ; Maya Hickmann et Liliane Sprenger-Charolles pour la psycholinguistique ; Colette Grinevald pour la typologie ; Peter Balogh et Rita Gárdosi pour le hongrois ; mon oncle pour toutes les langues de Babel (gey zay a khokhem !) et enfin les membres du laboratoire Lattice pour la stimulation intellectuelle.

Sommaire

Introduction	page 7
Chapitre 1 – Définition de la préposition, dans les langues du monde et dans les langues romanes	page 17
Chapitre 2 – Questions de méthode – analyse(s) du sens	page 135
Chapitre 3 – Primauté du spatial – illustrations et contre-exemples prépositionnels	page 197
Chapitre 4 – Evolution sémantique de quelques <i>prépositions éphémères</i> , apparues et disparues entre l’ancien français et le français classique	page 307
Chapitre 5 – Evolution sémantique des prépositions issues de <i>post(-ea)</i> , de l’ancien français au français moderne	page 341
Chapitre 6 – Evolution sémantique des prépositions issues de <i>versus</i> , de l’ancien français au français moderne ainsi qu’en italien, catalan et occitan anciens et modernes	page 361
Chapitre 7 – Bilan : L’évolution sémantique, règles et contraintes	page 395
Bibliographie	page 423
Table des matières	page 441

Introduction

0.1 *Sujet de l'ouvrage*

Notre question de départ est la suivante : l'évolution des langues est-elle partiellement ou complètement arbitraire, ou répond-elle au contraire à des contraintes spécifiques ? Ces contraintes sont-elles liées à un domaine de la langue en particulier, ou bien valent-elles pour tous les domaines de la langue – morphologie, syntaxe, sémantique, phonologie ? Nous partons ici du présupposé qu'il doit y avoir des contraintes, et qu'il faut avant tout déterminer leur importance, leur portée, la part d'arbitraire qu'elles laissent aux langues – part nécessairement importante –, et leur caractère universel ou non. Afin d'avoir des éléments de réponse à ces questions, nous avons décidé d'étudier un cas précis d'évolution linguistique : *l'évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes*.

Nous avons restreint notre champ de recherche à la sémantique, pour deux raisons : a) cet aspect, en diachronie, représente un domaine d'étude en pleine expansion – à la différence de la morphosyntaxe et de la phonétique, pour lesquelles il existe déjà, nous semble-t-il, de nombreuses études et des théories solides ; b) les études de typologie sémantique, qui permettent des observations très fines sur les mécanismes de l'évolution sémantique, ne pourraient, selon nous, que bénéficier d'un 'complément diachronique', dont ce travail se voudrait un élément.¹

C'est ce même intérêt pour les études en typologie sémantique, avec tous les problèmes qu'elles posent sur les rapports entre langue et cognition, qui explique le choix, à l'intérieur du domaine de la sémantique, de notre cadre de recherche : celui de la mise à l'épreuve de la théorie dite du 'localisme', qui est latente dans la plupart

¹ Cette approche – même sans oublier tous les théoriciens de la sémantique et de son évolution, de Bréal à Wierzbicka ou Traugott & Dasher – a pour l'instant donné lieu à bien moins de publications que les domaines de la morphologie et de la syntaxe. Cela pourrait être lié entre autres à la difficulté particulière de la sémantique comme champ de recherche, reconnue par les sémanticiens eux-mêmes : « Non sono affatti pochi gli autori che, pur occupandosi di semantica, denunciano esplicitamente la difficoltà del loro studio, e riconoscono che la ricerca sul significato è sostanzialmente diversa dagli altri ambiti di indagine linguistica, fino a dar l'impressione di essere una sorta di 'caccia a un fantasma' » (Simone 1990 : 461). Cette difficulté s'explique en partie par le fait que le sémanticien « ha a che fare con un universo estremamente vasto, il lessico, che per sua stessa natura si sottrae alla stretta dell'analisi strutturale, e che è anche sul piano diacronico estremamente mutevole quanto a dimensioni ed a impianto » (Simone, 1972 : 133).

des travaux de linguistique cognitive par exemple. Cette théorie est à nos yeux une des théories sémantiques les plus robustes, actuellement : l'idée que pour un grand nombre d'unités de la langue, il s'est passé une évolution sémantique partant de l'espace et ayant abouti à d'autres domaines sémantiques, par extension ou projection d'un axe spatial sur un axe différent (temporel, notionnel, etc.), avec pour aboutissement possible la création d'un nouveau lexème ou morphème grammatical. C'est une théorie ancienne, dont on trouve plusieurs expressions, plus ou moins radicales. Anderson (1971 : 6) considère que le premier à avoir proposé une théorie localiste claire des cas est Maxime Planude, grammairien byzantin (1260-1330). Nous adoptons pour notre part la formulation de Vandeloise (2006 : 152-3) :

In keeping with *localism*, I believe that space, the host of our daily experience, is an important provider of logical impetus from which ideal models of language develop. (...) I believe that localism may be true and that space plays an important role in the evolution of 'spatial prepositions', as it does in the evolution of thought (Cassirer 1953).

Le lien très clair avec l'*expérience* nous ramène à une théorie proche du localisme, celle de l'*embodiment*, qui remonte à Kant (1968 [1768]) et est elle aussi liée à la linguistique cognitive (Zlatev 2007).

Cette double orientation de départ, essentiellement *sémantique* et *diachronique*, a guidé le choix du champ de recherche et du sujet de ce travail. Quant à la démarche, celle de l'étude sur corpus, elle est due principalement à un double constat : d'abord, la réflexion sur la démarche nommée 'linguistique de corpus' a d'ores et déjà atteint un stade de maturité qui en valide la portée (voir tout récemment Habert & Fuchs 2004, et le chapitre 6 du présent travail). Ensuite, les études typologiques sont faites principalement sur des langues sans tradition littéraire, ce qui nous a donné l'idée d'en proposer un contrepoint diachronique ; or ce contrepoint n'a de sens que s'il met à profit les textes disponibles – ce qui implique, de plus, de ne pas se limiter aux *outils traditionnels* de la philologie, à savoir l'étude des textes et leur comparaison, mais de leur allier une recherche *statistique* sur les textes.

Il fallait donc travailler sur des langues à longue tradition écrite, afin d'avoir un contrepoint *diachronique* solide. Au sein de ces langues, nous avons choisi le groupe

des langues romanes, qui ont en outre un ancêtre ayant lui-même une longue tradition littéraire – le latin classique. On a, du latin aux langues romanes modernes, vingt-cinq siècles de tradition écrite, non totalement ininterrompue mais relativement continue.

Le choix des prépositions comme objet d'étude s'explique en partie par notre crainte que l'étude de l'évolution sémantique ne soit perturbée par des facteurs liés aux locuteurs, et à l'emploi conscient de la langue : il fallait trouver une partie du discours que nous employons sans intervention majeure des facteurs informationnel et pragmatique (contrairement à l'ordre des mots par exemple), et où la syntaxe et le sens sont le moins possible sujets à variation en fonction de facteurs 'subjectifs', argumentatifs, etc. Il s'agissait donc de préférence d'un élément de la grammaire ; il fallait en même temps que ce soit un élément qui ait du sens : les prépositions combinent parfaitement ces deux caractéristiques, et ont l'intérêt supplémentaire de présenter de nombreux phénomènes de grammaticalisation. La pertinence des prépositions pour l'étude de l'évolution sémantique a d'ailleurs été soulignée à de nombreuses reprises (Zelinsky-Wibbelt 1993).

Dans ce qui suit, nous exposons le plan du présent travail et expliquons pourquoi nous avons choisi de traiter ce sujet comme nous l'avons fait. Nous avons centré notre étude sur des prépositions spatiales et temporelles, parce que des études préliminaires (voir le chapitre 3) ont montré qu'il y avait peu d'évolution sémantique pour les prépositions à sens initial notionnel. Parmi les prépositions ayant un sens spatial ou temporel, nous avons choisi quelques groupes de prépositions à sens plein, en laissant de côté par exemple *à* et *de*, déjà largement explorées. Le choix de ces prépositions est lié à divers facteurs. Pour le premier groupe de prépositions (*lez*, *delez*, *pardelez*, *coste*, *encoste*, *d'encoste*, *decoste*, *jouste*, *dejouste*, *pardejouste*, *aval*, *contreval*, *amont*, *contremont*, *enmi*), il s'agit de prépositions qui apparaissent en ancien français et disparaissent au plus tard en français classique² : les étudier nous a

² A l'exception de *jouste* et de ses composés, qui sont issues d'une préposition latine (*juxta*) et survivent dans le langage juridique. Nous avons inclus ce groupe de prépositions en raison de sa proximité sémantique avec *lez*, *coste* et leurs dérivés, afin de voir si à partir d'un même sens initial se développaient des extensions sémantiques semblables.

donc permis de voir l'évolution sémantique d'une quinzaine de prépositions, de leur apparition à leur disparition. Pour le deuxième groupe de prépositions (*puis, depuis et depuis*), il s'agit de prépositions ayant évolué apparemment du temporel vers le spatial : nous voulions étudier de plus près les modalités de cette évolution contraire à ce que prédit l'hypothèse de la primauté du spatial, et l'analyse sur corpus nous a permis de voir qu'il ne s'agit pas d'un réel contre-exemple. Pour le troisième et dernier groupe de prépositions (*vers, envers, devers et par devers*), il s'agit de prépositions ayant des équivalents de même origine dans les langues romanes : nous voulions, en les étudiant, avoir un aperçu des phénomènes d'évolution sémantique d'un lexème – le latin *versus* (*adversus, versum, adversum*) – dans plusieurs langues apparentées, afin de voir si cette évolution était similaire dans l'ensemble des langues, ou différente d'une langue à l'autre. La liste des prépositions que nous avons retenues pour l'étude sur corpus est donc la suivante :

<p><i>coste, decoste, encoste</i> <i>jouste, dejouste, pardejouste</i> <i>lez, delez, pardelez</i> <i>amont, contremont</i> <i>aval, contrevall</i> <i>enmi</i> <i>puis, depuis, depuis</i> <i>vers, envers, devers, par</i> <i>devers</i></p>
--

Tableau 1 : Liste des prépositions étudiées.

0.2 Plan de l'ouvrage

0.2.1 Définition et circonscription de l'objet d'étude : *chapitre 1*

Nous entamons ce travail par une définition des prépositions, pour que, dès l'abord, l'objet de nos recherches soit bien délimité. En effet, nous avons choisi comme objet de recherche une partie du discours, la *préposition* ; or il est bien connu que les parties du discours, que ce soit d'un point de vue typologique ou pour une langue donnée, ne sont jamais des ensembles aux frontières nettement définies, et sont bien

difficiles à définir théoriquement de manière stricte.³ Il nous paraît donc important de dire dès le départ sur quoi nous travaillons. Il convient de signaler à ce propos que les langues romanes contiennent des *postpositions*, que nous n’entendons pas laisser tout à fait de côté : le terme le plus adapté pour notre objet d’étude serait donc celui des *adpositions* dans les langues romanes. Cependant, étant donné d’une part que *préposition* est le terme consacré par la tradition linguistique et grammaticale, d’autre part que les systèmes *adpositionnels* des langues romanes contiennent surtout des *prépositions*, c’est le terme que nous emploierons dans la présente étude. Nous proposons donc dans un premier temps une définition de la préposition comme classe de mots ‘homogène’, afin de disposer d’un outil permettant de fixer les limites du présent travail.

Dans un second temps, nous fournissons des distinctions plus précises au sein de cet ensemble, montrant qu’il faut distinguer les prépositions *fonctionnelles*, c’est-à-dire les plus grammaticalisées, des prépositions *lexicales* qui ont des emplois plus chargés sémantiquement et moins figés syntaxiquement ; et qu’il faut également clarifier la limite entre les prépositions lexicales – morphèmes simples – et des constructions prépositionnelles variées, de la *locution* au *syntagme prépositionnel*.

Les langues romanes ayant hérité une grande partie des prépositions du latin, on pourrait penser que leurs systèmes prépositionnels sont proches les uns des autres : est-ce bien le cas ? Et suffisamment pour que leurs prépositions se prêtent à une comparaison sémantico-fonctionnelle ?

Pour nous en assurer, nous avons été amené à dresser les paradigmes morpho-syntaxiques des systèmes prépositionnels romans, en cherchant à établir ce qui les rapproche et ce qui les différencie, à partir des définitions données précédemment. Pour chaque langue romane, à partir des dictionnaires et grammaires de référence, historiques et modernes, nous avons dressé la liste des prépositions fonctionnelles, des prépositions lexicales et des locutions.

³ Une bonne illustration en français serait l’exemple des mots ‘limites’ comme *le manger* et *le boire* : l’infinitif est une forme du *verbe*, mais elle remplit le plus souvent des fonctions *nominales* ; sa désignation par l’expression de *forme substantivale du verbe* souligne bien cette ambiguïté. A propos du flou dans la distinction entre verbes et noms, voir notamment la notion de *cycles lexicaux* chez Simone (2000).

Nous avons cherché de plus à établir la part des prépositions spatiales dans chaque langue romane, en montrant dans quelle mesure ces relations sont marquées par les différents types prépositionnels (prépositions fonctionnelles, lexicales, locutions).

A partir des paradigmes prépositionnels des langues latine et romanes, nous avons tenté de montrer comment les différentes langues romanes se rapprochent et se différencient les unes des autres. Nous avons cherché, en particulier, à établir les *affinités* d'une langue à l'autre, en ce qui concerne les systèmes prépositionnels.

Le travail mené à partir de ces paradigmes nous a amené à définir des zones géographiques en fonction de leurs affinités, et donc à confronter nos résultats aux *aires linguistiques romanes* telles qu'elles ont été définies traditionnellement.

Ce premier chapitre nous permet donc de circonscrire notre objet d'étude, en définissant ce que nous entendons par 'préposition' et – une fois rappelée l'histoire de cette classe de mots – d'opérer des regroupements au sein des langues romanes afin de pouvoir par la suite étudier de plus près une langue par groupe, le cas échéant. De plus, nous centrons la suite de notre étude sur les prépositions *lexicales* (*vers*, *parmi*, *jouste*, *depuis*, etc.), plus intéressantes pour l'étude de l'évolution sémantique que les prépositions fonctionnelles (*à*, *de*, en particulier, pour le français), qui ont par ailleurs déjà fait l'objet de très nombreuses études (y compris en diachronie : voir par exemple Kilroe 1994).

0.2.2 Cadre théorique et méthodologique : *chapitre 2*

Dans ce chapitre, nous présentons notre cadre théorique et méthodologique. Dans une première section, nous illustrons les principaux problèmes liés à la question du *sens* et de sa *représentation*, et nous expliquons en particulier notre choix du cadre théorique de la *sémantique du prototype*.

Dans une seconde section, nous définissons un certain nombre de mécanismes évolutifs connus, qu'il s'agisse de changements *sémasiologiques* ou *paradigmatiques*. Nous reprenons également le mécanisme plus général de l'*inférence contextuelle*.

Dans la troisième section, nous présentons la méthode utilisée pour étudier de manière plus détaillée l'évolution sémantique des prépositions ayant semblé, au chapitre précédent, poser problème. En effet, le recours à l'étude sur corpus comporte avantages et inconvénients, et suppose de prendre des précautions pour en limiter les défauts. Nous décrivons donc, dans une première partie, les dangers de l'étude sur corpus en général, et en particulier ceux liés à l'étude des langues romanes anciennes. Dans une deuxième partie, nous expliquons pourquoi nous y avons tout de même eu recours, et ce que nous avons fait pour compenser ses limites. Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous présentons les bases de données disponibles et les corpus que nous avons utilisés dans notre étude.

0.2.3 Illustrations et contre-exemples de la primauté du spatial dans les systèmes prépositionnels, de l'indo-européen aux langues romanes modernes : *chapitre 3*

Nous présentons dans le troisième chapitre un panorama très général des prépositions, de leurs origines (les cas de l'indo-européen) jusqu'aux langues romanes modernes, en nous centrant sur leur *évolution sémantique*, afin d'identifier en leur sein les meilleurs contre-exemples ou illustrations de la primauté du spatial.

Dans la première section, nous rappelons comment s'est créée la classe des prépositions, de l'indo-européen au latin vulgaire. A partir de cette reconstruction faite sur la base des ouvrages de référence, nous cherchons à voir s'il est possible déjà d'identifier des tendances d'évolution sémantique, et notamment des exemples ou des contre-exemples à la théorie de la primauté du spatial.

Dans la seconde section, nous cherchons également à déterminer dans quelle mesure l'évolution des prépositions des langues romanes respecte les prédictions de la théorie localiste. A partir des outils déjà détaillés au chapitre 2, et des classifications proposées dans les études typologiques (Svorou 1994, Haspelmath 1997), sémantiques (Wierzbicka 1988, 1991, Goddard & Wierzbicka 2002) et dans les études sur la grammaticalisation (Heine & Kuteva 2002), nous présentons les grands traits de leur évolution sémantique. Cette première phase d'étude sémantique montre que, dans leur grande majorité, les prépositions étudiées suivent les prédictions du

schéma localiste. De plus, elle permet d'identifier les divers types d'exceptions : c'est parmi ces exceptions qu'il convient de choisir un nombre limité de prépositions à analyser plus finement, avec une étude sur corpus, afin de déterminer *pourquoi* elles ne suivent pas la voie générale ou prototypique de l'évolution sémantique.

0.2.4 Prépositions éphémères : *chapitre 4*

Dans le chapitre 4 et les deux suivants, nous présentons les résultats de nos recherches. Le chapitre 4 est dédié à un certain nombre de prépositions de l'ancien français (*jouste, dejouste, pardejouste, coste, decoste, encoste, lez, delez, pardelez, amont, contremont, aval, contreval, enmi*). Ces propositions ont été choisies parce qu'elles sont apparues tardivement et ont toutes disparu du français au plus tard en français classique.⁴ Nous détaillons d'abord les sens et l'évolution sémantique de chaque préposition (ou groupe de prépositions), dans une première partie. Dans la seconde partie du chapitre, nous rappelons les points communs de leur évolution, et détaillons les points les plus intéressants de leur évolution sémantique, afin de voir ce qu'elles peuvent nous apprendre sur le respect ou le non-respect de la primauté du spatial, ainsi que sur l'importance sémantique des préfixes, ou encore sur d'autres phénomènes tels que l'impact de la traduction et des emprunts.

0.2.5 Les prépositions formées sur *postius* : *chapitre 5*

Dans ce chapitre, nous présentons l'évolution des prépositions issues de *post* et en particulier de ses composés tardifs (*postius, postea*), c'est-à-dire *puis, depuis, despuis* (voir le chapitre pour d'autres formes plus rares) en ancien français, *depuis* seulement en français moderne. Comme pour le chapitre précédent, nous commençons par montrer les sens de ces prépositions en ancien français. Nous présentons ensuite leur évolution sémantique globale, de l'ancien français au français classique (pour *puis* et *despuis*, qui ne sont plus employés après le français classique au plus tard) ou au français moderne (pour *depuis*, qui a survécu jusqu'à aujourd'hui). Nous détaillons

⁴ A l'exception de *jouste*, issue du latin *juxta*, comme nous l'avons noté plus haut.

ensuite, dans la dernière section, les points les plus intéressants de l'évolution de ces prépositions, comme au chapitre précédent.

0.2.6 Les prépositions formées sur *versus* : *chapitre 6*

Dans ce chapitre, nous présentons l'évolution des prépositions issues de *versus* : *vers*, *envers*, *devers*, *par devers* en ancien français (voir le chapitre pour d'autres formes et graphies), *vers*, *envers* et *par devers* en français moderne. Encore une fois, nous donnons dans un premier temps les sens de chaque préposition, pour toutes les époques du français, ainsi qu'un panorama rapide de leur évolution sémantique. Dans un deuxième temps, nous présentons le sens des prépositions de même origine dans les autres langues romanes. Dans la troisième section, nous étudions plus en détail les points les plus intéressants de l'évolution sémantique des prépositions issues de *versus*, en français (de l'ancien français au français moderne), en italien, en catalan et en occitan.

0.2.7 Bilan : l'évolution sémantique, règles et contraintes : *chapitre 7*

Ce chapitre est consacré à la discussion des résultats de l'étude sur corpus. Nous y proposons de conserver l'idée de base de la théorie localiste, et posons pour les prépositions des langues romanes la règle suivante : l'évolution sémantique se fait de l'espace au temps, du temps au notionnel, et d'un domaine notionnel à un autre. Mais nous postulons une règle supplémentaire, à savoir que l'application de la règle 'sémantique' est subordonnée à d'autres règles, telle l'impossibilité pour une langue d'avoir deux morphèmes (quasi-) homonymes et synonymes, la 'non-obligation' d'évolution (pragmatique), ou encore la capacité des préfixes à changer le sens du mot qu'ils déterminent. A l'*universalité relative* postulée par d'autres auteurs, comme Haspelmath (1997), nous ajoutons donc une autre clause 'relativisante', celle de la primauté des règles *pragmatiques*, *syntaxiques* et *morphologiques* sur l'évolution sémantique.

Chapitre 1.

Définition de la préposition, dans les langues du monde et dans les langues romanes

0 Introduction

Nous entamons donc notre parcours par une définition. Il peut sembler peu logique de définir l'objet de l'étude *avant* son étude, au lieu d'en faire son aboutissement ; mais nous avons choisi de procéder ainsi pour deux raisons. D'une part, pour poser dès le départ les bases de notre raisonnement et les limites de ce travail, et avoir ainsi une définition de référence qui nous servira tout au long du présent travail. D'autre part, parce que notre intérêt principal n'est pas la définition de la catégorie des prépositions, mais leur exploration comme témoin d'une évolution sémantique. Il importe bien sûr, pour cela, de savoir au préalable *ce qu'est une préposition* : répondre à cette question est l'objet de ce chapitre.

Nous proposons pour cela une définition en trois temps. Dans la première section de ce chapitre, nous définissons la préposition de manière générale en présentant les critères qui permettent de la définir comme classe de mots à part entière, mais également en montrant que cette classe de mots a une structure interne – toutes les prépositions ne le sont pas au même degré, ou du moins pas de la même manière (ce qui est bien décrit dans le cadre de la sémantique prototypique).

Dans la seconde section, nous dressons la liste (exhaustive si possible) des prépositions des langues romanes anciennes et modernes (nous limitant aux sept langues romanes suivantes : *catalan, espagnol, français, italien, occitan, portugais, roumain*) en nous basant autant que possible sur les critères énoncés dans la section précédente.⁵ Ces listes serviront de base pour la suite de notre travail.

⁵ Comme nous le verrons dans la section 1, une caractéristique des prépositions est d'être une classe ouverte, à mi-chemin entre le lexical et le grammatical ; il est donc parfois difficile de décider de la nature (prépositionnelle ou non) d'un morphème, même lorsqu'on dispose de critères bien établis. Nous espérons n'avoir pas fait trop d'erreurs, ni dans un sens ni dans l'autre (c'est-à-dire de ne pas avoir considéré comme

Dans la troisième et dernière section, nous proposons une analyse des *systèmes prépositionnels* des langues romanes, ceci à deux fins : d'une part, pour voir dans quelle mesure les critères définitoires proposés s'adaptent aux différentes langues romanes, aux différents stades de leur évolution – et donc voir s'il est possible d'établir sur la base des systèmes prépositionnels des regroupements ou du moins des rapprochements entre les diverses langues romanes ; d'autre part, afin de voir si toutes les catégories prépositionnelles nous intéressent au même titre.

1 Définition de la préposition

1.1 *Introduction*

Pour déterminer ce que sont les prépositions dans les langues romanes, et comment elles se répartissent en différentes sous-catégories, nous avons adopté une définition ni rigide, ni figée, afin de rendre compte de deux éléments qui nous paraissent essentiels : d'une part, le flou qui existe inmanquablement dans toute classification des mots d'une langue en différentes classes,⁶ d'autre part le fait qu'en diachronie, les classes de mots évoluent comme le reste de la langue : les mots ne cessent de changer de classe, comme *hominem* substantif en latin > *on* pronom indéfini en français, ou encore *durant* verbe à la forme participiale > *durant* préposition, et les classes elles-mêmes se transforment, et peuvent apparaître ou disparaître, comme on le voit par exemple avec la 'création' de l'article des langues romanes à partir des pronoms démonstratifs du latin, ou encore dans la 'création' de la classe des prépositions entre l'indo-européen (où les lexèmes ayant donné des prépositions en latin sont des préverbes, ou des particules) et le latin. Sur la difficulté de définition des parties du discours (et de leurs sous-catégories), on peut noter qu'elle devient exponentielle dès lors que l'on compare plusieurs langues ; encore ne travaillons-nous que sur des

prépositions des termes qui n'en sont pas, ni d'en avoir oublié) ; il nous semble cependant peu probable de n'en avoir commis aucune, étant donné la quantité de données à considérer.

⁶ Voir entre autres Anward (2000 : 3) : « one common feature of naturally occurring part-of-speech systems seems to be that they are not 'well-designed'. It is characteristic for part-of-speech systems to be complex and opaque ».

langues proches, et connues. Le problème se complique encore si l'on travaille sur des langues inexplorées – on en arrive alors à un véritable *défi typologique* (cf. Grinevald & Seifart 2004 : 243, Grinevald 2003).

L'existence d'une classe de mots ayant pour fonction de mettre en relation d'autres classes de mots est apparue très vite aux philosophes antiques, peu après la naissance du concept de nom et de verbe (l'*onoma* et le *rhêma* de Platon), et s'est par la suite affinée avec l'apport des Stoïciens et des grammairiens alexandrins.⁷

Partant de ces premières définitions (premières *historiquement*), nous présentons ensuite les principaux problèmes posés par la définition des prépositions comme classe de mots indépendante, et la différencions des autres classes de mots, en précisant les caractéristiques propres ainsi que les limites de cette catégorie.

Nous proposons à ce stade une définition qui permet de rendre compte de tous les morphèmes susceptibles de recevoir l'appellation *préposition*, des plus centraux aux moins prototypiques. C'est cette définition qui nous servira d'outil de travail pour toute la durée de la présente recherche.

Enfin, nous rendons compte de la structuration interne de la catégorie des prépositions, posant ainsi des distinctions fondamentales pour la suite de l'étude, car elles nous permettront de limiter notre champ d'étude sémantique, qui ne s'intéressera pas, sauf exception, aux prépositions fonctionnelles ni aux locutions prépositionnelles.

1.2 La préposition chez les théoriciens de l'Antiquité

Platon définit dans *Cratyle* et *le Sophiste* les deux classes de mots les plus saillantes, à savoir celle du *nom* – *onoma* – qui désigne des *choses*, et celle du *verbe* – *rhêma* – qui désigne des *actions*.⁸ Il ne fait pas alors référence à d'autres types de mots. Mais

⁷ Voir entre autres Auroux (1989-2000) et Malmberg (1991).

⁸ Pourquoi saillantes ? Sémantiquement, parce que leur sens est plus 'individualisable' : dans *Marie s'achète toujours des gâteaux là*, il est clair que les éléments les plus saillants d'un point de vue sémantico-pragmatique sont *Marie*, *acheter* et *gâteaux*. Morphologiquement, parce que le nom est le seul en grec à avoir un genre propre, et à se décliner ; le verbe, parce qu'il est le seul à varier en nombre et en personne. Syntaxiquement, parce que le verbe est le noyau de la phrase, et le nom le noyau de certains syntagmes périphériques.

on peut repérer une référence aux prépositions, plus ou moins directement, dès Aristote, qui dans *De l'interprétation* (ch. 4) détaille plus que Platon la division des unités de la langue en parties du discours. Il pose en effet l'existence d'une classe de mots pour laquelle il propose le terme de *sundesmos*, c'est-à-dire 'lien'. On rappellera ici avec profit le premier livre de *L'institution oratoire* de Quintilien, au tournant du 2^{ème} siècle ap. J.-C. (1, 18), qui traitant des parties du discours écrit :

Car les anciens, et entre autres Aristote et Théodecte, ont enseigné qu'il n'y en avait que trois, le verbe, le nom et la conjonction : sans doute parce que le verbe, étant la parole même, est la substance du discours ; le nom, étant ce dont on parle, en est la matière ; et que ces deux mots ne peuvent s'unir sans le secours d'un troisième, c'est-à-dire d'une conjonction, *coniunctio*, mot dont on se sert généralement, et qui correspond moins exactement que *coniunctio* au mot grec *συνδέσμος*.⁹

Mais on voit ici que ce terme de *sundesmos*, traduit en *coniunctio* par les Stoïciens,¹⁰ désigne indistinctement tous les éléments du langage qui mettent d'autres éléments en relation : les conjonctions de subordination, les conjonctions de coordination, certaines particules polyvalentes, et les prépositions, catégories que les linguistes aujourd'hui considèrent généralement comme nécessairement distinctes, y compris dans les langues classiques.¹¹ Elles sont liées au point que Pottier (1962 : 195-197)¹² par exemple propose de les analyser comme une seule et même catégorie, y incluant en outre les adverbes :

La majorité des grammairiens tient à appeler de trois noms différents le même morphème, doté du même sens, mais situé dans des contextes dissemblables :

'Préposition' : je l'ai su *avant* son départ.

'Conjonction' : je l'ai su *avant* qu'il parte.

' ? ' : je l'ai su *avant* de partir.

'Adverbe' : je l'ai su *avant*.

Cette croyance que *avant* est devenu 'adverbe' a fait naître des explications totalement erronées... Pour nous, il n'existe en langue qu'*un* morphème (appelons-le préposition) dont la construction directe a lieu avec un terme B nominal, exprimé ou non ; la construction

⁹ Traduction de Nisard (1842).

¹⁰ Aux 3^{ème}-2^{ème} siècles ; mais cette notion sera reprise, notamment par Donat dans son *Ars Minor*.

¹¹ Tout en notant qu'elles sont proches : voir par exemple López (1970 : 30) « hay no sólo una afinidad sino también una **interferencia de campos** entre la preposición y otras clases de palabras » (nous soulignons).

¹² Voir aussi, à ce propos, Piot (1993).

indirecte a lieu à l'aide du nominalisateur de discours DE devant un infinitif, et QUE devant un verbe conjugué.

L'étape suivante d'un point de vue historique dans la définition des prépositions est pourtant issue de ce désir de distinguer les prépositions des conjonctions. Les grammairiens alexandrins, particulièrement Aristarque et à sa suite Denys de Thrace, ont précisé la terminologie héritée en y ajoutant un point de vue 'distributionnel', en dénommant *prothêsis* un sous-ensemble de *sundesmoi*, dénomination traduite par les grammairiens latins en *praepositio*. Ce terme a été conservé jusqu'à aujourd'hui bien qu'il ne soit peut-être pas le plus adapté, pour plusieurs raisons, entre autres qu'il répond uniquement à un critère très extérieur – la position du mot dans le syntagme, c'est-à-dire devant le nom (ou le pronom), éventuellement devant l'adjectif qualifiant le nom – et s'accorde donc mal avec la diversité typologique : de nombreuses langues ont, par exemple, des lexèmes de type *postposition*, qui ont un fonctionnement similaire à celui des prépositions en grec ou en latin, mais ne sont pas ou pas toujours préposés au syntagme (nominal le plus souvent) qu'elles régissent. On trouve des lexèmes de ce type y compris dans les langues romanes, quoique plutôt rarement : voir par exemple le français *des heures durant*.

Les philosophes et grammairiens de l'Antiquité, de Platon aux Alexandrins, ont donc progressivement élaboré une définition des prépositions autour de deux axes principaux : d'une part, leur *rôle* de relateurs ; d'autre part, leur *position*, presque toujours antéposée au régime.¹³ Comme nous le voyons dans la suite du chapitre, ces deux axes ont effectivement leur importance dans la définition de la préposition, mais ne vont pas sans poser quelques problèmes.

¹³ Peu à peu, et en particulier à partir de Denys de Thrace, va se fixer un modèle de grammaire comportant huit classes de mots : le **nom** (*onoma*), qui reprend comme subdivision secondaire la distinction des Stoïciens entre propre et commun ; le **verbe** (*rhêma*) ; le **participe** (*métokhê*, « qui participe »), ainsi nommé parce qu'il 'participe' du nom et du verbe, ayant à la fois une déclinaison et une conjugaison (des voix et des temps) ; l'**article** (*arthron*, « articulation »), qui désigne aussi bien les articulations du corps humain ; le **pronom** (*antônoumia*, « à la place du nom ») ; la **préposition** (*prothêsis*, « le fait de placer devant ») ; l'**adverbe** (*épirrhêma*, « ce qui est ajouté au verbe ») ; la **conjonction** (*sundêsmos*, « ce qui lie avec »). On pourra se reporter à ce sujet à Auroux (1989-2000 ; voir en particulier le t. II, (1992 : 583)) et Malmberg (1991).

1.3 Problèmes liés à la définition des prépositions

En effet, cette mise au jour relativement rapide des principales caractéristiques des prépositions, bien avant l'arrivée de la linguistique telle qu'élaborée depuis deux siècles, ne doit pas pour autant faire penser qu'il est facile de définir cette classe de mots de manière rigoureuse. Nous abordons ici principalement trois problèmes que pose la définition des prépositions, à savoir la question de leur place, la question de leur forme (c'est-à-dire de ce qui les différencie des autres parties du discours), et la question de leur sémantisme.

1.3.1 La place de la préposition

La place de la préposition n'est pas évidente,¹⁴ même dans les langues classiques qui ont servi de base pour la formation de cette dénomination. On aurait pu s'attendre pourtant à ce que le terme de préposition soit adapté au moins pour les langues auxquelles il a été appliqué en premier, et pour lesquelles il a été formé : or l'antéposition n'est pas systématique, même en grec et en latin, comme on peut le voir dans des constructions à l'origine prépositionnelles comme *mecum*, *tecum* ou *οικονδε*, ou encore dans des constructions 'nouvellement' prépositionnelles comme *gratiae causa* – ce sont là des cas marginaux, mais ils montrent que l'homogénéité de la classe est toute relative.¹⁵

Dans d'autres langues, comme les langues germaniques, on trouve jusqu'à trois possibilités de placement : l'adposition peut se placer devant ou derrière son régime et même, lorsqu'elle est constituée de deux éléments, aussi bien devant que derrière. On a ainsi des phénomènes de *préposition*, de *postposition* et de *circumposition*, auxquels il faut donc ajouter pour certaines adpositions la possibilité de se placer devant ou derrière leur régime (*ambiposition*) ; pour ces diverses possibilités, voir

¹⁴ Voir par exemple Cuyckens (1991 : 111) « prepositions *do not only initiate* prepositional constituents ».

¹⁵ Evidemment, supposant qu'il s'agisse là de mots de la même catégorie que *super*, *sub*, *contra*, *in*, *ad*, etc. Mais il nous semble qu'en niant leur appartenance à une seule et même catégorie, on ne résout guère le problème.

Cuyckens (1991), Lazard (1994), Creissels (1995). En témoignent les exemples suivants en allemand :

- *Ich fahre jeden Morgen **mit** der U-bahn **zur** Schule (mit, zu : prépositions)*
- *Neulich konnte er eingetretener Augenschwäche **halber** nicht arbeiten (halber : postposition)*
- *Er reitet sofort **zur** Stadt **hin** (zur... hin : circumposition)*
- ***Um** welches Vorteils **willen** ? (um... willen : circumposition)*
- *Doch schienen **ungeachtet** des geschäftigen Klatsches und der widerstreitenden Meinungen alle Hindernisse beseitigt vs. **Ungeachtet** seines Vorsatzes schlief Caspar bald ein (ungeachtet : pré- ou postposition, ou encore ambiposition).¹⁶*

Il a été proposé pour cette raison de remplacer *préposition* par le terme plus générique d'*adposition*. Tout en reconnaissant l'intérêt de cette terminologie, nettement mieux adaptée à la réalité typologique, nous avons décidé de conserver le terme de *préposition*, qui convient bien aux langues romanes où les prépositions sont presque toujours préposées – et où les exceptions apparentes n'en sont peut-être pas. En tout cas, il est certain que les 'prépositions postposées', comme l'espagnol *mar adentro*, *calle arriba*, ou le français *des nuits durant* ne sont pas les prototypiques de la catégorie.

1.3.2 La forme des prépositions : parties du discours et morphologie

Certaines parties du discours sont facilement identifiables par des marques morphologiques,¹⁷ qui changent d'une langue à l'autre, mais dont des exemples typiques sont les morphèmes flexionnels de personne pour les verbes, les désinences casuelles et les marques de genre et de nombre pour les noms et les adjectifs, etc. D'une manière générale, la morphologie ne donne aucun indice de ce genre permettant d'identifier les prépositions ; il y a quelques exceptions, par exemple dans

¹⁶ Le statut de certains de ces morphèmes reste cependant à déterminer avec plus de précision ; voir à ce propos Di Meola (2000 : 63 sqq., 86 sqq., entre autres).

¹⁷ Ce qui ne signifie pas pour autant que leur définition soit simple, bien sûr.

les langues celtiques où un affixe personnel pronominal s'ajoute sur la préposition (voir par exemple en breton Favereau 1997).

Par ailleurs, certaines parties du discours sont identifiables en vertu de procédés de formation similaires, de suffixes communs : par exemple *-eur*, *-euse* pour former des noms ou des adjectifs, ou *-ment* pour les adverbes, en français moderne ; on peut penser aussi aux modes de formation d'adjectifs, de verbes et de noms sur les racines trilitères en arabe. Encore une fois, ce n'est pas le cas pour les prépositions, dont le stock se renouvelle sans cesse en provenance de diverses parties du discours, notamment verbes, adverbes et noms, à travers un processus de grammaticalisation (Fagard 2006). Le résultat de ce processus est que les prépositions sont des mots invariables, puisque les morphèmes flexionnels d'origine (verbaux, nominaux, etc.) ont perdu leur possibilité de variation. Enfin, il n'est pas évident non plus que la notion de morphème simple elle-même soit fondamentale. Est-il important en effet de distinguer prépositions et locutions prépositionnelles ? Les locutions prépositionnelles remplissent exactement le même rôle dans l'énoncé qu'une préposition simple. De plus, la distinction entre morphème complexe et morphème simple change bien souvent en diachronie,¹⁸ et renvoie au problème de la distinction entre *adpositions* et *circumpositions*, telles que les définit Cuyckens (1991).

1.3.3 Limites entre les parties du discours : prépositions et autres classes de mots

Il reste, pour délimiter l'ensemble des prépositions, et les différencier des autres classes de mots, le critère syntaxique : on pourrait penser par exemple que tout élément qui régit un nom est une préposition. Mais deux problèmes se posent alors : d'une part, les prépositions peuvent introduire autre chose que des syntagmes nominaux¹⁹ ; d'autre part, il semble qu'elles peuvent avoir un régime zéro. Clarifier les limites entre les prépositions et les parties du discours qui en sont proches est par

¹⁸ On pensera par exemple au passage du latin vulgaire aux langues romanes de *de ab ante* à *devant*. On peut penser également – mais c'est un cas plus problématique – au français moderne *à travers*, qui n'est guère une locution que dans la graphie.

¹⁹ Voir à ce sujet Cuyckens (1991 : 111) : « prepositions also form prepositional phrases with elements other than NPs », c'est-à-dire que les prépositions peuvent introduire des syntagmes prépositionnels ou adverbiaux, des adverbes, ainsi que des subordonnées en *qu-*.

conséquent délicat, d'autant plus qu'en ce domaine on rencontre les opinions les plus diverses (López 1970 : 24).

1.3.3.1 Prépositions et adverbes

Il convient dans un premier temps de distinguer prépositions et adverbes, en notant que ces derniers n'ont pas de régime direct : ils peuvent prendre un 'régime', mais ce dernier est nécessairement introduit par une préposition : *contrairement à SN*, *conformément à SN*. Il reste un problème ici : « the possibility of taking a complement that elaborates the relational landmark is precisely what leads us to categorize a non-verbal element as a preposition » (Langacker 1993 : 292). Si avoir un régime n'est pour les prépositions qu'une possibilité, comment distinguer une préposition sans régime d'un adverbe ? Il s'agit là du problème bien connu des prépositions orphelines, que l'on peut illustrer par l'énoncé *moi, la constitution, j'ai voté pour*, où se pose la question du statut de *pour* ; on trouve le même type d'énoncé avec *avec* et *contre*, notamment, en français moderne. En effet, si l'on définit les prépositions par le fait qu'elles introduisent un régime, et les adverbes comme des morphèmes autonomes, pourquoi ne pas poser que *pour* est ici un adverbe ? La réponse est que cela n'est pas possible dans tous les contextes : on peut dire *voter pour* mais pas **son anniversaire, il voudrait bien lui acheter un cadeau pour* ; on peut dire *son jouet, il joue avec* mais plus difficilement *?son père, il joue avec*.²⁰ D'autre part, ce n'est pas possible avec toutes les prépositions : *Marie a voté pour (ce candidat)* mais **Marie a été sur (le pont du bateau)* ; on se reportera à Zribi-Hertz (1986), pour une étude distributionnelle.

1.3.3.2 Prépositions et conjonctions

Il convient également de différencier prépositions et conjonctions. Ces dernières introduisent une proposition, tandis que les prépositions introduisent en général un

²⁰ On notera ici le cas particulier du français d'Alsace où l'on peut dire *tu viens avec ? tu étais avec ?*, possiblement en raison de l'adstrat alsacien et allemand où l'on trouve la structure *komm mit* « viens avec moi » (allemand). Nous remercions Virginie Arnaud pour cette information. *Tu viens avec ?* peut d'ailleurs également se dire en français de Belgique, où l'influence flamande pourrait avoir eu le même effet (cf. *kom je mee ?*).

syntagme nominal. Comme le rappelle Frei (1929 : 180), « la distinction formelle de la préposition et de la conjonction est d'ailleurs loin de se rencontrer dans toutes les langues, et dans certaines qui la possèdent elle peut n'exister qu'en partie ». Dans les langues qui connaissent cette distinction, on pourra cependant se demander, lorsqu'un mot introduit un infinitif ou un participe, s'il s'agit d'une préposition ou d'une conjonction. Pour cela, on peut recourir au cas par cas à des tests syntaxiques permettant de déterminer la nature du morphème en question dans une construction donnée. Selon Huot (1981), les morphèmes *à* et *de*, employés devant une proposition infinitive, sont à considérer comme des conjonctions s'il y a alternance avec un SN, mais comme des prépositions suivies d'une complétive s'il y a alternance avec un SP : *Il refuse de le lire / ø cela / *de cela (de préposition) ; Il rêve de le lire / *ø cela / de cela (de conjonction).*

On opposera ainsi, pour le français, les trois emplois suivants – le dernier posant problème²¹ :

- il est là pour toi (pour est prépositionnel)
- il est venu pour que tu l'aides (pour que est une conjonction complexe)
- il est venu pour t'aider (pour est-il une préposition ?)

1.3.4 Vers une définition sémantique ?

Des définitions plus récentes ont tenté de déceler d'autres traits fondamentaux de cette classe de mots, en portant plus d'attention à leur fonctionnement sémantique. Ainsi, selon Vendryès (1921 : 98) ou Tesnière (1953), les prépositions sont une classe de mots dépourvus de signification. Cette hypothèse ne nous semble acceptable que pour les emplois purement syntaxiques des prépositions fonctionnelles : s'il est vrai qu'il est difficile ou impossible de proposer une définition sémantique exhaustive d'une préposition parce que la valeur sémantique des prépositions est conditionnée par le contexte (De Felice 1958 : 343), cela ne signifie pas pour autant que leur sémantisme soit nul. D'après Brøndal (1950), les prépositions sont des mots dont la

²¹ Dans certains cadres théoriques, les emplois du type *pour t'aider* ne posent aucun problème, et sont simplement analysés comme une préposition introduisant une proposition ; la même analyse est alors proposée pour les constructions du type *pour que tu l'aides*.

fonction est d'exprimer une relation 'pure', sans référence directe aux objets ou aux situations : elles permettent l'expression de la relation en général.²² Les prépositions indiqueraient donc les circonstances (ou la 'relation') sans indiquer en même temps un procès, comme le font les verbes. On peut opposer à cette analyse les énoncés contenant un verbe support, comme dans l'exemple *il est contre la constitution*, où l'essentiel de l'apport sémantique lié au procès vient de la préposition ; il n'est donc pas évident que ce type de définition permette réellement de cerner plus facilement les contours de la catégorie des prépositions.

1.4 Définition proposée pour la présente étude

Nous avons vu dans la partie précédente que les difficultés ne sont pas minces. La définition des prépositions pose problème, comme celle de toute partie du discours, et la littérature scientifique des vingt ou trente dernières années, où les études sur les prépositions ont été particulièrement nombreuses, l'illustre bien.

Pour reprendre les points évoqués dans la partie précédente, on peut tout d'abord raisonnablement soutenir que le trait principal des prépositions n'est pas leur place : ce qui caractérise une préposition n'est pas de se placer devant ou derrière un syntagme, ou encore de l'entourer, même si, dans les langues romanes, c'est le cas d'à peu près toutes les *adpositions*. Nous considérons donc que l'antéposition n'est pas un critère définitoire, mais, au mieux, un élément de description des adpositions des langues romanes.

En ce qui concerne la morphologie, nous avons vu que l'absence de marque posait un problème pour l'identification des membres de la catégorie des prépositions. Cependant, cette absence de marque peut servir comme caractéristique définitoire : une préposition est en général un morphème qui ne possède pas de morphème flexionnel ou dérivationnel lié à son statut de préposition. En effet, les prépositions peuvent comporter des morphèmes flexionnels ou dérivationnels, et c'est le cas le plus souvent dans les premiers stades de grammaticalisation, mais ce sont des

²² Rappelons que cela vaut également pour les conjonctions.

morphèmes liés à la classe de mots dont elles sont issues. Ainsi, *pendant* est constitué de la racine *pend-* et du morphème de participe présent *-ant*, mais lorsque *pendant* est employé comme préposition, ce morphème *-ant* perd sa valeur morphologique. Ce critère apparemment inutile pour la définition des prépositions prend alors tout son intérêt : en effet, il nous permettra de distinguer les emplois prépositionnels de termes nouvellement grammaticalisés, comme *question* en français moderne, dont on voit que dans ses emplois prépositionnels il ne peut recevoir ni article, ni marque du pluriel. Pour reprendre l'exemple de *pendant*, il est réellement prépositionnel lorsque l'accord ne se fait plus, et la persistance de l'accord dans l'exemple suivant montre bien qu'il s'agit encore d'un emploi purement lexical du verbe :

Presentacions et devoirs accoustumés furent faitz, et leurs lances baillées, dont il advint que, de celle premiere course ledit de Vauldrey donna tel cop au clou de la visiere du conte, qu'il rompit ledit clou, et demoura ladicte visiere desclouée et *pendante* à l'autre clou, et avoit le conte le visage decouvert. (Olivier de La Marche, *Mémoires*, t. 1, 1470, 326).

Le critère syntaxique est fondamental, notamment la notion de *rection* : on peut définir la préposition comme une tête (Cuyckens 1991 : 113),²³ ou comme « un mot grammatical qui aide à construire un complément » (Denis & Sancier-Chateau 1994 : 441). Les prépositions fonctionnent donc comme tête du syntagme, introduisant un régime. Cela acquis, nous devons encore déterminer le type de régime qu'elles peuvent recevoir. Ce dernier a une nature le plus souvent nominale, mais pas toujours, comme nous l'avons noté plus haut. Melis (2003 : 17) note à ce propos que « la préposition n'entretient pas de lien exclusif avec le groupe nominal, même si cette association est privilégiée ». Il est donc difficile d'en faire un critère définitoire 'strict'.

Quant au sémantisme, il semble difficile d'en faire un critère de définition, étant donné que, pour une même préposition, la valeur sémantique peut être très variable. En effet, d'une part les prépositions sont le plus souvent polysémiques, d'autre part leur sens dépend toujours en partie (et parfois entièrement) du contexte, en particulier dans les cas où verbe et préposition participent conjointement au sémantisme de la construction ; on analysera ainsi, par exemple, la différence entre *après* dans les deux

²³ « Functionally, prepositions function as heads in the structure of PPs ».

énoncés suivants : *le chat court après la souris* (emploi ‘spatial’) ; *le chat se repose après la course* (emploi ‘temporel’). On retiendra donc ces deux éléments pour la définition, mais davantage dans un souci descriptif : la préposition est souvent polysémique, et tire en partie son sens du contexte.

1.4.1 Définition adoptée

Nous retiendrons donc la définition suivante :

Dans un énoncé $X R Y$, le morphème R (simple ou complexe) est une préposition s’il remplit les conditions suivantes :

- c’est un morphème invariable (pas de morphème flexionnel propre)²⁴
- il régit l’élément Y , qui est de nature nominale ou équivalente (infinitive, participiale)
- son apparition est liée à l’insertion de Y (complément / régime de la préposition) dans une construction X de rang supérieur, quelle que soit la nature précise de cette dernière construction (syntagme ou phrase entière)
- il contribue, avec le contexte, à indiquer la nature de la relation entre X et Y (son apport sémantique consiste généralement à préciser les circonstances – locatives, temporelles, etc. – dans lesquelles la relation syntaxique s’établit).

Cette définition est volontairement large, car nous voulons prendre en considération tous les éléments qui entrent dans ce type de construction, sans nous arrêter à des distinctions formelles qui n’ont pas toujours grand sens en diachronie, puisque *toutes les prépositions des langues romanes sont à l’origine des morphèmes non prépositionnels*. Elles ont des origines très diverses : particules indo-européennes²⁵ pour *de*, *à*, adverbe latin pour *sous* (de *subtus*), participes latins ou romans pour *pendant*, *vers* (de *adversus*), noms romans pour *côté*, *question*, *lez* (de *latus*), adjectifs romans pour *sauf*, et même syntagmes romans pour *tranne*, *dóumaci*, *malgré* (de syntagmes signifiant « prends-en », « merci à dieu », « mauvais gré »).

²⁴ Ce critère est valable pour la plupart des langues ayant une catégorie ‘adposition’, mais pas toutes.

²⁵ Sur l’ambiguïté de ce terme, voir le chapitre 2 ; nous l’utilisons ici dans un souci de simplification.

Les grammaticalisations de ces éléments en prépositions ne se font pas de manière simultanée, à l'intérieur d'une période donnée de l'histoire d'une langue, pour fournir un 'paradigme' complet. Au contraire, il y a en permanence des grammaticalisations, qui enrichissent progressivement le bagage prépositionnel de la langue, tandis que d'autres prépositions disparaissent. Nous ne préjugeons pas ici du solde global, qui est un autre problème : contentons-nous pour l'instant de considérer la question de ce qui est prépositionnel et de ce qui ne l'est pas. Ainsi, nous incluons dans notre étude des éléments limites comme *il y a*, *cuando*, (*qualche giorno*) *fa*, même s'il n'y a aucun moyen de prédire si ces éléments finiront ou non par être grammaticalisés en prépositions au sens propre.

1.5 Différenciation : divers niveaux de grammaticalité – critères de distinction

Nous proposons ici un cadre commun pour l'étude comparée des systèmes prépositionnels des langues romanes, afin de mettre au jour leurs points communs et leurs différences principales. Notre classification consiste à distinguer différents niveaux de grammaticalisation dans l'ensemble de morphèmes dont le fonctionnement est de type prépositionnel.

1.5.1 Différents degrés de 'prépositionnalité' ?

Au moins dans les langues dont nous nous occupons ici, la définition que nous avons proposée dans la partie précédente ne s'applique pas de la même manière à tous les éléments que nous appelons 'prépositions', et qui de fait s'organisent à la manière d'une catégorie prototypique.

Ces différents degrés de prototypicité²⁶ des prépositions s'expriment de plusieurs manières. D'une part, certains morphèmes ont des emplois non seulement comme préposition mais également comme adverbe, adjectif, etc. Parmi ces morphèmes se trouvent deux cas de figure fondamentalement différents : d'un côté des morphèmes en cours de grammaticalisation (voir par exemple le catalan ancien *levat*, participe

²⁶ Voir Rosch (1978), Kleiber (1990), Geeraerts (1997). Pour les détails de cette notion, voir le chapitre 2.

qui pourrait être pris pour une préposition mais s'accorde encore : *en aquel loc tots fossen perdonats, levada roberia* « que dans ce lieu tous soient pardonnés, sauf le vol »), de l'autre des morphèmes grammaticalisés mais ayant conservé des emplois non prépositionnels (voir par exemple l'ancien français *après*, qui est déjà prépositionnel mais conserve des emplois adverbiaux).

D'autre part, certains morphèmes ont tendance à perdre leur capacité à indiquer la nature sémantique de la relation entre *X* et *Y* : ils ont développé dans certains cas un emploi exclusivement syntaxique, leur seule fonction étant la mise en relation de *X* et *Y*, ou l'attribution d'un 'cas', d'une fonction à *Y*, sans qu'on puisse nettement déterminer une valeur sémantique. C'est le cas par exemple en français moderne de *de* et *à*, qui conservent bien entendu un sens plein dans certains contextes, mais ont parfois un emploi purement syntaxique. C'est loin d'être le cas pour toutes les prépositions : dans d'autres cas, au contraire, la fonction sémantique de la préposition est très explicite, parfois même univoque. Cette différence entre prépositions qui remplissent une double fonction, syntaxique et sémantique, et prépositions qui n'en remplissent qu'une seule, à savoir la fonction syntaxique, a été mise en évidence depuis longtemps (cf., entre autres, Gougenheim 1950, 1959, Spang-Hansen 1953, Cadiot 1997a, 1997b) et elle constitue l'un des critères de distinction entre ce qu'on appelle *préposition lexicales* et *prépositions fonctionnelles*. Cette dichotomie, fondamentale pour notre étude, est discutée dans la partie ci-dessous.

Nous proposons, pour en rendre compte, une classification assez traditionnelle, qui doit permettre de faire la distinction entre diverses classes de constructions prépositionnelles en fonction de leur degré de grammaticalité :

- a) prépositions fonctionnelles ;
- b) prépositions lexicales ;
- c) locutions prépositionnelles et adverbies transitivés ;
- d) constructions libres.

Cette distinction correspond à une gradation, allant du plus grammatical (a) au moins figé (d). Il est bien entendu qu'il n'y a pas de frontière nette entre les différentes catégories dont nous postulons l'existence, mais au contraire un continuum.

Cependant, certains critères syntaxiques, phonétiques, morphologiques et sémantiques donnent à ces diverses catégories une certaine cohérence et une certaine légitimité.

1.5.2 Prépositions fonctionnelles²⁷

Elles sont aussi appelées prépositions ‘incolores’ (Spang-Hansen 1953, Gougenheim 1950, Cadiot 1997a), ‘vides’, ‘grammaticales’, ‘légères’, ‘faibles’, ‘atoniques’, ‘optimales’, ou encore ‘casuelles’ (Abeillé, Bonami, Godard & Tseng 2003, Hiller 1991, Milner 1978 ; sur la structure *de* + *N*, Melis 2002, 2003, De Boer 1926). Elles ont pris en partie, dans les langues romanes modernes, le rôle qu’avaient les cas en latin classique, et sont caractérisées par leur fréquence élevée et par un certain nombre de traits, de nature sémantique, syntaxique et phonétique, que nous reprenons ci-dessous.

1.5.2.1 Particularités sémantiques

Au sein de la classe des prépositions, les prépositions fonctionnelles sont celles dont le sens est le plus difficile à définir. Elles tirent le plus souvent leur sens en grande partie du contexte, et certains linguistes les définissent comme ‘vides’ sémantiquement. Il s’agit là du résultat d’un phénomène déjà noté par Bréal sous le nom de ‘décoloration’ (1897 : 215, voir Marchello-Nizia 2006 : 35), renommé depuis désémantisation, javellisation sémantique, *semantic bleaching*... (Hopper & Traugott 2003, Peyraube 2002). Ce phénomène d’affaiblissement du sens accompagne l’apparition d’emplois de plus en plus diversifiés, avec une fréquence accrue. Il apparaît dans tous les cas de grammaticalisation, y compris la grammaticalisation de prépositions (Di Meola 2000 : 134), pour lesquelles, Svorou (1994 : 137²⁸) parle plutôt d’amaigrissement référentiel et de schématisation (terme issu de la linguistique cognitive). On a souligné depuis qu’il s’agissait également d’une transformation

²⁷ Voir par exemple Langacker (1992 : 287) : « Prepositions are also adopted for certain ‘grammatical’ functions, in which their meaningfulness and even their prepositional status are often considered doubtful. »

²⁸ « The referential ‘slimming down’ of the gram within the construction gives it a schematic structure, which then makes it fit semantic constraints of other situations and grammatical constructions ».

plutôt que d'une perte, le sens référentiel de départ laissant la place à un sens 'grammatical', redistribué (Marchello-Nizia 2006 : 35, Hopper & Traugott 2003 : 88), et parfois plus complexe que le sens de départ, par exemple pour les prépositions (Heine, Claudi & Hünemeyer 1991 : 109-113, cité par Marchello-Nizia 2006 : 36). Nous préférons parler ici de perte référentielle.

Un indice du sémantisme très général des prépositions fonctionnelles est leur emploi possible (dans certains cas) avec des verbes de sens contradictoire, comme *refuser de* et *accepter de*. Mais il faut bien noter qu'elles conservent marginalement des emplois 'pleins'. De même, on trouve, à l'inverse de l'exemple précédent (*refuser / accepter*), des emplois impossibles d'une même préposition avec deux verbes de sens différent, comme *commencer à*,²⁹ mais **finir à* → *finir de*. D'autre part, certains exemples semblent montrer que deux prépositions peuvent être employées indifféremment, comme *Pur ço que tu as oïd fiance al rei de Syrie e nient en nostre Seigneur (QLR 3, xvi, 7, Moignet 1973 : 295)*.³⁰

1.5.2.2 Particularités morpho-syntaxiques

Les prépositions fonctionnelles ont un fonctionnement morpho-syntaxique particulier à plusieurs titres : dans la relation qu'elles entretiennent avec leur régime ; dans la fonction syntaxique remplie par l'ensemble [préposition + régime] et dans ses caractéristiques vis-à-vis de certains tests ; dans les fonctions qu'elles remplissent en tant que morphèmes quasi-dérivationnels.

Elles introduisent directement le régime, dans tous les cas : elles ont donc une structure [R [Y]] obligatoire, à la différence d'autres catégories qui peuvent se construire selon une structure [R + préposition fonctionnelle + [Y]]. La seule exception, apparente, est le cas où *Y* est lui-même un syntagme prépositionnel, comme dans *je l'ai pris de dessous le lit*. Une préposition fonctionnelle est

²⁹ En ancien français *commencer o / à*, en français moderne *commencer *(à)* ; voir Shyldkrot & Kemmer (1995).

³⁰ On pourrait dire cependant qu'il y a deux constructions distinctes sous-jacentes : celle de « faire confiance à (quelqu'un) » et celle « d'avoir confiance en (dieu) » : il y a donc bien ici une distinction sémantique entre *en* et *à*, qui ne sont pas interchangeables.

reconnaissable à certaines caractéristiques spécifiques vis-à-vis de la coordination et de l'extraction :

- elle est toujours en position initiale de groupe (elle n'est *jamais* postposée, à la différence de certaines prépositions lexicales) ;
- son régime est obligatoire : **je vais à ø*, **je reviens tout juste de ø* ;
- elle n'est ni accentuable, ni contrastable : ?*je suis à la maison, pas devant* (en tout cas moins naturel que *je suis dans la maison, pas devant*).
- elle forme avec *Y* un syntagme hors duquel rien ne peut être extrait (sauf un SV infinitif) avec *à / de* : **la personne dont il a parlé (au frère –)* ; *la personne (au frère de laquelle) il a parlé*.

Ce sont celles qui ont les fonctions les plus étendues, et en particulier des emplois purement syntaxiques, comme l'introduction de certains compléments d'objet 'direct',³¹ du complément d'objet indirect, du complément du nom. Elles peuvent même introduire le *sujet*, avec les SV infinitifs, comme le montre l'exemple *de mentir est honteux*.³² Par contraste, les prépositions lexicales n'introduisent que des circonstants.

Enfin, elles entrent dans la formation de locutions prépositionnelles, comme on le verra plus bas : *à côté de*, *en vue de*. Elles servent en particulier à 'rendre prépositionnels' les adverbess transitivés : *debajo de*. On notera les séquences de deux prépositions fonctionnelles, plus fréquentes dans les langues romanes anciennes que dans les langues romanes modernes, ce qui est un indice du fait que leur grammaticalisation s'est accrue avec le temps. Elles présentent souvent des emplois comme préverbes, et préfixes, surtout dans les langues romanes anciennes ; ces emplois se sont parfois lexicalisés : *apporter*, *devenir*. C'est aussi le cas de certaines prépositions lexicales : *tressaillir* sur *tres* + *saillir*, *tressauter* sur *tres* + *sauter*, *despendre* sur *de* + *ex* + *prendre* en ancien français.

³¹ Voir, au chapitre trois, les sections concernant le portugais, l'espagnol, le catalan, le français, l'italien. On retrouve ce phénomène ailleurs, par exemple en arménien classique où la préposition *z-* sert comme marque du complément d'objet direct déterminé (Lamberterie, 1989 : 281).

³² Voir à ce propos Huot (1981). On peut également considérer que *de* fonctionne alors comme conjonction ; on remarquera qu'il est impossible de substituer à l'infinitif un substantif : **du mensonge est honteux*, **de quoi est honteux*.

1.5.2.3 Particularités phonétiques

Les prépositions fonctionnelles sont en général monosyllabiques, limitées à quelques phonèmes ; la réduction (moderne et régionale) de l'espagnol *para* à *pa* en est une bonne illustration. Elles présentent le plus souvent un phénomène de fusion avec le déterminant : article défini (*du, des*), parfois également indéfini ; on trouve également des phénomènes d'élision avec d'autres éléments : *il est facile d'avoir peur la nuit, le jour d'après*. Une conséquence en est qu'il ne peut y avoir d'incise entre la préposition et le complément : **il a parlé à, me semble-t-il, tout le monde*.

1.5.2.4 Caractéristiques principales

Nous résumons ci-dessous ces données sous forme de tableau, pour plus de clarté, en notant les principales caractéristiques généralement associées d'une part aux prépositions lexicales (d'un point de vue sémantique, phonétique et syntaxique), d'autre part aux prépositions fonctionnelles :

Type de prépositions	Fonctionnelles	Lexicales
Sémantique	Sens réduit : <i>Le chien du voisin, la route de Paris</i> (fr.)	Sens plein : <i>Il est devant la porte</i> (fr.), <i>chegou àquele lugar mediante cunhas</i> (port.)
Phonétique	Réduction : <i>a, di, da, in, à, en, de</i> fusion : <i>au, allo, al ; du, dello, del ; din...</i>	Pas de réduction : <i>pendant, durante, concernant</i>
Syntaxe	Emplois grammaticaux, obligatoires : <i>J'ai donné une lettre au facteur</i> (fr)	Emplois libres : <i>A alergat de-a lungul străzii / printre străzi</i> (roum.) <i>Il a parlé pendant le film / durant le film / tout au long du film</i> (fr.)

Tableau 2 : Principales caractéristiques des prépositions fonctionnelles et lexicales.

Il faut noter que l'emploi non libre de certaines prépositions comme introducteurs du complément d'un verbe ou d'un adjectif permet d'établir une sous-catégorie de prépositions lexicales dont le fonctionnement est proche des prépositions fonctionnelles : c'est le cas de prépositions comme *avec* en français, *su* en italien.

1.5.3 Prépositions lexicales

Elles sont également appelées ‘impropres’, ‘lourdes’, ‘fortes’ ou ‘toniques’ (en opposition aux termes employés pour les prépositions fonctionnelles ; voir plus haut). Ce sont des prépositions simples, mais employées toujours ou presque avec un sens plein, comme *vers*, *dans*, *sur*. Certaines sont à la limite de la catégorie, avec des emplois non prépositionnels ; par exemple, déjà en ancien français, *puis* pouvait être adverbe ou préposition : adverbe dans *li rois monte toz primerains, puis monta messire Gauvains et tuit li autre qui ainz-ainz* (« Le roi monte en premier, puis messire Gauvain... » *Le chevalier à la charrette*, v. 248) et préposition dans *Ne, puis l'ore qu'il s'aparçut ne se torna ne ne se mut de vers li ses ialz ne sa chiere, einz se desfandoit par derriere* (« Et, à partir du moment où il s'en redit compte, il ne se retourna pas... » *ibid.*, v. 3675). De même, en français moderne, *sauf* peut être adjectif ou préposition, *question* nom ou préposition : *Il est sain et **sauf** vs personne n'est venu **sauf Jules** ; c'est bien là la **question** vs il s'y connaît **question** voitures.*

Etant donné que le régime *Y* peut être un syntagme prépositionnel, on trouve parfois la possibilité d'accumuler des prépositions sur l'axe syntagmatique : c'est le cas surtout dans les langues romanes anciennes, particulièrement en espagnol et en italien ; on trouve en français moderne des emplois du type *la balle a roulé jusque dessous le lit, il a regardé par en dessous le rideau*. Les traits distinctifs des prépositions lexicales sont exposés ci-dessous.

1.5.3.1 Critère sémantique

Nous avons défini ci-dessus les prépositions fonctionnelles comme des prépositions vides de sens, ou du moins comme des prépositions dont le sens est réduit à des traits sémantiques très généraux dans la majorité de leurs emplois, et qui semblent parfois changer complètement de sens d'un énoncé à l'autre (*accepter de, refuser de*). Par contraste, on peut dire que les prépositions lexicales ont des traits sémantiques plus constants dans l'ensemble de leurs emplois, et que leur sens dépend moins du contexte. Cela ne signifie pas pour autant que la définition de leur sémantisme soit aisée – pour ne citer qu'un exemple, on peut se reporter à l'abondante littérature

dédiée au sémantisme de la préposition anglaise *over* (pour n'en citer que quelques-uns : Brugman 1981, 1988, 1989, Deane 1993, 2005, Dewell 1994, Kreitzer 1997, Lakoff & Johnson 1980, Lakoff 1987, Tyler & Evans 2001, 2003, 2004, Vandeloise 1990...). La sémantique prépositionnelle est, en tout état de cause, un sujet délicat, qu'il s'agisse de synchronie ou de diachronie.

1.5.3.2 Critère syntaxique

Les prépositions lexicales ont un fonctionnement purement prépositionnel, et régissent directement un SN ou équivalent ; le régime peut être un syntagme nominal ou pronominal, un syntagme prépositionnel, un infinitif, ou un participe. Elles ne peuvent avoir de régime zéro, sauf lorsque le contexte permet de le reconstruire : *la balle a roulé ?*jusque sous ø*. En effet, contrairement à ce qui se passe pour les prépositions fonctionnelles, le régime, bien que normalement obligatoire, peut être omis lorsqu'il est récupérable en contexte (voir Melis 2002) :

*Il pénètre dans (comparé à Il pénètre dedans).

mais

Il vote pour,

ou encore

Et la constitution ? – j'ai voté pour.

Les contextes d'omission sont très spécifiques, comme le montre l'énoncé suivant, très proche de l'exemple ci-dessus, mais où l'omission est impossible :

*Et toi ? – il l'a fait pour.

En ancien français, cette catégorie comprend un certain nombre de prépositions polyvalentes qui peuvent fonctionner comme adverbes, préfixes et particules, comme *fors* ou *tres*. Employées comme particules, les prépositions de ce type peuvent se cumuler : *Il resaut sus contremont* « il fait un bond en l'air » (*Gormont*, 279 ; cf. Buridant 2000 : 542).

Dans les langues romanes anciennes et modernes, cette catégorie comprend également une sous-classe d'éléments qui sont parfois renforcés par une préposition fonctionnelle, ce renforcement étant toujours optionnel ; dans le cas inverse, le

morphème change de catégorie. On distinguera ainsi les locutions prépositionnelles à côté de (fr. mod.) et *em baixo de* (port. mod.) de l'italien *davanti (a)* ou du catalan *darrere (de)* : lorsqu'elles ne sont pas suivies de la préposition *de*, les constructions à côté et *em baixo* sont uniquement des locutions adverbiales, et ne peuvent pas régir un syntagme ; en revanche, l'italien *davanti* et le catalan *darrere* peuvent introduire un syntagme directement, et la présence de la préposition fonctionnelle n'est pas obligatoire.

Cette sous-classe se rencontre surtout en catalan et en italien. Par ailleurs, ce type de variation prend souvent un caractère sociolinguistique, une des variantes étant soit populaire, soit littéraire, soit régionale. On trouve par exemple en français régional ^(*)*en face la gare* (Sud-Est et Centre), ^(*)*au-dessus le lit*, à côté des formes standard *en face de la gare*, *au-dessus du lit*.

Enfin, l'emploi d'une préposition lexicale autorise la présence de modificateurs :

Il pénètre presque / juste / précisément / loin dans la maison.

1.5.4 Locutions prépositionnelles : une échelle de grammaticalité

La limite entre préposition lexicale et locution prépositionnelle n'est pas évidente à établir : on pourra ainsi se demander, en diachronie à partir de quand *ab ante* > *avant* est devenu une préposition simple, en synchronie si, en français moderne, *à travers* est parvenu au stade monomorphémique, même s'il est écrit en deux mots ; ainsi, il est impossible d'insérer quoi que ce soit entre *à* et *travers* : **il est passé à plein travers le mur*.

Les locutions prépositionnelles sont des constructions incluant le plus souvent une préposition fonctionnelle, qui se trouve devant, derrière ou devant *et* derrière (*à travers*, *vis-à-vis de*, *en-dessous de*) un morphème dont la nature peut varier : substantif, forme verbale, adverbe. Les schémas les plus fréquents de formation sont les suivants :

(préposition fonctionnelle)	(article)	nom	(préposition fonctionnelle)	Exemples :	<i>en amont de</i>
		adverbe			<i>en-dessous de</i>
		participe			<i>compte tenu de,</i> <i>étant donné</i>
		infinitif			<i>à partir de</i>

Tableau 3 : Formation des locutions prépositionnelles.

La limite entre locutions prépositionnelles et constructions libres est, elle aussi, difficile à établir. C'est avant tout une question de degré de figement, et le figement est repérable à certains tests syntaxiques, qui ne donnent pas toujours des résultats homogènes. Nous présentons ci-dessous deux de ces tests.

Tout d'abord, nous considérons qu'une construction prépositionnelle est une locution s'il est impossible de dissocier la préposition fonctionnelle initiale du reste de la construction. Ainsi, **ils sont arrivés en face et dessous de moi* est incorrect, et *ils sont arrivés en face et en dessous de nous* est plus acceptable (même si cela reste peu naturel). La préposition fonctionnelle qui clôt la construction est toujours à considérer à part, et n'est pas exprimée si le régime est nul : la double possibilité *le stylo est sous la table / le stylo est en-dessous de la table* se réduit à une seule lorsque l'on omet le régime : *le stylo est en-dessous* mais **le stylo est en-dessous de* et **le stylo est sous*.

Une autre marque de figement est l'impossibilité de modifier l'élément central de la construction sans en altérer la structure : **il est en plein dessous de la table* est incorrect mais *il a annoncé cela au beau milieu du repas* est possible, signe que *en-dessous de* est plus figé que *au milieu de*. Un critère lié est l'absence ou la présence de l'article : la présence de l'article ne constitue pas nécessairement une marque de non-figement, notamment lorsque la base est un NLI (Borillo 1998), mais l'absence d'article indique généralement un figement élevé (Fagard & De Mulder 2007). On voit également, si l'on compare les énoncés *il est au bout de la table* et *il est au grand bout de la table*, que dans le deuxième exemple *bout* est réanalysé comme substantif plein, tandis que dans le premier il est désémantisé. Cela doit-il nous amener à considérer que *au bout de* et *au milieu de* ne sont pas des locutions, tandis que *en-*

dessous de l'est ? Il s'agit en fait non de catégories discrètes mais d'une échelle de grammaticalité, et il faut bien considérer *au bout de* et *au milieu de* comme locutions, moins grammaticalisées cependant que *en-dessous de*. Cette différence est confirmée par la possibilité d'omettre la préposition *de* uniquement pour la locution *en dessous de*, dans le langage parlé, avec des énoncés du type *en dessous la table* mais **au milieu la table*, **au bout la table* (une simple recherche internet montre bien que seuls les énoncés du premier type sont, sinon corrects, du moins attestés).³³

Par ailleurs, il ne semble pas possible de considérer la présence d'un article comme marque de moindre figement ; à l'inverse, l'absence d'article est souvent le signe d'un figement plus important – on considérera donc les constructions sans article comme des locutions prépositionnelles.

Enfin, on trouve au sein des locutions proprement dites une sous-classe dont le noyau est un adverbe transitivé ; ces constructions sont très fréquentes dans certaines langues romanes. Cette catégorie tend à remplacer, dans les langues romanes modernes, les prépositions simples, comme on le voit dans le remplacement de *bajo la mesa* « sous la table » par *debajo de la mesa* « au-dessous de la table » en espagnol moderne.

1.5.5 Constructions libres

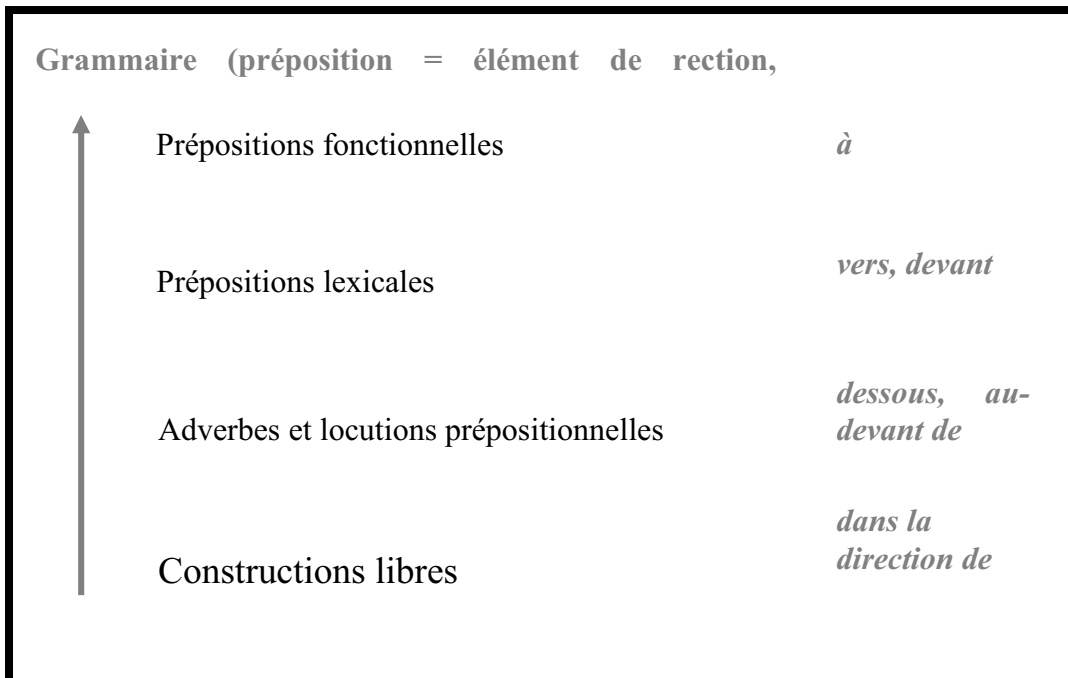
Cette dernière catégorie correspond en réalité à l'ensemble des constructions que la langue peut former librement avec un noyau non prépositionnel entouré de prépositions. Nous en notons l'existence ici car les locutions prépositionnelles proviennent de cette catégorie par lexicalisation, c'est-à-dire figement avec passage du statut de syntagme à celui de locution. Dans un syntagme de type *préposition + article + substantif + préposition* précédant un groupe nominal, comme *le tapis est coincé sous le pied de la table*, on peut insérer un modifieur de *X* (*le tapis est coincé sous les quatre pieds de la table*) ou coordonner les éléments (*le tapis est coincé sous*

³³ Un exemple parmi d'autres : « j'ai jamais fait cela, se faire du pied *en dessous* la table. » (<http://www.les-voyages-de-jackline.com/article-25888415-6.html>, consulté le 30 juillet 2010). La plupart des occurrences ne sont pas prépositionnelles, mais on trouve tout de même un certain nombre d'occurrences prépositionnelles sans *de*.

le pied de la table et celui de la chaise), ce qui n'est plus possible dès lors qu'il y a eu figement – et que le syntagme est devenu locution (*le tapis est au pied de la table* mais **le tapis est aux quatre pieds de la table*).

1.5.6 Schéma

On peut schématiser ces distinctions comme suit, en synchronie, avec un continuum des prépositions fonctionnelles aux constructions libres :



Lexique (préposition = élément porteur de

Figure 1 : Degré de grammaticalité des divers éléments des systèmes prépositionnel et casuel.

1.6 Conclusion

La définition des prépositions que nous avons proposée est une définition très large, notamment parce que notre souci est ici d'établir une base de travail pour la réflexion sur les prépositions des langues romanes, et donc de rendre compte du fonctionnement de l'ensemble de ces unités ; également parce que notre intérêt porte en grande partie sur le phénomène de *grammaticalisation* : les cas limites nous semblent en conséquence particulièrement intéressants.

En ce qui concerne les distinctions internes au sein de la classe des prépositions, nous comptons les mettre à profit pour réduire notre champ de recherche, nous limitant

dans un premier temps – plus précisément dans le cadre du présent travail – à étudier du point de vue sémantique un certain nombre de prépositions lexicales ayant entre autres une valeur spatiale, en laissant de côté pour l’instant les prépositions fonctionnelles et les locutions (dont l’évolution sémantique ne suit pas nécessairement celle des prépositions, cf. Fagard 2009a). On gardera à l’esprit, bien évidemment, le caractère graduel de la distinction entre les types lexical et grammatical.

Nous passons maintenant, dans la deuxième section de ce chapitre, à l’application de ces définitions aux langues romanes, anciennes et modernes.

2 Les prépositions des langues romanes

2.1 *Introduction*

Dans cette seconde section du chapitre, nous présentons un état des lieux aussi exhaustif que possible des prépositions des langues romanes, qui nous servira pour la suite de notre travail. Comme nous le voyons dans la première partie, où nous expliquons comment nous avons procédé pour les effectuer, ces relevés proviennent de la consultation de nombreux ouvrages de différentes natures : dictionnaires, grammaires, manuels, articles. Il existe en effet peu de listes de cette sorte, qui rendent compte des deux états de langue, médiéval et moderne, dans plusieurs langues romanes. Dans la deuxième partie de cette section, nous donnons ces listes, pour les langues anciennes et modernes ; une explication des regroupements effectués dans ces listes est fournie dans la partie suivante, où nous exposons les principales caractéristiques du système prépositionnel de chaque langue retenue (aux époques ancienne et moderne). Les paradigmes sont effectivement assez proches entre eux, mais présentent une variation interlinguistique non négligeable.

2.2 *Méthode*

Notre principale préoccupation, pour la présente section, était d'établir des listes des prépositions de chaque langue romane, ancienne et moderne, afin d'avoir une base fiable à partir de laquelle définir les prépositions les plus intéressantes pour notre propos.

2.2.1 Premières difficultés

L'identification des prépositions de chaque langue romane ne va pas de soi. En effet, il n'y a pas, à notre connaissance, de liste de ce genre disponible dans la littérature récente, qui rende compte à la fois de toutes les langues romanes, des états anciens et modernes, et des phénomènes de grammaticalisation – car il nous a semblé important

dans nos listes d'indiquer tous les morphèmes qui sont à la limite de l'emploi prépositionnel, dans l'idée qu'ils peuvent devenir prépositionnels, pour les raisons exposées précédemment. Bourciez (1910) fait le point sur ces questions de manière précise, mais sa perspective est assez éloignée de la nôtre ; de même pour Meyer-Lübke (1935), Diez (1874-1876). Pour une description plus détaillée de ces questions, voir Fagard & Mardale (2007).

Il n'est pas particulièrement étonnant qu'il n'existe pas de telles listes : les prépositions sont souvent traitées par les dictionnaires comme des éléments de la grammaire, et donc sans attention excessive. Les grammaires les considèrent comme des éléments du lexique, et ne leur accordent en conséquence, en général, que peu de place en comparaison avec d'autres domaines plus clairement 'grammaticaux' comme la morphologie verbale. Elles n'en fournissent, généralement, aucune liste à prétention exhaustive ; étant donné qu'il s'agit comme nous l'avons vu d'une classe de mots dont une partie des éléments sont en cours de grammaticalisation, peut-être est-ce là une tâche impossible.

D'autres problèmes se posaient à nous. Pour la langue ancienne, les ouvrages de référence sont peu nombreux, exception faite de l'ancien français, qui a été abondamment étudié, et du FEW, qui donne beaucoup d'éléments de comparaison. Et, même pour le français, le décalage entre langue ancienne et moderne est très net : il y a toujours moins de références pour la langue ancienne. Nous avons donc été contraint, dans la plupart des cas, à utiliser les dictionnaires étymologiques des langues romanes modernes, et de compléter à l'aide des corpus les données ainsi recueillies.

Une autre difficulté liée à la langue ancienne est de savoir de *quelle langue* on parle, qu'il s'agisse de l'axe temporel ou de l'axe spatial, sans oublier les niveaux de langue, sur lesquels nous reviendrons au chapitre 6. Ceci est d'autant plus problématique que les langues 'anciennes' n'ont pas toutes le même statut : il semble que la distance entre langue médiévale et langue moderne est plus grande en français. Nous avons cependant décidé de nous concentrer, pour le présent chapitre, sur les données disponibles pour l'ancien français (11^{ème}-13^{ème} siècle), l'italien, l'espagnol,

le portugais, le catalan, l'occitan des 12-13^{ème} siècles, le roumain du 16^{ème} siècle, soit les périodes les plus anciennes pour lesquelles nous ayons des données écrites suffisamment importantes.

Enfin, une difficulté évidente sur laquelle nous reviendrons, et qui touche en particulier les langues non officielles, est celle de la forme de référence à choisir. Cela nous a posé problème en particulier pour l'occitan : faut-il donner la préférence à une variété, ou vaut-il mieux tenter une 'synthèse' des différentes variétés ?

Une dernière difficulté, pour la langue moderne, est celle du standard à choisir : d'une part, il nous semblait indispensable de contrôler les données des ouvrages de référence auprès des locuteurs, mais d'autre part les différences sont parfois telles entre la norme et la langue courante qu'il est difficile de savoir que choisir comme repère.

2.2.2 Outils de travail

En fin de compte, pour pallier ces difficultés, nous avons été amené à recouper autant que possible différentes sources : pour les langues anciennes, dictionnaires, grammaires, dictionnaires étymologiques des langues modernes, sans compter quelques données supplémentaires issues de nos études sur corpus et de certains articles ou présentations d'autres chercheurs. Pour les langues modernes, dictionnaires, grammaires, corpus, et locuteurs, sans compter là aussi les articles ou présentations. Les listes de prépositions présentées dans ce chapitre sont donc issues de la compilation de ces sources très diverses, que nous présentons ici rapidement, les références complètes figurant en bibliographie.

D'abord les grands dictionnaires de référence, qu'ils soient 'unilingues' (pour le français : Godefroy 1902, TL) ou a vocation plus ou moins comparatiste (FEW, LR). Ensuite les dictionnaires plus modestes, pour chaque langue.

2.2.2.1 *Langues romanes modernes*

Pour la langue moderne, quelle que soit la langue romane considérée, on trouve une abondance de grammaires et de dictionnaires, mais ils ne sont pas toujours d'un

intérêt équivalent ; ainsi, notamment, des dictionnaires ou lexiques d'occitan, qui sont parfois de petit format et très limités dans leurs définitions. Nous avons utilisé dans un premier temps les grammaires, qui souvent fournissent des listes de prépositions, plus ou moins fournies selon les critères retenus par l'auteur – ainsi, les prépositions vieilles, littéraires, savantes ou au contraire nouvellement grammaticalisées sont souvent laissées de côté, et il y a parfois des confusions entre prépositions et adverbes, entre prépositions et locutions prépositionnelles. Les dictionnaires de langue moderne nous ont ensuite servi à vérifier les données fournies par les grammaires, à trouver des exemples et à rassembler des données sur les emplois de chaque préposition (les grammaires étant souvent très discrètes sur ce point). Dans certains cas où les grammaires ne donnaient aucune préposition 'héritière' d'une préposition latine donnée, nous nous sommes servi des dictionnaires pour vérifier que cette préposition n'avait pas de suite dans la langue considérée (ainsi de *versus* et de ses composées en espagnol et en portugais, par exemple).

Nous avons donc pu, en général, comparer pour chaque langue (moderne et ancienne) plusieurs grammaires, ce qui permet de compenser les 'défauts' notés ci-dessus. Voici les grammaires que nous avons consultées (nous ne citons que les principales) : pour le catalan, Cremades (2002), Badia i Margarit (1994, 1962), Fabra (1918), Sanchis Guarner (1993), et Wheeler et al. (1999). Pour l'espagnol, Bedel (1997), la *Gramática descriptiva de la lengua española* (Bosque & Demonte, 1999), Llorach (1996), Franch & Blecua (1994), Demonte (1994) et López García (1994). Pour le français, Grevisse (1936), Riegel, Pellat & Rioul (1994), Togoby (1982), Damourette & Pichon (1968-1983), Sandfeld (1965). Pour l'italien, Bocchiola & Gerolin, Renzi (1989), Dardano & Trifone (1997), Salvi & Vanelli (2004). Pour l'occitan, Bayle (1989), Savinian (1974), Fourvières (1986), Alibert (1976), Toscano (1998) (ainsi qu'une quantité de grammaires 'dialectales' qui donnent souvent peu d'informations). Pour le portugais, Cunha & Cintra (1992), Cuesta (1987), et Vázquez Cuesta & Mendes da Luz (1987). Pour le roumain, Popescu (1995).

Les dictionnaires que nous avons consultés sont les suivants : pour le catalan, Coromines (1991-1995), Alcover & Moll (1927-1962), ainsi que le *Gran diccionari de la llengua catalana*, le *Diccionari ideològic de la llengua catalana* (DILC), le *Diccionari general de la llengua catalana*, et le *Diccionari manual de la llengua catalana*. Pour l'espagnol, le *Diccionario de uso del español*, le *Diccionario del español actual*, le *Gran diccionario de uso del español actual*, le *Diccionario de la lengua española*. Pour le français, le TLF et le dictionnaire *Le Robert* (CD-ROM, 2001). Pour l'italien, le *Grande Dizionario della Lingua Italiana* (GDLI, Battaglia 1961-2002), le Tommaseo & Bellini (1861-1879), le Zingarelli (1993) et le *Grande dizionario italiano dell'uso*. Pour l'occitan, Mistral (1879-1886), ainsi que le *Dictionnaire occitan-français*, le *Diccionari occitan-francès*, le *Dictionnaire provençal-français*, et le *Dictionnaire de la langue d'oc*. Pour le portugais, le *Grande Dicionário da lingua portuguesa* et le *Grande dicionário português-francês*. Pour le roumain, le DLR, le ELR (2001), Candrea & Densusianu (1914), ainsi que Ciorănescu (2001).

2.2.2.2 *Langues romanes anciennes*

Les grammaires traitant de la langue médiévale fournissent le plus souvent une explication relativement détaillée du fonctionnement des prépositions, en particulier pour les prépositions les plus grammaticalisées ; en revanche, elles ne fournissent en général pas de liste, ou du moins pas de liste exhaustive, des prépositions lexicales. De plus, elles traitent rarement les locutions prépositionnelles, qui sont probablement considérées par les grammairiens comme faisant partie du lexique. Nous n'avons donc utilisé les grammaires historiques que pour avoir une première approximation (qu'elles traitent uniquement de la langue ancienne ou qu'elles retracent l'évolution jusqu'à la langue moderne) : panromanes comme la *Grammatik der romanischen Sprachen* (Meyer-Lübke 1935), le LRL et Diez (1874-1876), ou bien plus spécifiques. Ainsi nous avons consulté, pour le catalan, Moll (1952, 1991), Par (1923), Griera (1931). Pour l'espagnol, Urrutia Cárdenas & Álvarez Álvarez (1988), et Menéndez Pidal (1992). Pour le français, Buridant (2000), Moignet (1973), Joly

(1998), Marchello-Nizia (1979 / 1997), Zink (1989), Brunot & Bruneau (1969), Damourette & Pichon (1968-1983). Pour l'italien, Rohlf's (1969), D'Achille (2001), Tekavčić (1980), Castellani (2000), Serianni (1995). Pour l'occitan, Ronjat (1931-1941), Anglade (1921), Koschwitz (1973), Ramón Fernández González (1985), et Alibert (1976). Pour le portugais, Mattos e Silva (1989), Ali (1921), Ferreiro (1996 ; sur le galicien). Enfin, pour le roumain, Rosetti (1973), Sala (1999), Densusianu (1961).

Nous avons ensuite utilisé, pour vérifier et compléter les données ainsi obtenues, les dictionnaires historiques (de même que pour les grammaires, qu'ils traitent uniquement de la langue ancienne ou qu'il s'agisse de dictionnaires étymologiques suffisamment fournis), en recherchant de plus systématiquement les prépositions des langues modernes, afin de mettre au jour les parallèles entre langue ancienne et langue moderne. Nous avons bien sûr mis à profit les grands lexiques et dictionnaires comparatistes comme le FEW (Wartburg 1937-1970) et le *Lexique roman* (Raynouard 1838-1844), ainsi que le *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico* (Corominas & Pascual 1980-1991) pour les langues ibéro-romanes (catalan compris). Outre cela, nous avons consulté pour le catalan Coromines (1991-1995) et Alcover & Moll (1927-1962). Pour l'espagnol, Cejador y Frauca (1929), DME, DEM, Bénaben (2000) et Casares & Ramirez (1960). Pour le français, outre le FEW, Godefroy (1902), Godefroy (1976), Greimas (1968), TL, Greimas & Keane (1992) ; les dictionnaires étymologiques Huguet (1967), Bloch & Wartburg (1932), Rey (1992) et Baldinger (1974). Pour l'italien, le LEI (Pfister 1979- ; encore largement incomplet), le GAVI (Colussi 1983-), Caccia & Ferrari (1921), ainsi que l'*Enciclopedia dantesca* et le *Vocabolario de gli academici della Crusca* ; les dictionnaires étymologiques Cortelazzo & Zolli (1992), Wagner (1978 ; sur le sarde), TLIO, Battisti & Alessio (1975). Pour l'occitan, outre le *Lexique Roman*, le DOM, Levy (1909), et le SW (Levy 1894-1924). Pour le portugais, Machado (1990), Cunha (1986-1994), Xavier, Vicente & Crispim (2002). Pour le roumain, Hasdeu (1886) et Ciorănescu (2001).

2.2.2.3 Sources complémentaires

Pour compléter ces données, nous avons eu recours à trois sources tout à fait différentes. D'une part à la lecture de diverses études traitant directement de problèmes liés aux systèmes prépositionnels, entre autres, De Boer (1926), Riiho (1979), Camprubi (1995), Morera (1999), Corriente (1983), et Hescott (1961). D'autre part, bien conscient du fait que la plupart du temps grammaires et dictionnaires traitent avant tout de la langue écrite, et que ce qui nous intéresse est la langue – écrite ou parlée – nous avons cherché, dans la mesure du possible, à vérifier les données obtenues en les confrontant au jugement des locuteurs, avec des résultats parfois surprenants. Nous remercions ici tous les locuteurs – amis, connaissances ou rencontres fortuites – qui ont bien voulu s'y prêter. Enfin, nous avons eu recours aux corpus écrits et oraux présentés au chapitre 2 afin de vérifier certaines données.

2.3 Paradigmes prépositionnels romans

Afin de donner d'emblée au lecteur une vision globale des prépositions romanes, nous présentons ci-dessous l'ensemble des prépositions que nous avons trouvées, pour chaque langue romane, à époque ancienne et moderne. Les tableaux qui en résultent constituent plutôt une 'base de départ' qu'un aboutissement : l'absence de relevés systématiques dans la littérature nous a amené à tenter l'entreprise de dresser la liste des prépositions pour toutes les langues romanes, afin d'avoir une base solide pour la suite des recherches, c'est-à-dire l'étude sémantique en elle-même, mais nous nous sommes heurté à de nombreuses difficultés ; notamment, le fait qu'il est difficile de trouver de telles listes pour les langues anciennes, y compris des listes spécifiques à chaque langue ; de plus, même lorsqu'une grammaire propose une telle liste, les critères de sélection (de ce qui est une préposition ou non) sont souvent flous.

Nous tenons néanmoins à inclure ici les listes que nous avons dressées, considérant qu'il s'agit là d'une étape dans l'établissement d'une comparaison raisonnée des systèmes prépositionnels des différentes langues romanes. Ces listes, telles que nous les présentons ci-dessous, sont très partielles : elles ne contiennent que ce qui représente à nos yeux le noyau du système prépositionnel, à savoir les prépositions

fonctionnelles et lexicales. Nous avons en effet décidé, dans un premier temps, de laisser de côté les adverbes transitivés et les locutions prépositionnelles, de peur de surcharger les listes et de les rendre incompréhensibles.

2.3.1 Langues romanes anciennes

Pour les listes concernant les langues romanes ‘anciennes’, comme pour les sections ‘anciennes’ de la suite du chapitre, plusieurs remarques s’imposent : l’ancien français dont nous cherchons ici à analyser le système prépositionnel est la langue des 9^{ème}-13^{ème} siècles, l’ancien roumain la langue du 16^{ème} siècle, les autres langues romanes anciennes se situant entre le 11^{ème} siècle et le 14^{ème} siècle. L’ancien catalan et l’ancien occitan ne font qu’un en réalité ; cependant, des divergences s’installant assez rapidement, nous avons tout de même jugé utile de faire une section à part pour l’ancien catalan.

2.3.1.1 Prépositions fonctionnelles

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
a, de, en	a, de, en	a, de, en	a, da, di, in	a, de, en	a, de, em	a, de, la

2.3.1.2 Prépositions semi-fonctionnelles

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
ab / amb, per, per a,	con, pora, para, por, par	par, pour	per, con (tra, fra, su)	ab / amb, per	pera, per, por, com / cõ	în, cu, pe

2.3.1.3 Prépositions lexicales³⁴ issues de prépositions latines

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
contra, enfre, ^{PREF+} tras, oltra, entre, ^{+SUFF} sobre, ^{+SUFF} sen, ^{+SUFF} segon,	cerca, ^{PREF+} contra, entre, ^{PREF+} ante, sin, so, ^{PREF+} sobre, ^{PREF+} tras,	^{PREF+} avant, ^{PREF+} devant, ^{PREF+} riere, ^{PREF+} contre, des, ^{+SUFF} desde, ^{PREF+} joste,	enter, fra, infra, prope, secondo, san, tra, intra, oltre, ^{PREF+} verso, contra,	estra, ^{PREF+} contra, estra, entre, ^{PREF+} prop, sobre, tras, oltra, ^{PREF+} josta,	ante, ^{PREF+} antre, contra, segundo, ^{PREF+} sõ, sobre, ^{PREF+} trás,	spre, cătră, ^{PREF+} în, cu, den, adins, ainte

³⁴ Pour les prépositions lexicales, étant donné qu’il y a souvent plusieurs formes prépositionnelles sur une même base, nous avons adopté le système de notation suivant : tout lexème ayant des emplois prépositionnels est noté, sauf s’il est composé par préfixation ou suffixation sur une base elle-même prépositionnelle ; dans ce cas, nous indiquons son existence par les notations ^{PREF+}soz (pour *soz* et *desoz*) ou ^{+SUFF}segon (pour *segon* et *segons*). Nous ne faisons pas la distinction ici entre les formes *de soz* et *desoz*.

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
^{PREF+} rere, ^{PREF+} arrera	^{PREF+} segunt, ^{PREF+} pues, redor, yestra, probe, empos, devers, desde, alderredor	estre, o, outré, ^{PREF+} por, ^{PREF+} pruef, entre, ^{PREF+} sor, tres, ⁺ SUFF sen, ^{PREF+} vers	^{PREF+} contro, retro, sopra, sovra, ap(p)o, dopo, ^{PREF+} pruovo, dietro, avante, davanti, giusta	^{PREF+} enfra, aprop, trosque, dosca / josca ⁺ SUFF, com, senes, ^{PREF+} segon ⁺ SUFF, abans, davan	arredro, empós, após, depós, dês	

2.3.1.4 Prépositions lexicales issues d'adverbes latins

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
avant / abans, davant, prop, extra, ^{PREF+} vers, ^{PREF+} sots, dejus, ^{PREF+} sota, ^{PREF+} ins, ^{PREF+} intre, ^{PREF+} entro, tro, ^{PREF+} prés, defora, ^{PREF+} pres	apros, sus, allende	ainz, avoec, jus, ^{PREF+} enz, ^{PREF+} puis, senuec, ^{PREF+} soz, ^{PREF+} sus, ^{PREF+} hors, ^{PREF+} fors	^{PREF+} presso, ^{PREF+} entro, fuori, sotto, innanzi, su(so)	sotz, sota, sus, ^{PREF+} vas / ves / vers, ^{PREF+} pres, ^{PREF+} lonc, ^{PREF+} foras, ^{PREF+} fors	foras, après, depois, dispois	^{PREF+} întru, desupra, dela, fără

2.3.1.5 Prépositions lexicales issues de grammaticalisations tardives ou d'emprunts

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
defors, ^{PREF+} avall ^{PREF+} damunt, vora, part, salvat, salvant, tocant, durant, entorn, fins, luny	bajo, cabe, carra, faza, ata	chiés, amont, contremont, entor, aval, contreval, ^{PREF+} coste, ^{PREF+} viron, ensom, ^{PREF+} lez, ^{PREF+} prés, res, ^{PREF+} droit, lonc, selonc, enmi, parmi, ensemble, atot, oiant, voiant	dappiè, senza, malgrado, ^{PREF+} allato, ^{PREF+} intorno, infino, insino, lungo, indosso, via, lunghezzo, sottesso, sovresso	^{PREF+} latz, costa, part, en mieg, per mieg, ^{PREF+} mest, ^{PREF+} viró, ^{PREF+} torn, endreit, estiers, ^{PREF+} seguentre, trait, septat, eis(s)etz	ata, tirado (15 ^{ème} - 16 ^{ème} : consoante, mediante, conforme)	na, pregiur

2.3.2 Evolution de l'ancien au moderne

Les paradigmes prépositionnels des langues romanes modernes ne sont pas fondamentalement différents des paradigmes anciens. On peut noter cependant

quelques différences : disparition totale des cas en français, catalan, romanche, occitan aux alentours des 13^{ème}-15^{ème} siècles ; disparition partielle des cas en roumain, surtout dans la langue courante, où ils sont bien moins fréquents que dans la langue écrite par exemple. Dans toutes les langues romanes, il y a eu un figement plus grand encore des prépositions fonctionnelles, qui se sont en général enrichies de nombreux emplois à sémantisme très restreint, et d'autre part d'emplois grammaticaux (syntaxiques). Elles ont également – et cela va de pair avec ces évolutions syntaxique et sémantique – subi des évolutions phonétiques attestant de ce figement.

Les prépositions lexicales et les locutions ont, de leur côté, continué à se renouveler partiellement, avec la disparition de bon nombre de prépositions latines conservées dans les langues anciennes (*so* en italien, espagnol, portugais ; *jouste* en français, etc.), qui demeurent éventuellement dans la langue écrite ou bien laissent des traces dans certaines locutions (*so pena de* en espagnol, *y compris* moderne). Ce renouvellement se fait également par l'apparition de nouvelles prépositions, issues de grammaticalisations : ainsi des prépositions formées sur les participes présents (nombreuses notamment en français, mais présentes dans la majorité des langues romanes), et d'autres formations que nous voyons dans la suite du chapitre.

Ainsi, les paradigmes prépositionnels des langues romanes, relativement proches aux 9^{ème}-13^{ème} siècles (du moins d'après ce que l'on voit dans les textes conservés jusqu'à aujourd'hui), se sont notablement différenciés entre cette période et la période moderne,³⁵ car elles ont perdu une partie de leur paradigme commun, et renouvelé leurs prépositions de manière indépendante. Ce renouvellement, cependant, s'est fait en partie de manière parallèle. Nous reprenons dans la suite du chapitre et surtout dans le chapitre suivant le détail de ces différences, mais nous présentons d'abord l'ensemble des prépositions des langues romanes modernes.

³⁵ Il y a également des facteurs de rapprochement entre les différentes langues, y compris après le moyen-âge : phénomènes d'adstrat, de superstrat, emprunts savants au latin, y compris par l'intermédiaire de l'anglais (*pro*, *contra*, *versus* écrit *vs.*).

2.3.3 Langues romanes modernes

Pour les langues modernes, les difficultés sont moindres que pour les langues anciennes : les analyses sont plus nombreuses, et les locuteurs accessibles. Il reste des difficultés de taille, cependant ; notamment, nous avons dû nous résoudre à ne présenter ici que la langue ‘standard’ pour chacune des langues romanes choisies, le choix le plus délicat étant celui de l’occitan, pour lequel il est problématique de choisir un standard (voir la section ‘occitan’).

Faire la distinction des prépositions selon leur origine (latine ou non) a moins de sens pour les langues romanes modernes que pour les langues romanes anciennes ; nous donnons donc indistinctement toutes les prépositions de chaque langue. Les prépositions vieilles ou savantes sont notées par l’astérisque (*), celles dont la grammaticalisation n’est pas absolument sûre par le point d’interrogation (?). Comme pour les langues romanes anciennes, nous ne donnons que les prépositions fonctionnelles et lexicales, laissant de côté pour l’instant les adverbes transitivés et les locutions prépositionnelles, dont il sera donné un aperçu dans la suite de la section.

2.3.3.1 Prépositions fonctionnelles

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
a, de, en	a, de, en	à, de, en	a, da, di, in	a, de, en	a, de, em	a, de, la, pe

2.3.3.2 Prépositions semi-fonctionnelles

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
per, per a, amb	por, para, con	par	con, per, su	pèr, amb, sus	por, para, com	în, cu

2.3.3.3 Prépositions lexicales

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
entre, contra, rere, ultra, vers, sobre, *pro, devers, envers, arrera, detras, segons, sens(e), sutz,	*allende, *ante, bajo, *cabe, con, contra, desde, *empós, entre, entro, hacia, hasta, para, por, sin,	sur, pour, contre, entre, vers, outre, avant, devant, par-devant, envers, par devers, d’entre, par-derrière,	circa, fra, secondo, tra, avverso, verso, giusta, dopo, appo,	part, vis, cap, liogo, long, maugrat, costo, defors, demest, contra,	trás, até, após, cerca, perante, sem, sob, sobre, afora, fora,	lîngă, sub, în, spre, cu, peste, fără, între, pînă, contra,

catalan	espagnol	français	italien	occitan	portugais	roumain
malgrat, durant, excepte, mitjançant, llevat, salvat, tocant, salvantvia, estil, tipus, abans (de), dalt (de), damunt (de), darrere (de), davall (de), davant (de), dedins (de), defora (de), després (de), dessobre (de), dessota (de), dins (de), dintre (de), enfora (de), fora (de), prop (de), sota (de), vora (de), a part (de)	so, sobre, tras, según, durante, mediante, excepto, salvo, menos, incluso, *pro, *via, ?junto, *versus, ?cuando	dès, derrière, sans, avec, jusqu'à, sous, depuis, dans, par-dessus, par- dessous, par- delà, d'après, après, chez, environ, parmi, selon, malgré, sauf, à travers, côté, niveau, plein, question, attendu, concernant, durant, excepté, hormis, passé, pendant, suivant, touchant, vu, de par, jusque, moyennant, nonobstant, hors, *ès, *jouxte, *lez	entro, su, senza, tramite, salvo, malgrado, durante, eccetto, mediante, nonostante , tranne, fin(o) (a / da), contro (a), sopra (a), sotto (a), attraverso (a), dentro (a, di, in), dietro (a), dinanzi (a), presso (a), vicino (a), oltre (a), innanzi (a), intorno (a), appresso (a), lungo (a), vicino (a), rasente (a), davanti (a), fuori (da, di)	daus, enves, liuen, enapres, endavas, enfre, abans, darrié, davans, dedins, outro, pois, segon, vers, dempie, desempie, denan, depueis, dessus, desota, desotz, dessor, detras, dins, enans, ins, depres, des, deves, dintre, sobre, sota, sotz, sus, reire, tras, entre, entro, séns, durant, pendent, tocant, enta, dóumaci	menos, dês, senão, durante, tirante, visto, excepto, salvo, segundo, dêsde, conforme, mediante, consoante	grație, datorită, drept, versus, via, bașca, dintre, pentru, prin, printre, după, înspre, împotriva, mulțumită

Nous justifions ci-dessous les choix faits pour ce qui est des prépositions fonctionnelles ; pour les autres, nous nous contentons de dire ici qu'elles ne répondent pas aux critères de sélection des prépositions fonctionnelles, ou pas à tous ces critères – certaines présentent en effet les critères phonologiques (e.g. it. mod. *su* dans *scrivere un libro sulle preposizioni*) mais pas le critère syntaxique d'assignation du cas, puisqu'elles n'introduisent aucun complément nécessaire du verbe : elles introduisent toujours un argument 'libre'.

2.4 Prépositions : fonctionnement syntaxique de chaque catégorie, dans chaque langue romane³⁶

2.4.1 Espagnol ancien

2.4.1.1 Prépositions fonctionnelles

En espagnol ancien, les prépositions *a* et *de* peuvent déjà être considérées comme fonctionnelles : *a* introduit le complément d'objet indirect (aragonais *ad*), et dans certains cas le complément d'objet 'direct' (le plus souvent humain) ; *de* introduit le complément du nom, le partitif. Ces prépositions introduisent obligatoirement le complément de nombreux verbes et de quelques adjectifs (*pertenecer a*, *convenir a*, *pedir a* ; *acusar de*, *acordarse de*, *pleno de*). D'autre part, il y a fusion avec le déterminant défini masculin singulier : *Et seyendo **al** pie de la forca* (*El Conde Lucanor*, 182) ; *yo vos daré **del** trigo que mandé adozir* (*Lib. de Apolonio*, 86).

La préposition *en* semble également fonctionnelle, mais à un degré légèrement moindre : elle introduit le gérondif, dans un tour latinisant du type *Et un día **en viniendo** de la elesia... e **en seyendo** sobre la messa* (*Crón. de Edos. Pen.*), et introduit le complément de certains verbes (*creer*, *esperar*, *confiar en*). D'autre part, elle peut s'élider mais ne fusionne normalement pas avec l'article : *Traya'n su cabeza una noble corona* (*Lib. de Buen Amor*, 1243) mais *metelas **en el** fuego, e face grandes fogueras* (*Fern. Glez.*, 64).

Les prépositions *con*, *pora*, *para*, *por*, *par* (les quatre dernières étant des variantes sur les bases latines *pro* et *per*, avec pour *par* l'influence notable du français) sont à la limite entre prépositions fonctionnelles et lexicales : elles n'ont pas d'emploi purement grammatical (à part l'introduction du bénéficiaire (ou complément d'objet second) pour *para*, en concurrence avec *a*), mais sont présentes dans de nombreuses constructions figées, où elles introduisent le régime d'un verbe ou d'un adjectif (*preguntar por*, *demandar por*). D'autre part, il peut y avoir fusion ou non : *va **con el***

³⁶ Notons ici que la plupart des exemples donnés dans la suite du chapitre et dans le chapitre 3 sont tirés des ouvrages de référence consultés. Pour ne pas surcharger le texte, nous n'indiquons pas la provenance des exemples, et nous nous contentons de reproduire les références fournies par l'ouvrage d'où ils sont tirés. La liste des ouvrages consultés est précisée en 2.2.2.

rrey de Portugal (Poema de Alfonso Onceno, 1348, v. 210) mais quier casar el rey conna fija de Dario (Libro de Alexandre, 1230-1250, 1795) (con + la > conna) – ce dernier n’étant pas un cas isolé.

En tout état de cause, ces prépositions sont moins grammaticalisées en espagnol ancien que dans la langue moderne, comme en témoigne le fait qu’elles peuvent se cumuler, formant des constructions comme *de por, para con, para de, para desde, para en, para entre*, etc. On notera cependant que les prépositions les plus grammaticalisées, *a, de* et *en*, ne pouvaient pas figurer dans la même construction (**a de, a en, de a, de en, en a, en de*).

La préposition *por* introduit l’agent de la voix passive, y compris pour le passif ‘pronominal’ : *los moros bien sabedes que s(e) guian por estrellas, non se guian por Dios (FG, 479ab).*

D’autre part, toutes ces prépositions entrent dans la formation de locutions prépositionnelles, surtout *a, de, en* mais aussi *por* et *con*.

2.4.1.2 Prépositions lexicales

L’espagnol ancien présente un nombre relativement important de prépositions lexicales. Elles sont caractérisées par la capacité à être suivies directement de leur régime, selon le schéma $X [R Y]_{SP}$ vu au chapitre 1, donc par l’absence de préposition fonctionnelle. Certaines sont issues de prépositions latines : *cerca* (latin *circa*), *contra* (latin *contra*), *entre* (latin *inter*), *ante* (latin *ante*), *sin* (latin *sine*), *so* (latin *sub*), *sobre* (latin *super*), *tras* (latin *trans*), *segun* ou *segunt*, *segond*, *segundo* (du latin *secundum*), *pues* (de *post*), *redor* (latin *retro*), *yestra* (latin *extra*), *prob* ou *probe* (latin *prope*), les deux dernières semblant très peu employées (cf. Menéndez Pidal 1992 : 337).

Certaines prépositions de l’espagnol ancien sont issues de prépositions latines, préfixées : *atras* (latin *trans*), *escuentra* ou *escontra* (latin *contra*), *empos* (latin *post*), *enante* (latin *ante*), *depués* (de *post*), *devers* (de *versum* ; donné uniquement par certaines grammaires, et absent des corpus consultés), *desde* (de **deex de* ; on trouve

également *desque*) ; *alderredor* semble plutôt issue de la lexicalisation d'une locution prépositionnelle formée sur *redor*.

D'autres prépositions lexicales de l'espagnol ancien sont issues d'adverbes latins : *apres* (de *pressum* ; emprunté à l'ancien français, et surtout adverbial), *sus* (de *sursum*), *allende* (de *inde*).

Enfin, un certain nombre de prépositions sont issues de grammaticalisations tardives : *bajo* (sur *bassius*), *cabe* (sur le substantif *cabe*, *cabo* 'tête'), *carra* (sur *de cara a*), *faza* (équivalent du moderne *hacia* ; sur *facies* 'visage'). La préposition *ata* (également *fatta* ou *hata*) est probablement le résultat d'un emprunt à l'arabe *hatta* (mais on trouve également dans la littérature l'hypothèse *ad tenus*). Certaines de ces prépositions ne sont pas uniquement prépositionnelles : *enante* (adverbe), *depués* (adverbe), *salvo* (adjectif), *bajo* (adjectif), *cabe* (nom).

Un grand nombre de prépositions pouvaient en espagnol ancien être renforcées par une préposition fonctionnelle située avant ou après elle, formant ainsi des constructions comme *ante de*, *desde por*, *de contra*, *de entre*, *de sobre*, *de hacia*, *en contra*, *por ante*, *por entre*, *hasta de*, *hasta con*, *hasta en*, *hasta por*, *hasta para*, *hasta sin*, *hasta sobre*. On retrouve ces propriétés de 'composition' d'une langue romane à l'autre, et elles sont particulièrement fréquentes à l'époque médiévale ; il faut cependant distinguer plusieurs cas. Ainsi, *hasta* peut être considéré comme un adverbe lorsqu'il précède une préposition ; au contraire, la préposition *de* fonctionne peut-être davantage comme un préfixe, comme en témoigne la graphie souvent unifiée (voir par exemple *depués*).

2.4.1.3 Locutions prépositionnelles et adverbes transitivés

Par ailleurs, l'espagnol ancien présente un grand nombre de locutions prépositionnelles, dont nous donnons ici une liste indicative. On peut distinguer en espagnol ancien d'une part les adverbes transitivés, formés par l'adjonction à un adverbe (le plus souvent de sens spatial) d'une préposition fonctionnelle, qui se place

derrière lui et introduit le régime.³⁷ D'autre part existent des locutions prépositionnelles proprement dites, formées le plus souvent sur le schéma Préposition + Substantif + Préposition. Au nombre des adverbes transitivés se comptent *demas de, además de, alrededor de, antes de, detrás de, lejos de, fuera de, delante de, cerca de, dentro en, dentro de, después de, acerca de, debajo de, encima de*. Comme locutions formées sur un noyau nominal, on trouve *cara a, en lugar de, en medio de, por medio de, en riba de, a cabo de, a causa de, a excepción de, en frente de, en vez de, en virtud de, por causa de, por razón de, sin embargo de, a fuerza de, en casa de, an cá, den cá, con respecto a*. Enfin, on trouve également des locutions prépositionnelles formées selon d'autres schémas, avec des noyaux prépositionnels ou adverbiaux par exemple : *en derredor de, en pos de, desde por entre, por bajo de, por cabo de, en ante de, de dentro de, a través de* ; ou encore verbal, adjectival ou pronominal : *a menos de, a pesar de, en cuanto a, con tal de* ; enfin, avec pour noyau un adjectif employé comme adverbe : *adversamente a, concerniente a, conforme a, congruamente a, contrario a, correspondiente a, frente a, junto a, relativamente a* ; ou un participe : *tocante a*.

2.4.2 Espagnol moderne

2.4.2.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles de l'espagnol moderne sont *a, de ; en ; por, para, con* (à moins forte raison pour ces trois dernières).

Elles ont des fonctions syntaxiques, en particulier l'introduction du complément d'objet direct animé humain (ou assimilé) pour *a*, du complément du nom pour *de*, de l'agent de la voix passive pour *por*, du complément de certains verbes pour toutes :

³⁷ Pourquoi ne pas les considérer comme des prépositions ? Parce qu'ils n'introduisent jamais directement le régime ; et qu'il y a pour la plupart d'entre eux une distinction très nette entre des emplois absolus (sans régime, et sans préposition fonctionnelle) et des emplois avec régime, ce dernier étant obligatoirement introduit par une préposition fonctionnelle. Seuls quelques 'adverbes transitivés' présentent (uniquement de manière exceptionnelle) des constructions 'directes' (avec régime et sans préposition fonctionnelle) en espagnol médiéval. Certaines grammaires de l'espagnol proposent de les appeler 'adverbes locatifs', probablement parce que la plupart des adverbes ainsi construits ont principalement un sens spatial. Le terme 'transitivé', suggéré par Christiane Marchello-Nizia, nous semble plus approprié, dans la mesure où tous les adverbes concernés ne sont pas spatiaux. De plus, le lexème *de* postposé fait exactement cela : il *transitive* l'adverbe qui le précède.

conformarse con, atender a, padecer de, creer en, esforzarse por. Elles interviennent aussi très souvent dans la construction de locutions prépositionnelles, en particulier *de*, dans une moindre mesure *a* (*frente a, junto a*), rarement *en*. Enfin, les prépositions *a* et *de* fusionnent avec le déterminant défini masculin singulier : *al* (*a + el*), *del* (*de + el*), mais ce n'est pas le cas pour la préposition *en*. On peut remarquer (cf. Menéndez Pidal 1992 : 336) la tendance dans la langue populaire (*en la pronunciación descuidada*) à prononcer *para / pa /* et *por el / po'el / ou / po'l /*.

2.4.2.2 Prépositions lexicales

Les prépositions lexicales de l'espagnol sont peu nombreuses. Elles comprennent la plupart des prépositions lexicales de l'espagnol ancien, à l'exception de certains morphèmes qui ont disparu (*probe*, ainsi que les emprunts *apres* et *devers*) ou du moins se sont figés (*empós, so*) ou sont rares (*ante*) ; il faut y ajouter un certain nombre de grammaticalisations, notamment de participes : *durante, mediante*.

Une partie seulement des prépositions lexicales impose le cas oblique aux pronoms : *allende, ante, bajo, cabe, con, contra, desde, empós* (litt.), *entre, entro* (vx.), *hacia, hasta, para, por, sin, so* (uniquement dans des emplois figés), *sobre, tras*. D'autres, considérées comme des prépositions 'impropres' (Bosque & Demonte 1999), ne peuvent être suivies que du cas non oblique des pronoms (*según tú / *ti* à la différence de *contra ti / *tú*, ce que confirme une recherche dans la base CREA) : *según, durante, mediante, excepto, salvo, menos, incluso*. On peut inclure dans cette seconde catégorie quelques prépositions dont le statut n'est pas évident, soit parce qu'elles sont savantes, comme *pro, via, versus* (latinismes), soit parce qu'elles ne sont pas encore tout à fait grammaticalisées, comme *junto*, ou encore *cuando*, qui a des emplois prépositionnels dans des énoncés comme *cuando niño, cuando la guerra*. Il faut également considérer le cas des lexèmes *abajo, arriba, adentro...* employés dans les constructions comme *calle arriba, aguas arriba, río abajo, mar adentro*. Certaines grammaires les considèrent comme des postpositions. Il nous semble cependant qu'il y a entre ces constructions et les adpositions en général une différence fondamentale de figement : tandis que les prépositions peuvent se

construire avec des régimes divers, y compris lorsqu'elles sont de grammaticalisation récente comme les prépositions que nous étudions au chapitre 4, les lexèmes en question ici ne se trouvent que dans un nombre très limité de constructions (principalement celles que nous avons indiquées ci-dessus) ; de plus, leurs emplois proprement adverbiaux sont nettement majoritaires. On pourrait considérer que *arriba*, *abajo* ou encore *adentro* forment avec le substantif qu'ils précèdent une locution adverbiale. En tout cas, ces lexèmes sont loin d'avoir un comportement prépositionnel prototypique, indication d'un degré de grammaticalisation très faible.

2.4.2.3 *Adverbes transitivés*

L'espagnol moderne compte un certain nombre d'adverbes transitivés. Ces derniers, comme en espagnol ancien, peuvent avoir un régime, mais sont alors obligatoirement suivis d'une préposition fonctionnelle ; l'introduction directe du régime est impossible : **está debajo el árbol* ; *está debajo del árbol*.³⁸ Ils alternent donc pour le sens avec des prépositions lexicales 'simples' : *bajo el cielo* / *debajo del cielo*. Ces adverbes sont *encima*, *debajo*, *delante*, *detrás*, *dentro*, *fuera*, *enfrente*, *alrededor*, *cerca*, *lejos*, *antes*, *después*, *además*, *acerca*.

Il s'agit là d'une catégorie importante en espagnol moderne, car elle est plus employée semble-t-il que les prépositions lexicales simples. Les adverbes et les prépositions conservent une relation sémantique très nette : à chaque adverbe correspond une préposition locative, parfois formée sur la même base, comme on le voit en comparant *debajo de* et *bajo*, *delante de* et *ante*, *detrás de* et *tras*, à moindre mesure *enfrente de* et *frente a* (tandis que les racines employées sont différentes pour *encima de* et *sobre*, *dentro de* et *en*). Quand le régime est explicite le comportement de ces 'adverbes transitivés' est très proche de celui des prépositions, dont l'accent est atténué et qui forment avec le régime une unité accentuelle : *detrás de mi casa*. On pourrait les considérer comme de simples locutions prépositionnelles, mais le

³⁸ Pour certains d'entre eux, on observe une alternance morphologique entre les emplois absolus (*abajo*) et les emplois avec régime (*debajo de Y*).

caractère systématique de leur formation nous semble indiquer qu’il s’agit là d’un groupe à part au sein de ces dernières.

Un argument supplémentaire pour les considérer ‘à part’ est que, historiquement, on a constaté le passage d’un certain nombre de mots d’une construction à l’autre, de l’emploi avec préposition fonctionnelle à l’emploi sans préposition fonctionnelle et inversement : d’une part *cerca*, d’origine prépositionnelle, s’est employé sans préposition à l’époque classique et, après cela, a pris la préposition *de* par analogie semble-t-il avec la classe des adverbes transitivés ; ou bien les prépositions *bajo* et *tras*, en espagnol moderne, s’entendent et se lisent suivies de *de*. D’autre part, dans la langue parlée actuelle, certains adverbes habituellement construits comme des adverbes transitivés ont tendance à prendre un régime prépositionnel ‘directement’, avec ‘chute’ de la préposition *de*. On trouve ainsi les constructions suivantes : *encima la mesa, delante la casa* (pour *encima de la mesa, delante de la casa*) ; cet emploi n’a pas atteint l’écrit ni la langue formelle – il entraîne par ailleurs, par réaction (hypercorrection), la formation d’emplois dialectaux du type *bajo de tu casa*, où la préposition est adverbialisée.

De plus, il y a eu formation d’autres constructions proches des adverbes transitivés, mais dont la base n’est pas un adverbe : *junto a, (de) cara a, frente a, gracias a*.

2.4.2.4 Locutions prépositionnelles

Il y a également en espagnol de véritables locutions prépositionnelles, dont le noyau est le plus souvent nominal, comme dans les autres langues romanes, mais peut également relever d’autres parties du discours ; comme ailleurs, elles sont principalement constituées selon le schéma [préposition fonctionnelle + base + préposition fonctionnelle], les bases nominales pouvant être précédées de l’article.

Voici quelques exemples de locutions prépositionnelles sur base nominale, avec article : *a lo largo de, al final de, al lado de* et sans article : *a causa de, por causa de, en cas de* (rare ; familier *en ca’ e, en ca de*), *en medio de, a fin de, a condición de, so pena de, so pretexto de, gracias a, en compañía de*. Voici, enfin, quelques locutions à base adverbiale : *por encima de, en contra de, rumbo a, más allá de, alrededor de*.

On remarquera, dans les exemples que nous avons fournis (la liste n'étant pas exhaustive), qu'il n'y a pas toujours de préposition fonctionnelle initiale, et qu'il y a parfois un autre élément avant la base nominale ou adverbiale : préposition lexicale (*so pretexto de, so pena de*, mais on voit ici que ces locutions ont été formées à date ancienne, puisque la préposition *so* n'est plus productive en espagnol moderne) ; adverbe (*más allá de*). On peut y ajouter les constructions participiales *no obstante, no embargante* (vx.), qui nous semblent relever de la locution plutôt que de la préposition (bien que les grammaires les classent généralement avec les prépositions).

2.4.3 Portugais ancien

2.4.3.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles les plus grammaticalisées du portugais ancien sont *a*, *de*, et *em*. La préposition *a* introduit le complément d'objet indirect, le complément d'objet 'direct' (construction peu fréquente ; objet le plus souvent humain) et le complément de certains verbes et adjectifs, avec des constructions quelques peu différents des constructions modernes : *galardoar aos bons, crear a sa madre, cuida a ensinar a verdade, ca ño despreças a nenhuã*.³⁹ La préposition *de* est employée (plus fréquemment qu'en portugais moderne) pour introduire l'agent du passif, et le complément du comparatif (*mais de, menos de*). Les trois introduisent les régimes de certains verbes et adjectifs, et participent à la construction de locutions prépositionnelles (par exemple *atrás de*). Enfin, elles fusionnent avec le déterminant défini masculin et féminin (singulier et pluriel) : *ao, á, do, da, no, na*, etc., ainsi qu'avec les démonstratifs masculins et féminins (singulier et pluriel) et neutres : *neste, nesta, naqueste*, etc.

On trouve également les prépositions *pera, per, por*, légèrement moins grammaticalisées – leur variabilité en est peut-être un indice. Elles sont formées sur *por / per a* ; *pera* est fréquent jusqu'au 16^{ème} siècle. Elles n'ont pas de fonctions purement grammaticales (mis à part l'introduction de l'agent du passif pour *per*, en

³⁹ Pour ces exemples, nous remercions Maria de Lourdes Crispim ; ils sont tirés de Mattos e Silva (1989) et Xavier, Vicente & Crispim (2002).

concurrence avec *de*), mais sont employées pour introduire le régime de certains verbes et adjectifs. On trouve des phénomènes de fusion avec le déterminant pour *per* et *por* : *pelo*, *pela*, *pola* (*pola variaaçám dos casos*), etc. On peut hésiter à classer avec les prépositions fonctionnelles la préposition *com* (ou *cõ*, *con*, *cũ*), du latin *cum*, dans la mesure où elle présente des indices phonétiques de figement, puisqu'elle se contracte avec l'article : on trouve ainsi aux 13^{ème}-14^{ème} siècles les formes *coa*, *coma*, *coma*, *cono*, *cõno*, *cũa*, *cũno*. Il faut ajouter qu'on trouve également des phénomènes de fusion avec l'article pour les prépositions *sob* et *sobre*.

2.4.3.2 Prépositions lexicales

Le portugais ancien possède des prépositions lexicales issues de prépositions latines : *ante* (latin *ante*), *antre* (latin *inter*), *contra* (latin *contra*), *segundo* (latin *secundum*), *sô* ou *so* (latin *sub*), *sobre* (latin *super*), *trás* (latin *trans*). Certaines sont issues de prépositions latines préfixées : *arredro* (latin *retro*), *de so* (latin *sub*), *dentre* (latin *inter*), *detrás* (latin *trans*), *em pos* ou *empós*, *após* et *depós* (latin *post*), *dês* / *des* (latin *ex*). Quelques-unes sont issues d'adverbes latins : *foras* (latin *foras*), *après* (latin *pressum*, de *premere* 'serrer de près', 'presser' ; probablement un emprunt à l'ancien français), *depois*, *despois* et *dispois* (latin **postius*). La préposition *ata* (*ate(e)*, *atees*, *atëës*) semble être empruntée à l'arabe *hatta* (voir l'espagnol ancien). Le participe *tirado* s'est grammaticalisé, et a des emplois prépositionnels en portugais ancien ; de semblables grammaticalisations se produisent également plus tard, au 15^{ème} siècle pour le participe présent *consoante*, au 16^{ème} pour le participe présent *mediante* et pour *conforme*.

Certaines sont facultativement suivies d'une préposition fonctionnelle, selon un schéma parallèle à celui des adverbes transitivés en espagnol ; elles peuvent cependant être prépositionnelles sans la préposition fonctionnelle *de* : *dentre* / *dantre*, *dês*, *detrás* (*de*). Enfin, certains morphèmes sont uniquement adverbiaux, et prennent obligatoirement, lorsqu'ils ont un régime, la préposition fonctionnelle *de*, comme *atrás* (*de*). Selon Poggio (1999), les prépositions nouvellement formées en portugais ancien et ayant remplacé en partie les prépositions d'origine latine sont en majorité

d'origine nominale, puis proviennent en ordre décroissant de numéraux, de verbes et d'adverbes.

2.4.3.3 Locutions prépositionnelles et adverbes transitivés

On trouve, enfin, des locutions prépositionnelles, dont nous ne donnons ici qu'un aperçu. Ces locutions sont formées majoritairement sur des noms (*per amor de, en logo de, a cas de, (a) cabo de, a / de / en / per cima de*), mais aussi sur des prépositions ou des adverbes (*de antre, dentro a / en, derredor de, arredor de, fora de, longe de, rente de, preto de, apreto de*) ou des formes verbales. La base est entourée d'une ou deux prépositions fonctionnelles, et peut être précédée de l'article. Selon Macêdo (1997), les bases les plus fréquentes sont nominales, puis prépositionnelles, adverbiales et enfin verbales (les plus rares) ; on voit cependant dans les quelques exemples donnés ici que les bases adverbiales sont assez nombreuses : tout dépend selon nous de la limite que l'on pose entre locutions prépositionnelles et syntagmes prépositionnels. Plus cette dernière est étroite, plus les bases adverbiales sont nombreuses ; inversement, plus elle est large, plus les bases nominales semblent proportionnellement importantes.

Comme en espagnol ancien, on pourrait poser comme un sous-groupe à part les formations *derredor de, arredor de, fora de, longe de, preto de, apreto de*, et les considérer comme des adverbes transitivés, dans la mesure où il s'agit là de constructions qui présentent un certain degré de régularité dans leur formation et leur fonctionnement.

On peut se demander en revanche si *de antre* n'est pas plus proche de la préposition (cf. italien *dentro*), avec une graphie 'séparée' éventuellement liée à une préfixation tardive, comme en ancien français *par devers, par decoste*, etc.

2.4.4 Portugais moderne

2.4.4.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles les plus grammaticalisées du portugais moderne sont *a, de, et em*. La préposition *a* est parfois employée pour introduire le complément

d'objet direct animé humain (et assimilé), comme en espagnol, mais dans des contextes plus restreints : *amar ao próximo como a nós mesmos* mais *amo os gatos*. Elle introduit également le complément d'objet indirect, et certaines périphrases à l'infinitif équivalentes au gérondif, du type *ao fazer isso* « en faisant cela » ; elle est employée obligatoirement après certains verbes et adjectif (*igual a*). La préposition *de* introduit le complément du nom, et est employée obligatoirement après certains verbes (*gostar de, precisar de, aproveitar ø / de*) et adjectifs (*capaz de*). Elle introduit également le complément du comparatif. Dans le langage familier, elle s'intercale souvent comme en espagnol entre l'adjectif et le substantif : *coitado dele* « pauvre de lui », *a boa da rapariga* « quelle gentille fille » – on peut rapprocher ces emplois du fr. mod. *ce coquin de valet* ; ils se retrouvent dans la plupart des langues romanes modernes, et sont peu fréquents. La préposition *em* s'emploie devant le gérondif, avec un sens de précedence immédiate. Elle est employée après certains verbes, comme *falar em*.⁴⁰

D'autre part, d'un point de vue phonétique, ce sont les seules à présenter une réelle fusion avec le déterminant : *ao, á, do, da, no, na*.

Le portugais moderne présente d'autres prépositions fonctionnelles, moins figées : *por, para, com* et *para com*. La préposition *por* est employée après quelques verbes : *ansiar por, anelar por, almejar por* « désirer » (les deux dernières constructions étant vieilles). Elle introduit l'agent du passif : *Um magro procurava saber se a minha roupa preta tinha sido feita **por** alfaiate* (José Lins do Rego, *Doidinho*, 23). La préposition *para* introduit le complément d'objet second, ou complément d'attribution : *deram-me uma carta **para** você*. Elle est employée préférentiellement après certains verbes : après *caminhar, continuar, fugir, navegar, partir, prosseguir, seguir*, en alternance avec *a* après *ir* et *vir*. De plus, en portugais du Brésil, *para* montre une tendance marquée à remplacer la préposition *a* (Pontes 1992). On peut se demander si la construction *para com* est à classer dans les prépositions

⁴⁰ Avec une différence de sens minime par rapport à *falar de* : *de* est nécessairement employé en contexte dépréciatif, comme l'illustre l'énoncé *O João fez-te algum mal para andares a falar dele ?* ; entre *Este livro fala **na** fundação de Portugal* et *Este livro fala **da** fundação de Portugal*, la différence est que, dans le premier énoncé, 'la fondation du Portugal' est le sujet du livre, tandis que ce n'est qu'un thème du livre dans le second énoncé.

fonctionnelles, étant donné certains emplois ‘figés’, en particulier l’emploi après les noms et adjectifs (subjectifs) indiquant une disposition de l’esprit : *o senhor foi sempre muito bom para comigo*, « vous avez toujours été très bon pour moi ». La préposition *com* n’a pas d’emploi proprement syntaxique, mais introduit les compléments de certains verbes : *namorar com*, *simpatizar com*, *antipatizar com* ; elle entre également dans la constitution de certaines locutions prépositionnelles, comme *de acordo com*.

La préposition *para* ne présente pas de fusion avec l’article, mais comporte une variante atone *pra* (voir LRL : §446). Du point de vue phonétique, la situation est plus complexe pour *por*, qui emprunte ses formes contractées à une préposition disparue du portugais moderne, *per* : *per + lo > pelo*, *per + la > pela* sont employées à la place des séquences *por lo* et *por la* (de même au pluriel *pelos*, *pelas*).

2.4.4.2 Prépositions lexicales

Le portugais moderne présente des prépositions lexicales, en nombre relativement réduit comme l’espagnol. La langue littéraire conserve des prépositions disparues de la langue courante, comme *dês* et *trás* ; d’autres prépositions du portugais ancien se sont conservées y compris dans la langue courante, ou grammaticalisées entre portugais ancien et moderne : *após*, *até*, *cerca*, *perante*, *sem*, *sob*, *sobre*, *afora*, *fora*, *menos*, *senão*, *durante*, *tirante*, *visto*, *mediante*, *excepto*, *consoante*, *conforme*, *salvo*, *segundo*, *dêsde*. On peut y distinguer les prépositions issues de prépositions latines, sans modification autre que phonétique : *cerca*, *sem*, *sob*, *sobre*, *segundo* ; celles qui sont issues de prépositions latines avec préfixe ou suffixe : *após*, *perante*, *dêsde* ; celles qui sont issues de la grammaticalisation d’adverbes latins : *menos*, *afora*, *fora*. Sont de grammaticalisation plus tardive les prépositions suivantes, issues de participes passés : *excepto*, *visto* ; de participes présents : *durante*, *tirante*, *mediante*, *consoante*. Sur base nominale, ou plus précisément adjectivale, on trouve *conforme* et *salvo* ; sur la conjonction *se* et l’adverbe *não*, on trouve *senão* ; enfin, pour la préposition *até*, les dictionnaires et linguistes hésitent entre l’origine arabe *ḥatta* et le

latin *ad tenus*, comme pour l'espagnol *hasta*, la première hypothèse semblant la plus vraisemblable.

2.4.4.3 Adverbes transitivés

On trouve en portugais moderne, comme en espagnol, des adverbes qui sont transitivés par des prépositions fonctionnelles : *abaixo de, acerca de, acima de, adiante de, além de, antes de, atrás de, através de, debaixo de, defronte de, dentro de, depois de, diante de, fora de, perto de, longe de*. Ce type de construction est bien plus fréquent en portugais et en espagnol que dans les autres langues romanes modernes. Ces adverbes transitivés sont formés pour certains sur des morphèmes qui avaient en latin des emplois aussi bien prépositionnels qu'adverbiaux, comme *ante, circa* ; pour d'autres, sur des adverbes, comme *postea, foras, intro, pressum, inde*.

2.4.4.4 Locutions prépositionnelles

D'autre part, le portugais comporte un bon nombre de locutions prépositionnelles formées sur des noyaux de diverses natures, en général précédés et suivis d'une préposition fonctionnelle.

Lorsque la base est nominale – c'est le cas le plus fréquent – elle peut être précédée de l'article, qui fusionne dans ce cas avec la préposition fonctionnelle : avec article, *á frente de, ao lado de, ao redor de* ; sans article, *a despeito de, a fim de, a par de, em cima de, em frente a, em frente de, em lugar de, por causa de, por cima de, de redor de, em redor de, em torno de, em vez de, a respeito de, de acordo com, de cima de, para cima de, apesar de* (avec universon) ; sans préposition fonctionnelle en premier membre, *graças a*.

La base peut être adverbiale (la différence avec les adverbes transitivés étant que la base est ici précédée d'une préposition fonctionnelle) : *por adentro de* (vx.), *de atrás de* (vx.), *por detrás de, por diante de, por trás de*. Enfin, elle peut être adjectivale : *em baixo de, por baixo de, para baixo de, por baixo de* ; sans préposition fonctionnelle antéposée, *junto a, junto de*. Sur base verbale, on trouve la locution *não obstante*.

2.4.5 Catalan ancien

Dans les premiers textes écrits en catalan, les occitanismes sont nombreux ; c'est particulièrement vrai jusqu'à la fin du 12^{ème} siècle. Ce n'est que par la suite que le catalan se détache réellement de l'occitan, littérairement et linguistiquement. En conséquence, pour la langue ancienne, on constatera que les remarques faites sur l'occitan ancien s'appliquent en grande partie pour le catalan ancien.⁴¹

2.4.5.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles du catalan ancien sont *a*, *de*, *en* ; on peut y ajouter les prépositions *ab* / *amb*, *per* et *per a*, qui sont cependant moins nettement grammaticalisées.

Les trois premières remplissent des fonctions purement syntaxiques : *a* introduit le complément d'objet indirect et dans certains cas le complément du nom, *de* introduit le complément du nom et, assez souvent, les pronoms personnels régimes d'une préposition lexicale (mais pas toujours : *Criden i udolen... davant mi*, cf. Cremades 2002 : 1699). La préposition *en* introduit l'infinitif avec la valeur de simultanéité. La préposition *per* peut introduire le complément d'agent dans les constructions passives. D'autre part, toutes introduisent les compléments de certains verbes et adjectifs, de manière plus fréquente que les prépositions lexicales, comme dans les autres langues romanes : *pensar en* (« Ta gran dolor a mi gran turment dona qui·m fa pensar en retraure·m d'amor », Fra Hug de Rocabertí, 15^{ème}, *De tot delit privat e de 'lagria*), *delitar-se en* (« axi com se solia delitar en plaser », vers 1400, *Fronдино e Brisona*), *acostumar de* (« eu suy tant acostumat de ventres batre », Francesc de la Via, 15^{ème}, *Lay quant los gats van en amor*), etc. ; bien sûr, il s'agit là de constructions fréquentes mais qui ne sont pas exclusives, et elles peuvent alterner avec d'autres (par exemple *acostumar* + infinitif dans « Elhs han acostumat pendre boss'o anelh », Francesch de la Via, *Ladonchs me pris a riure*).

⁴¹ Pour les premiers textes en catalan, voir Moran (2001).

Le critère phonétique permet de confirmer ces données, puisque ces prépositions sont toutes atones, tandis que les prépositions lexicales sont toniques. On observe, de plus, des phénomènes de fusion avec l'article et d'élision, liés à leur caractère atone : *pels*, *als*, etc.

2.4.5.2 Prépositions lexicales

Le paradigme prépositionnel du catalan ancien a été en grande partie renouvelé par rapport au système prépositionnel du latin classique, comme dans les autres langues romanes, mais il comprend également un certain nombre de prépositions latines conservées.

Ces prépositions latines ont été plus ou moins modifiées entre le latin et le catalan ancien. Certaines sont conservées 'intactes', sans préfixe ni suffixe. C'est le cas de la préposition *contra* (ou *quantra*), attestée dès les 11^{ème}-12^{ème} siècles, de *enfra* (issu de *infra*), *oltra* (avec une forme savante *ultra*) et *entre* (issu de *inter*). Pour certaines, on trouve plusieurs variantes, avec ou sans suffixe adverbial en *-s*. C'est le cas des prépositions suivantes : *sobre(s)*, issu de *super* ; *sen* (sur *sine*, 11^{ème} siècle) et *sens* (13^{ème} siècle), avec y compris une forme *sense* (14^{ème} siècle) ; *segon* et *segons*, la deuxième forme étant la seule conservée jusqu'en catalan moderne. Certaines prépositions du catalan ancien sont le résultat du renforcement de prépositions latines par préfixation, avec parfois coexistence d'une variante préfixée et d'une variante non préfixée : *rere* est ainsi issu de *retro* et *arrere* de *ad retro* (avec les variantes *rera*, *arrera*) ; *avant* et *davant*, de (*de*) *ab ante* ; *tras* et *detras* (fin 13^{ème} siècle), de *trans*. L'alternance peut se situer au niveau non du préfixe mais de la 'transitivité' du lexème ; ainsi, la forme *prop* (issue de *prope*) est parfois prépositionnelle, mais plus souvent employée comme adverbe transitivé (*prop de*). La préposition latine *extra* se retrouve en catalan ancien, mais uniquement dans des emplois savants, avec les sens 'outré, en-dehors de'. On trouve également en catalan ancien un certain nombre de prépositions issues de la grammaticalisation d'adverbes latins, certains d'entre eux ayant eu dès le latin des emplois prépositionnels. C'est le cas des prépositions suivantes : *devers*, *vers* (ou *ves*) et *envers* (avec une forme *envert* au 15^{ème} siècle)

issues de *(ad)versus* ; *dejus*, issue de *devorsum* ; *sots*, *de sots*, *dessots*, issues dès le 13^{ème} siècle du latin *subtus*, avec les variantes *sota*, *dessota* issues de **subta*, réfection de *subtus* par analogie avec *infra* ; *ins*, *dins*, issues de *intus* ; *intre*, *dintre*, issues de *intro* ; *entro (a)*, *tro (a)*, *dentro (a)* issues également de *intro* (mais Wartburg (FEW) donne l'étymologie *inter hoc*) ; *prés*, *après (de)*, *després* (cette dernière variante étant plus tardive, du 15^{ème} siècle) issues de l'adverbe *pressum*, formé sur le participe de *premere* 'serrer de près, presser'.

Enfin, certaines prépositions du catalan ancien sont issues de grammaticalisations plus tardives ; leur statut prépositionnel est plus ou moins net. Pour certaines, il s'agit de grammaticalisation de substantifs. C'est le cas de *avall* (surtout postposé) et *davall*, également employé comme adverbe transitivé (*davall de*), toutes deux issues de la grammaticalisation de *vallem* (*vallis* « vallée, vallon »), et rarement employées comme prépositions. C'est le cas aussi de *damunt*, issu de *montem* (*mons* « mont, montagne ») aux 13^{ème}-14^{ème} siècles, dont le degré de grammaticalisation est également faible. C'est le cas de *defora* issu de *foras* et de *defors* issu de *foris*, tous deux substantifs employés adverbiallement avec le sens 'dehors', 'aux portes de'. Enfin, c'est le cas de *vora*, issu de la grammaticalisation de *ora* 'bord, rivage' au 14^{ème} siècle, de *part*, grammaticalisé aux 13^{ème}-14^{ème} siècles, de *entorn* et de *luny*. A la différence du français *malgré*, *malgrat* ne semble pas complètement grammaticalisé en préposition en catalan ancien, et se construit avec la préposition *de* (*aquella ciutat han e tenen e possehexen los sarrahins, mal grat dels cristians* « les sarrazins ont, tiennent et possèdent cette cité, au déplaisir des chrétiens »).

On trouve également des grammaticalisations de participes présents et passés, plus tardives pour la plupart. On a ainsi au 13^{ème} siècle *salvat*, *salvant* et *tocant* ; au 14^{ème} siècle, la construction *durant* (la construction *no contrestant*, qui apparaît à la même époque, nous semble plutôt relever de la catégorie des locutions, bien que les auteurs qui la recensent la considèrent comme une préposition) ; plus tardivement, *excepte* et *mitjançant*. Certaines ne sont pas tout à fait grammaticalisées, et apparaissent soit nécessairement suivies de la préposition *de* comme *tret de*, soit encore soumises à

l'accord comme *llevat (en aquel loc tots fossen perdonats, levada roberia* : « qu'en ce lieu tout soit pardonné, sauf le vol »)

2.4.5.3 Locutions prépositionnelles

Le catalan ancien présente un grand nombre de locutions prépositionnelles, comme les autres langues romanes à cette époque. Elles sont pour la plupart des innovations romanes, formées sur diverses bases : nominales, adverbiales, verbales. On trouve ainsi sur base nominale *a causa de, a despit de, en lloc de, al peu de, de / per por de, per mitjà de, a fi de, a desgrat de* ; sur base prépositionnelle ou adverbiale *fora de, fins a, al davant de, al defora de, en contra de, més enllà de, a menys de* ; sur base verbale *a partir de, a sabuda de*.

2.4.6 Catalan moderne

2.4.6.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles les plus grammaticalisées du catalan moderne sont *a, de* et *en*. Elles ont des emplois grammaticaux : la préposition *a* introduit certains compléments d'objet 'directs' (en général animés humains) : *jo el corregiré a ell, i ell em corregirà a mi* « je le corrigerai, et lui me corrigera » ; *a vostè, l'esperem demà* « nous vous attendons demain » ; *ens miràvem l'uns a l'altre* « nous nous regardions l'un l'autre ». Cette préposition est employée notamment quand il y a ambiguïté entre la fonction de complément et celle de sujet : *t'estima com a la seva mare* « elle te considère comme sa mère ». Elle introduit également le complément d'objet indirect : *En Josep ha dit al metge que vingui demà ; Trameteu aquesta carta a {tots els professors / la Núria}* (Sancho Cremades 2002 : 1694 et 1713). Elle est employée systématiquement après certains verbes, notamment *accedir* « être d'accord », *acostumar* « habituer », *arriscar-se, confiar, contribuir, convertir*. Enfin, elle introduit l'infinitif après certains verbes, comme le montrent les exemples suivants : *tot consisteix en això* « tout consiste en cela » mais *tot consisteix a fer això* « tout consiste à faire cela ».

La préposition *de* introduit le complément du nom : *El pare de la Maria ja no treballa* (Sancho Cremades 2002 : 1694). Elle est employée pour introduire certains compléments verbaux d'origine, de séparation, de cause, de motif, de moyen, d'agent : *sortir de, exclosar de, morir de, avergonyir-se de, viure de, estimat de*. Elle est également employée après certains verbes : *abstenir-se, adonar-se, burlar-se* (*la Laura encara depèn dels seus pares* « Laura est encore dépendante de ses parents », Sancho Cremades 2002 : 1713) ; après certains adjectifs : *ple de, curt de, amic de, difícil de dir* « difficile à dire ». Elle introduit le partitif : *tres de les seves companyes* « trois de ses amies », y compris après *res* « n'importe quoi, rien ». Dans certains cas, notamment à Valence, elle peut également introduire le complément d'agent du passif : *Estes pruneres foren plantades de (ou per) mon pare* « ces pruniers furent plantés par mon père ». Enfin, elle introduit les pronoms personnels après les adverbes-prépositions : *dins de mi*.

La préposition *en* peut remplacer *a* devant les compléments d'objet direct et d'objet indirect, dans le langage familier (aussi *amb*). Elle est employée après certains verbes : *afanyar-se* « travailler dur à », *complaure's* « prendre plaisir à », *confiar, consistir* – *La Isabel sempre està pensant en les vacances* « Isabelle est toujours à penser aux vacances » (Sancho Cremades 2002 : 1713).

D'autre part, du point de vue phonétique, *a* et *de* fusionnent avec le déterminant défini masculin : *al, als, as* ; *del, dels, des*, et *de* s'élide devant voyelle (*d'*) ; on trouve aussi les variantes *ad, an* devant voyelle, pour éviter l'hiatus (*ad* en particulier à Valence ; peu acceptable à l'écrit).

Le catalan moderne compte d'autres prépositions fonctionnelles, moins nettement grammaticalisées que les précédentes : *per, per a, amb*.

La préposition *per* introduit généralement l'agent du passif : *ha estat mort pels seus mateixos partidaris* « il a été tué par ses propres supporters ». Elle est employée après certains verbes, adjectifs et substantifs : *apostar per* « parier sur », *decidir-se per* « prendre parti pour » (à distinguer de *decidir-se a* « décider de ») ; *àvid per* « avide de » ; *ambició per* « ambition de ».

La préposition (ou le composé) *per a* semble avoir surtout des emplois lexicaux, et indique alors le bénéficiaire, la destination, le but, le motif.⁴² A València, cependant, *per a* peut également introduire l'agent du passif.

La préposition *amb* est employée après quelques verbes : *amençar, comptar, somiar, trobar-se, haver-n'hi prou* « suffire à ». La plupart du temps elle est remplacée par *de, a* devant l'infinitif du verbe.

D'un point de vue phonétique, *per* se combine avec l'article défini masculin : *pel, pels, pes* ; dans le cas du composé *per a*, on trouve de même des emplois fusionnés : *per al, per als, per as* (ce dernier étant rare). On peut noter d'autre part la tendance, dans la langue parlée de Valence, à contracter la préposition *per a* en *p'a, pa*, qui se contracte alors avec l'article en *p'al, p'als*. Cette fusion plus importante, et les emplois syntaxiques plus diversifiés, semblent indiquer un degré de grammaticalisation plus important à Valence qu'ailleurs pour *per a*.

D'autre part, ces prépositions, fonctionnelles et quasi-fonctionnelles, ont deux caractéristiques communes : phonétiquement, ce sont les seules à être atones ; fonctionnellement, ce sont les seules à devoir s'élider dans certains contextes devant une subordonnée en *que* : *s'exposa (*a) que el negoci vagi malament ; abans (*de) que es casessin ; n'hi a prou (*amb) que en reproduïm una part ; pensa (*en) que has de venir*.

2.4.6.2 Prépositions lexicales

Le catalan moderne a conservé la plupart des prépositions présentes en catalan ancien ; certaines ont disparu, comme la préposition *tro*. La langue moderne possède encore des prépositions lexicales issues de prépositions latines : *entre, contra, rere, ultra, vers, sobre* (de *inter, contra, retro, ultra, versus, super*), ainsi que la préposition savante *pro*. D'autres sont issues de prépositions ou adverbes latins avec ajout possible d'un préfixe ou d'un suffixe : *devers, envers, arrera, detras* (de *versus, retro, trans*), *segons, sens(e)* (de *secundum, sine*), *sotz* (de l'adverbe *subtus*). Les

⁴² Sur le statut de *per a*, voir Sancho Cremades (2002 : 1701), Fabra (1918 : § 128), Ruaix (1985 : 166), Badia (1962 : § 245, 1994 : 227-234).

prépositions *malgrat* et *durant* sont des grammaticalisations plus tardives, comme d'autres prépositions plus formelles : *excepte*, *mitjançant*, *llevat*, *salvat*, *tocant*, *salvant*. On peut noter cependant que les prépositions sur base verbale n'apparaissent que très rarement dans le langage parlé, à part *durant*.

A la différence des prépositions fonctionnelles, les prépositions lexicales sont toniques : elles reçoivent un accent secondaire, l'accent réel tombant sur le substantif régime (Sancho Cremades 2002 : 1700-1701).

Il faut par ailleurs ajouter à cette liste un ensemble d'adverbes pouvant être construits prépositionnellement, et qui ont trois constructions possibles :

- 1) morphème adverbial seul (emploi adverbial simple, sans régime) : *dins* ;
- 2) morphème adverbial + régime (emploi prépositionnel, où l'adverbe régit directement son complément) : *dins el llit*.
- 3) morphème adverbial + *de* + régime (emploi en locution, adverbe + préposition fonctionnelle) : *dins del llit*.

On peut ainsi opposer trois énoncés : (1) emploi absolu comme dans *Deixa el llibre damunt* « laisse le livre dessus » ; (2) emploi prépositionnel comme dans *Deixa el llibre damunt la taula* « laisse le livre sur la table » ; (3) emploi comme adverbe transitivé, c'est-à-dire avec un régime introduit par une préposition fonctionnelle comme dans *Deixa el llibre damunt de la taula* (même sens). Les adverbes-prépositions de ce type sont les suivants : *abans (de)*, *dalt (de)*, *damunt (de)*, *darrere (de)*, *davall (de)*, *davant (de)*, *dedins (de)*, *defora (de)*, *després (de)*, *dessobre (de)*, *dessota (de)*, *dins (de)*, *dintre (de)*, *enfora (de)*, *fora (de)*, *prop (de)*, *sota (de)*, *vora (de)*, *a part (de)*. Pour ces morphèmes, les deux constructions (2 et 3, cf. ci-dessus) sont correctes, mais en général la préposition seule est typique de la langue littéraire, tandis que la langue parlée emploie plus couramment la périphrase, avec l'exception de quelques cas concrets (*sota el llit*, *vora la carretera*) ; d'autre part, l'emploi de la préposition devant les pronoms personnels est universel : *dins de mi*.

Certaines prépositions du catalan, que nous avons vues plus haut, sont formées sur des participes présents ou passés : *durant, mitjançant, salvant, tocant, excepte, llevat (de)*.

Il faut noter également les morphèmes qui sont à la limite de l'emploi prépositionnel : prépositions résultant d'emprunts savants comme *via*, ou encore morphèmes qui ne sont pas encore complètement grammaticalisés ou ne sont pas tout à fait passés dans la langue standard (Sancho Cremades 2002 : 1696). Ainsi, dans les énoncés suivants, les morphèmes *via, estil, tipus* ont bien un fonctionnement quasi-prépositionnel : *podrà fer consultes via fax i/o Internet* « vous pourrez consulter par fax ou internet » ; *un cotxe estil Renault 4L* « une voiture genre Renault 4L » ; *A la societat en la que s'està convertint Amèrica, un cotxe tipus 'Hummer' ja no té sentit* « Dans la société dans laquelle l'Amérique est en train de se transformer, une voiture genre 'Hummer' n'a déjà plus de sens ».

2.4.6.3 Locutions prépositionnelles

Outre les morphèmes pouvant être suivis ou non d'une préposition fonctionnelle, le catalan possède des adverbes qui peuvent former des locutions prépositionnelles, et sont toujours suivis d'une préposition s'ils ont un régime : *arran de, (a) prop de, lluny de, enmig de, entorn de*. Une de leurs caractéristiques spécifiques est qu'ils peuvent prendre le possessif au lieu du pronom personnel : on trouve ainsi *davall de mi* et *davall meu* « en-dessous de moi », mais aussi *davall nostre* « en-dessous de nous », *sobre meu* « au-dessus de moi ». Ces adverbes peuvent également être précédés d'un modifieur : *darrere mateix de l'església* « juste derrière l'église ».

Le catalan comporte également d'autres types de locutions prépositionnelles, avec un noyau le plus souvent nominal, le schéma le plus fréquent étant [Préposition (fonctionnelle) + (spécifieur +) Substantif + Préposition (fonctionnelle)]. On trouve aussi des locutions formées sur le schéma [Adverbe (ou adjectif, verbe, préposition lexicale) + Préposition (fonctionnelle)].

Nous donnons ici une liste non exhaustive des locutions prépositionnelles du catalan moderne, classées en fonction de la nature de la base :

- a) sur base nominale *a base de, a causa de, a despit de, a desgrat de, a esquerra de, a excepció de, a favor de, a fi de, a força de, a l'esquerra de, a la dreta de, a la vora de, al cap de, al costat de, al llarg de, al peu de, de cara a* (sous l'influence de l'espagnol), *de / per por de, cap a, en lloc de, en virtut de, en esguard de, en front de, per amor de, per culpa de, arran de, dret a, endret de, gràcies a, per mitjà de, por amor de, respecte a, vora de, per por de,*
- b) sur base adverbiale *al damunt de, al darrere de, al davant de, al defora de, al dessota de, al dins de, d'ençà de, deçà de, dejús de, dellà de, a menys de, enfront de, enmig de, entorn de, lluny de, prop de, enfora de, més enllà de,*
- c) sur base verbale *a partir de, a pesar de, a sabuda de, llevat de, tocant a, tret de, sense sabuda de, al vol(t)ant de,*
- d) sur base prépositionnelle *a través de, en contra de, per davant de, sobre de, fins a / en, en sus,*
- e) sur base composite *pel que fa a, quant a, com a, per tal de.*

Les prépositions à valeur locative peuvent être introduites par la préposition *a* (Sancho Cremades 2002 : 1699), et suivies de la préposition *de*, formant ainsi les locutions suivantes : *a sobre (de), a sota (de), al dessota de, a prop (de), al damunt (de), a la vora (de), a dins, al dins de, a fora (de), al defora (de), etc.*

Les prépositions spatiales n'admettant pas l'antéposition de *a* sont les suivantes : *amunt, avall, avant, endins / endintre, enfora, endavant, endarrere, enrere* et *lluny*. Ainsi, les énoncés suivants ne sont pas grammaticaux si l'on antépose *a* : *Porta-ho (*a) endins* « Porte-la à l'intérieur », *Era (*a) lluny (de la casa)* « Il / elle était loin (de la maison, de chez lui) », *Continua (*a) endavant* « continue vers l'avant ».

Il nous faut noter enfin que nous considérons comme locutions prépositionnelles les constructions *en vist, no contrastant, no obstant*, généralement présentées dans la littérature comme des prépositions.

2.4.7 Italien ancien

2.4.7.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles les plus grammaticalisées de l'italien ancien sont *a(d)*, *da*, *di*, et *in (en)*. Aucune de ces prépositions ne peut être renforcée par une autre ; elles peuvent toutes au contraire renforcer certaines prépositions. Elles entrent par ailleurs (et ce sont les seules) dans la formation de locutions prépositionnelles sur base adverbiale. De toutes ces prépositions, *di* et *a* sont les plus fréquentes et les plus grammaticalisées ; *a* est employée plus souvent que les autres pour former des locutions et *di* est employée dès l'italien ancien devant les pronoms, bien que de manière moins systématique qu'en italien moderne. Elles ont d'autres emplois grammaticaux : *a* introduit le complément d'objet indirect, *de* le complément du nom, *da* le complément d'agent du passif, *in* forme avec le déterminant défini et l'infinitif une tournure proche du gérondif latin : *Qui nel priego che facea Pasife agli dii nel fare i sacrifici colle vacche / innesta l'autore due favole : quella d'Europa e quella di Io (Comm. Arte Am. 88 : 830)*. Par ailleurs, elles introduisent obligatoirement le régime de certains verbes et adjectifs.

Du point de vue phonétique, la graphie d'un groupe [Préposition (fonctionnelle) + déterminant] peut être unifiée (avec fusion), mais on trouve également des graphies séparées, surtout avec la forme forte du déterminant (on opposera ainsi *ne lo* à *nel*). Il y a une variation importante d'une préposition à l'autre – et de toute façon il s'agit là d'un trait avant tout graphique, même si certains indices sont fournis par les rimes, par exemple *ne lo* rimant avec *cielo* et *candelo*.⁴³ Pour *a*, la graphie est le plus souvent unifiée : *allo*, *al* (forme faible) ou *a lo* ; *agli*, *ai*, *a'* (forme faible) ou *a li* ; *alla* ou *a la* ; *alle* ou *a le*. Pour *in*, la graphie la plus fréquente est unifiée, surtout au masculin singulier avec les formes *nel*, *nello*, mais on trouve également *negli*, *nella* ; on trouve aussi des formes du type *en l'*, *in li*, *in la*, *in le*. Pour *di* suivi d'un déterminant, la graphie est le plus souvent disjointe, mais on trouve également les formes *del*, *dello*, *dei*, *de'*, *degli*, *della*, *delle*. Pour *da*, la graphie est rarement unifiée

⁴³ Voir le chapitre 2 pour une discussion de la validité des témoins écrits.

et plus souvent disjointe ; les cas de fusion sont surtout au masculin singulier *dal*, parfois au pluriel *dai*.

On peut noter de plus que la préposition *a* peut prendre la forme *ad* devant voyelle, et que la préposition *in* présente une variante *en*.

L'italien ancien compte également d'autres prépositions fonctionnelles, légèrement moins grammaticalisées : *per* et *con*. Elles ont des emplois grammaticaux moins nets, comme l'introduction du régime de certains verbes et adjectifs, et entrent dans la formation de locutions prépositionnelles mais uniquement sur base nominale ou verbale. D'un point de vue phonétique, la préposition *per* s'emploie avec les formes contractées *pel*, *pe'* comme avec les formes disjointes *per lo*, *per la*, *per li*. De son côté, la préposition *con* présente la plupart du temps un phénomène de fusion plus ou moins complète avec le déterminant défini (masculin et féminin, singulier et pluriel) : on trouve *con lo*, *con li* mais aussi *co lo*, *collo*, *co la*, *colla*, *co le*, *colle*, *col*, *coi*, *co'* (il faut ici distinguer, comme plus haut, *con + gli* de *con + i*). La préposition *con* peut encore, comme en latin, s'employer comme enclitique après les pronoms personnels : on a donc les formes *meco*, *teco*, *seco* – le plus souvent avec redoublement de la préposition, ce qui donne des exemples comme *con le leggi e con meco* (*Pd* xx 55) 'avec les lois et avec moi-avec' « avec les lois et avec moi ». Cela montre sans doute que *-co* n'est plus senti comme une préposition ; cependant, à la différence du portugais *comigo* et de l'espagnol *conmigo*, l'italien *con meco* ne s'est pas conservé jusqu'à la langue moderne.

Le critère phonologique amènerait, en italien ancien, à étendre la classe des prépositions quasi-fonctionnelles à *tra*, *fra* (variante de *tra*, moins fréquente, du moins chez Dante) et *su*, qui présentent également des phénomènes analogues à la fusion avec l'article défini : on trouve quelques occurrences (discutées) de *sul* chez Dante, et des phénomènes d'absorption de l'article pour *fra* et *tra* : *tra' miei spiriti* (*Vn* xiv 12, 9), *fra' l sonno* (*If* xxxiii 38), ainsi que d'aphérèse de la préposition : *tr'ambo le ruote* (*Pg* xxxii 131).

Enfin, ces prépositions peuvent en renforcer d'autres, formant par exemple les composés *su per*, *su in*, *di ver'*, *in tra*, *in su*, *in ver'*, *d'entro*.

2.4.7.2 Prépositions lexicales

L'italien ancien présente un nombre relativement important de prépositions lexicales. Elles sont issues pour certaines de prépositions latines : *enter* (latin *inter*), *fra* et *infra* (latin *infra*), *prope* (latin *prope*), *secondo* (latin *secundum*), *san* (gallicisme ; latin *sine*), *tra* et *intra* (latin *intra*), *oltre* (latin *ultra*), *verso* (latin *versus*), *contra / contro* (latin *contra*), *retro* (latin *retro*), *sopra* et *sovra* (latin *supra*). D'autres sont issues de prépositions latines préfixées : *ap(p)o* (latin *ad post* ou *apud* ; possiblement les deux), *dopo* (latin *post*), *(a)pruovo* (latin *prope*), *dietro* (latin *retro*), *avante* et *davanti* (latin *ante*), *incontro / a* (latin *contro*), *inverso* ou *in ver* et *giue, giuso* (latin *versus*), *giusta* (latin *juxta*). Certaines sont issues d'adverbes latins, avec ajout de préfixe ou non : *presso, appresso* et *impresso* (de *pressum*), *entro* et *dentro* (de *intro*), *fuori* (de *foris*), *sotto* (de *subtus*), *innanzi* (de *antea*), *su(so)* (de *sursum*). Certaines, enfin, sont issues de grammaticalisations plus tardives, sur bases nominales : *dappiè, senza, malgrado, a(l)lato, intorno* et *dintorno, infino* et *insino, lungo, dal(l)ato, indosso, via*. Les prépositions *lungnesso, sottesso, sovresso* sont issues du figement de *lungo, sotto, sovra* suivis du démonstratif. On voit qu'il s'agit bien de constructions grammaticalisées en prépositions au fait qu'elles introduisent un complément déterminé : *passando **lungnesso la camera** dove la figliuola gridava* (Boccaccio, *Decameron*, 1370, 374). Le déterminant démonstratif *esso* n'est plus du analysé comme tel.

Les prépositions lexicales de l'italien ancien, indépendamment de leur origine, ont un fonctionnement syntaxique variable. Certaines sont toujours (ou surtout) construites directement : *ap(p)o, dappiè, enter, fra, impresso, infra, lungnesso, prope, secondo, senza, san, sottesso, sovresso, su(so), tra, via, intra, entro, giue, giuso, malgrado*. D'autres, en revanche, peuvent être construites directement, ou régir leur complément par l'intermédiaire d'une préposition fonctionnelle (de la même manière mais plus fréquemment qu'en italien moderne) : *oltre (a), verso (di), inverso / in ver (di), a(l)lato (a), appresso (a / di), (a)pruovo (a / di), contra / contro (a / di), dentro (a / da / in), dietro (a / da), dintorno (a), dopo (a / di), fuori (da / di / per), incontro / a (a), infino (a / in), innanzi (a / da), insino (a), intorno (a / da / di), lungo (di), retro (a),*

sopra et *sovra* (*a / di*), *sotto* (*a / da*), *avante* (*a / di*), *dal(l)ato* (*a / di*), *indosso* (*a / di*), *sotto* (*a / da / di*). Nous considérons alors qu'il s'agit de constructions faiblement grammaticalisées ou en voie de grammaticalisation, et qui peuvent être employées aussi bien comme prépositions simples que comme locutions prépositionnelles. Dès lors, leur classement dans l'une ou l'autre catégorie devra se faire au terme d'une étude de fréquence permettant d'analyser le degré de figement de chaque construction, et le classement que nous proposons est temporaire.

2.4.7.3 Locutions prépositionnelles

On trouve en italien ancien des 'adverbes transitivés', qui peuvent avoir un fonctionnement 'prépositionnel' à la condition d'être suivis d'une préposition fonctionnelle, selon le schéma suivant :

$X [R \ a / di / da / con]_{LP} Y$,

où 'LP' note 'locution prépositionnelle'. Ils sont donc toujours construits avec une préposition fonctionnelle : *a*, *da*, *di* ; exceptionnellement *con*, qui entre uniquement dans la formation de *insieme con*, encore trouve-t-on en italien moderne *insieme a* ; d'autre part, c'est une construction très rare. Ce sont les constructions *a(d)dosso a*, *davanti a / da*, *dinanzi a / da*, *insieme con*, *presso a / di*, *vicino a*, *invece di*, *entro a / in*, *fino a / in*, *(d)entro a*, *dietro a*, *fino a*, *lungi a*, *sotto a* ; *dentro da*, *dietro da*, *innanzi da*, *sotto da*, *lungi da*, *(di) fuori da*, *da lungi da / di*.

Enfin, on trouve en italien ancien de nombreuses locutions prépositionnelles, sur diverses bases (nominale, verbale, adverbiale ou même prépositionnelle), dont nous donnons ici une sélection : *a dosso*, *(d)a lato*, *dintorno*, *(a) malgrado di*, *in cima di*, *in co' di*, *a(l) piè di*, *al sommo di*, *da(l) lato (a)*, *dappiè di*, *a modo di*, *per modo di*, *in figura di*, *in forma di / a*, *per guisa di*, *per via di*, *in luogo di*, *in mezzo (a / di)*, *in vece di*, *a rispetto di*, *per rispetto a / da*, *d'entro*, *d'innanzi*, *in dietro a*, *in fore da*, *di fuori (di / da)*, *di sopra a / da*, *di sotto (a / da / di)*.

2.4.8 Italien moderne⁴⁴

2.4.8.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles les plus grammaticalisées de l’italien moderne sont *a*, *da*, *di* et *in*. Elles ont, comme les prépositions fonctionnelles des autres langues romanes, des emplois syntaxiques et désémantisés : *di* introduit les compléments du nom, les pronoms personnels après certaines prépositions lexicales ; cet emploi s’est d’ailleurs étendu depuis l’italien ancien, comme le montre l’évolution *senza (*di) me* > *senza *(di) me*. La préposition *da* introduit les compléments d’agent ; la préposition *a* introduit les compléments d’objet indirect. Elles introduisent également obligatoirement le régime de certains verbes et adjectifs (*pronto a, fungere da, parlare di, specializzarsi in*). Enfin, les prépositions employées dans la formation de locutions prépositionnelles sont surtout *a*, *da*, *di*, et *in*.

D’un point de vue phonétique, ces prépositions fusionnent avec le déterminant défini de manière bien plus systématique qu’en italien ancien, signe d’un figement accru et d’un rapprochement plus grand encore du noyau nominal – on pourrait dire que les prépositions fonctionnelles ‘pures’ comme *a*, *di*, *in* se rapprochent du statut casuel. Elles fusionnent ainsi systématiquement avec le déterminant défini masculin et féminin, singulier et pluriel, donnant les formes suivantes : *allo, nello, dello, dallo* (*al, alla, alle, agli, ai*, etc.).⁴⁵

Il faut noter, de plus, les phénomènes d’euphonie pour la préposition *a*, qui peut comme en italien ancien prendre la forme *ad* devant voyelle, à l’écrit comme à l’oral. Les prépositions *con* et *per* sont également fonctionnelles en italien moderne, bien que de manière moins évidente. Elles entrent dans la construction de quelques locutions prépositionnelles mais moins souvent que *a*, *da*, *di* et *in*, et introduisent

⁴⁴ En italien moderne, il y a de nombreuses variations dialectales. Nous présentons ici le système prépositionnel de l’italien ‘standard’, en essayant de faire dans un premier temps abstraction des variations géographiques, très complexes – et où il faut notamment faire la distinction entre *dialecte* et *italien dialectalisé*, distinction à la fois nécessaire et délicate.

⁴⁵ Les exceptions à cette règle sont très rares, mais existent, notamment lorsque le régime de la préposition est un nom propre ou un titre : *nella terza pagina de La repubblica, potete leggere...* « à la troisième page de *La repubblica*, vous pouvez lire... ». Ce phénomène est lié à la langue écrite ; il n’y a en tout cas aucune occurrence de *ne lo, ne la, ne gli* dans la base LIP (<http://badip.uni-graz.at/>).

obligatoirement le régime de certains verbes et adjectifs : *pronto a / per*, *ringraziare per*, *troppo (...) per*, *congratularsi con...* D'autre part, elles fusionnent avec certains déterminants, mais de manière moins fréquente que les prépositions ci-dessus : on trouve *col*, *coi* ou *con il*, *con i*, mais rarement *pel*, *pei* pour *per il*, *per i*.⁴⁶ Par ailleurs, le critère phonétique amènerait à inclure *su* dans les prépositions fonctionnelles, puisqu'elle fusionne de manière plus systématique que *per* et *con* – on trouve les formes *sul*, *sullo*, *sulla*, *sugli*, *sui*. Cependant, cela peut être lié au fait que *su* se finit sur une voyelle, ce qui facilite ces phénomènes.

2.4.8.2 Prépositions lexicales

L'italien moderne⁴⁷ présente de nombreuses prépositions lexicales, de fréquence inégale. Certaines, que l'on trouve déjà en italien ancien, sont issues de prépositions latines : *circa* (latin *circa*), *fra* (latin *infra*), *secondo* (latin *secundum*), *tra* (latin *intra*), *avverso*, *verso* (latin *versus*), *giusta* (rare ; latin *juxta*). Les prépositions *dopo*, *appo* sont issues de *post*, préfixé ; *entro*, *su*, sont issues des adverbes *intro* et *sursum*. On trouve également un certain nombre de grammaticalisations plus récentes : sur base nominale ou adjectivale, *senza* (de *absentia* > *assenza* 'absence'), *tramite* (de *tramitem* (*trames*) 'sentier'), *salvo* (de l'adjectif *salvo* 'sauf'), *malgrado* (sur *grado* 'plaisir', 'gré') ; sur base verbale, *durante*, *eccetto*, *mediante*, *nonostante*, ainsi que *tranne*, forme issue du figement de *tra'ne* 'prends-en'. Parmi ces prépositions, il faut noter que *eccetto* et *tranne* peuvent se construire avec *che*, avec lequel *piuttosto* se construit systématiquement : *Hanno lavorato tutti tranne (che) Mario*, « tous ont travaillé sauf Mario ».

A côté de ces prépositions qui régissent (presque) toujours directement le syntagme nominal qui les suit, l'italien moderne comprend d'autres morphèmes dont le fonctionnement est tantôt prépositionnel, tantôt adverbial. Ils sont en effet optionnellement renforcés par une préposition fonctionnelle : *fin(o)* (*a / da*), *contro* (*a*), *sopra* (*a*), *sotto* (*a*), *attraverso* (*a*), *dentro* (*a*, *di*, *in*), *dietro* (*a*), *dinanzi* (*a*),

⁴⁶ Source : Base LIP (voir note précédente) et base Repubblica (SSLMIT, <http://dev.sslmit.unibo.it/>).

⁴⁷ Nous ne prenons pas en compte ici, malgré leur intérêt, les prépositions employées dialectalement pour ne pas compliquer un tableau déjà chargé. Pour une liste détaillée de ces prépositions, voir Rohlfs (1971).

presso (a), oltre (a), innanzi (a), intorno (a), appresso (a), lungo (a), vicino (a), rasente (a), davanti (a), fuori (da, di). Pour ces derniers, la liberté de l'alternance est plus ou moins grande : certains introduisent rarement leur complément directement (*davanti, fuori*), tandis que d'autres sont souvent (*presso*) ou surtout (*attraverso, contro*) employés seuls, c'est-à-dire sans être suivis des prépositions fonctionnelles *a, da, di, in*. Cependant, si le syntagme interne est extrait dans une relative, la préposition fonctionnelle réapparaît obligatoirement : *Ho votato contro questa legge / La legge alla quale ho votato contro (*che / *la quale ho votato contro)*, « j'ai voté contre cette loi / (litt.) la loi à laquelle j'ai voté contre (*que / *laquelle j'ai voté contre) ».

2.4.8.3 Locutions prépositionnelles

L'italien moderne comporte d'autre part un grand nombre de locutions prépositionnelles, dont nous ne fournissons ici que quelques exemples. Y figurent des adverbes transitivés du type *accanto a, addosso a, attorno a, dirimpetto a, lontano da*. On trouve également d'autres constructions formées d'un adjectif ou d'un adverbe et d'une préposition fonctionnelle ou de *che* : *insieme a, assieme a, incontro a, prima di, invece di / che, quanto a, piuttosto che, riguardo a, rispetto a*. La plupart des autres locutions prépositionnelles sont constituées d'un substantif et de deux prépositions fonctionnelles, qui l'entourent, selon le schéma suivant :

[Préposition fonctionnelle (+ Déterminant) + Substantif + Préposition fonctionnelle].

Sont formées sur ce modèle : *a costa (di), a malgrado di, a causa di, a confronto di, a danno di, a fin di, a(l) paragone di, a paragone con, a riguardo di, di fronte a, in base a, in confronto a, in fondo a, per opera di, per tramite di, per via di, in mezzo a / di, per mezzo di, a detta di, al disotto di*.

Toutes n'ont pas le même degré de figement, mais globalement les locutions n'admettent pas d'article, ni de modifieur du nom (**in mezzo preciso alla stanza, *in fondo scuro al pozzo, *in solida base alle tue informazioni*) ou de possessif (**a suo fin, * a fin suo*). Cependant, quelques locutions admettent un modifieur (*per gentile*

tramite di Gianni) ou un possessif à la place de *di* + *SN* : *a suo confronto, per sua opera, a suo danno, per causa sua, per sua causa* et *a causa sua* mais **a sua causa*. Il semble donc que les locutions de forme [P N *di* [SN]] soient moins figées que celles qui sont formées avec la préposition *a*.

Enfin, les syntagmes formés selon la structure [P dét. N [SN]] sont encore moins figés, et admettent les modifieurs : *nel mezzo preciso della stanza, nel fondo scuro del pozzo, sulla solida base delle tue informazioni*.

2.4.9 Occitan ancien

2.4.9.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles de l'occitan ancien sont *a(z)*, *de*, *e(n)* ; on peut y ajouter les prépositions *amb* et *per*, qui sont cependant moins nettement grammaticalisées.

Les trois premières remplissent des fonctions purement syntaxiques : *a* introduit le complément d'objet indirect et dans certains cas le complément du nom, *de* introduit le complément du nom, et *en* introduit le gérondif. La préposition *per* peut introduire le complément d'agent dans les constructions passives. D'autre part, toutes introduisent les compléments 'obligatoires' de certains verbes et adjectifs, de manière plus fréquente que les prépositions lexicales.

Le critère phonétique permet de confirmer ces données, puisque ces prépositions sont toutes atones, tandis que les prépositions lexicales sont toniques. On observe, de plus, des phénomènes de fusion avec l'article et d'élision (liés à leur caractère atone) : *a*, *al*, *als*, *en*, *e*, *el*, *els*, *de*, *d'*, *del*, *dels*, *pel*, *pels*, *sul*, *suls*.

2.4.9.2 Prépositions lexicales

Dès les premiers textes de l'ancien occitan, on trouve un grand nombre d'innovations paradigmatiques par rapport au système prépositionnel du latin classique, comme dans les autres langues romanes, ainsi qu'un certain nombre de prépositions latines conservées.

D'un point de vue fonctionnel, on remarquera qu'il s'agit pour la plupart de véritables prépositions, c'est-à-dire de morphèmes qui se construisent toujours sans l'intermédiaire des prépositions fonctionnelles, comme en occitan moderne : les prépositions lexicales de l'occitan ancien introduisent directement leur régime. Enfin, de nombreuses prépositions présentent plusieurs variantes, avec ou sans préfixe, les préfixes étant les prépositions *de*, *ex*, *ad*, *ab*, *in* du latin qui se sont accollées aux prépositions et adverbes.

Les prépositions d'origine latine conservées sans changement autre que phonétique en occitan ancien sont les suivantes : *ab* / *ap* / *amb* / *au* (de *apud*), *contra* (de *contra*), *estra* (de *extra*), *entre* (de *inter*), *prop* (de *prope*), *sobre* (de *super*), *tras* (de *trans*), *oltra* / *otra* (de *ultra*) ; certaines ont des variantes préfixées : *justa* / *josta* et *dejosta* (de *juxta*), *enfra* et *denfra* / *defra* (de *infra*), *aprop* (de *prope*), *encontra* (de *contra*). Sur le latin *usque* sont formés *trosque* / *truesque*, *dosca* / *dusca*, *josca* / *jusca* (*juscas* avec *-s* affixé).

Certaines prépositions latines se retrouvent en occitan ancien, mais avec la présence systématique d'un préfixe ou d'un suffixe ; ainsi, la préposition *ses*, *senes*, issue de *sine*, présente l'affixation d'un *-s* adverbial sur la racine latine, de même que *segon(s)* (de *secundum* ; pour cette préposition, le *-s* suffixé n'apparaît pas systématiquement, et on peut trouver en outre des formes préfixées *ensegon(s)*, *essegon(s)*) ; les prépositions *abans* (avec *-s* affixé), *davan* sont issues de *abante* (de *ante*). Il faut enfin noter la présence, dans quelques textes composés ou copiés en Italie, par et pour des italophones, de la préposition *com*, italianisme.

Certaines prépositions de l'occitan ancien sont issues de prépositions latines tardives ou d'adverbes latins, elles aussi avec des variantes préfixées : *sotz* (issue de *subtus*), *sota* (de **subta*), *sus* (de *sursum*), *vers* / *ves* / *vas* et *devers* / *deves* / *devas*, *envers* / *enves* / *envas* (de *versus*), *pres*, *depres* et *apres* (de *pressum*), *lonc* et *de lonc* (sur l'adjectif, plutôt que sur le latin *longum* 'longtemps'), *foras* et *deforas* (de *foras* 'dehors'), *fors* et *defors* (de *foris*, même sens).

On trouve également des grammaticalisations plus tardives, formées sur des substantifs latins ou romans⁴⁸ : *latz* et *delatz* (de *latus* ‘côté’, ‘flanc’), *costa* (de *costa* ‘côte’), *part* (de *partem* (*pars*) ‘partie, part, portion’), *en mieg* et *per mieg* (sur *mieg*), *mest* et *de mest* / *demest* (de *mixtum* (*mixtus*), participe de *misceo* ‘mêler, mélanger’), *(en) viró* / *enviró* (issu indirectement de **virare* ‘faire tourner’), *(en) torn* / *entorn* (de *tornum* (*tornus*) ‘tour (de potier)’), *endreit* (de *directus* ‘sans courbure’, ‘direct’, ‘à angle droit’), *estiers* (de *exterus* ‘extérieur’). Enfin, sur des formes verbales, on trouve *seguentre* et *de seguentre* (du participe présent *sequens* ‘suivant’), *trait* (de *tractum*), *septat* (de *exceptatum*), *eis(s)etz* (de *exceptus*).

2.4.9.3 Locutions prépositionnelles

L’occitan ancien présente un grand nombre de locutions prépositionnelles, comme les autres langues romanes dès cette époque. Elles sont pour la plupart des innovations romanes, formées sur diverses bases : nominale, adverbiale, verbale ; ainsi de la locution *mal grat de*, sur base nominale (elle n’est pas grammaticalisée en préposition en occitan médiéval) ; de même pour la locution *ras de*, sur base verbale. Pour certains lexèmes, on peut hésiter : *en mieg* et *per mieg* sont peut-être plus proches de la locution que du lexème prépositionnel, de même *en torn*, *de mest*, *tro a*.

2.4.10 Occitan moderne

2.4.10.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles les plus grammaticalisées de l’occitan moderne sont *a*, *de* et *en*. Elles ont des fonctions grammaticales : *a* introduit le complément d’objet indirect et le complément d’objet second. La préposition *de* introduit le complément du nom, et est souvent employée devant un infinitif complément : *cresié de faire mirando* « il croyait faire merveille », *coumençais de coumprendre* « vous commencez à comprendre ». On peut noter également une extension plus vaste que le complément du nom, comme dans l’énoncé *uno chato de la como d’or* « une jeune

⁴⁸ La distinction étant parfois délicate, voire impossible à établir clairement, la plupart des ouvrages de référence s’en abstiennent, donnant le terme latin pour toute origine, et sous-entendant que la grammaticalisation est faite ‘à partir du substantif latin’. La question mériterait d’être approfondie.

filles à la chevelure d'or ». Elle introduit également le complément partitif : *vòl de pan* « il veut du pain ». La préposition *en* peut introduire le gérondif : *L'avèm encontrada en caminant* « nous l'avons rencontrée en marchant ». Ces trois prépositions introduisent aussi les compléments obligatoires de certains verbes et adjectifs, comme *sonjar de*, *pensar a*, *creire a / en*. D'autre part, du point de vue phonétique, on peut noter les modifications de *a* devant voyelle (*az*, *an*) et l'élision de *de* devant voyelle également, tandis que *en* ne connaît pas ces modifications ; seules *a* et *de* fusionnent avec l'article (masculin uniquement) : *la calor del fuòc* « la chaleur du feu », *ai parlat al vesin del bruch* « j'ai parlé du bruit au voisin ».

La distinction entre ces prépositions et les autres n'est cependant pas si nette ; le facteur phonétique en particulier est ambigu. En effet, si *en*, *de* et *a* sont atones, *amb* et *pèr* le sont aussi ; de plus, tandis que *en* ne fusionne pas avec l'article, *pèr* et *sus* le font : *marcha pel camin* « il marche sur le chemin », *passi sul pont* « je passe sur le pont ». Il faut ajouter à cela que la préposition *pèr* subit des modifications dans certains contextes phonétiques : elle s'élide en *pr'* devant voyelle (*pèr amor* > *pr'amor*, *pèr aquò* > *pr'aquò*, *pèr aquí* > *pr'quí*, *pèr amont* > *pr'amont*) et *pèr la* peut se prononcer *pel-la*.

Il y a donc d'une part *a* et *de*, clairement fonctionnelles, d'autre part *en*, *pèr*, *amb* et *sus*, qui présentent uniquement certains indices phonétiques d'une grammaticalisation aussi avancée que *a* et *de*. Étant donné que la préposition *en* introduit le gérondif, et que *pèr* entre dans la formation de plusieurs locutions prépositionnelles, il semble que ces deux prépositions soient les plus proches de *a* et *de* par leur niveau de grammaticalisation.

2.4.10.2 Prépositions lexicales

Les prépositions non fonctionnelles de l'occitan moderne se distinguent des prépositions fonctionnelles par leur accentuation : elles sont toniques. Elles sont assez nombreuses, et peuvent paraître sous des formes très différentes selon la région considérée (par exemple *amb / émé*). D'autre part, certaines racines ne se trouvent pas dans l'ensemble des dialectes (par exemple *tras* au sud ; *sots*, *sota* avec une

distribution géographique complexe). Il faudrait une étude fine pour déterminer avec davantage de précision les prépositions employées en fonction des régions et des dialectes, or ce n'est pas là le but de ce travail. Nous ne fournissons donc qu'un relevé le plus exhaustif possible, mais nécessairement approximatif en ce qu'il 'cumule' les données de plusieurs dialectes.

Les prépositions lexicales peuvent être formées sur base nominale ou adjectivale : *liuen, part, vis, cap, liogo, long, maugrat, costo* ; sur base adverbiale ou prépositionnelle : *demest, contra, daus, enves, enapres, endavas, enfre, abans, darrié, davans, dedins, defors, outro, pois, segon, vers, dempiè, desempiè, denan, depueis, dessus, desota / dessout, desotz, dessor, detras, dins, enans, ins, depres, des, deve, dintre, sobre, sota / souto, sotz, sus, reire, tram, tras, entre, entro, séns* ; sur base verbale : *durant, pendent, tocant, seguentre (seguen, seguent, seguien, siban)* ; sur base pronominale : *enta* ; ou encore sur base complexe : *dóumaci* « grâce à », issu par figement d'une construction signifiant « dieu merci ».

2.4.10.3 *Locutions prépositionnelles*

Enfin, on trouve en occitan moderne de nombreuses locutions prépositionnelles, dont nous donnons ici un certain nombre d'exemples, sans rechercher l'exhaustivité. Elles peuvent être formées sur diverses bases, mais pour la plupart la base est un adverbe ou un substantif. Lorsque la base est un substantif, celui-ci est en général précédé et suivi d'une préposition fonctionnelle : *a biais de, a cap de, a causa de, a fin de, a força de, en despièch de, en fach de, en fàcia de, en guisa de, en lòc de, per amor de, per fin de*. Dans le cas de *frita de*, il n'y a pas de préposition fonctionnelle avant le substantif. La base substantive peut également être précédée de l'article : *a la broa de* « au bord de », *a la mercé de, a l'agrat de, a l'excepcion de, a l'òrle de, al cap de, al costat de, al fons de, al long de, al mièg de, al regard de, pel mal de, pel mejan de*. Lorsque la base est un adverbe, on trouve des constructions de type *adverbe transitivé* : *abans de, damont de, daval de, deprop de, detràs de, encontre de, fàcia a*. L'adverbe peut également être suivi et précédé d'une préposition fonctionnelle : *en dedins de, per dedins en, en defòra de, en fòra de*. Enfin, il peut être précédé de

l'article : *a l'encontre de, a l'endarrièr de, a l'enta de, a l'entorn de, al darrièr de, al davant de, al deçà de, al dejós de, al dessus de, al detràs de, al prèp de, al ran de*. On trouve également quelques constructions plus complexes : *a l'empr'aqui de, per quant a, per a fin de, a dich de*.

2.4.11 Ancien français

2.4.11.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles de l'ancien français sont *a, de, en, par, po(u)r*. Elles ont des fonctions grammaticales : *a* introduit le complément d'objet indirect et le complément du nom dans certains cas (régime animé, avec un rapport proche de l'appartenance) : *La fille al rei l'oï numer (Eliduc, 273)*. Elle est obligatoire ou préférée pour introduire le complément de certains verbes, comme *commencier a*. Elle peut introduire un infinitif comme dans *Au metre le en terre poïssiez veoir moult granz pleurs (La mort le roi Artu, 102, 13)*, ainsi que la forme en *-ant* : *Trainant s'an maine a l'ostel / la quise a grant joie faisant (Roman de Renart, v. 11148)*.

La préposition *de* introduit le complément du nom en concurrence avec les tours du type *la fille le roi* et avec la préposition *a* : *la venue de Nostre Seignor (Queste del saint Graal 78, 25)* mais *la venue Nostre Seignor (ibid. 86, 23)*. Elle introduit régulièrement le complément de certains verbes et adjectifs : *Assez parlerent cele nuit li dui cousin de ceste chose (La mort le roi Artu, 89, 13)* ; *Quant Agravains se fu aperceüz de la reïne et de Lancelot (ibid., 5, 1)* ; *Vos voulez estre certains de ma grant mescheance (ibid., 3, 16)*. De même pour un grand nombre de locutions verbales de type V + N : *avoir cure, merci, mestier, peör, pooir... de*. La préposition *de* peut également introduire un infinitif en fonction de pseudo-sujet : *Mort de fuïr est coardie (Pir. et Tisbé, 762)*. Elle introduit le complément partitif : *un petit de repos, mout de persecutions, tant de grace...*

La préposition *en* introduit parfois les formes en *-ant* : *et an plorant ai ge oïe / la parole que vos deïstes (Erec 2528)* « tandis que vous pleuriez » : valeur temporelle ; *En besant fustes as faus juïs livré (Le Coronement Lois, 757)* « par un baiser » : valeur de moyen. Elle peut, avec un sens proche, introduire des infinitifs : *Biaus sire,*

alons nos en de ci ; car en plus demorer ne poons nos riens gaengnier (La mort le roi Artu, 21, 8).

D'autre part, ces prépositions entrent dans la formation des locutions prépositionnelles, et fonctionnent également comme préfixe 'multiplicateur' permettant la formation de plusieurs prépositions sur une même base (Marchello-Nizia 1997 : 327) : par exemple *vers*, préfixé en *de*, *en*, *a* et *par* donne d'autres prépositions : *avers*, *devers*, *envers*, *par devers*, qui divergent sémantiquement par la suite (voir les chapitres 6 et 7).

Enfin, du point de vue de la phonétique, seules *a*, *de* et *en* fusionnent (i.e. sont sujettes à l'enclise) avec le déterminant – uniquement masculin, singulier et pluriel –, aboutissant aux formes suivantes : *au (al)*, *aux*, *du (del)*, *des*, *ou (au)*, *es*. Elles ont également tendance à s'agglutiner à d'autres morphèmes, ce qui entraîne la création de formes comme *aval* < *a + val* ou encore *asseür* < *a + seür*.

Les prépositions *par* et *po(u)r* sont moins grammaticalisées. La préposition *par* introduit souvent, mais non obligatoirement, le complément d'agent du passif : *Mes ice m'est mout grant confort / que par bon chevalier sui mort (Roman de Thèbes, 5843)* ; elle entre dans la composition de certaines locutions prépositionnelles et adverbiales : *par ci*, *par la*, *par devers*, *par devant*, *par deriere*, *par deça*, *par defors*, *par après*... La préposition *po(u)r* est employée pour introduire le complément de certains verbes : *tenir por fol* ; et de certains adjectifs : *legier a / por garder*, comme dans l'énoncé *N'est pas legiere por garder / La beste qui se volt embler (Floire et Blancheflor, 1453)*. Elle peut aussi introduire la forme en *-ant* : *Ne vos leroie por les membres perdant (Prise d'Orange, 1427)* ; enfin, elle introduit un certain nombre de locutions adverbiales, conjonctives ou prépositionnelles : *por neant*, *por voir*, *por quoi*, *por ce que*, *por paor de*, etc.

2.4.11.2 Prépositions lexicales

L'ancien français présente de nombreuses prépositions lexicales. La plupart sont formées par préfixation sur un groupe plus restreint de 'bases' prépositionnelles, comme nous l'avons noté ci-dessus. Ces bases sont de natures variées. Comme les

autres langues romanes anciennes, l'ancien français comprend de nombreuses prépositions héritées du latin. Certaines sont formées directement sur des prépositions du latin classique, avec ou sans préfixe : (*a / de / dede*)vant, *derriere*, (*ar*)riere, (*en*)contre, *des*, (*de / par / parde / en / dede*)joste, *estre*, *o (od)*, *oultre*, (*em*)pur, (*a*)pruef, *entre*, (*de*)sor, *tres*, (*de / en / parde / d'en / dede*)vers, (issues de *ante*, *retro*, *contra*, *ex*, *juxta*, *extra*, *apud*, *ultra*, *pro*, *prope*, *intra*, *super*, *trans*, *versus*). D'autres sont formées sur des adverbes latins, encore une fois avec ou sans préfixes : *ainz / ançois*, *avoec*, *dusques*, *jus*, (*de / d*)enz, (*de / des / dem*)puis, *sanz*, *senuec*, *sous / (de / dede)soz*, (*de / en*)sus, (*de*)hors / (*de*)fors et dans les textes les plus anciens *sen* (issues de **antius*, *apud hoc(que)*, *de usque* + -s adverbial, *devorsum*, *intus*, **postius*, *sine* + -s adverbial, *sine hoc(que)*, *subtus*, *subvorsum*, *foras*, *sine*).

L'ancien français comprend aussi de nombreuses prépositions issues de grammaticalisations plus tardives sur des racines nominales : *chiés*, (*a / contre*)mont, (*au / en*)tor, (*a / contre*)val, (*de / en / d'en*)coste, (*en*)viron, *ensom*, (*de / dede / parde*)lez, participiales : (*a / au / em / ena*)prés, *res*, adjectivales (*en*)droit, *lonc*, *selonc*, *enmi*, *parmi* ; adverbiale : *ensemble* ; pronominale : *atot*.

Enfin, on trouve en ancien français un certain nombre de constructions avec des participes présents figés, avec un comportement proche des prépositions : *oiant*, *voiant*, en moyen français *touchant*, dans des énoncés comme *Elle si fist maintenant oiant toz* « elle le fit aussitôt, devant tout le monde » (*Ami et Amile*, 1200, v. 2188) ou *Sun lit unt, veant tuz, enz el mustier porté* « à la vue de tous, ils lui portèrent son lit à l'intérieur de l'église » (*Vie de saint Thomas Becket*, 1172, v. 1987).

2.4.11.3 Locutions prépositionnelles

Enfin, l'ancien français a de nombreuses locutions prépositionnelles, qui sont le plus souvent formées sur un des deux modèles suivants :

[Préposition Fonctionnelle (*a*, *par*, *en*) + Base Nominale [SN]]

ou

[Préposition Fonctionnelle (*a*, *par*, *en*) (+ Déterminant) + Base (nominale, adverbiale ou prépositionnelle, verbale) + Préposition Fonctionnelle (surtout *de*) [SN]]

Cette alternance entre deux constructions introduisant un complément soit directement soit avec une préposition fonctionnelle se retrouve en roumain, par exemple. En ancien français, sur base nominale non suivie de préposition, on trouve les locutions *en som, par som, en mi, par mi, a val, a mont, contre val, contre mont* ; ces constructions peuvent également être considérées comme des prépositions, ce que nous avons choisi de faire ici. Ces constructions sont attestées avec et sans universon : on trouve *parmi* et *par mi, a val* et *aval*, etc. Sur base nominale ou adverbiale suivie de préposition, on trouve par exemple *au desus de, au desor de, au res de, au lonc de, au tor de, au chief de* avec déterminant, *par reson de, en guise de, en sus de, par cause de, en leu de, a chief de, en plus de, en mains de* sans déterminant.

On trouve également, bien qu'assez rarement semble-t-il, d'autres types de constructions, dont des adverbes transitivés comme *fors de, res a*.

2.4.12 Français moderne

2.4.12.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles du français moderne sont *à, de, en, et par* (classées ici selon leur degré de grammaticalisation, de la plus figée *à* à la moins figée *par*). Elles ont toutes des emplois syntaxiques : la préposition *à* introduit le complément d'objet indirect, le complément d'objet second, dans certains contextes et certains registres le complément du nom, et enfin régionalement le complément d'objet 'direct' (dans le Sud-Ouest, avec des énoncés familiers comme *%j'ai vu à la Marie*, cf. Blanche-Benveniste 2004). La préposition *de* introduit le complément du nom et le partitif. La préposition *en* introduit le participe présent pour former le gérondif. La préposition *par* introduit l'agent dans les constructions passives.

D'un point de vue phonétique, seules *à* et *de* présentent des phénomènes de contraction avec l'article : *du, des, au, aux*. La préposition *en* présente un reste de ses contractions en ancien français, à savoir la forme *ès*, qui est cependant ressentie comme une préposition distincte en français moderne et non comme le résultat d'une contraction en synchronie (on dit *en les voyant* et non **ès voyant*). D'autre part, ses

emplois sont très contraints, *ès* n'apparaissant que dans des archaïsmes du type *docteur ès lettres*.

2.4.12.2 Prépositions lexicales

Comme l'ancien français, le français moderne présente un grand nombre de prépositions lexicales. Des prépositions latines, il ne reste que *sur*, *pour*, *contre*, *entre*, *vers* et *outré* (issues respectivement de *super*, *pro*, *contra*, *inter*, *versus*, *ultra*), ainsi que, avec préfixes, *avant*, *devant*, *par-devant*, *envers*, *par devers*, *d'entre*, *par-derrière*, *dès*, *derrière* (de *ante*, *versus*, *inter*, *ex*, *retro*). Certaines prépositions sont issues de prépositions latines suffixées : *sans* sur *sine* suivi de *-s* adverbial, *avec* sur *apud* renforcé par *hoc(que)* ; on mettra à part *jusqu'à*, issu de *usque* et 'transitivé' par la préposition *à*. Un certain nombre de prépositions du français moderne sont issues d'adverbes latins, non préfixés : *sous* (issue de *subtus*), ou préfixés : *depuis*, *dans*, *par-dessus*, *par-dessous*, *par-delà*, *d'après*, *après* (issues de *subtus*, **postius*, *intus*, *sursum*, *subtus*, *illac*, *pressum*).

D'autres sont issues de grammaticalisations plus tardives : sur base nominale, *chez*, *environ*, *parmi*, *selon*, *malgré*, *sauf*, *à travers*, à date ancienne (avant même les premiers textes en ancien français pour la plupart) ; *côté*, *niveau*, *plein*, *question*, bien plus récemment (français moderne et contemporain). Sur base verbale, *attendu*, *concernant*, *durant*, *excepté*, *hormis*, *passé*, *pendant*, *suivant*, *touchant*, *vu*, la plupart après la période de l'ancien français. On pourrait y inclure *revoici*, *revoilà*, *voici* et *voilà* (comme l'on aurait pu inclure *ecco* pour l'italien, par exemple), mais les contextes d'emploi de ces formes nous semblent trop restreints pour qu'elles soient réellement considérées comme des prépositions. La construction *de par* est un cas intéressant de grammaticalisation suivie d'une réanalyse, puisque la construction initiale est *de (la) part (de) quelqu'un* (voir par exemple, dans la *Chanson de Roland*, *Seint Gabriel de part Deu li vint dire*, v. 3993), réanalysée par la suite en *de par* (suite des prépositions *de* et *par*), avec pour résultat des extensions sémantiques liées à la préposition *par*.

On notera enfin des prépositions d'usage moins courant : *jusque*, *moyennant*, *nonobstant* ; ainsi que des prépositions figées : *hors* (*hors les murs*), *ès* (*docteur ès lettres*), *jouste* (emplois techniques et juridiques), **lez / les / lés* (uniquement dans les toponymes), peut-être *modulo* (en mathématiques et en physique), et *because*, *bicause* (dans un langage affecté).

On voit donc que la plupart des prépositions du français moderne sont issues de prépositions de l'ancien français, avec quelques grammaticalisations postérieures, comme *pendant*, *durant* en français moyen et classique (il faut noter que *durant* reste parfois postposé : *il lit sur la plage des heures durant*), ou *côté*, *niveau*, *style*, *question*, *genre* en français moderne. D'autre part, un grand nombre de prépositions de l'ancien français ont totalement disparu de la langue (du moins en tant que prépositions), par exemple *coste* et ses dérivés, ainsi que *amont*, *aval*, *contremont*, *contreval* et *enmi*.

2.4.12.3 Locutions prépositionnelles

Enfin, le français moderne a également de nombreuses locutions prépositionnelles, dont nous donnons ici une liste consistante mais non exhaustive. Elles sont le plus souvent formées sur un adverbe ou un substantif, et précédées, suivies ou entourées de prépositions fonctionnelles (surtout *de* et *à*), avec éventuellement la présence de l'article.

Sur base nominale sans article, on trouve les locutions suivantes : *à cause de*, *à côté de*, *à défaut de*, *à fleur de*, *à force de*, *à raison de*, *en face de* (avec une variante moins formelle et régionale %*en face*), *de manière à*, *de peur de*, *de façon à*, *par rapport à*, *par suite de*, *pour cause de*, *sous couleur de*, *en faveur de*, *en guise de*, *en raison de*, *en dépit de* ; sans préposition fonctionnelle devant le nom : *face à*, *faute de*, *grâce à*. Sur base nominale avec article, on trouve : *à l'aide de*, *à l'égard de*, *à l'endroit de*, *à l'entour de*, *à l'exception de*, *à l'exclusion de*, *à l'instar de*, *à l'issue de*, *à l'occasion de*, *à la faveur de*, *à la merci de*, *à l'insu de*, *à l'intérieur de*, *au bord de*, *au fond de*, *au lieu de*, *au milieu de*, *au moyen de*, *au pied de*, *au prix de*, *au travers de*, *du côté de*, *le long de*, *de la part de*, *autour de*. Les locutions *aux*

alentours de, aux dépens de, aux environs de, formées sur un substantif pluriel, sont figées de longue date.

Les locutions sur base adverbiale sont moins nombreuses : sans article, *à moins de, en dessous de, en-dehors de, en sus de, en amont de, en arrière de, en aval de, en bas de, en deçà de, en dedans de, en dehors de, en plus de* ; avec article, *à l'arrière de, à l'encontre de, au dedans de, au dehors de, au delà de, au dessous de, au dessus de, au devant de, auprès de*. On trouve également en français moderne quelques adverbes transitivés : *hors de, avant de, loin de, lors de, près de*.

Enfin, on trouve des locutions formées sur diverses bases, notamment adjectivales (*quitte à, sauf à*), verbales (*à partir de, étant donné*), ou autres (notamment des éléments figés, comme *afin*, ou des tournures complexes lexicalisées, comme *compte tenu de*) : *à même de, à seule fin de, à travers, abstraction faite de, afin de, compte tenu de, dès que, par delà, quant à, suite à, vis-à-vis de*.

2.4.13 Roumain classique⁴⁹

Le roumain étant un cas à part dans les langues romanes, en général mais surtout, en ce qui nous concerne, du fait de sa conservation d'un système casuel partiel, nous nous étendons davantage sur ses particularités que nous ne l'avons fait pour les autres langues romanes. De plus, nous donnons autant que possible un exemple pour chaque construction étudiée.

Le système prépositionnel du roumain classique, tel qu'il se présente dans les premiers textes attestés au 16^{ème} siècle, accuse des différences notables par rapport à celui qui est employé actuellement⁵⁰ (cf. Densusianu 1961), notamment la répétition de la préposition devant un substantif précédé d'un adjectif pronominal ou devant un nom en apposition : *do-te cu iubitoriul meu cu Avram* 'va-te avec amour-le mon avec

⁴⁹ Nous n'aurions jamais pu écrire cette section et la suivante sans l'aide d'Alexandru Mardale (Inalco). Qu'il en soit une nouvelle fois remercié ; il va sans dire que les erreurs éventuelles sont de mon fait. Les exemples de cette section sont repris à Rosetti (1920, 1978), Densusianu (1961), ELR (2001), *Dicționarul Limbii Române* (1980) ou Ciorănescu (2002) ; nous proposons systématiquement une glose et une traduction, marquées comme suit : 'glose' « traduction ».

⁵⁰ Nous ne prenons pas en compte les transformations phonétiques, telles que *pre* > *pe*, *înaintre* > *înainte*, *derept* > *drept*, *supt* / *sup* > *sub*, *cătră* > *către*, *den* > *din*, etc., qui sont nombreuses et qui caractérisent d'ailleurs l'ensemble des langues romanes.

Avram' « pars avec mon aimé Abraham » ; *în cetate în Tîrgoviște* 'dans ville dans Tîrgoviste' « dans la ville de Tîrgoviste » ; *la părintile miu la Spiridon* 'chez père-le mon chez Spiridon' « chez mon père (prêtre) Spiridon » ; *să crezi pre omul nostru pre Gligorie Postelnicul* 'que tu croies PRE⁵¹ homme-le notre PRE Grégoire intendant' « que tu croies notre intendant Grégoire ».

2.4.13.1 Prépositions fonctionnelles

Dès le roumain classique, les prépositions fonctionnelles (*a, de, la* < *illac ad, pre*) concurrencent les morphèmes casuels de génitif-datif : les formes analytiques [*a / de / la* + N_{ACC}] expriment les mêmes valeurs sémantiques que [(∅ +) N_{GEN / DAT}].

Ces prépositions ont des emplois syntaxiques. La préposition *a* est employée comme marque du génitif-datif, lorsque le syntagme nominal qu'elle précède est indéterminé, ou contient un déterminant qui ne peut recevoir de flexion morphologique. Cela se vérifie pour le génitif, comme le montrent les exemples suivants : *i-au tăiat capul lui și a trei prunci* 'lui-ont coupé tête-la à-lui et à trois nouveau-nés' « ils lui ont coupé la tête, ainsi qu'à trois nouveau-nés » ; *nice frate a frate va folosi, nice părinte a fecior* 'ni frère à frère va aider, ni parent à fils' « le frère n'aidera pas son frère, ni le parent son fils ». Cela se vérifie également pour le datif, comme le montrent les exemples suivants : *să nu te închini a Dumnezeu striinu* 'que ne te soumettes à Dieu étranger' « que tu ne te soumettes à un Dieu étranger » ; *deade pâne a flămânzi* 'donna pain à affamés' « il donna du pain aux affamés ». D'autre part, *a* fonctionne comme marque de l'infinitif : *lingă o fântină, fece-se a culca cămelele* 'près une fontaine, fit-se à coucher chameaux-les' « il fit coucher les chameaux près d'une fontaine ». Ce type de marque se retrouve d'ailleurs dans d'autres langues romanes, comme on le voit dans le français *de faire quelque chose m'a paru nécessaire*, par exemple.

De son côté, la préposition *de* est employée comme connecteur dans le syntagme nominal : il introduit le complément du nom. Elle peut aussi exprimer, avec une morphologie accusative, des relations génitinales : *birău de Bistrița* 'bureau de Bistrița' « mairie de Bistrița » ; *ușă de besearecă* 'porte de église' « porte d'église ».

⁵¹ La préposition *pre* (*pe* en roumain moderne) marque ici le complément d'objet direct.

Enfin, elle introduit le complément de certains adjectifs de type *ferice, fericit* ‘heureux’, *ferecat* ‘bien fermé’.

La préposition *la* (< lat. *illac ad*) est employée comme marque du datif : *la împăratul* ‘à empereur-le’ « à l’empereur » ; *la pîrcălabul* ‘à maire-le’ « au maire ».

Enfin, la préposition *pre* (plus rarement *pe*), issue du latin *per*, fonctionne comme marque de l’objet direct animé et individualisé : *Irod prinse pre Ioan și-l legă și-l băgă în temniță* ‘Irod attrappa PRE Ioan et-le mit et-le jeta en prison’ « Irod attrappa Ioan et l’envoya en prison » ; *strigă nunul pre ginere* ‘appela témoin-le PRE marié’ « le témoin appela le marié ».

De plus, ces quatre prépositions peuvent renforcer les prépositions lexicales, et entrent dans la construction des locutions prépositionnelles : *adins* et *adin* ‘droit devant’, *(de-)a dereapta* ‘à droite’, *de pregiur (de)* ‘autour’, *deîn* ‘dans’, *de fața* ‘en présence de’, *de spre* ‘vers’, *desupra* ‘au-dessus de’, *înainte de* ‘avant, devant’, *pre asupră de* ‘au-dessus de’, *pre împrejurele* ‘autour de’, *preîn* ‘parmi’, *prespre* ‘vers’.

Elles ne présentent pas de fusion avec l’article, puisque les prépositions sont préposées en roumain, alors que l’article est postposé, et que d’autre part en roumain les prépositions se construisent généralement avec des noms ‘nus’ (i.e. sans article) ; le régime de la préposition ne prend l’article que dans des constructions figées comme *de-a baba oarba* ‘de-à grand-mère-la aveugle-la’ « cache-cache », et avec la préposition *cu* : *scriu cu stiloul* ‘écris avec stylo-le’ « j’écris avec le stylo ». On remarque en revanche un grand nombre de formes prépositionnelles contractées, où les prépositions fonctionnelles servent à renforcer d’autres prépositions, et en sont indissociables : *din* (*de* + *în*) ‘de (provenance)’, *dintre* (*de* + *între*) ‘d’entre (choix)’, *prin* (*pre* + *în*) ‘à travers’, *printre* (*pre* + *între*) ‘parmi’, *deasupra* (*de* + *asupra*) ‘au-dessus de’, *înspre* (*în* + *spre*) ‘vers’, *dinspre* (*de* + *în* + *spre*) ‘de vers (provenance)’, etc. Il est difficile de dater la formation de ces morphèmes complexes.

Il faut noter que ces prépositions ont également des emplois sémantiquement pleins. Pour *a*, on trouve des sens notamment locatifs : *sîmbătă a prînzul cel mare* ‘samedi à midi-le le grand’ « samedi en plein midi ». Pour *de*, on trouve des emplois spatiaux de provenance : *luptară-se cu mine de tinerețele mele* ‘étaient-battus-se avec moi

depuis jeunesses-les miennes' « ils s'étaient battus avec moi depuis ma jeunesse ». Pour *la*, on trouve un sens spatial de localisation : *sosi la Eghipet* 'arriva à Egypte' « il arriva en Egypte ». Enfin, pour *pre / pe*, on trouve un sens temporel : *pre postul mare nu se cade să se cînte liturghie lui Ioan* 'à jeûne-le grand ne se tombe que se chante liturgie le-GENITIF Ioan' « pour le carême, il ne faut pas chanter la liturgie de Jean ».

2.4.13.2 Prépositions lexicales

Le paradigme des prépositions lexicales du roumain au 16^{ème} siècle est légèrement différent du paradigme moderne, mais tous deux ont en commun la conservation de quelques racines latines et une bonne part d'innovation, notamment par grammaticalisation (renouvellement du paradigme) et par préfixation des prépositions latines (par exemple *deasupra*, vu plus haut).

On peut distinguer les types suivants :

- a) des prépositions latines : *spre* « vers », du latin *super* : *adurară-se împreună spre Domnul și la Hristosul lui* 'étaient-rassemblés-se ensemble vers Seigneur-le et à Christ-le le-GENITIF' « il s'étaient rassemblés vers le Seigneur et vers son Christ » ; *cătră* « contre », du latin *contra* : *merseră cătră un arbure* 'marchèrent vers un arbre' « ils marchèrent vers un arbre » ; *în* « en, dans, pendant », du latin *in* : *să fiarbă în șapte zile și în șapte nopți* 'qu'il bouillent pendant sept jours et pendant sept nuits' ; *cu* « avec », du latin *cum* : *să vă iubiți unul cu alalt* 'que vous aimiez un-le avec autre' « que vous vous aimiez l'un l'autre »,
- b) des prépositions latines préfixées : *adin / adeîn* « entre », sur *a + de + în* (< lat. *ad + de + in*) : *vă veți giunghia adeîn voi* 'vous AUXILIAIRE-FUTUR-P5 tuer entre vous' « vous vous entre-tuez » ; *den* « de / d'entre », sur *de + în* (< lat. *de + in*) : *va despărți Dumnezeu păcătoșii den derepți* 'AUXILIAIRE-FUTUR-P3 séparer Dieu pécheurs-les de droits-les' « Dieu va séparer les pécheurs des justes » ; *adins* « entre », suivi généralement d'un pronom personnel : *ziseră adins eiș* 'dirent entre eux' « ils se dirent » ; *ainte* « devant, en présence de » :

cu dereptate ainte lui în toate dzilele vieței noastre ‘avec droit devant lui pendant tous jours-les vies-GENITIF nos’ « avec justice devant lui pendant tous les jours de notre vie » ;

- c) des prépositions issues d’adverbes latins : *întru* « entre, dans », du latin *intro* : *tremese întru Machiedonia doi de ceia ce slujiiia lui* ‘envoya en Macédonie deux de ceux-là qui servaient le-GENITIF’ « il envoya en Macédonie deux de ceux qui le servaient » ; *dentru / dintru* « d’à, d’entre, entre », sur *de* + *întru* (< lat. *de* + *intro*) : *muta dintru Tiru* ‘déménager de Tiru’ (voir plus haut) ; *printru* « entre, parmi », sur *pre* + *întru* (< lat. *per* + *intro*) : *trecu[m] printru foc și apă* ‘passâmes à-travers feu et eau’ « nous passâmes à travers feu et eau » ; *desupra* « en dehors de, outre », du latin *de* + *supra* : *merse la Izmail și desupra muerile lui luo și pre Mahala* ‘alla à Izmail et en-plus-de femmes-les le-GENITIF prit aussi PRE Mahala’ « il alla chez Izmail et prit Mahala en plus de ses femmes » ; *dela* « de, d’à », sur *de* + *la* (< lat. *de* + *illac ad*) : *se despărțiră dela el* ‘se séparèrent de chez lui’ « ils se séparèrent de lui » ; *fără (de)* « en dehors de, à l’exception de », du latin *foras* « à l’extérieur » : *cenre e Dumnedzău, fără de Domnulu ?* ‘qui est Dieu, sans de Seigneur-le ?’ « Qui est Dieu, sans le Seigneur ? » ;
- d) des prépositions empruntées : *na*, du slave : *na al șasele ceas* ‘à article six-le heure’ « à six heures » ;
- e) des prépositions formées sur base nominale, par grammaticalisation : *pregiur* « autour de » sur *jur* (du latin *gyrus* « cercle ») : *Cinstita cruce va lumina... și vor cânta pregiur ea cinure de îngeri* ‘honnête-la croix AUXILIAIRE-FUTUR-P3 briller... et AUXILIAIRE-FUTUR-P6 chanter autour elle cantiques de anges’ « la vraie croix va briller... et on chantera autour d’elle les cantiques des anges ». On remarquera que cette préposition peut introduire son régime soit directement, soit par l’intermédiaire de la préposition fonctionnelle *de*, comme dans l’exemple ci-dessus.

2.4.13.3 Locutions prépositionnelles

Le roumain classique présente un certain nombre de locutions prépositionnelles, formées selon différentes modalités.

Les locutions prépositionnelles peuvent avoir pour noyau un adverbe, précédé ou non d'une préposition fonctionnelle détachée. Elles présentent comme particularité d'avoir deux constructions différentes : l'adverbe peut être suivi d'une préposition fonctionnelle construite avec l'accusatif, ou bien d'un N déterminé au génitif. Ces deux possibilités de construction sont mutuellement exclusives :

1) [(Prép) + Adverbe + Préposition Fonctionnelle] + N_{ACC} : *alături cu* « à côté de », *inainte de* « avant, devant », *pre decindea de* « au-delà de » (*toți pre decindea de mare trecură* 'tous au-delà-de mer passèrent' « tous traversèrent la mer »), *pre mai susu de* « au-dessus de, au-delà de » ; *pre asupra de* ou *pre supra de* « au-dessus de, au-delà de », *cu cât pentru* « quant à » (*cu cât pântru luotoarea Moldovei, avem păsu de cătră Leași* 'quant-à prise-la Moldavie-la, avons permission de vers Polonais' « concernant la prise de la Moldavie, nous avons la permission des Polonais ») ;

2) [(Prép) + Adverbe-article défini (enclitique)] + N_{GEN} : *afara* « en dehors de » (*goniia pînă afara cetăților* 'coururent jusque en-dehors-la cités-les-GENITIF' « ils coururent jusqu'à l'extérieur des villes »), *din afara* « hors de » (*din afara orașului* 'de dehors-la ville-le-GENITIF' « en-dehors de la ville »), *de-aleamul* « contre, contrairement à » (*au putem sta de-aleamul voiei lui Dumnezeu ?* 'est-ce-que pouvons rester contre volonté-la le-GENITIF Dieu ?' « pouvons-nous rester contre la volonté de Dieu ? »).

On peut remarquer que cette double construction est assez proche des constructions françaises *en-dessous de / au-dessous de* – à la différence qu'il n'y a pas en français moderne un génitif prépositionnel et un génitif casuel distincts ; en ancien français, on trouve bien des locutions prépositionnelles construites 'directement', comme *en aval* + substantif.

Les locutions prépositionnelles peuvent également être formées sur un noyau nominal. Comme les locutions sur base adverbiale, elles peuvent être suivies d'une préposition fonctionnelle et d'un N à l'accusatif ou bien d'un N déterminé au génitif :

- (Prép +) noyau nominal + Prép fonctionnelle + N_{ACC} : *de mijloc de* « du milieu de » (*izbăvit-au sufletul meu de mijloc de schimeni* 'sauvé-ont âme-le mon de milieu de tortures' « ils ont sauvé mon âme des tortures »), *de pregiur (de)* « autour de », *împregiur de* « autour de », *în mijloc de* « au milieu de, parmi », *prin mijloc de* « au milieu de, à travers, parmi », *pren lăuntru de* « à travers, par » (*mai pre lense iaste cămilei pren lăuntru de urechile acului a trece* 'plus plus facile est chameau-GENITIF à-travers-de oreilles-les aiguilles-les-GENITIF passer' « il est plus facile au chameau de passer à travers le chat d'une aiguille ») ;
- (Prép +) noyau nominal + ART DEF_{enclitique} + N_{GEN} : *în-a-dereapta*, *den-a-dereapta* ou *a-dereapta* « à la droite de », *de-(a)-stînga* « à la gauche de », *de fața* « en face de, devant » (*fuseși stîlpu tare de fața dracului* 'fus pylône fort de devant-la diable-le-GENITIF' « tu fus un robuste pilier devant le diable »), *deîn crucișul* « autour de », *împrejurele* « dans le voisinage de, près de » (*să se ducă împrejurele orașelor și satelor* 'que se rende autour-les villes-les-GENITIF et villages-les-GENITIF' « qu'il aille autour des villes et des villages »), *(de)în crucișul* « autour de » (*ca apa în crucișul Ierusalimului*, 'comme eau-la en carrefour-le Jérusalem-le-GENITIF' « comme de l'eau au carrefour de Jérusalem », PH. lxxviii, 3, idem), *pre împrejurele* « dans le voisinage de, près de », *pre mijlocul* « au milieu de », *pre lăuntrul* « à travers, par » (*în vremea aceae îmbla Isus pre lăuntrul cetăților și orașelor* 'en époque-la celle-là alla Isus à-travers-le cités-les-GENITIF et villes-les-GENITIF' « à cette époque, Isus alla par les villes et les cités »).

On notera le cas particulier de *din giur* « autour de + N », qui n'est pas suivi du génitif mais de l'accusatif.

Les locutions prépositionnelles peuvent enfin être formées sur un noyau verbal ; elles sont alors suivies d'une préposition fonctionnelle et de l'accusatif, comme *alegîndu*

de « en dehors de, à l'exception de », formé sur le verbe *a alege* « choisir » : *nu e Dumnedzeu altu alegîndu de mine* 'ne est Dieu autre exceptant de moi' « il n'y a pas de Dieu autre que moi ». L'existence de nombreuses constructions de sens proche (voir ci-dessus les locutions prépositionnelles signifiant 'autour de') implique une fréquence et un degré de figement relativement faibles.

2.4.14 Roumain moderne

L'évolution jusqu'au roumain moderne ne présente pas de bouleversement des catégories, mais il y a eu un renouvellement conséquent du paradigme, avec la disparition de prépositions comme *na* d'origine slave, et l'apparition de quelques nouvelles prépositions par grammaticalisation (*mulțumită*, *grație*, *datorită*), composition (*după* < *de* + *post*, *de pe*, *de la* également graphié *dela*, etc.) ou encore emprunt (*bașca* du turc, *contra*, *via*, *per* du latin).

2.4.14.1 Prépositions fonctionnelles

Les prépositions fonctionnelles sont les mêmes qu'au 16^{ème} siècle. On peut remarquer cependant un figement et une perte référentielle accrues.

Comme en roumain classique, *a* marque des relations équivalant au génitif : *absența a doi studenți* 'absence-la à deux étudiants' « l'absence de deux étudiants », *capetele a trei copii* 'têtes-les à trois enfants' « les têtes de trois enfants ». Cet emploi est soumis à la présence d'un mot invariable devant le nom complément, comme le numéral cardinal ou certains types de pronoms et d'adjectifs pronominaux. Elle fonctionne également comme marque morphologique et syntaxique de l'infinitif, et sert encore à lier l'infinitif avec le verbe conjugué dont il dépend, comme en roumain classique.

La préposition *de* a en roumain moderne des fonctions très diverses. D'abord, elle remplit la fonction de relateur à l'intérieur du syntagme nominal : elle introduit les compléments du nom, en concurrence avec la marque morphologique de génitif. Elle exprime alors les valeurs de relation (*o soție de avocat* 'une épouse de avocat' « une épouse d'avocat »), de descendance ou filiation (*un fiu de rege* 'un fils de roi', *un pui*

de urs ‘un bébé de ours’ « un ourson »), de relation partie-tout (*un guler de cămașă* ‘un col de chemise’, *un colț de grădină* ‘un coin de jardin’). Elle entre également dans la construction de certains compléments du nom pour lesquels le génitif ne peut pas être employé, ou peut l’être, mais avec un sens différent. Elle exprime alors les valeurs de circonstance locative (*o casă de țară* ‘une maison de campagne’, *un covrig de Brașov* ‘un bagel de Brasov’), de circonstance temporelle (*un fruct de toamnă* ‘un fruit de automne’ « un fruit d’automne »), de cause (*o lacrimă de fericire* ‘une larme de bonheur’), de mesure (*un bărbat de 80 de ani* ‘un homme de 80 de ans’ « un homme de quatre-vingts ans », *o cană de un litru* ‘une carafe de un litre’), de matière (*o haină de blană* un manteau de fourrure’, *un pahar de cristal* ‘un verre de cristal’). Par ailleurs, *de* peut introduire les compléments partitifs : *un litru de lapte* ‘un litre de lait’, *un număr de oameni* ‘un nombre de gens’. Cette préposition entre aussi dans la construction de certaines expressions figées : *o tufă de Venetia* ‘une buisson de Venise’ « une personne insignifiante, un rien », *vîrsta de bronz* ‘âge-le de bronze’ « l’âge de bronze », etc. Elle a encore des emplois explétifs : *idiotul de Ion* ‘l’idiot de Ion’, *34 de elevi* ‘34 de élèves’ « trente-quatre élèves », et introduit obligatoirement les compléments de certains verbes et adjectifs : *a-i arde de* ‘à-lui brûler de’ « avoir envie de », *a se sinchisi de* ‘à se fatiguer de’ « se fatiguer à » ; *capabil de* ‘capable de’, *dornic de* ‘désireux de’. Enfin, elle fonctionne comme marque du mode supin : *de repetat, nu a repetat* ‘de répéter, il n’a pas répété’ « quant à répéter, il ne l’a pas fait ».

La préposition *la* marque des relations équivalant au génitif (*ușa la biserică* ‘porte à église’ « porte d’église », *slugă la stăpîn* ‘serviteur à maître’ « serviteur pour un maître ») ou au datif (*dau la doi copii* ‘donne à deux enfants’ « je donne à deux enfants », *acordarea de distincții la trei dintre ei* ‘attribution-la de distinction à trois d’entre eux’ « l’attribution d’un prix à trois d’entre eux », *le-am spus la copii* ‘le-ai dit à enfants’ « je l’ai dit aux enfants »). D’autre part, *la* introduit obligatoirement les compléments de certains verbes : *a apela la* « faire appel à », *a se aștepta la* « s’attendre à ».

La préposition *pe* fonctionne comme marque de l'objet direct (OD). Cet emploi suppose la réalisation d'au moins une des trois conditions suivantes : 1) l'OD réfère à un nom animé, humain ou non, comme dans *îl caut pe Lupu* 'le cherche PE Loup' « je cherche Loup », *îl întâlnesc pe copil* 'le rencontre PE enfant' « je rencontre l'enfant » ; 2) l'OD a un référent individualisé animé ou non, comme dans *îl cumpăr pe cel verde* 'le achète PE le vert' « j'achète le vert », *ți-l recomand pe acesta* 'toi-le recommande PE celui-ci' « je te conseille celui-ci », *l-am chestionat pe fiecare* 'le-ai interrogé PE chacun' « j'ai interrogé chacun d'entre eux », *i-am adus pe toți* 'les-ai amené PE tous' « je les ai tous amenés » ; 3) il y a ambiguïté possible entre le sujet et l'OD de la phrase, comme dans *cui pe cui se scoate* 'clou PE clou se enlève' « un clou enlève l'autre », *mână pe mână spală* 'main PE main lave' « une main lave l'autre », *tatăl îl iubește pe copil* 'père-le le aime PE enfant' « le père aime l'enfant » vs. *pe tată îl iubește copilul* 'PE père le aime enfant-le' « l'enfant aime le père ». D'autre part, *pe* introduit obligatoirement les compléments nominaux de certains verbes et adjectifs : *a se bizui pe* « se fier à », *a se baza pe* « se fonder sur » ; *gelos pe* « jaloux de », *invidios pe* « envieux de », *sigur pe* « sûr de ».

Phonétiquement, les prépositions fonctionnelles présentent les mêmes caractéristiques qu'en roumain classique : pas de fusion avec l'article, puisque ce dernier est postposé ; fréquente agglutination sur des bases adverbiales ou prépositionnelles.

2.4.14.2 Prépositions lexicales

Parmi les prépositions lexicales du roumain moderne, certaines sont constituées d'une base simple : *lângă* « à côté de, près de », *sub* « sous », *în* « dans, en », *pe* « sur, pendant », *spre* « vers », *cu* « avec », *la* « à », *peste* « au delà de, dans », *fără* « sans », *între* « entre, parmi », *până* « jusque », *contra* « contre », *grație* « grâce à », *datorită* « grâce à », *mulțumită* « grâce à », *drept* « pour, en tant que », *versus* « versus », *via* « via », *bașca* (du turc) « outre ». Parmi celles-ci il y en a quelques-unes qui se construisent avec le datif (*grație*, *mulțumită*, *datorită*), alors que les autres se construisent avec l'accusatif. D'autres sont issues de l'ajout d'un préfixe à une

base prépositionnelle (le plus souvent) : *din* (de *de* + *în*) « de, en », *dintre* (de *de* + *între*) « (d') entre », *pentru* (de *pe* + latin *intro*) « pour », *prin* (de *pre* + *în*) « entre, à travers », *printre* (de *prin* + *între*) « parmi, entre », *după* (de *de* + *post*) « après, au delà de », *înspre* (de *în* + *spre*) « vers », *împotriva* (de *în* > *îm* + *potrivă*) « contre ».

En revanche, pour certaines constructions qui ne sont jamais contractées à l'écrit, on peut hésiter sur la dénomination à leur attribuer : *de pe* « de sur », *pe la* « à », *de sub* « sous », *de lângă* « (d') à côté », *de către* « de, par », *de cu* « depuis », *pe după* « au delà de », *pe lângă* « à côté de », *pe sub* « sous », *pînă la* « jusqu'à », *pînă spre* « jusque vers », *pînă sub* « jusque sous », *pînă înspre* « jusque vers ». On peut y ajouter le composé *dela / de la* « d'à, de » (qui s'écrit maintenant *dela*). *Împotriva* se construit nécessairement avec le génitif – un reste de son ancien statut de locution formée sur *potriva* « ressemblance, égalité », emprunt slave –, alors que toutes les autres requièrent l'accusatif.

Dans la catégorie des prépositions, il y a donc eu de nombreux changements entre le 16^{ème} siècle et le roumain moderne : disparition de *adin / adeîn, adins, ainte, na, pregiur* ; évolutions de forme (phonétique ou graphie) : *cătră* > *contra* (étymologisant), *den* > *din*, *dentru / dintru* > *dintre*, *întru* > *între*, *printru* > *printre*, *pre* > *pe* ; enfin, apparition de nouvelles prépositions, par grammaticalisation ou emprunt (y compris savant) : *başca, datorită, drept, grație, împotriva, mulțumită, pe, pînă, prin, sub, versus, via*.

2.4.14.3 Locutions prépositionnelles

Aux locutions prépositionnelles du roumain classique s'ajoutent des calques comme *cu excepția* « à l'exception de », *în ipoteza* « dans l'hypothèse que », *cu condiția* « à condition que », *în eventualitatea* « dans l'éventualité », *în cazul* « au cas où », *cu scopul* « dans le but de », *față de* « face à », *în raport cu* « par rapport à ».

Les locutions prépositionnelles du roumain moderne peuvent être formées sur un noyau nominal : elles sont alors, comme au 16^{ème} siècle, suivies d'une préposition fonctionnelle et de l'accusatif (*față de* « face à, par rapport à », *o dată cu* « en même temps que », *funcție de* « selon, suivant ») ou bien de l'article et du génitif (*în jurul*

« autour de », *în fața* « devant, en face de », *în locul* « au lieu (de) », *în ipoteza* « dans l'hypothèse (que) », *în eventualitatea* « dans l'éventualité (que) », *cu condiția* « à condition (que) », *pe baza* « sur la base de », *în temeiul* « sur la base de », *la nivelul* « au niveau de », *în sensul* « dans le sens de », *în ciuda* « malgré », *din cauza* « à cause de », *în privința* « en ce qui concerne », *în cursul* « pendant », *în măsura* « dans la mesure de », *în timpul* « pendant », *în fruntea* « devant », *la marginea* « à la fin de »). Le noyau nominal peut être lui-même précédé d'une préposition fonctionnelle ou quasi-fonctionnelle : *în loc de* « au lieu de », *în raport cu* « par rapport à », *la un loc cu* « au même endroit (que) », *de față cu* « en présence de », *cu privire la* « à l'égard de », *în funcție de* « en fonction de », *în comparație cu* « par rapport à », *în curs de* « en cours de », *în materie de* « en matière de », *în măsură de* « dans la mesure de », *la margine de* « à la fin de ».

Les locutions peuvent également être formées sur un noyau adverbial. Elles sont alors suivies d'une préposition fonctionnelle et de l'accusatif : *afară de* « excepté, en dehors de », *cît despre* « quant à », *vizavi de* « vis-à-vis de ». Elles peuvent également, dans ce cas, être suivies de l'article et du génitif : *în afara* « excepté, hors de », *pe dinăuntru* « à l'intérieur de », *în josul* « en bas de », *în susul* « en haut de ».

Lorsque le noyau de la locution est adjectival, on a le schéma [Prép (fonctionnelle) + noyau adjectival + N_{ACC}] : *cu tot* « malgré tout » (*eram trist, cu tot timpul frumos* 'étais triste, avec tout temps-le beau' « j'étais triste, malgré le beau temps », Negruzzi, cité par le DEX ; semble relativement peu figé). De même, sur noyau verbal, les locutions sont suivies de l'accusatif (éventuellement après préposition fonctionnelle) : *dat fiind* « étant donné », *începînd cu* « à partir de, commençant par », *legat de* « en ce qui concerne », *raportat la* « par rapport à », *potrivit cu* « conformément à ».

On peut noter également l'existence de locutions formées selon des schémas plus complexes, comme [(Prép +) Adv / Pron interrogatif + noyau verbal] + N_{ACC} : *cît privește* « pour ce qui est de », *în ce privește* « en ce qui concerne », ou encore la locution *și cu* « et avec » [Conj + Prép].

Pour la coordination, certaines locutions admettent l'omission du noyau (nominal) devant le deuxième syntagme nominal coordonné, tout en gardant le même régime casuel : *în locul profesorilor și al elevilor* 'en lieu-le professeurs-les-GENITIF et à-les élèves-les-GENITIF' « au lieu des professeurs et des élèves », *în loc de casă și de masă* 'en lieu de maison et de table' « au lieu d'une maison et d'une table ».

On peut noter enfin que certaines de ces expressions conservent des unités lexicales qui n'existent plus de manière indépendante dans la langue contemporaine, mais uniquement dans ces constructions figées : *în pofida* « malgré », *în preajma* « aux alentours de, près de ». C'est là une caractéristique typique des locutions.

2.5 Conclusion

Nous avons présenté, dans cette section, les éléments principaux des systèmes prépositionnels d'un certain nombre de langues romanes : paradigmes et caractéristiques syntaxiques majeures. Nous les avons présentés de manière isolée, sans chercher à faire de parallèle systématique entre les différentes langues ; dans la section suivante, nous comparons les systèmes prépositionnels des langues romanes afin d'en analyser les ressemblances et les différences, et de voir s'il est ainsi possible de trouver des affinités plus ou moins grandes entre les différentes langues.

3 Les paradigmes prépositionnels des langues romanes

3.1 Introduction

Dans la section précédente, nous avons étudié successivement les systèmes prépositionnels de sept langues romanes. A cette occasion, nous avons pu entrevoir deux points importants : d'une part, que les systèmes prépositionnels des langues romanes sont proches. Il semble donc possible de les analyser selon un modèle unique. Mais, d'autre part, nous avons pu observer un nombre non négligeable de différences, plus ou moins importantes : si l'on propose un modèle unique pour les systèmes prépositionnels de toutes les langues romanes vues au chapitre précédent, il faut donc qu'il soit à même de rendre compte de ces différences. C'est là le but de cette section : construire un modèle qui rende compte des ressemblances et des différences existant entre les systèmes prépositionnels des différentes langues romanes, ainsi que de leur évolution du latin aux langues modernes.

Nous présentons, dans la première partie, les principales raisons pour lesquelles il est possible et souhaitable de construire ce modèle : unité relative des systèmes prépositionnels romans, différences d'une langue à l'autre, intérêt du modèle.

La deuxième partie est consacrée à la construction de ce modèle. Nous rappelons tout d'abord les éléments dont il doit rendre compte : évolution commune, et différenciation progressive ; nous passons ensuite à la présentation du modèle lui-même.

Dans la troisième partie, nous confrontons ce modèle à la problématique des aires linguistiques, en trois temps : bref rappel de la notion d'aire linguistique, puis résumé des particularités de chaque langue romane, enfin intégration des aires linguistiques ainsi définies au modèle présenté dans la deuxième section.

3.2 *Pourquoi un modèle ?*

Nous présentons dans cette partie les raisons pour lesquelles il est intéressant de proposer un modèle.

3.2.1 Unité des systèmes prépositionnels romans

Comme nous avons pu le voir au chapitre précédent dans l'étude des paradigmes prépositionnels de chacune des langues romanes prise individuellement, ces dernières utilisent globalement les mêmes procédés, les mêmes constructions et les mêmes racines.

Ainsi, on trouve dans chacune d'elles les catégories suivantes : prépositions fonctionnelles, prépositions lexicales et locutions prépositionnelles de divers types (surtout des constructions comprenant un adverbe et une préposition fonctionnelle, et des locutions ayant un substantif comme noyau). Elles sont, de plus, réparties numériquement à peu près de la même manière : peu de prépositions fonctionnelles, moins d'une demi-douzaine (ce qui est attendu pour des éléments très grammaticalisés) ; quelques dizaines de prépositions lexicales ; de nombreuses locutions prépositionnelles, dont nous n'avons fourni qu'un aperçu.

De plus, les prépositions sont souvent les mêmes – toutes sont issues du latin, et toutes les prépositions fonctionnelles, en particulier, viennent d'un même petit groupe de prépositions latines, très stables (à l'exception de la préposition roumaine *la*, issue d'un phénomène de grammaticalisation plus tardif). Quelques prépositions d'origine latine, sur les bases *ante*, *versus*, *post*, *ad*, *de*, *in*, *per*, *pro*, sont largement représentées au sein des langues romanes. On observe souvent la présence d'une même racine latine d'une langue à l'autre, la ressemblance voilée par une transformation morphologique (préfixation ou suffixation) ou par une évolution sémantique différente.

Outre un héritage commun, on peut remarquer que même dans le renouvellement du paradigme – donc dans les phénomènes d'évolution linguistique postérieurs à la segmentation du latin en langues romanes – on observe des traits communs, notamment la grammaticalisation de participes présents et passés en prépositions (par

exemple, *durant* se retrouve dans presque toutes les langues romanes, alors qu'il n'apparaît que très tard).

3.2.2 Différences interlinguistiques

Ces ressemblances d'ensemble ne doivent pas faire oublier des différences importantes, dans tous les domaines – morphologie, syntaxe, sémantique – et dans toutes les catégories prépositionnelles – prépositions fonctionnelles, prépositions lexicales, locutions prépositionnelles.

Ainsi, les prépositions fonctionnelles remplissent globalement les mêmes fonctions dans toutes les langues romanes, mais la répartition des fonctions entre les prépositions est parfois différente d'une langue à l'autre, comme l'illustre bien l'expression de l'appartenance dans les deux exemples suivants : (**a*) / *di chi è questa chiave ?* (it.), à / (**de*) *qui est cette clef ?* (fr.). D'un point de vue purement syntaxique, on retrouve les mêmes différences par exemple pour la construction du gérondif : *en mettant* (fr.), *mettendo* (it.); ou encore pour l'introduction du complément d'objet 'direct' animé humain : *busco a María* (esp.), *o caut pe Maria* (roum.), *je cherche Marie* (fr.). L'importance même des prépositions fonctionnelles dans la construction des autres prépositions présente une variation importante, comme on le voit dans les exemples suivants : *sous la table* (fr.), *sota la taula* (cat.), *debajo de la mesa* (esp.), *sotto (al)la tavola* (it.).

Toutes les langues romanes ont les mêmes catégories prépositionnelles, mais les limites entre la catégorie des prépositions lexicales et celle des locutions prépositionnelles diffèrent d'une langue à l'autre, avec notamment une plus ou moins grande importance des morphèmes prépositionnels pouvant ou devant se construire avec une préposition fonctionnelle. Se pose de plus le problème de la relation entre *locutions prépositionnelles* et *adverbes*, notamment en ce qui concerne la sous-classe des *adverbes transitivés*.

Enfin, les langues romanes ont renouvelé leur stock de prépositions de manière similaire, mais non identique. Ainsi, une langue peut avoir innové par grammaticalisation là où les autres langues romanes ont conservé la préposition

latine. C'est le cas pour le latin *sine* qui donne *sans*, *sin*, *sem*, *sens(e)*, *séns* (fr., esp., port., cat., oc.) < *sine* (+ *s*) mais *senza* < *absentia* (it.), *fără* < *foras* (roum.) ; de même pour *cum* qui donne *con*, *com*, *cu* < *cum* (esp., port., it., roum.) mais *avec*, *ab*, *am* < *apud* (*hocque*) (fr., oc., cat.).

3.2.3 Pourquoi proposer un modèle

Les données présentées ci-dessous montrent qu'il est concevable de proposer un modèle unique, étant donné qu'il y a relativement peu de différences entre les langues romanes modernes. A notre connaissance, cependant, il n'y a pas de tel modèle dans la littérature : pas de modèle qui rende compte de l'évolution de l'ensemble du système prépositionnel des langues romanes, du latin à aujourd'hui.⁵² Nous en proposons un, dont nous attendons qu'il rende compte dans l'évolution des systèmes prépositionnels romans des deux données apparemment contradictoires notées ci-dessus, à savoir leur unité relative et leur différenciation partielle. Il devrait nous aider, de plus, à avoir une vision d'ensemble des systèmes prépositionnels romans, et de déterminer dans quelle mesure il est possible et légitime d'étudier l'évolution sémantique des prépositions romanes dans leur ensemble.

3.3 *Modèle global d'évolution des systèmes prépositionnels romans*

Le modèle doit donc rendre compte, d'une part, des évolutions communes : disparition partielle ou totale des cas, apparition de prépositions fonctionnelles, renouvellement du paradigme, et 'casualisation' des prépositions fonctionnelles ; d'autre part, de la différenciation progressive.

⁵² On trouve bien une étude de Vincent (1999) sur l'évolution du système prépositionnel de l'indo-européen aux langues romanes. Cependant, il nous semble que son étude porte sur les langues romanes prises comme un tout homogène, plutôt que sur les variations existant entre les différentes langues. Lehmann (1985 : 311), quant à lui, se préoccupe uniquement de l'évolution du latin au français.

3.3.1 Evolutions communes dont le modèle doit rendre compte

3.3.1.1 *La disparition des cas*

Seuls l'ancien français, l'ancien provençal, l'ancien rhétique et le roumain actuel possèdent encore des distinctions casuelles au sein du système nominal, les autres n'en ayant que des restes épars. La disparition des cas dans la plupart des langues et la simplification du système dans les autres ont eu lieu très tôt : « diese grosse Vereinfachung gegenüber dem Lateinischen hat sich schon lange vor dem Auftreten der ältesten romanischen Sprachdenkmäler vollzogen »⁵³ (Meyer-Lübke 1972 : 45).

De plus, même en ancien français, en ancien rhétique et en ancien provençal, les cas ne forment plus réellement un système complexe, concurrent des prépositions : il ne reste en fait qu'une forme marquée et une forme non marquée. Le cas régime seul remplit encore certaines fonctions syntaxiques, par exemple celle de complément du nom, mais dans des contextes très réduits. Ainsi, le cas oblique désigne le complément du nom, certes, mais dans des contextes spécifiques (Meyer-Lübke 1972 : 47, Herslund 1977, 1980). Cette construction est impossible ou plus rare encore dans les langues romanes anciennes ayant complètement perdu le système casuel. Pour indiquer les autres fonctions syntaxiques, on emploie le cas régime, renforcé par une préposition ; pour le sujet, on emploie le cas sujet.

Il y a de plus un syncrétisme très large : la distinction entre ces deux cas n'est valable que pour une partie des substantifs, et pour certains uniquement au singulier. Ainsi la plupart des substantifs féminins ne présentent-ils pas cette distinction entre cas sujet et cas régime : *la rose Vaint de biauté totes les flors* (*Escoufle*, 14^{ème} siècle, v. 3446) (cas sujet) ; *Mar touchai la rose a mon vis et a mes ieuz et a ma bouche* (*Le roman de la rose*, Lorris, v. 3764) (cas régime). Enfin, il n'y a qu'un cas pour le régime prépositionnel : les prépositions sont toujours suivies du cas régime.

On peut faire les mêmes remarques au sujet du roumain, malgré la persistance des cas jusqu'à la langue moderne. En effet, bien que ceux-ci soient encore présents en

⁵³ « cette importante simplification par rapport au latin est déjà accomplie longtemps avant l'apparition des plus anciens témoignages des langues romanes » (nous traduisons). Nous y reviendrons au chapitre 2.

roumain moderne, la langue soutenue tend à remplacer le marquage casuel par l'emploi des prépositions, et cette tendance est encore plus sensible dans la langue parlée et informelle. Depuis le latin, les cas ont perdu la plupart de leurs emplois indépendants, à savoir les emplois où ils remplissent *seuls* une fonction, le plus souvent syntaxique, comme le marquage des fonctions sujet, objet, objet indirect.

Le système casuel a cependant laissé des traces dans la langue. Ainsi, les systèmes pronominaux conservent pourtant une opposition entre l'emploi en tant que sujet, objet ou objet indirect : *il vient, je le vois, je lui parle* ; ici, *il* vient du nominatif *ille*, *le* de l'accusatif *illum*, *lui* du datif vulgaire **illui*.

3.3.1.2 L'apparition des prépositions fonctionnelles (extension des emplois prépositionnels)

A l'origine de cet effondrement du système casuel se trouvent plusieurs éléments. L'évolution phonétique a joué un rôle (Norberg 1943 : 31), mais l'extension des emplois prépositionnels venus en renforcement des cas a également eu son importance : le vide créé par la disparition ou la quasi-disparition des cas a été comblé par l'extension des emplois prépositionnels jusqu'à l'assignation du rôle syntaxique par certains morphèmes prépositionnels, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

domino est equus → *le cheval est **au** maître* (mais : *le maître a un cheval*)

canis puellam videt → *el perro ve **a** la muchacha / le chien voit **o** la jeune fille*

canis domini (est) → *c'est le chien **du** maître.*

Ces changements se sont faits progressivement, mais ont largement progressé pendant la période du latin vulgaire (notamment pour le datif, Meillet 1948 : 557). L'extension des emplois prépositionnels a donc accompagné la disparition progressive des cas, la facilitant et s'en trouvant facilitée. Le deuxième exemple montre en effet qu'il n'y a pas nécessairement remplacement d'un cas par une préposition, pour un emploi syntaxique donné. Ainsi, le marquage de l'objet 'direct'

du verbe se fait par le morphème casuel d'accusatif en latin classique (-*m* en général), par la préposition *a* en espagnol ancien et moderne quand l'objet est *humain* et déterminé,⁵⁴ mais en français moderne par \emptyset , avec une contrainte au niveau de la position dans la phrase : *je vois le facteur* / **je le facteur vois*.⁵⁵

On assiste en tout cas, dans le passage du latin au roman, au développement d'une distinction au sein du paradigme des prépositions,⁵⁶ et donc à la création de deux sous-classes de prépositions. Cette évolution peut s'expliquer en grande partie par deux phénomènes distincts, qui se renforcent l'un l'autre :

1) certaines prépositions latines acquièrent des emplois syntaxiques, et perdent des emplois lexicaux ;

2) ce phénomène entraîne l'affaiblissement de leur sémantisme et un gain en 'fonctionnalité', c'est-à-dire que les prépositions en question deviennent plus disponibles pour remplir des fonctions syntaxiques.

L'apparition de prépositions fonctionnelles est un phénomène commun à l'ensemble des langues romanes. Il y a peu de variation d'une langue à l'autre pour ce qui est de l'origine de ces prépositions, toutes venant des prépositions latines *de*, *in*, *ad*, *ab*, *pro* et *per* ; la seule variation est la possibilité de renforcement de ces formes en espagnol, en portugais (*para* < *per ad*), en italien (*da* < *de ab*) et en roumain (*la* < *illac ad*). En revanche, la distribution des emplois entre ces différentes prépositions change d'une langue à l'autre, et même dans une langue donnée au cours du temps, comme on le voit avec les verbes construits avec *à* / *de* / \emptyset en français, qui ont connu des alternances diverses (voir Shyldkrot & Kemmer 1995, Martineau 2000) – ainsi, *commencier* s'est d'abord construit directement ou avec *à* en ancien français, puis

⁵⁴ Comme en portugais, en napolitain, en catalan, et y compris dans le français parlé du Sud-Ouest (Blanche-Benveniste 2004) ; le roumain a ici la préposition *pe*.

⁵⁵ Alors qu'en ancien français, surtout dans les textes les plus anciens, la présence du cas régime permet des structures OVS : *le roi voit li chevaus* signifie « le cheval voit le roi » et non « le roi voit le cheval ».

⁵⁶ On notera cependant que le système prépositionnel du latin n'est pas lui-même complètement homogène, comme on le verra au chapitre 2. Il contient en particulier des prépositions récemment (donc peu) grammaticalisées, formées par exemple sur des substantifs comme *gratia*, ou sur des participes comme *versus*, des prépositions qui sont également préfixes verbaux, donc plus figées, plus grammaticales et polysémiques (voir Hopper & Traugott 1993 sur les conséquences de la désémantisation), et enfin des prépositions en voie de disparition car peu employées, comme *ob*.

parfois avec *de* à partir du moyen français, cette variante ayant depuis à peu près disparu de la langue courante.

Le passage du latin classique aux langues romanes a ainsi bouleversé le système prépositionnel. La distinction entre prépositions lexicales et grammaticales s'est cristallisée dans les langues romanes, dès leurs étapes les plus anciennes, avec le figement progressif d'un petit nombre de prépositions fonctionnelles et le renouvellement constant des prépositions lexicales.

3.3.1.3 *Le renouvellement du paradigme*

A la disparition quasi-totale des déclinaisons s'est effectivement ajouté un renouvellement du paradigme prépositionnel, comme nous l'avons vu précédemment.

Ce dernier s'est effectué de plusieurs manières :

- a) formation de nouvelles prépositions par préfixation de prépositions existant en latin (et préfixation cumulative, i.e. sur préposition déjà préfixée),
- b) grammaticalisation d'adverbes en prépositions (mouvement achevé pour certaines dès le latin, pour d'autres uniquement en roman), de certaines prépositions en prépositions fonctionnelles,
- c) autres grammaticalisations : prépositions formées sur la base de verbes à l'infinitif, au participe présent ou passé, ou encore sur la base de noms ou d'adjectifs,
- d) locutions prépositionnelles dont une partie se grammaticalise ensuite en prépositions (cf. *du côté de* > *côté*, Fagard 2008).

Les langues romanes ont ainsi conservé en partie seulement le bagage prépositionnel du latin vulgaire, bien qu'il ait parfois été rendu méconnaissable par l'évolution phonétique et l'adjonction de suffixes : comparer le fr. *depuis* / dəpyi / au lat. *post* / post / : un phonème commun ; le fr. *devant* / dəvã / au lat. *ante* / ante / : aucun phonème commun. Elles ont de plus innové ; cette innovation peut être partielle – fonctionnelle par exemple : des éléments latins non prépositionnels deviennent des prépositions, comme fr. *après* < lat. *ad pressum*. Elle peut être complète : par exemple *hasta*, *até* en espagnol et portugais, de l'arabe *hatta*, remplaçant *tenus*.

Le résultat est, pour chacune des langues romanes, un paradigme prépositionnel tout à fait nouveau par rapport au latin, et renouvelé par grammaticalisation plus ou moins complète, ce qui implique divers phénomènes. Ces phénomènes sont d'ordre phonétique, d'une part, avec une tendance à la réduction, comme on peut le constater avec l'évolution *ad* > *à* (fr. mod.), *a* (it., esp., oc., cat., port. modernes). Ils sont également d'ordre sémantique, avec une généralisation du sens suivant certaines chaînes sémantiques spécifiques. Ils sont aussi d'ordre morpho-syntaxique, avec l'acquisition progressive du rôle de relateur, donc de la capacité à mettre en relation des parties du discours de plus en plus variées. Enfin, ils vont de pair avec une augmentation de fréquence, puisque la grammaticalisation est toujours liée à une augmentation de la fréquence d'emploi d'un morphème, dont elle est à la fois moteur et corollaire.

3.3.1.4 La casualisation des prépositions fonctionnelles

On peut se demander si dans le cas des prépositions fonctionnelles il n'y a pas une évolution cyclique, le 'cas' étant marqué non plus à droite, mais à gauche. Il y aurait alors une tendance à la casualisation des prépositions fonctionnelles. Un des résultats de ce phénomène serait, en ibéro-roman, leur 'postfixation' après les adverbes transitivés, et transformation subséquente d'une grande partie des prépositions lexicales en adverbes transitivés.

3.3.2 Une différenciation progressive

3.3.2.1 Une évolution typologique du synthétique à l'analytique : les prépositions du latin classique aux langues romanes modernes

On peut tenter de replacer l'évolution du système prépositionnel dans le cadre plus vaste de la transformation typologique du système nominal, du latin classique aux langues romanes modernes, avec le passage d'un type flexionnel où le substantif n'est jamais accompagné d'un article, et où il porte lui-même une marque casuelle indiquant son rôle syntaxique, vers un type isolant où sont séparés plus ou moins nettement (d'un point de vue phonologique en particulier) substantif, article et

préposition, cette dernière indiquant son rôle syntaxique plus ou moins de la même façon que le faisait le cas en latin classique.

Un des corollaires de cette évolution est la réduction du nombre de prépositions ayant réellement le rôle de relateurs, c'est-à-dire qui régissent systématiquement un syntagme nominal et l'insèrent dans la phrase ou dans un autre syntagme. Les prépositions 'lexicales' seraient amenées à ne plus régir les syntagmes nominaux directement mais de plus en plus par l'intermédiaire d'une préposition 'grammaticale' ou 'fonctionnelle'. De ce fait, les 'prépositions lexicales' deviennent de purs adverbes, qui présentent deux emplois : un emploi adverbial, où ces morphèmes sont isolés, et un emploi en locution prépositionnelle, où ils sont *suivis* d'une préposition fonctionnelle, le plus souvent *de* ou *a*, parfois *in*, *en*, *em*.

Toutes les langues romanes n'en sont pas là, et il y a parallèlement à ce mouvement de séparation entre rôle syntaxique et apport lexical un renouvellement régulier du système prépositionnel à travers la grammaticalisation (cf. en français *côté*, *question*, *niveau*, qui n'apparaissent pas dans le cadre de locutions prépositionnelles mais en emploi direct).

Le résultat est que, malgré le fait qu'elles partagent toutes sans exception les mêmes schémas prépositionnels, on observe des différences notables entre les langues romanes modernes. On a en effet d'un côté l'espagnol, qui a beaucoup plus tendance à utiliser des prépositions fonctionnelles (cf. *a* introduisant le complément d'objet 'direct' animé humain) ou des adverbes, qui ne peuvent avoir un emploi prépositionnel que suivis d'une préposition fonctionnelle, de l'autre le français, qui a peu d'adverbes employés dans des constructions prépositionnelles (c'est-à-dire suivis d'une préposition fonctionnelle qui assure un simple rôle de *relateur*), et recourt majoritairement à des prépositions simples, tendance confirmée par l'apparition des prépositions du français moderne 'avancé' *côté*, *question*, *niveau*, et que l'on trouvait déjà dans l'ancien français avec tous les noms employés plus ou moins librement comme prépositions : *coste*, *lez*, *res*, etc. Il semble qu'il s'est établi en français, davantage que dans les autres langues romanes, une distinction entre les catégories morpho-syntaxiques (adverbes, prépositions lexicales, prépositions fonctionnelles),

comme on peut l'observer dans le cas des démonstratifs (Marchello-Nizia 2006 : 246 sqq.).

3.3.2.2 *Un point intermédiaire : les langues romanes anciennes*

Il n'y a pas de raison de supposer que l'évolution linguistique soit linéaire, et donc que les langues romanes anciennes, chronologiquement à mi-chemin entre latin et langues romanes modernes, le soient aussi typologiquement. Cependant, le système prépositionnel des langues romanes anciennes, et du français et du provençal anciens en particulier, constitue par certains aspects déjà notés plus haut un point intermédiaire entre le latin vulgaire et les langues romanes modernes⁵⁷ :

a) flexion casuelle partielle

Dans certains cas, jusqu'aux premiers siècles de témoignages écrits – soit 11^{ème}, 12^{ème}, voire 13^{ème} siècles, et même jusqu'à l'époque actuelle en roumain ; dans d'autres, disparition avant cette date. Dans les cas où il y a une flexion partielle, les prépositions ne gouvernent qu'un cas, le cas régime, à l'exception ici encore du roumain, où les prépositions peuvent gouverner deux cas (nominatif-accusatif ou génitif-datif).

b) moindre figement des prépositions fonctionnelles

On peut remarquer en particulier certaines possibilités de cumul qui ne se trouvent plus, ou moins, dans les langues romanes modernes : l'association d'une préposition fonctionnelle et d'une préposition lexicale comme dans le cas de *de ex* > *dès*, l'association fréquente de deux prépositions fonctionnelles, par exemple en espagnol avec des tours comme *por a*, en roumain avec *de-a*, en italien avec *de + ab* > *da*.

c) moindre figement des prépositions

Il y a en effet dans ces langues davantage d'éléments ayant plusieurs fonctions : préposition, adverbe, conjonction, particule ou préfixe (voir par exemple *venir aval* /

⁵⁷ Cette idée est valable, en tout cas, pour le lexique, si l'on en croit Lapesa (1980 : 219), qui dit qu'au moyen-âge « el léxico castellano no había acabado de escoger sus palabras más características ». Il le dit à propos de mots du lexique, comme *tiesta*, *camba*, *matino*, *prender*... plus tard remplacés par *cabeça*, *pierna*, *mañana*, *tomar* ; mais on voit qu'on peut en dire autant du paradigme prépositionnel.

aval la face). C’est une catégorie en pleine transformation, et qui atteint son stade moderne à travers des parcours assez différents, de l’espagnol et du portugais où les prépositions lexicales sont peu nombreuses (il y a davantage de constructions comprenant un élément purement sémantique et une préposition fonctionnelle) au français où les prépositions sont les plus nombreuses, d’après nos calculs.

On peut résumer ces évolutions par le tableau suivant :

Etat de langue	Système casuel	Prépositions fonctionnelles	Prépositions lexicales
latin	six cas	pas de préposition fonctionnelle	prépositions lexicales + cas divers (accusatif / génitif / ablatif)
langues romanes anciennes	deux cas (trois en roumain)	quelques prépositions +/- fonctionnelles	prépositions lexicales (+ cas régime)
langues romanes modernes	pas de cas (sauf en roumain)	quelques prépositions fonctionnelles (<i>à, de, en</i>), quelques-unes quasi-fonctionnelles (<i>par, pour</i>)	prépositions lexicales soit construites directement, soit avec préposition fonctionnelle

Tableau 4 : Equilibre entre cas et prépositions, du latin aux langues romanes modernes.

3.3.2.3 Différenciation progressive : schémas

Le figement des prépositions fonctionnelles n’a atteint son comble qu’après la différenciation du latin en langues romanes. Cela explique pourquoi les emplois acquis sont souvent similaires mais avec une distribution différente, comme nous l’avons vu plus haut.

Pour le renouvellement du paradigme prépositionnel, il y a également un accroissement progressif de la distance entre les langues romanes, avec la disparition entre le moyen-âge et l’époque moderne de prépositions d’origine latine, donc communes aux différentes langues romanes : par exemple *jouste* (fr.) ; *o* (fr.) ; *so, sob* (esp., port.), etc. A cette disparition des prépositions communes s’ajoute une diversification due aux grammaticalisations isolées : *pendant* (fr.), *no embargante* (esp.), etc. On peut schématiser cette différenciation comme suit :

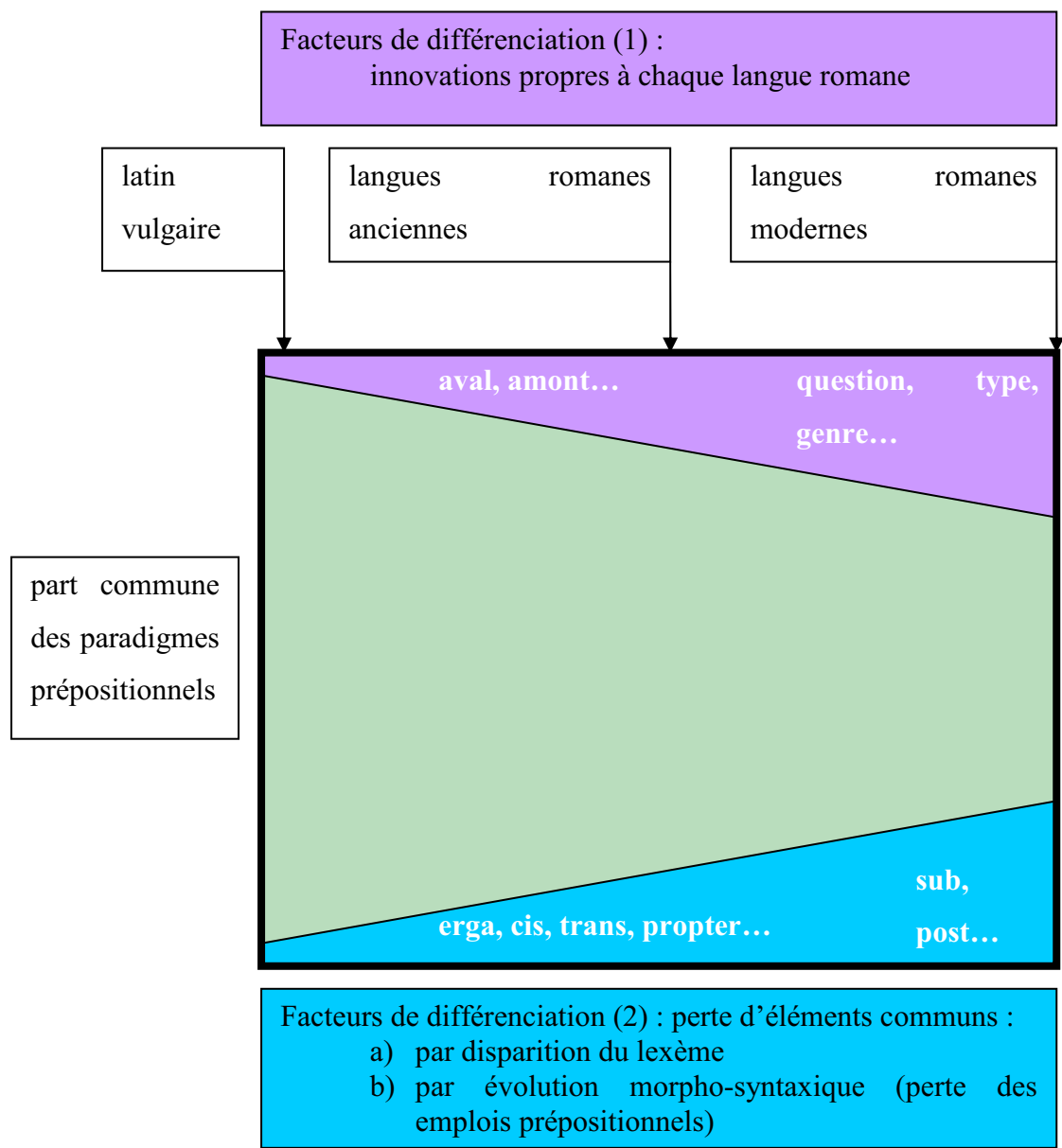


Figure 2 : Différenciation progressive des systèmes prépositionnels romans.

Cette évolution vers une différenciation plus avancée ne concerne pas uniquement le paradigme. Elle se fait sentir également dans la morpho-syntaxe, avec des niveaux d'analcité différents selon les langues, liés au remplacement inégal des prépositions lexicales par des locutions prépositionnelles (adverbe + prépositions fonctionnelles).

3.3.3 Modélisation

Les évolutions principales des cas et du système prépositionnel, du latin classique aux langues romanes modernes, telles que nous les avons décrites aux chapitres 2, 3 et 4, sont résumées dans le tableau suivant :

Époque :	Latin classique	Latin vulgaire	Langues romanes anciennes	Langues romanes modernes
Relateur / assignation de la fonction syntaxique	six cas <i>rosă, rosam, rosae, rosā ; dominus, domine, dominum, domini, dominō</i>	cas (3 à 4 formes différentes) sujet, régime, génitif ? <i>rosa(m), ros(a)e, rosā ;</i>	pas de cas ou deux cas seulement Sujet / Régime roumain : 3 cas ?	pas de cas (sauf pronoms) prépositions fonctionnelles <i>à, de, en (par, pour ?)</i>
		prépositions ‘fonctionnelles’ ? <i>ad, in, de = génitif, accusatif, ...</i>	prépositions ‘fonctionnelles’ <i>à, de, en (génitif, accusatif, datif, ...)</i>	
Prépositions : indicateurs de relations sémantiques	prépositions <i>ad, de, in, sub, super, ...</i>	prépositions lexicales <i>ad, de, in, sub, super, ...</i>	prépositions lexicales <i>sotz, sor, avuecques, vers. envers.</i>	prépositions lexicales <i>vers, sur, sous, pendant, contre ...</i>

Tableau 5 : Evolution des systèmes casuel et prépositionnel, du latin aux langues romanes.

On peut ainsi reconstruire comme suit le cycle des prépositions, du point de vue de l'évolution typologique :

- 1) Eléments indépendants (de type adverbe ou particule) ; peuvent préciser le sens de diverses classes de mot : adverbess, verbes, noms.
- 2) Eléments relativement libres par rapport au mot qu'ils spécifient (ils ne sont pas nécessairement placés juste devant leur régime, et peuvent en être séparés par un ou plusieurs mots), mais liés à un ou plusieurs types de mots. Ceci entraîne un début de différenciation entre préverbes, pré / postpositions, adverbess.
- 3) Prépositions ; régissent un syntagme nominal ou équivalent. En conséquence, les mots qui se trouvent fréquemment en position prénominale peuvent subir une

grammaticalisation en préposition, comme c'est le cas des participes présents dans diverses langues romanes, et de certains substantifs en ancien français.

- 4) Parallèlement au déclin du système casuel, certaines prépositions subissent une grammaticalisation avancée et acquièrent *outré leurs emplois pleins* (où le sémantisme de la préposition est clairement apparent) des emplois grammaticaux (où le sens de la préposition passe au second plan). Elles marquent alors le complément d'objet indirect, le complément du nom, le partitif, ou peuvent encore servir d'article (*de* en français moderne).
- 5) Ceci entraîne la dichotomie du système prépositionnel en prépositions fonctionnelles et lexicales. Il y a une différence de 'potentiel recteur' entre les deux catégories, avec comme corollaire la tendance à employer les prépositions fonctionnelles comme marques syntaxiques. Les prépositions lexicales semblent avoir tendance, par contrecoup, à ne pas pouvoir fonctionner comme relateurs, et à nécessiter l'intermédiaire d'une préposition fonctionnelle pour introduire un régime (cf. esp. mod. *tras de*).
- 6) L'étape suivante pourrait être la distinction complète entre prépositions grammaticales et adverbes, avec disparition de la classe intermédiaire des prépositions lexicales.
- 7) La dernière étape, purement hypothétique, serait la fusion complète entre préposition fonctionnelle et substantif régime, les prépositions fonctionnelles acquérant ainsi le statut d'affixe puis de cas. Cette évolution entraînerait un affaiblissement accru de leur sémantisme, et une tendance à être renforcés par d'autres morphèmes, indépendants, avec un retour à l'étape numéro 1.

Sur cette échelle, les langues romanes en sont à l'étape 5 ; l'espagnol et le portugais se rapprochent plus que les autres de l'étape 6.

3.3.3.1 Evolution des éléments du système

On peut poser pour le système de *relateurs* nominaux, de l'indo-européen aux langues romanes modernes, une répartition en pyramide, comme dans le schéma ci-

dessous, d’après leur degré de grammaticalité (en synchronie donc, mais qui reflète également dans une certaine mesure la diachronie).

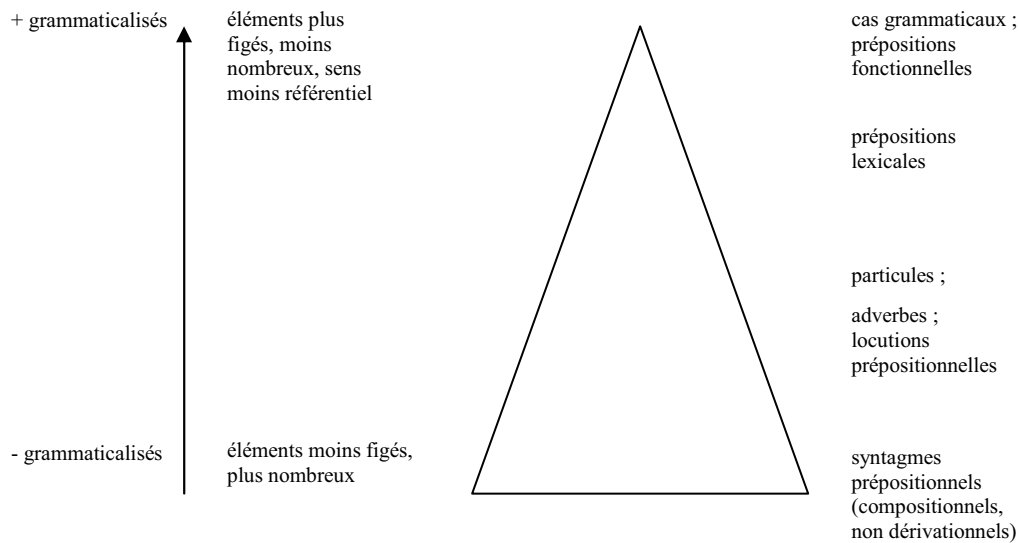


Figure 3 : Evolution des éléments du paradigme prépositionnel.

D’autre part, il faut noter que l’évolution diachronique implique la ‘remontée’ des éléments vers la pointe du triangle, avec plusieurs conséquences :

- 1) La persistance (Hopper 1991 : 22) implique que la ‘montée’ en grammaticalité d’un élément s’accompagne le plus souvent de traces des états antérieurs : la plupart sinon l’ensemble des éléments d’une strate présentent les traits sémantiques de leur strate ainsi qu’une partie de ceux des strates inférieures. La stratification catégorielle et sémantique reflète donc les différents états de l’évolution.
- 2) La structure de la catégorie est pyramidale parce que seule une faible proportion des éléments de chaque strate peut passer à la strate suivante, puisque ce sont surtout les éléments les plus fréquents qui se grammaticalisent.
- 3) La dernière étape de toute grammaticalisation est l’élément vide, \emptyset .

Il faut prendre en compte certaines contraintes supplémentaires :

- a) Il y a des phénomènes de grammaticalisation par analogie (Hoffmann 2005).
- b) La strate correspondant aux « syntagmes prépositionnels » est complètement libre (elle appartient à la syntaxe et au lexique, et non à la morphologie).
- c) La remontée des éléments par grammaticalisation est sujette aux restrictions propres à ce phénomène, entre autres le sémantisme, que nous étudions par la suite. Nous n'en donnons ici que deux exemples : d'une part, la transformation des prépositions lexicales en des prépositions fonctionnelles entre le latin et les langues romanes n'a eu lieu que pour des prépositions à sens spatial nettement sensible et pas, par exemple, pour les prépositions *propter*, *coram* ou *erga*. D'autre part, une partie des prépositions latines qui ont disparu complètement dans le passage aux langues romanes avaient un sens purement abstrait en latin classique, ainsi *propter* et *erga* (dont le sens est exprimé dans les langues romanes modernes par *para con*, *para com*, *verso*, *envers*, *envèr*...) ; pour les autres prépositions latines ayant disparu, le sens n'est pas nécessairement uniquement abstrait, comme on le voit pour *cis*, *ex*, *ob*, *prae*.

3.4 Application du modèle et typologie des systèmes

3.4.1 Des aires linguistiques ? Questions générales

La notion d'aire linguistique n'est pas neuve. Celle de proximité plus ou moins grande des langues romanes entre elles est évidente pour tout locuteur d'une langue romane qui tente d'en comprendre ou d'en apprendre une autre.

Les classifications proposées traditionnellement pour en rendre compte prennent comme point de départ, pour certaines, les régions de la Romania antique ; pour d'autres, la distinction entre centre et périphérie ; d'autres encore reviennent sur ces deux méthodes pour nuancer leurs conclusions. Sur certains regroupements, il y a un consensus ; ainsi, la parenté étroite entre portugais, espagnol et galicien, entre les différents dialectes d'oïl et d'oc, ou encore entre les différents dialectes d'Italie continentale, de Corse et de Sicile, est évidente. Le rattachement du catalan, du

roumain à ces divers groupes est plus problématique ; posent problème également la question du rapport entre ces groupes linguistiques, et celle de la place des dialectes ‘centraux’ de la Romania.

La classification la plus simple est géographique, est amènerait à distinguer *Iberia*, *Gallia*, *Italia* et *Dacia* (Bartoli 1925, 1945). Mais certains phénomènes historiques, liés à la constitution de l’empire romain, indiquent plutôt une opposition entre centre et périphérie (Ascoli 1894, Bonfante 1971, 1999), les innovations linguistiques naissant le plus souvent dans la métropole et se propageant en ondes concentriques. Cela explique que de nombreuses innovations du latin tardif n’aient pas atteint les zones extrêmes de la Romania, entraînant la constitution d’une Romania centrale et d’une Romania périphérique ; cependant, l’idée de l’archaïsme des zones latérales n’est pas tout à fait consensuelle, cf. Ariza 2003 : 389 et surtout Mańczak 1965. L’interaction entre géographie et histoire ont amené à des situations bien plus complexes encore : le catalan est historiquement lié à l’occitan – donc gallo-roman – comme le confirme une étude lexicale de Rohlfs (1979) ; mais la proximité géographique avec l’espagnol et surtout le bilinguisme d’une partie de la population ont entraîné un rapprochement du catalan et de l’espagnol. On peut également proposer d’autres regroupements, comme le complexe Italie-Gaule (Lüdtke 1961)...

Une question fondamentale, en rapport avec la notion d’aire linguistique, est celle de leur explication. Le FEW accorde aux substrats une grande importance, ce que d’autres linguistes réfutent sans appel : nous nous contentons dans cette étude de noter les phénomènes de substrat, superstrat ou adstrat qui nous semblent indéniables. Ainsi, l’argumentation de Corominas & Pascual (1980-1991) au sujet de l’origine arabe de *hasta* étant convaincante, nous considérons que c’est là en espagnol et en portugais un trait lié au superstrat arabe ; de même pour le *na* roumain issu du slave.

3.4.2 Regroupements effectués pour les systèmes prépositionnels

En ce qui concerne les systèmes prépositionnels, les différenciations progressives permettent d’établir des ‘sous-groupes linguistiques’ qui correspondent en partie aux

découpages présentés ci-dessus, et que nous mettons à profit dans la suite de ce travail.

Nous proposons en conséquence, dans la suite de ce chapitre, d'adopter pour les systèmes prépositionnels la partition suivante : ibéro-roman (portugais, galicien, espagnol) ; gallo-roman (français, occitan, catalan) ; italo-roman (italien, roumain). Il est bien entendu que ces aires ne sont pas homogènes ni équivalentes entre elles, la plus compacte étant l'ibéro-roman, la plus lâche l'italo-roman. Par ailleurs, il ne s'agit pas de catégories discrètes mais plutôt prototypiques, et l'éloignement plus important de certaines langues par rapport à leur sous-groupe linguistique (notamment le catalan et le roumain) peut être lié à des phénomènes d'adstrat (l'espagnol fonctionnant comme adstrat et superstrat pour le catalan), de superstrat (le slave pour le roumain) ou de conservatisme (une des caractéristiques du roumain, liée à son isolement géographique et politique). On pourrait représenter cette répartition comme suit :

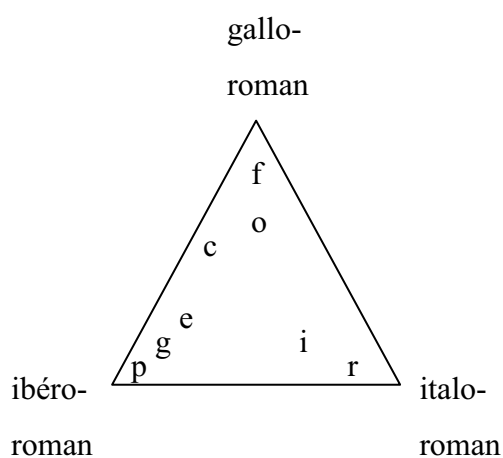


Figure 4 : Schématisation des ‘aires linguistiques’ romanes (portugais, galicien, espagnol, catalan, français, occitan, italien, roumain), à partir des systèmes prépositionnels.

3.4.3 Divergences et aires linguistiques

Nous résumons, dans cette partie, les principaux points communs et les principales divergences, au sein de chaque aire linguistique, en cherchant à prendre appui sur des phénomènes de tous domaines (sémantique, syntaxe, morphologie, phonétique) pour montrer le bien-fondé mais aussi les limites de cette classification.

3.4.3.1 *Ibéro-roman*

Nous incluons dans l'ibéro-roman l'espagnol, le portugais et le galicien, dont le système prépositionnel est très proche de ceux de l'espagnol et du portugais. La principale caractéristique commune de l'ibéro-roman est la faible proportion de prépositions lexicales, qui est liée au rôle plus important des prépositions fonctionnelles et à une plus grande tendance à l'analytisme que dans les autres langues romanes. On a ainsi bien plus fréquemment qu'ailleurs des structures à deux morphèmes où l'un contient l'information sémantique, tandis que l'autre remplit la fonction syntaxique de relateur, alors que le propre de la *préposition*, telle que nous l'avons définie au chapitre 1, est de remplir les deux fonctions simultanément. On peut représenter cela schématiquement comme suit : [Adverbe]sémantisme + [préposition fonctionnelle]syntaxe. On trouve en conséquence, en espagnol comme en portugais et en galicien, un paradigme prépositionnel recoupant en grande partie le paradigme adverbial : comparer esp. *Llegó después* à *Llegó después de la comida*.

On trouve également des points communs dans le paradigme lui-même. D'une part, le superstrat arabe est visible dans la présence des prépositions *hasta* (esp.) et *até* (port.), issues de la préposition arabe *ḥatta*, et qui ont remplacé la préposition latine *versus*, conservée dans les autres langues romanes, à l'exception du roumain. Il y a d'autre part des innovations ibériques communes, comme la grammaticalisation de l'adjectif comparatif *bassius* en préposition, en espagnol : *bajo*, et en adverbe transitif, en portugais : *abaixo de*, *por baixo de*. Elles ont également en commun la grammaticalisation en préposition fonctionnelle de la locution *per + ad > para*, grammaticalisation précédée dans les deux langues d'une phase où cette construction était en concurrence avec d'autres constructions ou d'autres formes proches (*por a*, *per a*). Les différences entre espagnol et portugais tiennent à plusieurs facteurs. Le facteur phonétique explique que, même lorsque les étymons sont les mêmes, les deux langues aient des formes différentes : on a ainsi dans les exemples cités ci-dessus *hasta* (esp.) face à *até* (port.), ou encore *bajo* (esp.) face à *(a)baixo* (port.). Il y a aussi des innovations propres à l'espagnol, comme esp. *hacia* issu du latin *facies* (+ *a*), et bien sûr des différences dans la fréquence de chaque préposition, dans la répartition

des emplois, etc. Par ailleurs, souvent, les mêmes emplois se retrouvent mais à des fréquences diverses ; ainsi, l'utilisation de la préposition *a* comme marque de l'objet n'est pas aussi courante en portugais qu'en espagnol (LRL : §446), tandis que les emplois de *para* sont plus étendus (LRL : §446).

On voit donc qu'espagnol et portugais présentent des différences limitées, et des ressemblances très nettes : c'est un sous-groupe très homogène. Cela se voit aussi au fait qu'elles présentent la même tendance à élargir leur catégorie d'adverbes transitivés, en modifiant la structure de certaines prépositions, qui passent d'une rection directe (Prép. + *Y*) à une rection indirecte (Prép. + Prép. fonctionnelle + *Y*). Ainsi, en portugais, la préposition *até*, qui régissait le plus souvent directement le substantif dans la langue médiévale, se construit avec la préposition *a* dans l'usage moderne : les constructions *mostrou-se corajoso até o fim da vida ; foi até a cidade* sont remplacées par les suivantes, *mostrou-se corajoso até ao fim da vida ; foi até à cidade*. Ce phénomène est nettement plus fort au Portugal qu'au Brésil.⁵⁸ De même, dans la langue moderne, la préposition *trás* tend à être remplacée par *atrás de* ou *depois de* ; en espagnol, on note également la même tendance, avec par exemple le remplacement de *tras* par *tras de*.

3.4.3.2 Gallo-roman

L'aire gallo-romane regroupe l'ensemble des dialectes d'oc et d'oïl, ainsi que le franco-provençal, le catalan, le romanche et les dialectes gallo-italiques d'Italie du Nord (lombard, piémontais, émilien, et le vénète, qui a cependant été largement influencé par le toscan et s'est donc rapproché du groupe italo-roman). C'est une aire moins homogène que l'ibéro-roman : d'une part parce que le catalan a beaucoup évolué, se rapprochant de l'espagnol ; d'autre part parce que le français est lui aussi assez éloigné des deux autres, occitan et catalan. Cet éloignement est sensible dès les premières attestations : le français a, plus que toute autre langue romane, modifié

⁵⁸ Le rapport *até ao / até o* est quasiment inversé entre portugais et brésilien : 85 % de *até ao* au Portugal, 5 % au Brésil (<http://www.corpusdoportugues.org/>).

phonétiquement le bagage hérité du latin, sous l'influence du superstrat (et en particulier de l'accent) germanique.

Ces trois langues, dont nous avons étudié les paradigmes et systèmes prépositionnels, présentent des caractéristiques communes importantes. Cette proximité linguistique est sensible dès le Moyen-Âge, puisqu'elles ont conservé une déclinaison jusqu'au 13^{ème} siècle, avec des restes jusqu'au 15^{ème} siècle. De plus, elles ont un riche paradigme de prépositions lexicales et relativement peu d'adverbes transitivés. On opposera ainsi *debajo de la iglesia* à *sous / en-dessous de l'église* : là où l'espagnol dispose d'un adverbe transitivé, le français a deux options, la préposition lexicale *sous* ou la locution prépositionnelle *en-dessous de*, mais ne dispose pas d'un adverbe transitivé : **il est dessous de la table*.

Les principales ressemblances se situent au niveau du paradigme. En effet, le groupe gallo-roman présente à la fois des innovations communes, des conservatismes communs et des suffixations communes sur base latine. Ainsi, on trouve les grammaticalisations *mons, vallis* > *amont, aval* (anc. fr.), *damunt, davall* (cat., oc.) ; *touchant* (fr.) / *tocant (a)* (oc., cat.) uniquement en gallo-roman ; *apud* n'est conservé que dans ces langues jusqu'à aujourd'hui, y ayant remplacé la préposition *cum*, qui a disparu de ce groupe linguistique ; enfin, la préposition *sine* est conservée comme en ibéro-roman, mais avec l'affixation d'un -s adverbial : *sine* > *sin* (esp.), *sem* (port.) / *sine + s (+ e)* > *sans* (fr.), *séns(o)* (oc.), *sens(e)* (cat.). Tout en présentant des traits communs, les langues gallo-romanes présentent un certain nombre de traits de différenciation.

Ainsi, il y a eu en français un grand nombre d'innovations qui ne se trouvent pas ailleurs. Ces grammaticalisations ont eu lieu entre latin et ancien français, ou en ancien français, pour la plupart : *chez, selon, coste, lez, pendant*. Mais ce phénomène est présent jusqu'en français moderne, avec l'apparition relativement récente des quasi-prépositions *question, côté, niveau, genre* ; on trouve des formations similaires dans les autres langues romanes (italien *tipo*, catalan *tipus*, etc.).

Quant au catalan, il subit comme on l'a dit l'influence linguistique de l'espagnol, dont on peut peut-être voir un effet dans la sous-classe de prépositions lexicales qui

sont en voie de devenir des adverbes transitivés. Ainsi la préposition *davall*, réservée à l'écrit, s'oppose à la construction *davall de* (construction strictement parallèle aux adverbes transitivés de l'espagnol), populaire à l'origine mais acceptée depuis longtemps (au moins un siècle) y compris à l'écrit ; ce n'est pas le seul exemple en catalan (voir 2.4.5-6). Une autre marque de l'influence espagnole est le développement en catalan moderne des emplois de la préposition fonctionnelle *per a*, moins figée qu'en ibéro-roman puisqu'elle n'est pas employée sur tout le territoire ni dans tous les cas.

L'occitan, lui, présente comme particularité d'être composé de dialectes très contrastés. Au sein de ces variétés, certaines sont géographiquement proches du catalan, d'autres de l'italien, d'autres encore de l'espagnol, et il y a depuis longtemps coexistence avec le français sur l'ensemble du territoire occitanophone. Tous les dialectes présentent en conséquence des phénomènes d'interférence linguistique, et en particulier d'adstrat (voir par exemple l'emploi de la préposition *da* à Nice). Globalement, les dialectes occitans se comportent comme le catalan d'un point de vue paradigmatique : dans le cas des légères variations opposant français et catalan, l'occitan est souvent plus proche du catalan que du français. Il en est ainsi de l'absence de renforcement morphologique en *hoc(que)* après *apud*, du développement d'une voyelle d'appui après *sens* : *senso*, *sense* (oc., cat.). Cependant, d'un point de vue fonctionnel, les dialectes occitans semblent se comporter davantage comme le français, et n'ont pas particulièrement développé la catégorie des adverbes transitivés. Peut-être s'agit-il ici, comme dans le cas du catalan, d'un phénomène d'adstrat, en particulier pour la langue moderne.

3.4.3.3 *Italo-roman*

L'italo-roman est le groupe linguistique le moins homogène de la Romania, du moins si l'on tient à y inclure le roumain. Comme nous venons de le voir, les dialectes du nord de l'Italie sont traditionnellement classés avec la famille gallo-romane ; étant donné que nous ne les avons pas étudiés, nous conservons cette classification. L'écart entre les dialectes du sud de l'Italie et le roumain est important, mais on observe

certaines caractéristiques communes à l'ensemble de l'italo-roman, qui permettent de conserver cette partition, reprenant la répartition classique entre langues romanes occidentales et orientales.

Les ressemblances se situent surtout au niveau du paradigme, avec des innovations communes comme *lungo* (it.), *lîngă* (roum), ou encore communes au roumain et à certains dialectes italiens, comme les prépositions formées sur le latin *illac* : *là* en frioulan, *lla* dans les Abruzzes (*e vva llà la casa* « et (il) va à la maison », cf. Rohlfs 1969), *la* en roumain. D'autre part, les deux langues ont un stock de prépositions lexicales nombreuses – plus en tout cas que l'ibéro-roman.

L'italien présente cependant des caractéristiques propres, comme la présence de morphèmes suivis ou non d'une préposition fonctionnelle. Pour ces morphèmes, il n'y a pas de distinction en fonction du niveau de langue, comme en catalan, mais des variations difficiles à prévoir : *la macchina è davanti *(a) la casa*, mais *il pallone è andato sotto (a) la macchina*. C'est le cas notamment de *fin(o)*, *contro*, *sopra*, *sotto*, *attraverso*, *davanti*, *dentro*, *dietro*. L'italien a de plus des innovations propres : à côté du 'composé' *de + ab > da*, on trouve la préposition *sine* remplacée par la grammaticalisation de *absentia* en *senza*, et les grammaticalisations *tra'ne > tranne*, *tramite*. Parmi les nombreuses innovations depuis le latin se trouvent encore des prépositions tirées d'adverbes : *dentro*, *dietro*, *fuori*, *sotto*, *dove*. De nombreuses prépositions ou locutions prépositionnelles sont constituées d'un substantif et d'une préposition (et suivis d'une préposition fonctionnelle, *a* ou *di*) : *a casa*, *accanto*, *a piede*, *a via*, *di faccia*, *dirimpetto*, *in cima*, *in parte*, *in piede*, *in via*, *per via*. D'autres prépositions sont issues de participes, comme *radente*, *attaccato*, y compris des constructions plus ou moins panromanes comme *durante*, *mediante*, *nonostante*, *eccetto*, plus rarement d'adjectifs comme *vicino*.

En roumain, la caractéristique la plus frappante est bien sûr la conservation partielle du système casuel latin. L'importance de ce système casuel est limitée par la concurrence entre formes nominales synthétiques et analytiques : *dau copiilor*_{LITTÉRAIRE} vs. *dau la copii*_{POPULAIRE} « je le donne aux enfants ». On peut trouver de plus des cas de redondance des marques casuelles : *a cui este cheia ?* 'à

qui-DATIF est clef-la ?' « à qui est la clef ? ». Une autre caractéristique propre au roumain est le fait que les prépositions introduisent les noms non modifiés sans article : *sub masă* 'sous table' « sous la table » et non **sub masa* 'sous table-la' « sous la table ». La plupart des locutions prépositionnelles présentent une double construction, et peuvent être suivies de l'article et du génitif ou bien d'une préposition fonctionnelle et de l'accusatif. Les spécificités paradigmatiques sont liées entre autres aux emprunts : au slave, en roumain classique, avec *na* « de » ; au turc, en roumain moderne, avec *başca* « outre ».

Au terme de ces analyses, on voit que le groupe italo-roman n'est pas uniforme ; cependant, il présente une certaine unité au niveau du paradigme. Il semble donc possible de maintenir cette catégorisation, plus encore si l'on prend en compte un élément que nous reprenons dans la suite du chapitre, à savoir l'idée que le roumain est sur la même trajectoire évolutive que l'italien, mais en retrait.

3.4.4 Des aires linguistiques en formation : intégration au modèle proposé

Nous posons l'hypothèse que les langues romanes suivent des modèles d'évolution proches, et qu'elles ont connu globalement la même évolution typologique depuis le latin, en ce qui concerne leurs systèmes prépositionnels. Pour rendre compte des différences entre les langues romanes individuelles, et entre les différentes aires linguistiques romanes, nous proposons l'idée que, sur l'axe évolutif du plus synthétique (latin classique) au plus analytique, certaines sont plus avancées que d'autres. Cela peut se traduire par la figure suivante :

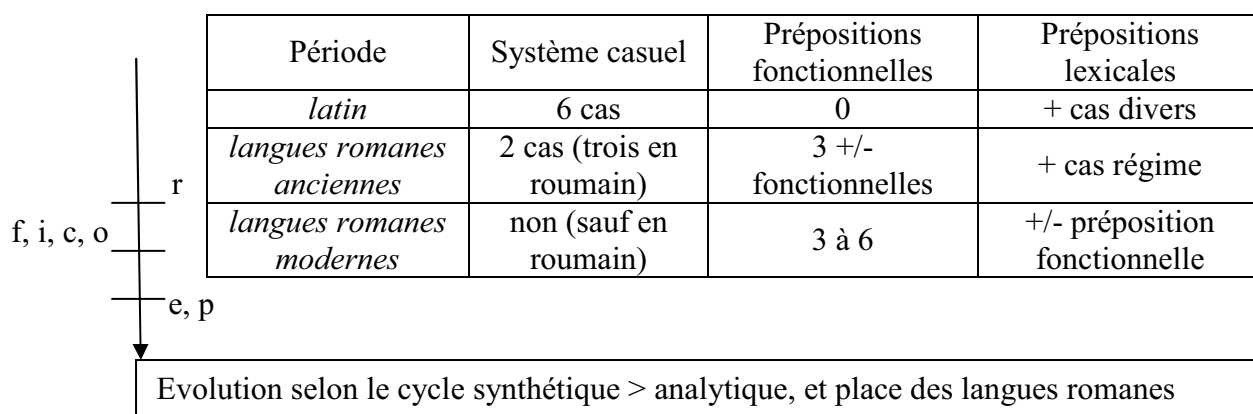


Figure 5 : Evolution typologique et différenciation des systèmes prépositionnels des langues romanes (c = catalan, e = espagnol, f = français, i = italien, o = occitan, p = portugais, r = roumain).

3.5 Conclusion

Pour hypothétique qu'il soit, notre modèle reflète au moins un aspect incontestable des systèmes prépositionnels romans : leur proximité, de plusieurs points de vue : paradigmatique, malgré le large renouvellement qui a eu lieu entre le latin et les langues romanes modernes, et fonctionnel, avec des sous-catégories qui ont des caractéristiques morpho-syntaxique très similaires : prépositions fonctionnelles, quasi-fonctionnelles, lexicales ; adverbess transitivés ; locutions prépositionnelles. Ceci devrait faciliter la comparaison de l'évolution sémantique, dans le chapitre suivant.

4 Conclusion du chapitre

Nous avons présenté dans ce chapitre plusieurs éléments essentiels pour la suite de notre étude. D'abord, une définition générale des prépositions, ainsi qu'une distinction entre différents sous-types ou catégories prépositionnels, soit les prépositions fonctionnelles, les prépositions lexicales, les adverbess transitivés et les locutions prépositionnelles. Nous avons appliqué ces critères à un certain nombre de langues romanes, et cela nous a permis de donner la liste des prépositions de ces langues, à l'époque médiévale et à l'époque moderne, en précisant le fonctionnement des différentes catégories prépositionnelles, dans chaque langue. Enfin, nous avons systématisé ces données afin de proposer un schéma évolutif des systèmes prépositionnels des langues romanes, et nous avons montré en particulier la proximité entre les systèmes prépositionnels des langues ibéro-romanes (portugais et espagnol), une proximité moindre entre ceux des langues gallo-romanes (catalan, occitan et français) et enfin une proximité assez limitée entre les systèmes des langues italo-romanes (italien et roumain). Nous mettons ces éléments à profit dans la suite de notre travail.

Ceci posé, nous passons à l'exposition de notre méthode d'analyse et d'expérimentation, au chapitre deux.

Chapitre 2.

Questions de méthode – analyse(s) du sens

0 Introduction

Nous voulons ici présenter et définir les outils méthodologiques et terminologiques dont nous nous servirons tout au long de l'étude, et en particulier pour l'étude sémantique sur corpus.

Nous commençons par aborder dans la première section les questions très générales du sens et de la polysémie, qui nous intéressent au premier chef puisqu'un grand nombre de prépositions sont polysémiques, et qu'un assez grand nombre a changé de sens entre latin et langues romanes, entre langues romanes anciennes et langues romanes modernes. Il nous est donc nécessaire de nous donner un modèle de représentation du sens qui soit adéquat à ce type d'objet, fréquemment polysémique et évolutif. C'est la théorie du prototype qui nous a paru présenter la meilleure capacité à représenter à la fois la polysémie et le changement ; c'est donc sur cette théorie que se fonderont nos analyses. Mais, avant de présenter la version étendue de la théorie du prototype, que nous avons utilisée comme modèle, nous la situons en rappelant rapidement quelques modèles antérieurs.

Nous présentons ensuite, dans la deuxième section, les principaux mécanismes du changement sémantique susceptibles d'entrer en jeu dans l'évolution sémantique des prépositions, en donnant quelques illustrations générales.

Dans la troisième section, nous exposons un élément fondamental de notre explication de l'évolution sémantique, à savoir la théorie de l'inférence contextuelle, tout à fait compatible avec la théorie du prototype et avec l'analyse sur corpus.

Enfin, dans la quatrième et dernière section, nous expliquons pourquoi nous avons choisi de recourir à l'analyse sur corpus, en exposant les principaux avantages de cette méthode d'expérimentation ; nous en présentons également les limites, ainsi que les solutions que nous avons adoptées pour compenser ses inconvénients. Nous

présentons les divers corpus dont nous avons pu nous servir, pour chaque langue romane, et les outils que nous avons utilisés, ainsi que notre méthode d'analyse.

1 Conception et représentation du sens

Dans cette première section, nous rappelons quelques points fondamentaux de la réflexion sur le sens des mots, et notons combien il est difficile de le représenter de manière satisfaisante. Nous justifions, par la comparaison avec d'autres modèles de représentation du sens, notre choix de la théorie du prototype (dans sa version étendue) comme cadre théorique.

1.1 *Les prépositions ont-elles un sens ?*

La question du *sens* d'un mot n'est pas aussi évidente qu'elle le paraît : dans une vision classique de la référence, un mot permet au locuteur de *désigner* un ou des éléments de notre monde, mais il n'y a pas *un* mot pour *chaque* élément du monde. Un mot renvoie donc à *un ensemble* d'éléments, à une classe (ce problème a été mis en lumière il y a longtemps, et Platon déjà l'évoque lorsqu'il dit que les mots renvoient non aux objets mais à une Idée de ces objets). Il n'y a donc pas de lien un-à-un entre choses et mots qui servent à les désigner, sans compter qu'un mot peut renvoyer à plusieurs classes de choses : c'est le phénomène de la polysémie.

Le cas des prépositions est plus problématique, dans la mesure où elles ne désignent pas des choses, ni même des concepts, mais des *relations* entre deux choses ou concepts.

Une difficulté supplémentaire déjà évoquée au chapitre 1, et liée précisément au fait que les prépositions sont des éléments de relation, est le fait qu'elles tirent leur sens en partie du contexte, au point que certains linguistes considèrent que les prépositions, dans certains cas, n'ont pas de sens propre, qu'elles sont *vides sémantiquement*. Cette hypothèse est confortée par le fait que la plupart des prépositions ont un large éventail d'emplois, et prennent en fonction du contexte des

valeurs très différentes, y compris dans des domaines sémantiques éloignés conceptuellement les uns des autres : spatial, temporel ou plus abstrait.

Sur ce point, nous nous contentons ici de rappeler que les prépositions dites fonctionnelles ont effectivement un sens (presque) purement grammatical,⁵⁹ *dans certains de leurs emplois*, où elles ne servent (presque) plus qu'à indiquer la fonction du mot qui suit : mais même ces prépositions conservent des emplois où elles ont un sens plein (voir chapitre un) ; comparer par exemple *je viens de finir* où *de* a un rôle d'introducteur de l'infinitif à *je viens de Paris* où *de* exprime clairement la provenance, ou encore à *je travaille de six à huit* où *de* introduit le point de départ d'un intervalle temporel. Par ailleurs, les prépositions lexicales ont *toujours* un sens plein, c'est-à-dire qui ne dépend pas uniquement du contexte. Nous rendons donc compte, dans ce travail, du 'large éventail d'emplois' évoqué ci-dessus en posant que les prépositions sont (pour la plupart) polysémiques. En synchronie, nous posons que les prépositions peuvent s'employer dans des contextes variés, non parce qu'elles sont dépourvues de sens, mais parce qu'elles en ont plusieurs.

1.2 Prépositions et polysémie

Reste alors la question de la *représentation* de ce sens : si c'est bien de polysémie qu'il s'agit, quelle relation entretiennent les différents sens de la préposition ? Sont-ils indépendants les uns des autres, ou au contraire tous reliés à un sens central ? Quelle serait alors la nature de ce sens central ? Ces questions ont été largement débattues dans les trente dernières années, différentes théories et écoles leur apportant naturellement des réponses très diverses. Ainsi, pour autant que l'on pose un sens central, les opinions quant à sa nature varient notablement.

La sémantique cognitive, par exemple, amène à identifier le sens central d'une préposition (et d'ailleurs d'un mot en général) à un schéma cognitif, dont tous les emplois sont dérivés par un ensemble de règles d'extension. C'est la solution que

⁵⁹ Par sens 'grammatical', nous entendons ici souligner le fait que, dans certains de leurs emplois, les prépositions alternent avec \emptyset ; elles sont dans ce cas difficilement paraphrasables. Ainsi, (esp.) *Vi a Juan* « je vis Juan » alterne avec *Vi la luz* « je vis le jour », et la présence de la préposition *a* n'entraîne pas de changement de signification, et est bien difficile à gloser.

propose Lakoff, lorsqu'il propose pour *over* une description schématique du type suivant :

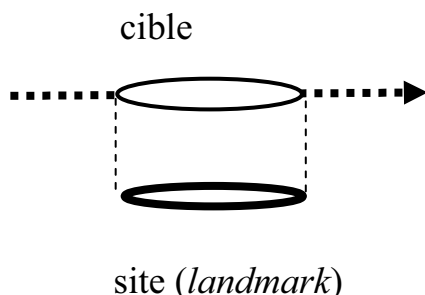


Figure 6 : Schéma de *over* d'après Lakoff (1987 : 419).

Le défaut majeur de cette approche, pour notre étude, est de rendre bien trop évidente l'assimilation du sens central aux sens spatiaux : un dessin renvoie naturellement à une configuration spatiale. Etant donné que c'est là une hypothèse que nous voulons tester, il semble peu admissible d'avoir recours à un cadre théorique qui la favorise.

Certains modèles préconisent une définition 'logique' du sens central, détaché de toute expression linguistique et exprimé en quelque sorte en-dehors des domaines sémantiques. Tous les domaines sémantiques (espace, temps, etc.) sont alors considérés comme étant à égale distance du sens de départ, et les différents sens de la préposition sont tirés de la définition logique par des transformations de même type. A nos yeux, ces modèles présentent plusieurs défauts pour l'utilisation en diachronie : d'une part, ils mettent l'accent sur un sens central, désincarné (qui ne correspond à aucun emploi réel, puisque *tous* les emplois sont tirés de la définition logique par transformation), ce qui rend difficile l'étude de l'évolution sémantique. En diachronie, en effet, ce type d'approche supposerait la construction, dans une succession d'étapes synchroniques, de différentes définitions logiques à même de rendre compte de l'ensemble des emplois de la préposition. Ce qui est déjà complexe pour une préposition en synchronie devient semble-t-il irréalisable au moins pour plusieurs prépositions en diachronie. C'est là un travail qui nous semble à la fois lourd et peu susceptible d'aider à la compréhension de l'évolution sémantique.

Effectivement, notre objection n'est pas seulement d'ordre *pratique*, mais également d'ordre théorique. Il nous semble peu probable que l'évolution sémantique soit le résultat d'un déplacement d'une définition abstraite des mots. Peut-être y a-t-il bien une représentation cognitive abstraite, centrale, pour chaque lexème ; mais même si c'est le cas, il nous semble que le moteur de l'évolution sémantique n'est pas à chercher dans ce sens abstrait, mais dans les emplois du lexème : ce sont des changements imperceptibles dans les emplois qui entraînent progressivement l'évolution du sens 'global' du mot. Il vaut mieux, en conséquence, étudier les *emplois* que se concentrer sur une définition logique dont la légitimité (c'est-à-dire l'existence même dans l'esprit du locuteur) est, par ailleurs, sujette à discussion.

A l'opposé, plusieurs linguistes ont noté la pertinence et l'efficacité descriptive de la théorie du prototype en sémantique. Ainsi, Traugott & Dasher (2002 : 114) notent : « From a historical point of view, the efficiency of prototypicality shows up in « the constraint that new meanings be linked to existing ones » ; de plus, dans le cadre de la théorie du prototype (version étendue), des études ont été conduites en diachronie par Winters (1989, 1991, 1992a & b, 1993), et en particulier sur l'évolution sémantique par Geeraerts (1997), ou encore De Mulder (2001). C'est que la sémantique du prototype permet d'éviter les écueils présentés par les théories que nous venons d'évoquer. D'une part, elle ne privilégie pas les emplois spatiaux. D'autre part, elle permet d'accorder une place à tous les emplois du mot étudié, aussi éloignés qu'ils soient du sens central. Ainsi, si l'évolution sémantique d'un mot part d'un emploi non prototypique, le cadre de la sémantique du prototype permet tout de même de l'observer. En outre, l'utilisation de ce cadre en sémantique diachronique n'est d'ailleurs pas inédite y compris pour l'étude de prépositions, et les travaux accomplis dans ce domaine par De Mulder & Vanderheyden (2001a, 2002) nous semblent bien attester de la validité de cette approche.

1.3 La version étendue de la sémantique du prototype

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la version de la théorie du prototype à laquelle nous avons eu recours n'est pas la version initiale, ou standard, telle qu'elle a

été développée par Rosch (1978), mais la version ‘étendue’. Kleiber (1990) montre bien en effet que l’application de la théorie du prototype à la description du sens n’est possible que dans la mesure où l’on y intègre les glissements qui ont eu lieu depuis sa première énonciation. Ainsi, dans la version standard, le prototype est conçu comme le meilleur exemplaire de la catégorie pour une personne donnée (le prototype de l’oiseau sera par exemple le pigeon pour un citadin, la mouette pour quelqu’un qui vit au bord de la mer...⁶⁰), et la catégorie est structurée autour de ce meilleur exemplaire, l’appartenance à la catégorie étant déterminée par le degré de ressemblance avec lui. Les glissements ayant eu lieu par la suite sont, toujours selon Kleiber, au nombre de deux : on en est ainsi venu à concevoir le prototype non comme le meilleur exemplaire mais comme une représentation mentale de ce meilleur exemplaire ; puis on l’a conçu comme « entité abstraite construite à partir d’attributs typiques ». Dans la version étendue, la notion de ‘meilleur exemplaire’ cède donc la place à des traits organisés en ‘ressemblance de famille’, notion développée par Wittgenstein (1953) pour la catégorie des jeux, et reprise entre autres par Lakoff (1987).

L’organisation d’une catégorie selon les principes de la *ressemblance de famille* suppose qu’il n’y a pas nécessairement de trait commun à l’ensemble des éléments de la catégorie. Deux éléments d’une même catégorie peuvent n’avoir aucun trait commun ; il suffit qu’ils aient chacun un trait commun avec un autre membre de la catégorie. Ainsi, dans une catégorie composée des éléments A, B, C et D, on peut trouver des traits communs entre A et B, B et C, C et D, mais aucun trait commun entre A et D, comme le suggère le schéma ci-dessous :

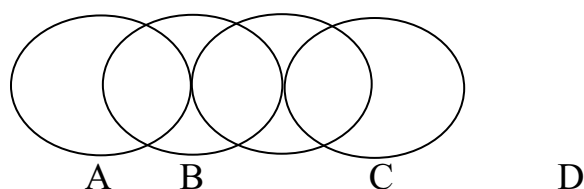


Figure 7 : catégorie structurée selon le principe de la ressemblance

⁶⁰ L’intérêt de la version standard de la théorie du prototype est principalement de s’affranchir des conditions nécessaires et suffisantes, qui posent de sérieux problèmes pour la description d’un certains nombre de catégories, comme le montre l’exemple bien connu des oiseaux : si un oiseau est un animal qui vole, que faire de la poule, du pingouin et de l’autruche ?

Comme le signalent Verspoor & Lowie (2003 : 556), « the senses are all interrelated (...) However, there may not be any direct conceptual links between all peripheral senses ». On en arrive ainsi à la notion de catégorie radiale (cf. Lakoff, 1987 : 65). De la même manière, nous posons ici que les différents sens des prépositions présentent nécessairement, deux à deux, des traits communs ; mais qu'il n'y a pas nécessairement de trait commun à l'ensemble des emplois.

Alors que le prototype est l'élément structurant de la catégorie dans la version standard, il ne subsiste plus – dans les termes de Kleiber (1990) – que comme 'effet prototypique', ce qui rend possible l'existence de plusieurs sens prototypiques, qu'il s'agit d'identifier.

1.4 Identifier le sens prototypique

Les définitions du prototype, dans la version étendue, permettent de noter aussi bien ce que le prototype n'est pas nécessairement :

- le sens étymologique ;
- le sens le plus fréquent (Verspoor & Lowie 2003 : 554) ;
- spatial, ou concret (Verspoor & Lowie 2003 : 554) ;
- un sens présentant l'ensemble des traits ;
- le sens présentant le plus de traits communs : un attribut d'une catégorie a plus de poids (il a une *cue validity* élevée) pour cette catégorie si beaucoup de membres de la même catégorie le possèdent, et si en revanche peu de membres des autres catégories le vérifient ;
- un seul sens (cf. l'exemple *vergripen* chez Geeraerts 1997 : 61)

que ce qu'il est :

- il permet d'expliquer les autres par des transformations sémantiques simples (De Mulder & Vanderheyden 2001b : 14, Verspoor & Lowie 2003 : 554) ;
- il est central sémantiquement (De Mulder & Vanderheyden 2001b : 14) ;
- il permet d'opposer le mot en question aux autres mots proches sémantiquement (De Mulder & Vanderheyden 2001b : 14) ;

- c'est le plus stable en diachronie (De Mulder & Vanderheyden 2001b : 16, 18, Geeraerts 1997 : 24, 60, 64-65, Traugott & Dasher 2002 : 75).

Ces éléments donnent une idée convenable de ce que doit être le prototype ; pour autant, cela donne peu d'indices *fiables* pour le définir de manière rigoureuse. En effet, la plupart des éléments de définition sont des éléments négatifs, qui n'aident en rien l'identification du ou des sens prototypique(s). De plus, même les éléments positifs ne sont pas nécessairement utilisables. Ainsi, le fait que le sens prototypique soit central et à même d'expliquer les autres sens n'est guère applicable de manière *objective* : la validité ou la simplicité d'une transformation sémantique est hautement subjective.⁶¹ Il en va de même pour l'opposition du mot à d'autres mots, et les critères les plus pertinents pour cette opération. Enfin, le fait que le sens prototypique soit le plus stable en diachronie ne nous aide guère, surtout si l'on considère que c'est là un élément à démontrer : puisqu'un de nos buts est de déterminer s'il y a de tels effets de sens (le sens prototypique est-il toujours stable ?), il nous est impossible d'utiliser la stabilité comme critère d'identification du sens prototypique.

En conséquence, pour analyser la structure sémantique des prépositions que nous étudions, et identifier le sens prototypique de chacune d'entre elles dans les différentes étapes de leur évolution, nous proposons de respecter les règles suivantes :

- a) identification des différents emplois ;
- b) identification des traits pertinents (permettant à la fois de caractériser chaque emploi et de le distinguer des autres) ;
- c) établissement d'une 'carte de répartition des emplois', à partir des traits ;
- d) quantification : fréquence de chaque emploi.

Selon nous, le sens prototypique est alors le sens le plus fréquent dans un corpus donné, sauf si l'emploi que l'on identifie ainsi est figé (ainsi des emplois

⁶¹ Elle dépend surtout de la vision qu'a le linguiste du rapport entre les mots et le monde. Une limite supplémentaire de cette approche est que le sens le plus susceptible d'expliquer 'simplement' les autres est bien souvent le sens étymologique – puisque c'est celui qui est à l'origine de tous les autres – or il ne paraît pas intéressant de poser que le sens étymologique est le sens prototypique ; cela expliquerait bien peu de choses au niveau de l'évolution sémantique.

topographiques de *lez* en français classique), auquel cas il s'agira plutôt d'un emploi représentatif de la polysémie du terme.

1.5 Conclusion

Nous disposons ainsi d'un cadre théorique nous permettant de décrire les sens et l'évolution des sens d'un mot. Il nous reste cependant à savoir quels mécanismes entrent en jeu dans cette évolution ; nous les présentons dans la section suivante.

2 Mécanismes de l'évolution sémantique

La sémantique du prototype fournit un cadre descriptif à la multiplicité et à la multiplication des sens, mais ne dit pas quel type de mécanisme entre en jeu dans les extensions sémantiques, uniquement comment ces mécanismes peuvent fonctionner. Il faut donc le déterminer indépendamment du cadre prototypique. Nous définissons, dans cette section, les mécanismes d'extension sémantique (extension et restriction, métaphore et métonymie, etc.), tels qu'ils ont été identifiés, définis et répertoriés par les linguistes s'étant occupés d'évolution sémantique, de Bréal à nos jours. Nous laissons pour la section suivante l'étude de la manière dont ces extensions se produisent dans la langue, ou plutôt s'introduisent dans la langue, selon nous, à savoir toujours en contexte, suivant la théorie des inférences contextuelles.

Dès Bréal (1897), on s'est préoccupé de savoir quels mécanismes étaient à l'œuvre dans l'évolution du sens des mots. Déjà, avant lui ou à son époque, d'autres philosophes ou philologues se sont attachés à la description de cette évolution – parmi ses élèves et contemporains, il faut rappeler avant tout Darmesteter et son ouvrage *La vie des mots* (1887) ; le mérite de Bréal est d'avoir identifié et nommé plusieurs mécanismes évolutifs propres à l'évolution sémantique. Nous présentons, dans cette section, différents mécanismes d'évolution sémantique.

Certains emplois que nous faisons de mots du quotidien sont très révélateurs de phénomènes d'évolution sémantique, comme on peut le voir dans les trois paires d'exemples suivants :

- a1. **j'ai vu Jean-Pierre au chocolat*
- a2. *j'ai vu Jean-Pierre au café*
- b1. **il a trait sa voiture jusqu'au garage*
- b2. *il a tiré sa voiture jusqu'au garage*
- c1. (prononcé en 1950) **mon serveur est en panne*
- c2. (prononcé en 2010) *mon serveur est en panne*

Si l'on ne peut pas dire (a1), c'est qu'on ne boit pas assez souvent de chocolat dans les brasseries, ou plutôt, que le chocolat n'est pas la boisson prototypique des cafés français. En (a2), il y a extension du *café* comme boisson au *café* comme « lieu où l'on boit du café » ou plutôt « lieu où l'on se rend pour boire du café » ; on remarquera que cette extension est inégalement répandue dans les pays où l'on boit, pourtant, des cafés dans les cafés (ainsi, en Italie, bien que les brasseries s'appellent souvent « *caffè* » untel, on va boire son café au *bar*, peut-être pour la simple raison qu'on boit debout, plutôt qu'assis).

Si l'on ne peut pas dire (b1), c'est que le latin *trahere* a perdu sa capacité à signifier « tirer » en toute circonstance, conservant ce sens uniquement dans le cadre de la traite des animaux ; il a été remplacé comme terme générique par *tirare* > *tirer*, comme on le voit en (b2).

Enfin, s'il était impossible de dire (c) en 1950, c'est tout simplement parce que les serveurs de réseau internet n'existaient pas ; ici, plus que le langage, c'est la réalité qui a évolué, le langage n'ayant fait que s'adapter à cette nouvelle réalité.

Mais les mécanismes à l'œuvre dans chacun de ces trois cas sont très différents. En effet, en (a), l'extension sémantique est indépendante du reste du lexique ; l'évolution dépend principalement de l'emploi du mot en contexte : c'est une extension sémasiologique. En (b), l'extension est indépendante du contexte socio-historique, et liée intimement à la proximité linguistique du mot en question avec un autre ; c'est une extension paradigmatique. Enfin, l'exemple (c) montre que l'évolution de la langue dépend parfois de l'évolution du monde : les inventions, découvertes, etc. entraînent naturellement soit la création de nouveaux mots, soit l'emploi de mots préexistants, avec nécessairement l'ajout à ces derniers d'un nouveau sens.

Seuls les types de changement sémantique illustrés par les exemples (a) et (b) nous intéressent ici ; les prépositions sont en effet peu susceptibles d’être affectées directement par les évolutions de la technique et de la connaissance du monde. Nous distinguons donc d’une part les extensions sémasiologiques, comme la péjoration et la mélioration, la restriction (ou spécialisation) et l’expansion, la métaphore et la métonymie ; d’autre part les extensions paradigmatisques, liées à l’axe paradigmatisque du langage, donc aux rapports entretenus par les mots sémantiquement proches, comme la différenciation (antisémie et collision homonymique), la dérivation synonymique et la paronymie. Bien sûr, la plupart des phénomènes d’évolution sémantique sont le résultat de changements complexes, liés à des processus divers : la présentation que nous faisons ci-après est donc une simplification.

2.1 Extensions sémasiologiques

Dans l’évolution sémantique d’un mot, on peut discerner des facteurs ‘internes’, qui concernent uniquement le mot en question, indépendamment du reste. Les mécanismes en jeu dans ce cas peuvent être désignés sous le nom de *restriction*, *extension*, *péjoration*, *(a)mélioration*, *métaphore* et *métonymie*. Ce sont les mécanismes ‘de base’ de l’évolution sémantique ; ils peuvent être influencés ou provoqués par des phénomènes paradigmatisques, et se font généralement dans le cadre d’inférences contextuelles.

2.1.1 Restriction

Le résultat de la restriction est que le sens d’arrivée correspond à des contextes d’emploi plus réduits et spécifiques. Ainsi, le latin *trahere* « tirer », aboutissant au français *traire*, ne désigne plus qu’un type bien spécifique de « traction », celle qui permet d’obtenir le lait d’une vache, chèvre ou brebis. Le français *viande* est ainsi passé de la désignation de la nourriture en général (du latin tardif *vivanda* < *vivenda* « ce qui sert à vivre ») à la désignation de la chair animale, c’est-à-dire une partie de la nourriture. On passe d’un ensemble de référents à un sous-ensemble.

2.1.2 Extension

Dans l'extension, phénomène strictement inverse, le sens du mot s'étend à la désignation de référents plus nombreux et moins spécifiques. Ainsi, *piaf* (exemple de Rastier, 2000 : 141) désignait au début du 20^{ème} siècle le moineau, et est aujourd'hui nettement moins spécifique, n'ayant pas la même extension que *oiseau* mais s'étendant au moins à tous les oiseaux de taille modeste.⁶²

2.1.3 Péjoration

La péjoration est la restriction d'un mot à ses référents les plus négativement connotés, phénomène dans lequel Bréal voit le résultat de l'euphémisme : on passe ainsi du *cabinet de toilette* aux *toilettes*, de la jeune fille (latin **putta*) à la *putain*, de l'odeur à la puanteur (anglais *stink*, cf. Traugott & Dasher 2002, ou encore plus récemment *smell*).

2.1.4 (A)mélioration

L'amélioration est le phénomène inverse, c'est-à-dire l'association du mot à ses référents les plus positivement connotés (ou les moins négativement connotés). On pensera au cannasson *caballus* qui devient le *cheval*, à la planche *tabula* qui devient la *table*, exemples bien connus.

On peut repérer le même mécanisme dans deux langues différentes (ainsi, l'anglais *mete* a connu au 13^{ème} siècle la même évolution que *viande* – les deux évolutions étant peut-être liées). Plus intéressant encore, une caractéristique commune de ces quatre mécanismes est que, à la différence de la grammaticalisation par exemple, ils ne sont pas unidirectionnels : une racine donnée peut connaître un phénomène de péjoration dans une langue et de mélioration dans une autre, ou de restriction dans une langue et de d'extenstion dans une autre (Traugott & Dasher 2002 : 55-56).

⁶² Si on ne peut pas dire *piaf* pour un aigle, une autruche ou un pingouin, il s'agit selon nous d'une restriction de type sociolinguistique, les éléments argotiques ou quasi-argotiques se limitant naturellement à la désignation des référents 'proches' de la culture qui les produit.

2.1.5 Métaphore

La métaphore, ‘figure’ de style traditionnellement étudiée par la rhétorique, est un phénomène omniprésent dans la langue, que ce soit en synchronie (Lakoff & Johnson 1980) ou en diachronie. Il suppose l’application du sens d’un mot à un domaine qui n’est pas le sien : on parle ainsi de la *chute* d’un régime politique, sans que cela signifie que ses représentants sont tombés à terre ; on dit « il dépasse les bornes » de quelqu’un dont *la conduite* est exagérée, les *bornes* en question étant du domaine moral et non liées au cadastre. C’est là un phénomène bien connu.

2.1.6 Métonymie

La métonymie, mécanisme lui aussi repéré au départ comme une figure de style, a été longtemps considérée comme moins fréquente que la métaphore, mais elle pourrait bien l’être tout autant. C’est le phénomène qui amène à désigner par un signifiant donné un élément associé au référent de départ (du signifiant). On parle ainsi de l’Elysée pour le président, en synchronie ; en diachronie, on prendra les exemples connus du *bureau* qui est passé la toile de bure à la table de travail puis au lieu de travail ; du *café* qui désigne la plante (*café* au 17^{ème} < turc *qahve* < arabe *qahwa* « fruit du caféier »), puis les graines de cette plante, la boisson faite avec ces graines, et enfin le lieu où l’on boit habituellement cette boisson.

On peut également décrire la métonymie comme un changement de focus (Panther & Radden (1999 : 152). Cette description de la métonymie, que l’on trouve déjà chez Croft (1993 : 354), reprend en partie l’idée de ‘déplacement de saillance’, à la manière de Winters (1989, 1992a). A la métonymie est communément associée la synecdoque, qui est une synonymie associant au référent le tout dont il fait partie, ou une des parties dont il forme le tout.

Certains auteurs considèrent que métaphore et métonymie ne sont qu’un seul et même phénomène (voir notamment Goossens 1990 et la métaphtonymie) ; par exemple, Hock & Joseph (1996) comprennent dans le phénomène de la métaphore la synecdoque, la métonymie, l’hyperbole, la litote et l’euphémisme. On notera

cependant que, pour les éléments du langage qui ne sont pas complètement lexicaux, la notion de métonymie est plus délicate à manier. Le problème est clairement présenté par Koch (1999 : 280) :

Furthermore, the theoretical basis of ‘adjacency’ itself is not quite clear. Is it a relation of adjacent storage in our mind (whatever that may mean) ? Is it a relation between categories of the same conceptual taxonomy (so that from a diachronic perspective we could really speak of ‘extension’ from one category to the other) ? Is it a relation of elements of the same conceptual frame (so that we could speak of conceptual ‘contiguity’)? Above all, does it always represent the same kinds of relationship (so that OWNERSHIP : POSSESSION = OWNERSHIP : LOCATION etc.) ?

Quoi qu’il en soit, l’importance de la métonymie et de la métaphore dans l’évolution sémantique est clairement reconnue (Traugott & Dasher 2002 : 27, Nerlich & Clarke 1992 : 137).

2.2 Extensions paradigmaticques

Les extensions paradigmaticques, à la différence des extensions sémasiologiques, sont liées au reste du lexique. L’évolution sémantique d’un mot peut ainsi être influencée par le sens d’autres mots, en particulier ceux dont il est proche par la forme, par le sens ou les deux. Les mécanismes à l’œuvre dans ce cas sont liés au principe d’isomorphie, donc à l’optimisation de la perception (Geeraerts 1997 : 104-106).

2.2.1 Différenciation

La différenciation regroupe deux phénomènes proches : d’une part l’antisémie, d’autre part la collision homonymique ; toutes deux sont liées au fait que, de manière générale, les situations d’homonymie et de synonymie tendent à disparaître dans le langage. Il s’en crée sans cesse de nouvelles, mais elles tendent à chaque fois à disparaître : c’est le principe de l’iconicité (‘one form – one meaning’, Hock & Joseph 1996 : 225).

2.2.1.1 Antisémie

L’antisémie, mise en évidence par Carnoy (1927 : 190), est le phénomène par lequel « la langue tend à augmenter le contraste qui existe entre la signification de divers synonymes » (repris par Lemaire 2005). Ce phénomène reprend en partie la

répartition des sens de Bréal (1897 : 26, chapitre 2), c'est-à-dire l' « ordre intentionnel par suite duquel des mots synonymes ont pris des sens différents et ne peuvent plus s'employer l'un pour l'autre ». La langue favorise selon lui la disparition du mot le plus court phonétiquement, ou qui a le moins de 'vitalité', i.e. qui est le moins expressif.

Un exemple d'antisémie est l'évolution des emplois de *cabaret* après l'apparition du terme *café* pour désigner les endroits où l'on consomme des boissons : selon Lemaire (2005 : 21), *cabaret* a pris en conséquence des emplois péjoratifs ; en 1830, *cabaret* signifie « établissement de petite taille, populaire et mal famé ». Un autre exemple, plus artificiel, pourrait être l'évolution de *fleuve* : alors que les deux termes, *fleuve* et *rivière*, étaient équivalents jusqu'à la fin du 17^{ème} siècle, *fleuve* a pris le sens de « cours d'eau se jetant dans la mer » suite à une distinction instituée par les géographes au 19^{ème} siècle (Lemaire 2005 : 30).

2.2.1.2 Collision homonymique

La notion de *collision homonymique* a d'abord été proposée par Gilliéron (1915), puis reprise par divers auteurs (Ullmann 1952, Gougenheim 1971, Picoche 1986). C'est le phénomène qui amène deux mots formellement identiques à se différencier, soit par la suppression de l'un des lexèmes (ou des deux), soit par une modification phonétique, morphologique ou syntaxique de l'un des lexèmes (ou des deux).

Lemaire rappelle (2005 : 69) que « les homonymes véritables découlent de l'évolution phonétique convergente de formes originellement distinctes », et critique la portée ou du moins la dénomination de ce mécanisme : il s'agirait plutôt en fait d'un « évitement de l'homonymie » qui (ibid. : 76) « rend compte de manière plus fidèle des tentatives (pas toujours couronnées de succès) amorcées par le système de la langue pour enrayer toute équivoque d'ordre sémantique ».

En règle générale, au moins un des deux morphèmes est conservé. Un exemple de cas contraire est celui des formes *erit* et *erat* (futur et imparfait du verbe *essere* « être » en latin), qui ont abouti toutes deux à l'ancien français *ert* ; cette dernière forme a disparu complètement, à cause selon Lemaire (2005 : 92) de la collision homonymique. Un autre exemple est l'aboutissement des diverses formes *fou* de

l'ancien français, venant respectivement de *fagus* « hêtre », *follem* « outre » (> « simple d'esprit »), *fofum* « foyer » et *fatutum* « prédestiné ». Tandis que le *fou* « hêtre » a disparu (en laissant une trace, cf. *fouet* – à l'origine « brindille de hêtre »), seul le *fou* « simple d'esprit » a conservé cette forme, les variantes *feu* étant conservées pour les deux derniers sens (Lemaire 2005 : 77).

Le problème de la notion de collision homonymique est que la polysémie et le recouvrement sémantique partiel sont tout à fait acceptables pour les locuteurs (Traugott & Dasher 2002 : 54, Lemaire 2005) : dans la plupart des cas, l'homonymie n'entraîne pas de 'pathologie' linguistique – à savoir d'incompréhension. On voit en effet dans le cas de *feu* qu'ont survécu des homonymes sans qu'il puisse y avoir d'ambiguïté en discours (*feu monsieur Jean* / *le feu de monsieur Jean*).

2.2.2 Rapprochement

Malgré l'existence posée d'une tendance générale à la différenciation, on trouve également dans l'évolution sémantique des indices de la tendance opposée, à savoir que les mots proches sémantiquement ont tendance à évoluer de manière parallèle (c'est la *dérivation synonymique*), et les mots proches formellement à s'influencer mutuellement (c'est la *paronymie*).

2.2.2.1 Dérivation synonymique

La *dérivation synonymique*, phénomène identifié par Schwob & Guiyette (1892 : 54), est le phénomène que l'on peut observer lorsque la proximité sémantique entre deux mots est tellement grande que l'évolution sémantique d'un des deux entraîne l'évolution de l'autre. On en a un bon exemple avec l'emploi parallèle des verbes *accrocher*, *agrafer* et *épingler* pour désigner l'arrestation de quelqu'un par la police (Lemaire 2005 : 35).

2.2.2.2 Paronymie

La *paronymie* ou *attraction paronymique* (Dauzat 1922 : 72-80) est liée au fait que, lorsque deux mots sont proches formellement mais pas homonymes (on parle aussi d'« homonymie incomplète »), le sens d'un des mots peut être affecté par l'autre.

Dauzat note l'exemple du *boulevard bon marché* (pour le Boulevard Beaumarchais) ; on pourra également penser à *rabattre les oreilles* (pour *rebattre*) ou à *ne plus bouger d'un hiatus* (pour *iota*) (Lemaire 2005 : 96). Les exemples de ce type sont innombrables ; on peut en rapprocher le phénomène d'*étymologie populaire* (c'est la *Volksetymologie* de Förstermann 1852).⁶³

2.3 Conclusion

Nous avons présenté dans cette section un certain nombre de mécanismes de l'évolution sémantique ; nous nous servons de ces définitions dans la suite de notre étude, c'est-à-dire pour la présentation des résultats de notre étude sur corpus (chapitres 4 à 6) et la discussion (chapitre 7). Nous présentons dans la section suivante la théorie de l'inférence contextuelle, qui est selon nous (en l'état actuel des recherches sur l'évolution sémantique) le cadre dans lequel on peut le mieux comprendre l'ensemble des mécanismes présentés ci-dessus.

3 Comment se font les évolutions sémantiques : la notion d'inférence contextuelle

Certains linguistes, sémanticiens, définissent d'autres mécanismes d'évolution sémantique, au nombre desquels notamment le phénomène de *contagion* (Bréal 1897), que l'on peut rapprocher de la *sysémie* de Carnoy (1927), de la *contiguïté formelle* de Niklas-Salminen (1997) et Nyckees (1998), ainsi que de la *contiguïté syntagmatique* de Lemaire (2005) : « l'entourage dans lequel s'insère un mot peut exercer une influence sur son destin sémantique » (Lemaire 2005 : 143). Il nous semble que cela ne soit pas, *en soi*, un mécanisme d'évolution sémantique, au même titre que les mécanismes définis ci-dessus. Un des exemples donnés par Lemaire (2005 : 96) illustre bien la confusion qui est faite, selon nous, entre deux types radicalement différents de changement. En effet, Lemaire pose comme *contiguïté*

⁶³ Le terme est discuté, car assez malheureux dans ses connotations négatives (voir à ce propos Gévaudan (2002 : 182-183).

syntagmatique l'évolution de *assiette* « manière de se tenir » à « plat creux », partant de l'hypothèse selon laquelle le terme aurait été employé, par exemple, par les restaurateurs dans des expressions comme *tenir assiette*. C'est cette proximité syntaxique qui expliquerait l'évolution sémantique. Il nous semble que cette évolution sémantique s'explique aussi bien par l'action de la métonymie – métonymie de la posture pour l'acte (manger) et de l'acte pour l'instrument (l'assiette) ; il s'agit donc d'un mécanisme bien connu : seul change le fait que nous avons ici un des contextes dans lesquels la métonymie a pu se produire.

On peut se demander comment les mécanismes décrits ci-dessus se mettent en œuvre dans la langue, et en particulier s'ils interviennent au moment de la production ou de la compréhension, s'ils sont volontaires, spontanés ou bien le résultat d'accidents, d'« erreurs » dans notre utilisation de la langue. La théorie que nous proposons de reprendre à ce sujet est celle de l'inférence contextuelle ou définie notamment par Heine & Reh (1984) et reprise dans Heine, Claudi & Hünemeyer (1991 : 164 sqq.) : ces derniers définissent l'inférence contextuelle (*context-induced reinterpretation*) comme le phénomène consistant à ce qu'à un morphème donné ayant un sens de départ A vient s'ajouter un sens B, de manière contingente, dans certains contextes ; ce sens nouveau peut par la suite s'imposer comme le sens du morphème en question. On a ainsi un changement sémantique en trois phases, $A > A,B > B$, la deuxième phase étant dénommée 'split' (Heine & Reh 1984 : 57), la dernière la conventionalisation.

Nous retenons pour ce travail le schéma proposé par Heine (2002), qui distingue une étape supplémentaire, cette modification étant selon nous importante pour la description de l'évolution sémantique : il dissocie au sein de la deuxième phase une première étape où un contexte spécifique entraîne l'apparition d'une inférence favorisant un sens nouveau, et une deuxième étape où le contexte devient incompatible avec le sens de départ.

Les quatre phases peuvent alors se résumer ainsi :

	Stage	Context	Resulting meaning
I	initial stage	unconstrained	source meaning
II	bridging context	there is a specific context giving rise to an inference in favour of a new meaning	target meaning foregrounded
III	switch context	there is a new context which is incompatible with the source meaning	source meaning foregrounded
IV	conventionalization	the target meaning no longer needs to be supported by the context that gave rise to it ; it may be used in new contexts	target meaning only

Tableau 6 : Etapes du phénomène d'inférence contextuelle, selon Heine (2002 : 86).

Le même type de phénomène se retrouve dans les notions d'*invited inference* de Geis & Zwicky (1971), dans la *perspectivization* de Taylor (1989), la *schematization* de Rubba (1994) ou encore dans la *prototype extension* de Givón (1989).

4 Une étude sur corpus ? Des bases de données disponibles au corpus

Cette dernière partie du chapitre est consacrée à la discussion des enjeux liés à l'analyse sur corpus, ainsi qu'à la présentation des corpus utilisés et de notre méthode d'analyse.

Dans la première section, nous tentons d'apporter une réponse aux questions suivantes, fondamentales dans l'optique de l'étude sur corpus : est-il possible de faire une étude sur corpus portant sur les langues romanes anciennes ? Pourquoi faire une analyse sur corpus ? Est-il possible de s'en passer totalement ? Comment garantir sa fiabilité ? Dans la deuxième section, nous présentons les corpus utilisés. Enfin, dans la troisième et dernière section, nous exposons notre méthode d'analyse sur corpus.

4.1 Les enjeux de l'analyse sur corpus

Nous présentons dans cette section l'approche méthodologique choisie pour notre étude ; à cet effet, nous discutons de l'intérêt et des limites de l'étude sur corpus, en

général et dans le cas des langues romanes anciennes ; nous exposons les précautions méthodologiques prises afin d'éviter les écueils propres à l'étude sur corpus ; enfin, nous décrivons les bases de données utilisées pour la constitution de notre corpus, et notre méthode d'analyse.

4.2 Introduction : une étude de corpus est-elle souhaitable, et possible ?

4.2.1 L'étude sur corpus, inutile ou indispensable ?

A quelles conditions une étude sur corpus est-elle possible et utile ? L'utilité de l'analyse de corpus n'est pas évidente pour tous les linguistes, et on pourrait dire du linguiste de corpus que ce dernier

has all of the primary facts that he needs, in the form of a corpus of approximately one zillion running words, and he sees his job as that of deriving secondary facts from his primary facts. At the moment he is busy determining the relative frequency of the eleven parts of speech as the first word of a sentence versus the second word of a sentence. (Fillmore 1992 : 35)

Les détracteurs de la linguistique de corpus y voient plusieurs limites, et notamment que le corpus n'est pas une bonne représentation du langage, parce qu'il ne fait pas apparaître *tous les possibles de la langue*, seulement ses emplois les plus typiques. Fillmore reproche ici au linguiste de corpus d'être obnubilé par la statistique, au point de rechercher des données chiffrées avant de se demander réellement si elles ont un intérêt pour la linguistique.

Mais les partisans de la linguistique de corpus y voient un moyen d'éviter la subjectivité du linguiste en quantifiant les données linguistiques : la quantification n'est pas une fin en soi. Mair (1995 : 260) note ainsi que l'analyste de corpus est en position de décrire les tendances statistiques avec précision, ce qui lui permet avant tout de séparer l'usuel et le normal de l'exceptionnel.

Il semble en tout cas que l'utilité du corpus comme outil soit désormais irréfutable. Qu'il soit une fin en soi est discutable (Biber, Conrad & Reppen 1998 : 9-10), mais l'étude sur corpus semble désormais devenue un outil indispensable à toute recherche en linguistique, comme le montre par exemple son utilisation pour la rédaction de grandes grammaires de référence (voir notamment Biber & al., 1999).

4.2.2 Conditions d'une étude sur corpus

Il reste cependant à déterminer si l'étude de corpus est possible pour les langues et la période qui nous intéressent plus particulièrement, à savoir les langues romanes, de leurs origines à nos jours. On peut dire de manière générale que l'étude sur corpus est possible à deux conditions : si l'on dispose d'un large corpus de textes et de documents ; si ce corpus est jugé représentatif.

La première condition exclut d'emblée la possibilité d'étudier le latin tardif.⁶⁴ Les témoins du latin vulgaire sont trop peu nombreux et trop hétérogènes pour que l'on puisse disposer d'un corpus suffisant en taille et en diversité – encore moins d'un corpus représentatif. Pour les langues romanes anciennes, la question est délicate. Nous proposons un petit parcours historique pour voir dans quelle mesure il est possible d'avoir un corpus représentatif pour cette période (9^{ème} – 15^{ème} siècles environ) ; nous comptons y justifier notre choix :

- a) pour la période proto-romane, la rareté des documents disponibles nous a amené à choisir l'étude philologique et la reconstruction ;
- b) pour la période romane, nous avons choisi une étude sur corpus ; mais pour éviter autant que possible les écueils propres à cette méthode, nous lui avons associé une analyse philologique préalable (consultation de dictionnaires et de grammaires historiques).

4.3 *Le proto-roman : du latin aux langues romanes*

L'étude de la langue ancienne implique l'impossibilité de travailler avec des locuteurs. La recherche est donc fondée uniquement sur l'étude des textes, témoins indirects des états de langue passés. Ainsi, pour l'étude des langues romanes de leur constitution à nos jours, le seul point de départ possible est la base que constituent l'ensemble des textes conservés jusqu'à nos jours – si l'on excepte la reconstruction à partir des états de langue actuels.

⁶⁴ Pour lequel les sources sont très limitées : sources épigraphiques, témoignages indirects, témoignages de grammairiens... voir à ce sujet Bal (1966 : 173 sqq.), Väänänen (1981 : 15).

De plus, tous les textes dont on dispose pour la période s'étendant de l'empire romain (1^{er} siècle avant et après J.-C.) au 9^{ème} siècle sont écrits en latin classique ou tardif, ce dernier restant assez proche du latin classique. Or on sait que la langue parlée s'est détachée progressivement du latin classique, et même qu'il y avait déjà une distinction entre le latin parlé sous la république et le latin écrit ; c'est à ce dernier que correspond l'appellation de 'latin classique'. Les auteurs et grammairiens de la fin de l'Empire et des siècles suivants témoignent, avec une inquiétude croissante, de l' 'incorrection' dont fait preuve 'le peuple' lorsqu'il parle ; cette dichotomie entre langue du peuple et des lettrés est déjà perceptible au 4^{ème} siècle, comme on peut le voir dans les écrits de saint Augustin.⁶⁵

En fait, dans toute la Romania, cet écart s'est creusé petit à petit pendant le premier millénaire. Les modalités de cette évolution sont très controversées : quand y a-t-il 'vulgarisation' du latin et passage aux langues romanes ? Les réponses à cette question varient considérablement, entre autres parce qu'on ne peut dater cet 'événement' avec précision, pour la simple raison que ce n'est justement pas un événement, mais plutôt un glissement progressif d'une *diglossie* à caractère social vers une situation de *bilinguisme*, réservé à une infime partie de la population.⁶⁶ Là où il n'y avait au départ qu'une différence de registre, entre la langue soutenue, c'est-à-dire un latin très proche du latin classique, et la langue familière, à savoir le latin vulgaire, se trouvent désormais deux langues distinctes, l'une parlée (et bientôt seulement écrite) par une minorité de la population, l'autre parlée par tous, mais que personne n'écrit avant le 9^{ème}-11^{ème} siècle. Ce processus a été graduel au point que la question de savoir à quel moment on ne parle plus latin mais une langue romane pourrait sembler « mal posée » puisque, « en fait, on n'a jamais cessé de parler latin » (Richter 1983 : 439). Cependant, l'avis le plus général est plutôt que, « quelle que

⁶⁵ Voir Banniard (1992 : 83) : ses amis érudits « lui ont fait remarquer que 'les chrétiens moins instruits ne les ont pas comprises ou ont eu du mal à les comprendre. Ils ont très gentiment conseillé [à Augustin] de ne pas s'écarter du parler quotidien habituel. En effet, ce langage usuel et sans apprêts est compris même par les savants, alors que l'autre est incompréhensible pour les ignorants' (Aug. *De Genesi contra Manicheos*) ».

⁶⁶ Sans compter que se pose une autre question, liée mais à laquelle la réponse pourrait bien être différente : Quand y a-t-il différenciation au sein de l'aire latinophone ?

soit la conception que l'on a adoptée de frontière linguistique, elle partage le latin et le roman de manière irréductible » (Banniard 1992 : 15).

Il existe, comme nous l'avons dit, plusieurs écoles quant à la réponse à la question délicate de savoir quand le latin est devenu roman. Nous ne faisons ici que reprendre les éléments fondamentaux du débat, afin d'adopter une position claire pour la réflexion sur les corpus romans. La plupart des spécialistes oscillent entre deux extrêmes pour la datation de la 'rupture' entre latin et roman, avec une datation basse supposant que la chute de l'Empire ait entraîné directement la désagrégation de la Romania, et une datation haute selon laquelle la diglossie aurait perduré jusqu'à la réforme carolingienne (cf. Herman 1990 : 63, Lodge 1997 : 47). Wright (1982 : x) écrit ainsi :

We shall have to seek the start of the Latin-Romance distinction at some point when a conscious decision to change the nature of linguistic education in this way can plausibly be postulated in a historical context. The immediate candidates for such a turning-point is the period of reform around the year 800 A. D. in the realms of the Emperor Charlemagne.⁶⁷

Il est amusant de voir que les latinistes penchent pour une datation tardive, se basant sur l'étude « d'une langue écrite qui est censée cacher une langue parlée invisible (et inaudible), en tant qu'elle avait été refoulée et masquée par la première, dont elle fut la contemporaine », tandis que l'hypothèse de passage précoce à la langue vulgaire est le fait des romanistes, tirant leurs conclusions « d'une langue également écrite, mais qui s'est ouverte à la langue parlée, et qui est censée porter en elle la représentation rémanente et palingénétique de ce qu'elle avait été cinq siècles plus tôt » (Banniard 1992 : 28).

Tandis que « tout porte à croire qu'aux environs de l'an 700, la langue parlée était devenue, en Gaule, romane plutôt que latine » (Norberg 1960 : 28), la rupture est plus tardive dans le reste de la Romania, notamment en Italie. Un des arguments pour l'affirmer est l'exemple bien connu du concile de Tours (813), où l'on conseille aux curés de prononcer leur sermon dans la langue 'du peuple' : *Et ut easdem omelias quisque aperte transferre studeat in rusticam Romanam linguam aut Thiosticam, quo*

⁶⁷ Voir aussi à ce sujet Lodge (1997 : 129), qui reprend l'idée de Lloyd (1991 : 15), évoquant « le moment où se forma 'dans la société l'idée que le roman devait être considéré comme une autre langue que le latin' ».

facilius cuncti possint intellegere quae dicuntur « et [nous avons décidé] que chacun s'applique à traduire ces mêmes homélies en langue romane ordinaire ou germanique, afin que tous puissent comprendre plus facilement ce qui est dit ». ⁶⁸ Nous pouvons en conclure que la population non lettrée du Nord de la France n'est plus en mesure de comprendre le latin : les évêques ont conscience de parler une langue différente, même si cette formule n'a certes pas la même signification pour un évêque du neuvième siècle et pour un linguiste du vingt-et-unième siècle. ⁶⁹ Il est révélateur à ce propos de voir que les évêques mettent sur le même plan la langue des populations romanes et germaniques : la *rusticam Romanam linguam* et la *Thiosticam* semblent ainsi aussi éloignées l'une que l'autre du latin. Par ailleurs, le même type de conseil est repris peu après au Concile de Lyon.

Le latin se transforme donc en langue romane entre le 7^{ème} et le 9^{ème} siècle dans le Nord de la France, probablement environ un siècle plus tard dans le Sud de la France et le reste de la Romania. On dispose de bien peu d'éléments témoignant de l'évolution du latin du 1^{er} siècle à cette époque, et de l'existence des langues romanes après cela, i.e. avant l'apparition des premiers textes en langue romane. Outre les traits linguistiques attestant de l'évolution du latin jusque dans les textes en latin tardif les plus soignés (Saint Augustin par exemple), on trouve quelques textes écrits dans un latin très 'relâché' (Egérie), des indices également dans l'épigraphie, ou dans des préparations de sermon. D'autre part, les gloses des 7^{ème}-9^{ème} siècles donnent une idée du renouvellement lexical qui s'est produit entre le début et la fin du millénaire. Mais ces documents ne permettent pas d'avoir une image claire des langues romanes à leurs débuts, d'autant que la langue parlée alors dans toute la Romania n'est en réalité qu'un ensemble de dialectes mal définis, résultat de la dissociation progressive

⁶⁸ Voir cependant Wright (1982 : 117), qui considère qu'il ne s'agit pas là de traduction mais bien de transfert ; il note plus loin (p. 121) « The distinction may not be being made here between two separate languages, Latin and Romance, but between two methods of reading aloud written texts, the *litteralis* and the *rustica*. (...) There is no reason to suppose that Latin and Romance were thought of as completely different languages for at least another two centuries ».

⁶⁹ C'est précisément sur ce point que porte la controverse : il n'est peut-être pas très prudent ici de parler de 'conscience linguistique'. Il est certain en tout cas, selon nous, qu'il témoigne d'un sentiment de difficultés dans la communication, et qu'il est donc l'indice d'une étape supplémentaire – et décisive – dans la rupture croissante entre latin et roman.

du latin classique, et peu différenciés : « Les prétendus hispanismes ou gallicismes ou africanismes de telle œuvre, de tel ensemble d'inscriptions se sont révélés comme illusions d'optique » (Väänänen 1983 : 487-488).⁷⁰ Le latin classique lui-même n'est d'ailleurs, bien entendu, qu'une abstraction commode pour désigner un ensemble de tendances linguistiques exportées de Rome et des alentours dans toute l'Europe occidentale, l'Orient ayant conservé comme langue de communication le grec, implanté par les puissance helléniques dans tout le pourtour méditerranéen.

La dissociation des langues romanes s'est faite sous la pression de diverses forces évolutives, dont les substrats⁷¹ (de l'ibère au celte) et les superstrats (du germanique – ou plutôt des langues germaniques – à l'arabe), mais aussi celle, plus difficile à étiqueter, de l'évolution spontanée de la langue, qui dès lors qu'un idiome se parle sur une large étendue fait naître des différences de manière 'géographique'.

L'étude de l'évolution sémantique et fonctionnelle des prépositions du latin aux langues romanes doit donc se faire avec la difficulté supplémentaire que représente l'absence de documentation représentative pour une période très large, correspondant à peu près aux 3^{ème}-10^{ème} siècles. Selon nous, à cette période, la différence entre écrit et oral est trop importante pour que l'étude de corpus soit révélatrice de l'évolution linguistique : dès lors, la seule méthode disponible est la reconstruction. Comment peut-on opérer cette reconstruction ? Le premier outil disponible est celui du philologue : dictionnaires et grammaires, synchroniques et historiques, susceptibles de nous fournir une liste des morphèmes, ainsi que leurs sens et fonctions. Le recours à cette méthode est inévitable, comme première étape de l'étude, et ce d'autant plus que le nombre de morphèmes à étudier rendait nécessaire un défrichage préalable, permettant de repérer les éléments les plus intéressants, méritant une étude plus approfondie.

⁷⁰ Voir aussi Ernout (1954 : 155 sqq).

⁷¹ Voir cependant Wright (1982 : 48), qui note que la théorie des substrats est peu reconnue aujourd'hui parce que « no phonological development of any consequence has ever been shown to have undeniable origins in a substratum language, and most of the linguistic features that were originally candidates for such influence have since been found to occur outside the zone of the language in question ».

Cependant, les dictionnaires et grammaires ne suffisent pas à donner une idée claire de l'évolution d'un morphème, quel que soit le nombre ou la qualité des ouvrages utilisés. Cette insuffisance est aggravée dans notre cas par le type de morphème étudié : en effet, les prépositions étant des morphèmes à la limite entre lexique et grammaire (voir le chapitre 1), elles ont tendance à être traitées de manière incomplète par les grammaires (qui bien souvent renvoient aux dictionnaires) aussi bien que par les dictionnaires (qui renvoient, eux, aux grammaires). Mais la raison principale de leur insuffisance est qu'ils ne donnent guère d'indications sur l'importance relative des différents emplois d'un morphème donné, ni sur leur fréquence absolue. Ils ne donnent pas toujours, d'autre part, une idée claire de la date d'apparition des différents emplois. Enfin, ils n'emploient pas toujours les mêmes critères sémantiques, ce qui est fâcheux pour une étude comparative comme pour une étude diachronique, et doublement problématique pour une étude qui se veut comparative et diachronique.

Pour compenser ces défauts, nous avons eu recours à une étude sur corpus, dont le rôle était double : d'une part, contrôler les résultats obtenus à l'aide de l'étude philologique, afin d'avoir une idée plus nette de sa fiabilité ; d'autre part, étudier de manière plus fine les morphèmes les plus intéressants, à l'aide de relevés statistiques effectués sur de larges corpus. Nous pensions arriver, grâce à cette finesse d'analyse, à projeter l'évolution constatée rétrospectivement, afin de comprendre quelle a pu être l'évolution du latin classique aux langues romanes anciennes, suivant l'idée de Charpin (1994 : 79-80) :

Les procédures automatiques constituent un outil irremplaçable : elles parcourent un nombre considérable de textes, établissent des statistiques, évaluent la fréquence d'emploi de formes données. Elles permettent la réalisation du vieux rêve des philologues qui souhaitaient avec Marouzeau [1935 : 332] définir des ordres usuels, par suite banals et des ordres exceptionnels, par suite significatifs.

Tout cela, bien sûr, en ayant bien à l'esprit que « la statistique n'est pas le substitut de la linguistique » (ibid.) et que, à propos de la diachronie en particulier,

La perception des régularités relevant de cet état de langue est probablement distordue, dans les deux sens : certains faits de très faible fréquence peuvent avoir échappé à l'attention et, à l'inverse, certaines caractéristiques dominantes peuvent être sous-estimées (Habert, Nazarenko & Salem 1997 : 133).

4.4 *Choix de l'étude sur corpus*

Dans cette section, nous étudions en détail les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation des corpus.

4.4.1 Avantages de cette méthode

En premier lieu, comme nous l'avons dit plus haut, l'étude sur corpus permet de compenser en partie les limites du recours aux dictionnaires. En effet, le premier problème est que tous les dictionnaires consultés n'utilisent pas nécessairement les mêmes critères sémantiques : chaque lexicographe a une conception propre de ce qu'est un emploi spatial, un emploi temporel, un emploi abstrait. De ce point de vue, la définition même de ce qu'est le sens pose d'ailleurs problème, en particulier la distinction entre sens en contexte (les emplois qui sont aux premiers stades de l'inférence contextuelle) et sens propre du lexème. Or il semble indispensable, si l'on veut retracer l'évolution sémantique d'un morphème sur plusieurs siècles, d'employer d'un bout à l'autre de cette diachronie les mêmes critères sémantiques, les mêmes repères. Un dernier problème est que les dictionnaires ne donnent pas d'indication, ou une indication trop vague, de la part des différents emplois d'un mot polysémique. Le recours au corpus et à une étude 'unifiée' permet de remédier en partie à ces problèmes.

En outre, l'étude sur corpus permet de compenser partiellement l'absence de 'locuteurs', à condition que le corpus soit suffisamment étendu. L'idée est qu'un corpus assez important présente l'ensemble des structures principales non d'une langue mais au moins d'un usage de cette langue : si l'on pose qu'une langue est une abstraction qui se réalise dans la pratique langagière, et qu'il y a des ensembles cohérents de pratiques – on pourrait dire des types de discours – qui diffèrent partiellement les uns des autres comme la langue littéraire, la langue courante, ou la poésie, le roman, etc., il est certain qu'un corpus littéraire représente majoritairement un type de discours, plutôt que la 'langue' dans son abstraction. Il apporte une représentation relativement fidèle de la fréquence relative des structures linguistiques de ce type de discours. Le recours aux corpus, bien sûr précédé et accompagné par

une réflexion linguistique (Marchello-Nizia 2004, 2005), devrait donc permettre de compenser partiellement un défaut inhérent à la linguistique diachronique, à savoir l'absence de témoignage direct de la langue parlée. En effet, l'oral est

insaisissable, sinon par les biais qu'offrent certains types d'écrits, avec le risque que rappelle Claire Blanche-Benveniste (1990 : 36) à propos de la *Grammaire des fautes* d'H. Frei de 'confondre fautif et parlé', et de prendre 'les fautes typiques de scripteurs inexpérimentés' pour des reflets de l'oral (Habert, Nazarenko & Salem 1997 : 133).

Un corpus suffisant doit également fournir quelques occurrences de structures moins fréquentes, qui seront donc étiquetées comme 'marquées' mais dont on aura connaissance, et qui permettent de comprendre les limites du système formé par les structures les plus fréquentes et 'non marquées'.

Le corpus permet encore, avec les outils électroniques modernes, d'acquérir des indices fiables sur le contexte prototypique d'un morphème donné, et de coordonner divers facteurs afin de voir lesquels sont déterminants. En effet, les études sur corpus que nous menons consistent en un codage multiple d'une série d'occurrences : nous disposons donc de données précises et en grand nombre, sur la covariation de divers facteurs – ce que l'analyse automatique permet d'étudier, et qu'il serait impossible d'obtenir par un traitement manuel des données.

Enfin, la comparaison des fréquences d'une structure linguistique ('structure' au sens large, soit n'importe quel ensemble de traits linguistiques – e.g. un mot et ses sens principaux, un mode, une construction) dans des textes séparés par un intervalle de temps donné, par exemple un demi-siècle ou un siècle, permet de suivre l'évolution de cette structure de manière très fine, abstraction faite des particularités de chaque texte. Ici encore, on retrouve l'importance d'avoir un corpus suffisamment large, et varié typologiquement (cf. Biber 1990).

Le recours à l'analyse de corpus est ainsi doublement justifié : d'une part, il permet d'avoir accès à un indice supplémentaire, la part respective des différents emplois et surtout leur évolution. D'autre part, cette méthode permet d'appliquer aux textes d'époques différentes les mêmes critères sémantiques, fondés sur des emplois situés dans des contextes identiques ou comparables, fournissant ainsi un élément de garantie pour la scientificité du résultat.

4.4.2 Limites de l'étude sur corpus

L'étude sur corpus comporte aussi des défauts potentiels, aggravés par la situation particulière envisagée ici, à savoir les langues romanes à leurs débuts. Nous notons les limites et inconvénients liés à cette méthode, et comment il est possible d'y remédier.

4.4.2.1 *Corpus et jugements de grammaticalité*

Il n'y a pas *un* état de langue ancienne : en conséquence, l'acquisition d'une 'intuition' est nécessairement le résultat de stimuli variés, de l'acquisition de repères multiples mais pointant tous vers le même état de langue : la possession d'une langue est la capacité à utiliser le mot juste dans la situation adéquate avec le ton correct, autant d'éléments qui manquent nécessairement au médiéviste, puisqu'il n'a accès qu'à une part infime des situations et des contextes linguistiques possibles. De plus, un corpus, aussi large soit-il, ne pourra jamais rendre compte de l'infinité des possibilités offertes par une langue donnée. L'absence d'un phénomène dans un corpus ne suffit donc jamais en soi à établir son agrammaticalité : le corpus ne suffit pas, de ce point de vue, à pallier l'absence de locuteurs natifs, seuls à même de prononcer des jugements d'inacceptabilité (Habert, Nazarenko & Salem 1997 : 132-133). On peut cependant remédier à cela par le raisonnement : si l'on trouve systématiquement une paraphrase là où on attend une construction donnée, on peut en conclure que cette construction est agrammaticale (Christiane Marchello-Nizia 1995 : x, 22).

On pourra de plus noter que les jugements de locuteurs eux-mêmes ont leurs limites, car il y a toujours une marge d'erreur entre l'inacceptable et le marqué. Deux locuteurs ont rarement exactement les mêmes jugements. De plus, si le corpus ne permet pas de déterminer avec certitude les énoncés inacceptables, il donne selon nous une idée fiable des structures linguistiques les plus 'régulières'.

4.4.2.2 *Langue écrite, langue parlée*

Souvent, l'écrit n'est pas un reflet de la langue parlée mais celui d'un niveau de langue spécifique, généralement plus soutenu. Dans certains cas, l'écrit est même le

témoin d'une langue profondément différente de celle qui est parlée, comme c'est le cas lorsque les lettrés de la Romania tardive écrivent en latin 'classique' alors qu'ils parlent déjà une langue romane, qu'ils en aient conscience ou non ; apprendre à écrire « signifiait en effet avant tout apprendre à écrire le latin » (Lodge 1997 : 147).

A cela s'ajoute le fait que l'écrit suppose une mise en forme préalable de la phrase dans l'esprit du copiste, de l'écrivain. Toute spontanéité en est absente, ou du moins, quand elle est présente, elle ne l'est que par artifice. Ce n'est pas tout : l'écrit suppose un apprentissage, et donc l'intégration de normes dont l'évolution n'a pas grand-chose à voir avec celle du langage lui-même :

nobody writes unless they have taken time and trouble to learn to write ; (...) learning to write is a practical discipline, consciously taught in accordance with established norms ; and (...) until the norms are consciously reformed they remain the same (Wright 1982 : 49-50, paraphrase de Pulgram 1950).

Ainsi, le décalage existant entre l'oral et l'écrit est également temporel, et l'écrit a toujours un temps de retard sur l'oral. Cependant, le décalage n'est pas uniforme : il varie selon le domaine de langue concerné, et on peut s'attendre à trouver un décalage plus grand pour la prononciation que pour la sémantique ou la syntaxe (Wright 1982 : 50, Lodge 1997 : 146).

Cependant, s'il est courant de dire que la langue écrite ne reflète jamais de manière totalement fidèle la langue parlée, l'écrit étant une transcription, une « médiation par rapport à une éventuelle performance originelle orale ou écrite » (Marchello-Nizia 1995 : 21), il faut préciser que *écrit* et *oral* sont ici utilisés comme des raccourcis commodes pour *formel* et *informel* : comme le montrent Koch & Österreicher (1985), il faut opposer non pas la modalité de transmission mais ce que l'on pourrait caractériser par la *distance* entre locuteur et interlocuteur. Bien sûr, l'écrit est souvent lié au langage formel et en présente naturellement certaines caractéristiques comme la possibilité d'élaboration préalable, l'absence de l'interlocuteur, etc., et l'oral présente à l'inverse des caractéristiques du langage informel, mais la correspondance deux à deux (écrit-formel et oral-informel) n'est pas parfaite.

4.4.2.3 Une langue ‘morcelée’

Les langues romanes étudiées ici, et cela est particulièrement vrai du moyen-âge mais le reste aujourd’hui encore, sont des langues ‘morcelées’ : nous avons ici pris le parti de les étudier comme si elles formaient des unités – latin vulgaire puis ancien français, ancien occitan, ancien italien, ancien espagnol, ancien catalan, ancien portugais... – mais ce regroupement, indispensable à notre avis pour un travail de comparaison linguistique, est en partie artificiel. Toutes ces langues, en effet, présentent dès le moyen-âge un certain degré de variation : pour le français, c’était déjà ressenti au 13^{ème} siècle. Ainsi, Roger Bacon distingue déjà dans les années 1260

quatre principaux dialectes (*idiomata*) qui, quoique distincts, sont pour lui tous compréhensibles par leurs locuteurs respectifs : Ut Picardum et Normanicum, Burgundicum, Parisiense et Gallicum : una enim lingua, est omnium, scilicet Gallicana sed tamen in diversis partibus diversificatur accidentaliter ; quae diversitas facit idiomata non linguas diversas (Bacon, *Compendium studii philosophiae VI*, 478-479, cité par Lodge 1997 : 135).

Bacon note donc à la fois la proximité de ces variantes régionales, le *picard*, le *normand*, le *bourguignon* et le *parisien* ou *francien*, qui sont « une seule langue » (*una enim lingua*), mais voit bien qu’elles ne sont pas identiques (*diversificatur accidentaliter*) et les considère comme des dialectes (*idiomata*). On pensera aussi – pour ne donner ici qu’un exemple – au mot de Conon de Béthune, *Mout me semont Amors* (chanson III) :

La Roïne n’a pas fait ke cortoise,
 Ki me respri, ele et ses fieus, li Rois.
 Encoir ne soit ma parole franchoise,
 Si la puet on bien entendre en franchois ;
 Ne chil ne sont bien apris ne cortois,
 S’il m’ont repris se j’ai dit mos d’Artois,
 Car je ne fui pas norris a Pontoise.

On peut faire les mêmes remarques au sujet des autres langues romanes naissantes. Ainsi, pour l’occitan, on distingue au moins les dialectes du *limousin* (*lemosi*), de Toulouse (*mondin*), et de gascogne – dialecte plus éloigné, au point qu’il a mérité le nom de *lengatge estranh*, au même titre que les autres langues romanes (Lodge 1997 : 134). Le catalan a d’abord été écrit sur le modèle de l’occitan, et avec ses

normes, car ce dernier était alors plus prestigieux ; ce n'est qu'à partir du 14^{ème} siècle qu'il se différencie réellement. L'italien présente une situation dialectale complexe, comme en atteste Dante dans *De vulgari eloquentia* (chapitres 9-15), où il distingue les uns après les autres les dialectes italiens, selon les régions, en donnant certaines de leurs caractéristiques (cf. entre autres Bec : 1970-1971, Grassi, Sobrero & Telmon : 2003) ; cependant, la langue littéraire est surtout marquée par le dialecte toscan. Pour la péninsule ibérique, on peut noter qu'il y avait également une grande diversité dialectale : galégo-portugais, léonais, castillan, navarro-aragonais et catalan, enfin les dialectes mozarabes. Le castillan n'a imposé que lentement sa suprématie sur les autres dialectes de la péninsule :

La aparición del castellano en la escritura fue una lenta revelación. Sólo algunos rasgos se traslucen en documentos del siglo X, cuando el condado pugnaba por desligarse de extrañas tutelas y su lenguaje tropezaba con la influencia de los dialectos vecinos (...). Los caracteres más distintivos del habla castellana no empiezan a registrarse con alguna normalidad hasta mediados del siglo XI (Lapesa 1980 : 186).

Les indices de ces influences dialectales sur le castillan restent nombreux jusqu'au 13^{ème} siècle au moins. A cette époque s'établit par ailleurs une répartition de la langue utilisée en fonction du genre, le galégo-portugais étant utilisé pour la poésie, le castillan pour la prose, de la même manière que l'on utilisait en France l'oc pour la poésie et l'oïl pour la prose.

Pour avoir une idée de ce que peut représenter à cette époque la variation dialectale du langage écrit, nous prenons ici l'exemple des dialectes d'oïl tels qu'on peut les reconstruire d'après les chartes du 13^{ème} siècle ; nous reproduisons à cet effet la carte de Dees (1980) résumant les différences dialectales entre les chartes de différentes zones du domaine d'oïl et celles d'Arras :

Provenance de textes littéraires du moyen-âge d'après le témoignage des formes trouvées dans les chartes

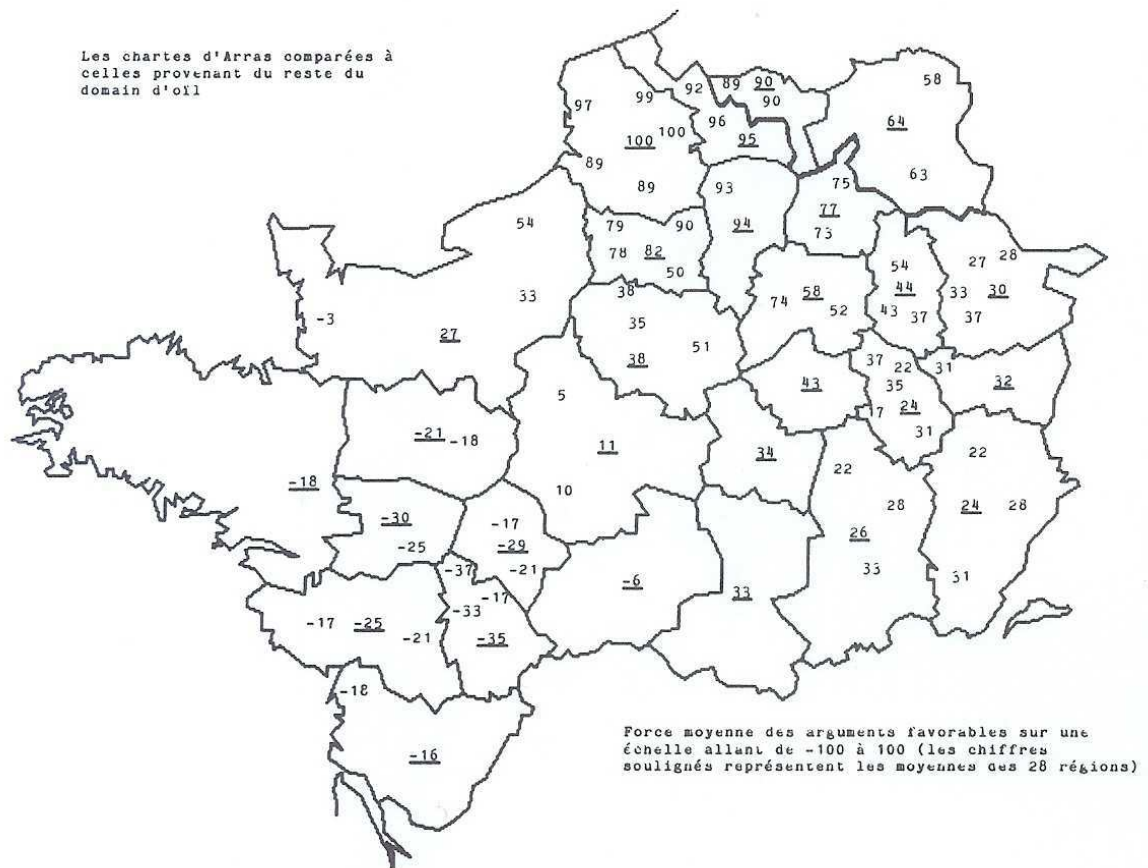


Figure 7 : Différences dialectales en domaine d'oïl (Dees 1980).

On voit qu'aucune zone ne présente de texte sans différence dialectale par rapport à Arras ; Dees note à ce propos (1980 : xiii) que chacun des 85 points retenus pour la division géographique en zones « est caractérisable par un dosage spécifique de traits dialectaux ».

4.4.2.4 L'apparition de la koïnè graphique

A la diversité de l'oral et des dialectes s'oppose progressivement, pour toutes les langues romanes, une *koïnè* graphique, sur laquelle se basent nos recherches. C'est vrai pour l'occitan médiéval :

Du point de vue linguistique, ce qui frappe dans l'occitan des troubadours, c'est qu'il représente, dès ses premières manifestations, c'est-à-dire dès le 11^{ème} siècle, une assez grande unité : les différences dialectales y sont en effet minimales et sans aucun rapport en général avec la provenance dialectale du troubadour : l'idiome est sensiblement le même du Limousin jusqu'à la Méditerranée (Bec 1967 : 69).

Lodge (1997 : 156) remarque que la situation est légèrement différente pour la variante écrite de l'ancien français, caractérisée à ses débuts par un fort degré de variation régionale. Cependant, assez vite apparaît également une *koïnè* sur laquelle les avis divergent, qu'on la considère comme une variété artificielle, une marque de l'influence parisienne ou un témoin de l'état précédant la fragmentation en dialectes (Lodge 1997 : 157). Elle apparaît en tout cas plus tardivement que la *koïnè* occitane, vraisemblablement entre le 12^{ème} et le 14^{ème} siècle.

En conséquence, en ancien français, les textes présentent *tous* des traits dialectaux. Nous avons choisi d'analyser ces textes dans un premier temps sans prendre en compte en détail l'impact de ces traits sur le phénomène étudié, considérant par ailleurs que les variations les plus marquantes sont les variations morpho-syntaxiques et phonologiques. Et dans le cas de variations sémantiques, elles ne peuvent avoir d'effet négatif sur notre étude, puisqu'elles ne peuvent que nous apporter *davantage* d'extensions sémantiques.

Le morcellement en question est visible dans l'ensemble des composantes du système linguistique, y compris dans la variabilité des graphies : dans les textes des 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} siècles, les graphies sont très variables et très peu régulières d'un auteur à l'autre, d'un manuscrit à l'autre, et même au sein d'un texte donné :

l'ancienne langue n'avait pas de norme linguistique, mais une orthographe, une morphologie et une syntaxe variables. Cette nature variable de la langue complique les recherches automatiques sur corpus (Schøsler 2000 : 198).

Cette variation est cependant limitée et descriptible ; il importe avant d'en avoir conscience tout au long de l'étude sur corpus.

4.4.2.5 *Etude de faits linguistiques rares*

La représentativité du corpus – même vis-à-vis d'un type de discours ou d'un ensemble de pratiques et non du langage pris abstraitement – dépend également de sa taille, surtout s'il s'agit d'extraire des données quantifiées, et des statistiques : Schøsler (2000 : 201) souligne à ce propos, en conclusion de son exposé sur l'emploi des corpus pour l'étude linguistique en diachronie, l'« insuffisance des grands corpus pour les problèmes de basse fréquence », et la « nécessité d'accéder à d'autres sources d'information ». Hoffmann (2005 : 154) considère, pour sa part, que l'étude

qualitative des faits de basse fréquence ne pose pas de problème : il conviendra donc de distinguer, pour l'étude des faits rares, l'analyse qualitative (possible) et l'analyse statistique (plus problématique).

4.4.2.6 *Limites techniques*

4.4.2.6.1 *Une langue à statut incertain*

Nous travaillons sur les données écrites d'une langue qui est en train d'acquérir un statut de 'langue noble', digne de l'écrit. C'est là une phase qui se poursuit jusqu'au 17^{ème} siècle environ, le latin perdant progressivement du terrain face à la langue vulgaire dans toute l'Europe romane. On rappellera cependant qu'il est encore employé dans les sermons jusque dans les années soixante, dans certaines thèses en Sorbonne – comme celle de Jaurès – jusqu'au début du 20^{ème} siècle... Cette situation a plusieurs conséquences négatives pour notre étude.

La première est que la littérature romane, étant une littérature naissante, n'a pas de repères propres. Elle n'a pas encore nécessairement une graphie bien adaptée : pour la France par exemple, la koïnè graphique n'est pas établie avant les 12^{ème}-13^{ème} siècles, comme nous l'avons dit, et il n'y a avant cela qu'une somme de tentatives de transcription par écrit d'une langue uniquement ou principalement orale. Plus précisément, il s'est formé dans les ateliers de copistes des habitudes, des traditions, qui se sont progressivement unifiées en koïnè graphique.

Qui plus est, étant donné l'absence de règles propres, cette langue nouvelle emprunte les graphies du latin, les adaptant et y ajoutant quelques graphèmes provenant du grec ; cette adaptation ajoute un biais supplémentaire au problème déjà vu de la relation complexe entre écrit et oral. Non seulement la graphie ne reflète jamais tout à fait fidèlement la prononciation, mais en outre, pour l'ancien français et les langues romanes anciennes en général, elle est parasitée par de nombreux latinismes, comme du reste la langue même des scribes, qui font partie de l'infime proportion de la population lettrée (de l'ordre de un pour cent), à savoir des *litterati* : ceux qui savent lire, écrire et parler le latin.

La seconde conséquence du caractère 'naissant' des littératures romanes anciennes est que les domaines d'expression de ces langues sont très peu nombreux, du moins

dans leurs premiers siècles d'existence. Elles sont réservées au départ au divertissement, à la littérature 'peu sérieuse' : chansons de geste, poésie lyrique. Elles étendent par la suite, progressivement, leur champ d'action à d'autres genres, aux registres officiels, à la langue savante. Le résultat est que les textes dont nous disposons pour les 10^{ème}-13^{ème} siècles sont peu diversifiés, en particulier au regard de la quantité et de la diversité de textes dont nous disposons pour la langue moderne – pour laquelle on dispose aujourd'hui de corpus très divers, avec des registres proches de l'oral, comme les messages électroniques, les SMS, qui constituent une base écrite d'un niveau de langue souvent familier, chose impossible à obtenir pour la langue ancienne, en tout cas à cette échelle. Ils reflètent d'autant moins fidèlement la langue parlée à l'époque.

Une dernière conséquence de la 'jeunesse' de ces langues est leur grande variabilité régionale, qui complique d'autant le problème des graphies évoqué plus haut : toute langue a tendance à varier selon plusieurs axes, au minimum un axe 'géographique' (qui fait que dans certaines régions on peut parfois localiser les gens, par leur dialecte, à la rue près, voire à l'immeuble près) et un axe 'sociologique'. Lorsque, de plus, une langue n'est pas considérée comme le standard linguistique d'une population, et qu'elle n'est pas enseignée, cette variabilité s'accroît d'autant. Pour ces raisons, les langues romanes anciennes sont morcelées en dialectes et sous-dialectes, allant jusqu'à des variétés propres à une ville ou un village. Ce caractère a été conservé jusqu'à aujourd'hui par certaines langues romanes non dominantes (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas la langue officielle principale du pays, ou même qu'elles ne sont pas langues officielles du tout) et donc non standardisées, tel l'occitan en France, notamment en Auvergne où l'on peut rencontrer des différences de langue d'un village à l'autre. On pourra, pour se faire une idée de cette variabilité, consulter la base en ligne du *Thesaurus Occitan* (THESOC). Cette variabilité rend illusoire, nous semble-t-il, une compréhension totale du fait linguistique que nous étudions ici, du moins à ce stade de notre recherche.

4.4.2.6.2 *Ancienneté des langues étudiées*

D'autres limites sont liées à l'ancienneté des langues étudiées ici, ou à la situation sociale de l'époque. Citons ici, en premier lieu, la quantité de textes perdus (en particulier dans les incendies) depuis le moyen-âge, surtout pendant les nombreuses guerres ; les deux guerres mondiales ont vu la destruction de plusieurs bibliothèques contenant des manuscrits précieux en grand nombre. On pourra penser également aux manuscrits perdus car considérés, pendant la Renaissance, comme inutiles, de peu d'intérêt, et réutilisés pour le rembourrage des reliures ; ou encore aux manuscrits grattés pour réutiliser le parchemin. Cela n'a fait qu'accentuer les biais dont nous venons de parler concernant la diversité du corpus.

En second lieu, il convient de noter le manque de représentativité des données dont nous disposons⁷² : puisqu'un pour cent seulement environ de la population sait écrire, nous n'avons de données quasiment que sur la façon de parler de cette classe privilégiée (à des degrés divers cependant, puisqu'il y a des clercs d'origine paysanne). Il y a des témoignages de la langue 'du peuple' dans les comptes-rendus de procès, ou les actes de notaire, mais c'est bien maigre comparé à la quantité de textes littéraires ou techniques en langue romane ; et, de toute façon, ces énoncés sont certes plus spontanés, mais toujours *transcrits par un clerc* et, de plus, selon des formules figées, ce qui est important pour l'étude sur corpus.

4.4.2.6.3 *Des langues inégalement représentées*

Il faut ajouter à cela le fait qu'il n'y a pas de base de données commune à toutes les langues romanes ; les bases existantes pour chaque langue romane ne sont pas nécessairement comparables, et ce pour diverses raisons. En particulier, les types de textes, la qualité de l'interface, la chronologie diffèrent largement d'une base de données à l'autre.

⁷² Cf. de toute façon Manning (2003 : 5), cité par Habert & Fuchs (2004 : 92) : « Il n'y a pas de réponse facile à la question de savoir comment obtenir des données suffisantes qui soient exactement du bon type : la langue change selon le temps, l'espace, la classe sociale, les méthodes d'obtention (*methods of elicitation*), etc. Il n'est pas possible de réunir une grande quantité de données (ou du moins une collection où le phénomène visé est fortement présent) sans se préparer à piétiner allègrement au moins une de ces dimensions de variation ».

4.4.2.6.4 Conséquences

Les données dont nous disposons ne sont pas suffisantes pour qu'on puisse considérer notre corpus comme un corpus de référence, c'est-à-dire un corpus

suffisamment grand pour représenter toutes les variétés pertinentes de cette langue et son vocabulaire caractéristique, de manière à pouvoir servir de base à des grammaires, des dictionnaires et d'autres usuels fiables (Sinclair 1996 : 10, cité par Habert, Fabre & Issac 1998 : 36).

En effet, notre corpus est loin de présenter « toutes les variétés pertinentes » de l'ancien français et des autres langues romanes anciennes, pour les raisons exposées ci-dessus. Si Dees (1980 : x) considère son corpus de près d'un million de mots 'seulement' comme « une base suffisante pour procéder à un inventaire des traditions graphiques locales », notre corpus est nettement plus important. Nous n'avons pas un million de mot par siècle pour chaque langue, mais à la différence de Dees nous ne comptons pas rendre compte de la variation dialectale.

4.4.3 Méthodologie – ou comment compenser les limites du corpus

Etant donné les limites de la représentativité des corpus ainsi mises en évidence, il est impossible de considérer l'approche sur corpus comme une méthode idéale. Elle présente, indéniablement, de nombreux défauts et limites, et il est certain, d'une part qu'un corpus écrit, aussi large soit-il, ne donne pas une image fidèle de la langue orale ; d'autre part, que cette distance est plus grande encore pour les langues romanes anciennes, pour les motifs exposés ci-dessus. Nous pensons cependant qu'une telle approche est indispensable pour parvenir à une meilleure compréhension de la langue et de son évolution, entre autres parce que les textes sont le seul témoin des langues étudiées ici, et qu'elle est la seule possible pour étudier ces langues. Nous estimons en outre qu'il est possible de compenser en partie ces défauts par une méthodologie rigoureuse et attentive.

Pour cela, nous comptons principalement sur deux éléments. Le premier est l'obtention d'une masse critique telle que l'évoquent Rastier & Martin (1995 : 7), lorsqu'ils notent que « le nombre des œuvres retenues assure en tout cas au corpus une masse critique qui permet des traitements statistiques significatifs » – leur corpus

compte 350 romans ; Biber (1990), lui, évoque des « 1000-word samples » comme garantie d’homogénéité du corpus. La seconde garantie de scientificité est la conscience que nous avons de ces limites, la réflexion théorique permettant d’éviter certains biais.

4.4.3.1 La langue, une abstraction commode

La langue à laquelle nous avons accès grâce aux corpus n’est qu’une abstraction, un reflet de la langue utilisée à l’époque correspondante : rien ne nous empêche pourtant de travailler sur cette abstraction, qui est elle aussi un système, et peut nous révéler quelque chose du système linguistique le sous-tendant.

4.4.3.1.1 Régionalismes

Ainsi, la variabilité régionale est problématique, parce qu’elle fait de la langue non un système linguistique mais un ensemble de systèmes linguistiques qui coexistent, d’autant plus difficile à reconstruire. On peut cependant compter sur un effet de compensation des traits régionaux, rendu possible par le fait que les langues romanes anciennes présentent toutes, comme nous l’avons vu plus haut, un degré relativement haut d’homogénéité au niveau des traits dialectaux, et par l’attention portée à ce qu’aucune variété dialectale ne soit surreprésentée. Ainsi, si dans chaque dialecte régional une ou deux prépositions sont employées avec un sens différent, certaines pas employées du tout, et quelques autres ajoutées, en faisant la somme de toutes ces variations pour l’ensemble des variétés régionales de l’ancien français, nous aboutissons à une approximation raisonnable du système linguistique sous-tendant l’ancienne langue, ou du moins le dialecte le plus proche d’un ‘standard’.

La grammaire ainsi construite est donc, selon la langue envisagée, soit un moyen terme entre les différents systèmes en concurrence (français, occitan, espagnol), soit une représentation nous l’espérons assez fidèle de la variété régionale dominante (italien, portugais, catalan). D’autre part, cette variabilité fait partie de la réalité linguistique de l’époque ; il convient donc de ne pas la gommer entièrement, et de chercher au contraire à en mesurer l’importance. Il y a indéniablement ici une perte

d'information : nous ne percevons qu'une partie de la richesse de ces langues ; mais la généralisation théorique est selon nous à ce prix.

4.4.3.1.2 Distance entre langue orale et langue écrite

Conscient que nous ne travaillons que sur le reflet d'un état de langue, nous pouvons cependant étudier ce reflet comme une langue, car il fait système lui aussi. Il suffit de savoir que nous n'avons pas accès à l'essence de la langue orale, ni au total de la langue écrite, mais à quelque chose qui en est dérivé.

4.4.3.1.3 Décalage temporel et chronologie relative

En ce qui concerne le décalage temporel, on sait que la volonté d'inertie des lettrés ou de la langue écrite

joue de manière différenciée : elle est absolue au niveau de l'orthographe ; moins contraignante en morphologie ; la syntaxe n'ignore pas certaine souplesse évolutive ; le vocabulaire est, lui, libre d'innover (Banniard 1992 : 45-46).

S'il y a moins de décalage pour le vocabulaire, et donc pour l'évolution sémantique, ce ne peut qu'être un avantage pour notre étude, étant donné notre objet de recherche.

4.4.3.2 Taille du corpus

On peut se demander si la taille du corpus est un critère important. De ce point de vue, les corpus ont beaucoup évolué ; en particulier, la taille moyenne des corpus disponibles a énormément augmenté depuis les années 80 : « Il y a juste dix ans, le corpus de Brown [University], avec son million de mots, était considéré comme un grand corpus. (...) Aujourd'hui, de nombreux centres de recherche disposent de données textuelles de millions voire de milliards de mots » (Church & Mercer 1993). L'utilisation de corpus qui dépassent le plus souvent le million de mots, avec des textes généralement assez longs, nous assure une certaine homogénéité malgré les risques notés par divers auteurs de distorsion des données linguistiques et de « silence », en particulier concernant les faits linguistiques rares ou les changements à leurs débuts.

4.4.3.3 Structuration attentive du corpus

C'est là en effet un critère qui revient systématiquement chez les linguistes lorsqu'ils évoquent l'utilisation des corpus : « accumuler les données textuelles ne suffit pas »

(Habert, Fabre & Issac 1998 : 33) et « la disponibilité des données ne doit pas être le principal critère de regroupement » (Lebel 2003) ; le but est de parvenir à la constitution d'un corpus tel que le définit Sinclair (1996 : 4) : « une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage ».

Encore faut-il définir ce que l'on entend par la cohérence du corpus, et par ces critères linguistiques. L'élément principal semble être l'échantillonnage : McEnery & Wilson (1996 : 22) parlent à ce propos d'un échantillonnage qui soit le plus représentatif possible de la variété linguistique étudiée ; Biber, Conrad & Reppen (2002 : 248-252), quant à eux, précisent les exigences liées à la constitution d'un corpus, en ce qui concerne la variété et l'homogénéité, notant que la diversité doit concerner la variation de registre, de dialecte et de thème, et que la taille doit être comprise de plusieurs manières, comme nombre total de mots mais également comme nombre de textes de chaque type, d'extraits tirés de chaque texte, et de nombre de mots par extrait. Ils évoquent trois critères en particulier, la variété des registres, l'inclusion de registres oraux et le choix de registres qui aient une histoire continue d'une période à l'autre.

Nous avons donc cherché, dans la constitution de notre corpus (lui-même constitué à partir de différentes bases de données), à inclure autant que possible des registres variés (niveaux de langue divers : textes satiriques comprenant du langage familier comme textes plus 'nobles' avec du langage soutenu, et textes administratifs ou techniques), des formes variées (prose et vers), des genres variés (romans, théâtre et poésie, textes littéraires et techniques, etc.), et des auteurs variés. C'est là une tâche ardue en ce qui concerne la langue ancienne.

4.4.3.4 *Outils de contrôle*

L'étude sur corpus, associée à l'emploi des dictionnaires, permet un va-et-vient entre une catégorisation 'préliminaire', qui peut être fondée en partie sur les catégorisations trouvées dans les dictionnaires, et le traitement des données, qui entraîne souvent une révision de la catégorisation initiale, dans la mesure où l'analyse des contextes remet parfois en cause la valeur annoncée dans la définition, et ainsi de suite jusqu'à

l'obtention d'une distinction satisfaisante entre les différents emplois de la préposition, qui ne laisse pas de 'trous' dans l'analyse, c'est-à-dire une liste d'emplois 'hors-catégories', ou une catégorie 'fourre-tout'.

4.5 *Choix des corpus utilisés*

Nous proposons ici une brève description des différents corpus trouvés pour les langues romanes, et en particulier pour les langues romanes anciennes. Notre but n'est pas l'exhaustivité ; d'autre part, nous ne prétendons pas présenter en détail chaque base de données utilisée, mais donner un aperçu des différents corpus disponibles, afin que les choix que nous avons opérés en ce qui les concerne soient plus compréhensibles.

4.5.1 Définition du corpus recherché

On peut, à partir de l'ensemble des observations faites jusqu'ici à propos des études sur corpus, résumer aux points suivants les précautions à adopter afin de limiter au maximum les biais méthodologiques ; il nous faut, autant que possible, pour chaque langue romane, utiliser des corpus constitués de textes :

- a) peu marqués (dialectalement, stylistiquement), ou bien marqués mais se compensant et formant un ensemble globalement non marqué,
- b) nombreux et suffisamment longs,
- c) d'auteurs différents,
- d) étalés dans le temps,
- e) et ce de manière homogène, afin de permettre une comparaison siècle-à-siècle.

D'autres éléments intéressants peuvent s'ajouter, afin de garantir la valeur 'linguistique' des textes : qu'ils ne soient pas traduits, afin de limiter les influences externes ; qu'ils soient écrits par des monolingues, pour la même raison (quasiment impossible au moyen-âge, les lettrés connaissant presque nécessairement le latin) ; qu'ils soient originaux (également très rare au moyen-âge, étant donné la tradition littéraire dont sont issus les textes de l'époque : ils ont tous été copiés et recopiés, de scribe en scribe et d'atelier de copistes en atelier de copistes) afin d'éviter les parasitages, interpolations, etc.

L'idéal serait aussi d'avoir des textes complètement étiquetés (voir à ce propos Prévost & Heiden 2002), mais c'est là une denrée rare, surtout pour la langue ancienne ; trop rare pour nous permettre d'avoir un corpus étiqueté suffisant pour chaque langue étudiée. De plus, les corpus étiquetés le sont morpho-syntaxiquement et non sur la base de critères sémantiques ; il n'est donc pas certain que cela apporte beaucoup à notre étude.

Une contrainte technique supplémentaire est que la base de textes doit être entièrement informatisée, disponible donc sous forme électronique, et consultable à l'aide d'un logiciel efficace qui soit à même, par exemple, de donner toutes les occurrences d'une forme donnée ou d'un ensemble de formes, à l'aide par exemple d'expressions CQP. Il faut en outre qu'il permette d'exporter facilement ces résultats. Enfin, ces résultats doivent être consultables avec un contexte variable, court pour les études 'extensives' et long pour les études de détail ; il est indispensable d'avoir accès à un contexte large, pour permettre la désambiguïsation de certains énoncés.

4.6 Description des corpus disponibles, et utilisés

Nous présentons ici un échantillon des corpus disponibles, langue par langue. On remarquera qu'il n'y a parmi les corpus qui suivent que peu de bases dédiées aux langues romanes modernes : c'est que selon nous l'apport de la méthode que nous avons adoptée était plus important pour l'étude des langues romanes anciennes – nous avons donc utilisé en priorité des corpus de langue ancienne, n'ayant recours aux corpus modernes que de manière ponctuelle, et surtout pour le français. Pour cette raison, nous n'avons pas de corpus pour le roumain, les textes les plus anciens étant largement postérieurs à ceux des autres langues romanes. Pour les langues modernes, les descriptions données par les grammaires, dictionnaires, et études existantes nous procuraient les renseignements nécessaires.

4.6.1 Bases françaises

4.6.1.1 Base « BFM »

La BFM (Base du Français Médiéval) a été constituée par l'ex-ELI (Equipe linguistique et informatique), co-dirigée par Christiane Marchello-Nizia et Benoît Habert, aujourd'hui laboratoire Icar (CNRS, ENS Lyon, Université Lyon II et INRP). Elle a été créée afin de servir de base de données aux chercheurs travaillant sur cette période (linguistes, littéraires, historiens), en complément du corpus du DMF (Dictionnaire du moyen français), qui contient des textes à partir de 1330. Elle est donc formée principalement de textes d'ancien français, mais contient également des textes plus tardifs, du 14^{ème} au 16^{ème} siècle. Pour l'ancien français, les 9^{ème}-10^{ème} siècles sont peu fournis, parce que peu de textes nous sont parvenus de cette époque ; il y a davantage de textes pour les 11^{ème}-13^{ème} siècles.

Les genres présents dans la base sont variés : il y a principalement des textes littéraires, qui forment en effet la majorité des textes disponibles pour cette période, mais aussi des textes plus techniques, qu'il s'agisse de textes historiques, de textes juridiques (chartes) ou de recueils de coutumes ; théâtre et poésie sont peu représentés. Ces textes ont été obtenus pour la plupart par saisie et scannage systématique à partir des éditions de référence,⁷³ élaborées selon des principes peu interventionnistes et sans vérification supplémentaire sur les manuscrits. Du point de vue dialectal, on notera que les textes de la base ne sont pas particulièrement homogènes, puisqu'il y a une légère prédominance de l'anglo-normand, surtout pour la période ancienne (11^{ème}-12^{ème} siècles) ; elle constitue cependant un bon échantillonnage, avec des textes marqués de dialecte champenois, orléanais, picard, wallon, d'Ile-de-France, etc. Elle présente au total une soixantaine de textes, pour

⁷³ Ce qui signifie qu'ils ont pu être corrigés par un éditeur moderne : cela pose le problème de la méthode de création du corpus, à partir d'éditions nouvelles – ce qui permet d'être plus sûr du texte mais suppose un travail énorme d'édition et de révisions – ; ou bien à partir d'éditions déjà faites, ce qui pose un problème de fidélité (on ne peut pas connaître avec précision le degré de fiabilité d'une édition sans avoir recours au manuscrit) mais permet d'étendre plus rapidement son corpus. Nous reviendrons sur ce point dans la suite du chapitre.

près de 3 millions de mots. Une partie de la base est catégorisée, mais il n’y a pas de lemmatisation.

On peut l’exploiter à l’aide de deux logiciels : SATO, conçu par François Daoust (centre ATO, UQAM, Montréal), moteur de filtrage qui permet des recherches fines en contexte s’appuyant sur l’utilisation d’expressions régulières, et Weblex, conçu par Serge Heiden, accessible en ligne sur internet, qui met en œuvre l’ensemble de la méthodologie lexicométrique, et permet la génération rapide de concordances, le calcul de cooccurrences, des analyses statistiques dans des environnements hypertextuels, ainsi que des indexations ou relevés d’occurrences. Associé aux fonctions des expressions de choix CQP (*corpus query processor*, sorte de ‘grammaire des requêtes’), il constitue un outil performant, rendant possible la recherche de formes complexes à l’aides de caractères de choix (*,, ?, [], |, etc.) ; mais il est un peu obscur au premier abord. Il permet d’autre part de rechercher, outre des formes simples, des suites de formes. Toutes ces requêtes peuvent être effectuées aussi bien sur les textes étiquetés que sur les autres. Enfin, tous les renseignements paratextuels nécessaires sont fournis en en-tête.

4.6.1.2 Base « DMF » (ou BTMF : base textuelle du moyen français)

La base BTMF ou Base textuelle du Moyen Français a été conçue dans les années 1980, et constituée en vue de la rédaction du *Dictionnaire de Moyen Français*. Elle contient 218 textes intégraux, pour un total de 6 790 794 mots, et est consacrée comme son nom l’indique au Moyen Français – les textes sont donc principalement des 14^{ème} et 15^{ème} siècles, et datent, plus précisément, de 1330 à 1502. Elle est fondée sur des textes édités, sans révision sur les manuscrits. L’interrogation de la base est possible en ligne, par le logiciel Stella, avec les avantages et les défauts que comporte cette interface (voir ci-dessous FRANTEXT).

4.6.1.3 Base « Frantext »

La base FRANTEXT a été créée « pour permettre la constitution d’une base d’exemples aux rédacteurs des articles du TLF » (présentation de la base sur le site internet), par le laboratoire CNRS ATILF (ex-INALF), depuis les années 1960. Elle

contient 3737 textes, appartenant aux domaines de la littérature (80 % des textes), des sciences, des arts et des techniques (les 20 % restant). Cela représente environ 210 millions de mots, et environ un millier d'auteurs. Il existe une partition catégorisée de cette base, mais la base n'est pas lemmatisée. Par ailleurs, les textes sont rangés par date, auteur, titre et genre. Il est ainsi possible, pour chaque requête décrite ci-dessous, de limiter la recherche selon n'importe quelle combinaison de critères, par exemple « *Camus* / romans / années 1940-1950 », ou encore « théâtre / 1801-1900 ». Sur la totalité de la base, il est possible d'effectuer des recherches simples d'occurrences, malheureusement avec une interface assez peu efficace. Cette dernière permet certes des expressions de choix (« chercher *x* ou *y* ou *z* », écrit « *x|y|z* ») et la recherche d'un paradigme (toutes les formes d'un verbe par exemple, « &caimer » étant l'équivalent de « aimer + aime + aimes + aime + aimons... »), ou enfin de créer des listes de mots, mais d'autres opérateurs pourtant courants, comme la troncation, ne sont pas disponibles.

La base rend par ailleurs possibles des recherches plus complexes, en particulier les cooccurrences de deux ou trois expressions dans la même phrase ou à une distance donnée (en nombre de caractères). Ces recherches peuvent également être négatives, c'est-à-dire « *x* et *y* mais pas *z* », ou « *x* mais pas *y* ».

La base FRANTEXT permet également de faire des calculs de fréquence d'une expression, sur l'ensemble de la base ou une partition quelconque (voir ci-dessus), en fonction des critères habituels (auteur, genre et chronologie). Malheureusement, cette expression est encore plus limitée que dans le type de requête précédent : il n'est pas possible d'inclure plus d'un morphème, on peut rechercher « *x* » ou « *y* » mais pas « *x y* ». Pour donner un exemple plus parlant, il est possible de chercher la fréquence de *vers*, *devers* et *par devers* mais pas celle de *par devers*, puisque c'est un morphème discontinu.

On regrettera surtout, dans cette base, la restriction du contexte, qui ne permet pas toujours de bien comprendre les occurrences étudiées. Comme ailleurs, cette restriction est liée au problème des droits d'auteur.

Enfin, la base FRANTEXT comporte une sous-partie *catégorisée*, limitée au français moderne (19^{ème} et 20^{ème} siècles), soit 1940 œuvres en prose ou 127 millions d’occurrences. Ces textes ont été codés grammaticalement selon les parties du discours. Il est possible de faire, dans cette partition, des requêtes portant sur les codes grammaticaux.

4.6.1.4 FRANTEXT : sous-corpus personnalisés

Nous avons opéré une double sélection au sein de la base FRANTEXT, pour nous constituer un corpus de travail. Dans un premier temps, pour l’ensemble des prépositions étudiées sur les périodes classique et moderne, nous avons analysé les occurrences présentes dans les textes de type ‘roman’, ‘mémoires’ et ‘correspondance’, afin d’éviter les textes trop techniques (traités) ou trop littéraires (poésie, théâtre). C’est ce que nous appelons dans la suite de notre travail le ‘corpus restreint’.

Dans un deuxième temps, pour les prépositions peu fréquentes, qu’il était difficile d’étudier à partir de ce corpus restreint, nous avons analysé les occurrences de l’ensemble de la base FRANTEXT.

Les détails de ces deux sous-corpus sont précisés dans le tableau suivant, pour chaque tranche chronologique (par siècle) :

Corpus :	‘corpus restreint’ (roman, correspondance, mémoires)		base FRANTEXT	
Dates	nombre de mots	textes	nombre de mots	textes
1501-1600	1 886 382	28	4 959 545	139
1601-1700	7 623 354	84	21 980 877	572
1701-1800	15 994 012	162	35 136 811	564
1801-1900	45 984 252	477	68 407 518	949
1901-1950	29 841 837	371	50 643 085	914
Total	101 329 837	1 122	145 991 025	3 138

Tableau 7 : Sous-corpus personnels pour la base FRANTEXT.

4.6.2 Bases italiennes

4.6.2.1 Base « OVI »

La base OVI (Opera del vocabolario italiano) est issue d'une collaboration du consortium ItalNet, fondé par le *Centro di Studi Opera del Vocabolario Italiano* (centre de recherches du CNR italien) établi à Florence, le *projet ARTFL* du département de langues romanes de l'université de Chicago, le *William and Katherine Devers Program in Dante Studies* de l'université de Notre Dame (Indiana, Etats-Unis) et le *département d'études italiennes* de l'université de Reading (Royaume-Uni). Elle a été créée pour contribuer à la compilation du dictionnaire historique *Tesoro della lingua italiana delle origini* (TLIO).

Les textes la constituant sont au nombre de 1849 ; ce sont des textes en vers et en prose, datant pour la majorité d'avant 1375. Y sont compris aussi bien les monuments de la littérature italienne (Dante, Pétrarque, Boccace) que des textes littéraires moins connus et des textes plus techniques, notamment historiques ou juridiques. La taille de la base est de 21,2 millions de mots, avec 479 000 formes différentes.

L'interface de recherche en ligne, PhiloLogic, a été élaborée dans le cadre du projet ARTFL, à l'université de Chicago. Elle permet une série d'opérations qui nous intéressent : partition du corpus pour limiter la recherche à une période donnée, à un ou plusieurs auteurs ou textes ; recherche en contexte et indexation d'occurrences ; extraction de textes et établissement de la bibliographie.

Pour la recherche d'une forme précise ou d'une série de formes, on a recours à un ensemble d'expressions spécialisées relativement standard et faciles d'utilisation, qui permettent notamment la neutralisation des diacritiques (toute majuscule équivaut à n'importe quelle forme de la lettre en question : E = E, È, É, Ê, Ë, é, e, è, ë, ê...), le choix entre plusieurs caractères ([a-d] = a, b, c ou d), la troncation (. * = n'importe quelle série de caractères, x. * = n'importe quelle série de caractères commençant par « x »), etc. On peut rechercher des suites de mots, ou bien plusieurs expressions différentes (x|y = « rechercher x ou y »), ce qui est également utile.

On peut noter, enfin, deux fonctionnalités intéressantes : la possibilité de choisir le format des résultats, avec une ligne de texte par occurrence (format KWIC ou *Key Word in Context*) ou bien davantage (format « concordance », avec contexte plus large) ; celle d'obtenir la fréquence d'une forme par œuvre ou par auteur.

4.6.2.2 Base « *Avalle* »

Cette base de données contient les textes des chansonniers italiens des 12^{ème} et 13^{ème} siècles, pour un total de 400 000 mots. Elle présente plusieurs avantages : une édition soignée ; des textes lemmatisés (elle comprend 30 000 lemmes), ce qui permet de compenser les problèmes de graphies ; un formulaire de requête relativement facile à utiliser. Elle présente cependant plusieurs défauts pour notre étude : elle n'est constituée que de textes poétiques ; elle est peu étendue chronologiquement ; la poésie italienne de cette période doit beaucoup littérairement à la poésie occitane, et d'autre part les scribes italiens copiaient très souvent des textes français et occitans, ce qui a pu entraîner des phénomènes d'emprunt et pose problème pour l'analyse linguistique. Nous l'avons tout de même utilisée, en complément de la base OVI.

4.6.3 Bases espagnoles

4.6.3.1 Base « *CORDE* »

La Real Academia a lancé dès 1993 un projet de corpus électronique, ayant pour but de servir à la constitution d'un dictionnaire historique, ainsi que de servir d'outil de connaissance de la langue, outil philologique accessible à tous. Il contient une section synchronique, le CREA (*Corpus de referencia del español actual*), que nous ne présentons pas en détail ici, mais qui contient des textes de 1975 à nos jours, pour l'ensemble des pays hispanophones. Il contient en outre une section diachronique, le CORDE ou Corpus diacrónico del español, dont nous présentons ici les caractéristiques principales. Les deux bases contiennent en tout 396 millions de mots. Le Corde est formé de textes écrits en espagnol, depuis les origines de la langue jusqu'en 1975, dans l'ensemble des pays hispanophones. Ces textes sont diversifiés : littéraires et techniques, en prose et en vers ; textes narratifs, lyriques, dramatiques, scientifiques, historiques, juridiques, religieux, journalistiques. Ils contenaient au

total, à la date de juillet 2004, quelque 240 millions de mots. Les textes ont été obtenus par scannérisation de livres ou bien par édition directe sous format électronique.

Quelques statistiques aideront à se faire une bonne idée du contenu du Corde : la presse représente 3 % des textes, le reste étant des livres ; soixante-quinze pour cent des textes ont été écrits en Espagne, le reste étant originaire principalement d'Amérique du sud ; la prose représente la grande majorité avec 85 % contre 15 % pour les vers.

En ce qui concerne les disponibilités techniques, on peut noter que les textes ont été codés en SGML (*Standard General Markup Language*), format qui permet notamment de différencier le texte de l'auteur principal des ajouts ultérieurs ou autres modifications éditoriales.

L'accès à la base est libre et se fait par l'intermédiaire d'une page internet, accessible sans inscription.

L'interface mise en place permet d'effectuer différents types de recherches, en incluant des critères spécifiques : délimitation d'une période donnée (avant x , après y , entre x et y), choix d'un ou plusieurs genres, d'un ou plusieurs auteurs ou œuvres. La lemmatisation de la base est en cours, et elle n'est pas catégorisée syntaxiquement : aucune recherche par lemme ou par catégorie syntaxique n'est donc possible. On pourra déplorer par ailleurs l'absence de fonctionnalités proprement « linguistiques », qui permettraient d'effectuer des requêtes plus fines : il n'est possible en effet que de rechercher une expression donnée, sans les options de troncation, de choix et autres habituellement disponibles pour ce genre de base.

On notera, enfin, la possibilité d'obtenir les résultats sous deux formes : l'occurrence dans une ligne de texte, ou bien dans le paragraphe – voire la page – où il se situe. Cependant, il n'est apparemment pas possible de télécharger les résultats sous une forme facile à retravailler.

4.6.4 Bases portugaises et galiciennes

4.6.4.1 Base « MEDDB »

Le corpus MedDB (*base de datos da lírica profana galego-portuguesa*) a été mis en place par le Centro Ramón Piñeiro para a Investigación en Humanidades, partant de la publication par le même centre, en 1996, du livre *Lírica profana galego-portuguesa*, qui présentait l'ensemble de la production troubadouresque médiévale en galicien. La base MedDB contient donc le corpus complet des lais (*cantigas*) des troubadours galégo-portugais, accompagné d'informations historiques, stylistiques et biographiques détaillées. Pour chaque pièce sont ainsi indiqués la modalité de composition, les relations interstrophiques, le schéma rythmique, mais aussi le genre et l'origine (manuscripts), enfin le nom, l'origine, la condition sociale et la période d'activité de l'auteur. Le livre *Lírica profana galego-portuguesa* sert de base pour la numérotation des lais.

Le problème majeur de ce corpus est que le mode d'interrogation de la base est assez peu pratique ; il n'est pas possible de récupérer toutes les occurrences en une fois, ce qui rend son utilisation très malaisée.

4.6.4.2 Base « CPIM »

La base CPIM ou Corpus Informatizado do Português Medieval a été fondée pour la recherche en linguistique sur les états les plus anciens du portugais, avec constitution en parallèle d'un dictionnaire du portugais médiéval, le tout sous la responsabilité de l'Universidade Nova de Lisboa. Elle comprend une cinquantaine de textes assez diversifiés, des textes notariés (seul type de texte disponible pour le 12^{ème} siècle, époque la plus ancienne représentée ici), des lais, des testaments, des textes de chancellerie et de coutumes, des traités, des chroniques et des romans. Le problème, ici comme ailleurs – et cela est indépendant de la volonté des fondateurs du corpus – est la grande variation d'un siècle à l'autre du contenu qualitatif et quantitatif textuel, comme on peut le voir ci-dessous.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance de cette base trop tard pour l'inclure dans nos recherches sur corpus, mais nous l'avons utilisée comme corpus-test pour vérifier la présence ou l'absence de différentes formes prépositionnelles en portugais ancien.

Siècle	Nombre de mots	Types de textes
12 ^{ème}	1 115	textes notariés
13 ^{ème}	329 749	lais, testaments, textes notariés, textes de chancellerie, textes de coutumes
13-14 ^{ème}	34 296	vies de saints, lais
14 ^{ème}	967 820	textes notariés, lais, textes de coutumes, chroniques, romans
15 ^{ème}	615 268	textes notariés, traités, textes de chancellerie
16 ^{ème}	105 334	textes notariés, chronique
Total	2 053 582	

Tableau 8 : Le corpus CPIM.

4.6.4.3 Base « Phrasis »

La base Phrasis est un logiciel de concordance d'œuvres en portugais ancien (12^{ème}-16^{ème} siècles), donnant accès à quelques dizaines de textes assez variés, avec des chroniques, des textes littéraires (*A domanda do Santo Graal*), des vies de saints et des traités. Il permet de consulter les divers contextes d'un mot, d'une expression ou d'une phrase, et fournit des informations bibliographiques et grammaticales. Il contient, de plus, un dictionnaire avec 90 000 entrées.

4.6.5 Base catalane : « RIALC »

Le corpus RIALC ou Repertorio informatizzato dell'antica letteratura catalana (Università di Napoli) a été créé à la fin des années 1990, afin de permettre l'inventaire critique de la poésie catalane des 14^{ème} et 15^{ème} siècles. Ce projet a été financé par le ministère italien de la recherche et des universités italiennes, et réalisé par l'Universitat autònoma de Barcelona et l'Universitat de Girona.

Le RIALC rend disponible en lecture et en consultation, pour des recherches lexicales, le corpus entier de la poésie catalane ancienne, des derniers troubadours de la fin du 12^{ème} siècle à la 'décadence' du début du 16^{ème} siècle. Les poèmes sont classés par auteur et par incipit, et référencés d'après le RAO (*Repertori d'autors i obres*) du *Repertori mètric de la poesia catalana medieval* (Parramon i Blasco 1992).

Les textes ont tous été revus et corrigés avec soin, pour certains d’après une reproduction du manuscrit ou d’après le manuscrit lui-même (‘le’ manuscrit, parce que la majeure partie de la lyrique catalane est unitestimoniale). Certains textes ont été édités pour la première fois dans le RIALC, ou bien réédités entièrement dans ce cadre. Ce soin apporté à l’édition est important et intéressant ; il tient à l’état d’esprit dans lequel a été prévue cette base, à savoir une visée plus littéraire (‘inventaire critique’) que linguistique, les linguistes recherchant peut-être davantage l’extensivité et la diversité que la qualité ‘de détail’ du corpus.

On pourra donc regretter que le corpus soit pour l’instant uniquement poétique, mais surtout que le moteur de recherche ne soit pas encore disponible. Nous avons, pour remédier à ce défaut, construit nous-mêmes un corpus électronique à partir du RIALC, afin d’y effectuer des recherches minimales, en ne prenant en compte qu’une centaine de textes, pour avoir une idée des prépositions utilisées à cette époque en catalan. Nous avons pour cela récupéré et transféré un à un les textes du site internet du RIALC vers un fichier Excel, au sein duquel nous avons ensuite pu faire des recherches simples (il est possible de rechercher des occurrences, avec troncation, avec un ou plusieurs caractères ‘joker’, etc.). Le corpus ainsi obtenu est certes très modeste, avec environ 150 000 mots.

4.6.6 Base occitane : « COM »

La COM ou Concordance de l’occitan médiéval est issue d’un projet conçu au début des années 1960, réalisé notamment par Ron Akehurst, Alan Reed, John Hathaway et Cornelis van der Horst, et édité par Peter Ricketts. Il est disponible chez Brepols depuis 2001. Son ambition est de réunir sous format électronique la totalité des textes écrits en occitan médiéval, des origines à la fin du 15^{ème} siècle, qui nous sont parvenus ; elle comprendra alors quelque 7 millions de mots. Seules les deux premières tranches sont achevées pour l’instant ; mais la deuxième n’était pas achevée au moment de nos expérimentations, et nous n’avons pu utiliser que la première : elle contient l’ensemble de la poésie des troubadours, soit environ 2500 poèmes.

Un problème grave à nos yeux pour l'utilisation de la COM est qu'il n'est pas possible d'utiliser des expressions de recherche complexes (tel « . », « * », majuscules), ni les troncations ; seul est disponible un opérateur booléen. La base n'est par ailleurs ni lemmatisée, ni catégorisée syntaxiquement. Enfin, les résultats des requêtes sont difficiles à exploiter : pour des raisons de droits d'édition, l'exportation est limitée à trois lignes avant et après le vers où se trouve l'occurrence recherchée. Pour avoir accès à un contexte plus large, il faut pour chaque occurrence suivre un lien vers le texte, ce qui n'est guère pratique. Son utilisation n'est donc pas aisée pour le linguiste ; elle est sans doute plutôt destinée aux recherches littéraires, comme le témoigne le grand soin apporté à l'édition.

D'un point de vue purement pratique, on notera que la COM n'est disponible que sur CD-rom, et non sur internet, ce qui ne facilite guère son exploitation.

4.7 Utilisation des bases de données

Nous exposons ici notre méthode d'exploitation des bases de données. Comme nous l'avons montré plus haut, la rigueur dans l'application de cette méthode est la seule garantie de la scientificité de notre étude sur corpus ; d'autre part, seule une telle démarche permet d'éviter certains écueils spécifiques, liés à l'utilisation des corpus.

4.7.1 Choix des corpus

La valeur scientifique de la comparaison entre différents corpus dépend en partie de l'homogénéité de l'ensemble. Il convient donc, autant que possible, d'étudier en parallèle des corpus constitués de textes du même type, du même niveau de langue, de la même époque, de taille équivalente. Ces critères sont difficiles à satisfaire pour l'ancienne langue, parce qu'on ne dispose pour les différentes langues romanes, aux 10^{ème}-13^{ème} siècles, que de peu de textes, et en quantité très inégale d'une langue à l'autre. Ces inégalités sont surtout liées aux facteurs politiques et sociolinguistiques : les langues de prestige et celles des 'grandes puissances' de l'époque ont plus de chances d'être employées pour divers types de textes, et à chaque période du moyen-âge correspond l'apogée d'une langue romane différente (12^{ème}-13^{ème} siècles pour

l'occitan, 15^{ème}-16^{ème} siècles pour l'italien, 16^{ème} siècle pour l'espagnol, par exemple). Ces disparités sont accentuées par la disponibilité ou non de bases électroniques et de projets de recherche liés à chacune de ces langues : l'importance institutionnelle de chaque langue est également un facteur déterminant, ainsi que le caractère plus ou moins 'vivant' de la culture associée. En France, les langues régionales ont tendance à être mises de côté, bien plus qu'en Italie ou en Espagne ; cependant, notre base de données pour l'ancien français inclut des textes dialectaux, comme nous l'avons vu.

Les corpus disponibles pour les différentes langues romanes sont donc nécessairement peu homogènes du point de vue des textes qui les constituent, ce qui pose problème bien sûr pour l'homogénéité et la fiabilité du corpus final. Mais ils sont de plus hétérogènes du point de vue des interfaces proposées à l'utilisateur et du soin de l'édition : on peut en effet distinguer deux tendances opposées dans ces corpus, 'linguistique' et 'littéraire'. Tandis que les linguistes attachent beaucoup d'importance à l'efficacité de l'interface, les littéraires en attachent davantage au soin de l'édition, à la recherche et à l'établissement des variantes. On a ainsi un continuum, avec à un bout des bases dont les éditions sont très soignées mais qui sont, pour les linguistes, pratiquement inutilisables, et à l'autre bout des bases dont les éditions sont moins soignées, qui sont parfois moins exhaustives, mais dont l'interface permet des recherches plus fines. Il faudrait donc ajouter un critère dans notre choix des corpus ; mais comment évaluer avant l'étude le degré de fiabilité et de facilité d'utilisation d'un corpus ? Cela nous a amené à faire diverses tentatives, à tester autant que possible l'ensemble des corpus disponibles, afin de sélectionner les plus performants et les plus fiables.

4.7.2 Toilettage des occurrences – préparation des corpus

Cette étape avait un double but : lisibilité, et homogénéisation ou uniformisation. En effet, la plupart des corpus ou bases de données présentent le texte dans un format assez 'brut', peu agréable à lire. Elles peuvent – et c'est plus grave – comporter des

caractères ‘parasites’, des retours à la ligne intempestifs, des typographies peu pratiques (espaces mal placés, etc.), enfin des polices ou des tailles variables.

Optimiser le confort de lecture n’est pas superflu lorsque l’on doit lire et analyser plusieurs milliers d’énoncés. Cette étape, outre qu’elle permet d’éliminer les éléments parasites mentionnés au paragraphe précédent, permet au linguiste de focaliser son attention sur la langue, et non sur des éléments annexes comme la mise en page. Pour ce faire, nous avons appliqué de manière systématique un certain nombre de transformations aux énoncés extraits des corpus, à l’aide notamment du programme Visual Basic (disponible avec Word ou Excel), qui permet d’appliquer de manière automatique ou semi-automatique un certain nombre d’opérations d’édition.

Ces opérations sont les suivantes :

- a) mise en évidence de manière identique de l’occurrence à étudier, au sein de chaque énoncé ;
- b) élimination des caractères parasites. Ce sont des caractères comme l’astérisque « * », que l’on trouve par exemple dans Frantext pour noter les noms propres ; la notation « x1 », « x2 » pour indiquer deux notations différentes du même graphème, dans la BFM (pour certains textes), etc.
- c) élimination des espaces superflus, que l’on trouve souvent avant les virgules, avant ou après les apostrophes, avant les points ;
- d) élimination des sauts de ligne superflus ;
- e) mise en forme identique : police Times New Roman 12 points, mise en gras uniquement pour l’occurrence à étudier, couleur noire ;
- f) ajustement de la taille du contexte (parfois trop long pour le logiciel Excel).

Le but de ces opérations était en outre de préparer le transfert vers un logiciel de codage les occurrences.

4.7.3 Codage des données

4.7.3.1 Informations ‘annexes’ : titre, auteur, date, etc.

Nous avons utilisé pour le codage le logiciel Excel, comme étape intermédiaire entre Word (qui permet une grande liberté dans l’édition mais offre très peu de

fonctionnalités statistiques) et Statistica (parfait pour l'analyse statistique mais peu pratique pour le codage en lui-même). Excel permet, de plus, de conserver des 'archives' à partir desquelles nous avons ensuite fait les analyses statistiques.

Le logiciel Excel permet de structurer les données de manière identique, de pré-coder un certain nombre d'informations dont on se servira par la suite, et qui sont présentes dans les bases mais de manière assez variable : les bases incluent souvent des informations sur le type d'œuvre, le titre, l'auteur, la date, la page, la ligne ou le vers, etc. Mais le nombre, la précision, la présentation de ces informations varie considérablement d'une base à l'autre. Cette opération permet d'obtenir un formatage identique pour toutes les bases de données.

Nous avons donc utilisé ce logiciel pour mener les opérations suivantes :

- insertion systématique et uniforme des références utiles : corpus – auteur – texte – date – page ou vers ;
- pour la variable 'date', codage minimal, selon les besoins de l'étude, par siècle, demi-siècle, décennie ou année.

Ceci se traduit par des fichiers comme le suivant :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1								?	Y	X	P(x)	Sens
2	alexis	11	v.140	nat sun talent, Unc	puis	cel di nes contint ledement. "	t	h		action	tp	
3	alexis	11	v.11	bien vai remanant.	Puis	icel tens que Deus nus vint	t	h		existence	tp	
4	alexis	11	v.405	m'en esteie penét,	Puis	mun decés en fusses enorét.		évt	h	action	tp	
5	roland	11	v.3386	tut si fort enceis ne	puis	cel tens. AOI. Granz sunt les oz	t	évt		existence	tp	
6	roland	11	v.663	ad e prise e fraite ;	Puis	icel jur en fut cent anz deserte.	t	phy		existence	tp	
7	beroul	12	v.1786	r aaisement . Ainz,	puis	le tens que el bois furent, Deus	t	h		existence	tp	
8	charete	12	v.276	les regnes furent	puis	lui mes-sire Gauvains. Et li	h	h		action	tp	
9	eneeas	12	v.1528	an torment plusieurs	puis	la mort son seignor ne fiet la		évt	h	action	tm	

Figure 8 : aperçu d'un fichier Excel pour le traitement des données.

Nous avons ensuite utilisé Excel pour faire le codage 'sémantique', en deux temps.

4.7.3.2 Elimination du bruit

Dans un premier temps, nous avons mis à profit la fonction 'tri' du logiciel pour éliminer le bruit, c'est-à-dire les occurrences non désirables, les énoncés comportant un homonyme de la préposition recherchée. Il y a nécessairement une grande proportion d'occurrences non prépositionnelles, dans la mesure où aucune des bases

que nous avons utilisées n'est complètement catégorisée : en outre, nous recherchons dans les corpus des graphies, qui correspondent le plus souvent à plusieurs morphèmes. Ainsi, en ancien français, la forme *puis* peut être verbale : première personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *pooir*, ou du verbe *puir* « puer ». Elle peut également être adverbiale, avec le sens 'après'. Elle peut être nominale : le *puits* du français moderne issu du latin *puteus* « trou, fosse », ou bien le *puy* du français moderne issu du latin *podium* « petite éminence, colline ». Enfin, bien sûr, elle peut être prépositionnelle. Il convient donc, à chaque fois, de faire la part des occurrences prépositionnelles dans l'ensemble des énoncés, part qui est parfois très minoritaire et constitue en général moins de cinquante pour cent du total.

Nous l'avons fait en triant automatiquement les occurrences en fonction des morphèmes suivant la préposition : on obtient ainsi une classification rudimentaire qui permet d'éliminer de manière semi-automatique le bruit. Concrètement, cette opération se fait en 3 étapes :

- a) tri par $Y \rightarrow$ élimination des occurrences adverbiales (suivies d'un point, d'une virgule, etc.)
- b) tri par $Y + 1 \rightarrow$ élimination des occurrences de type locution adverbiale (où le morphème est suivi de « de », « à », etc.)
- c) tri par $Y + 2 \rightarrow$ élimination d'autres occurrences indésirables.

4.7.3.3 Codage sémantique

Le codage des données se fait ensuite occurrence par occurrence, avec le plus souvent une révision des premiers codes attribués : il faut avoir déjà mené une première analyse pour attribuer des codes sémantiques cohérents. Ce codage se fait selon les principes énoncés plus bas (4.8).

4.7.4 Analyse statistique

Tandis que Word nous a servi à formater le corpus (uniformisation des données) et Excel à traiter le corpus (analyse et codage des données), le logiciel Statistica nous a permis de convertir les données codées en statistiques, afin d'analyser l'évolution des prépositions étudiées.

L'avantage incomparable de Statistica sur Excel est que ce logiciel permet d'observer la variation de chaque variable en fonction des autres, successivement. Il rend possible, d'autre part, la création de tableaux et de graphiques avec une facilité déconcertante, ce qui est bien utile pour visualiser l'évolution – les statistiques étant parfois un peu hermétiques.

Le fait que nous ayons pu ainsi vérifier systématiquement l'impact de chaque variable est également une garantie scientifique, car cela nous assure à chaque fois que certaines variables n'ont pas d'impact sur le sémantisme – par exemple l'opposition entre vers et prose, ou bien le style propre à chaque auteur, dont nous avons ainsi pu constater que généralement ils n'entraînent pas de variation sémantique significative de la préposition étudiée.

4.8 De la synchronie à la diachronie : analyse sémantique

Nous avons ensuite établi l'évolution des prépositions étudiées. C'est la deuxième étape de notre travail, qui a consisté à dresser des tableaux statistiques de l'évolution sémantique de chaque préposition étudiée, pour chaque entrée étudiée comme indiqué ci-dessus, et à analyser ces tableaux afin d'en trouver les lignes directrices. Ce sont ces tableaux (ou une partie d'entre eux) qui figurent dans la suite de notre étude.

Nous avons systématiquement analysé différents éléments de l'énoncé, dont nous donnons ci-dessous la liste, illustrée par quelques exemples d'occurrences de la préposition *vers* :

- a) l'élément introducteur de la préposition

Il s'agit de noter les éléments qui introduisent la préposition. Nous les désignons par *X*.⁷⁴ *X* est ici simplifié, et notamment 'déarrassé' de ses particularités graphiques : dans l'exemple suivant, *X* est *elle a levé les yeux*.

Elle a levé les yeux vers le ciel (L'Abbé Prévost, *Le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell*, 1731, p. 379)

X peut être discontinu, comme dans l'exemple suivant :

⁷⁴ Selon le schéma déjà vu au chapitre 1 de la préposition comme **relateur**, avec une construction *X R Y*. Ainsi, dans les énoncés suivants, *X* est souligné, la préposition est en gras et le régime *Y* est en italique : il est venu **vers** *moi* ; j'ai laissé le livre **sur** *la table* ; il a une dette **envers** *moi*.

La jeune femme, qui paroissoit fort sensible aux caresses que je lui faisois continuellement, **se leva** vers la fin du repas (L'Abbé Prévost, *Le Philosophe anglois ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell*, 1738, p. 160-161)

Lorsque c'est le cas, nous ne retenons pas les éléments incidents (incise, subordonnée) : dans l'exemple ci-dessus, *X* est *la jeune femme se leva*.

b) les traits sémantiques de cet élément

Cette entrée est plus complexe, et consiste à donner une caractérisation minimale de chaque *X*. Elle est d'autant plus complexe que l'élément introducteur de la préposition est rarement un seul terme (nous avons vu ci-dessus *la jeune femme se leva*), et qu'il nous semble important de noter l'ensemble des informations du contexte. Nous avons donc systématiquement indiqué les traits sémantiques du *sujet* et du *verbe*, lorsque *X* comprend un groupe verbal ; du terme introducteur, lorsqu'il est seul. Ces traits sémantiques sont du type 'agent', 'humain', 'animal', 'espace clos', 'espace ouvert', 'point de référence spatial', 'point de référence temporel (date)' et 'point de référence temporel (autre)' pour les termes isolés, ou les éléments nominaux lorsque *X* comprend un verbe. Pour les verbes, nous avons noté des traits du type 'verbe de mouvement (du sujet)', 'verbe de mouvement (causé : mouvement de l'objet)', 'verbe de position (mouvement postural)', 'verbe énonciatif', 'verbe d'action', 'copule'.

Ces traits sont cumulables (voir ci-dessous). De plus, nous avons ajouté des distinctions plus fines, pour chaque préposition, au cours de l'expérimentation ; nous n'en donnons pas la liste exhaustive, dans la mesure où toutes ne nous ont pas été utiles, et où les principales distinctions sont notées ci-dessus.⁷⁵

c) le régime de la préposition (mot utilisé)

Il s'agit ici simplement de noter le mot ou syntagme qu'introduit la préposition, et que nous nommons ici *Y*, 'débarassé' de ses particularités graphiques et morphologiques – cette partie de la catégorisation sert de 'contrôle' au test suivant. Dans les exemples suivants, ce sont les mots *Carthage* et *le Roy*.

⁷⁵ Le cas échéant, nous préciserons dans la suite du texte les catégorisations retenues au cours de l'expérimentation.

Ne laissant dans cette ville après sa prise, qu'une garnison convenable, nous conduirons vers **Carthage** le reste des troupes assiégeantes (Abbé Jean Therasson, *Sethos, histoire, ou Vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte, traduite d'un ancien manuscrit grec*, 1731, p. 504-505)

Par ce moyen il s'acquitta vers **le Roy** (René de Lucinge, *Dialogue du François et du Savoyisien*, 1593, p. 32-33)

d) les traits sémantiques et catégoriels de cet élément : humain, animal, etc.

Cette entrée est plus complexe, et consiste à donner une caractérisation minimale de chaque *Y*. C'est une catégorisation sémantique en traits, ces traits étant les mêmes que pour les *X* 'nominaux'. De la même manière, ils sont cumulables, dans la mesure où un élément peut être 'humain' et 'point de référence spatial', comme *Jean* dans *je lance une balle vers Jean*.

e) le sens de la préposition

Nous avons eu recours pour cette partie de l'analyse aux concepts présentés dans le chapitre 3, ainsi qu'aux distinctions plus générales en emplois 'spatiaux', 'temporels' ou 'notionnels'. C'est évidemment la catégorie la plus importante dans l'étude de l'évolution sémantique d'une préposition, mais l'analyse bénéficie largement du croisement de l'apport des autres catégories. Pour chaque préposition, nous avons ensuite distingué plus finement, précisément à partir des informations fournies par le contexte, les différents sens ; les sens retenus sont présentés dans les chapitres 4 à 6.

5 Conclusion

Ce chapitre méthodologique nous a permis de définir les principaux points de notre approche théorique, et de présenter nos outils d'investigation : nous faisons une étude du sémantisme prépositionnel dans le cadre théorique de la sémantique du prototype (version étendue), en gardant à l'esprit, outre les divers mécanismes de l'évolution sémantique que nous avons passés en revue, l'importance du contexte dans les extensions de sens, comme le montre la théorie de l'inférence contextuelle. C'est entre autres cette importance du contexte qui fait pour nous l'intérêt de l'analyse sur corpus, et nous a amené à envisager une analyse sémantique des prépositions à partir d'un corpus. Il nous restait à voir dans quelle mesure l'analyse sur corpus était

envisageable pour les prépositions des langues romanes ; nous avons donc présenté les avantages et les inconvénients de cette méthode, en cherchant en particulier à déterminer pour quelles périodes il était possible de l'appliquer. Nous avons décidé, au vu de la situation sociolinguistique de la Romania entre la chute de l'Empire et l'apparition des premiers textes en langue romane, de concentrer notre analyse sur les textes médiévaux en langue 'vulgaire', l'analyse des corpus latins du début du moyen-âge ne nous semblant pas remplir les conditions minimales de 'fidélité à la langue', de 'représentativité' garantissant l'intérêt de l'étude sur corpus.

Avant de nous lancer dans l'étude empirique des prépositions, cependant, il nous faut faire un dernier arrêt préliminaire, afin d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution sémantique des prépositions des langues romanes, pour pouvoir ensuite affiner le choix des prépositions sur lesquelles va se concentrer l'étude. C'est là l'objet du chapitre 3.

Chapitre 3.

Primauté du spatial

—

illustrations et contre-exemples prépositionnels

0 Introduction

L'objet de ce chapitre est de voir dans quelle mesure les prépositions des langues romanes fournissent de bonnes illustrations ou de bons contre-exemples de l'hypothèse de la primauté du spatial, que nous nous proposons de tester.

Nous avons choisi, pour cette partie de notre étude, de ne pas nous limiter à l'état observable dans les langues romanes, mais d'examiner également l'évolution qui a conduit à cet état de langue : la plupart des prépositions romanes ayant pour origine une préposition latine, il nous a paru indispensable de retracer l'évolution de ces dernières.

Ainsi, dans la première section, nous cherchons à montrer à quel point l'évolution des prépositions doit se lire dans un *cycle* allant du lexical au grammatical. Il n'est pas possible de faire sur les cas de l'indo-européen l'étude que nous faisons sur les prépositions des langues romanes, pour des raisons évidentes de documentation, mais nous tentons de montrer ici que les données disponibles (c'est-à-dire la *reconstruction* à partir des langues indo-européennes) semblent indiquer que les résultats seraient les mêmes : dans l'évolution des cas de l'indo-européen, on assiste déjà à un déplacement global du spatial au non-spatial. Les prépositions des langues romanes semblent répéter ce schéma : nous cherchons à voir ici dans quelle mesure cela est vrai.

C'est l'objet de la seconde section du chapitre, où nous présentons les évolutions sémantiques observées le plus fréquemment dans les prépositions des langues romanes. Nous étudions les concepts exprimés dans les langues romanes par des

prépositions, qu'ils soient spatiaux, temporels ou notionnels.⁷⁶ Nous avons retenu les concepts spatiaux [AU-DESSUS DE], [SOUS], [DEVANT], [DERRIERE], [DANS], [HORS DE], [PRES DE], [LOIN DE], [MOUVEMENT VERS], [DEPUIS (SPATIAL)], [A TRAVERS], [JUSQU'A (SPATIAL)], [AU-DELA DE]; les concepts temporels [PENDANT], [AVANT], [APRES]; et les concepts notionnels [CHEZ], [CONCESSION], [CONFORMEMENT A], [AVEC], [COMME], [MOYEN], [INSTRUMENT], [CAUSE], [A PROPOS DE], [EN COMPARAISON DE], [SANS]. Soulignons à ce propos que, dans les études typologiques sur les prépositions et les adverbes, l'analyse porte généralement sur un sous-ensemble réduit des concepts désignés par les prépositions. Ainsi, Svorou (1994) se concentre sur l'expression et l'évolution des concepts spatiaux [FRONT-REGION] et [BACK-REGION]; Haspelmath (1997) sur l'expression et l'évolution des concepts temporels [SEQUENTIAL-DURATIVE], [TEMPORAL DISTANCE], [SIMULTANEOUS LOCATION] et [TEMPORAL EXTENT]. Nous avons choisi, au contraire, de proposer un panorama de l'ensemble des prépositions et des concepts prépositionnels. Il est évident que cela suppose une simplification; il nous semble que ce que nous proposons ici est complémentaire des études plus spécifiques et fines sur chaque concept. Nous indiquons néanmoins, dans la mesure du possible, pour chacun des concepts que nous avons retenus, son expression prépositionnelle en latin, et dans les langues romanes, puis les extensions sémantiques liées à ce concept dans les langues romanes, et dans d'autres langues.

Nous espérons ainsi d'une part montrer que la primauté du spatial est effectivement prépondérante dans l'évolution des prépositions des langues romanes, d'autre part identifier un certain nombre d'illustrations et de contre-exemples à la primauté du spatial, qu'il s'agira d'étudier de plus près afin de voir ce qui se passe exactement dans l'évolution sémantique de ces termes.

⁷⁶ De même que dans Heine & Kuteva (2002 : 13), le statut des *concepts* que nous employons ici n'est pas clairement défini, et ne se veut qu'une première approximation d'un 'sens général', permettant de comparer et de regrouper plus facilement les prépositions sous observation. Ils n'ont pas la vocation universaliste des *sèmes* de Goddard & Wierzbicka (2002). Pour faciliter la lecture, nous utilisons le code suivant : [CONCEPT], 'sens', « glose », *préposition*.

1 L'évolution des cas aux prépositions⁷⁷

1.1 Introduction

Pourquoi, pour étudier les prépositions des langues romanes, existant seulement depuis le 9^{ème} siècle après J.-C. (voir chapitre 6 pour plus de détails), nous a-t-il semblé nécessaire d'étudier leur histoire, en remontant jusqu'aux langues indo-européennes, et même au proto-indo-européen – soit au 30^{ème} siècle *avant* J.-C. ? Et surtout, pourquoi se préoccuper des cas, et ne pas se limiter aux prépositions ?⁷⁸ Le présent chapitre est une étape essentielle de notre raisonnement. Cette recherche historique se justifie par l'idée selon laquelle la disparition des cas s'expliquerait autant par le syncrétisme que par la pression concurrente des prépositions, qui ont fini par s'imposer et par entraîner la disparition des cas, dans la grande majorité des langues indo-européennes modernes.⁷⁹ Il y aurait donc une équation 'simple', prépositions et syncrétisme expliquant la disparition des cas. Elle paraît dotée de pouvoir explicatif ou du moins descriptif non négligeable, surtout si on la prolonge jusqu'aux langues romanes modernes, afin de montrer que les prépositions sont en fait en train de suivre un chemin comparable à celui parcouru par les cas entre proto-indo-européen et indo-européen. Ainsi formulée, cette affirmation est cependant bien trop catégorique, et semble finaliste. Il convient donc de la nuancer largement, si l'on veut qu'elle se rapproche de la réalité des faits linguistiques.

Si nous avons décidé de décrire l'évolution du système casuel indo-européen et son remplacement progressif par un système prépositionnel, c'est que selon nous il n'y a pas ici réellement remplacement, mais plutôt continuité – continuité entre autres parce qu'en indo-européen, les cas fonctionnent comme des relateurs de la même façon que les prépositions en français moderne.

⁷⁷ Nous tenons ici à remercier encore une fois Charles de Lamberterie pour son écoute et ses précieux conseils concernant cette partie de notre étude.

⁷⁸ Serbat (1981 : 205), dans son étude sur les cas, remarque qu'il est frappant « que l'analyse des cas continue de négliger l'étude syntaxique des prépositions » : de façon symétrique, nous pensons que ce serait une erreur de ne pas s'intéresser aux cas dans une étude sur les prépositions.

⁷⁹ Idée qui n'est pas neuve, loin de là ; on la trouve chez Meillet, entre autres.

En somme, afin de rendre compte de la création du système prépositionnel roman, il nous a paru indispensable d'indiquer son origine : c'est-à-dire un ensemble de cas et de particules polyvalentes du proto-indo-européen. L'équilibre de ces cas et de ces particules a beaucoup varié au cours des millénaires, jusqu'à la disparition des premiers et avec un renforcement des secondes, sans compter un renouvellement constant par le biais de nouvelles grammaticalisations. On pourra ainsi se faire une meilleure idée du caractère polygénétique de la catégorie des prépositions.

1.1.1 Plan du chapitre

Ce chapitre suivra un ordre globalement chronologique. Dans une première partie, nous dressons un tableau des cas et particules aux stades les plus anciens de la reconstruction du proto-indo-européen. Il s'agit donc là, non de langue à proprement parler, mais de reconstruction linguistique. Cette dernière permet tout de même d'éclairer certains aspects du système casuel proto-indo-européen et de son origine, à partir des données fournies par la grammaire comparée.

Dans une seconde partie, nous proposons une vision de l'état de ce système à un stade plus tardif de la langue, l'indo-européen qui correspond également à une reconstruction linguistique mais avec moins d'inconnues, puisque la distance avec les langues classiques qui servent de point de départ pour la reconstruction rétrospective est moins grande.

Dans une troisième partie, nous présentons une étape fondamentale pour la compréhension de l'évolution ultérieure des prépositions des langues romanes : la poursuite du syncrétisme, entamé en indo-européen, poursuivi en latin classique, et la formation progressive, à date historique, d'une nouvelle classe de mots, les prépositions.

Enfin, dans une dernière partie, nous décrivons en détail la dernière étape précédant l'éclatement du latin en langues romanes : le latin vulgaire. Nous montrons notamment en quoi certains phénomènes initiés en latin vulgaire expliquent la disparition totale du système casuel pour les noms et les adjectifs – c'est-à-dire, principalement, le renforcement par des prépositions de grand nombre d'emplois

absolus (i.e. où le cas seul indique la fonction du nom ou pronom), et l'évolution phonétique.⁸⁰

Afin de mettre en relief l'importance de l'ensemble du système linguistique indo-européen pour nous renseigner sur l'évolution des prépositions, nous décrivons brièvement l'origine du système casuel et du rôle des cas en indo-européen. Nous serons ainsi en mesure de replacer l'évolution des prépositions romanes dans le contexte plus vaste des transformations typologiques, de l'indo-européen aux langues modernes. Cette évolution présente une certaine cyclicité, au sens de Gabelentz (1891).

1.2 *Proto-indo-européen*

1.2.1 Le proto-indo-européen, une langue ?

On ne sait pas grand-chose du proto-indo-européen (désormais PIE). On peut poser une partition de l'indo-européen en trois phases :

1. PIE (3000 av. J.-C.).
2. Dernière phase complètement commune (2500 av. J.-C.).
3. Début de scission entre langues *satem* et langues *centum* (2000 av. J.-C.).

La troisième phase est celle que reconstruisent les philologues à partir de la comparaison entre différentes langues indo-européennes, principalement les langues classiques (latin, grec, sanscrit) mais également avec les apports récents du hittite, du tokharien, du mycénien, etc. La deuxième phase peut être atteinte, à la limite, à partir de la réflexion théorique sur la base des données reconstruites pour la phase 3. Mais la phase 1 ? Si, pour Lehmann 1974 : 5, il s'agit d'une langue parlée par une communauté spécifique vers 3000 av. J.-C., on sera tenté de le rapprocher davantage d'une *algèbre* : le peu de données disponibles pour le reconstruire en fait quelque chose qui n'est pas tout à fait une langue (Meillet 1948 : 163).

⁸⁰ Le roumain fait preuve, ici comme ailleurs, d'un conservatisme qui s'explique en partie par son isolement : voir, à ce sujet, le chapitre 1.

On peut sans doute ajouter foi à certaines de ces reconstructions, notamment en ce qui concerne des lexèmes isolés ; beaucoup moins pour ce qui est de la structure de la langue, de la phrase et des mots-outils, plus souvent renouvelés, donc plus difficiles à reconstruire. Nous tentons, malgré tout, de présenter quelques éléments de l'origine du système casuel, dans la phase 1 de l'indo-européen, le PIE.

1.2.2 Origine des cas

Meillet (1948 : 544) affirme que « les substantifs étaient à l'origine invariables » ; on peut dire que les substantifs du proto-indo-européen n'ont pas conservé jusqu'à l'indo-européen de traces de flexion. Les cas étaient donc à l'origine indépendants, et se sont ensuite rapprochés du substantif puis fixés sur ce dernier, jusqu'à en constituer des affixes, comme le montrent par exemple certains phénomènes de *sandhi* en sanscrit (Lehmann 1989 : 124). Ces affixes ne viennent probablement pas de formes pronominales (cf. Haudry 1982 : 21, qui critique la thèse de Bopp 1839, Specht 1944 et Erhardt 1970). Leur origine est certes obscure (Meillet & Gauthiot 1905 : 442), mais il semble acquis qu'ils sont issus de particules postposées (Haudry 1982 : 20).

1.2.3 Les particules en proto-indo-européen

L'existence de particules dès le proto-indo-européen est communément admise. Cet accompagnement des cas par certaines particules, possible dès le proto-indo-européen, restait cependant optionnel (Lehmann 1974 : 116). Ces éléments, qui s'ajoutaient aux phrases simples du proto-indo-européen, avaient des significations diverses : circonstance, but, résultat, temps, espace, manière, moyen.

1.2.3.1 Rôle syntaxique des particules

Ces particules, polyvalentes en PIE, se sont spécialisées, donnant naissance à trois types d'éléments différents dans les langues indo-européennes : adverbes, préverbes et prépositions. Ainsi, Beekes (1995 : 218) note : « The prepositions or preverbs of the later languages were adverbs in Proto-Indo-European ; Proto-Indo-European had

no prepositions or preverbs ». On notera qu'ici adverbs est utilisé pour caractériser les particules indo-européennes. Le terme d'adverbe a l'inconvénient de renvoyer à une définition précise en linguistique moderne – et différente des propriétés que l'on suppose ici pour les particules indo-européennes. Il semble bien que ces éléments pouvaient modifier aussi bien les verbes que les noms ou les adjectifs (Delbrück, Brugmann & Cappeller 1886-1900 : t. II, 2, 667-758, Saussure 1916 : 247, Bally 1965 : §354-356, Lehmann 1974 : 232, Pinault 1995 : 35, 51, 55). Ramat & Ramat (1993 : 102) notent ainsi que

una delle caratteristiche tipologiche singolari del proto-indoeuropeo sembra essere stata la mancanza di adposizioni. Gli elementi in questione erano più anticamente avverbi, ed il loro impiego come adposizioni o prefissi è secondario.

C'est là un trait qui semble bien établi ; en témoigne le fait que toutes les langues indo-européennes classiques connaissent une classe de mots (le plus souvent réduite) ayant des emplois à la fois de préposition et de conjonction, comme en arménien classique : Meillet (1913 : 116, §134) « Die Präpositionen (...) werden gewissen Zeitwörtern vorgesetzt und fungieren dann als Präverbien ». C'est le cas bien sûr en grec, comme le montre le fameux exemple ὄρεος βαίνω κάτω, etc. (Bally 1954 : 225). Ce phénomène se retrouve dans les emplois des prépositions-particules dans les langues germaniques, en anglais par exemple : *up the river / lift up*.

1.2.3.2 Origine des particules indo-européennes

On peut poser l'hypothèse que ces particules étaient elles-mêmes issues du lexique (Gamkrelidze 1995 : 312, Meinhof 1936, Haudry 1982 : 13). On trouve une idée assez proche chez Meillet (1948 : 522) : « ce sont probablement aussi d'anciennes formes casuelles, pétrifiées en qualité d'adverbes. Mais la formation en remonte à une période trop lointaine pour qu'elles soient clairement analysables ». Et on voit que la deuxième phrase réduit nettement la portée de la première : l'idée semble bonne, mais nous n'avons pas les moyens de l'établir avec certitude, puisque ces formes ne sont pas 'clairement analysables'.

1.2.4 Conclusion

Le proto-indo-européen présente donc, pour autant qu'on puisse en juger, une situation où les cas précisent les relations sémantiques entre les mots : leur emploi est dicté par la sémantique, et ils bénéficient d'une certaine liberté d'un point de vue syntaxique. D'autre part, des particules viennent parfois renforcer la relation indiquée par les cas. La liberté des cas se perdra peu à peu par la suite, tandis que le rôle des particules, au départ tout à fait mineur, va prendre de plus en plus d'importance.

1.3 *Indo-européen*

1.3.1 Evolution fonctionnelle et sémantique des cas du PIE à l'IE : apparition des cas grammaticaux

Du proto-indo-européen à l'indo-européen, un décalage s'est créé entre les cas obligatoires ou *grammaticaux*, à savoir le nominatif, l'accusatif, le datif et le génitif (fonctionnant comme une forme exprimant la relation), et les cas *locaux* ou *optionnels*, à savoir l'instrumental, l'ablatif, le locatif, et peut-être également le datif (Lehmann 1974 : 49). Cela suppose qu'en proto-indo-européen, il y a une plus grande liberté d'emploi des cas dans la phrase : Lehmann considère en effet qu'à cette période l'emploi des cas n'est pas encore fixé par la syntaxe, mais qu'il est libre, et motivé sémantiquement. Ceci est tout à fait vraisemblable, et rejoint l'idée de Meier-Brügger (2000 : 12) selon laquelle les cas ont encore régulièrement un sens plein : « (en proto-indo-européen) bleibt die Funktion von Kasus in fakultativen Satzerweiterungen übrig. Hier hat ein Kasus syntaktischen Eigenwert ». C'est d'autant plus vraisemblable qu'on a pu observer dans d'autres langues que les cas ont tendance à se figer au cours du temps, et à avoir des emplois de plus en plus nombreux mais restreints fonctionnellement.⁸¹

⁸¹ L'ajout de particules qui spécifient le sens du verbe, fréquent en indo-européen, n'avait en proto-indo-européen rien de systématique, car cette fonction pouvait être remplie par des substantifs : « the nouns fill the role of objects or, possibly better stated, of complements. » (Lehmann 1974 : 41-42).

L'évolution des cas et la grammaticalisation ou le figement de certains d'entre eux est un point fondamental pour comprendre l'évolution ultérieure du système casuel et son remplacement par les prépositions, car c'est la première étape de l'affaiblissement sémantique des cas, accompagné d'un emploi plus systématique des particules en 'renfort sémantique'. En effet, ce nouveau système favorise l'apparition plus fréquente des particules en coordination avec les cas 'grammaticaux' dans leurs emplois concrets (voir par exemple Gamkrelidze 1995 : 249), et la désémantisation résultant du figement syntaxique partiel se répercute sur l'ensemble des emplois de ces morphèmes.

Cette évolution jette en outre les bases pour le figement de ces particules en prépositions (ou postpositions), phénomène qui ne sera effectif que bien plus tard, mais qui s'est produit dans toutes les langues indo-européennes.

1.3.2 Rôle des cas

Il faut noter, cependant, que la distinction entre cas grammaticaux et cas sémantiques entraînée par la grammaticalisation partielle de certains cas relève davantage d'un continuum que d'une dichotomie claire entre des cas obligatoires et désémantisés et d'autres qui seraient optionnels et auraient conservé leur valeur sémantique d'origine.⁸² Tous conservent des emplois 'sémantiques' (par exemple la valeur latine de l'accusatif) à côté de leurs valeurs grammaticales (par exemple l'emploi de l'accusatif comme indicateur de l'objet du verbe). Si nous étudions ici l'ensemble des cas, c'est qu'ils ont tous (mis à part peut-être le vocatif) des emplois correspondant en partie à ceux des prépositions dans les langues romanes, y compris l'accusatif d'objet direct, comme nous l'avons vu au chapitre 1.

1.3.2.1 Cas 'plus grammaticaux'

Le nominatif, cas du sujet dès le proto-indo-européen, sert selon Meillet (1948 : 548) à « désigner ce dont il est question dans la phrase. C'est la forme que prend le 'sujet',

⁸² Il y a bien un lien entre figement et désémantisation, comme le notent entre autres Hopper et Traugott (1993 : 88) : « As grammaticalized forms become increasingly syntacticized or morphologized they unquestionably cease over time to carry significant semantic or pragmatic meaning ».

qui peut d'ailleurs n'être pas exprimé quand l'interlocuteur l'a présent à l'esprit (...) C'est également la forme du 'prédicat'. Il ne semble pas avoir d'extension sémantique spatio-temporelle ».

L'accusatif est un cas plus complexe, présentant des emplois grammaticaux et d'autres où sa valeur de 'latif' est plus sensible. Il faut noter cependant que le processus de grammaticalisation de l'accusatif en marqueur du complément d'objet direct n'est pas arrivé à son terme en indo-européen : selon Meillet (1948 : 549), « la relation établie entre l'accusatif et le verbe résulte d'un développement secondaire ; l'indo-européen ne connaissait pas la 'rection' ». Les emplois sémantiques sont de natures diverses : latif (marque « le terme vers lequel tend un mouvement », *ibid.* : 552) ; extensif (marque « l'extension dans l'espace et dans le temps », *ibid.* : 554). Enfin, l'accusatif (de partie ou de relation) « indiquait en indo-européen certains rapports vagues avec les mots voisins » (*ibid.* : 554-555).

Le génitif indo-européen a deux valeurs fondamentales, l'une plus concrète, le partitif, l'autre plus abstraite, résultat de la grammaticalisation du génitif partitif, où il indique le complément d'un substantif : le génitif adnominal. Selon Meillet (1948 : 559) « le rôle de partitif paraît avoir été le principal en indo-européen ». Le partitif pouvait en outre remplir diverses fonctions : « il pouvait jouer dans la phrase un rôle grammatical quelconque » (*ibid.*), tout comme le génitif adnominal, dont les fonctions (génitif d'appartenance, de matière, de qualité, etc.) sont si variées qu'il est vain selon Meillet de les ramener à une valeur commune : « ils ne se laissent ramener à aucune notion sémantique commune » (*ibid.*). Même les emplois 'concrets' du génitif indo-européen le sont donc moins que ceux des cas les moins grammaticalisés. Le datif n'est pas vraiment un cas grammatical, la seule valeur 'figée' qu'il exprime étant l'attribution, c'est-à-dire le datif d'intérêt, qui « marque la personne intéressée à l'action », sans être précisé par une préposition (Meillet 1948 : 557). On retrouve cet emploi dans les constructions avec le verbe **es-* (Gamkrelidze 1995 : 250).

1.3.2.2 Cas ‘moins grammaticaux’

La valeur de base de l’instrumental est d’ « indiquer avec qui ou avec quoi s’exécutait une action » (Meillet 1948 : 567). Il est donc utilisé pour indiquer l’agent, mais présente aussi un emploi comitatif ; ce sont des emplois peu figés, et généralement assez concrets, renforcés par la suite par des prépositions dans les langues classiques.

La valeur sémantique ‘concrète’ de l’ablatif est la notion de point de départ. Elle s’emploie surtout sur le plan spatial, et l’ablatif n’a, semble-t-il, pas d’emploi purement grammatical en indo-européen.

Le locatif n’a que des emplois concrets en indo-européen, avec une valeur le plus souvent spatiale : il indique « le lieu où l’on est » (Meillet, 1948 : 568). Il a parfois une valeur temporelle, que l’on retrouve en latin comme en grec : « On rencontre en latin *uesperī* ‘le soir’ et dans la langue archaïque, *die septimī* (Pl. Men. 1156) comme en grec *nuktí* ‘de nuit’ » (ibid. : 569).

Le vocatif a une place très particulière dans le système casuel, « à part des autres cas de la flexion » (Meillet 1948 : 546). Meillet justifie cette affirmation par la morphologie : « Sa forme déjà l’en distingue, puisqu’il est normalement caractérisé par l’absence de toute désinence et que là où il a une désinence, c’est celle du nominatif (ainsi au pluriel) ; il n’a d’autre forme propre que celle du thème nu » (ibid.). De plus, les syntagmes au vocatif ne font pas réellement partie de la phrase. On notera d’ailleurs que le vocatif est de même en-dehors du domaine prépositionnel, ce qui est visible dans le fait qu’aucune préposition n’est apparue pour remplacer les emplois du vocatif, à moins de poser un morphème zéro parallèle à la désinence zéro caractéristique du vocatif.

1.3.3 Evolution ultérieure du système casuel : bases sémantiques et morphologiques du syncrétisme

Le syncrétisme des cas, que l’on peut reconstruire entre l’indo-européen et la plupart des langues indo-européennes, est le résultat d’une évolution complexe, qui fait intervenir entre autres des phénomènes phonétiques et sémantiques, et semble avoir été favorisée par l’apparition progressive d’un système prépositionnel.

1.3.3.1 Incomplétude morphologique du système casuel

Cette tendance au renforcement des cas par des particules s'explique en partie par les incohérences du système casuel, qui n'a jamais été complet (Meillet 1948 : 545, Tischler 1988 : 564-565, Lehmann 1989 : 116, Adrados, Bernabé & Mendoza 1996 : 53). Szemerényi (1996 : 159) note ainsi que le système casuel de l'indo-européen a été préservé surtout en vieil indien ; mais même dans ces langues « the formal differentiation of the cases (en 8 cas distincts) is complete only in the singular, and even there only in one group, the o-stems. [The] result of the various simplifications is that there are only six separate forms in the plural and only four in the dual ».

Il y a toujours eu des cases vides dans le paradigme, ce qui n'a pu que contribuer à la fragilisation du système, étant donné que les cas présentent certaines ambiguïtés 'structurelles' que la plupart des prépositions ne présente pas. En effet, les huit cas de l'indo-européen

n'étaient comparables les uns aux autres ni pour la forme, ni pour le sens. Le système n'avait rien d'homogène ni de régulier. La distinction du nominatif, du vocatif et de l'accusatif n'existait que dans les noms de genre animé ; au duel, elle n'avait lieu nulle part. Une distinction du génitif et de l'ablatif n'était marquée au singulier que dans le type thématique. Au pluriel, l'ablatif n'avait pas de forme propre et se confondait avec le datif. Les caractéristiques du locatif et de l'instrumental sont à peu près déterminables au singulier, mais tout à fait obscures au pluriel. La flexion du duel (...) était défective dès l'indo-européen. (Meillet 1948 : 545, §812).

1.3.3.2 Causes phonologiques du syncrétisme

De plus, les déséquilibres internes du système casuel ont été accentués par l'évolution phonologique (Meillet & Gauthiot 1905 : 442, 445, Lehmann 1974 : 197) : les désinences casuelles étant en fin de mot, elles sont particulièrement sensibles à l'érosion phonétique, et le système casuel déjà imparfait de l'indo-européen a ainsi tendu davantage encore à perdre son aspect de système.

1.3.3.3 Causes sémantiques du syncrétisme

Dans l'évolution ultérieure de l'indo-européen aux langues classiques, la valeur propre des cas tend à s'effacer :

le génitif a cessé d'indiquer le partitif d'une façon générale. Les cas à valeur locale, comme l'accusatif-latif (de la question *quō*), le locatif (de la question *ubī*), l'ablatif (de la question *unde*), ont été renforcés par l'addition d'une préposition (Meillet 1948 : 569).

1.3.3.4 Evolution vers un rôle plus grammatical et moins sémantique (y compris pour les cas 'moins grammaticaux')

L'évolution de ces cas vers des fonctions plus grammaticales leur confère un sens plus large (Meillet & Gauthiot 1905 : 442, § 530) ; il s'agit ici du phénomène d'affaiblissement sémantique (Hopper & Traugott 1993 : 20).

1.3.3.5 Plus de prépositions : extension des contextes d'emploi des cas

Ayant perdu du sens, les cas ont tendance à être renforcés par des prépositions, dans leurs emplois les plus concrets (Haudry 1977 : 14). A son tour, le fait que les prépositions renforcent les cas entraîne une association des cas aux prépositions, et l'impression que les prépositions régissent les cas, ce qui renforce la désémantisation de ces derniers (Meillet & Gauthiot 1905 : 446). En indo-européen, ce remplacement des cas par les prépositions n'a cependant lieu, apparemment, que pour les emplois concrets ; pour l'expression des rapports abstraits, le renforcement ne s'installe que plus tard, dans les langues classiques (Meillet 1948 : §788).

1.3.3.6 Autres conséquences

Il faut cependant noter que le 'transfert de compétences' ne va pas seulement des cas aux prépositions, mais également des cas à l'ordre des mots :

Although these changes led to the indication of substantival relationships to verbs largely through prepositional phrases, the indication was marked in part by arrangement, notably of the subject and object. Already in the early dialects the subject or object relationship of duals and of neuter nouns to verbs in the third person was determinable chiefly from their position and clarified by the presence of other elements in the clause which were unambiguous... The changing role of case categories thus is related to general syntactic changes, and these also involve the other nominal categories. (Lehmann 1974 : 197-8).

1.3.4 Des cas aux particules : transfert de compétences (de mot complémentateur à mot tête)

Comme nous l'avons dit plus haut, il y a eu à partir de l'indo-européen un transfert de compétences des cas aux particules adnominales ou prépositions, plus ou moins complet d'une langue indo-européenne à l'autre. Dans certaines d'entre elles, ce

phénomène n'a pas été jusqu'à son terme et semble encore à l'œuvre, comme le suggère l'exemple du russe où les prépositions tendent à remplacer de plus en plus l'emploi des cas : ainsi, pour exprimer « un problème d'arithmétique », la construction Проблема арифметики (*probliéma arifmiétiki* : 'problème arithmétique-GENITIF') tend à être remplacée par la construction Проблема по арифметике (*probliéma po arifmiétikié* : 'problème à-propos-de arithmétique-DATIF').

1.3.5 Des particules 'adverbiales' aux prépositions et aux préverbes : évolution du statut catégoriel

Dès le proto-indo-européen, comme on l'a vu dans la section précédente, le système casuel est complété sémantiquement et fonctionnellement par un ensemble de particules. L'emploi des adverbes-particules en indo-européen, et leur figement en préverbes ou prépositions, s'explique par leur rôle de complémenteur sémantique : « anciennement, des particules ou adverbes autonomes précisaient la relation exprimée par la forme casuelle » (Ernout 1953 : 9-10).⁸³ Ces particules, qui au départ n'avaient donc d'autre fonction que de préciser la valeur sémantique du cas ou du verbe, en sont progressivement venues (dans certains de leurs emplois) à leur faire concurrence. En indo-européen, cette concurrence n'avait pas encore entraîné la réduction des cas qui s'est effectuée plus tard.

Le fonctionnement de ces particules en indo-européen était assez libre, puisqu'elles pouvaient modifier le verbe comme le nom, sans être « proprement lié[e]s ni à un verbe ni à un nom » (Meillet 1948 : 572). C'est là un processus ultérieur, qui les a transformées en prépositions et préverbes. D'autre part, la place des particules dans la phrase ne semble pas figée, comme l'indique le fait qu'elles aient abouti à des postpositions (anastrophe : *mecum, tecum*, etc.) aussi bien qu'à des prépositions. Enfin, la liberté d'utilisation des particules se voit également dans le fait qu'elles pouvaient, en indo-européen, se cumuler, comme le montrent diverses prépositions en

⁸³ C'est là un phénomène courant dans les langues : « cette solidarité du relateur et du régi [est] une des sources possibles des relateurs » (Hagège 1982 : 45).

latin, en grec et dans d'autres langues indo-européennes, ou encore le fait qu'en grec « un même verbe peut avoir plusieurs préverbes » (Meillet 1948 : §787 ; cf. Imbert 2008).

Leur évolution postérieure est double : leur place se fige progressivement, et les particules se spécialisent selon le type d'éléments qu'elles régissent (Meillet 1948 : 573). En conséquence, ce qui n'était jusque-là qu'un ensemble de contextes d'emploi différents d'un même morphème tend à devenir des emplois distincts et codés linguistiquement, voire des morphèmes différents. Ainsi se fait le passage d'une classe de particules autonomes et polyvalentes à une dichotomie croissante entre quatre types de morphèmes : préverbes, prépositions, adverbes et conjonctions.

Cette évolution n'est cependant réellement entamée que tardivement, puisqu'elle n'est pas encore complète lorsque l'indo-européen donne naissance à divers groupes linguistiques : cette polyvalence fonctionnelle des particules existe encore dans les langues classiques. Ceci, ainsi que la possibilité d'anastrophe des prépositions en grec et en latin, indique bien que la différenciation en adverbes, conjonctions, préverbes et prépositions est postérieure à la période indo-européenne.⁸⁴ Par ailleurs, le fait que cette différenciation s'observe dans diverses familles de langues indo-européennes semble indiquer que tous les éléments étaient en place pour cette évolution au moment de la séparation des dialectes.

1.3.6 Conclusion

L'indo-européen fournit donc aux dialectes qui en sont issus un système linguistique où les particules sont sur le point de se différencier en diverses catégories selon la nature de l'élément sur lequel elles portent. La constitution d'une classe de prépositions, plus tardive, est le fait des dialectes issus de l'indo-européen, pris isolément – toutes les langues indo-européennes ayant un système prépositionnel plus

⁸⁴ Voir Meillet (1948 : §786), « quand la rection s'est constituée, la préposition a été souvent placée après son régime. Le grec présente encore à date ancienne de nombreux cas d'anastrophe des prépositions ». On voit bien ici le poids de la tradition : Meillet, ici comme ailleurs (cf. notre remarque plus haut sur la dénomination 'préposition' pour les particules en indo-européen), parle volontiers de *prépositions* alors même que l'appellation n'est pas toujours justifiée. On pourrait parler ici de *postpositions*, et ce n'est que parce que l'antéposition de ce type de morphème est la règle dans la plupart des langues indo-européennes que nous maintenons ce terme. On pourrait parler, également, d'*adpositions*.

ou moins important. Ainsi, le latin hérite de l'indo-européen des particules qui présentent à la fois des emplois prépositionnels : une classe de prépositions s'est constituée, à partir de ces éléments.

Mais il ne faudrait pas pour autant considérer que cette évolution a été unidirectionnelle. En effet, il y a des exemples de formation de nouveaux cas dans des langues indo-européennes. Si la grammaticalisation de la postposition grecque *-de* et du lituanien *-na* ne semblent pas en avoir fait de réelles marques casuelles (Garde 2009), il semble que le tokharien présente des exemples plus convaincants de renforcement du système casuel, certaines adpositions s'étant figées en une série de cas qui ont en partie remplacé et en partie étendu le système indo-européen (Pinault 2007, 493 sqq.).

1.4 Latin classique

1.4.1 Introduction

Comme nous l'avons vu, l'indo-européen ne disposait pas de prépositions, mais possédait des particules. Ces éléments pouvaient être associés sémantiquement à un nom, à un verbe ou à la phrase entière. Mais, lorsqu'ils étaient associés à un nom, ils ne le régissaient pas, et ne déterminaient pas son cas. On trouve des traces de cet ancien état de langue jusqu'en latin classique : certaines prépositions peuvent se construire, avec un changement de sens, avec l'accusatif ou avec l'ablatif. L'existence de prépositions fonctionnant également comme adverbes et comme préverbes, qui sont en fait des adverbes fonctionnant comme prépositions et comme préverbes (Ernout 1953 : 9-10), en représente une autre trace. Mais une partie du paradigme des prépositions a déjà dépassé ce stade, et il y a en latin classique des morphèmes qui sont uniquement prépositionnels.

En latin classique, la préposition reste une information supplémentaire, la plupart du temps optionnelle, tandis que ce sont les cas qui assignent le rôle syntaxique aux substantifs et aux morphèmes équivalents. Selon Ernout (1953 : 7), « le latin exprime la fonction du nom dans la phrase au moyen de cas, et chacun d'eux représente un

ensemble de notions ou de relations sémantiques », mais plus tard la préposition a fini « par marquer plus que le cas lui-même la fonction du nom dans la phrase ».⁸⁵

Ce qui a changé entre indo-européen et latin, c'est qu'un certain nombre de relations sémantiques sont déjà exprimées par les prépositions, alors que ces mêmes relations étaient exprimées par les cas en indo-européen. De l'indo-européen au latin, les cas ont donc perdu en grande partie leurs emplois 'pleins'.

Nous voyons dans cette section dans quelle mesure, en latin classique, le système casuel et le système prépositionnel se complètent, et sont en fait déjà en compétition.

1.4.2 Synchrétisme

De l'indo-européen au latin classique, tandis que les prépositions apparaissent et que leurs emplois se diversifient, le synchrétisme se poursuit. Ainsi,

en grec et en latin, des cas syntaxiquement distincts ont parfois confondu leurs formes. La distinction syntaxique demeurerait sans peine tant que la confusion des formes n'était que partielle dans l'ensemble des thèmes nominaux. (...) Mais il est arrivé que certains cas se sont confondus d'une manière constante. (Meillet 1948 : 555).

Ceci est lié d'une part aux synchrétismes 'hérités', d'autre part aux confusions advenues depuis le latin archaïque et progressant petit à petit jusqu'au latin tardif (Ernout 1953 : 8-10, Norberg 1943 : 103-107, Löfstedt 1959 : 217-225, Bal 1966, Väänänen 1981 : 110-117). Il convient de considérer à part le synchrétisme *total*, avec disparition complète d'un ou plusieurs cas : ainsi, l'ablatif latin a absorbé les emplois de l'instrumental et du locatif indo-européen. On arrive à sept cas, six si l'on exclut le locatif, qui a perdu une bonne partie de ses emplois et n'a de forme indépendante dans aucune déclinaison. Mais il faut tenir compte également du synchrétisme *partiel*, lorsque des cas se superposent uniquement dans une partie du paradigme. Ainsi, à l'époque historique, nous pouvons observer les 'réductions' suivantes (d'après Sausy 1992 et Ernout 1953 : 8) :

⁸⁵ Voir Pinkster (1990 : 47), qui considère que « the semantic relations within a sentence are revealed by the cases only to a very limited extent, because : – within the nuclear predication the predicate determines the possibility of lexemes to occur as arguments with the predicate ; the number and nature of the semantic functions are fixed for each verb ; – outside the nuclear predication the lexical meaning itself determines to a high degree whether a lexeme may be used with a given semantic function ». Mais Meier-Brügger (2000 : 246) conteste : « die genannte Behauptung lässt sich jedoch in so umfassender Gültigkeit nicht bestätigen ».

Masculin, féminin :

sg	1	2	3	4	5
N	a	us	∅	us	es
V		e			
A	am	um	em	um	em
G	ae	i	is	us	ei
D		o	i	ui	
A	a			e / i	u

pl	1	2	3	4	5
N	ae	i	es / is	us	es
V					
A	as	os	(i)um	uum	erum
G	arum	orum			
D	is	is	(i)bus	ibus	ebus
A					

Neutre :

sg	2	3	4
N	um	∅	u
V			
A			
G	i	is	us
D	o	i	ui
A			e / i

pl	2	3	4
N	a	(i)a	ua
V			
A			
G	orum	(i)um	uum
D	is	ibus	ibus
A			

Tableau 9 : Marques casuelles en latin.

Il existe donc 40 formes différentes pour 5 déclinaisons au masculin et au féminin (sur 60 formes théoriquement possibles) et 20 au neutre (sur 36 possibles) ; en moyenne, 4 formes différentes par nombre et déclinaison.

1.4.3 Syncrétisme sémantique

A cela s'ajoute un phénomène de syncrétisme sémantique, avec de nombreux contextes où deux cas différents peuvent avoir à peu près le même sens :

l'ablatif exprimait la distance et la durée concurremment avec l'accusatif. Le génitif de qualité (*uir magni ingenii*) s'employait à côté de l'ablatif de même nom (*uir magno ingenio*). Le datif dans *est patri meo domus* alternait avec le génitif de possession, dans *it clamor caelo* avec l'accusatif de mouvement, dans *eripere alicui* avec l'ablatif de séparation. Même entre le nominatif et l'accusatif il existait des points de contact : *fabulae ! et nugas !* (§30), *magnam partem* et *magna pars* (§166). (Ernout 1953 : 7-8).

Ainsi, les emplois des cas sans préposition n'étaient pas toujours sans ambiguïté, ce qui facilita la disparition des derniers vestiges de la valeur sémantique initiale des cas (Serbat 1981).

1.4.4 Perte d'autonomie sémantique et syntaxique des cas

Cependant, il s'agit là d'un phénomène complexe. En effet, le syncrétisme des cas a naturellement favorisé (et été favorisé par) la présence de plus en plus fréquente des

prépositions au côté des noms fléchis, redoublant la fonction des cas. Les cas devenant obligatoires, ils perdent de leur force illocutoire, ne marquant plus que des relations qui souvent doivent être spécifiées. Ils ont dès lors davantage tendance à être assistés par des particules dont la présence renforce la perte d'importance sémantique des cas, donc leur confusion potentielle : si leur rôle n'est plus d'indiquer une relation sémantique précise, ils tendent à perdre toute autre fonction que celle de marqueur de relation syntaxique. Et c'est justement quand ils ont comme seul rôle celui de marqueur de relation syntaxique que le syncrétisme devient possible.

Outre le syncrétisme évoqué ci-dessus, une cause de ce phénomène a été le figement syntaxique des particules qui, à force d'être employées *avec* les cas, ont fini par être les marqueurs des relations originellement indiquées par les cas eux-mêmes. Ainsi, le fait que l'indo-européen ait employé des particules en lien avec les cas, mais de manière libre, est attesté par la présence d'emplois des 'prépositions' avant *ou* après leur 'régime', et même détachées du régime (tmèse), dans les langues classiques. Les exemples d'anastrophe se trouvent en latin surtout dans les stades anciens, c'est-à-dire avant que le latin ne choisisse l'option 'antéposée'.

Les prépositions sont donc de plus en plus employées en conjonction avec un cas qu'elles renforcent. Par la suite, le cas lui-même sera perçu comme accompagnant la préposition. Nous nous limitons ici à donner quelques exemples de ce phénomène de renforcement d'un cas par une préposition, c'est-à-dire d'expression d'une relation sémantique donnée par un cas en latin classique ou archaïque et par une préposition régissant un cas en latin classique ou vulgaire. Ces renforcements s'étalent sur une longue période, avec des changements dès le latin classique (par exemple l'introduction du régime d'un verbe passif par la préposition *per*) et bien sûr en latin vulgaire (généralisation du génitif adnominal en *de* et du datif en *ad*) (Meillet 1948 : 526). Cette évolution est facilitée par le fait qu'il y a plus de prépositions que de cas : il y a donc plus de possibilités de nuances sémantiques.

Lors de l'étape suivante de cette évolution, la préposition acquiert plus d'importance que le cas, qui dépend désormais du contexte sémantique et pragmatique de la préposition 'rectrice' :

l'évolution commencée se poursuivait. Il n'y avait pas toujours de relation sémantique entre le cas et les prépositions utilisées. Beaucoup d'entre elles se construisent avec l'accusatif et n'expriment pas nécessairement une idée de mouvement : *esse ad portas, stare ante urbem*. Même *apud* et *penes* s'emploient surtout auprès de verbes de repos. Parmi les prépositions signifiant 'avant', *ante* veut l'accusatif, *prae* et *pro* appellent l'ablatif, sans que la raison de cette différence soit perceptible à l'époque historique. Celles, d'autre part, qui sont munies du suffixe *-ter(o)-* (*inter, praeter, propter, subter, contra, intra, ultra*) 'régissent' l'accusatif seul, sans doute parce qu'une liaison tout extérieure s'était établie entre ce cas et le type morphologique en question ; il en résulte que *praeter* se construit autrement que *prae* dont il est formé. (Ernout 1953 : 10-11, §13).

Il ne s'agit pas là d'une évolution rectiligne, et dans un certain nombre de cas la marque casuelle indique encore en latin classique la fonction du nom y compris en présence d'une préposition : ainsi de l'emploi des prépositions suivies d'un cas différent selon le sens, comme les prépositions indiquant la direction avec l'accusatif et la localisation sans mouvement avec l'ablatif. Ce trait disparaîtra en latin vulgaire, avec la confusion de l'ablatif, du datif et de l'accusatif en un cas oblique ou cas régime prépositionnel. La conséquence de ce phénomène est la prévalence de la préposition sur le cas. Le syncrétisme peut ainsi poursuivre son action, puisque les cas n'ont plus aucun emploi propre : dans tous les contextes, ils peuvent être remplacés par une préposition.

1.5 Constitution d'une classe de prépositions en latin

A partir des particules (plus ou moins figées en pré / postpositions) de l'indo-européen, en latin comme dans les autres langues indo-européennes, selon des modalités et à des degrés différents, une nouvelle classe de mots a pris petit à petit une importance croissante, les prépositions. Certaines prépositions sont héritées, comme nous l'avons dit, des particules indo-européennes, mais le latin a également élargi progressivement cette catégorie en ajoutant au paradigme des membres par grammaticalisation. Le latin classique dispose ainsi d'une gamme de morphèmes se comportant comme des prépositions (au sens de la définition du chapitre 1), des plus anciens (*de, in, sub, etc.*) aux plus récents (*gratia, causa, etc.* : en général des substantifs se construisant avec le génitif et parfois considérés comme des 'fausses prépositions'). Nous classons ici les prépositions du latin classique d'après leur origine, certaines étant issues de morphèmes grammaticaux (particules-adverbes) de

l'indo-européen, d'autres de grammaticalisations plus tardives, d'autres enfin n'ayant pas encore tout à fait acquis le statut de préposition en latin. Les données présentées ici sont tirées de Meyer-Lübke (1972), Leumann, Hofmann & Szantyr (1977) et Sausy (1992).

1.5.1.1 Prépositions 'héritées'

Le latin, comme le grec et d'autres langues classiques, possède une série de prépositions héritées de l'indo-européen, dont la plupart peuvent encore être utilisées également comme préverbes (Meillet 1948 : §784). Elles sont peu nombreuses, principalement *per*, *ad*, *ab*, *post* (de **pos-ti* d'après **anti*), *ante* (de **anti*), *ob*, *in*, *ex* (de **ek-s*), *sub* (de **ek-s-upo*), *super*, *apud*, *cis*, *cum*, *de*, *sē*, *uls*. Comme prépositions, elles ont généralement une rection déterminée ; quand elles se construisent avec différents cas, une signification spéciale est attachée à chacun d'eux.

1.5.1.2 Créations latines

D'autres prépositions latines, créations 'récentes' et bien plus nombreuses que les prépositions héritées, sont le résultat de la grammaticalisation d'anciens adverbes et formes nominales ou verbales. Leur statut d'origine n'est pas toujours clair, ni leur parcours. Ainsi, Meillet (1948 : 521) considère *cōram* 'en face de, en présence de' comme une préposition d'origine adverbiale, mais il semble que l'origine nominale n'est pas exclue, étant donné son sens et l'existence de *cora* 'pupille de l'œil'. Certaines de ces créations latines ont pu remplacer les formes plus anciennes ; c'est le cas de *sine* qui se substitue à *sē* (Ernout-Meillet 1994). Elles ne sont pas nécessairement contemporaines, et les formations les plus récentes sont, semble-t-il, celles qui sont issues de formes nominales fléchies, comme *causā*, *grātiā*, *ergō* (et *ergā*), *penes*, *procul*, *circum*, *tenus*, *fīne* (et *fīnī*), *forās* (et *forīs*). Ce phénomène se poursuit à basse époque, par exemple avec la grammaticalisation de *latus*.

Ces prépositions présentent souvent un certain flottement dans la rection (voir par exemple Sausy, 1992 : 177-178) : elles sont par exemple suivies d'un génitif ou d'un accusatif : *pridie* 'la veille', *postridie* 'le lendemain', *pridie ejus dei* 'la veille de ce jour', *pridie Kalendas* 'la veille des Kalendes' ou encore suivies d'un génitif ou d'un

ablatif : *tenus* ‘jusqu’à’, *Tauro tenus, lumborum tenus* ‘jusqu’aux reins – jusqu’au Taurus’. Certaines d’entre elles peuvent être employées comme adverbes, sans complément : *adversus, ante, circa, circum, citra, contra, coram, extra, intra, infra, iuxta, post, prope, propter, supra*.

Elles ne sont donc pas toutes apparues à la même période, et n’ont pas toutes le même statut, certaines ayant même des emplois prépositionnels plutôt marginaux. Elles sont en tout cas assez nombreuses : *absque, abusque, adusque, adversus, -um, asuper, beneficiō, cata, causā, circa, circiter, circum, citra, clam, contra, coram, deintus, deretro, desub, desubtus, dextra, ergā, ergō, exadversum, exsuper, extra, fini, gratiā, infra, insuper, inter, intra, intus, iuxta, meritō, palam, penes, per, pone, post, prae, praeter, pridie, pro, procul, prope, propius, propter, proxime, retro, secundum, secus, sed, simul, sine, sinistra, subinde, subter, subtus, supra, tenus, trans, ultra, usque, versus, vitiō*. Il faudrait une étude plus fine pour distinguer, au sein de ce paradigme, les prépositions prototypiques (comme *post*) des éléments marginaux (comme *clam, cata, etc.*).

1.5.2 Evolution sémantique et morpho-syntaxique de la classe prépositionnelle

Un autre élément montrant la grammaticalisation encore incomplète des prépositions en latin est leur place dans le syntagme, encore relativement libre si on la compare avec leur place dans les langues romanes modernes. On trouve en effet des emplois du type *bonam ad urbem* avec l’adjectif antéposé à la préposition, *qua de re* ‘à ce propos’ avec préposition entre pronom et nom, *illo sub rege* ‘sous un roi tel que lui’ avec préposition entre déterminant et nom. De plus, *-que* peut être intercalé entre préposition et régime, et *per* séparé du régime dans les implorations : *per ego has lacrimas... te... oro* ‘par ces larmes que je verse, je t’en supplie’.

1.5.3 Conclusion

L’évolution des prépositions en latin concerne d’abord la catégorie elle-même, qui n’existe pas en tant que telle en indo-européen mais émerge en latin archaïque. L’évolution concerne ensuite les éléments hérités, qui se construisent de plus en plus

souvent comme des prépositions ‘prototypiques’ : élimination de l’anastrophe sauf pour *mecum* et les substantifs ou participes dont la grammaticalisation est incomplète. L’évolution concerne enfin le fonctionnement syntaxique de la catégorie, qui passe de satellite des cas à morphème gouvernant un cas déterminé. Cas et prépositions sont présents simultanément en latin classique, mais les prépositions ont acquis une place prépondérante dans le système de relation nominale, devenant presque des relateurs. Cette caractéristique va progressivement se renforcer au cours du latin vulgaire et du passage aux langues romanes.

1.6 *Latin vulgaire*

1.6.1 Introduction

L’évolution des systèmes casuel et prépositionnel se poursuit en latin vulgaire. Ils présentent, à ce stade, les caractéristiques suivantes, que nous développons dans cette section : a) faiblesse du cas d’un point de vue à la fois fonctionnel et sémantique ; b) profusion de tournures prépositionnelles, avec emploi de plus en plus figé de divers noms et adverbes ; c) redondances multiples, avec sur une même base diverses formes préfixées différemment (phénomène qui se traduit dans les langues romanes anciennes par une répartition apparemment chaotique des formes dérivées, cf. *versus* et *postea*) ; d) émergence de quelques prépositions très grammaticalisées, avec des emplois presque purement syntaxiques et désémantisés (complément d’objet direct, complément du nom, etc.) – toutes issues de particules indo-européennes, ou composées à partir de prépositions issues de ces particules, et ayant conservé la polyvalence morphologique préverbe-préposition (et plus généralement préfixe), comme le montre leur emploi dans la création de nouvelles prépositions par préfixation.

1.6.2 Disparition du système casuel : syncrétisme

On assiste en latin vulgaire à une disparition progressive du système casuel (Sas 1937 : 347, 467), qui n’est pas sans impact sur les prépositions : leur lien avec les cas

se détend, puis se perd tout à fait, à mesure que les cas se confondent phonétiquement et fonctionnellement. Cette évolution, particulièrement sensible à l'oral, amenait graduellement la déclinaison latine « vers la déclinaison à deux cas » (Ernout 1953 : 8-9) – trois cas en fait pour le roumain, qui a conservé certaines alternances casuelles jusqu'à l'époque moderne, mais a tout de même connu un syncrétisme important par rapport au latin, ne conservant comme l'ancien français et l'ancien provençal qu'une variation casuelle minimale, opposant le génitif-datif au nominatif-accusatif, avec parfois un vocatif spécifique.

Le syncrétisme amorcé entre l'indo-européen et le latin, avec le passage de huit à six cas, s'est donc accentué entre latin classique et latin vulgaire, puis proto-roman, avec la réduction de six à deux cas (Bal 1966 : 171, Lodge 1997 : 58, Norberg 1943 : 26). Le latin vulgaire est ainsi le théâtre d'une évolution dramatique autour du groupe nominal, avec le basculement d'un système casuel vers un système prépositionnel. Ce basculement se produit sur deux plans, l'un phonétique, l'autre fonctionnel. Sur le plan phonétique, le syncrétisme des cas en latin vulgaire est dû à deux facteurs : le premier est la perte d'intensité puis la chute des consonnes finales, en particulier le *-m* de l'accusatif ; le second est la révolution du système vocalique avec comme conséquence la perte de la distinction entre *-ā* (long) de l'ablatif et *-ă* (bref) du nominatif, etc. Ce qui représentait en latin classique des 'trous' dans la déclinaison, i.e. le syncrétisme partiel de nombreux cas, devient en latin vulgaire la règle générale, où le système présente une absence de distinction quasi totale entre les différents cas. Mais sur le plan fonctionnel on peut affirmer que si cette évolution n'a pas été freinée, c'est que la perte des distinctions ainsi marquées ne semblait pas rédhibitoire pour le système ; nous allons voir pourquoi dans le paragraphe suivant.

1.6.3 De la cooccurrence à la concurrence

Sur le plan fonctionnel, il faut noter d'abord que la concurrence prépositionnelle est étendue aux emplois abstraits (Väänänen 1971 : §249). Il faut noter par ailleurs l'affaiblissement sémantique et pragmatique des cas. En effet, les cas, qui en latin classique étaient partiellement soumis à la préposition employée, deviennent

complètement secondaires en latin vulgaire, où les prépositions remplissent de plus en plus les fonctions précédemment dévolues aux cas.

1.6.4 Evolution du système prépositionnel

En latin classique, comme nous l'avons vu, le lien syntaxique entre préposition et régime est au départ codé par la marque casuelle du régime ; il est encore possible dans certains cas (cf. *mecum*, *tecum*, *secum* ou encore certaines prépositions 'impropres', pour des raisons bien différentes) de postposer la préposition, ou d'intercaler certains éléments (cf. ci-dessus *bonam ad urbem*) entre la préposition et son régime. Ce n'est plus le cas en latin vulgaire : c'est désormais la place seule qui indique la dépendance existant entre régime et préposition. Cette évolution est liée à la poursuite du syncrétisme.

Cette dégradation du système casuel est compensée en partie par le développement d'un ordre des mots plus rigide : l'appauvrissement du système casuel

s'est accompagné de la tendance à marquer la fonction syntaxique des mots par leur ordre dans la phrase ; et à la liberté ancienne s'est peu à peu substituée la construction plus rigide de la phrase dans les langues romanes, où la place du mot joue le rôle que tenait le cas en latin (Ernout 1953 : 9).

On peut ajouter, comme indice de rigidification, le fait qu'on ne peut plus séparer l'adjectif du nom, à partir du moment où il n'y a plus de cas (on opposera ainsi *pulchram vidi puellam* à **belle j'ai vu(e) la fille*). Par ailleurs, le latin pouvait dire

Petrus Paulum ferit,
Paulum Petrus ferit,
Paulum ferit Petrus, etc.

Ces variations correspondent à des valeurs pragmatiques et fonctionnelles différentes, équivalentes au français

c'est Pierre qui frappe Paul
Paul a été frappé par Pierre
Pierre, il le frappe, Paul,

et on voit donc que le français lui aussi, comme les autres langues romanes, peut présenter divers ordres syntaxiques ; mais il reste que, dans toutes ces variantes, l'ordre canonique de la phrase française – SVO – est préservé, sauf dans le cas d'un

objet clitique. La tendance vers cette fixation s'observe déjà dans les textes de langue vulgaire ou tardive.

Un autre élément qui compense la disparition des cas est l'évolution des prépositions elles-mêmes, et la diversification de leurs emplois. En effet, du latin classique au latin vulgaire, le système prépositionnel subit plusieurs phénomènes importants : le renforcement (morphologique mais aussi sémantique) des prépositions existantes par des 'préfixes' prépositionnels, par exemple *ante* > *deante*, *inante* ; la grammaticalisation de certains adverbes en prépositions, par exemple *adversus*, *versus* ; l'apparition de nouvelles prépositions, comme *latus*.

1.6.5 Renouvellement des prépositions : préfixation et grammaticalisation

A l'évolution du rôle des prépositions entre le latin classique et le latin vulgaire s'ajoute donc le renouvellement des morphèmes prépositionnels. Ce renouvellement se fait de deux manières : par préfixation et par grammaticalisation. Ces deux phénomènes peuvent être associés ou non.

Le résultat du phénomène de préfixation est la création de nouvelles prépositions formées sur une préposition du latin classique (par exemple *ante*), préfixée par une des prépositions 'grammaticales' du latin vulgaire, c'est-à-dire *de*, *ab*, *ad*, *in*, *per*, citées plus haut : on a ainsi *deante*, *abante*, *deabante* sur la seule racine *ante*. Il en résulte des constructions du type *de ante*, *de ab ante*, *de super*, etc., dont le succès dans les langues romanes a été grand (chapitre 1).

Quant au phénomène de grammaticalisation, on peut en observer plusieurs exemples en latin vulgaire, à partir des racines *bassus*, *latus*, etc. Ce phénomène a contribué au renouvellement du paradigme prépositionnel, avec la création de nombreux nouveaux morphèmes prépositionnels, dont certains se sont conservés jusqu'à aujourd'hui, par exemple port. mod. *baixo*, esp. mod. *bajo*, fr. *lez*.

Les deux phénomènes sont fréquemment associés, ce qui entraîne la production d'un grand nombre de variantes. Au nombre des nouvelles prépositions du latin vulgaire, il faut compter au moins les suivantes : *foris*, *foras*, *retro*, *in giro*, *de latus*, *latus*, *aforis*, *deforis*, *deforas*, *ad prope*, *in ante*, *in contra*, *circumcirca*, *de ex*, *ab ante*, *de abante*,

de retro, de post, de sub, de subtus. Ici encore, il faudrait une étude approfondie pour juger du degré de grammaticalisation de chacun de ces éléments.

1.6.6 Conclusion

En latin vulgaire apparaissent ainsi les prémices d'un nouveau système prépositionnel. Certaines prépositions commencent à avoir des emplois légèrement désémantisés, tendant davantage vers l'*outil* grammatical, qu'il soit de nature syntaxique (introduction du complément du nom, du complément d'objet indirect, par exemple) ou morphologique (rôle de préfixe, dans la création de nouvelles prépositions lexicales 'composées'). Dès le latin classique (de manière exceptionnelle), mais plus encore en latin vulgaire, on observe l'apparition de prépositions (*de, ab, ad, per, in* principalement) rassemblant sous une même construction des valeurs diverses ; par exemple, le complément déterminatif du substantif exprimé par *de* peut exprimer la possession, l'origine, la matière, présentant ainsi des emplois fonctionnels et d'autres plus 'sémantiques'.

Ces prépositions sont celles qui entrent dans la formation de nouvelles prépositions par préfixation. Ce sont elles qui deviendront par la suite des éléments complètement grammaticalisés, avec des emplois purement fonctionnels et une perte référentielle totale. C'est également l'apparition de ces morphèmes *relateurs* qui permet la disparition complète des cas, disparition qui précèdera ou suivra de peu l'apparition des premiers textes romans, selon les régions. Il ne reste, à partir de ce moment-là, que peu de fonctions nominales non introduites par une préposition : outre le sujet et l'objet direct (dont la fonction est marquée généralement par la position), on ne trouve que rarement des compléments circonstanciels absolus.

1.7 Conclusion générale de la section

On assiste dans le passage de l'indo-européen au latin au basculement d'un système casuel à un système où coexistent cas et prépositions, c'est-à-dire d'un système où les éléments 'relateurs' sont les cas, 'soutenus' de manière optionnelle par des particules qui en précisent le sens, vers un système où ces éléments sont régis par les anciennes

particules devenues prépositions. L'évolution du système continue entre latin classique et latin vulgaire, avec un syncrétisme casuel plus grand et une importance accrue des prépositions, liée en particulier à la grammaticalisation d'un petit nombre des prépositions du latin classique (*de, in, ad, per, ab*). On peut noter que ces prépositions ayant subi une grammaticalisation poussée, toutes issues de l'indo-européen, sont monosyllabiques ; cela n'est pas étonnant, dans la mesure où la désémantisation est souvent associée à une érosion phonétique.

2 Illustrations et contre-exemples de l'hypothèse spatiale dans l'évolution des prépositions latines aux prépositions romanes

2.1 *Introduction*

Dans cette section, nous proposons un panorama de l'évolution sémantique des prépositions, dans le domaine roman : pour chaque type sémantique (*devant, derrière, sur, sous, etc.*), nous donnons la liste des grammaticalisations et extensions sémantiques observables dans les langues romanes, en illustrant chaque évolution par des exemples d'origines diverses : dictionnaires, grammaires, corpus littéraires, mais encore langue courante (des énoncés pris au vol) et internet. Nous montrons ainsi non seulement la grande diversité des chaînes de grammaticalisation qui amènent noms, adjectifs, verbes et adverbes à des emplois prépositionnels de tous types, mais encore le lien entre sens de départ et extensions sémantiques successives. Ce panorama apporte des arguments solides pour les théories du localisme et de l'*embodiment* et la comparaison systématique avec les données typologiques (Heine & Kuteva 2002, Svorou 1994, Haspelmath 1997) nous permet de mettre en valeur, selon les cas, l'originalité ou le caractère attendu de telle ou telle évolution.

2.2 *Méthode*

Les données présentées dans cette section sont issues principalement des ouvrages présentés au chapitre 1 (section 2), à savoir principalement grammaires, dictionnaires et manuels de linguistique romane. Nous avons en outre consulté à de nombreuses reprises les corpus disponibles (outre les corpus décrits dans le chapitre 2, nous avons ici consulté le *corpus do português* (Davies et Ferreira, <http://www.corpusdoportugues.org/>), le corpus Lip (version Badip, Karl-Franzens-Universität Graz, <http://badip.uni-graz.at/>), et le corpus Crea (Real Academia Española, <http://corpus.rae.es/creanet.html>), et vérifié la possibilité de certains emplois qui semblaient moins naturels à l'aide d'internet et de moteurs de recherche.

Nos choix méthodologiques pour cette partie de l'étude sont les suivants : nous avons étudié systématiquement les données de l'italien, du français et de l'espagnol, pour les raisons exposées au chapitre 1 (section 3), mais nous fournissons également des exemples tirés d'autres langues romanes (catalan, occitan, portugais, roumain). Nous avons pris en compte les langues romanes médiévales aussi bien que modernes. A part exception, nous nous limitons aux prépositions lexicales, à l'exclusion des prépositions fonctionnelles, et ne traitons qu'en partie les locutions prépositionnelles (adverbes transitivés inclus). Nous illustrons chaque chaîne sémantique postulée par au moins un exemple.⁸⁶

En ce qui concerne le sens, problème délicat dans la mesure où un même emploi est souvent désigné par des étiquettes différentes selon la grammaire ou le dictionnaire consultés, nous avons tenté d'être aussi neutre ou plutôt transparent que possible, c'est-à-dire que nous avons cherché à ne pas créer de terminologie, et à désigner plutôt les divers sens par des termes simples. Lorsque nous avons trouvé un terme qui nous paraissait adéquat dans la littérature (en particulier les études citées en introduction), nous l'avons repris. Dans la mesure du possible, nous avons cherché à ne retenir que les sens propres aux prépositions, et à laisser de côté les sens dérivés en contexte, mais la distinction entre les deux est souvent malaisée.

Nous regroupons les données autour de plus d'une vingtaine de concepts généraux. D'une part des notions spatiales : [AU-DESSUS DE], [SOUS], [DEVANT], [DERRIERE], [DANS], [HORS DE], [PRES DE], [LOIN DE], [MOUVEMENT VERS], [DEPUIS (SPATIAL)], [A TRAVERS], [JUSQU'A (SPATIAL)] et [AU-DELA DE]. D'autre part des notions temporelles : [PENDANT], [AVANT], [APRES]. Enfin des notions notionnelles : [CHEZ], [CONCESSION], [CONFORMEMENT A], [AVEC], [COMME],⁸⁷ [MOYEN], [INSTRUMENT], [CAUSE], [A PROPOS DE], [EN COMPARAISON DE], [SANS].

⁸⁶ Les exemples ne sont traduits systématiquement que pour le roumain ; les références ont été omises pour des raisons de place, mais peuvent être retrouvées dans la version en ligne de Fagard (2006).

⁸⁷ Le caractère prépositionnel de *comme* et de ses équivalents romans est très controversé ; voir par exemple à ce sujet Haspelmath (1998). Pour cette raison, nous n'avons pas inclus ces morphèmes dans nos listes de prépositions ; nous les incluons cependant dans la liste des concepts, afin de rendre compte autant que possible de tous les concepts notionnels.

Pour chacun des concepts étudiés, nous listons d'abord les prépositions latines qui l'expriment, puis les prépositions romanes qui l'expriment à l'époque médiévale et à l'époque moderne, en distinguant celles qui sont issues directement des prépositions latines, et celles qui ont une origine différente. Nous dressons ensuite la liste des concepts dérivés, sans rechercher l'exhaustivité : plus précisément, nous donnons autant que possible toutes les évolutions d'un concept donné, mais ne cherchons pas nécessairement à donner tous les exemples possibles de chaque évolution. Après avoir illustré les extensions sémantiques présentes dans les langues romanes pour un concept donné, nous donnons des éléments de comparaison tirés d'autres langues, afin de montrer lesquelles de ces extensions sont fréquentes, indépendamment du groupe linguistique concerné, et lesquelles sont spécifiques aux langues romanes ou n'ont simplement pas encore été repérées dans d'autres langues.

2.3 Chaînes sémantiques ayant l'ESPACE pour point de départ

Nous présentons d'abord les chaînes sémantiques ayant l'ESPACE pour point de départ, ces dernières étant de loin les plus nombreuses. Au sein de l'ESPACE, nous distinguons les concepts suivants : [AU-DESSUS DE], [SOUS], [DEVANT], [DERRIERE], [DANS], [HORS DE], [PRES DE], [LOIN DE], [MOUVEMENT VERS], [DEPUIS (SPATIAL)], [A TRAVERS], [JUSQU'A (SPATIAL)] et [AU-DELA DE].

2.3.1 Sens de départ : [AU-DESSUS DE]

Nous prenons en compte ici les prépositions dont le sens étymologique est 'au-dessus de', 'sur' ou 'en haut de'.

2.3.1.1 Le concept [AU-DESSUS DE] en latin

En latin classique, la préposition exprimant de préférence la supériorité est *super*, d'origine indo-européenne (c'est la forme oppositive de **sup-*, latin *sub*, cf. comparatif *subter*). Elle est déjà nettement polysémique, dès le latin, et a des sens très

variés : spatiaux ('sur', 'au-dessus de', 'au-delà de'), temporels ('pendant', 'après'), et notionnels ('outré', 'en plus de', 'plus que' ; 'au sujet de').

Le latin emploie également pour l'expression du même concept un dérivé de *super*, adverbial à l'origine, avec une grammaticalisation de type [adjectif > adverbe > préposition]⁸⁸ : *supra*. Ce dernier terme a un sens spatial identique ; le sens temporel dérivé, en revanche, est inverse : on passe du sens 'au-dessus de' au sens 'avant', par exemple dans *supra hanc memoriam* « avant notre temps ». Les sens notionnels de *supra* sont en revanche proches de ceux de *super* : 'jusqu'au-delà de', 'plus que', 'plus de', 'au-delà de', 'en plus de', 'outré'.

On notera que la préposition *de*, hautement polysémique dès le latin classique, contient elle aussi le concept [AU-DESSUS DE], puisqu'elle a le sens spatial 'du haut de'. Ce concept n'a pas survécu dans les langues romanes pour cette préposition. Comme on le voit, ces prépositions sont loin d'être limitées à l'expression de l'espace, et cela dès le latin classique. Il faut en tenir compte lorsque l'on considère l'évolution sémantique des prépositions des langues romanes.

Dans les langues romanes, les prépositions latines *super*, *supra* et *de* ont eu des fortunes diverses. *Supra* a survécu uniquement en italien, tandis qu'ailleurs *super* conservait sa place aux dépens de *supra*. La préposition *de* a été conservée dans toutes les langues romanes, mais n'a conservé nulle part sa composante sémantique [AU-DESSUS DE], du moins pour ses emplois prépositionnels (pour les emplois de *de-* comme préfixe, on retrouve cette composante sémantique, cf. l'anc. fr. *devaler*).

Du point de vue sémantique, l'évolution de *super* et *supra* est assez similaire. Les deux prépositions ayant déjà en latin des sens assez diversifiés, elles ont conservé dans les langues romanes une forte polysémie, aux stades anciens comme modernes des langues. On notera cependant que le sens de *super* a changé en roumain, perdant la notion de verticalité ou de support pour en venir à désigner le point final de la trajectoire : *spre* 'vers'.

⁸⁸ Pour ce type de grammaticalisation, voir notamment Heine, Claudi & Hünemeyer (1991), Hopper & Traugott (1993), Svorou (1994) et Amiot & De Mulder (2002).

2.3.1.2 *Le concept [AU-DESSUS DE] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)*

Plusieurs radicaux ont fait concurrence aux morphèmes *super* et *supra*. On trouve notamment l’adverbe *sursum*, dès le latin classique, moins fréquent que *super* ; il est issu du participe *subvorsum* de *subvertere* ‘mettre sens dessus dessous’, ‘bouleverser’, ‘culbuter’. Il faut noter également le latin médiéval *cyma* ‘pointe d’arbre, sommet de colline’, du latin classique *cyma* ‘tendron de légume’, emprunt au grec *kûma* ‘chose enflée’ d’où ‘tendron de chou’. Les substantifs *mons* ‘mont’, ‘montagne’ (sous la forme accusative *montem*), *summum* ‘le plus haut point’, ‘sommet’, ‘faîte’, ‘cime’, et *ripa* ‘rive’, ‘rivage’, ‘bord’ (sous la forme accusative *ripam*) ont également été grammaticalisés en prépositions ou en locutions prépositionnelles. Comme on le voit, les éléments géographiques tiennent ici une place importante (cf. Svorou 1994).

La racine *subvorsum*, concurrente de *super* et *supra* dès le latin classique, n’acquiert des emplois prépositionnels que plus tard, et se retrouve dans plusieurs langues romanes. Son sens d’origine est légèrement différent, littéralement *subvorsum* ‘tourné vers le haut’ ; la grammaticalisation de participe passé à adverbe puis préposition s’est assortie d’une contraction phonologique, aboutissant à la forme *sursum*, qu’on retrouve avec des emplois adverbiaux ou prépositionnels dans toutes les langues romanes anciennes, mais dans aucune langue romane moderne (mis à part la locution *au-dessus de* en fr. mod.) autre que l’italien, où la préposition *su* est également employée comme particule verbale (plus proche d’un emploi adverbial que prépositionnel) dans des constructions comme *andare su*, *venire su*. Les emplois associés sont, comme pour *super* et *supra*, spatiaux (*sul tavolo*), temporels (*sulla fine dell’anno*) et notionnels (‘à propos de’ : *sulla questione della legittimità di questa teoria*).

On retrouve en gallo-roman les racines *montem* et *summum*, avec notamment l’ancien français *amont*, *contremont*, *en som (de)*, l’ancien occitan *amont*, *damont* et l’ancien catalan *amunt*, *damunt*. La racine *cyma* se retrouve dans plusieurs langues romanes, surtout comme élément central d’une locution prépositionnelle : en italien *in cima di*,

en ibéro-roman avec l'esp. mod. *encima de, por encima de*, et le port. mod. *em cima de, por cima de*. La racine *ripam* se retrouve surtout en ibéro-roman, dans l'adverbe espagnol *arriba* et l'adverbe transitivé *arriba de*.

2.3.1.3 Prépositions signifiant [AU-DESSUS DE] dans les langues romanes

super, supra > [AU-DESSUS DE (SANS CONTACT)] :

- cat. mod. *sobre*,
- anc. esp. *sobre* (*et andar volando sobre el río*), esp. mod. *sobre* (*volar sobre Madrid*),
- anc. fr. *desor, sor, desor*, fr. mod. *sur*,
- anc. it. *sovra* (*e sovr'a lei vidi volare un angiolel*), *sovresso* 'au-dessus de' (*Apena fuoro i piè suoi [di Virgilio] giunti al letto del fondo giù, ch' e' [i diavoli inseguitori] furon in sul colle sovresso noi*), it. mod. *sopra*,
- port. mod. *sobre* (*sobre a mesa*).

[DIRIGE VERS LE HAUT] > [AU-DESSUS DE] :

- anc. fr. *sus, desus, par desus*, fr. mod. *au-dessus de, par-dessus*,
- oc. mod. *su(s)*.

[EN MONTANT] > [AU-DESSUS DE] :

- anc. cat. *amunt*, cat. mod. *damunt (de)* (*el llum és damunt la taula*),
- anc. fr. *amont, contremont*,
- anc. oc. *amont*.

[CIME], [SOMMET] > [AU-DESSUS DE] :

- anc. esp. *encima de* (*las sus mineras son encima dun monte much alto*), esp. mod. *encima de*,
- anc. fr. *en som* (*une molt large plainne qui ert en som une montainne*),
- port. mod. *acima de* (*acima do nível do mar*), *em cima de, por cima de* (*a casa fica por cima do caminho-de-ferro*).

[RIVE] > [AU-DESSUS DE] :

- esp. mod. *arriba de* (au Mexique : *en la sierra de Guerrero, arriba de la ciudad de Iguala, existe un campamento armado*)

2.3.1.4 Extensions sémantiques du concept [AU-DESSUS DE]

2.3.1.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

Les extensions sémantiques du concept [AU-DESSUS DE] dans le domaine du spatial sont les suivantes :

[PROXIMITE] :

- anc. fr. *sor, sus*, fr. mod. *sur* (*je travaille sur Paris en ce moment*),
- anc. it. *sovra* (*I' fui nato e cresciuto sovra'l bel fiume d'Arno a la gran villa*).

[SUR LA SURFACE DE] :

- fr. mod. *sur*,
- anc. it. *sovra* (*Se tu avessi cento larve sovra la faccia*).

[DIRECTION (SANS MOUVEMENT)] :

- esp. mod. *sobre* (*la casa da sobre el mar*),
- fr. mod. *sur* (*donner sur la plage*),
- port. mod. *sobre* (*veranda sobre o mar*).

[DIRECTION (AVEC MOUVEMENT)] :

- anc. fr. *sus*, fr. mod. *sur* (*marcher sur Rome*),
- anc. roum. *spre*, roum. mod. *înspre*.

[AU LOIN (SANS MOUVEMENT)] :

- anc. fr. *amont, contremont*.

On peut ajouter à ces extensions sémantiques la notion fonctionnelle (au sens de Vandeloise 1986) de [SOUTIEN] :

- anc. fr. *sor*, fr. mod. *sur*,
- anc. it. *sovra*, it. mod. *sopra* (*dice Salomone : « Chi è questa che ascende del deserto (...) appoggiata sopra l'amico suo ? »*).

2.3.1.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[APPROXIMATION TEMPORELLE] :

- anc. fr. *ensor, sor* (*sor l'ajorner*), fr. mod. *sur* (*vieilli Sur les huit heures*),
- esp. mod. *sobre*,

- it. mod. *su* (*vediamoci sul mezzogiorno*),
- port. mod. *sobre* (*chegar sobre a hora marcada*).

[PENDANT] :

- oc. mod. *sobre*, oc. mod. *su(s)*.

[APRES UN INTERVALLE DE] :

- roum. mod. *peste* (*peste o lună* « dans un mois »).

[AU-DESSUS] > [POINT DE DEPART] > [DEPUIS] :

- roum. mod. *de* (*sînt aici de trei ani* « je suis ici depuis trois ans »).

2.3.1.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[CONTRE, SUR (AVEC HOSTILITE)] :

- anc. esp. *sobre* (*aqueste don Alfonso fue sobre Madrit e prendiela*),
- anc. fr. *sor*, *desor*, *sus* (*chevauchérons sus les Turs*), fr. mod. *sur* (*frapper sur*, *marcher sur*),
- anc. it. *sovra* (*O tu che mostri per sì bestial segno odio sovra colui che tu ti mangi*),
- anc. oc. *sus* (*Qui 'l det lo colp sul pe ab lo cotel*), oc. mod. *sobre*,
- port. mod. *sobre* (*correr sobre o assaltante*).

[SUPERIORITE (PLUS QUE)] :

- anc. fr. *sor* (*sur tute gent*),
- anc. esp. *sobre* (*sobre todas las otras era bien razonada*),
- anc. it. *sovra* (*l'utilidade de l'onestate, ch'è sopra ogni utilidade*),
- oc. mod. *su(s)*.

[DOMINATION] :

- anc. it. *sopra* (*cominciò a prendere sopra me tanta sicurtade e tanta signoria*),
- esp. mod. *sobre* (*mandar sobre los demás*), *por encima de* (*en la oficina está por encima de su primo*).

[A PROPOS DE] :

- cat. mod. *sobre* (*parlar sobre una qüestió*),

- anc. fr. *sor*, fr. mod. *sur*,
- anc. esp. *sobre* (*segund lo entiendo sobre estas perguntas*), esp. mod. *sobre* (*un tema sobre arte*),
- anc. it. *sovra*, *sovra* (*mi mosse una volontade di dire parole... sopra lo mio stato*), it. mod. *sopra* (*vorrei un parere sopra quanto hai sentito*), *su* (*su questo non c'ho dubbi*),
- oc. mod. *su(s)*,
- port. mod. *sobre* (*falar sobre o assunto*).

[MALGRE] :

- anc. fr. *sor* (*sor son deffens*), *desor*, *par desor*,
- esp. mod. *por encima de* (*se casará por encima de la voluntad de sus padres*).

[EN ECHANGE DE] :

- anc. esp. *sobre* (*que sobre aquellas arcas – dar le ien seyxcientos marcos*).

[OUTRE, EN PLUS DE] :

- anc. it. *sovra* (*ciò che al mondo è da laudare in gentil donna sovra de l'onore*),
- cat. mod. *sobre* (*sobre renyar-lo, encara li va pegar*), *damunt (de)* (*per damunt de tot*),
- esp. mod. *sobre*, *encima de* (*encima de llegar tarde viene regañando*),
- fr. mod. *par-dessus* (*par-dessus tout il y a le fait qu'il m'énerve*),
- oc. mod. *sobre*.

[ACCUMULATION] :

- cat. mod. *damunt (de)* (*fou una desgràcia damunt l'altra*),
- anc. fr. *sus* (*Encores avez-vous mal sus mal amassé. Ta benigne faveur veuille sus moi s'étendre*), fr. mod. *par dessus* (*et si tu ajoutes par dessus ça que...*),
- it. mod. *sopra*,
- port. mod. *em cima de* (*cometer erros em cima de erros*), *sobre* (*escrever cartas sobre cartas*).

[AUX FRAIS DE] :

- oc. mod. *sobre* (*es sobre me*).

[APPROXIMATION] :

- esp. mod. *sobre*,
- it. mod. *su* (*ho lavorato sulle tre ore, un ragazzo sui dodici anni*).

[AU-DESSUS DE (SANS CONTACT)] > [HORS DE PORTEE (ABSTRAIT)] :

- fr. mod. *au-dessus de* (*il est au-dessus de ça*),
- port. mod. *acima de* (*está acima de qualquer suspeita ; estou acima destes mexericos*).

[CONFORMEMENT A] :

- fr. mod. *sur*,
- it. mod. *sopra* (*fare qualcosa sopra modello*).

2.3.1.5 *Eléments de comparaison dans d'autres langues*

De nombreuses métaphores naissent du concept [AU-DESSUS DE] : ce qui est 'au-dessus' est associé entre autres à la domination, au bonheur, à la quantité par les métaphores suivantes : « happy is up », « more is up », « conscious is up », « good is up », « having control or force is up » (Lakoff & Johnson 1980). Concernant la grammaticalisation, certaines extensions constatées plus haut se retrouvent ailleurs, notamment les sens [APRES] (Haspelmath 1997 : 93), [ACCUMULATION] et [A PROPOS DE] ([UP] > 'additive' en kono, [UP] > 'concern' en anglais, allemand, basque et swahili, cf. Heine & Kuteva 2002). On trouve en outre le sens de comparaison ([UP] > 'comparative' en chukchi, mandinka, tamazight, tamoul et mapuche, *ibid.*). Certaines des extensions que nous avons observées, notamment l'[APPROXIMATION] et une série de sens notionnels, sont attestées ailleurs mais pas nécessairement repérées par les auteurs que nous avons consultés ; ainsi, le passage de [AU-DESSUS DE] à [AUX FRAIS DE] se retrouve en anglais (*this is on me*), de même pour [HORS DE PORTEE (ABSTRAIT)] (*he's above this*).

2.3.2 Sens de départ : [SOUS]

Nous prenons en compte ici les prépositions dont le sens étymologique est le sens spatial ‘en-dessous de’, ‘sous’ ou ‘en bas de’, pour lequel Svorou (1994) donne la définition suivante (concept [UNDER]) :

- a. the landmark is treated as an asymmetrical entity with a TOP-REGION and a BOTTOM-REGION ;
- b. an inherent or a deictic reference frame assigns values to the REGIONS of the landmark ;
- c. the trajector is located at the BOTTOM-REGION of the landmark, so that the region of the trajector is included within the BOTTOM-REGION of the landmark.

2.3.2.1 Le concept [SOUS] en latin

En latin, le concept [SOUS] est exprimé par les prépositions *sub* (d’origine indo-européenne, cf. *super*), *subter*, et *infra*, de grammaticalisation récente en latin, sur *inferā* (*parte*). D’autre part, on trouve en latin vulgaire l’adverbe *subtus* en emploi prépositionnel ; c’est surtout cette dernière forme qui va être à l’origine des prépositions romanes modernes pour ce concept.

Ces prépositions ont des emplois spatiaux similaires, mais sont polysémiques à des degrés très divers. Ainsi, *sub* + ablatif est très polysémique, avec l’emploi spatial ‘en-dessous de, sous’, l’emploi temporel ‘avant’, ainsi que des emplois notionnels : l’expression de la sujétion, de la dépendance et de la dissimulation. D’autre part, *sub* + accusatif introduit le lieu vers lequel on se dirige (avec notion d’à peu près : *sub* ‘vers’, ‘au pied de’) ou de proximité spatiale statique (près de), mais présente également le sens temporel d’approximation ‘aux environs de’, et le sens notionnel de ‘sujétion’. *Subter* n’est pas très polysémique, ayant surtout le sens de ‘sous’, ‘au pied de’, ‘au bas de’. *Subtus*, adverbe, a le sens ‘en dessous’, ‘par-dessous’. Enfin, *infra* a pour sens ‘au-dessous de’, et ‘plus bas que’, des emplois donc principalement spatiaux.

Dans les langues où *sub* s’est conservé, cette préposition a conservé ses emplois spatiaux et notionnels, développant en outre le sens de « en tant que » en espagnol, au 14^{ème} siècle. Son emploi spatial est, comme en latin, l’expression de l’infériorité sur l’axe vertical, le plus souvent sans contact. Les emplois « dérivés » (ou dont nous

supposons qu'ils le sont, en diachronie) sont la projection de l'axe vertical sur un axe de dépendance ou d'autorité (cf. ci-dessous *bassius*) avec le sens de « sous le règne, le régime, l'autorité de *Y* » qui peut par extension être interprété comme un emploi temporel, ou sur d'autres axes : de poids (*sous les trente kilos*), d'âge (*sous les quinze ans*), etc. Il n'y a pas d'emploi strictement temporel. *Subter* n'a laissé aucune trace prépositionnelle dans les langues romanes anciennes ou modernes. *Infra* a eu quelques successeurs, avec un sens spatial différent : « parmi, au sein de », en gallo-roman et italo-roman. Sur *subtus*, outre l'italien *sotto*, se forme une préposition *sottesso* (avec le parallèle *sovresso*) en italien ancien, par figement de la construction *sotto esso*.

2.3.2.2 Le concept [SOUS] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)

Les autres formes employées pour ce concept sont issues de grammaticalisations diverses. En ibéro-roman, on trouve la grammaticalisation de l'adjectif *bassius*, forme comparative signifiant « plus bas », en adverbe (*bassiu(m)*) puis en préposition ou élément central de locution prépositionnelle ; il n'est grammaticalisé qu'en adverbe ou en locution prépositionnelle dans les autres langues romanes (ex. *en bas de* en français moderne). En gallo-roman, on trouve la grammaticalisation de *vallem* (sur *vallis* « vallée, vallon »), également adverbe ou préposition. Enfin, le participe *devorsum*, formé sur le verbe *vertere* « tourner, retourner », évolue en **deorsum* > *jusum* et prend le sens « en bas », avec des emplois adverbiaux (italien *giù*).

2.3.2.3 Prépositions signifiant [SOUS] dans les langues romanes

sub > [SOUS] :

- anc. esp. *so* (*todas las cosas que son so el sol*), esp. mod. *so* (figée),
- anc. port. *so*.

subtus > [SOUS] :

- anc. cat. *sots*, *desots*, cat. mod. *sots*, *sota*,
- anc. fr. *souz*, *desouz*, fr. mod. *sous*, *en-dessous de*,

- anc. it. *sotto, sottesso* (rare ; *O sorelle castalie, che (...) dimorate (...) sottesso l'ombra delle frondi amate da Febo*), it. mod. *sotto*,
- anc. oc. *soz, desoz*, oc. mod. *sout, dessout*.

[PLUS BAS QUE] > [SOUS] :

- anc. esp. *bajo*, esp. mod. *debajo de, por debajo de* (*mete las manos por debajo del mueble*),
- port. mod. *debaixo de, abaixo de*.

[VERS LE BAS] > [SOUS] :

- anc. cat. *davall, dejus*, cat. mod. *davall, davall de*,
- anc. fr. *aval, contreval* (*contreval le moustier pendoit bien chent lampiers*),
- anc. oc. *jos, de jos*, oc. mod. *debò*.

2.3.2.4 Extensions sémantiques du concept [SOUS]

2.3.2.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[ENTRE (SPATIAL)] :

- it. mod. *fra* (*fra l'uscio e il muro*),
- oc. mod. *enfra, enfra*.

[SOUS LA SURFACE DE] :

- cat. mod. *sota* (*nedar sota l'aigua*),
- anc. esp. *so* (*et van nadando so el agua*),
- anc. it. *sotto* (*sotto l'acqua ha gente che sospira*),
- roum. mod. (*înoată sub apă* 'nage sous eau' « il / elle nage sous l'eau »).

[EN DESSOUS (SANS CONTACT), PLUS BAS QUE, A UN NIVEAU INFÉRIEUR] :

- cat. mod. *davall* (*eren davall un arbre*), *davall de* (*davall de la ciutat, el riu es fa més estret*),
- esp. mod. *bajo* (*bajo el cielo*), *debajo de* (*Nos sentamos debajo de un árbol*),
- fr. mod. *sous* (*sous les cieux*),
- it. mod. *sotto* (*portare le gonne sotto il ginocchio*),

- port. mod. *debaixo de* (*debaixo da mesa, da cama*), *abaixo de* (*abaixo do nível da água*),
- anc. oc. *desotz* (*senhor que sia desotz lo solelh* « seigneur qui soit dessous le soleil »), *jos, de jos* (*Vi de jos un albespi* « je vis sous un aubépin »), oc. mod. *sout, dessout* (*sout l'ostal ya lé vaque*), *debò* (*lo vaque camine debò l'ostal*).

[PARMI, DANS (SENS EXTENSIF)] :

- anc. fr. *aval* (*Et toute no maisnie veille Pour vo gieu, aval no maison*),
- anc. it. *infra* (*Guardate infra le belle, e lei vedrete*), it. mod. *fra* (*fra la folla densa*),
- oc. mod. *enfre*.

[AU PIED DE, PRES DE] :

- it. mod. *sotto* (*sotto le mura*).

[LE LONG DE] :

- anc. fr. *aval, contreval* (*contreval l'eve an ira pont ou passaige trovera*).

[A L'INTERIEUR DE] :

- anc. oc. *denfra* (*De denfra l'ermitage ; de denfra la cieutat* « du dedans de l'ermitage, de la cité »).

Avec un sens plus fonctionnel, on trouve également l'extension [SOUS (LE POIDS DE)] :

- anc. it. *sotto* (*quelle pietre... spesso moviensi sotto i miei piedi per lo novo carco*).
- fr. mod. *sous* (*plier sous le fardeau*).

2.3.2.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[APPROXIMATION TEMPORELLE] :

- it. mod. *sotto* (*vieilli, gli ho scritto sotto Natale, l'ho incontrato sotto Pasqua*).

[DANS L'INTERVALLE DE] / [AVANT (TEMPOREL)] :

- fr. mod. *sous* (*il me faut une réponse sous deux jours*),
- anc. it. *infra* (*Poi appresso convien che questa [Parte] caggia infra tre soli, e che l'altra sormonti*), it. mod. *fra* (*fra due mesi, fra poco*),

- anc. oc. *enfra* (*Sian preferidas enfra un mes* « qu’elles soient préférées pendant un mois »), *denfra* (*Denfra est an auray enfant* « dans cet an j’aurai enfant »), oc. mod. *enfre* (*enfre quatre mes*),
- port. mod. *abaixo de* (*abaixo dos vinte anos*).

2.3.2.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

Certaines extensions sont à la limite entre le temporel et le notionnel, comme l’extension de [SOUS] à [SOUS (LE REGNE, LA DOMINATION, LE REGIME DE)] :

- esp. mod. *bajo* (*bajo los romanos*),
- fr. mod. *sous* (*sous la République*),
- anc. it. *sotto* (*Io fui abate in San Zeno a Verona sotto lo’imperio del buon Barbarossa*),
- port. mod. *sob* (*sob a ditadura, sob a dominação espanhola*),
- roum. mod. *sub* (*sub dominație otomană* « sous domination ottomane »).

[AUTORITE] :

- cat. mod. *sota* (*servir sota les ordres d’algú*),
- esp. mod. *bajo, debajo* (vieilli, *Lo tenía debajo de su autoridad, por debajo de (por debajo del director), bajo (bajo la redacción, la dirección)*),
- anc. fr. *soz*, fr. mod. *sous* (*sous le joug, sous les ordres de*),
- it. mod. *sotto*,
- port. mod. *sob* (*obedecer sob a ameaça de*),
- roum. mod. *sub* (*sub îndrumarea profesorului* ‘sous direction-la professeur-le-GENITIF’ « sous la direction du professeur »).

[ENTRE (DES PERSONNES)] :

- it. mod. *fra* (*l’amistà fra tiranni è malsicura, Monti*),
- oc. mod. *enfre*.

Ce qui est *sous* quelque chose d’autre n’est pas directement perceptible : c’est ce qui explique la série d’extensions du concept [SOUS] aux concepts [CACHE SOUS], [RENDU INACCESSIBLE PAR] et [PROTEGE PAR].

[CACHE SOUS] :

- anc. esp. *so* (*Patronio entendió el engaño que yacia escondido so las palabras fermosas*), esp. mod. *so* (*vieilli, so pretexto de que... ; so color...*),
- anc. oc. *sotz* (*sotz son elme s'embronca « sous son heaume il se renfrogne »*),
- anc. it. *sotto* (*sotto colore, sotto figura, sotto pretesto : sotto colore d'ammonire altrui*),
- cat. mod. *sots* (*sots pretext de*), *sota* (*sota l'aparença inofensiva s'amaga un esperit intrigant*).

[RENDU INACCESSIBLE PAR] :

- anc. fr. *souz* (*souz III peires de clés anclos*), fr. mod. *sous* (*sous clef*),
- it. mod. *sotto*.

[PROTEGE PAR] :

- fr. mod. *sous* (*sous la protection de*),
- anc. it. *sotto* (*sotto la guardia, sotto la protezion*), it. mod. *sotto* (*il minore è sotto la mia tutela, il prigionero verrà condotto sotto scorta alle prigioni*),
- roum. mod. (*a se afla sub aripa preotului 'MORPH.INF. se trouver sous aile-la prêtre-le-GENITIF' « être sous la protection du prêtre »*).

[CONDITION] / [SOUS PEINE DE] :

- cat. mod. *sots* (*sots pena de*),
- esp. mod. *so* (*so pena de*),
- fr. mod. *sous* (*sous peine de*),
- anc. it. *sotto* (*sotto pena di*), it. mod. *sotto*.

[ASPECT] :

- cat. mod. *sota* (*veure les choses sota una òptica de novel lista*),
- fr. mod. *sous* (*sous cet aspect*),
- it. mod. *sotto* (*Cristo si offre sotto le specie del pane e del vino*),
- port. mod. *sob* (*sob determinados aspectos*).

2.3.2.5 *Éléments de comparaison dans d'autres langues*

Les extensions métaphoriques posées par Lakoff & Johnson (1980) pour le concept [UP] sont valables, inversées, pour [DOWN] : « sad is down », « unconscious is down », « being subject to control or force is down ». On trouve des extensions possiblement liées à ces métaphores dans les langues romanes : pour « unconscious is down », avec le passage de [SOUS] à [SOUS LA SURFACE DE] et [CACHE SOUS] ; pour la notion de contrôle, avec le passage à [SOUS LE REGNE DE], [PROTEGE PAR], [CONDITION]. La part relativement faible d'extensions temporelles est peut-être liée au fait que la représentation du temps se fait naturellement selon l'axe horizontal devant/derrière (Clark 1973 : 50, Haspelmath 1997 : 22) ; cependant, ce n'est pas un trait universel, cf. Boroditsky (2001).

2.3.3 Sens de départ : [DEVANT]

Nous prenons en compte ici les prépositions signifiant « devant », selon la définition qu'en donne Svorou (concept [ANTERIOR] ; 1994 : 124-5) :

- the landmark is treated as an asymmetrical object with a FRONT-REGION and a BACK-REGION.
- an inherent, deictic or movement reference frame assigns values to the regions of the landmark.
- the trajector is located in the FRONT-REGION of the landmark.

Elle donne comme exemple-type *he is sitting in front of the house*.

2.3.3.1 *Le concept [DEVANT] en latin*

Le concept [DEVANT] est exprimé en latin par plusieurs prépositions : *ante*, *ob*, *pro*, *prae* + ablatif, *praeter* + accusatif, *per* + accusatif. Ces prépositions ont des sens variés, et aucune n'est purement spatiale. A *ante* sont associés en outre les sens 'avant', 'plus que' ; à *ob* les sens 'vers', 'du côté de', 'à cause de', 'pour', 'en échange de' ; à *prae* les sens 'de préférence à', 'plus que', 'à cause de', 'en comparaison de', 'au prix de', 'eu égard à' ; à *praeter* les sens 'le long de', 'au-delà de', 'contrairement à', 'plus que', 'outré', 'en-dehors de', 'excepté' ; à *per* de nombreux sens, dont 'à travers', 'par', 'le long de', 'pendant', 'au cours de', 'par le

moyen de’, ‘au nom de’. On voit que ces prépositions sont largement polysémiques, d’autant que nous n’avons donné ici que leurs emplois principaux.

On pourra noter à ce propos que seule *une* de ces prépositions, *ante* (ainsi que ses composés), a contribué à la formation de prépositions romanes ayant ce même sens spatial.

Les autres ont disparu comme prépositions (*ob*, *praeter* et *prae*) ou bien ont développé des emplois différents (*per*).

Les sens des dérivés prépositionnels de *ante* (et de *antea*, *antius*) sont de plusieurs types : dans le domaine spatial, avec des emplois désignant la zone « devant *Y* » ; dans le domaine temporel, avec l’évolution « devant *Y* > avant *Y* » dans le domaine causal, avec le sens de « en constatant *Y* > à cause de *Y*, étant donné *Y* ».

2.3.3.2 *Le concept [DEVANT] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)*

D’autres sources ont permis de remplacer les racines latines : **capum* (sur *caput*), *pectorem* (*pectus*), *frontem* (*frons*), *faciem* (*facies*), avec des grammaticalisations du type ‘substantif > préposition’, et l’évolution sémantique ‘parties du corps’ > ‘espace’ (cf. Svorou 1994).

La grammaticalisation des substantifs employés dans la désignation de la précédence spatiale, dont nous avons noté l’emploi ci-dessus, n’est pas toujours complète : il y a davantage d’emplois adverbiaux, ou comme adverbes transitivés, que d’emplois comme prépositions. Les extensions sémantiques constatées pour ces racines ne recouvrent qu’en partie celles des prépositions issues de *ante* : il n’y a pas d’extension temporelle, mais des extensions notionnelles et fonctionnelles aux concepts [EN PRESENCE DE], [A CAUSE DE], [EN COMPARAISON DE], [DE PREFERENCE A].

2.3.3.3 *Prépositions signifiant [DEVANT] dans les langues romanes*

Les lexèmes des langues romanes ayant pour sens [DEVANT] sont les suivantes :

- cat. mod. *davant de* (*la casa és davant mateix de l’església*),

- esp. mod. *delante de* (*déjalo delante de su puerta*),
- anc. fr. *devant, davant, avant*, fr. mod. *devant*,
- anc. it. *a petto a, a rimpetto a / di* (*l'altre fresche erbette a rimpetto di me da l'altra sponda*), it. mod. *avanti* (*rare, ti aspetto avanti casa*), *davanti a* (*abito davanti alla stazione*), *davanti* (*davanti la casa*), *dinanzi a* (*facevamo fumare le loro vesti bagnate dalla pioggia dinanzi al fuoco*), *innanzi* (*ti aspetto innanzi casa*),
- oc. mod. *daban* (*lo tractur é daban l'ostal*), *enans*,
- anc. port. *adiante de* (*estava adiante dêle e segurou-o*), port. mod. *em frente de* (*a escola fica em frente da farmácia*).

2.3.3.4 Extensions sémantiques du concept [DEVANT]

2.3.3.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[EN FACE DE] :

- esp. mod. *frente a* (*el reloj está frente a mi balcón*).

[AU-DELA DE] :

- port. mod. *adiante de* (*adiante da igreja está o hospital*).

On trouve également des extensions plus fonctionnelles, comme [EN PRESENCE DE] :

- anc. cat. *delant* (*delant mio Cid e delante todos*), cat. mod. *davant* (*tots van comparèixer davant el jutge*),
- anc. esp. *ante* (*y el pleyto fecho ante testimonios*), *delante (de)* (*delante su mujer e de sus fijas querie tener las armas*), esp. mod. *ante* (*hincarse ante el rey*), *delante de* (*hablar delante de todos*),
- anc. fr. *davant, devant*, fr. mod. *devant*,
- it. mod. *dinanzi a* (*dinanzi a me non dire certe cose*), *dinanzi a* (*è comparso dinanzi al giudice*),
- port. mod. *perante* (*estar perante alguém*), *diante de* (*fá-lo-ei diante de todos*).

[A LA VUE DE] :

- fr. mod. *devant* (*il a tremblé devant tant de misère*),
- anc. it. *ante* (*Lor morte permettendo ante lor viso*).

[CONFRONTE A] :

- esp. mod. *ante* (*se crece ante las dificultades*), *frente a* (*estamos frente a un grave problema*),
- it. mod. *davanti a* (*non ti devi ritirare davanti alle prime difficoltà*),
- port. mod. *perante* (*perante semelhantes argumentos*),
- roum. mod. *în fața* (*suntem în fața unei probleme grave* ‘sommes en face-la une-GENITIF problème-PLURIEL grave-PLURIEL’ « nous sommes face à un grave problème »).

2.3.3.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[AVANT] :

- cat. mod. *abans de* (*abans de les vuit*), *davant (de)* (*va arribar davant meu*),
- anc. esp. *ant de* (*non morrá por Achilles Ector ant del dia*), *ante*, *ante(s) de* (*antes de la noche ; e bienen y ante de nabidat*), *devant (figé)*, *en antes de* (*yre a la cort – en antes de iantar*), *del ante de* (*que se non partiesse del ante de su finamiento*), esp. mod. *ante (de)* (litt., *vino ante mi*, *secondo seculo ante cristo*), *antes de* (*antes del jueves, antes de venir tú*),
- anc. fr. *ainz* (*Mille ans ains sa venue ; ainz un an trespasé*), *avant*, *dedevant*, *davant*, *devant* (*E prend le fil devant le père, E kieult le fleur devant le fruit*), fr. mod. *avant* (*avant 18h*), *devant* (litt.),
- anc. it. *(i)n(n)anzi* (*se ‘nnanzi tempo grazia a sé nol chiama ; Dianzi venimmo, innanzi a voi un poco*), *dinnanzi a* (*la Ragione vuole che dinanzi a quella etade l’uomo non possa certe cose*), it. mod. *avanti* (*Roma fu fondata nel 753 avanti Cristo*), *innanzi* (litt., *mi svegliai innanzi l’alba*),
- anc. oc. *anz* (*Vai, Papiol, ades tost e correns, A Trasin hac, on sias ans la festa* « va, Papiol, toujours vite et courant, à Trasin hac, où tu sois avant la fête »), *avant*, *abans (de)* (*Si no m socor aban d’un an* « si elle ne me secourt avant d’un an » ; *avan del avesprar* « avant le soir »), *devant* (*No lauzar home devant*

sa mort « ne pas louer un homme avant sa mort »), *enan, enans, enant (de)* (*Des jorns enans l'avenimens* « dix jours avant l'arrivée », *Cant venc lo jorn enant la festa* « quand vint le jour d'avant la fête »), oc. mod. *ant, ans, anz, abans* (*Suey tornad venid abans la nué*), *daban* (*daban aqueste sere plouro* « il va pleuvoir avant ce soir »), *enans*,

- port. mod. *antes de* (*antes das cinco, antes do Natal*).

2.3.3.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[DANS L'OPINION DE, SELON (POINT DE VUE)] :

- it. mod. *davanti a* (*davanti a me giudice sono rei, ma davanti a me uomo sono forsennati*).

[EN COMPARAISON DE] :

- cat. mod. *davant*,
- esp. mod. *ante* (*cualquier otra belleza palidece ante la suya*),
- it. mod. *dinanzi a* (rare), *innanzi a* (litt., *innanzi a lui io sono un debole*),
- port. mod. *face a* (*Défice do Estado agravou-se 7,7 por cento em Setembro face ao mês anterior*),
- roum. mod. *în fața* (*în fața unei asemenea frumuseți, ea pălește* 'en face-la une-GENITIF tellement beauté-PLURIEL, elle pâlit' « comparé à une telle beauté, elle pâlit »).

[A CAUSE DE]⁸⁹ :

- anc. fr. *devant* (*Et abandonnant celle place devant la venue d'iceux*), fr. mod. *devant*,
- esp. mod. *ante* (*ante las dificultades de la empresa, tuvimos que renunciar*),
- port. mod. (*fugir perante as dificuldades*).

[AVANT] > [DE PREFERENCE A] :

- anc. fr. *devant*,

⁸⁹ Voir également les concepts [A LA VUE DE] et [CONFRONTE A].

- anc. oc. *davan* (*Sos homs plevitz e juratz Serai ades, s'a leis platz, Davan toz autres senhors* « je serai toujours son homme engagé et juré, s'il lui plaît, préférablement à tous autres seigneurs »).

[PLUS AVANCE QUE] :

- esp. mod. *enfrente de* (*está enfrente de mí en este asunto*).

[CONTRE, OPPOSE A] :

- esp. mod. *frente a* (*está frente a la reforma*).

2.3.3.5 *Eléments de comparaison dans d'autres langues*

De nombreuses extensions sémantiques ont pour base le concept [DEVANT]. Une extension fréquente est le passage du spatial au temporel ; tandis que la plupart des langues associent ce concept à celui de l'antériorité (Svorou 1994 : 127, Haspelmath 1997 : 56 sqq., avec a priori un sens spatial d'origine, *ibid.* : 61), on trouve des extensions de [DEVANT] au passé mais aussi au futur (grammaticalisations [FRONT] > [BEFORE] en bulgare, turc, mandarin, lingala et kwaio, [FRONT] > [LATER] en shona et moré, Heine & Kuteva 2002). L'association de [DEVANT] au futur se retrouve pour l'adverbe *devant* (Fagard & De Mulder 2010) mais pas pour les prépositions romanes exprimant ce concept.

Svorou (1994 : 127 sqq.) traite ce domaine en détail, et note diverses extensions spatiales :

- opposite (to) (*facing* ; in three languages of the sample),
- direction towards (movement of a trajector so that if the movement were not to cease, it would reach the landmark ; the typical implication is that the trajector does not reach the landmark),
- ulterior,
- at the edge.

Mais aussi des extensions temporelles, de [DEVANT] à [AVANT] ou [PENDANT] :

- anterior order ('I got back home before he did'),
- before,
- anterior-temporal ('two hours ago'),
- during the lifetime.

Et enfin, des extensions notionnelles :

- i. vis-à-vis [c'est-à-dire « être en face de, en présence de »],
- j. comparative,
- k. obstruction,
- l. comitative.

Ces extensions sémantiques sont proches de celles que nous avons trouvées dans les langues romanes, notamment des emplois [EN COMPARAISON DE], [EN PRESENCE DE], [AVANT], [OPPOSITION], [EN FACE DE], et [AU-DELA DE] (qui correspondent à ‘comparative’, ‘vis-à-vis’, ‘before’, ‘obstruction’, ‘facing’ et ‘ulterior’). De plus, l’emploi [VERS / EN DIRECTION DE] (‘direction towards’) se retrouve dans l’espagnol *hacia*, que nous n’avons pas inclus ici dans la mesure où son sens n’est pas proprement ‘devant’, et le catalan *cap a*. Il faut ajouter enfin l’extension sémantique romane [DEVANT] > [DE PREFERENCE A], non mentionnée par Svorou.

2.3.4 Sens de départ : [DERRIERE]

Nous présentons ici les extensions sémantiques des termes ayant pour concept d’origine [DERRIERE], au sens qu’en donne Svorou (concept [POSTERIOR], 1994 : 145) :

- the landmark is treated as an asymmetrical object with a front-region and a back-region,
- an inherent or a deictic reference frame assigns values to the regions of the landmark,
- the trajector is located at the back-region of the landmark.

Elle donne comme exemple-type *he is behind the house*.

2.3.4.1 Le concept [DERRIERE] en latin

Cette notion est principalement exprimée en latin par deux prépositions, *retro* et *post*, qui se construisent avec l’accusatif. Tandis que *retro* garde un sens principalement spatial, *post* a acquis dès le latin classique des emplois variés, tant spatiaux que temporels ou notionnels : ‘derrière’, ‘après’, ‘depuis’, ‘à partir de’. La racine *post* n’a été conservée qu’en roumain avec le sens spatial ‘derrière’ (*de + post > după*), tandis

que le gallo-roman et l'italo-roman ont repris *retro* ou des formes 'étoffées' par préfixation sur *retro* pour l'expression du concept [DERRIERE].

2.3.4.2 Le concept [DERRIERE] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)

En ibéro-roman, ainsi qu'en occitan et en catalan, le concept [DERRIERE] s'exprime à l'aide de prépositions issues de *trans*, préposition construite en latin avec l'accusatif et signifiant 'au-delà de', 'de l'autre côté de', 'par-dessus', 'à travers'.

2.3.4.3 Prépositions signifiant [DERRIERE] dans les langues romanes.

Dans les langues romanes, le concept [DERRIERE] est exprimé notamment par les prépositions suivantes :

retro > [DERRIERE] :

- anc. cat. *rere, rera*, cat. mod. *rere, darrere* (*amb les mans darrere l'esquena*),
- anc. fr. *deriere*, fr. mod. *derrière* (*derrière la maison il y a une piscine*),
- anc. it. *retro a* (*che retro a lui siede*), *di retro a* (*ficca di retro a li occhi tuoi la mente*), *dietro a*, it. mod. *dietro* (*l'orto è dietro la casa*),
- anc. oc. *reire* (*Pueys l'estaquetz, quan l'aguetz reire vos* « puis vous l'attachâtes, quand vous l'eûtes derrière vous », *buou... geta reyre si, quatre passes, sa egectios* « le bœuf... jette derrière soi, à quatre pas, sa déjection »), *dareire* (*met si dareyre algu fort aybre*), oc. mod. *reire / reyre, darié* (*lo blo é darié l'ostal*).

post > [DERRIERE] :

- roum. mod. *după* (*După casă se află livada*, 'derrière maison se trouve verger-une' « derrière la maison il y a un verger »).

[A TRAVERS] > [DERRIERE] :

- anc. cat. *tras*, cat. mod. *tras* (vieilli),

- anc. esp. *tras* (*recebimos de uos una tierra que iaz tras la albergueria*), *atras*, *detras*, esp. mod. *detrás de*,
- anc. port. *tras*, port. mod. *trás* (*Trás-os-Montes*),
- oc. mod. *tras*.

2.3.4.4 Extensions sémantiques du concept [DERRIERE]

2.3.4.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[A LA SUITE DE] :

- anc. it. *di retro a* (*le vostre penne di retro al dittator sen vanno strette*), *di dietro a* (*ti guido esta pulcella nuda, che ven di dietro a me sì vergognosa*),
- anc. oc. *dareire* (*Qui dereir' autrui Cavalgua, non baiza qui vol « celui qui chevauche derrière autrui ne baise pas qui il veut »*).

[AUTOUR DE] :

- anc. esp. *de derredor de* (*Ornamento de cabeza de mugeres e del cabezón de derredor del cuello e de las manos...*), *al derredor de*, esp. mod. *alrededor de* (*una cinta alrededor de la cabeza*),
- port. mod. *ao / de / em redor de* (*em redor da casa*), *em derredor de*.

[AUTOUR DE] > [PRES DE] :

- esp. mod. *alrededor de* (*los pueblos de alrededor de Madrid*),
- port. mod. *ao / de / em redor de*.

2.3.4.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[APRES] :

- anc. esp., esp. mod. *tras*, *después de*,
- anc. it. *di retro a* (*di retro al tempo che se n'è andato ; forse di retro a me con miglior voci si pregherà perché Cirra responda*), anc. it., it. mod. *dopo*,
- anc. port, port. mod. *trás*, *depois de*,

- roum. mod. *după*.

2.3.4.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[AUTOUR] > [APPROXIMATION] :

- esp. mod. (*tiene alrededor de treinta años*).

[QUI CACHE] :

- esp. mod. *detrás de*,
- fr. mod. *derrière* (*il cache sa jalousie derrière un beau sourire*), *par-derrière*,
- it. mod. *dietro*.

[QUI FAVORISE] :

- cat. mod. *darrere (de)* (*tots estan darrere aqueste projecte*),
- fr. mod. *derrière*.

[SE DEDIANT A] :

- anc. it. *dietro a* (*chi dietro a li uccellin sua vita perde* « qui perd sa vie en se dédiant aux oiseaux »).

[ACCUMULATION] :

- fr. mod. *derrière*,
- it. mod. *dietro* (*le disgrazie vengono sempre una dietro l'altra*).

[CONDITION] :

- it. mod. *dietro* (*dietro domanda, dietro pagamento*).

[A L'IMITATION DE] :

- anc. it. *dietro da* (*dietro da costui [nome di gentilezza] vanno tutti coloro che fanno altrui gentile*), it. mod. *dietro* (litt. ; *agite dietro l'esempio dei padri*).

2.3.4.5 Eléments de comparaison dans d'autres langues

Pour les extensions temporelles, le lien entre [DERRIERE] et [APRES] est noté d'une part par Haspelmath (1997 : 61), d'autre part par Heine et Kuteva (2002), qui ont repéré des grammaticalisations de ce type dans plusieurs langues (lesghien, ud-murt, hébreu, abkhaze, chinois).

Svorou (1994 : 145 sqq.) note pour sa part que dans son corpus les sens associés le plus fréquemment avec le concept [DERRIERE] sont temporels, mais qu'il y a également des sens spatiaux associés : [DERRIERE] > [SOUS], [AU PIED DE], [AUTOUR DE], [A TRAVERS], [DE RETOUR A] ('back to' : 'retour au point de départ'), [PROCHE DU LIEU D'ENONCIATION]. Elle a repéré d'autre part des sens notionnels : [COMITATIF / INSTRUMENTAL] (dans une langue du corpus seulement), et [BENEFACTIF]. Enfin, des sens temporels sont associés à *derrière* dans 14 des 36 lexèmes qu'elle a étudiés, avec des sens toujours liés au sens temporel [APRES]⁹⁰ et, en outre, le sens [CHAQUE] (*Every two weeks, there is a show*). Une extension que nous avons repérée dans les langues romanes nous semble particulièrement intéressante : le passage de [DERRIERE] à [QUI CACHE], que l'on retrouve également pour le concept [SOUS]. Or ce qui est *sous* ou *derrière* quelque chose est généralement inaccessible à la perception, ce qui explique également les emplois du type *dans le dos de* « à l'insu de ».

2.3.5 Sens de départ : [DANS]

Nous présentons ici les extensions sémantiques des prépositions dont le sens principal est [DANS], autrement dit l'expression de l'*intérieurité*, de l'*inclusion spatiale*.

2.3.5.1 Le concept [DANS] en latin

En latin classique, cette notion est exprimée par les prépositions *in*, *intus*, *inter*, *intra*, avec diverses nuances de sens. La préposition *in* a des extensions sémantiques très nombreuses : avec l'accusatif, elle prend notamment les sens 'dans', 'en', 'sur', 'jusqu'à', 'pour', 'contre', 'conformément à', 'par (distributif)' ; avec l'ablatif, les sens 'dans', 'sur', 'en', 'à propos de', 'parmi', 'pour'. Le lexème *intus* est plus souvent adverbe, mais parfois employé comme préposition suivie de l'accusatif, avec le sens 'au-dedans de', 'à l'intérieur de'. La préposition *intra* a des sens variés,

⁹⁰ C'est-à-dire, précisément, « posterior order (*Rama came after me*), (...) posterior temporal (*since / after monday ; after the rain, we will go outside*), (...) after (in three languages of the sample) » (Svorou 1994 : 158).

spatiaux et temporels : ‘à l’intérieur de’, ‘en dedans de’, ‘dans (sans mouvement)’, ‘dans l’intervalle de’, ‘pendant’, ‘en’, ‘en deçà’, ‘jusqu’à’, ‘au-dessous de’.

2.3.5.2 Le concept [DANS] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)

Outre les prépositions et adverbes latins cités, les prépositions romanes ayant pour sens [DANS] proviennent de l’adverbe *intro* ‘dedans’, ‘à l’intérieur’, grammaticalisé tardivement en préposition, ainsi que du concept de [MILIEU], par l’intermédiaire de diverses locutions prépositionnelles, dont certaines se sont grammaticalisées en prépositions (ainsi l’ancien français *enmi*, *parmi*), d’autres non (anc. it. *in mezzo* (*a*, *di*), anc. it. *per mezzo* (*a*), anc. cat. *demig*, anc. esp. *en medio de*). Nous incluons donc ici les prépositions ayant un sens proche⁹¹ : [DANS], mais également [ENTRE] et [AU MILIEU].

2.3.5.3 Prépositions signifiant [DANS] dans les langues romanes

Le concept [DANS] est exprimé dans les langues romanes par les prépositions issues de *in* (*in*, *en*... que nous ne traiterons pas ici, étant donné leur statut fonctionnel), ainsi que par les suivantes :

- anc. cat. *ins*, cat. mod. *dins* (*dringar las monedes dins la butxaca*),
- anc. esp. *dentro* (*a / en*), esp. mod. *dentro de*,
- anc. fr. *enz*, *denz* (*denz ses chambres l’en mena ; Car dens la ville les mettroient*), fr. mod. *dans* (*dans la grange*),
- anc. oc. *inz* (*La dolors qu’ins el cor s’espan* « la douleur qui dans le cœur s’épand » ; *Inz el cor ai dolorosa pezanza* « dans le cœur j’ai douloureuse pensée »), *inz en* (*Intz en l’aiga l’a balansat* « au dedans de l’eau il l’a précipité »), *inz de* (*Chantars no pot guaire valer, Si d’ins del cor no mov lo chans* « chanter ne peut guère valoir, si le chant ne part du dedans du cœur »), *dinz* (*Es dins mon cor expandida* « est épanouie dans mon cœur », *Jauzirai joy*

⁹¹ Ce regroupement ne se justifie pas nécessairement en soi ; pour les langues romanes, étant donné les liens étroits qui caractérisent les trois concepts [DANS], [ENTRE] et [AU MILIEU], il nous a semblé plus efficace qu’un traitement séparé de chaque concept, qui aurait entraîné des répétitions.

dins vergier o dins cambra « je jouirai de joie dans verger ou dans chambre »), *dins en* (*Dins en la boissera* « en dedans de la buissière »), *dedins* (*dedintz las flamas grantz* « dedans les grandes flammes »), *per dedins en* (*Per dedins en l'arma* « par dedans en l'âme »), oc. mod. *din(s)* (*lo tractur é din la granz*),

- anc. port. *dentro* (*em / de*), port. mod. *dentro de*, *dentro em*.

Le concept [AU MILIEU] est exprimé par les prépositions et locutions prépositionnelles suivantes :

- anc. cat. *demig*,
- anc. esp., esp. mod. *en medio de*,
- anc. fr. *parmi*, *enmi*, fr. mod. *au milieu de*, *au centre de*,
- anc. it. *in mezzo* (*a, di*), *per mezzo* (*a*), it. mod. *in mezzo a*,
- anc. port., port. mod. *no meio de*.

Enfin, le concept [ENTRE] est exprimé par les prépositions suivantes :

- cat. mod. *entre* (*tinc una espina ficada entre pell i carn*),
- anc. esp. *entre* (*saqueste a Daniel de entre dos leones*), esp. mod. *entre* (*el dedo medio está entre el índice y el anular ; Zaragoza está entre Madrid y Barcelona*),
- fr. mod. *entre* (*ils habitent entre Paris et Versailles*),
- anc. it. *tra* (*ebbe avisata... tra due pilastri una balestriera*), it. mod. *tra, fra* (du latin *infra* 'sous'),
- anc. oc. *entre* (*Metre l'escut denan, Savals entre lui e se* « mettre l'écu devant, du moins entre lui et soi »), oc. mod. *enfre, enfra* (du latin *infra* 'sous'),
- anc. port., port. mod. *entre*,
- anc. roum. *întru*, roum. mod. *întrre*.

2.3.5.4 Extensions sémantiques du concept [DANS]

2.3.5.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[AU MILIEU], [ENTRE] > [A TRAVERS] :

- esp. mod. *de por entre* (*iba de por entre los arbores*),

- anc. fr. *parmi*, fr. mod. *parmi* (*se perdre parmi la foule*),
- it. mod. *tra*,
- oc. mod. *demest / demèch*.

[ENTRE] > [DANS] :

- anc. esp. *entro*, *dentro de* (*sacó a mí dentro de las paredes*), esp. mod. *dentro de* (*dentro de la casa ; dentro de mi alma*),
- anc. it. *entro* (*Ristretta s'è entro il mezzo del core*), *per entro* (*Noi salavam per entro 'l sasso rotto*), *entro a* (*mi s'è posata entro a la mente*), *dentro a, da, in* (*dentro da lo core struggo e ploro ; dentro al core nasce un disio ; foco mettesti dentro in la mia mente*), it. mod. *dentro* (*dentro l'uovo di pasqua ho trovato una bella sorpresa*),
- anc. oc. *dintre* (*Per que, dintre mon cors, en suy era dolens « par quoi, dans mon cœur, j'en suis maintenant dolent »*),
- anc. roum. *întru*.

[ENTRE] > [JUSQU'A] :

- anc. it. *dentr'a* (*mi fece intrar dentr'a quel muro*), *per entro* (*per entro i luoghi tristi venni stamane*),
- anc. oc. *entro* (*Daus orient entro 'l solelh colgan « devers orient jusqu'au soleil couchant »*), *tro* (*Escorgeron me del cap Tro al talo « m'écorchèrent de la tête jusqu'au talon » ; D'Orien tro el sol colguan « d'Orient jusqu'au soleil couchant »*).

2.3.5.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[AVANT LE TERME DE (TEMPOREL)] :

- cat. mod. *dins* (*Lliurar una cosa dins un termini convingut*),
- anc. esp. *entre*, esp. mod. *dentro de* (*dentro de un momento ; ven dentro de poco ; dentro de una semana*),
- anc. fr. *dedenz* (*Finies dedenz un an*), fr. mod. *dans* (*j'ai rendu mon mémoire dans les temps*),

- anc. it. *enter* (*enter l'ora del vesper*), it. mod. *tra* (*tra poco, tra breve*), *dentro* (arch. : *dentro oggi ; dentro il mese*), *entro* (*entro l'anno*),
- anc. oc. *entr'usc* (*Entr'usc al jorn de la fi*), *tro que* (*De mai tro qu'en abril vos fai estar en balansa* « de mai jusqu'en avril vous fait être en hésitation »), *tr'usqu'a* (*Las conduisetz tr'usqu'a la mort* « vous les conduisez jusqu'à la mort »).

[DANS LE COURS DE (TEMPOREL)] :

- cat. mod. *dins* (*En èpoques reculades dins l'edat mitjana*).
- fr. mod. *dans* (*il est né dans la nuit*),
- oc. mod. *din(s)* (*Un bédél é noqu dins la nué, An basti aquèu pont dins tres ans*).

[ENTRE] > [ENTRE (TEMPOREL)] :

- cat. mod. *entre* (*ell arribarà entre vuit i nou*),
- fr. mod. *entre* (*il est entre huit et neuf heures*),
- anc. it. *tra* (*li spedali di Valdichiana tra'l luglio e'l settembre*).

2.3.5.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[ENTRE] > [EN COMPRENANT (ENTRE X ET Y = EN TOUT)] :

- cat. mod. *entre* (*entre moneda i paper portava prou diners*),
- esp. mod. *entre* (*le cogimos entre cuatro personas*),
- anc. fr. *entre* (*entre serjanz et chevaliers issent o lui douze milliers*), fr. mod. (*entre les fruits et les légumes, j'ai payé dix euros*),
- it. mod. *tra* (*tra tutti siamo diecimila iscritti*),
- anc. oc. *entre* (*Veus que us ameni, entre bueus e vaquas et entre cavals e muls, CCCC* « voici que je vous amène, entre bœufs et vaches et entre chevaux et mulets, 4000 »).

[ENTRE] > [OPPOSITION OU GRADATION] :

- cat. mod. *entre* (*comte és entre marquès i vescomte*),
- esp. mod. *entre* (*entre alegre y triste, entre gris y azul*),
- fr. mod. *entre*,

- anc. it. *tra* (*tra bella e buona non so qual fosse più ; una dissimilitudine tra loro*), it. mod. *tra* (*trascorre le sue giornate tra la lettura e il lavoro ; tra i dieci e i quindici anni*),
- anc. oc. *entre* (*Om non troba ni sap devezio, Mas sol lo nom, entre vers e chanso* « on ne trouve ni sait de différence, mais seulement de nom, entre vers et chanson »),
- roum. mod. (*va alege între bine și rău* ‘AUX-FUTUR-3EME-SG choisir entre bien et mal’ « il choisira entre le bien et le mal »).

[ENTRE] > [DANS LE POUVOIR DE] :

- anc. esp. *dentro de* (*et que son bien dentro de mi poder*).

[ENTRE] > [ENTRE (AU MILIEU DE)] > [A CAUSE DE] :

- it. mod. *tra* (*tra tanto lavoro non trovo mai tempo per uscire*).

[ENTRE] > [RELATION ENTRE PERSONNES] :

- cat. mod. *entre* (*les lluites entre la noblesa i el poble*),
- anc. esp. *de entre* (*ligeramente se desparte despues la amistad de entre ellos*),
esp. mod. *entre* (*entre ellos se entienden*),
- fr. mod. *entre*,
- anc. it. *tra* (*l’amistà tra lui e me ; parlavano tra loro*),
- anc. oc. *entre* (*Qu’els mals e’ls bes partissem entr’amdos* « que nous partageassions entre nous deux les maux et les biens »).

[AU MILIEU] / [ENTRE] > [AU SEIN DE, PARMİ, AU NOMBRE DE] :

- cat. mod. *entre* (*el compto entre els meus amics*),
- esp. mod. *entre* (*te cuento entre mis amigos*),
- anc. fr. *parmi*, fr. mod. *parmi* (*choisir parmi dix possibilités*), *entre* (*il doit choisir entre deux solutions désagréables*),
- anc. it. *tra* (*tra noi... tra altra gente ; se beltà tra i mali volemo annumerar*), it. mod. *tra* (*si mescolò tra la folla*), *entro* (*entro l’altre cose*),
- anc. oc. *entre* (*Non sapcha triar lo melhor Entr’els malvatz* « que je ne sache choisir le meilleur parmi les mauvais »).

2.3.5.5 *Eléments de comparaison dans d'autres langues*

Pour les grammaticalisations en général, Heine & Kuteva (2002) notent les extensions sémantiques suivantes : à partir du concept [CENTRE / MIDDLE], les concepts [BETWEEN] (chinois, vaï, boulou, albanais, aranda) et [IN (SPATIAL)] (chinois, lingala, dulla); à partir du concept [INTERIOR], les concepts [IN (SPATIAL)] (basque, kpellé, soussou, turc, latin), ainsi que le sens d'inclusion temporelle dans de nombreuses langues.

Pour sa part, concernant l'évolution de [DANS (SPATIAL)] à [DANS (L'INTERVALLE DE, TEMPOREL)], Haspelmath (1997 : 89) note que de nombreuses langues utilisent pour ce sens ('within') un marqueur également employé pour la relation d'inclusion spatiale, comme l'anglais *in*, tandis que le sens [DISTANCE-PAST] ('il y a') n'est presque jamais exprimé ainsi. Il donne en exemple le français et l'espagnol modernes : *je partirai dans quinze jours*, *dentro de dos días se celebra la pascua*, pour illustrer le fait que de nombreuses langues utilisent pour cet emploi leur variante emphatique et moins grammaticalisée désignant l' [INCLUSION] ('in'), c'est-à-dire « an adposition meaning 'inside, within' (Spanish *dentro de*, French *dans*) » (ibid.).

Les extensions sémantiques que nous avons repérées dans les langues romanes sont donc pour certaines présentes dans de nombreuses langues ; concernant les autres, nombreuses, il faudra d'autres études pour le vérifier.

2.3.6 Sens de départ : [HORS DE]

2.3.6.1 *Le concept [HORS DE] en latin*

En latin, la situation à l'extérieur est indiquée principalement par *ex*, suivie de l'ablatif et par *extra*, suivie de l'accusatif. La préposition *ex*, fortement grammaticalisée, a de nombreux sens, notamment spatiaux ('en sortant de', 'venant de', 'de', 'hors de'), temporels ('après', 'à partir de', 'depuis') et notionnels ('de la part de', 'par suite de', 'en (matière)', 'd'après'). La préposition *extra* a des emplois variés, mais moins que *ex* : spatiaux ('hors de', 'au-delà de', 'outré') et notionnels ('sans', 'hormis', 'sauf').

On retrouve peu de traces prépositionnelles de ces lexèmes dans les langues romanes, surtout *estre* (anc. fr.) et *estra* (anc. oc.).

2.3.6.2 Le concept [HORS DE] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)

Les langues romanes ont formé leurs prépositions signifiant « hors de » à partir de la grammaticalisation d'un substantif déjà employé adverbialement en latin : *foras* et *foris* « à l'extérieur de », que l'on retrouve comme prépositions ou adverbess transitivés dans plusieurs langues romanes : anc. fr. et fr. mod. *hors (de)*, anc. it. *fuora*, it. mod. *fuori (da)*, etc. Certaines constructions incluant un participe se sont figées, comme l'ancien français *horsmis*, *horspris*. On trouve également des locutions prépositionnelles sur base adverbiale, comme le portugais *além de*.

2.3.6.3 Prépositions signifiant [HORS DE] dans les langues romanes

[HORS DE] :

- cat. mod. *fora (de)* (*ell és fora de casa des d'ahir*), *defora (de)*,
- anc. esp. *fuera de* (*la yglesia que era fuera de la ciudat*), esp. mod. *fuera de* (*los zapatos estaban fuera de la caja*),
- anc. fr. *estre*, *fors / hors*, *defors / dehors*,
- anc. it. *fuor / fora*, (*di*) *fuori di* (*Fuor de la bocca a ciascun soperchiava d'un peccator li piedi e le gambe infino al grosso, e l'altro dentro stava*), it. mod. *fuori (di)* (*abita fuori città*),
- anc. oc. *fors / fora(s) (de)* (*Dedins e fors son repaire* « dedans et hors sa demeure »), oc. mod. *defors / deforas*,
- anc. port. *fora de*, port. mod. *fora de* (*morar fora da cidade*),
- roum. mod. *afară*.

2.3.6.4 Extensions sémantiques du concept [HORS DE]

2.3.6.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

Il ne semble pas y avoir d'extensions sémantiques spécifiques internes au spatial, pour ces prépositions : le sens reste 'hors de', l'unique changement étant lié au régime, qui peut être de plusieurs types : domaine clos (*ville*), volume clos (*bouche*), etc.

2.3.6.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

Les extensions sémantiques dans le domaine temporel semblent quasiment absentes ; même les emplois du type *fuori tempo* (it.), *fora de temps* (cat.), *fora de horas* (port.), etc. ne semblent pas indiquer un sens proprement temporel.

2.3.6.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[EXCEPTE] :

- cat. mod. *defora de / de... enfora* (*i, del duc enfora, tots l'abandonaren i s'empasaren a l'enemic*),
- anc. esp. *fuera de*, esp. mod. *fuera de* (*fuera de eso, pídemelo lo que quieras*),
- anc. fr. *fors, forsmis / horsmis, horspris, estre*,
- it. mod. *fuori di / che* (*fuor di lei null'altro omai talenta*),
- anc. oc. *foras (de)* (*Que res no y aia part en me Mas vos sola, foras de Dieu « que rien n'y ait part en moi que vous seule, en dehors de Dieu »*),
- port. mod. *fora de, além de* (*além dele não virá ninguém*).

[PRIVE DE] :

- anc. it. *fuori* (*le creature che son fore d'intelligenza*).

[HORS DE (NOTIONNEL)]⁹² :

- cat. mod. *fora (de)* (*posar algú fora de la llei*),
- esp. mod. *fuera de* (*eso está fuera de mis planes*),
- anc. fr. *hors* (*en droit ou hors droit*),

⁹² Il s'agit là du sens d' 'exclusion par rapport à un état, une situation, une circonstance, un moment, une règle'.

- anc. it. *fuori* (*non for misura*), it. mod. *fuori* (*di*) (*mettersi fuori della legge ; essere / andare fuori tempo*),
- port. mod. *fora de* (*ficou sempre fora da política*).

[SANS] :

- anc. fr. *estre* (*Estre garant remeist sun ost*),
- roum. mod. *fără* (*o carte fără copertă* ‘une livre sans couverture’ « un livre sans couverture »).

[EN SUS DE] :

- anc. fr. *estre* (*.VII. mil estoient bacheleir ki pooient armes porteur, estre femes et estre enfanz*).

2.3.6.5 *Éléments de comparaison dans d’autres langues*

Nous n’avons pas trouvé pour ce concept de relevé détaillé des extensions sémantiques présentes dans d’autres langues. On trouve des extensions similaires pour l’*origine* du sens ‘hors de’, notamment en polonais, avec l’expression régionale *wychodzę na pole* ‘je sors dans la plaine’ « je vais dehors ». Heine & Kuteva (2002) notent pour leur part le basque *landa* ‘champ’, grammaticalisé, avec les sens ‘dehors’, ‘depuis’, ‘à travers’, et le letton *lauks* ‘champ’, grammaticalisé en *laukā* ‘dehors’.

De plus, nous avons peu d’éléments dans les langues romanes, puisqu’il s’agit avant tout d’*adverbes transitivés*, les seules formes réellement prépositionnelles se trouvant dans les langues romanes anciennes ; dans les langues romanes modernes ne restent que des formes figées (*hors les murs, fuori le mura*). On a vu que les extensions sémantiques, du moins d’après nos relevés, sont limitées au domaine notionnel.

2.3.7 Sens de départ : [PRES DE]

2.3.7.1 *Le concept [PRES DE] en latin*

Plusieurs prépositions latines expriment le concept [PRES DE], que cela soit leur sens central (*apud, juxta, prope*) ou non (*circa, ad, sub*).

La préposition *ad*, fortement grammaticalisée, a des emplois très variés, de l'expression de l'espace ('à', 'vers', 'du côté de', 'près de', 'jusqu'à') à celle du temps ('à l'approche de') et de divers rapports abstraits ('pour', 'selon', 'suivant', 'd'après', 'par rapport à', 'en outre'). La préposition *apud* a surtout des emplois spatiaux ('auprès de', 'devant', 'dans', 'sur') mais également le sens temporel 'du temps de' et le sens 'chez'. La préposition *juxta* a des sens relativement variés, spatiaux ('près de', 'tout à côté de'), temporels ('immédiatement après') et notionnels ('en comparaison de', 'conformément à'). La préposition *prope* a des emplois surtout spatiaux ('près de', 'vers', 'à l'approche de'), mais aussi temporels ('vers', 'aux environs de') et notionnels ('près de'). Enfin, la préposition *circa* a des emplois très variés, et le sens 'près de' n'est pas central ; nous la mentionnons ici car elle est à l'origine de l'espagnol *cerca de*, dont le sens spatial est principalement 'près de'. Les sens de *circa* en latin sont spatiaux ('autour de', 'à (avec mouvement)', 'dans les environs de'), temporels ('vers le temps de', 'environ') et notionnels ('à peu près', 'presque', 'à propos de').

Ces prépositions ont été en partie reprises par les langues romanes, avec le sens 'près de' (pour *juxta*, *circa* ; *prope* en cat. et oc.) ou non (pour *ad* et *apud* ; *prope* en anc. fr.).

2.3.7.2 *Le concept [PRES DE] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)*

Les langues romanes ont par ailleurs formé des prépositions sur de nombreuses autres racines, par grammaticalisation. Ces racines sont surtout d'origine nominale, mis à part les participes *rasus* et *pressum*. Ce dernier, issu de *premere* « serrer de près, presser », a été grammaticalisé en adverbe puis en préposition, et se trouve en italien, catalan, occitan, français et portugais (où *pressum* a donné *presso* puis **pretto* > *perto* (*de*)) ; par emprunt au français, on trouve *apres* en ancien espagnol et ancien portugais. La forme *rasus*, participe passé de *radere* « raser, effleurer », est à l'origine du français *res*, que l'on trouve en ancien français (*res*, *au res de*) ; une formation similaire est à l'origine de l'italien *rasente* et de l'occitan *ras de*.

Concernant les substantifs, on trouve la grammaticalisation de *latus* ‘flanc, côté’⁹³ et *costa* ‘côte’ en gallo-roman, de *tornus* ‘tour de potier’ en français et italien (l’anc. it. *torno* ayant vraisemblablement été emprunté à l’anc. fr. *torn*) – il faut noter cependant que le passage du concept [AUTOUR] au concept [PRES DE] n’est pas systématique –, de *ora* ‘littoral, bord, extrémité’ en catalan (*vora*), de *viron* ‘rond, cercle’ en français (préposition *environ*, fin du 11^{ème} siècle), sans compter les nombreuses locutions prépositionnelles formées sur *pes* ‘pied’ (y compris en italien *dappiè*, prépositionnel).

Il faut y ajouter, au nombre des extensions sémantiques du concept [AUTOUR] au concept [PRES DE] (que l’on trouve déjà probablement dans le latin *circa* et la grammaticalisation de *tornus* et *viron*), les prépositions et adverbes transitivés formés sur *retro* en ibéro-roman (notamment *alrededor de* en esp. mod.), avec le passage du sens ‘derrière’ au sens ‘autour de’ puis ‘près de’.

Le concept [LE LONG DE] a pu fournir l’origine du concept [PRES DE], ainsi en roumain *lîngă* ; des extensions similaires, avec un sens d’arrivée légèrement différent, se trouvent en italien (*lungo*) et en français (*le long de*).

La préposition de l’ancien français *endroit* présente également comme sens principal ‘près de’ ; on retrouve en occitan ancien *endreit*, d’origine identique (*directus* ‘sans courbure’, ‘direct’, ‘à angle droit’).

En français, occitan et catalan moderne, on trouve une grammaticalisation proche sur le participe du verbe ‘toucher’ : fr. mod. *touchant*, oc. mod. *tocant*, cat. mod. *tocant a*. Le français moderne n’a pas de sens spatial, mais le catalan moderne a bien un sens spatial ‘près de’ : *passarem tocant a la paret*, et il semble raisonnable de poser un sens de départ spatial y compris pour le français.⁹⁴

Enfin, il faut ajouter l’italien *vicino (a)*, formé sur l’adjectif *vicino* « voisin ».

⁹³ La grammaticalisation de ‘flanc’ en ‘à côté de’ semble relativement répandue ; on la trouve en ||ani, abkhaze, et tzotzil ; de même, la grammaticalisation de ‘côté’ en ‘à côté de’ se retrouve en anglais, basque, kono, zande, supyire, gimira, boulou, bulgare (Heine & Kuteva 2002).

⁹⁴ Cependant, si la plus ancienne occurrence de notre corpus est spatiale, elle n’est pas prépositionnelle : *puis sor le chief touchant* « ensuite, en lui touchant la tête » (Médicinaire liégeois du 13^{ème} siècle), et les premières occurrences prépositionnelles ne sont pas spatiales : *se il avoient dit ou proposé aucune chose touchant propriété ou le droit de la chose...* « s’ils avaient dit ou proposé quelque chose concernant la propriété ou le droit » (*Chartes de l’abbaye de Sainte-Magloire*, 1330).

2.3.7.3 Prépositions signifiant [PRES DE] dans les langues romanes

prope > [PRES DE] :

- cat. mod. *(de)prop de* (*Viu prop del riu* « il habite près de la rivière »),
- anc. oc. *aprop (de)* (*Aprop de la crotz cagatz* « auprès de la croix vous chiez »).⁹⁵

juxta > [PRES DE] :

- anc. cat. *dejosta*,
- anc. fr. *dejouste* (*dedejouste, pardejouste, parjouste, enjouste*), *jouste* (*Joste le rivage se tindrent ; Trestot maintenant Brun s'asist joste moi, et si le vint querre*),
- anc. oc. *dejosta, josta* (*Quan par la flors josta'l vert fuelh* « quand paraît la fleur près de la verte feuille » ; *Cascus des auzels chantava Josta sa par, que aut, que bas* « chacun des oiseaux chantait proche de sa compagne, qui haut, qui bas »), anc. oc. *amb* (*Ab vos vuelh remaner*).

[FLANC / COTE] > [PRES DE] :

- anc. fr. *(de) lez, decoste, encoste, coste, d'encoste*, fr. mod. *à côté de*,
- anc. it. *di costa (a)* (*vidi di costa a lei dritto un gigante*), *(d)allato (a)*,
- anc. oc. *latz, de latz* (*E la comtessa i es, qu'es denant lor assiza, E manta baronia que de latz lor s'es miza ; De las la tro prop del terrier Lor vay metre focal solier*), oc. mod. *à coustat de* (*lo vaque é a cousta de l'ostal ; me metto al costa de mon payre*), *costo / còsta*.

[RASER, EFFLEURER] > [PRES DE] :

- anc. fr. *au res de*,
- it. mod. *rasente*,

⁹⁵ La même préposition en ancien français (*aprof, apruef*) a uniquement un sens temporel.

- oc. mod. *a ra(s) de (a ra de l'ostal y a le gros aubre)*.

[BORD] > [PRES DE] :

- anc. cat. *vora*, cat. mod. *vora (ja érem vora casa ; vora la mar « au bord de la mer », a la vora del foc « près du feu »)*.

[SERRER DE PRES] > [PRES DE] :

- anc. cat. *apres*,
- anc. esp. *apres de* (gallicisme, *Venien apres del rey todos los senadores*),
- anc. fr. *après, près, emprés*,
- anc. it. *appreso (a, di) (passando appresso di loro ; questa lumera che qui appresso me così scintilla), impresso (Angelicanza, Sicurtà e Letezza e... andavan tutte impresso la bandera, emprunt à l'ancien français empres), presso a (Amor, quando si presso a voi mi trova, prende baldanza), it. mod. presso (ha una villa presso Napoli),*
- anc. oc. *apres de (Apres d'el seu repaire « auprès de la sienne demeure » ; Tan tost can fon assegut apres d'ela, la preguet d'amor « aussitôt qu'il fut assis auprès d'elle, il la pria d'amour »), depres, de pres (Ad una fontanella, de pres un olivier « à une fontanelle, auprès d'un olivier »), pres (de) (Be m plazon l'arquier Pres la barbacana « bien me plaisent les archers près de la barbacane » ; S'a lieys platz alberguairai Pres de lieys « si cela lui plaît je logerai près d'elle »), oc. mod. après / aprèp (eis après lou capoulié « c'est près de la capitale »), pres / prèp (de),*
- anc. port. *apres* (gallicisme), port. mod. *perto de (tem uma casa perto de Lisboa ; quando chegaram perto de Madrid)*.

[AUTOUR DE] > [PRES DE] :

- anc. esp. *cerca (de) (valles e montannas que son cerca la mar ; metiól la lança por los pechos cerca del corazón)*, esp. mod. *alrededor de* (cf. [DERRIERE]), *cerca de (Toledo está cerca de Madrid)*,

- anc. port. *acêrca de* (*assentando-se acêrca dos pees de Cristo*).

[AUTOUR DE] (sans extension systématique à [PRES DE]) :

- cat. mod. *entorn de* (*estaven tots entorn del llit*),
- anc. fr. *entor*, *environ*, fr. mod. *autour de*,
- anc. it. *dintorno (a)* (*per lo lungo continuare del pianto, dintorno loro [gli occhi] si faceva uno colore purpureo*), *intorno (a, di)* (*tre donne intorno al cor mi son venute ; mirava suso intorno al sasso*), it. mod. *attorno a* (*attorno alla casa, c'è una siepe*).

[LE LONG DE] > [PRES DE, A COTE DE] :

- it. mod. *lungo* (*abbiamo fatto una passeggiata lungo il fiume*),
- roum. mod. *de lângă, lângă, pe lângă* (*casa de lângă râu* ‘maison-la de près rivière’ « la maison près de la rivière »).

[DROIT] > [PRES DE] :

- anc. fr. *endroit* (*de lui baisier pas ne se faint, sa bouce endroit la soie met*),
- anc. oc. *endroit*.

[TOUCHANT] > [PRES DE] :

- cat. mod. *tocant a* (*viuen tocant a la plaça*).

[AU PIED DE] > [PRES DE, A COTE DE] :

- fr. mod. *au pied de*,
- anc. it. *a(l) piè di, dappiè* (*vedemo certe piante lungo l'acqua quasi can[s]arsi, e certe sopra li gioghi de le montagne, e certe ne le piagge e dappiè monti* « ai piedi dei monti »), it. mod. *vicino (a)* (*Abitano vicino a Firenze*),
- port. mod. *ao pe de*.

2.3.7.4 Extensions sémantiques du concept [PRES DE]

2.3.7.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[LE LONG DE] :

- anc. fr. *jouste* (*Joste le bois vont chevauchant*),
- it. mod. *rasente* (*a*) (*Camminava rasente il muro ; sembrava volasse rasente all'acqua*).

On trouve également un sens plus fonctionnel, [SUIVRE AVEC INSISTANCE] :

- fr. mod. *après* (*il est toujours après moi*),
- it. mod. *appresso* (*Carlo stava appresso alla mamma*).

2.3.7.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[APRES] :

- anc. fr. (*d'*)*empres*, *après*, *aprof* / *apruef* (*Aprof le vendredi Fut faiz li samedi*), *enaprès*, fr. mod. *après*,
- anc. it. *appresso* (*Appresso la mia ritornata mi missi a cercare di questa donna*), it. mod. *appresso* (*vieilli*), *presso* (*rare*),
- anc. oc. *apres* (*S'apres cent mals, be de lieis agues « si, après cent maux, un bien d'elle j'eusse »*), *aprop* (*Aprop l'austor ven esparviers « après l'autour vient épervier » ; S'aprop cent braus respos En fos d'un joy paguatz « si après cent dures réponses j'en fusse payé d'un plaisir »*), oc. mod. *aprè* (*aprè l'estiu bè l'iber*), *aprè* (*aprè la plés bè lo bel tems*).

[APPROXIMATION TEMPORELLE] :

- cat. mod. *entorn de* (*Entorn de mitja nit*), *prop de* (*Ja érem prop de Nadal*),
- anc. esp. *cerca* (*de*) (*E que li venie cerca la hora postremera, Que puso essa festa çerca de la natal ; Hya çerca de los quinze días yas van los fijos dalgo*), esp. mod. *cerca de* (*Estamos cerca de Navidad*),
- fr. mod. *près de* (*on est près de la date limite*), *avec* (*avec la tombée de la nuit*),
- anc. it. *presso a* (*presso al mattin del ver si sogna*), *vicino* (*infino vicino la mezzanotte*), it. mod. *attorno a* (*ci vediamo attorno alle otto*), *circa* (*circa la*

metà del seculo), intorno a (La conversione del Manzoni avvenne intorno al 1810 ; intorno a Pasqua ; intorno alla fine dell'anno), presso (litt. : mi svegliai presso il mattino),

- anc. port. *acêrca* (*quando virom que os cavaleiros estranhos lhes haviam já mortos acêrca todos seus homens*), *acêrca de* (*acêrca da noite, viu uma ilha*), port. mod. *cerca de* (*eram cerca das sete*), *perto de* (*é perto de meio-dia*).

[AU MOMENT DE] :

- anc. fr. *endroit* (*endreit midi*).

2.3.7.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[AVEC] :

- anc. cat. *amb*, cat. mod. *amb* (*Cada dia surt amb la Joana*),
- anc. fr. *avuecques*, *coste*, *lez*, *o* (*Amis, venes el bois od moi*), fr. mod. *avec*,
- anc. oc. *amb* (*Fossem amb els martirizatz « que nous soyons martyrisés avec eux »* ; rare chez les troubadours), oc. mod. *amé* (*say vengu amé mon frayre*).

[CONFORMEMENT A] :

- anc. fr. *jouste*, *selunc* (*Selunc nature, purchaceit sa viande cum il soleit*), fr. mod. *selon*,
- it. mod. *giusta* (*giusta il decreto, la sentenza, gli accordi stabiliti*).

[AUPRES DE (= EN LA COMPAGNIE DE, AU SERVICE DE)] :

- cat. mod. *prop de* (*trobar la felicitat prop de la gent de bé*),
- anc. esp. (*a*)*cerca* (*de*) (*Asý cerca Dios como acerca de los ombres es avido por rréprobo e blasfemo el tal amor ; E por consejo de algunos que eran cerca del Rey*), esp. mod. *cerca de* (*embajador de España cerca de la Santa Sede*),
- anc. fr. *deprés*, *empres*,

- anc. it. *apo* (*Ho io grazie grandi apo te ? ; appo molti antichi istoriografi*), it. mod. *presso* (*presso l'amministrazione*),
- anc. oc. *depres* (*Si de pres savis homes vas, Leumen no seras fols ni vas « si auprès de sages hommes tu vas, facilement tu ne seras fou ni vain »*),
- anc. port. *acêrca de* (*a Trindade de Deus, acêrca dos cristãos, é o fundamento de tôda a fê*).

[A PROPOS DE] :

- cat. mod. *entorn de* (*Van discutir tot el dia entorn del mateix tema*), *tocant (a)* (*Tocant a aquesta qüestió, us puc dir « sur cette question, je peux vous dire... »*),
- anc. esp. *acerca de* (*E acerca desto el gran filósofo Aristóteles dize... ; los diversos estudios acerca de las estrellas*), *cerca (de)* (*cerca estas estorias e cerca un rancon alçauan los gigantes tovo... ; cerca las condiciones que ponen los homes en las desposajas e en los casamientos*), esp. mod. *acerca de* (*hablamos acerca de su próximo viaje ; ha dado na conferencia acerca de Felipe II*),
- anc. fr. *endroit* (*endreit de*), fr. mod. *touchant* (*touchant cette question je ne peux rien vous dire*), *côté* (fam. : *côté préparation il n'est pas fort*),
- it. mod. *attorno a* (*fantasticare attorno a un' idea*), *circa* (*voglio discutere circa quell'affare*),
- anc. port. *acêrca de* (*acêrca da notícia das cousas divinas*), port. mod. *cerca de* (*quero falar cerca daquele negócio*).

[EN COMPARAISON DE] :

- anc. esp. *cerca (de)* (*ca estas nuestras pinturas cerca dellas son como lumbre d'estrellas antel sol en sus alturas*),
- it. mod. *appo* (litt. : *Il loro podere fu niente appo la forza de' Romani*),

- anc. oc. *ab* (*Paucs en conosc C'ab vos vaillon un gan*).

[SELON] :

- anc. fr. *jouste*, fr. mod. *d'après* (*d'après moi il a tout raté*), *selon* (*selon lui, il n'y a plus rien à faire*).

[APPROXIMATION] :

- cat. mod. *prop de* (*té prop de vint anys ; el lloguer del pis em costa prop de mig sous*),
- esp. mod. *cerca de* (*Había cerca de cien personas, cerca de dos mil hombres*),
- fr. mod. *environ, autour de, près de*,
- it. mod. *circa, attorno a* (*costa attorno ai due milioni*), *intorno a* (*Ha speso una cifra intorno al milione*),
- port. mod. *cerca de* (*estavam cerca de cinquenta pessoas*), *perto de* (*gastei perto de cinco euros*).

[INSTRUMENT] :

- cat. mod. *amb* (*fregar les rajoles amb la baieta*),
- anc. fr. *o* (*Les meies paroles ot tes oreilles receif, Sire*), fr. mod. *avec*.

[MANIERE] :

- cat. mod. *amb* (*escriure una paraula amb ac, treballar amb agilitat*),
- fr. mod. *avec*,
- anc. oc. *amb* (*Abs grans trebalhs et ab grans marrimens Veyrem... cristiantat estar*).

[PRES]> [APRES] > [EN-DESSOUS (ECHELLE DE VALEURS)] :

- cat. mod. *després de* (*ell és el qui és més ric del poble després de tu*),
- fr. mod. *après*.

[APRES] > [A CAUSE DE] :

- cat. mod. *després de* (*després del que t'he dit, em penso que ja anirás amb més compte*),
- fr. mod. *après*.

[CHEZ] :

- it. mod. *presso* (*vivono presso i nonni ; abita ancora presso i genitori*).

[AUX MAINS DE, EN LA POSSESSION DE] :

- anc. it. *appo* (*E che altro cotidianamente pericola e uccide le cittadi... tanto quanto lo nuovo raunamento d'avere appo alcuno ? «l'adunamento di ricchezze nelle mani di uno o di pochi privati »*).

2.3.7.5 *Eléments de comparaison dans d'autres langues*

On voit qu'il y a dans les langues romanes à la fois un grand nombre de sources pour le concept de [PROXIMITE (SPATIALE)] et de nombreuses extensions. Il faudrait regarder davantage dans le détail pour voir dans quelle mesure les extensions dépendent du sens précis de la source (voir chapitres 4 et 7 pour une discussion de ces extensions).

Dans d'autres langues, Heine & Kuteva (2002) ont noté l'extension du concept [NEAR] aux concepts [AFTER] (allemand, basque) et aux concepts [AVERTIVE] ('almost', 'nearly') et [PROXIMATIVE] ('to be about to') (en swahili, tsonga, et en créole des Seychelles). On retrouve une partie de ces extensions dans les langues romanes – le concept [PROXIMATIVE] par exemple pour l'adverbe transitivé *près de* en français moderne –, ainsi que de nombreuses autres extensions, les plus fréquentes étant semble-t-il l'[APPROXIMATION] (temporelle et notionnelle), ainsi que le concept [A PROPOS DE].

2.3.8 Sens de départ : [LOIN DE]

2.3.8.1 *Le concept [LOIN DE] en latin*

Le latin classique utilise pour l'expression de ce concept la préposition *a(b)* éventuellement précédée des adverbes *longē* 'en long ; loin, au loin' ou *procul* 'au loin, de loin' ; ces constructions peuvent avoir un sens spatial ou figuré. Les langues

romanes recourent pour ce concept à l'utilisation d'un adverbe transitivé : catalan *lluny de*, espagnol *lejos de*, français *loin de*, italien *lontano da*, portugais *longe de*, roumain *departe de*, etc. La plupart de ces constructions sont formées plus ou moins directement sur *longē*, mais quelques-unes proviennent de racines différentes : *laxius* (sur *laxus* 'large, spacieux, vaste, étendu'), et *pars* 'part, partie, portion ; point de l'espace'. Les extensions sémantiques semblent limitées à des emplois figurés du *ce temps est bien loin de nous* ou encore *loin de moi l'idée*, etc., où l'éloignement spatial est réinterprété en éloignement temporel ou notionnel. Nous ne rendons donc pas compte en détail de ces évolutions, étant donné qu'il s'agit uniquement d'adverbes transitivés.

2.3.9 Sens de départ : [MOUVEMENT VERS]

2.3.9.1 Le concept [MOUVEMENT VERS] en latin

En latin, la direction du mouvement est exprimée soit par l'accusatif de mouvement seul (*eo Urbem*), soit par *ad* suivi de l'accusatif ; d'autres tours expriment des relations spatiales proches : *usque ad* (locution prépositionnelle formée de l'adverbe *usque* renforçant *ad*), *ultra* avec la notion de dépassement (sens spatial 'au-delà de', sens notionnel 'outré'), ainsi que les lexèmes grammaticalisés tardivement *versus*, *adversus*.

La préposition *ad* a été reprise dans presque toutes les langues romanes, avec une extension sémantique très large ; son sémantisme étant déjà très diversifié en latin (voir la section [PRES DE]), nous ne rendons pas compte ici des extensions sémantiques des prépositions issues de *ad* dans les langues romanes, dans la mesure où le point de départ de ces extensions est difficile à définir. Les lexèmes *ultra* et *versus* ont survécu comme prépositions dans un certain nombre de langues romanes.

La préposition *contra*, qui a le sens spatial 'en face de' mais surtout des sens notionnels ('à l'encontre de', 'contrairement à', 'envers', 'à l'égard de'), a pu servir dans les langues romanes à exprimer le concept [MOUVEMENT VERS], bien qu'il ne s'agisse pas là apparemment du sens prototypique des prépositions ainsi formées (De Mulder & Vanderheyden, 2001a).

2.3.9.2 Le concept [MOUVEMENT VERS] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)

Les grammaticalisations romanes à l'origine du concept [MOUVEMENT VERS] sont notamment celle du latin *facies* 'aspect, figure, visage' en ibéro-roman (espagnol *hacia*) et du latin *caput* 'tête' en catalan (adverbe transitivé *cap a*); ces grammaticalisations se retrouvent dans d'autres langues (Heine & Kuteva 2002).⁹⁶ Nous traitons ici indistinctement les concepts [MOUVEMENT VERS] et [DIRECTION], considérant que la seule différence entre les deux est le type de mouvement (réel ou fictif).

2.3.9.3 Prépositions signifiant [MOUVEMENT VERS] dans les langues romanes

contra > [MOUVEMENT VERS] :

- anc. esp. *contra* (*siempre se inclinaba contra la su figura*), *en contra* (*con so fijo en brazos en contra la ribera*),
- anc. it. *contro* / *contra* (*Vergogna contra terra il capo china*), *incontro* (*diedi'l viso mio incontr'al poggio*), it. mod. *contro* (*teneva la faccia voltata contro il muro ; puntò l'arma contro la belva e fece fuoco*),
- anc. oc. *contra* (*Com la flors c'on retrai Que totas horas vai Contra'l soleill viran*, Peyrols « comme la fleur qu'on cite qui va à toute heure se tournant vers le soleil »).

versus > [MOUVEMENT VERS] :

- cat. mod. *vers* (*Les habitacions que són vers el jardí*),
- anc. fr. *devers*, *envers*, *par devers*, *vers*, fr. mod. *vers*,
- anc. it. *inverso*, *inver'* (*ei si volse inver'lo destro lato*), *verso*, *ver'*,
- anc. oc. *deves* (*Mas juntas debes lo pais On ieu sai, dona, que vos es* « les mains jointes vers le pays où je sais, dame, que vous êtes »), *ves* (*l'una fremna que vert la terra pent* « l'une frange qui vers la terre pend »).

⁹⁶ Avec par exemple l'extension de [FACE] à [FRONT] en mixtec, copala trique, quiché colonial, alambak, ||ani, gimira, halia, vaï ; de [FOREHEAD] à [FRONT] en dully et boulou ; de [HEAD] à [FRONT] en masaï, alambak et anglais.

tête, visage > [MOUVEMENT VERS] :

- anc. esp. *cabo, faza* (*tiraba hazia suso*), esp. mod. *cara a* (*miró cara al cielo*).

2.3.9.4 Extensions sémantiques du concept [MOUVEMENT VERS]

2.3.9.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[APPROXIMATION (SPATIALE) – PRES DE] :

- cat. mod. *devers* (*s'ha instal·lat devers Tarragona*),
- anc. esp. *cabo* (*cabo Burgos essa villa – en la glera posava ; Ovo un encontrado cabo una carrera*), esp. mod. *hacia*,
- anc. fr. *devers* (*Tout droit de devers luy je viens*), *vers*, fr. mod. *vers*,
- it. mod. *verso* (*abita verso Napoli*),
- anc. oc. *enves* (*Be m'an perdut lai enves Ventedorn Tuit mei amic, pus ma domna no m'am* « bien m'ont perdu là du côté de Ventadour tous mes amis, puisque ma dame ne m'aime pas »), oc. mod. *devers / daus* (*l'ouchel è debo l'ostal* « l'oiseau est vers la maison »), *ves*.

[A COTE DE, SUR (CONTACT)] :

- cat. mod. *contra* (*una escala recolzada contra la paret ; la pluja batia contra els vidres ; topar contra un obstacle*),
- esp. mod. *contra* (*se apoyó contra la pared*),
- fr. mod. *contre* (*poser un meuble contre le mur*),
- anc. it. *di contr'a* (*Di contr'a Pietro vedi sedere Anna*),
- oc. mod. *contro* (*me metto contro la parè*),
- port. mod. *contra* (*empurrar a cama contra a parede*).

[BUT] :

- cat. mod. *cap a* (*me'n vaig cap a casa*), *devers* (*la inundació avançava devers el poble*), *envers* (*va anar-se'n envers ponent*), *vers* (*es dirigia vers la vila*),
- anc. esp. *faza / facia / hacia* (*e dejáronles el puerto de la mar y comenzaron a foir hacia la tierra*), *contra* (*et saltó en la mar contra la ribera do estaban los*

- moros*), *en contra* (*vino en contra Hector ende tan deno dado*), esp. mod. *cabe* (*cabe el hogar*), *hacia* (*fue hacia él*),
- anc. fr. *contre* (*Que trestout le país contre li acouroit*), *devers*, *envers*, *vers*, fr. mod. *vers* (*aller vers le fleuve*), *vers*,
 - anc. it. *incontr'a* (*corsero incontr'a noi* « ils coururent vers nous (avec de bonnes dispositions) »), *inver* (*io vi di monna Vanna e monna Bice venire inver lo loco là 'v'io era*), *verso* (*s'intende peregrino... chi va verso la casa di sa' Iacopo*), it. mod. *verso* (*si diressero verso il fiume*), *contro* (*marciarono contro il nemico*),
 - anc. oc. *daus* (*Cant anaretz vostra dona vezer, Daus lo latz dregz vos anatz assezer* « quand vous irez votre dame voir, devers le côté droit vous allez vous asseoir »), *deves* (*Er venon sai devez Orien Li Tartari* « maintenant viennent ici devers Orient les Tartares »), *enves* (*Tenc son cami enves lo port* « tint son chemin vers le port »), *ves* (*A vos bona dona e pros Ves cui van tug mei cossir* « à vous bonne dame et méritante vers qui vont tous mes pensers »), oc. mod. *ves*.

Un sens proche mais plus fonctionnel est [DANS LE SENS OPPOSE] :

- cat. mod. *contra* (*nedar contra el corrent*),
- fr. mod. *contre* (*nager contre le courant*),
- port. mod. *contra* (*nadar contra a corrente*).

2.3.9.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[APPROXIMATION TEMPORELLE] :

- cat. mod. *cap a* (*cap a les onze ha començat a ploure*), cat. mod. *vers* (*succeí vers el 1903*),
- anc. esp. *faza* / *facia* / *hacia* (*Facia la media noche, en medio de las salas ; fazal alba*), esp. mod. *hacia* (*hacia fines de mes*),
- anc. fr. *vers*, fr. mod. *vers* (*on se retrouve vers huit heures*),
- it. mod. *verso* (*verrà verso mezzogiorno*).

[POSTERIORITE] :

- anc. esp. *a cabo de* (*a cabo de tres sedmanas*).

2.3.9.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[APPROXIMATION (NON SPATIALE)] :

- cat. mod. *devers* (*en total, eren devers quinze persones*),
- esp. mod. *hacia*,
- anc. fr. *vers*, fr. mod. *vers*,
- it. mod. *verso* (*è verso i sessant'anni*).

[RELATIONNEL] :

- cat. mod. *contra* (*un remei contra la febre ; no vagis contra en Pere* « ne soit pas contre Pierre »), *envers* (*ell s'ha captingut molt malament envers els seus parents*),
- anc. esp. *contra* (*piadoso contra sus padres ; e fizo muytas batallas cuenta los reyes d'Asturias*), *escontra* (*Mas por que ueye que era Noe derechero escontra El mas que todos los otros ; La duenna fue hartera escontra 'l coronado*), esp. mod. *contra* (*luchan unos contra otros ; todos estáis contra mí*),
- anc. fr. *contre*, *envers*, *vers* (*si hom péche vers altre, à Deu se purrad acorder, e s'il péche vers Deu, ki purrad pur lui preier ?*), fr. mod. *contre* (*voter contre une motion*), *envers* (*il a une dette envers son père*),
- anc. it. *inver* (*Lo savio mio inver'lui gridò*), *verso* (*Figluol mio, perché hai tu così verso noi fatto ?*), *contra / contro* (*Amore contro ogni avversità le dà valore*), *incontro* (*quel popolo è sì empio incontr' a' miei*), it. mod. *contro* (*odio contro qualcuno ; ha agito contro il mio parere ; votare contro qualcuno*), *verso* (*cerca di avere pietà verso chi soffre*), *avverso* (*admin. : ricorrere avverso la sentenza ; proporre ricorso avverso un atto della Pubblica Amministrazione*),
- anc. oc. *contra* (*Tant tem de far contra ley faillimen* « craint tellement de faire manquement envers elle »), *deves* (*deves le vent mist l'escu en chantel*), *ves* (*domna, s'ieu quezi socors Vas vos, non o fis de ver* « dame, si je cherchai de secours contre vous, je ne le fis de vrai »), *enves* (*Al sieu voler no m vuelh*

defendre, Ni enves lieis de nulha re contendre « du sien vouloir je ne me veux défendre, ni contre elle en nulle chose contester »), *ves (vill ves elhs eys, vill ves setgl' e ves Dieu* « vils envers eux-mêmes, vils envers le monde et envers Dieu »), oc. mod. *enves (ay un diut embèr mon payre), contre (vou vouta cowntro aquél), ves,*

- port. mod. *contra (agiu contra o meu parecer, combater contra o inimigo).*

[EN COMPARAISON DE] :

- cat. mod. *envers,*
- anc. fr. *envers, vers (Et dit que clerc ne sevent mie Vers chevaliers un tot seul as), fr. mod. envers (litt. : Si la plus longue vie est moins qu'une journée, Une heure, une minute envers l'éternité),*
- anc. it. *inver* (peut-être lié à l'influence provençale⁹⁷ *una più ch'altra ben ha più valore inverso lui*), *verso (Aquel dinanzi il mordere era nulla verso'l graffiar), it. mod. verso (litt., non è niente ora verso quello che è stato),*
- anc. oc. *contra (Sembleran tut leugier Contra la mort del jove rei engles* « sembleraient tous légers en comparaison de la mort du jeune roi anglais »), *ves (Li port amor tan fin e natural, Que tuit son fals ves mi li plus leial* « je lui porte amour si pur et si naturel, que tous sont faux en comparaison de moi les plus loyaux »), oc. mod. *ves.*

[EN ECHANGE DE] :

- fr. mod. *contre,*
- it. mod. *verso (spedizione verso corrispettivo pagamento), it. mod. contro (contro pagamento),*
- port. mod. *contra (dou-te este livro contra aquele disco).*

[PAR DEVERS] :

- anc. fr. *par devers, devers, fr. mod. par devers (garder ses affaires ses opinions par devers soi).*

[BUT (ABSTRAIT)] :

⁹⁷ Remarque de l'*Enciclopedia Dantesca*.

- cat. mod. *cap a* (*el país se'n va depressa cap a la ruïna*),
- esp. mod. (*ir hacia la ruina*),
- fr. mod. *vers*.

2.3.9.5 *Éléments de comparaison dans d'autres langues*

Selon Haspelmath, l'évolution de l'expression de la 'direction vers' à l'expression de l' 'anterior-limitative' (c'est-à-dire les sens 'avant', 'jusqu'à', italien *entro*, anglais *by*), est une tendance observable interlinguistiquement (1997 : 76). On peut se demander, pour l'italien *entro*, s'il ne vaut pas mieux partir du sens latin 'dedans, à l'intérieur' de *intro* (plutôt que du sens de 'direction vers', même si *intro* est bien associé au mouvement en latin), étant donné la proximité que l'on a pu noter plus haut entre *(d)entro* et les autres prépositions romanes désignant l'inclusion, qui développent également le sens [AVANT LE TERME DE (TEMPOREL)].

Les extensions sémantiques des prépositions romanes désignant le mouvement vers ou la direction indiquent d'ailleurs plutôt le passage à des sens temporels d'[APPROXIMATION] et de [POSTERIORITE]. Les autres extensions notables sont l'extension vers le concept [RELATIONNEL] (décrit plus en détail au chapitre 6, et que l'on peut gloser par 'agir ou penser (de manière positive ou négative) vis-à-vis de (quelqu'un)'), ainsi que vers ceux de [COMPARAISON] et, parallèlement à l'approximation temporelle, l'approximation notionnelle.

2.3.10 Sens de départ : [DEPUIS (SPATIAL)] (point initial d'une trajectoire)

Nous ne nous étendons pas sur les prépositions exprimant ce concept, dans la mesure où il y a une certaine ambiguïté entre la désignation du point de départ dans les domaines spatial et temporel. Il n'est pas toujours évident de déterminer quel sens est premier chronologiquement.

2.3.10.1 *Le concept [DEPUIS (SPATIAL)] en latin*

L'expression du point de départ se fait en latin par différentes prépositions, notamment *ex*, *ab* et *de*. De ces trois prépositions, seule *de* a été conservée dans

toutes les langues romanes ; elle est devenue préposition fonctionnelle et a acquis de nombreux emplois. Les deux autres n'ont guère survécu, du moins comme morphèmes autonomes. Ainsi, aucune des trois ne subsiste pour exprimer le point de départ dans les langues romanes, de manière 'préférentielle' (les prépositions issues de *de* peuvent l'exprimer, mais de manière très peu marquée, et à côté de nombreux autres emplois).

2.3.10.2 *Le concept [DEPUIS (SPATIAL)] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)*

Outre la préposition fonctionnelle *de* (dont nous ne donnons pas ici les extensions sémantiques, pour des raisons déjà exposées), on trouve dans les langues romanes des prépositions formées par redoublement des prépositions latines présentées ci-dessus (*de + ex*, *de + ex + de*, *de + ab*). Les dérivés ainsi formés ont peu d'extensions sémantiques outre le passage de [POINT DE DEPART] à [ORIGINE TEMPORELLE]. De plus, certaines prépositions introduisant le point de départ d'une trajectoire (fictive ou non) sont issues de prépositions temporelles, avec toujours adjonction d'un préfixe (voir à ce propos les chapitres 5 et 7) : en français *depuis*, entre autres.

2.3.10.3 *Prépositions signifiant [DEPUIS (SPATIAL)] dans les langues romanes* [DEPUIS (SPATIAL)]

- cat. mod. *des de*,
- anc. esp. *desde* (*que abrio el camino de Santiago desde Francia e Alemanyia ; que non quisso que se perdiessse Christianismo desde Roma fasta Santiago*), esp. mod. *desde* (*desde Madrid hemos venido en coche*),
- anc. fr. *dés*, anc. fr. *puis*, *depuis*, *despuis*, fr. mod. *depuis*.

2.3.10.4 *Extensions sémantiques du concept [DEPUIS (SPATIAL)]*

2.3.10.4.1 *Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL*

[POINT DE DEPART] > [ORIGINE D'UN MOUVEMENT FICTIF] :

- cat. mod. *des de* (*ell s'ho mirava des del balcó*),
- esp. mod. *desde* (*el periodista está hablando en directo desde el estadio de fútbol*),
- anc. fr. *dés* (*le chastel qui siet sur la mer, dès l'une mer jusques à l'autre*), fr. mod. *depuis* (*il me regardait depuis son balcon*).

2.3.10.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[POINT DE DEPART SPATIAL] > [TEMPOREL] :

- cat. mod. *des de* (*ja pots començar des de demà*),
- anc. esp. *desde* (*cabo del monesterio desde el mes de septiembre*), esp. mod. *desde* (*desde el mes pasado no lo vi*),
- anc. fr. *des* (*Li plus riche homme Qui furent des le bruit de Rome*), fr. mod. *dès*,
- anc. oc. *des* (*des lo temps Rotlan ; des aquel diu qu'el dos fo faitz*), oc. mod. *dés* (*dés lo mati a fa frè*),
- port. mod. *desde* (*desde então não o tenho visto ; chove desde esta manhã*).

2.3.10.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

Pour les extensions sémantiques du point de départ à la cause, il semble plutôt qu'il faille partir du sens temporel ; on trouvera donc ces extensions dans la section [APRES]. Il ne semble pas y avoir d'extension notionnelle propre aux prépositions lexicales indiquant le point de départ spatial.

2.3.10.5 Eléments de comparaison dans d'autres langues⁹⁸

Les prépositions marquant le point de départ spatial présentent deux caractéristiques remarquables. Il faut noter d'abord que leur nombre est relativement faible. Cela n'est pas très surprenant si l'on se réfère à l'hypothèse de l'asymétrie source/but, selon laquelle le marquage de l'origine du mouvement est à la fois moins fréquent et plus lourd, dans les langues du monde. Cette hypothèse n'est pas consensuelle, et il

⁹⁸ La réflexion présentée ici doit beaucoup aux travaux du groupe de recherche 'Trajectoire' (<http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/trajectoire/>), dont je remercie vivement les membres.

reste à préciser notamment en quoi source et but sont traités différemment par la langue et pourquoi il en est ainsi, mais il est certain qu'il y a une asymétrie entre les différents points de la trajectoire (Ikegami 1984, Bourdin 1997, Stefanowitsch & Rohde 2004, Ishibashi à paraître, Kopecka & Narasimhan à paraître). Dans certaines langues, comme le hongrois, cette asymétrie ne semble pas opérée par le système casuel (les cas hongrois spécifiant de la même manière la source et le but) ; de même, dans un certain nombre de langues d'Afrique subsaharienne, la distinction entre source et but n'est pas notée au niveau des systèmes d'adpositions ou de cas (Creissels 2006). Dans les langues romanes, l'expression de la source par une adposition est soit moins précise, soit plus complexe que celle du but. On utilisera ainsi des prépositions lexicales pour exprimer la localisation et le but dans

le chat est *sur* / *sous* le lit

le chat saute *sur* / se glisse *sous* le lit

et ces mêmes prépositions, précédées de la préposition fonctionnelle *de*, pour exprimer la source :

le chat sort *de sous* / saute *de sur* le lit

Même lorsque l'on utilise une préposition lexicale pour exprimer la source, cette dernière ne permet pas de noter précisément le point d'origine :

le chat saute *depuis* le lit (mais **depuis sur* le lit).

Cette construction est très marquée, et nettement moins fréquente que la première.⁹⁹

Ceci pourrait expliquer pourquoi on trouve si peu de prépositions lexicales exprimant la source dans les langues romanes.

Cela explique également le deuxième point à retenir pour les prépositions exprimant le point de départ spatial, à savoir pourquoi on trouve peu d'extensions sémantiques, mis à part la préposition fonctionnelle pan-romane *de* (*di*, *da*), non traitée ici. La

⁹⁹ D'après Google, on trouve 1 occurrence de *saute depuis le lit* (« Elle a changé de couleur, posé délicatement l'appareil, et sauté depuis le lit 'd'adulte' dans le lit 'd'enfant' le plus proche ») contre 205 000 occurrences de *saute du lit* sur internet (recherche effectuée le 8 août 2010). Par ailleurs, la tendance est plutôt à sous-déterminer le but qu'à le préciser de manière analytique : *saute de sur le lit* est à peine plus fréquent (4 occurrences, même recherche).

seule extension nette est l'expression du point d'origine temporel, qui apparaît dans les langues romanes, mais également dans d'autres langues, puisque la source la plus importante des marqueurs de la notion 'postérieur-duratif' sont les marqueurs de la notion spatiale 'ablatif', c'est-à-dire le point d'origine (Haspelmath 1997 : 66).

2.3.11 Sens de départ : [A TRAVERS] (point médian d'une trajectoire)

Nous indiquons ici les principales prépositions romanes exprimant un point intermédiaire de la trajectoire. Nous nous concentrons, ici comme dans le reste du chapitre, sur les prépositions non fonctionnelles, et laissons presque complètement de côté les prépositions fonctionnelles issues du latin *per*.

2.3.11.1 *Le concept [A TRAVERS] en latin*

En latin, le point médian de la trajectoire est exprimé principalement par les prépositions *via*, *trans* et *per*. La préposition *per* a de nombreux emplois, spatiaux ('à travers', 'tout le long de', 'par-dessus'), temporels ('durant', 'au cours de') et notionnels ('par le moyen de', 'par suite de', 'au nom de'). La préposition *trans* a les sens 'au-delà de', 'de l'autre côté de', 'par-dessus', 'à travers'.

Ces prépositions se sont maintenues dans la plupart des langues romanes, avec des extensions sémantiques notables.

2.3.11.2 *Le concept [A TRAVERS] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)*

Les prépositions latines ont été en partie remplacées, pour l'expression du point médian de la trajectoire, par des prépositions ou locutions prépositionnelles comme le français moderne *à travers* ou l'italien moderne *attraverso*. Il faut noter également pour l'italien la grammaticalisation de *trames* (*tramitem*) 'chemin de traverse', 'sentier' en la préposition *tramite*, avec du moins pour l'italien moderne des emplois surtout notionnels.

2.3.11.3 *Prépositions signifiant [A TRAVERS] dans les langues romanes*

[A TRAVERS] :

- cat. mod. *a través de* (*La llum passava a través dels vidres*),
- esp. mod. *a través de* (*un madero colocado a través del río ; lo oyó a través del muro ; la voz llega a través del cable*),
- fr. mod. *à travers*,
- it. mod. *attraverso* (*il gatto è passato attraverso la siepe*),
- oc. mod. *a traver, tram*.

Il faut ajouter à cette liste les prépositions issues de *per* (non traitées) et les prépositions ou locutions construites sur *mi, milieu*, déjà traitées dans la section 2.3.5.

2.3.11.4 Extensions sémantiques du concept [A TRAVERS]

2.3.11.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[DERRIERE] :

- anc. esp. *tras* (*fuieron tras ellos muchos, e muchos delanteros...*), esp. mod. *detrás de* (*el salón amarillo está detrás de los espejos*), *tras* (*la casa está tras los árboles*),
- anc. oc. *detras* (*detras l'autar de Nostra Dama*), *tras* (*abaitan un nain issi, que estava tras un boison ; Li an sos huels bendatz, E las mas tras lo dos estreytamen liatz*), oc. mod. *detras, tras* (vieilli),
- port. mod. *atrás* (*atrás da casa, da árvore*), *em tras de / por de tras, trás*.

2.3.11.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[DERRIERE] > [APRES] :

- anc. esp. *tras* (*tras la noche, tras la primavera*), esp. mod. *tras* (*tras la primavera viene el invierno*),
- port. mod. *atrás de* (*ler um livro atrás de outro*), *trás*.

[AU COURS DE (TEMPOREL)] :

- fr. mod. *à travers* (*à travers les siècles*).

2.3.11.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[MALGRE] :

- fr. mod. *à travers* (*à travers les difficultés*),

- it. mod. *attraverso (a) (Siamo riusciti nel nostro intento attraverso grandi difficoltà).*

[PAR LE BIAIS DE] :

- pour toutes les langues romanes : *via (via fax).*

[GRACE A, PAR L'INTERMEDIAIRE DE] :

- cat. mod. *a través de (ho he sabut a través d'en Marc),*
- esp. mod. *a través de (me enteré de la buena la noticia a través de un amigo),*
- it. mod. *attraverso (Sono riuscito ad avere due biglietti attraverso lo zio ; è stato appurato attraverso lunghe indagini), tramite,*
- port. mod. *através de (Um golo de Dellas, no último minuto da primeira parte do prolongamento, colocou a Grécia na final do Euro 2004, através de um golo de prata).*

[A CAUSE DE] :

- it. mod. *per via di (è per via dell'esame che devo studiare tanto),*
- port. mod. *por via de.*

[MULTIPLIE PAR] :

- anc. it. *via (tre via tre fa nove), per (per se medesimo).*

[DERRIERE] > [ACCUMULATION] :

- port. mod. *atrás de (cometer erros atrás de erros).*

[DERRIERE] > [A LA RECHERCHE DE] :

- esp. mod. *tras (anda tras una colocación).*

[DERRIERE] > [QUI CACHE] :

- esp. mod. *tras (tras esa sonrisa oculta una gran crueldad).*

[JUSQU'A] :

- anc. fr. *tres (La praérie grant e bele Très au pié de l'iaue batoit), tresque (Tu as termes tresqu'à demain).*

2.3.11.5 Eléments de comparaison dans d'autres langues

Heine & Kuteva (2002) donnent pour le concept d'origine [PASS (PASS (BY), PASS THROUGH)] trois aboutissements principaux : le sens temporel 'après' ou 'passé'

(en lithuanien, français (*passé*), anglais, swahili) ; le sens spatial de ‘trajectoire’ (‘path’ ; en turc et ewe) ; le sens notionnel ‘comparatif’ (en twi, baka, kisi, turku et en créole ndjurka). Le sens temporel [APRES] est bien attesté dans les langues romanes ; il faut ajouter principalement le sens spatial [DERRIERE], le sens temporel [AU COURS DE], et une série de sens notionnels liés notamment au sens de ‘moyen’ ([PAR LE BIAIS DE]) qui permet l’extension à [GRACE A], [A CAUSE DE] ou [MALGRE] selon les contextes.

2.3.12 Sens de départ : [JUSQU’A / OUTRE]

Dans la mesure où la plupart des lexèmes romans ayant ce sens sont liés aux lexèmes indiquant la direction du mouvement ([MOUVEMENT VERS]), ou bien ne sont pas prépositionnels, nous ne leur réservons pas une section ; l’évolution sémantique des prépositions ayant ce sens est donc donnée dans la section 2.3.9.

2.4 Chaînes sémantiques ayant le TEMPS pour point de départ

2.4.1 Sens de départ : [PENDANT]

Nous présentons dans cette section les prépositions exprimant le concept [PENDANT], à savoir les sens ‘pendant (durée)’, ‘au cours de (bornes d’une action ponctuelle ou répétée)’.

2.4.1.1 Le concept [PENDANT] en latin

L’expression du temps en latin, et en particulier de la durée d’une action ou d’un événement, se fait en grande partie à l’aide des prépositions *in* et *per*, ainsi que de divers cas employés de manière absolue, comme l’accusatif temporel. Les prépositions issues de *in* et *per* sont employées dans toute la Romania pour indiquer la durée, ou le repère temporel d’une action (réponses aux questions ‘quand ?’ et ‘combien de temps ?’), d’une manière ou d’une autre, de même que les prépositions issues de l’adverbe latin *intus*.

Nous ne présentons cependant dans cette section que les prépositions dont le sens d’origine est clairement temporel. Aucune préposition latine ‘purement temporelle’

n'a été conservée avec des emplois temporels dans les langues romanes, ce qui s'explique par le fait que les prépositions temporelles sont en général plus anciennes parce qu'elles sont issues de prépositions ayant un sens spatial (Haspelmath 1997 : 62).

2.4.1.2 *Le concept [PENDANT] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)*

Les langues romanes ont largement renouvelé les prépositions exprimant le concept [PENDANT], par des grammaticalisations de type 'participe > préposition'.¹⁰⁰ Ces grammaticalisations sont toutes tardives, mais présentent une certaine similarité d'une langue à l'autre, puisque les verbes utilisés comme source de ce concept sont issus de *durare* ('durcir' puis 'se prolonger') et *pendere* (avec entre autres le sens de 'pendre', 'laisser pendre'). Il faut noter, en outre, la grammaticalisation en italien de *lungo*, sur l'adjectif de même forme.

On retrouve de plus dans les langues romanes la tendance notée par Haspelmath (1997 : 120) à l'expression 'zéro' de ce concept ; pour ne donner qu'un exemple de ce phénomène, on pensera à l'équivalence entre *il a marché des jours et des nuits* et *il a marché pendant des jours et des nuits*.

2.4.1.3 *Prépositions signifiant [PENDANT] dans les langues romanes*

[PENDRE] > [PENDANT] :

- fr. mod. *pendant*,
- oc. mod. *penden* (*penden la guerro avion pa plu res per mansa*).

[DURER] > [PENDANT] :

- anc. cat. *durant*, cat. mod. *durant* (*Durant la guerra vam patir gana* « pendant la guerre, nous avons souffert de la faim »),
- esp. mod. *durante* (*durante la recepción habló el director*),
- fr. mod. *durant*,

¹⁰⁰ Si l'on excepte les prépositions issues de *in* et *per* ; ces prépositions étant pour la plupart des prépositions fonctionnelles, nous n'en rendons pas compte ici.

- it. mod. *durante* (*durante il Medioevo*),
- anc. oc. *durant* (*durant la dicha guerra et hostilitat* « durant ladite guerre et hostilité »), oc. mod. *durant*,
- port. mod. *durante* (*durante a guerra ; durante o dia*).

[QUAND] > [PENDANT] :

- esp. mod. *cuando* (*eso me pasó cuando niño ; nos conocimos cuando la guerra*).

[LE LONG DE] > [PENDANT]¹⁰¹ :

- it. mod. *lungo* (*Questa statua si è conservata intatta lungo il corso dei secoli*).

2.4.1.4 Extensions sémantiques du concept [PENDANT]

2.4.1.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[LE LONG DE (SPATIAL)] :

- fr. mod. *pendant* (*allez tout droit pendant cent mètres avant de tourner à gauche*).

2.4.1.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[PENDANT] = [TOUT AU LONG DE]¹⁰² :

- esp. mod. *durante*,
- fr. mod. *pendant* (*il peut lire pendant des heures*),
- anc. oc. *durant* (*Durant lo dit terme de .III. ans* « durant ledit terme de 3 ans »),
- port. mod. *durante* (*falar durante horas e horas*).

2.4.1.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

Nous n'avons pas trouvé d'extension notionnelle spécifique à ces prépositions.

2.4.1.5 Eléments de comparaison dans d'autres langues

Certaines extensions notionnelles partant du concept [PENDANT] sont assez répandues (Heine & Kuteva 2002) : le passage au concept [CONCESSIF] (anglais

¹⁰¹ Voir aussi le concept [PRES DE].

¹⁰² C'est-à-dire l' 'espace de temps dans lequel (à l'intérieur duquel) s'accomplit une action'.

while, allemand *während*, baka, bulgare, créole des Seychelles), [ADVERSATIF] (vaï, lingala), [CAUSAL] (vieux haut allemand *weil*, latin, français *quand*, finnois, estonien, roumain) et [CONDITIONNEL] (hittite, tagalog, indonésien, karok). Dans nos données, nous n'avons pas repéré ces extensions de type logique, qui sont liées aux emplois comme conjonctions. Par ailleurs, les seules extensions constatées pour les prépositions des langues romanes, [LE LONG DE (SPATIAL)] et [TOUT AU LONG DE], ne semblent pas se départir nettement du sens de départ ; ceci est peut-être lié au fait que la plupart des prépositions ayant le sens [PENDANT] sont peu grammaticalisées.

2.4.2 Sens de départ : [AVANT]

Nous présentons ici le cas des extensions sémantiques partant du concept temporel [AVANT], donc des prépositions dont le sens étymologique est 'avant'.

2.4.2.1 Le concept [AVANT] en latin

En latin, l'expression de [AVANT] se fait par la préposition *ante*, qui sert également comme nous l'avons vu à désigner l'antériorité dans l'espace ([DEVANT]). Le latin peut également utiliser à cet effet, dans certains tours, d'autres prépositions spatiales, comme *sub* dans *sub noctem* « à l'approche de la nuit » ou encore *sub adventum triumvirorum* « juste avant l'arrivée des triumvirs ».

Les langues romanes ont conservé le sens temporel pour les prépositions issues de *ante* ; dans la mesure où il n'est pas possible de déterminer avec précision le sens d'origine (spatial ou temporel) de ces prépositions, nous les avons rassemblées, provisoirement, sous le concept [DEVANT].

2.4.2.2 Le concept [AVANT] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)

Il y a peu d'autres sources ayant abouti à une préposition romane dont le sens *central* soit [AVANT] ; pour les prépositions dont *un des sens* est [AVANT], voir les sous-parties respectives (notamment le sens de départ [DEVANT]). On peut cependant noter l'adverbe latin **antius*, de sens exclusivement temporel, que l'on retrouve dans

l'ancien français *ains* ; ainsi que l'adverbe latin *antea*, que l'on retrouve dans l'ancien italien *anzi, dinanzi, innanzi*.

On peut également noter la source [PREMIER] > [AVANT] pour l'italien *prima di* (adverbe transitivé).

2.4.2.3 Prépositions signifiant [AVANT] dans les langues romanes

Ce sont donc principalement des prépositions ou adverbes transitivés issus de *ante, antea, *antius* :

- anc. cat. *avant, davant*, cat. mod. *abans de*,
- anc. esp. *ante, enante*, esp. mod. *antes de*,
- anc. fr. *ains, devant, avant*, fr. mod. *avant*, (litt.) *devant*,
- anc. it. *avante, davanti, anzi, dinanzi, innanzi*,
- anc. oc. *abans, davan*, oc. mod. *abans*,
- anc. port. *ante*, port. mod. *antes de*,
- roum. mod. *înaintea*.

Mais il faut y ajouter, comme nous l'avons noté ci-dessus, l'extension [PREMIER] > [AVANT] :

- it. mod. *prima di*.

2.4.2.4 Extensions sémantiques du concept [AVANT]

Les extensions sémantiques liées au concept [AVANT] sont données en partie sous le concept [DEVANT] ; nous n'indiquons ci-dessous que les extensions dont il nous semble certain qu'elles sont liées uniquement au sens temporel (*abans* ayant uniquement des sens temporels en catalan, d'une part ; **antius* de même en latin, d'autre part).

2.4.2.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[AVANT] > [DEVANT (PARCOURS, FICTIVE MOTION)] :

- cat. mod. *abans de* (*abans de l'església hi ha el cementiri*),
- fr. mod. *avant* (*la dernière maison avant l'église*).

2.4.2.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[AVANT] > [DE PREFERENCE A] :

- cat. mod. *abans de* (*abans de callar, provocaria un escàndol*),
- anc. fr. *ains, avant, devant*.

2.4.2.5 Eléments de comparaison dans d'autres langues

Outre le peu d'informations dont nous disposons pour les langues romanes, nous sommes confrontés pour le concept [AVANT] à une absence similaire pour les autres langues : Haspelmath (1997) n'en parle pas semble-t-il, parce qu'il se préoccupe davantage du lien entre sens spatial et temporel que des extensions sémantiques à partir de ce sens temporel ; pour Svorou (1994), on peut faire la même remarque ; enfin, il y a bien peu d'éléments à ce sujet dans Heine & Kuteva (2002). C'est là, sans doute, une piste de recherche à approfondir.

2.4.3 Sens de départ : [APRES]

Nous présentons dans cette section les extensions sémantiques liées au concept [APRES] et au concept lié [DEPUIS (TEMPOREL)], donc aux sens 'après', 'depuis', 'il y a'.

2.4.3.1 Le concept [APRES] en latin

La préposition latine exprimant le plus fréquemment la postériorité temporelle est *post* (suivie de l'accusatif), mais les prépositions *de* (suivie de l'ablatif) et *secundum* (suivie de l'accusatif) peuvent également exprimer le même sens. A *post* sont associés d'autres sens : spatial ('derrière'), temporel ('depuis', 'à partir de'), logique ('après' marquant le rang). De ces trois prépositions, c'est surtout *post* qui s'est conservée dans les langues romanes avec un sens temporel ; on la retrouve en particulier dans les langues romanes anciennes, avec des emplois adverbiaux et prépositionnels, les emplois prépositionnels étant rares dans les langues romanes modernes. Pour le sens *depuis*, c'est la préposition latin *de* qui a servi de base, avec

notamment les prépositions *da* en italien, *desde* en espagnol et portugais, *des de* en catalan, *de la* en roumain ; ces prépositions ont également des sens spatiaux.

2.4.3.2 *Le concept [APRES] dans les langues romanes : autres sources (grammaticalisations tardives)*

On trouve également dans les langues romanes des prépositions à sens temporel issues des adverbes *postea* et **postius*, dérivés de la préposition latine *post*, par exemple l'ancien français *puis*, *depuis*, *despuis*. D'autre part, un certain nombre de prépositions des langues romanes ayant le sens 'après' sont issues de la grammaticalisation tardive du participe *pressum*, de *premere* « serrer de près », que l'on trouve notamment dans les langues gallo-romanes modernes – voir le catalan *despres* par exemple –, ainsi que dans un certain nombre de langues romanes anciennes (mais il s'agit en partie de phénomènes d'emprunt ; ainsi trouve-t-on en espagnol ancien *apres*, en portugais ancien *apres*, dont il ne subsiste aucune trace dans la langue moderne).

Il faut également noter le lexème *passé* en français moderne (voir par exemple *passé dix heures*, *il ne faut pas faire de bruit*, où l'absence d'accord indique bien qu'il y a un début de grammaticalisation en préposition) et les constructions similaires *passa* en occitan moderne (*passa l'istiu*, *pudon pa nou servi de la pisino*), *passat de* en catalan moderne.

Il faut ajouter, pour le sens 'il y a', des éléments moins grammaticalisés, d'origine verbale : fr. mod. *il y a / ya* (langage parlé), esp. mod. *hace*, it. mod. *fa* : *il y a deux ans*, *hace dos años*, *due anni fa..*

On trouve enfin le français moderne *voici / voilà*, avec passage d'une particule présentative à une préposition temporelle.

Ces extensions sémantiques sont bien répertoriées par Haspelmath (1997 : 64 sqq.). Pour l'extension de [PRES DE] à [APRES], il note qu'elle se retrouve dans de nombreuses langues, et rapproche du français *après* l'allemand *nach*, le grec moderne *metá*, le basque *ondoan* (de *ondo* 'terrain', 'voisinage', 'conséquence'). Il note de

plus, et cela nous paraît digne d'intérêt, que l'extension sémantique 'inverse', de [PRES DE] à [AVANT], ne semble pas attestée.

2.4.3.3 Prépositions signifiant [APRES / DEPUIS] dans les langues romanes

[APRES (TEMPOREL)] :

- anc. esp. *após, de(s)pués de* (*E así algun cielo fue criado antes de la luz o alguno después de la luz*), *después de* (*después de todo esto, ciñós' una espada*), *empos* (*Díxome empós esto que le parese mientes ; E ello otro que iogara empos el, otrossi tomara las mas cosas que pudiere*), *enpues* (*enpues esto los moros fueron sobre Castiella*), esp. mod. *después de* (*después de comer*), *en pos de, empós* (rare),
- anc. fr. *depuis, depuis, puis*, fr. mod. *après, passé*,
- anc. it. *dopo* (*a, di*) (*poi, dopo queste donne, m'apparvero certi visi diversi e orribili a vedere*), *poi*, it. mod. *dopo* (*Ci vediamo dopo pranzo ; Siamo arrivati dopo di voi*),
- oc. mod. *passa*,
- anc. port. *depós*, port. mod. *depois de* (*ver-nos-emos depois do almoço*),
- roum. mod. *după*.

[DEPUIS] :

- esp. mod. *hace*,
- fr. mod. *depuis, voici, voilà, il y a, ya* (langage parlé),
- it. mod. *fa*.

2.4.3.4 Extensions sémantiques du concept [APRES]

2.4.3.4.1 Extensions sémantiques dans le domaine SPATIAL

[DERRIERE (AVEC MOUVEMENT)] :

- anc. esp. *após*, esp. mod. *en pos de* (*iban en pos de la bandiera*),

- fr. mod. *après, passé* (*passé cette ligne, vous n'êtes plus en Suisse*),
- anc. it. *dopo* (*Ora sen va... lo mio maestro, e io dopo le spalle*), it. mod. *dopo* (*prendete la strada a destra dopo la chiesa*),
- port. mod. *depois de* (*entrar um depois do outro*),
- roum. mod. *după* (*merge după mine 'marche après moi' « il marche derrière moi »*).

[A PARTIR DE] :

- fr. mod. *depuis* (*depuis la boulangerie jusqu'au cinéma il y a 100 m*).

2.4.3.4.2 Extensions sémantiques dans le domaine TEMPOREL

[SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS] :

- fr. mod. *après*,
- it. mod. *dopo* (*un passo dopo l'altro*),
- roum. mod. *după* (*treaptă după treaptă 'marche après marche' « une marche après l'autre »*).

[DEPUIS] :

- anc. esp. *após*,
- anc. fr. *depuis, despuis, puis*, fr. mod. *depuis* (*depuis lundi il fait très chaud*),
- oc. mod. *de(se)mpièi* (*dempièi dilus son iqì*).

2.4.3.4.3 Extensions sémantiques dans le domaine NOTIONNEL

[A LA RECHERCHE DE] :

- esp. mod. *en pos de* (*en pos de la felicidad*),
- roum. mod. *după* (*a plecat după potcoave de cai morți 'a parti après fer-à-cheval-PLURIEL de cheval-PLURIEL mort-PLURIEL' « il cherche quelque chose qui n'existe pas »*).

[EXCEPTE] :

- cat. mod. *passat de* (*passat d’ell, tots els altres eren francesos*).

[ECHELLE] :

- esp. mod. *después de* (*es el que manda más, después del director*),
- anc. it. *dopo* (*si venne a me uno, lo quale, secondo li gradi de l’amistade, è amico a me immediatamente dopo lo primo*).

[SELON, D’APRES] :

- roum. mod. *după* (*după mine, nu cred că e o soluție ‘après moi, ne crois que est une solution’ « (d’après moi,) je ne pense pas que ce soit une solution »*).

[EN FONCTION DE] :

- roum. mod. *după* (*s-au distribuit medalii după merite ‘se-ont distribué médaille-PLURIEL après mérite-PLURIEL’ « on a distribué des médailles selon le mérite »*).

[MALGRE (ADVERSATIF)] :

- esp. mod. *después de* (*después de lo que hice por ti, me pagas con tu indiferencia*),
- fr. mod. *après*,
- it. mod. *dopo*.

[A CAUSE DE] :

- anc. esp. *após*,
- fr. mod. *depuis* (*depuis leur défaite ils n’osent plus rien dire*).

2.4.3.5 *Éléments de comparaison dans d’autres langues*

A propos des extensions sémantiques partant du concept [APRES], Heine & Kuteva (2002) notent le passage du sens ‘depuis (temporel)’ à l’expression de la cause en anglais (*since*), en basque et en aranda. On retrouve cette extension dans les langues romanes, ainsi que le passage au concept [MALGRE] ; les sens spatiaux sont assez

exceptionnels. On trouve également une série d'extensions notionnelles, notamment [EXCEPTE], [SELON], [EN FONCTION DE], qui semblent plutôt isolées. Voir en outre les sections 2.3.4 ([DERRIERE]) et 2.3.10 ([DEPUIS (SPATIAL)]).

2.5 Chaînes sémantiques ayant un sens NOTIONNEL pour point de départ

Nous donnons ici les extensions sémantiques d'un certain nombre de prépositions romanes ayant des sens uniquement notionnels.

2.5.1 Prépositions ayant des sens uniquement notionnels en latin

En latin, un certain nombre de prépositions (ou d'éléments du lexique – y compris de syntagmes – plus ou moins grammaticalisés) servaient surtout ou uniquement à exprimer des relations notionnelles. Il est intéressant pour nous, dans un premier temps, de noter que la plupart de ces prépositions ne se retrouvent guère dans les langues romanes, du moins comme prépositions. C'est le cas de *coram*, *palam*, *clam*, *erga*, *causae*, et de quelques autres ; il n'y a guère que *cum* et *sine* qui aient survécu dans la plupart des langues romanes tout en ayant uniquement des emplois notionnels. On peut ainsi comparer une préposition nettement spatiale comme *versus*, qui se retrouve dans au moins quatre langues romanes (fr., oc., cat., it.), ou une préposition spatiale et notionnelle, comme *contra*, qui se retrouve dans toutes les langues romanes, à une préposition purement notionnelle, comme *erga*, dont on n'a aucune trace dans les langues romanes.

Les langues romanes ont pourtant de nombreuses prépositions permettant d'exprimer ce type de notion ; elles sont en général de grammaticalisation récente, étant apparues pour la plupart au cours du second millénaire. La plupart de ces prépositions ont peu d'extensions de sens ; en tout cas, il n'y a pas d'extension vers le spatial (la seule exception serait *secundum*, qui a bien au départ le sens 'spatial' de 'suivant'). D'autre part, et c'est probablement lié, une grande partie des prépositions de sens notionnel ne sont pas pleinement grammaticalisées.

Dans la mesure où les prépositions latines ne se retrouvent pas dans les langues romanes, pour la plupart, nous ne donnons ici que les prépositions romanes, sans rappeler leur origine (qui est précisée au chapitre 1).

2.5.2 Autres sources de prépositions ‘notionnelles’ dans les langues romanes

2.5.3 [AVEC]

2.5.3.1 Le concept [AVEC] en latin et dans les langues romanes

En latin, le concept [AVEC] est exprimé principalement par la préposition *cum*. Cette préposition est conservée, avec ce sens et un certain nombre d’extensions sémantiques, dans la plupart des langues romanes (*con*, *com*, *cu*, etc.). En gallo-roman, on note deux nouvelles grammaticalisations, sur la base de *apud* et *simul*, soit des extensions de [PRES DE] et [EN MEME TEMPS] à [AVEC]. Il faut ajouter, sur la base de *apud*, le renforcement avec l’adjectif *tout* en ancien français (*atout*, *otout*).

cum > [AVEC] :

- anc. esp. (*un día se apartó el conde Lucanor con Patronio, su consejero*), esp. mod. *con*,
- anc. it., it. mod. *con*,
- anc. port., port. mod. *com*,
- roum. cl., mod. *cu*.

[EN MEME TEMPS] > [AVEC] :

- anc. fr. *ensemble* (*o*).

[A COTE] > [AVEC] :

- anc. cat. *ab*, cat. mod. *amb*,
- anc. fr. *avuecques*, *o*, *atout*, *otout*, fr. mod. *avec*,
- anc. oc. *amé*, oc. mod. *amb*, *emé*.

2.5.3.2 Extensions sémantiques du concept [AVEC]

[MANIERE] :

- anc. esp. *con* (*orava cada uno con grant devoción*),

- fr. mod. *avec*,
- it. mod. *con*,
- roum. mod. *cu* (*lucra cu mult spor* ‘travailler-IMPFT avec beaucoup progrès’ « il progressait beaucoup »).

[INSTRUMENT] :

- anc. esp. *con* (*et dábales tantos golpes con los cubos, et con piedras...*),
- fr. mod. *avec*,
- it. mod. *con*,
- roum. mod. *cu* (*a tăia cu bisturiul* ‘MORPH.INF. tailler avec bistouri-le’ « couper avec le bistouri »).

[CAUSE] :

- anc. esp. *con* (*que tenian sed con la calor del dia*).

[MALGRE] :

- esp. mod. *con* (*con ser tan antiguo, le han postergado*).

[CONCOMMITTANCE TEMPORELLE] :

- fr. mod. *avec* (*avec la tombée du soir*),
- it. mod. *con*,
- roum. mod. *cu*.

2.5.3.3 *Eléments de comparaison dans d’autres langues*

La notion d’accompagnement se prête manifestement à de nombreuses extensions. Heine & Kuteva notent ainsi (2002 : 79 sqq.) l’extension de marqueurs comitatifs à diverses fonctions comme marqueurs d’agent, de continuité (aspectuelle), d’existentiel, de passif... Certaines de ces extensions se retrouvent dans les langues romanes, notamment celles du comitatif à l’instrument, la manière et le temps, certaines langues connaissant même les trois extensions (ngbaka ma’bo, hongrois). L’extension au concept [MALGRE] est, comme ailleurs, lié au concept de [CAUSE].

2.5.4 [SANS]

En latin, le concept [SANS] est exprimé par la préposition *sine* (*sē* en latin archaïque), mais aussi par *absque* et *citra*. Seule *sine* a été conservée comme préposition avec ce sens, dans presque toutes les langues romanes, avec divers renforcement, notamment le démonstratif *hoc* (français *senuec*) et le -s adverbial (catalan *sens*). L'italien *senza* semble être le résultat de la grammaticalisation de *absentia* 'absence'.

sine > [SANS] :

- cat. mod. *sens(e)* (*sens dubte ; un exercici correcte, sense cap falta*),
- anc. esp. *sin / syn* (*Et este rey casto viose sin fijos ; Don Remiro, de su enfermedat murie sines fillos*), esp. mod. *sin* (*nos quedamos sin luz ; lo hago sin ganas*),
- anc. fr. *senuec, senz* (*Qui senz fin vit et senz fin règne*),
- anc. it. *san* (gallicisme),
- anc. oc. *se(n(e))s* (*Nulhs homs non pot ben chantar sens amar* « nul ne peut bien chanter sans aimer »), oc. mod. *sens* (*suey arribada san mon frayre*),
- port. mod. *sem* (*fiquei sem dinheiro ; foi-se embora sem pagar ; é um caso sem precedentes*).

absentia > [SANS] :

- anc. it. *sanza* (*una donna... lo cui corpo io vidi giacere sanza l'anima ; Con lor vi restringete sanza risa*), it. mod. *senza* (*sono rimasto senza soldi e senza lavoro*).

La seule extension remarquable du concept [SANS] est le passage aux concepts de [MANIERE] et d'[INSTRUMENT], parallèle aux extensions du concept [AVEC], qui se trouve dans toutes les langues romanes (voir ci-dessus *sin ganas, senz fin, sens amar*).

2.5.5 [CHEZ]

Le concept [CHEZ] est exprimé en latin par les prépositions *ad* et *apud* ; une grammaticalisation intéressante dans les langues romanes est celle du concept de [MAISON] à une préposition signifiant spécifiquement ‘chez’, en particulier en gallo-roman. On trouve des équivalents moins grammaticalisés dans d’autres langues romanes, par exemple l’espagnol *en cas(a) de*, ainsi que l’utilisation de diverses prépositions fonctionnelles (*da* en italien, *la* en roumain, par exemple) ou lexicales (*presso* en italien).

[MAISON] > [CHEZ (QUELQU’UN) > DANS LES ECRITS DE] :

- anc. fr. *chiés*, fr. mod. *chez*,
- oc. mod. *sa* (*è ana sa Serge l’istiu passa* « il est allé chez Serge l’été passé »), (*en*) *cò de*, *encò de* (*encò de l’uno o de l’autro*).

Quoi qu’il en soit, les extensions sont assez limitées. On trouve tout de même le passage de la maison à la personne (occitan *cò de* ‘dans la façon d’être de’), à une communauté (français *chez* : *chez les Allemands*, TLF-i), à une classe d’êtres (français *chez* : *chez l’embryon*, *ibid.*) à l’œuvre d’un écrivain (occitan *cò de*, français *chez* : *Mais chez Hugo, le plus fort pour ça, c’est quand même certains de ses discours à l’Assemblée*, internet) ou encore à l’œuvre d’un artiste en général (français *chez* : *ce que j’ADORE véritablement chez Mozart, ce sont ses Opéras*, internet). Ces extensions sont surtout repérables en français et en occitan : dans les autres langues romanes, les prépositions utilisées pour le concept [CHEZ] ayant par ailleurs d’autres sens, il est plus difficile de préciser les extensions partant de ce concept.

2.5.6 [CONFORMEMENT A], [D’APRES], [SELON]

Diverses prépositions peuvent exprimer en latin les concepts [CONFORMEMENT A], [D’APRES], [SELON] : *secundum* mais aussi *pro*, *e*, et *ad*. Dans les langues romanes, pareillement, ces concepts peuvent être exprimés par diverses prépositions ; ils résultent alors d’extensions sémantiques repérables de manière répétée à partir de concept purement spatiaux : [DERRIERE], [PRES], [APRES] (et ponctuellement

[DEVANT]), vus plus haut. Mais on trouve également ces extensions à partir des concepts [SUIVANT] et [CONFORME] :

[SUIVANT] > [CONFORMEMENT A] :

- cat. mod. *segons* (*obrarà segons les ordres que li donaran*),
- anc. esp. *segunt* (*vivient segunt regla en toda onestat, segunt común derecho, aquesta es la verdat*),
- fr. mod. *suivant*,
- anc. it. *secondo* (*Amore... mi comandava secondo lo consiglio de la ragione ; sì venne a me uno, lo quale, secondo li gradi de l'amistade, è amico a me immediatamente dopo lo primo*), it. mod. *secondo* (*secondo quello che dicono*),
- anc. oc. *segon* (*Segon los corteiadors « selon les courtiseurs »*), oc. mod. *sego(u)n*,
- port. mod. *segundo* (*agir segundo a lei*).

[SUIVANT] > [EN FONCTION DE] :

- esp. mod. *según* (*te acompaño según adonde vayas*),
- fr. mod. *selon, suivant*,
- it. mod. *secondo* (*so comportarmi secondo le circostanze*).

[SUIVANT] > [D'APRES] :

- cat. mod. *segons* (*segons el meu pare, demà plourà*),
- anc. esp. *segunt*, esp. mod. *según*,
- anc. it. *secondo* (*secondo lo Filosofo*), it. mod. *secondo* (*agire secondo coscienza*),
- anc. oc. *segon* (*Segon los ditz de la Santa Escripura « selon les dits de la Sainte-Écriture »*),
- port. mod. *segundo* (*segundo o artigo 12 ; segundo a opinião do meu professor*).

[CONFORME] > [CONFORMEMENT A] :

- port. mod. *conforme* (*agir conforme as leis ; viver conforme as possibilidades, consoante*).

Les extensions sémantiques de ces concepts sont assez limitées ; nous n'avons en fait repéré que la suivante :

[SUIVANT] > [SELON (SPATIAL)] :

- cat. mod. *segons* (*el projectil es mou segons una trajectòria parabòlica*),
- anc. it. *secondo* (*pongono esso essere immobile per avere in sé, secondo ciascuna parte, ciò che la sua materia vuole*), it. mod. *secondo* (*avanzate secondo la linea tratteggiata ; sono andati secondo la direzione sbagliata*).

Il reste à voir cependant si cette extension de [SUIVANT] à [SELON (SPATIAL)] n'est pas plutôt un héritage direct des emplois spatiaux du latin *secundum*.

2.5.7 [EN COMPARAISON DE]

Le concept [EN COMPARAISON DE] pouvait être exprimé en latin par la préposition *prae*. Dans les langues romanes, nous avons vu plusieurs possibilités, avec l'utilisation de prépositions se rapportant aux concepts [DEVANT], [PRES DE] ou [MOUVEMENT VERS] pour exprimer la comparaison. On peut y ajouter des constructions formées sur des verbes de perception, notamment en catalan, et bien sûr des locutions formées sur diverses bases nominales, comme le français *en comparaison de*, l'italien *a paragone di*, *in confronto a*, le portugais *em comparação de*, etc.

[EN VUE DE] > [EN COMPARAISON DE] :

- cat. mod. *en vist (de)* (*què és la formiga en vist (de) l'elefant ?*),
- port. mod. *à vista de*.

Les extensions ultérieures semblent limitées, de même que le degré de grammaticalisation que ces constructions.

2.5.8 [CONCESSION]

La concession (c'est-à-dire pour nous le concept [MALGRE]) ne semble pas avoir été exprimée en latin par des prépositions. On trouve dans les langues romanes des constructions qui ont un statut plus ou moins prépositionnel et se rapportent à ce

concept. Certaines sont formées sur des substantifs exprimant l'agrément (nié) ou le désagrément, d'autres sur un verbe signifiant *empêcher* (ainsi en portugais *obstar*, en espagnol *embargar*, en catalan *contrastar*), précédé d'un préfixe négatif.

[MAUVAIS GRE] > [MALGRE] :

- cat. mod. *malgrat* (*Hi han anat malgrat en Pere* « ils y sont allés malgré Pierre »),
- anc. fr. *maugré* (*Les trois dames tot maugret elles ; maugré vostre*), fr. mod. *malgré* (*il est venu malgré le mauvais temps*), *en dépit de*,
- anc. it. (*a*) *malgrado* (*di*) (gallicisme¹⁰³ : *ed a malgrado ancor di Gelosia, ella sarà per terra rovesciata ; malgrado di Ricchezza la spietata*), it. mod. *malgrado* (*E' voluto uscire malgrado la pioggia*),
- anc. oc. *malgrat* (*de*) (*Malgrat de malas gens, Aus pensar so qu'a mi play* « malgré les mauvaises gens, j'ose penser ce qui me plaît »), oc. mod. *malgrat* / *mau-grat* (pas tout à fait prépositionnel : *mal mon grat, mal grat mieu*),
- port. mod. *malgrado*, *apesar de*,
- roum. mod. *în ciuda* (*abilitatea noastra de a persevera, in ciuda obstacolelor* 'capacité-la notre-la de INF persévérer, en dépit obstacles-les-GENITIF' « notre capacité à persévérer en dépit des obstacles »).

[NON OBSTANT] > [MALGRE] :

- cat. mod. *no obstant* (*no obstant això*), *no contrastant* (*En certs casos no s'aprecien símptomes d'insuficiència en cap glàndula i, no contrastant aquesta absència, la pertorbacio nutritiva existeix*),
- anc. esp. *no embargante* (*provisión real para que la dicha carabela se pueda despachar (...) para la dicha tierra de Coluacán, no embargante cualquier mandamiento que Vuestra Alteza haya mandado dar para que ningún navío vaya a la dicha isla*), esp. mod. *no obstante*,
- fr. mod. *nonobstant* (*il a démissionné, nonobstant les réticences du premier ministre*),

¹⁰³ Selon l'*Enciclopedia Dantesca*, qui rappelle le passage suivant du *Roman de la Rose* : « *Maugré Richece la vilaine* ».

- it. mod. *nonostante* (*sono riuscito nonostante tutti gli ostacoli*),
- port. mod. *não obstante*.

Ces constructions, relativement peu grammaticalisées, ne semblent pas donner lieu à des extensions sémantiques stables.

2.5.9 [EXCEPTE]

Le concept [EXCEPTE] était exprimé en latin notamment par les prépositions *extra* et *praeter*. Les langues romanes ont utilisé à cet effet diverses constructions. On trouve la grammaticalisation du participe passé (parfois le participe présent, exceptionnellement d'autres formes : l'impératif en italien) de verbes signifiant « tirer, enlever », et en catalan du verbe « passer » (déjà vu plus haut) ; celle de bases adjectivales (*sauf, libre*) ; enfin, l'emploi de la conjonction *sinon*.

[SAUF] > [EXCEPTE] :

- fr. mod. *sauf*,
- anc. it. *salvo*, it. mod. *salvo* (*il negozio è aperto tutti i giorni salvo la domenica*).
- oc. mod. *franc de*,
- port. mod. *salvo* (*salvo erro ; salvo algumas excepções*).

[ENLEVE DE] > [EXCEPTE] :

- cat. mod. *excepte* (*va venir tothom excepte el seu germà*), *llevat (de)* (*T'ho dono tot llevat (d')aquest llibre* « je te donne tout sauf ce livre »), *tret (de)* (*Vindrem tots tret d'en Joan* « nous viendrons tous à l'exception de Jean »),
- esp. mod. *excepto* (*vinieron todos excepto él*),
- anc. fr. *horsmis, horspris*, fr. mod. *excepté* (*je ferai tout pour venir excepté te supplier*), (*mis*) *à part, hormis*,
- it. mod. *eccetto* (*sono venuti tutti, eccetto Carlo*), *tranne* (*non gli manca nulla, tranne un po' di tranquillità*),
- oc. mod. *salvan, levat, part, à despart de*,

- port. mod. *excepto* (*vieram todos, excepto Carlos ; chegaram todos, excepto dois ou três*), *tirante*.

[PASSE] > [EXCEPTE] :

- cat. mod. *passat de* (*passat d'ell, tots els altres eren francesos*).

[SINON] > [EXCEPTE] :

- fr. mod. *sinon* (*personne sinon lui ne viendra vous sauver*),
- port. mod. *senão* (*não vejo senão inimigos*).

Deux remarques s'imposent ici : d'une part, le sens de départ inclut pour certaines de ces constructions une configuration spatiale, notamment dans le cas du catalan *passat de* vu en 2.4.3, et des formes issues de verbes signifiant « tirer de, enlever ». D'autre part, aucune de ces constructions ne semble atteindre un degré de grammaticalisation élevé, ni se prêter à des extensions sémantiques significatives.

2.5.10 [MOYEN], [MANIERE], [INSTRUMENT], [CAUSE]

Plusieurs prépositions latines peuvent exprimer les concepts de [MOYEN], [MANIERE], [INSTRUMENT] et [CAUSE] : des prépositions polysémiques comme *per* mais aussi des prépositions peu figées comme *causa*. Nous avons vu jusqu'ici diverses prépositions romanes ayant ces sens, avec des extensions partant surtout de sens spatiaux et temporels :

[PRES] > [MANIERE], [INSTRUMENT],

[AVEC] > [MANIERE], [INSTRUMENT], [CAUSE],

[DEVANT], [ENTRE], [A TRAVERS], [APRES] > [CAUSE].

On trouve également dans les langues romanes des emplois similaires pour certaines prépositions fonctionnelles (*per, por, par...*). Enfin, certaines constructions relativement peu grammaticalisées ont des sens proches ; ces dernières sont formées sur la base de participes (*moyennant, vu, etc.*) ou de noms (*grâce, merci*).

[MOYENNANT] > [MOYEN], [INSTRUMENT] :

- cat. mod. *mitjançant* (*ho faran mitjançant una paga ; ho ha comprat mitjançant l'ajuda del seu germà* « il l'a acheté grâce à l'aide de son frère »),
- esp. mod. *mediante* (*movimos la piedra mediante una palanca*),

- fr. mod. *moyennant* (*moyennant un pot-de-vin, il a pu construire sa maison où il voulait*),
- it. mod. *mediante* (*proteggere qualcuno mediante un sistema di sicurezza ; è riuscito mediante la propria buona volontà*),
- port. mod. *mediante* (*chegou àquele lugar mediante cunhas « il a eu ce poste grâce à des recommandations »*).

[GRACE] > [MOYEN], [INSTRUMENT]

- fr. mod. *grâce à*,
- oc. mod. *dóumaci*,
- roum. mod. *grație* (+ datif).

[VERBE DE PERCEPTION] > [CAUSE] :

- fr. mod. *attendu, vu* (*vu les résultats, mieux vaut s'abstenir de continuer*), *au vu de, à la vue de*,
- it. mod. *visto*,
- oc. mod. *vu* (*vu sos progres bo sortir de l'ospital*).

Les prépositions et locutions prépositionnelles dont le sens 'de départ' est un des concepts dont il est question ici ([MOYEN], [MANIERE], [INSTRUMENT], [CAUSE]) sont peu grammaticalisées et ont connu peu d'extensions sémantiques.

2.5.11 [A PROPOS DE]

En latin, le concept [A PROPOS DE] est exprimé par les prépositions *de, ad, in* ; dans les langues romanes, nous avons vu des extensions aboutissant à ce sens, à partir des concepts [AU-DESSUS DE] et [PRES DE] (le concept de départ étant alors [AUTOUR DE]). D'autres constructions se sont grammaticalisées avec le même sens : les participes de verbes signifiant « toucher, concerner », ainsi que le nom *question* en français.

[TOUCHANT] > [A PROPOS DE] :

- cat. mod. *tocant (a)* (*Tocant a aquesta qüestió, us puc dir « sur cette question, je peux vous dire... »*),
- fr. mod. *touchant* (*touchant cette question je ne peux rien vous dire*),

- oc. mod. *tocant*.

[CONCERNANT] > [A PROPOS DE] :

- fr. mod. *concernant* (*ils ont réaffirmé leur désaccord concernant la politique actuelle*).

[QUESTION] > [A PROPOS DE] :

- fr. mod. *question* (fam., *il est limite question boulot*).

Comme dans le cas des autres extensions partant de termes non spatiaux, on voit qu'il y a peu d'évolution ultérieure, et que le degré de grammaticalisation des constructions ainsi formées est assez bas (par exemple, **question le boulot* est impossible : *question* ne peut pas introduire un véritable SN).

2.5.12 Généralisations typologiques

La comparaison avec d'autres langues est compliquée par le fait que nous n'avons pas trouvé de relevé systématique concernant la grammaticalisation de prépositions avec des sens purement notionnels, comme celles que nous avons étudiées dans cette section (2.5), à part dans le cas du concept [AVEC] – le seul concept, d'ailleurs, pour lequel nous avons pu observer des extensions sémantiques. Pour les autres, la diversité des sources semble comparable avec les sources observées pour les prépositions spatiales et temporelles vues en 2.3 et 2.4, mais les extensions sémantiques sont remarquablement absentes, et le degré de grammaticalisation est généralement faible. Ces deux caractéristiques sont probablement liées. On notera de plus l'apparition d'emplois notionnels sur des bases plus ou moins spatiales, c'est-à-dire impliquant une configuration spatiale, comme *tocant*, *secundum*, etc., sans que les prépositions ainsi formées semblent nécessairement avoir eu des emplois spatiaux. Cela pourrait indiquer que les prépositions peuvent développer des emplois notionnels sur la base d'emplois spatiaux qui restent sous-jacents.

3 Conclusion

Nous avons pu voir, dans ce chapitre, de nombreuses extensions sémantiques partant de l'espace, aussi bien de l'indo-européen au latin que du latin aux langues romanes, et des langues romanes anciennes aux langues romanes modernes. Bien que les extensions notées dans la deuxième section du chapitre ne soient pas exhaustives – nous ne prétendons pas avoir pris en compte la totalité des prépositions pour chaque langue romane, ni la totalité des sens pour chaque préposition – nous avons pu observer un certain nombre de régularités et de parallélismes, au sein des langues romanes, dans les extensions partant du spatial et du temporel. De plus, parmi ces extensions 'fréquentes' au sein des langues romanes, un certain nombre se retrouvent également dans d'autres langues, comme nous avons pu le voir en comparant systématiquement nos résultats à ceux de Svorou (1994), Haspelmath (1997) et Heine & Kuteva (2002). Peu de concepts notionnels semblent se prêter à des extensions sémantiques. D'une part, les concepts spatiaux présentent presque systématiquement de nombreuses extensions sémantiques, de la même manière que les concepts temporels. D'autre part, parmi les concepts notionnels, seul le concept [AVEC] (ou [COMITATIF]) présente des extensions sémantiques similaires dans plusieurs langues romanes.

Il faut cependant se demander si ces résultats ne sont pas liés au mode d'investigation : pourrait-il s'agir d'une illusion d'optique ? Afin de le vérifier, nous présentons dans les chapitres qui suivent une série d'études sur corpus, analysant bien plus finement l'évolution sémantique d'une trentaine de prépositions environ.

Chapitre 4.

Evolution sémantique de quelques *prépositions éphémères*, apparues et disparues entre l'ancien français et le français pré-classique

0 Introduction

Dans ce chapitre et les deux suivants, nous présentons les résultats de nos études sur corpus. A partir de toutes les prépositions que nous avons étudiées, nous avons choisi de faire une sélection, afin de retenir trois groupes de prépositions, comme nous l'avons précisé en introduction. Le but de ce chapitre est l'étude de prépositions propres au français.

Nous présentons donc ici les résultats de l'étude des prépositions *lez*, *delez*, *pardelez*, *coste*, *encoste*, *decoste*, *d'encoste*, *par decoste*, *jouste*, *dejouste*, *pardejouste*, *enmi*, *aval*, *contreval*, *amont* et *contremont*. Leur point commun est d'avoir été employées uniquement jusqu'au moyen français ou, pour certaines, jusqu'au français classique (*lez* est encore employé en toponymie, mais pas comme préposition) ; de plus, toutes sauf *jouste* sont tardives, issues en très ancien français de la grammaticalisation de substantifs latins (*coste*, *lez*, *amont*, *aval* et leurs dérivés) ou du figement d'une locution prépositionnelle (*enmi*, *en mi*).¹⁰⁴ Elles nous fournissent donc la possibilité d'observer l'évolution sémantique de plusieurs prépositions, de leur naissance à leur disparition.

Elles n'ont donc pas été choisies uniquement sur la base de leur sémantisme, et s'articulent autour de quatre concepts : [PRES DE]¹⁰⁵ (*lez*, *jouste*, *coste* et leurs dérivés), [AU-DESSUS DE] (*amont*, *contremont*), [EN-DESSOUS DE] (*aval*, *contreval*) ou encore [AU MILIEU DE / DANS] (*enmi*). Toutes, cependant, ont un

¹⁰⁴ Il nous a paru intéressant d'inclure *jouste* malgré son origine latine, parce que cette préposition remplit la condition de 'disparition précoce', et que de plus elle est très proche sémantiquement de *lez* et *coste*.

¹⁰⁵ Comme nous l'avons fait au chapitre précédent, nous utilisons ici le code graphique suivant : [CONCEPT], 'sens prédéfini', *préposition*, « glose ». Soit, par exemple : pour le concept [PRES DE], le sens 'à côté de' est attesté pour *coste* dans l'exemple *coste le roi* « à côté du roi ».

sens central spatial. La rareté de certaines de ces formes ne pose pas *a priori* de problème pour leur étude sur corpus, dans la mesure où notre analyse est avant tout *qualitative* (cf. Hoffmann 2005 : 154-155).

Les résultats présentés ici sont issus d'une analyse de corpus. Notre corpus de travail, pour l'ancien et le moyen français, est constitué de l'ensemble des bases BFM (2.931.142 mots) et DMF (6.790.794 mots), soit au total près de dix millions de mots, ce qui représente un 'petit' corpus à l'échelle des études sur corpus modernes. Pour le français classique et moderne, nous avons utilisé diverses partitions de Frantext, qui seront précisées dans les chapitres 5 et 6, dans la mesure où nous ne présentons dans ce chapitre aucune donnée tirée de la base Frantext, si ce n'est une donnée négative, à savoir que nous avons systématiquement vérifié l'absence de tout emploi prépositionnel de ces lexèmes en français moderne (standard).

0.1 De la description à la discussion

Pour ce chapitre comme pour les deux suivants, nous présentons dans une première section l'origine, les sens puis l'évolution sémantique de chaque préposition. Outre la description du sens des prépositions, nous donnons des exemples mais pas nécessairement un exemple par variante morphologique, dans la mesure où il n'y a bien souvent aucune différence sémantique entre deux prépositions différenciées uniquement par le préfixe ; bien souvent, le sens du préfixe n'est perceptible que dans une minorité de contextes.

Dans la deuxième section, nous développons les points de l'évolution sémantique qui nous semblent importants ou révélateurs de mécanismes récurrents, et faisons des rapprochements entre les diverses prépositions.

1 Origine, sens et évolution sémantique des prépositions ‘éphémères’

1.1 *Prépositions exprimant la notion [PRES DE]*

1.1.1 Coste, encoste, decoste

1.1.1.1 *Origine de coste, encoste, decoste*

Les prépositions *coste*, *encoste*, *decoste*, *d’encoste* et *par decoste* sont le résultat de la grammaticalisation de *coste*, issu du latin *costa* « côte, côté ». Notre corpus permet d’observer des attestations prépositionnelles pour ces formes de la deuxième moitié du 12^{ème} siècle à la deuxième moitié du 15^{ème} siècle, donc sur trois siècles. En effet, les premières attestations sont de la deuxième moitié du 12^{ème} siècle pour la forme *encoste*, un peu plus tardives pour les autres formes : première moitié du 13^{ème} siècle pour *d’encoste*, deuxième moitié du 13^{ème} siècle pour *decoste*, enfin deuxième moitié du 14^{ème} siècle pour *coste* et *pardecoste* (une seule occurrence dans notre corpus). Ces datations correspondent dans l’ensemble à celles des dictionnaires de référence. Le TL date *encoste* du 12^{ème} siècle, *coste* et *decoste* du 13^{ème} siècle, mais ne mentionne pas *par decoste* et *d’encoste*. Le FEW reste vague sur les emplois prépositionnels de *coste*, *decoste* ; il date *encoste* du 12^{ème} siècle et *d’encoste* du 13^{ème} siècle ; enfin, il considère *par decoste* comme uniquement adverbial, mais mentionne au 13^{ème} siècle *par d’encoste* et *de decoste*.

La disparition des formes *coste*, *encoste*, *decoste*, *d’encoste* et *par decoste* – du moins de leurs emplois prépositionnels – s’étale également sur une longue période : la dernière attestation est de la deuxième moitié du 14^{ème} siècle pour *d’encoste*, de la première moitié du 15^{ème} siècle pour *encoste*, enfin de la deuxième moitié du 15^{ème} siècle pour *coste* et *decoste*.

Les graphies observées dans notre corpus sont les suivantes : *coste*, *de coste*, *de costé*, *decoste*, *ancoste*, *en coste*, *encoste*, *d’encoste*, *par de coste*. Toutes ces formes, du moins dans leur emploi prépositionnel, ont complètement disparu en français moderne ; on trouve cependant des formations similaires : *côté*, récemment grammaticalisé en (quasi-)préposition (Fagard 2008), et *du côté de*, *à côté de*,

locutions prépositionnelles (le TLF date à *costé de* de 1690). Les prépositions formées sur *coste* en ancien français sont très peu fréquentes ; on trouve à peine plus de cent occurrences sur tout notre corpus pour l'ensemble des formes.

1.1.1.2 Sémantisme de *coste*, *encoste*, *decoste*

La préfixation ne semble pas avoir d'impact majeur sur le sens de ces prépositions, et on peut poser pour toutes un sens prototypique spatial 'à côté de'. En ancien français, prototypiquement, *X coste (encoste, etc.) Y* signifie que « *X* est près du repère spatial *Y* ». La préposition n'est pas sensible au mouvement : le sens spatial peut donc se décliner selon l'état de *X*. Ainsi, *X* peut être statique, comme dans l'exemple suivant :

Et quant il vit le grant domestique, si le fist seoir **de coste** lui, et puis lui commença conter et retraire tout ainxi comment il avoit maintenu son serement et les convenances que il avoit fait avec l'empereor son seignor. « Voyant le grand domestique, il le fit asseoir à côté de lui (...) » (*Chronique de Morée*, 1320, p. 382)

Si *X* n'est pas statique, *Y* peut constituer le point final de sa trajectoire, comme dans l'exemple suivant :

Tant ont feru, tant ont maillié, Tant ont fait, tant ont exploitié, Que, malgré Sarrazins, ambdoy Sont venu **d'encoste** le roy. Li roys les vit, s'en ot grant joie. « Ils ont tant frappé, tant fait, tant combattu que, en dépit des Sarrasins, tous deux sont parvenus jusqu'au roi » (*La prise d'Alexandrie*, 1369, p. 72)

Nous avons considéré ces deux emplois comme des variantes du même sens, étant donné qu'il est bien souvent impossible de déterminer s'il s'agit de l'un ou de l'autre, notamment en raison d'emplois où le mouvement est un mouvement fictif.

Mais la relation de proximité dans l'espace peut également être valable tout au long de la trajectoire. Cela est vrai lorsque *Y* se déplace parallèlement à *X*, comme dans l'exemple suivant :

Ses cevals tos covers estoit D'un samit, et si ot vermelles Unes roses, et a mervelles Estoit esgardés ; et s'amie, Qui avoit non Rose Espanie, **En coste** celui cevaucoit Un palefroi, qui buens estoit. « (...) Son amie, qui s'appelait Rose Epanouïe, chevauchait à côté de lui un palefroi de belle allure » (*Bel inconnu*, 1214, v. 1725)

Nous avons considéré ce sens comme distinct du sens 'à côté de', et l'avons dénommé 'côte à côte'.

Il y a un autre cas de figure où la relation de proximité dans l'espace se vérifie tout au long de la trajectoire de *X* : *Y* est fixe, mais étendu (mur, barrière, montagne par exemple), et le trajet de *X* est parallèle à une frontière de *Y* :

Et advint ainsi, comme ilz s'en aloient **decoste** un bois, qu'ilz se embatirent en une bruyere, et Achars le fel si portoit par devant soy un esclin que la damoiselle Melia lui avoit baillié, auquel estoient tous ses joyaulx. « Et il advint ainsi, alors qu'ils avançaient le long d'un bois, qu'ils se retrouvèrent dans une bruyère (...) » (*Berinus*, 1350, p. 320-321)

Nous avons considéré ce sens comme distinct des sens 'à côté de' et 'côte à côte', et l'avons dénommé 'le long de'.

Enfin, la proximité dans l'espace peut être vérifiée pour un point intermédiaire de la trajectoire de *X*, comme dans l'exemple suivant (isolé – c'est la seule occurrence de *par de coste*, et le seul exemple de cet emploi pour un dérivé de *coste*) :

Et lors passe **par de coste** le cheval de l'autre qui gesoit mort, et vint au tiers. Et cil qui estoit grant et fort, trait l'espee et fiert Gieffroy sur le bacinet de toute sa force. « Il passe alors à côté du cheval de l'autre homme, qui gisait, mort (...) » (*Mélusine*, 1392, p. 200)

Nous dénommerons cet emploi 'passer par'.

Ces sens sont les seuls que notent les dictionnaires pour la préposition *coste* et ses dérivés. Cependant, une occurrence de notre corpus laisse entrevoir une possible extension sémantique ; on y décèle une nuance *comitative*, associée au sens spatial de proximité :

Et en la fin de son sermon dit ainsi que il avoit leue la Bible et les livres qui vont **encoste** la Bible, ne onques n'avoit veu, ne ou livre des creans ne ou livre des mescreans, que nul royaume ne nulle seigneurie feust onques perdue ne changee de seigneurie en autre ne de roy en autre fors que par default de droit. « A la fin de son sermon, il dit qu'il avait lu la Bible et les livres qui l'accompagnent (...) » (Jean de Joinville, *la vie de Saint Louis*, 1305, p. 328)

Les deux lectures sont cependant compatibles : on ne passe pas au troisième stade de l'inférence contextuelle selon Heine (2002), où le sens de départ est exclu. Nous dénommerons ce sens 'comitatif', étant bien entendu qu'il s'agit peut-être plutôt d'une inférence contextuelle que d'un sens à part entière.

1.1.1.3 Evolution sémantique de *coste*, *encoste*, *decoste*

La polysémie des prépositions formées sur la base *coste* est donc très limitée, puisqu'il n'y a en somme que quatre sens spatiaux très proches : 'à côté de', 'côte à côte', 'le long de' et 'passer par'. Leur fréquence est de plus très différente : tandis

que le sens prototypique est présent dans près de 95 % des occurrences, les autres sont exceptionnels, apparaissant de une à trois fois dans notre corpus. A ces quatre sens s'ajoute une occurrence avec une extension vers un sens comitatif.

Cependant, au sein de ces nuances de sens très fines, il est possible d'observer une évolution régulière en diachronie. Cette dernière, comme on le voit dans le tableau ci-dessous, est de plus compatible avec notre analyse du sens 'à côté de' comme sens prototypique, puisqu'il est plus fréquent et plus stable, et apparaît avant les autres pour toutes les prépositions, sauf *par decoste*. Cette exception, qui semble liée à la nature de l'élément *par*, sera discutée dans la deuxième section.

Les sens 'côte à côte' et 'le long de', qui supposent une extension sémantique par rapport au sens prototypique, apparaissent dans notre corpus plus d'un siècle après les premières occurrences de *encoste* prépositionnel (cette forme étant la première à apparaître dans notre corpus). Leur fréquence n'augmente pas, et l'apparition de ces sens reste très irrégulière, jusqu'à la disparition des prépositions formées sur *coste*. L'occurrence du sens 'comitatif' est elle aussi nettement postérieure aux premières apparitions de la préposition *encoste*, puisqu'il se passe deux siècles entre les deux.

Enfin, les dernières occurrences des prépositions de ce groupe sont toutes prototypiques (avec le sens donc de 'à côté de'), dans notre corpus : il n'y a aucun autre emploi à époque tardive, ni 'côte à côte' ou 'le long de', ni 'comitatif'. Ce resserrement sémantique sera discuté dans la deuxième section.

Forme	Sens	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500	total
<i>coste</i>	'à côté de'					2	9	5	16
	'mouvement parallèle'						2		2
<i>decoste</i>	'à côté de'			1	13	13	6	6	39
	'le long de'				1				1
<i>encoste</i>	'à côté de'	2	3		19	2	1		27
	'comitatif'				1				1
<i>d'encoste</i>	'à côté de'		1		4	14			19
	'mouvement parallèle'					1			1
<i>par decoste</i>	'passer à côté de'					1			1

Tableau 10 : Evolution sémantique des prépositions formées sur *coste*.

L'évolution sémantique de ces prépositions est résumée dans le tableau ci-dessus, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues pour les prépositions *coste*, *decoste*, *encoste*, *d'encoste* et *par decoste*. Les données sont présentées par demi-siècle.

Le nombre d'occurrences total de chaque préposition, pour chaque période, est précisé dans le tableau ci-dessous.

Nombre d'occurrences	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500	total
<i>coste</i>	0	0	0	0	2	11	5	18
<i>decoste</i>	0	0	1	14	13	6	6	40
<i>encoste</i>	2	3	0	20	2	1	0	28
<i>d'encoste</i>	0	1	0	4	15	0	0	20
<i>par decoste</i>	0	0	0	0	1	0	0	1
Total	2	4	1	38	33	18	11	107

Tableau 11 : Nombre d'occurrences des prépositions formées sur *coste*.

1.1.2 Jouste, dejouste, par dejouste

1.1.2.1 Origine de jouste, dejouste, pardejouste

Les prépositions *jouste*, *dejouste* et *par dejouste* sont issues de la préposition latine *juxta* « près de, selon ». La plupart des langues romanes n'ont pas hérité de cette préposition latine, qui ne figure le plus souvent dans la langue médiévale que comme latinisme, sous la forme *juxta* – par exemple dans les passages liturgiques.¹⁰⁶

Etant d'origine latine, les formes *jouste* et *dejouste* apparaissent dès les premiers textes de notre corpus, à la fin du 11^{ème} siècle, conformément à ce que notent le TL et le FEW pour *joste* / *jouste* (ils ne mentionnent pas l'existence de *dejouste*). La forme *pardejouste* n'apparaît que dans la première moitié du 13^{ème} siècle, où il n'y en a cependant que 3 occurrences – on ne trouve d'ailleurs qu'une autre occurrence de *pardejouste*, fin 13^{ème} siècle : cette préposition n'apparaît en tout que dans trois textes de notre corpus ; le TL et le FEW ne mentionnent d'ailleurs pas son existence, mais le FEW ajoute les formes *enjoste* et *d'enjoste* au 12^{ème} siècle, ainsi que *par joste* au 13^{ème} siècle.

¹⁰⁶ On trouve cependant en italien moderne la préposition savante *giusta*, issue de *juxta* : *giusta l'accordo*, *giusta i vostri meriti*, *giusta il costume*, avec toujours le sens 'selon' (Rohlf's 1969 : 209).

Les prépositions *jouste*, *dejouste* et *pardejouste* disparaissent très tôt, puisque les dernières occurrences dans notre corpus datent de la deuxième moitié du 14^{ème} siècle. On trouve cependant la forme *jouxte* jusqu'en français moderne, dans la langue technique de l'imprimerie (le TLF date de 1690 l'emploi *jouxte la copie imprimée en tel lieu* (Fur.), langue des imprimeurs) et dans la langue juridique. Elle est par ailleurs complètement absente de la langue.

Ces prépositions sont très rares en ancien et moyen français ; notre corpus en contient moins de cent occurrences.

Les graphies observées dans notre corpus sont les suivantes : *jouste*, *juste*, *de jouste*, *dejouste*, *dejuste*, *par de jouste*, *par dejouste*.

1.1.2.2 Sémantisme de *jouste*, *dejouste*, *pardejouste*

Alors que la préposition latine *juxta* a des emplois spatiaux et non spatiaux, les premières attestations de *jouste* et *dejouste* sont uniquement spatiales : il y a eu perte des emplois 'périphériques' de la préposition latine. Il convient de poser un sens prototypique spatial pour les trois prépositions.¹⁰⁷ Ce sens, présent dès les premières attestations (fin du 11^{ème} siècle), est largement majoritaire dans notre corpus. Il indique simplement la proximité dans l'espace de *X* et *Y*, avec un emploi sensiblement équivalent à celui de la préposition *coste* et de ses dérivés, comme on le voit dans l'exemple suivant :

E cil est loinz, si ad mult demuret ; Mandet sa gent de .XL. regnez, Ses granz drodmunz en ad fait aprester, Eschiez e barges e galies e nefz ; Sur Alixandre ad un port **juste** mer : Tut sun navilie i ad fait aprester. « (...) A Alexandrie il y a un port près de la mer » (*Chanson de Roland*, 1100, v. 2626)

Il n'y a pas contact, la plupart du temps, ou du moins ce ne semble pas être un élément distinctif de cette préposition ; dans l'exemple précédent, cependant, il y a nécessairement contact entre le 'port' et la 'mer'.

¹⁰⁷ En faisant la même hypothèse que pour *coste* et ses dérivés, à savoir que la préfixation semble avoir peu d'influence sur leur sémantisme.

Dans les premiers textes figure également une occurrence du sens ‘côte à côte’ défini plus haut pour *coste*, où *dejouste* indique que *X* et *Y* sont proches tout au long d’une trajectoire commune :

Li emperere s’en repairet en France ; Suz sun mantel en fait la cuntenance. **Dejuste** lui li dux Neimes chevalchet E dit al rei : ‘De quei avez pesance ?’ « (...) Le duc Naimes chevauchait à côté de lui et dit au roi : ‘Qu’est-ce qui vous peine ?’ » (*Chanson de Roland*, 1100, v. 831)

Dès la première moitié du 12^{ème} siècle apparaît le sens ‘le long de’, également défini pour *coste*, et dont voici deux exemples :

Jouste une mer vet chevauchant, mes la mer vet si tempestant que nus homs ne savroit conter quel ele estoit, ne pourpensser. « Il chevauchait le long de la mer, mais la tempête faisait rage (...) » (*Roman de Thèbes*, 1150, v. 625)

‘Va, fait il, a cel chevalier, Si li porte de moie part Ces sis lances, et si esgart Les quex trois il en aime plus, Si m’en raporte le sorplus ; Car je veul qu’il en ait le cois.’ Et cil **par dejouste** le bois I va poignant par une sente. « (...) Et lui se précipite le long du bois, sur le sentier. » (*L’âtre périlleux*, 1268, v. 2194)

Cet emploi se retrouve également au début du 13^{ème} siècle.

Les prépositions *jouste* et dérivés se démarquent cependant nettement des prépositions *coste* et dérivés dans la mesure où apparaissent, à partir du 13^{ème} siècle, des emplois non spatiaux où elles indiquent notamment une contiguïté dans un domaine notionnel : contiguïté de propos ou de méthode. Ainsi, dans la première moitié du 14^{ème} siècle, la préposition *jouste* prend le sens de « à propos de », « au sujet de », comme le montre l’exemple suivant :

[N]ientmoins ceste terre seroit en son lieu naturel, puisque le mylieu du monde seroit le milieu et le centre de sa pesanteur. Et **jouste** ce, je dis oultre que selonc l’Escripture, yaeue est sus le ciel ou sus le firmament : unde in psalmo : Qui extendis celum, etc. « Néanmoins cette terre serait à sa place naturelle, puisque le milieu du monde en serait le centre, et le centre de sa pesanteur. Et à ce propos je dis que, selon l’Ecriture, l’eau est au-dessus du ciel ou du firmament : c’est pourquoi on trouve dans le psaume (...) » (*Le livre du ciel et du monde*, 1370, p. 168-170)

Nous dénommerons ce sens ‘propos’. Il n’existe pas pour le latin *juxta*.

Toujours dans la première moitié du 14^{ème} siècle, *jouste* prend également le sens de « selon, conformément à », comme on le voit dans les exemples suivants :

Hors proporcionalité quant est ou regart de justice distributive et hors equalité quant est a justice commutative, *jouste* ce que fu dit ou .VIIe. et le .VIIIe. chapitre. « En-dehors de la proportionnalité au regard de la justice distributive, et de l’égalité au regard de la justice commutative, conformément à ce qui a été dit aux 7^{ème} et 8^{ème} chapitres » (Nicole Oresme, *Le livre de ethiques d’Aristote (commentaire)*, 1370, 309)

Quartement, je di *jouste* le dit d'Aristote que souvent puet estre que le jugement est fort a faire. « Quatrièmement, je dis selon les mots d'Aristote qu'il est souvent difficile de juger. » (ibid., 461)

Nous dénommerons ce sens 'selon'.

Dans la première moitié du 13^{ème} siècle, on trouve une occurrence de *pardejouste* qui peut être interprétée comme concessive (par inférence contextuelle), bien qu'il soit également possible de conserver une interprétation spatiale :

Ce vos dirai ge bien, fet li rois ; il vint l'autre jor a moi et si me dist que il se mervelloit moult comment j'avoie le cuer de tenir Lancelot entor moi qui si grant honte me fesoit comme de moi vergoignier de ma fame ; et si me dist outreement que Lancelos l'amoit de fole amor **par de jouste** moi et que il l'avoit conneüe charnelment et que ge fusse tout asseür que il n'estoit por autre chose remés a Kamaalot fors por avenir a la reïne a sa volenté, quant ge seroie meüz por venir au tornoiement de Wincestre. « (...) il m'a affirmé de manière insensée que Lancelot l'aimait d'amour fou [à mes côtés >] malgré moi et qu'il n'était resté à Camelot que pour parvenir à la reine autant qu'il le désire, quand je serai parti au tournoi de Winchester. » (*La mort le roi Artu*, 1230, p. 29)

1.1.2.3 Evolution sémantique de *jouste*, *dejouste*, *pardejouste*

L'évolution sémantique des prépositions *jouste*, *dejouste* et *pardejouste* est régulière et progressive : tandis que les premières occurrences du corpus sont très centrées sur le sens prototypique, avec une seule occurrence légèrement différente (puisque'il s'agit, comme nous l'avons vu plus haut, du sens 'côte à côte'), peu à peu apparaissent d'autres emplois spatiaux, puis des emplois non spatiaux, avec extension sémantique vers le domaine notionnel. On remarquera que, bien que la préposition latine *juxta* ait eu des emplois notionnels aussi bien que spatiaux, la préposition française *jouste* et ses composés ne semblent avoir hérité que des emplois spatiaux : le développement des emplois notionnels (qui sont très proches des emplois notionnels de *juxta* latin) s'est-il fait de la même manière en moyen français qu'en latin ? Il peut également s'agir d'un emprunt du moyen français au latin médiéval, étant donné que les occurrences notionnelles de *jouste* et *dejouste* dans notre corpus se trouvent dans des traductions du latin au français.

Cette interprétation se trouve de plus renforcée par le resserrement sémantique que l'on observe dans les dernières occurrences de *jouste* et *dejouste*, à la fin du 14^{ème} siècle : ces prépositions y sont employées de manière tout à fait prototypique, et on

ne trouve plus aucune occurrence notionnelle, comme s’il s’était agi là d’un phénomène passager et non d’une extension sémantique durable.

L’évolution sémantique de ces prépositions est résumée dans le tableau suivant, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues pour les prépositions *jouste*, *dejouste* et *par dejouste*. Les données sont présentées par demi-siècle.

Forme	Sens	1051-1100	1101-1150	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	Total
<i>jouste</i>	‘près de’	1	12	9	3	3	8	1	37
	‘le long de’		3			1			4
	‘propos’						7		7
	‘selon’						12		12
<i>de jouste</i>	‘près de’	1	5	14	4	2		1	27
	‘côte à côte’	1							1
<i>par dejouste</i>	‘près de’				3				4
	‘passer par’					1			

Tableau 12 : Evolution sémantique des prépositions formées sur *jouste*.

Le nombre d’occurrences total de chaque préposition, pour chaque période, est précisé dans le tableau ci-dessous.

Nombre d’occurrences	1051-1100	1101-1150	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	Total
<i>jouste</i>	1	15	9	3	4	27	1	60
<i>dejouste</i>	2	5	14	4	2	0	1	28
<i>par dejouste</i>	0	0	0	3	1	0	0	4
Total	3	20	23	10	7	27	2	92

Tableau 13 : Nombre d’occurrences des prépositions formées sur *jouste*.

1.1.3 Lez, delez, pardelez

1.1.3.1 Origine de lez, delez, pardelez

Les prépositions *lez*, *delez* et *pardelez* sont le résultat de la grammaticalisation tardive du substantif latin *latus* « côté, flanc ». Elles apparaissent très tôt, et on trouve dès les premiers textes de notre corpus la forme *delez*, au siècle suivant *lez* et *pardelez* (début du 12^{ème} siècle) et un peu plus tard *dedelez* (fin du 12^{ème} siècle ; une seule occurrence). Ces datations sont partiellement confirmées par les dictionnaires de référence : la présence de *delez* dès les premiers textes (11^{ème} siècle) est confirmée par le TL, le FEW la datant du 12^{ème} siècle ; les deux concordent cependant pour

dater *lez* du 11^{ème} siècle, soit un siècle plus tôt que ne l'indique notre corpus. Le TL ne mentionne pas d'emploi prépositionnel pour *par delez*, mais le FEW le date du 12^{ème} siècle, avec la graphie *par dalez*. Les deux mentionnent en outre la forme *de delez* / *de dalés*, au 13^{ème} siècle.

Les prépositions *lez*, *delez* et *pardelez* sont présentes dans tout le corpus, jusqu'au début du 16^{ème} siècle, et la forme *lez* est encore présente en français moderne. Cependant, les emplois en français moderne sont complètement figés, et limités à la toponymie¹⁰⁸ : il n'y a plus de *préposition* 'lez' en français moderne. Ce figement est perceptible dans notre corpus dès le début du 15^{ème} siècle.

La préposition *lez* et ses dérivés sont nettement plus fréquents que les prépositions vues plus haut, avec plus de cinq cent occurrences sur l'ensemble de notre corpus ; cela reste très modeste, et elles ne peuvent être considérées comme d'usage 'courant'. Les graphies observées dans notre corpus sont les suivantes : *lés*, *lez*, *léz*, *de lez*, *delé*, *delés*, *delez*, *deléz*, *delez a*, *par delés*, *par delez*.

1.1.3.2 Sémantisme de *lez*, *delez*, *pardelez*

Les prépositions *lez*, *delez* et *pardelez*, à la différence des groupes de prépositions formées sur *coste* et *jouste*, ont une polysémie assez large. On retrouve la même proximité sémantique entre les différents composés, et leur sens de base est encore une fois l'indication de la proximité dans l'espace – c'est-à-dire le sens 'près de'. Ce sens est attesté dans les premiers textes de notre corpus, comme le montrent les exemples suivants :

Desuz un pin, **delez** un eglenter, Un faldestoed i ont, fait tut d'or mer : La siet li reis ki dulce France tient. « Sous un pin, près d'un églantier, il y a un faudesteuil d'or pur : là s'assied le roi de la douce France » (*Chanson de Roland*, 1100, v. 114)

Quant vint au terme qu'il dut nestre, lez unne roche, sor senestre se torna l'yve a quelque paine ; **de lez** la roche en mi l'araine sor l'erbe fresche et sor le fain se delivra de cel poulain. « (...) elle accoucha de son poulain près du rocher, sur le sable, l'herbe fraîche et le foin. » (*Roman de Thèbes*, 1150, v. 8976)

D'aler vers le chasne s'exploite, et **de delez** le chasne vit un palefroi norrois petit, si li vint mout a grant mervoille, que ce n'estoit chose paroille escu et armes, ce li sanble, et petit

¹⁰⁸ Le caractère linguistiquement conservateur de la toponymie est bien connu.

palefroi ansamble. « Il se précipite vers le chêne et voit, près du chêne, un petit palefroi norrois (...) » (*Le conte du Graal*, 1181, v. 6327)¹⁰⁹

Il est par ailleurs attesté pour toute la durée de l'ancien et du moyen français, et on le trouve dans notre corpus jusqu'au début du 16^{ème} siècle, c'est-à-dire jusqu'aux derniers textes.

L'indication de la proximité dans l'espace semble, ici encore, insensible dans une large mesure au mouvement ou à l'immobilité de *X* : on trouve ainsi une nouvelle fois les sens 'côte à côte' et 'le long de', ainsi qu'un emploi où la proximité spatiale entre *X* et *Y* n'est vérifiée que dans le point final de la trajectoire de *X*, comme dans l'exemple suivant :

Ele se traist plus **delés** li, Si la baise, estraint et acole. « Elle se rapproche encore d'elle, l'embrasse, l'étreint et la serre dans ses bras. » (*Escoufle*, 1200, v. 5288)

Les sens 'côte à côte' et 'le long de' apparaissent dès le début du 12^{ème} siècle (dans le tableau de résultat ci-dessous, nous regroupons leurs occurrences par souci de lisibilité) ; on les trouve jusqu'au début du 14^{ème} siècle. Ils ne sont pas très fréquents.

En voici quelques exemples :

Il descendi **lez** la tente de paile, Si s'en entra el tref qui esteit larges, Iluec trova Looïs le fill Charle. « Il descendit le long de la tente en soie, et entre à l'intérieur (...) » (*Le couronnement de Louis*, 1130, v. 2383)

Li cuens Guillelmes chevalche **lez** un mont ; A tant es vos le duc Richart le ros, Ensemble o lui ot quinze compaignons. « Le comte Guillaume chevauche le long du mont (...) » (*Le couronnement de Louis*, 1130, v. 2106)

Si cavel sont et cresse et sor, Ondoiant tot **delés** la face. « Elle a les cheveux roux frisés, qui descendent en vague le long de son visage » (*Escoufle*, 1200, v. 2979)

La seconde maniere de voie qui fu fete, si fu de .VIII. piés de large et l'apele l'en chariere ; et en tel voie puet aler charete l'une après l'autres, mes bestes n'i pueent aler fors en cordele, ne .II. charettes l'une **delés** l'autre, se ce n'est ainsi comme eles s'entrencontrent. (Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, 1283, p. 368)

La proximité spatiale peut également n'être vérifiée que pour un point intermédiaire de la trajectoire de *X*, avec le sens 'passer par', que l'on trouve au début du 12^{ème} siècle pour *lez*, à la fin du 12^{ème} et au début du 14^{ème} siècle pour *pardelez* ; ce sens est très exceptionnel, avec trois occurrences en tout. On peut d'ailleurs supposer que

¹⁰⁹ On remarquera dans cet exemple un emploi adverbial de *delez*, avec le même sens 'à côté' (*et delez une lance droite*).

l'ajout de *par* dans l'exemple suivant soit lié à l'emploi du verbe *passer*, dont dépend le syntagme prépositionnel :

Et puis que il fu outre passés ou toute sa gent, si se mist a la voye et vint le soir a la Gravie ; et passa adès **par delès** la Sole et ala a la Gravie. « Une fois qu'il fut passé avec toute sa troupe, il se mit en route et arriva le soir à la Gravie ; il passa [à côté de >] par la Sole et alla à la Gravie » (*Chronique de Morée*, 1320, p. 893)

Le dernier sens spatial est strictement équivalent au sens 'près de', mais est un partiellement figé, et il y a une contrainte forte sur les éléments *X* et *Y* : *X* est soit une ville, soit un bâtiment (église, abbaye), *Y* est toujours une ville. Le figement est marqué également par la graphie, avec des tirets au moins dès le 14^{ème} siècle, comme dans l'exemple suivant :

De laquelle église, oudit jour, il se parti et vint à Paris, et d'ilec ala à **Saint-Marcel-lez-Paris**, en une taverne en laquelle il but en la compagnie d'aucuns dont il ne scet les noms. « Ce jour-là, il partit de cette église et se rendit à Paris, puis de là à Saint-Marcel-lez-Paris, dans une taverne (...) » (*Registre criminel du châtelet*, 1389, t. 1, p. 4)

C'est le seul type d'emploi qui ait persisté jusqu'en français moderne.

Comme nous l'avons dit, les prépositions *lez*, *delez* et *pardelez* ont des emplois non spatiaux. Dans l'ensemble des occurrences de ce type, il y a une double lecture possible, spatiale et non spatiale ; l'extension sémantique est souvent assez nette, mais semble s'être arrêtée au premier stade de l'inférence contextuelle.

Dès les premiers textes, on trouve le sens 'comitatif', dont il y a une quinzaine d'occurrences dans notre corpus, soit une fréquence relative assez faible (3 % des occurrences environ). On la trouve jusqu'à la fin du 14^{ème} siècle ; il s'agit d'un emploi spatial, mais avec une notion fonctionnelle d'accompagnement en plus, comme l'illustre l'exemple suivant :

Quant ge ai **delez** moi ma fille, tot le mont ne pris une bille ; c'est mes deduiz, c'est mes deporz, c'est mes solaz et mes conforz, c'est mes avoirs et mes tresors, je n'ain tant rien come son cors. « Quand j'ai ma fille [à mes côtés >] avec moi, je ne donnerais pas une bille pour le monde entier (...) » (*Erec et Enide*, 1170, v. 541)

Une occurrence de *lez* semble indiquer une possible extension de sens de 'près de' à 'en comparaison de', au début du 13^{ème} siècle :

Mes nus soleuz ne l'anlumine, qu'il est d'une couleur si fine, si clers et si replandissanz que li soleuz esclarcissanz en l'autre eve les cristauz doubles **lez lui seroit occurs et troubles**. « Le soleil ne peut illuminer ce cristal, car il est d'une couleur si fine, si claire et si éclatante que le

soleil, illuminant dans l'autre fontaine les cristaux doubles, serait [à côté de lui >] en comparaison obscur et trouble » (Jean de Meun, *Le roman de la rose*, 1269, v. 16494)

C'est une extension sémantique que l'on retrouve pour le français moderne à côté de. On trouve enfin un sens abstrait, 'du côté de', à la fin du 14^{ème} siècle, avec une fréquence très faible (5 occurrences), mais où l'extension sémantique est très nette, avec le passage de la proximité spatiale à la proximité affective : *lez Y* signifie alors « du côté de Y, aux côtés de Y, dans le parti de Y (dans une lutte entre deux factions, par exemple) ». Dans certains cas, une interprétation spatiale est encore possible, comme dans l'exemple suivant :

Seigneurs, **lez** vous me vien rengier. « Seigneur, je viens me ranger à vos côtés » (*Miracle de Clovis*, 1381, p. 202)

Cependant, dans certains cas, l'interprétation spatiale n'est plus possible :

Se vous alez contre luy et il vous faiche guerre, vous ne l'airez pas d'avantage, car les barons, les chevaliers et les bonnes villes de Bretaingne demourront toutes **delez** luy. « (...) les bonnes villes de Bretagne resteront toutes à ses côtés » (Froissart, *Chroniques*, 1390, p. 235)

1.1.3.3 Evolution sémantique de lez, delez, pardelez

L'évolution sémantique des prépositions *lez*, *delez* et *pardelez* est très progressive et régulière. Le sens initial est double : 'près de' et 'comitatif'. Cependant, que ce soit en synchronie ou en diachronie, ces deux sens ne sont pas sur le même plan : d'une part, le sens 'près de' est à la fois étymologique, présent des premiers aux derniers textes, nettement majoritaire et stable, c'est-à-dire présent dans toutes les tranches chronologiques de notre corpus. D'autre part, le sens 'comitatif', qui n'est pas étymologique, est présent uniquement jusqu'à la fin du 14^{ème} siècle, et nettement moins fréquent.

Dès le début du 12^{ème} siècle apparaissent les sens spatiaux 'passer par' et 'mouvement parallèle' puis, au début du 14^{ème} siècle, les premières occurrences 'toponymiques'. A ce stade, la préposition n'est pas complètement figée, comme le montre le fait qu'on trouve pour le sens 'toponymique' deux formes différentes, *lez* et *delez*, jusqu'à la fin du 14^{ème} siècle, ainsi que le développement d'une nouvelle extension à la fin du siècle, avec l'apparition du sens 'du côté de'. Le figement semble légèrement plus tardif, avec un resserrement sémantique (déjà noté pour les prépositions formées sur

coste et jouste) à partir du 15^{ème} siècle, et l'augmentation de la fréquence relative du sens 'toponymique', qui devient plus courant que le sens 'près de' dès la fin du 15^{ème} siècle.

L'évolution sémantique de ces prépositions est résumée dans le tableau ci-dessous, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues pour les prépositions *lez*, *delez* et *par delez*. Les données sont présentées par demi-siècle.

Forme	Sens	1051-1101	1101-1151	1151-1201	1201-1251	1251-1301	1301-1351	1351-1401	1401-1451	1451-1501	1501-1551	1551-1601
<i>lez</i>	'près de'		13	75	19	8	15	38	4	8	3	183
	'comitatif'			8				4				12
	'en comparaison de'					1						1
	'mouvement parallèle'		2	8	2							12
	'toponymie'						10	14	3	22	5	54
	'du côté de'							2				2
<i>delez</i>	'près de'	1	1	59	33	3	35	53	5	3		193
	'comitatif'	1		6	1		2	4				14
	'passer par'		1									1
	'mouvement parallèle'			5	2	1	1					9
	'toponymie'						4	3				7
	'du côté de'							3				3
<i>de-delez</i>	'près de'			1								1
<i>par delez</i>	'près de'			2	2		1	2				7
	'comitatif'						1					1
	'passer par'			1			1					2

Tableau 14 : Evolution sémantique des prépositions formées sur *lez*.

Le nombre d'occurrences de chaque préposition, pour chaque période, est précisé dans le tableau ci-dessous.

Nombre d'occurrences	1051-1101	1101-1151	1151-1201	1201-1251	1251-1301	1301-1351	1351-1401	1401-1451	1451-1501	1501-1551	Total
<i>lez</i>	0	15	91	21	9	25	58	7	30	8	264
<i>delez</i>	2	2	70	36	4	42	63	5	3	0	227
<i>dedelez</i>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>par delez</i>	0	0	3	2	0	3	2	0	0	0	10
Total	2	17	165	59	13	70	123	12	33	8	502

Tableau 15 : Nombre d'occurrences des prépositions formées sur *lez*.

1.2 Prépositions exprimant la notion [AU-DESSUS DE] : *amont*, *contremont*

1.2.1 Origine de *amont*, *contremont*

Les prépositions *amont* et *contremont* sont le résultat de la grammaticalisation du substantif latin *mons* « mont, montagne » dans les constructions *a mont* et *contre mont*. Tandis que la grammaticalisation ou le figement en locution adverbiale se retrouve par exemple dans l'italien *andare a monte* « rater », la grammaticalisation en préposition est le fait des seules langues gallo-romanes, le catalan ayant conservé jusqu'à nos jours la préposition *damunt*, qui se retrouve également en occitan (cf. chapitre 1).

On trouve dans notre corpus des occurrences prépositionnelles en nombre extrêmement réduit : moins de cinquante au total. Elles sont réparties du début du 12^{ème} pour *amont* (*contremont* apparaît un demi-siècle plus tard) à la fin du 15^{ème} siècle, et plusieurs tranches chronologiques intermédiaires n'en fournissent aucun exemple, ce qui atteste de leur rareté. L'apparition au 12^{ème} siècle de ces deux prépositions est confirmée par le TL et le FEW.

En français moderne, *amont* est conservé dans la locution prépositionnelle *en amont de* « plus haut que », avec un sens temporel dérivé « qui précède, dans un processus de fabrication » ou plus généralement « qui précède, dans un processus » : *en amont de cette émission, il faut beaucoup de travail de recherche*. En revanche, la forme *contremont* a complètement disparu, y compris des dictionnaires ; on en trouve cependant une occurrence adverbiale chez Apollinaire : *puis le soleil revint ensoleiller les places / d'une ville marine apparue contremont* (*Alcools*, 1913, « Le brasier », v. 53-54).

Les graphies observées dans notre corpus sont les suivantes : *a mont*, *à mont*, *amunt*, *contre mont*, *contrement*, *contremont*, *contremunt*.

1.2.2 Sémantisme de *amont*, *contremont*

Les sens des prépositions *amont* et *contremont* sont les mêmes ; leur polysémie est extrêmement réduite. On peut tout de même distinguer trois sens distincts.

Le premier est le sens étymologique et prototypique ‘monter le long de’, qui s’applique à tout élément vertical. Le régime prototypique et possiblement étymologique est paradoxalement le cours d’eau, qui comporte bien le trait *vertical*, puisque l’eau s’écoule. Assez vite cependant, l’emploi de *amont* et *contremont* avec ce sens devient possible avec des régimes très divers, mais tous verticaux, comme le montrent les exemples suivants :

Et lors monte **amont** la tour et vint au plus hault estaige. « Il monte alors en haut de la tour, et arrive au dernier étage. » (*Mélusine*, 1392, p. 297)

Adonc le baisa et l’Empereur du tout se deffula et le mercia ; lors fist le roy lever l’Empereur atout la chaire et **contremont** les degrez porter en sa chambre (...) « (...) le roi fit alors porter l’empereur, sur le trône, dans sa chambre, en haut de l’escalier » (*Le livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles*, 1404, p. 104)

C’est probablement cet emploi qui explique le glissement de sens de *monter* à ‘s’écloigner le long de’, deuxième sens par la fréquence, qui apparaît en même temps que le sens ‘monter le long de’. Le régime de la préposition peut alors être tout élément longiligne, vertical ou non :

Ancor seoient al mangier, quant il oïrent çals nagier, qui **amont** l’eve s’en aloient ; les armes qui refluambeoient antre les arbres aperçurent. « Ils étaient encore assis, en train de manger, quand ils entendirent les autres s’en aller à la nage, [en remontant >] sur l’eau (...) » (*Eneas*, 1155, v. 4649)

La préposition indique alors un déplacement non vertical mais horizontal, avec une idée de distance qui reprend peut-être le trait ‘inaccessible’ de ce qui se trouve en hauteur. Nous avons donc considéré comme faisant partie de cet emploi les occurrences de type ‘mouvement fictif’, où le sens de la préposition est ‘au loin sur’ :

Dont regarda Aigres **contremont** la mer et perçut une nef moult acourre roidement. « Aigre regarda alors au loin sur la mer et aperçut un navire, qui s’approchait très vite. » (*Berinus*, 1350, p. 256)

Au 14^{ème} siècle apparaît le troisième sens, dont il y a peu d’occurrences, de ‘en haut de’ : les constructions *X amont Y* ou *X contremont Y* indiquent alors que « *X* est au-dessus ou en haut de *Y* ». En voici un exemple, où *contremont le degré* signifie « en haut de l’escalier » :

Que que cil chante de Fromont, ez vos le vallet **contremont** le degré, qui ot l’ostel pris au gentil chevalier de pris, ou plus bel de tot le marchié (il li avoit bien enchargié), au grant pignon plain de fenestres. « (...) voilà le valet en haut de l’escalier (...) » (*Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, 1210, v. 1369)

On voit donc qu'il n'y a que des emplois spatiaux, très proches sémantiquement, puisqu'ils ne sont distingués que par deux traits : verticalité et mouvement.

1.2.3 Evolution sémantique de *amont*, *contremont*

Etant donné que *amont* et *contremont* sont très peu polysémiques, et que les deux sens principaux sont présents dès les premières attestations et jusqu'aux dernières, il y a peu à dire sur l'évolution sémantique de ces prépositions. On peut cependant noter que l'extension vers le sens 'en haut de' est tardive, puisqu'elle apparaît deux siècles après les autres. On peut remarquer également qu'il n'y a pas d'évolution sémantique significative, ou du moins de passage à un autre domaine sémantique que l'espace ; étant donné qu'il y a une telle évolution en français moderne à partir de la locution prépositionnelle *en amont de*, cette absence d'évolution ne peut être expliquée comme liée au sens de départ. Nous reprenons ce point dans la deuxième section.

L'évolution sémantique de ces prépositions est résumée dans le tableau suivant, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues pour les prépositions *amont* et *contremont*. Les données sont présentées par demi-siècle.

Forme	Sens	1101-1150	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500	Total
<i>amont</i>	's'éloigner le long de'	1	2							3
	'monter le long de'	1	3			1	8		2	15
	'en haut de'						1			1
<i>contremont</i>	's'éloigner le long de'		3	2			1			6
	'monter le long de'		2	2		1	2	3	5	15
	'en haut de'			3		1	2		1	7

Tableau 16 : Evolution sémantique des prépositions formées sur *-mont*.

Le nombre d'occurrences total de chaque préposition, pour chaque période, est précisé dans le tableau ci-dessous.

Nombre d'occurrences total	1101-1150	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500	Total
<i>amont</i>	2	5	0	0	1	9	0	2	19
<i>contremont</i>	0	5	7	0	2	5	3	6	28
Total	2	10	7	0	3	14	3	8	47

Tableau 17 : Nombre d'occurrences des prépositions formées sur *-mont*.

1.3 Prépositions exprimant la notion [EN-DESSOUS DE] : *aval*, *contreval*

1.3.1 Origine de *aval*, *contreval*

Les prépositions *aval* et *contreval* sont issues de la grammaticalisation du latin *vallis* « vallée, vallon », dans les constructions locutionnelles *a val*, *contre val*. Elles présentent de nombreux parallélismes avec les prépositions *amont* et *contremont*, à commencer par l'existence de la locution adverbiale *a valle* en italien, et de la préposition *davall* en catalan et en occitan.

On trouve la préposition *aval* du début du 12^{ème} siècle à la fin du 15^{ème} siècle, et la préposition *contreval* du début du 12^{ème} siècle au début du 15^{ème} siècle. Le TL note bien leur apparition au 12^{ème} siècle (et mentionne également la forme *deval*, qui n'apparaît pas dans notre corpus avec un emploi prépositionnel) ; le FEW date bien *aval* du 12^{ème} siècle, mais *contreval* du 13^{ème} siècle. La fréquence de ces deux prépositions est nettement supérieure à celle des prépositions *amont* et *contremont*, avec plus de 150 occurrences. A la différence de ces dernières, elles sont employées de manière ininterrompue.

En français moderne, *contreval* a complètement disparu, mais *aval* est conservé dans les locutions adverbiale *en aval* et prépositionnelle *en aval de*.

Les graphies observées dans notre corpus sont les suivantes : *a val*, *aval*, *contre val*, *contreval*.

1.3.2 Sémantisme de *aval*, *contreval*

Les prépositions *aval* et *contreval* sont relativement polysémiques. On trouve en effet, outre les sens 'aller le long de', 'descendre le long de' et 'en bas de', qui sont le

parallèle presque exact des sens des prépositions *amont* et *contremont*, le sens ‘dans tout *Y* où *aval* / *contreval* *Y* signifie « à travers *Y*, dans divers points de *Y* ».

Le sens prototypique est ‘descendre le long de’. Il est à la fois étymologique et le plus fréquent pour *contreval*, étymologique mais seulement second en fréquence pour *aval*. Il est attesté dès les premières occurrences, et jusqu’aux derniers emplois de chacune des deux prépositions. De même que pour les prépositions *amont* et *contremont*, on trouve de nombreux régimes dont le seul point commun est le trait *vertical*, comme dans les exemples suivants :

Devant eus vos agenoilliez, jointes mains, et voz euz moilliez de chaudes lermes en la place, qui vos coulent **aval** la face si qu’il les voient bien choir : c’est mout grant pitiez a voair ; lermes ne sunt pas despiteuses, meesment a genz piteuses. « Mettez-vous à genoux, mains jointes, et mouillez vos yeux de larmes chaudes, qui coulent le long de votre visage de manière à ce qu’ils les voient bien tomber (...) » (Jean de Meun, *Le roman de la rose*, 1269, v. 7428)

Entre Guiburc e Willame al curb niés Devalerent **contreval** les degrez. « Guibourc et Guillaume au nez busqué descendirent les marches. » (*Chanson de Guillaume*, 1140, v. 955)

Le sens le plus proche sémantiquement du sens prototypique est ‘aller le long de’, où il y a la même extension que pour *amont* et *contremont* par l’intermédiaire des régimes de type ‘cours d’eau’ (1.2.2). Ce sens se trouve dès les premières occurrences de la préposition *aval*, mais uniquement un demi-siècle après les premières occurrences de *contreval* ; cependant, il disparaît assez vite, dès le 13^{ème} siècle (début pour *aval*, fin pour *contreval*). En voici un exemple :

Je lesse tout courir **a val** le vent, Sans regarder lequel bout devant aille. « Je laisse tout courir au fil de l’eau, sans regarder quelle partie est devant. » (Charles d’Orléans, *Rondeaux*, 1443, p. 392)

Le sens ‘en bas de’ apparaît à la fin du 12^{ème} siècle, pour les deux prépositions ; il n’est plus employé après la fin du 14^{ème} siècle. Le trait vertical du régime est plus ou moins apparent, comme on le voit dans les exemples ci-dessous :

Et ches quatre batalles, que je vous ai chi nommees par devant, warderent l’ost, pour peur que les batailles l’empereur qui estoient entor l’ost ne perchassent ne ne damaissent l’ost ne les tentes ; et les garchons et les quisiniers mist on par devers le cité, encontre les gens a pié l’empereur qui estoient rengié **contreval** les murs. « (...) en face des fantassins de l’empereur, qui étaient rangés en bas de la muraille. » (*Conquête de Constantinople*, 1205, p. 46)

Au roi diras, foi qu’il me doit, qui est mes sire et ge ses hom, qu’il ne lest por nule acoison que ge nel truisse einz le quint jor de la feste soz ceste tor logié **aval** la praerie, et s’i ait tele conpaingnie com a sa cort avra venue, de haute gent et de menue, que j’ai une bataille anprise vers un chevalier qui ne prise ne moi ne lui qui gaires vaille. « Tu diras au roi, sur la foi qu’il

me doit, puisqu'il est mon seigneur et moi son homme lige, qu'il doit absolument être installé, avant le cinquième jour de la fête, sous cette tour, en contrebas de la prairie (...) » (*Le conte du Graal*, 1181, v. 8875)

L'extension sémantique la plus remarquable est celle qui différencie *aval* et *contreval* des prépositions *amont* et *contremont*, soit le sens 'dans tout *Y*'. C'est un emploi spatial, mais où le trait de la *verticalité* a complètement disparu. *Y* est dans ce cas un *domaine*, et *X aval / contreval Y* signifie « *X* dans toute la zone *Y* ». Voici quelques exemples de cet emploi :

Coronee est d'une coronne Qui tant est bele et glorieuse, Resplandissanz et precieuse Toute l'église en reflamboie. **Aval** le mostier a tel joie Qu'ainc n'oï tele n'om ne fame. « On lui met une couronne si belle et glorieuse, éclatante et précieuse que toute l'église en resplendit. Dans l'église la joie est telle que jamais homme ni femme n'en a entendu de pareille. » (*Miracles de Notre Dame*, 1218, t. 3, v. 86)

Et li puanz mesiax, ses freres, Tel peür a ne seit qu'il face ; Mout grant doute a qu'il nel desface. Grant duel demainnent ou palais : De chevaliers, de clers, de lais A si grant duel **contreval** Romme Que tuit lamentent, c'est la somme. « (...) la douleur est telle dans Rome que tous se lamentent. » (*Miracles de Notre Dame*, 1218, t. 3, v. 3263)

1.3.3 Evolution sémantique de *aval*, *contreval*

L'évolution sémantique de *aval* et *contreval* est assez difficile à reconstruire. Il semble, d'après les données de notre corpus, que les différentes extensions sémantiques soient apparues très rapidement. Pour la préposition *aval*, on voit apparaître à peu près simultanément, au début du 12^{ème} siècle, plusieurs sens spatiaux : les sens 'aller le long de', 'descendre le long de' et 'dans tout *Y*'. Pour la préposition *contreval*, il y a en revanche un décalage chronologique léger entre l'emploi prototypique (début du 12^{ème} siècle) et les autres (fin du siècle). Ce phénomène sera discuté dans la deuxième section du présent chapitre, et surtout dans le chapitre 7.

Ces prépositions présentent un autre phénomène intéressant, comme de nombreuses autres prépositions étudiées dans ce chapitre : le resserrement sémantique. A partir de la fin du 14^{ème} siècle, notre corpus ne présente plus d'emploi autre que 'descendre le long de' et 'dans tout *Y*', soit les deux emplois les plus fréquents. Nous reprenons ces éléments dans la deuxième section du chapitre.

L'évolution sémantique de ces prépositions est résumée dans le tableau suivant, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues pour les prépositions *aval* et *contreval*. Les données sont présentées par demi-siècle.

Forme	Sens	1101-1150	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500	Total
<i>aval</i>	'aller le long de'	1	3	8						12
	'descendre le long de'	1	8	13	3		2		2	29
	'en bas de'		2	9	2					13
	'dans tout Y'	1	1	16	2	1	5	1	3	30
<i>contreval</i>	'aller le long de'		8	5	1					14
	'descendre le long de'	2	5	9		2	9	2		29
	'en bas de'		2	4		2	3			11
	'dans tout Y'		1	7			4			12

Tableau 18 : Evolution sémantique des prépositions formées sur *-val*.

Le nombre d'occurrences total de chaque préposition, pour chaque période, est précisé dans le tableau ci-dessous.

Nombre d'occurrences total	1101-1150	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500	Total
<i>aval</i>	3	14	46	7	1	7	1	5	84
<i>contreval</i>	2	16	25	1	4	16	2	0	66
Total	5	30	71	8	5	23	3	5	150

Tableau 19 : Nombre d'occurrences des prépositions formées sur *-val*.

1.4 Préposition exprimant la notion [AU MILIEU DE / DANS] : *enmi*

1.4.1 Origine de *enmi*

La préposition *enmi* est vraisemblablement le résultat de la grammaticalisation d'une locution *en mi* « au milieu » suivie d'un complément du nom, réanalysée en *en mi*

suivi d'un régime prépositionnel – ce qui n'est pas étonnant étant donné que ces deux compléments (régime prépositionnel et complément du nom) reçoivent la même marque en ancien français, c'est-à-dire le cas régime. Ce serait alors une construction très proche par sa formation des autres prépositions d'origine nominale en ancien français, comme *coste*, *lez* et leurs dérivés. On retrouve des constructions proches dans les autres langues romanes, mais aucune n'est grammaticalisée au même degré.¹¹⁰

Elle apparaît dès les premiers textes de notre corpus, soit dès la fin du 11^{ème} siècle, et est très peu employée semble-t-il après le 15^{ème} siècle. Son apparition à cette date est confirmée par le TL (qui le dit 'vieilli' au 18^{ème} siècle) et le FEW. Nous avons exclu de notre analyse, tout en notant leur présence, des emplois où *enmi* introduit un substantif sans déterminant, considérant qu'il ne s'agit pas dans ce cas d'un emploi prépositionnel mais de la construction [*en [mi + SUBSTANTIF]*], comme le montre l'exemple suivant où le sens de la construction *en mi voye* est « à mi-chemin » :

Puis que pour Dieu estes velees Et en la voie estes entrees Qui au Dieu regne vos avoye Et ja estes pres qu'**en mi** voye, Pour amor Dieu tres bien gardez Qu'arriere vos ne regardez Ausi con fist la fame Lot, Cui li angeles desfendu l'ot, Car vos seriez malbaillies Et fors dou regne Dieu banies. « Puisque vous avez pris le voile pour dieu, et êtes entrées dans la voie qui vous mène au règne de dieu, et que vous êtes déjà presque à mi-chemin, prenez garde, pour l'amour de dieu, de ne pas regarder en arrière comme le fit la femme de Lot (...) » (*Miracles de Nostre Dame*, 1218, t. 3, v. 834)

On trouve dans notre corpus les graphies suivantes : *enmi*, *enmy*, *emmi*, *emmy*, *en mi*, *en my*, *em mi*.

1.4.2 Sémantisme de *enmi*

La préposition *enmi* est relativement polysémique, avec divers sens spatiaux : 'à l'intérieur de' avec et sans mouvement, 'à travers' mais aussi des sens non spatiaux : 'parmi' (« au sein de ») et *au milieu de* (« au cours de », temporel).

¹¹⁰ Voir notamment en italien ancien, chez Pétrarque par exemple, la construction [*in mezzo + substantif*] : Tu se' armato, et ella in treccie e 'n gonna / si siede, e scalza, **in mezzo** i fiori e l'erba, / vèr' me spietata, e 'n contra te superba (Pétrarque, Canzoniere, CXXI, « Or vedi, Amor, che giovenetta donna », v. 5). Il s'agit bien d'une construction différente de la locution prépositionnel *in mezzo di*, *nel mezzo di* : Dicesette anni ha già rivolto il cielo / poi che 'mprima arsi, e già mai non mi spensi; / ma quando avèn ch'al mio stato ripensi, / sento **nel mezzo de** le fiamme un gielo (Pétrarque, Canzoniere, CXXII, « Dicesette anni ha già rivolto il cielo », v. 4).

Le sens prototypique ‘à l’intérieur de’, spatial, est directement issu du sens étymologique « au milieu de ». Il est seul présent dès les premiers textes, donc dès la fin du 11^{ème} siècle, et on le trouve jusqu’aux dernières occurrences de *enmi*, à la fin du 13^{ème} siècle. On en trouve trois réalisations différentes, selon qu’il y a mouvement ou non. Le premier emploi est statique ; la préposition *enmi* indique alors une relation de « situation à l’intérieur d’un domaine *Y* », comme on le voit dans l’exemple suivant :

Donc s’asiet en mi une couche, ki estoit **en mi** le palais, ne nul mot du monde il ne dist ne a cestui ne a cest autre, car il estoit tant traveilliés k’il n’avoit mie tant de pooir k’il peüst dire un tout seul mot. « Il s’assied alors sur un lit qui se trouvait dans le palais (...) » (*Tristan en prose*, 1240, p. 192)

Nous appellerons cet emploi à *l’intérieur de (statique)*.

S’il y a mouvement de *X*, le sens change légèrement et peut indiquer que la relation n’est vérifiée que pour le point final de la trajectoire de *X*. Il y a alors deux types d’emplois distincts. On trouve d’une part des emplois qui décrivent l’entrée dans un lieu, et que nous appellerons à *l’intérieur de (point final)* ; en voici un exemple :

Quant vit le chevalier venir, Son hauberc a pris a vestir ; Quant l’ot vestu, son elme lace Et vint ester **en mi** la place, Espee bonne çainte avoit. « Voyant le chevalier venir vers lui, il mit son haubert puis vint se placer au milieu de la place, son épée au côté. » (*Bel inconnu*, avant 1214, v. 1974)

D’autre part, on trouve des emplois décrivant le point d’impact d’un coup porté, comme dans l’exemple suivant :

Et mes sire Gauvains l’asane an son escu **en mi** la pane, si hurte si que il li passe l’escu et le hauberc li quasse, si l’abat el sablon menu et tant la main, s’a retenu le cheval et saut an la sele. « Monseigneur Gauvain lui porte un coup en plein écu, sur le cuir, si fort qu’il transperce l’écu et brise le haubert (...) » (*Le conte du Graal*, 1181, v. 7132)

Nous appellerons cet emploi ‘sur’ ; il se trouve fréquemment avec des régimes du type *bouclier, tête*, etc.

A la fin du 12^{ème} siècle apparaît un dernier emploi spatial avec mouvement de *X*, où il y a passage de *X* à travers *Y*. Ce passage peut être vérifié pour la partie médiane de la trajectoire, ou bien pour son ensemble, comme dans l’exemple suivant :

Li cuens malades les a oï noisier, A son pooir s’est vestus et chauciéz, **Enmi** la voie a l’encontre lor vient. « Le comte, malade, a entendu leur tapage, il s’est vêtu et chaussé comme il pouvait, et vient à leur rencontre sur la voie. » (*Ami et Amile*, 1200, v. 2330).

Nous appellerons cet emploi ‘à travers’ ; il se trouve typiquement avec des régimes du type *route*, *gué*, *pont* ou encore *porte*.

Mais la préposition *enmi* présente également, à partir de la fin du 12^{ème} siècle, des emplois non spatiaux. Ces emplois sont très peu fréquents. On trouve d’une part le sens ‘parmi’, où la préposition décrit la présence d’une personne ou d’un groupe de personnes au sein d’un ensemble de personnes plus large, d’une population ; dans toutes les occurrences concernées, la lecture spatiale est encore possible, mais la lecture ‘logique’ semble préférable, comme le montre l’exemple suivant :

É súi **enmi** tun pople ki tu as eslit ki l’um ne pot ánumbrer pur multitudine, kar tant én í ád.
« Je suis au sein de ton peuple élu, et que l’on ne peut dénombrer, tant il est grand. » (*Les quatre livres des rois*, 1190, p. 117)

L’autre sens non spatial est le sens temporel ‘au cours de’, dont on ne trouve que quelques occurrences. Dans l’énoncé suivant, par exemple, *en mi mon somme* signifie « en plein sommeil » :

La vint, ainsi que fui **en mi** Mon somme, la dame des cieulx, Qui me reconforta trop mieulx
Que je ne vous pourroie dire, Et me donna les herbes, sire, Dont j’ay puis gari maint mesel.
« La nuit, tandis que j’étais en plein sommeil, la dame des cieux vint me reconforter (...) »
(*Miracle de l’empereris de Romme*, 1369, p. 311)

On trouve également, dans notre corpus, d’autres constructions formées sur *mi*. Outre la préposition *parmi*,¹¹¹ dont il sera question dans la suite de ce chapitre (mais dont nous ne faisons pas une présentation détaillée, puisqu’elle ne peut être considérée comme faisant partie des prépositions destinées à disparaître entre le moyen français et le français classique, au même titre que les autres prépositions de ce chapitre), on trouve plusieurs occurrences de la locution prépositionnelle *en mi liu (de)* « au milieu de », avec un sens généralement proche du sens spatial de *enmi*. En outre, le FEW note l’apparition au 12^{ème} siècle de la préposition *demi*, formée sur la même base, et qui n’apparaît pas dans notre corpus. Nous donnons ci-dessous quelques exemples de ces constructions :

Li venz est en la mer levé e fert sei **en mi liu del** tref, a terre fait venir la nef. « Le vent s’est levé sur la mer et frappe la voile, poussant le navire vers la terre. » (Thomas, *Tristan*, 1172, v. 3051)

¹¹¹ Qui apparaît dès la *Vie de saint Alexix* (cf. TL et FEW), soit au milieu du 11^{ème} siècle.

Et quant li rois Hoël voit k'il ne veut laissier cest passage pour lui, il li adrece tout maintenant la teste du ceval et le fiert en son venir si durement k'il abat lui et le ceval **en mi lieu du** pont et li fait une grant plaie en mi le pis. « Quand le roi Hoël voit que l'autre ne veut pas le laisser passer, il dirige aussitôt vers lui son cheval et le frappe si fort dans sa course qu'il l'abat à terre avec son cheval, au milieu du pont, lui faisant une grande plaie dans la poitrine. » (*Tristan en prose*, 1240, p. 152)

1.4.3 Evolution sémantique de *enmi*

L'évolution sémantique de la préposition *enmi* est une diversification progressive à partir d'un emploi spatial déjà diversifié dès les premiers textes de l'ancien français. Un siècle après les premières attestations apparaissent trois nouveaux sens, le sens spatial 'à travers', le sens logique 'parmi' et le sens temporel 'au cours de'. Les emplois non spatiaux ne sont plus attestés après la deuxième moitié du 14^{ème} siècle, les dernières occurrences de *enmi* se trouvant dans notre corpus à la fin du 15^{ème} siècle. Il y a donc, comme pour d'autres prépositions étudiées dans ce chapitre, un phénomène de resserrement sémantique, seuls les sens les plus prototypiques étant conservés jusqu'aux dernières occurrences de la préposition.

L'évolution sémantique de la préposition *enmi* est résumée dans le tableau suivant, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues pour cette préposition. Les données sont présentées par demi-siècle ; nous précisons également le nombre total d'occurrences prépositionnelles de *enmi*, pour chaque période.

Sens de <i>enmi</i>	1051-1100	1101-1150	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500	Total
'à l'intérieur de (point final)'	1	9	20	19		4	12		4	69
'à l'intérieur de (statique)'	8	23	70	76	12	20	37	1	6	253
'sur'	1	5	12	18	3	1	4			44
'passer à travers'			7	1	1		1			10
'parmi (logique)'			2	2			3			7
'au cours de (temporel)'			2	1			1			4
'absence de déterminant'				2		1	7	1	7	18
Total	10	37	113	117	16	26	65	2	17	405

Tableau 20 : Evolution sémantique de la préposition *enmi*.

De plus, dans le tableau ci-dessous, nous illustrons l'augmentation de la part des emplois non prépositionnels de *enmi* à partir du 14^{ème} siècle, en notant la part respective des occurrences où *enmi* (ou *en mi*) apparaît suivi d'un régime prépositionnel, ou bien suivi d'un substantif sans déterminant, qu'il détermine en tant qu'adjectif. Cette évolution pourrait avoir contribué à la disparition de *enmi* prépositionnel.

Tranche chronologique	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500
Occurrences prépositionnelles	25	58	1	10
Occurrences non prépositionnelles	1	7	1	7

Tableau 21 : Nombre d'occurrences de la préposition *enmi*.

2 Mécanismes de l'évolution sémantique

Nous faisons ici le point, brièvement, sur les évolutions sémantiques rencontrées dans ce chapitre.

2.1 *Transferts métaphoriques d'un domaine à l'autre*

2.1.1 Absence d'évolution sémantique en-dehors du domaine spatial

C'est le cas de deux des groupes de prépositions étudiées dans ce chapitre, *aval*, *contreval* et *amont*, *contremont*. On peut y ajouter le groupe *coste*, *encoste*, *d'encoste*, *decoste*, *pardecoste*, si l'on exclut l'occurrence « comitative », d'interprétation délicate. Toutes les autres ont au moins quelques occurrences avec un sens nettement non spatial.

Comme nous l'avons vu dans la présentation de leurs emplois (section 1), ces prépositions peuvent présenter une évolution, leurs contextes d'utilisation peuvent changer, mais toujours dans des limites très étroites.

2.2 *Evolution du spatial au temporel*

C'est le cas de la préposition *enmi* ; cette évolution est nette, même si la fréquence des emplois temporels de *enmi* reste faible. L'extension métaphorique de l'espace au

temps est fréquente dans de nombreuses langues (cf. chapitre 6 et Haspelmath 1997) ; on a avec *enmi* un bon exemple de la chaîne sémantique [AU MILIEU DE (SPATIAL)] > [AU MILIEU DE (TEMPOREL)].

2.3 *Evolution du spatial au comitatif*

On trouve cette évolution pour plusieurs groupes de prépositions, de manière plus ou moins nette : les prépositions formées sur *lez* et *coste*. Le sens ‘comitatif’ n’est cependant fréquent pour aucune de ces prépositions. On remarquera que la chaîne sémantique est la même pour toutes : [PROXIMITE SPATIALE] > [COMITATIF]. Ce parallélisme est d’autant plus frappant qu’on trouve d’autres cas de cette évolution dans les langues romanes, comme nous l’avons vu au chapitre 3, section 2.3.7).

Dans aucun des deux groupes de prépositions, le sens ‘comitatif’ n’entraîne le passage à d’autres emplois ; on sait pourtant (cf. toujours le chapitre 3) que c’est un domaine qui peut servir de base à de nombreuses extensions sémantiques.

2.4 *Evolution du spatial au notionnel*

On trouve cette évolution pour les prépositions : le sens ‘du côté de’ (« auprès de, aux côtés de, dans le parti de ») apparaît au 14^{ème} siècle, dans quelques occurrences. On le retrouve en français moderne dans la locution prépositionnelle *auprès de*, qui présente le même mécanisme [PROXIMITE SPATIALE] > [SOUTIEN MORAL].

On trouve également une évolution vers le notionnel pour *jouste*, avec une extension sémantique de [PRES DE] à [SELON] et [A PROPOS DE]. Cependant, les exemples que nous avons trouvés dans notre corpus posent un problème d’interprétation, dans la mesure où ils se trouvent dans des ouvrages traduits du latin (surtout Nicole Oresme, *Le livre du monde*, 1370, et Pierre Bersuire, *Les decades de Titus Livius*, 1354). Etant donné, de plus, que ces emplois sont identiques aux emplois du latin *juxta* – ou du moins qu’ils en sont très proches – on peut se demander s’il ne s’agit pas là d’*emprunts* plutôt que d’évolution spontanée. La comparaison avec le texte original ne confirme pas directement l’emprunt : la traduction est, comme souvent à

cette époque, assez ‘libre’, et en général la présence de *jouste* en français ne correspond pas à celle de *juxta* dans l’original latin.

2.5 Extensions sémantiques spatiales

2.5.1 L’importance du mouvement

Toutes les prépositions étudiées dans ce chapitre illustrent le rôle du mouvement dans l’évolution sémantique. Ainsi, il pourrait sembler à première vue que la plupart des prépositions ne sont pas sensibles au mouvement en ancien et moyen français, puisqu’elles peuvent indifféremment désigner une situation statique ou un point d’une trajectoire. Ceci est vrai dans une certaine mesure : les prépositions que nous avons étudiées ne sont pas sensibles à la distinction entre localisation, point final d’une trajectoire et direction d’un mouvement fictif ; ni entre proximité de deux éléments statiques, proximité d’un élément en mouvement avec un élément statique et proximité de deux éléments en mouvement. C’est le cas d’autres prépositions (voir le chapitre 6).

Mais toutes sont sensibles à deux autres points de la trajectoire : le point de départ, qui doit toujours être marqué, notamment par des constructions [*de* [*préposition* + *substantif*]] (conformément à ce que l’on attend en vertu de l’asymétrie source/but, cf. Kopecka & Narasimhan à paraître) ; et le point intermédiaire, qui est fréquemment introduit par une forme spécifique, le plus souvent préfixée en *par* (voir plus bas).

2.5.2 La distinction entre *aval* et *amont* et le poids des origines

Un élément troublant de l’évolution respective des prépositions *aval* et *contreval* d’un côté, *amont* et *contremont* de l’autre est que seules les premières ont développé un sens spécifique (que nous avons dénommé ‘dans tout *Y*’).

Cela semblerait montrer qu’il y a une différence intrinsèque entre la verticalité vue ‘de bas en haut’ et la verticalité vue ‘de haut en bas’, et non un parallélisme géométrique comme on pourrait s’y attendre. Des observations similaires ont été faites pour l’axe *devant* / *derrière* (voir notamment Vandeloise 1986), et sont liées au

caractère non purement topologique des prépositions spatiales : si le sens n'est pas uniquement géométrique mais aussi fonctionnel, l'asymétrie entre haut et bas, devant et derrière, etc. est évidente, en raison de divers facteurs physiques. Ainsi, l'existence de la pesanteur implique que l'axe vertical est orienté ; le fait que nous marchons vers l'avant et que nos organes perceptifs soient placés sur le devant du corps implique, de même, que l'axe horizontal devant/derrière est orienté.¹¹²

Plus spécifiquement, on peut sans doute attribuer cette différence au sens étymologique et au régime prototypique de ces prépositions : ce dernier étant le *cours d'eau* ou la *montagne*, on remarquera sans peine qu'il y a une dissymétrie entre les deux pôles de l'axe. Tandis que le *haut* est associé à des éléments *ponctuels*, la *source* du fleuve et la *cime* de la montagne, le *bas* est associé à des éléments *étendus*, le *delta* du fleuve (ou encore les méandres, la mer) et la *vallée*. Il nous semble que l'extension sémantique des prépositions *aval* et *contreval* de « vers le bas de » à « dans l'ensemble de la région définie par » est liée à cette dissymétrie initiale. Les prépositions *amont* et *contremont* n'ont pas de sens comparable à cet emploi des prépositions *aval* et *contreval*, y compris lorsqu'elles se construisent avec un régime 'étendu', comme nous l'avons vu plus haut : *amont la mer* signifie « au loin sur la mer » et non « sur toute l'étendue de la mer ».

2.6 Rôle des préfixes dans l'évolution

2.6.1 Absence d'apport sémantique

Dans la plupart des cas, les préfixes ne semblent pas avoir d'apport sémantique propre, et ne permettent pas de différencier les variantes formées sur une même base prépositionnelle. Ainsi, *lez* et *delez* ont les mêmes emplois, et on peut faire la même observation pour *coste*, *decoste*, *encoste* et *d'encoste*, *amont* et *contremont*, *aval* et *contreval*. Ou plutôt, il y a parfois des différences, par exemple la présence d'un

¹¹² Même l'axe droite-gauche est orienté (les termes pour *droite* et *gauche* ayant des origines nettement dissociées, cf. Heine 1993 : 48-49, citant Werner 1904), mais cela ne concerne pas le système prépositionnel : il semble en effet que *à droite de* et *à gauche de* se grammaticalisent rarement en prépositions.

emploi donné pour une variante et non pour les autres ; mais il est le plus souvent impossible d'attribuer cette évolution au sens du préfixe, ou à son absence lorsque c'est la variante non préfixée qui développe des sens spécifiques. Le cas de *jouste* et *dejouste* en est une bonne illustration : il nous semble douteux que les extensions sémantiques de *jouste* (c'est-à-dire l'apparition des sens 'selon' et 'propos') soient liées à l'absence de préfixe.

2.6.2 Apport sémantique : la préfixation tardive en *par*

Le cas de *par* est très différent des autres, pour plusieurs raisons. D'une part, pour les prépositions étudiées ici comme pour d'autres, on peut remarquer que la plupart des variantes morphologiques apparaissent très tôt, certaines étant attestées avant même la forme simple : c'est le cas par exemple de la forme *encoste*. Les variantes en *par*, au contraire, sont toujours plus tardives ; de plus, elles s'ajoutent généralement à une forme déjà préfixée en *de*. Pour les prépositions issues du latin, la variante en *par* peut être la seule à ne pas être attestée dès les premiers textes en ancien français. Cette différence de nature est révélée également par la graphie : les variantes en *par* ont souvent une graphie détachée, du type *par decoste*, les graphies attachées étant extrêmement rares avec le préfixe *par*, quelle que soit la préposition (on en trouve une quinzaine d'occurrences dans la BFM, en tout, sur près de trois millions de mots).

D'autre part, à la différence des autres préfixes, et peut-être précisément en raison de sa différence de nature, *par* semble avoir un apport sémantique propre. On en trouve des indices dans plusieurs domaines sémantiques. Dans le domaine spatial, la présence de *par* permet l'expression du point intermédiaire de la trajectoire, lorsqu'il y a mouvement, comme nous l'avons vu pour les prépositions de ce chapitre. C'est le cas également pour *parmi*, qui se distingue ainsi de la préposition *enmi* que nous avons étudiée ici.

3 Conclusion

L'étude des prépositions présentées dans ce chapitre montre bien que leur faible fréquence et leur vie 'éphémère' ne les empêche pas de présenter des extensions sémantiques, et d'apporter ainsi de précieuses informations sur les phénomènes de l'évolution sémantique. En effet, du fait de leur parcours relativement bref dans la chronologie du français, elles offrent la possibilité d'étudier des morphèmes prépositionnels de leur grammaticalisation à leur disparition.

Nous faisons le point dans le chapitre 7 sur l'ensemble des informations réunies dans les chapitres d'étude sémantique ; pour ce chapitre, les éléments les plus importants à nos yeux sont les illustrations de diverses extensions sémantiques : du spatial au temporel, au comitatif et à divers emplois abstraits ; enfin, on a pu voir l'importance du *mouvement* et de la *trajectoire* au sein des emplois spatiaux, et le fait (bien connu par ailleurs) que les différents points de la trajectoire ne sont pas équivalents. Il faut mentionner aussi l'absence d'évolution sémantique de certaines prépositions, ayant un sens uniquement spatial et qui n'en développent aucun autre : il faudrait faire à ce sujet des recherches plus approfondies, afin de voir dans quelle mesure leur faible fréquence peut en être une explication.¹¹³ Nous avons également montré que les préfixes ont, selon l'époque à laquelle ils ont été ajoutés à la base, un impact sémantique très différent ; notamment, les préfixes ajoutés à l'époque médiévale ont fréquemment un apport sémantique propre.

¹¹³ On remarquera ici que l'explication pourrait bien être l'inverse : qu'elles restent peu fréquentes parce qu'elles ne sont pas assez 'générales' du point de vue sémantique, et que cela explique qu'elles n'évoluent pas.

Chapitre 5.

Evolution sémantique des prépositions issues de *post(-ea)*, de l'ancien français au français moderne

0 Introduction

Nous présentons dans ce chapitre les résultats de notre étude sur corpus des prépositions *puis*, *depuis* et *despuis*.

Depuis est cité (Haspelmath 1997 : 142) comme un contre-exemple à l'unidirectionnalité des extensions [espace > temps], et d'autant plus intéressant que le remplacement de la forme simple par la forme composée permet d'étudier l'influence des préfixes dans l'évolution sémantique. L'histoire de ce groupe de prépositions illustre très bien à la fois les limites et, semble-t-il, le bien-fondé de la théorie localiste. D'une part, en effet, on observe dans l'évolution sémantique de l'ensemble (toutes prépositions confondues) un passage du domaine temporel aux domaines spatial, causal (expression de la relation de cause à conséquence) et logique (avec un *parcours* sur une échelle numérale, logique, ou textuelle), qui remet nettement en question le principe de l'unidirectionnalité des chaînes sémantiques. D'autre part, une étude fine permet de restreindre la portée de cette première conclusion, qui révèle trois phénomènes :

- a) l'extension sémantique du domaine temporel aux domaines spatial, causal et logique est clairement liée à la préfixation en *de (ex) > de / des-*, et ne peut être considérée comme une extension sémantique à partir du seul sens prototypique de la base
- b) les sens non temporels ajoutés restent très peu fréquents, à la différence des évolutions que l'on a pu observer dans le cas de prépositions passant du spatial au non spatial (voir *envers*) ;

- c) dans certains cas, les inférences contextuelles ne dépassent jamais le stade d'inférences et ne se constituent pas en un nouveau sens ; or on peut se demander si ce n'est pas lié au domaine de départ, le temps.

Ceci nous amène à considérer que les prépositions *puis-depuis-despuis* constituent finalement, non un contre-exemple à la théorie localiste, mais un argument la soutenant du moins partiellement : cet exemple confirme que les évolutions sémantiques partant de l'espace sont généralement plus fréquentes, plus riches et plus stables.

0.1 Corpus

Pour ce groupe de prépositions, nous avons utilisé un corpus constitué de l'ensemble de la BFM, du DMF et de Frantext jusqu'au 18^{ème} siècle. Nous y avons ajouté, pour avoir une idée claire du résultat actuel de l'évolution sémantique de *depuis*, un corpus 'moderne' constitué d'une partition chronologique de Frantext (tous les textes, de 1951 à 2000). Nous n'avons donc pas de données pour le 19^{ème} siècle, la langue moderne n'étant pas notre intérêt principal.

0.2 Plan

Nous procédons, dans ce chapitre comme dans le chapitre précédent, en deux temps, afin de faciliter la lecture et l'accès aux données de l'évolution sémantique des prépositions étudiées. Dans la première section, nous présentons l'origine et l'évolution sémantique de *puis*, puis l'origine et l'évolution sémantique de *depuis* et *despuis*, ces dernières étant très proches sémantiquement et se démarquant en revanche de *puis*. Nous illustrons les principales distinctions sémantiques des trois prépositions, et nous donnons systématiquement au moins un exemple pour chaque emploi ; cependant, comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, si deux prépositions ont le même sens, nous ne donnons pas nécessairement d'exemple pour chacune des deux. Nous présentons l'évolution sémantique sous forme de tableaux, comme au chapitre précédent, afin de rendre la visualisation plus facile.

Dans la deuxième section, nous reprenons tous les points vus dans la section précédente et qui semblent révélateurs ou typiques des mécanismes de l'évolution sémantique ; cette section présente, en somme, ce que les prépositions *puis*, *depuis* et *despuis* ont en commun avec les mécanismes connus de l'évolution sémantique et ce en quoi elles les illustrent.

1 Emplois et évolution sémantique de *puis*, *depuis* et *despuis*

1.1 *Origine, emplois et évolution de puis*

1.1.1 Origine de *puis*

La préposition *puis* est issue de **postius*, forme renforcée de la préposition latine *post* (refaite à partir de *postea* et *post*, sur le modèle de *melius* ; cf. FEW t. 9, p. 244). Tandis que *post* a des emplois adverbiaux mais aussi prépositionnels, avec le sens temporel 'après', 'depuis', spatial 'derrière' et logique 'après' (marquant le rang), la forme **postius* était adverbiale en latin tardif, avec des emplois temporels : 'après', 'ensuite'. La préposition *puis* est présente dès les plus anciens textes en ancien français (le TL et le FEW la datent du 11^{ème} siècle), et dès les premiers textes de notre corpus. Au cours de l'ancien et du moyen français apparaissent diverses variantes morphologiques, par préfixation : *depuis* (apparaît au 12^{ème} siècle selon le TL et le FEW, comme préposition, adverbe et conjonction), *dempuis* (14^{ème} siècle, non mentionné par le TL et le FEW, adverbe et préposition ; aucune occurrence prépositionnelle dans notre corpus), *despuis* (14^{ème} siècle, non mentionné par le FEW, mais daté du 14^{ème} siècle par le TL ; préposition, adverbe et conjonction). Nous ne rendons compte dans ce chapitre que des plus fréquentes, *depuis* et *despuis*.

En ancien français, la forme *puis* est employée aussi bien comme adverbe que comme préposition ; cependant, à partir de la fin du 15^{ème} siècle, on ne trouve plus que des emplois adverbiaux, à part des emplois exceptionnels comme préposition, jusqu'au 17^{ème} siècle. En français moderne, *puis* est uniquement adverbial.

Les graphies observées dans notre corpus sont *puis* et *pois*.

1.1.2 Sémantisme de *puis*

En ancien français, la préposition *puis* exprime la postériorité dans le temps, dans des contextes très divers ; notamment, à la différence de *depuis* en français moderne, elle n'est pas sensible à la position du locuteur sur l'axe temporel. Alors que *depuis* ne s'applique pour simplifier qu'à des événements passés – on ne peut dire **depuis demain*, on doit dire *à partir de demain, après demain* –, *puis* en ancien français peut s'appliquer aussi bien à des événements futurs qu'à des événements passés (par rapport au moment de l'énonciation).

1.1.2.1 Emplois temporels

On peut ainsi distinguer deux emplois temporels principaux pour *puis* en ancien français, 'après' et 'temporel-déictique'. Dans l'emploi 'après', la préposition *puis* indique la postériorité : *X* est postérieur à *Y*. C'est ce que l'on a dans l'exemple suivant :

Ed enpur tei m'en esteie penét, **Puis mun decés** en fusses enorét. « C'est pour toi que j'ai besogné, afin que tu en sois honoré après ma mort. » (*La vie de saint Alexis*, milieu du 11^{ème} siècle, v. 405)

Dans l'emploi 'temporel-déictique', il y a un élément supplémentaire, qui est que le changement d'état posé par la préposition (qui institue une différence entre un 'avant *Y*' et un 'après *Y*') est borné par un autre point, qui est soit le moment de l'énonciation, soit un point précisé dans le contexte. Dans un certain nombre d'occurrences, il est difficile voire impossible de choisir entre les deux lectures, car la borne finale du changement d'état n'est pas explicitée, et ne peut être le moment d'énonciation. L'exemple suivant en fournit une illustration :

Or veons donques en tel cas, quant li mors a enfans qui sont né, s'il vuelent partir avant que .IIII. mois et demi soient acompli **puis** la mort du pere, les parties doivent estre fetes si comme il est dit dessus. « (...) s'ils veulent partir avant que quatre mois et demi se soient écoulés depuis la mort du père (...) » (*Coutumes du Beauvaisis*, 1313, p. 304).

Cependant, dans la plupart des cas, il y a des indices permettant de trancher entre les deux. La présence d'indices comme *demain*, notamment implique une lecture 'après', comme on le voit dans l'exemple suivant :

Tu í serras demandez é enqueste íert faite de tun siege jusque **puis demain**. « Tu seras appelé, et on enquêtera sur ton siège jusqu'après demain. » (*Les quatre livres des rois*, 1150-1190, p. 39)

En revanche, supposent une lecture 'depuis' les éléments suivants : présence de *jusque*, de *en ça*, d'une durée dans le passé, de *premier*. Les exemples suivants en fournissent une illustration :

Bestes qui sont prises en damage a garde fete, – si comme en taillis, ou en vignes ou tans qu'eles sont defendues, ou en prés **puis mi mars dusques a tant qu'il sont fauchié**, ou en bles, ou en mars, – doivent. LX. s. d'amende et le damage restorer. « (...) depuis la mi-mars jusqu'à ce qu'ils soient fauchés (...) » (Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, 1283, p. 445)

ne oncques, **puis l'eure dessus dite jusques ad ce qu'il a esté prisonnier admené oudit Chastellet**, ne vit aucuns d'iceulx compaignons « et jamais, depuis l'heure ci-dessus jusqu'à ce qu'il soit amené au Châtelet comme prisonnier, il n'a vu aucun de ces compaignons » (*Registre criminel du châtelet*, 1389, t. 2, p. 226-227)

Lequel prisonnier (...) dist et afferma par serement qu'il est nez de la ville de Rouen, et homme boulengier, et que d'icelle ville de Rouen, **puis XV jours ença**, il est nouvellement venu en la ville de Paris pour soy esbatre « Ce prisonnier a dit et affirmé par serment qu'il est né à Rouen, boulanger, et qu'il est venu il y a peu de Rouen à Paris, depuis 15 jours, pour se divertir » (*Registre criminel du châtelet*, 1389, t. 2, p. 172-173)

1.1.2.2 Emplois non temporels

Il faut ajouter à ces emplois temporels qui forment la quasi-totalité des occurrences de *puis* quelques emplois non temporels. En premier lieu, on trouve quelques occurrences où au sens temporel s'ajoute par inférence un sens logique, qui peut être causal ou concessif :

En la dicte conté nagueres avoit ung jeune filz orphenin, qui bien riche et puissant demoura **puis** le trespas de son pere et sa mere. « Il y avait il y a peu, dans la comté, un jeune orphelin, qui demeura riche et puissant après la mort de ses parents. » (*Les cent nouvelles nouvelles*, 1515, p. 131)

D'autre part, on trouve à partir de la fin du 14^{ème} siècle quelques occurrences spatiales, toujours en coordination avec *jusque* ou avec une marque du même type :

il bouta (sadite femme) entre sa houpelande et son jupon, et en cest estat la porta **puis ladite ville de Paris jusques à Pontoise** (...). « Il fourra sa femme entre sa houpelande et son jupon, et la porta ainsi depuis Paris jusqu'à Pontoise » (*Registre criminel du châtelet*, 1389, t. 2, p. 364)

La préposition *puis*, on le voit, indique ici le point de départ d'une trajectoire dont on a nécessairement le point final, ou du moins la direction générale.

Enfin, en français classique, on trouve quelques emplois de *puis* avec le sens d' 'énumération', où la préposition introduit le point de départ d'une énumération, d'une liste, comme on le voit dans l'exemple suivant :

Si vous l'avez complet, je vous prie d'en faire transcrire le desnombrement par Quentin sur votre inventaire, **puis le premier jusques au dernier**, et s'il n'y en a là, j'escriray à Geneve pour voir s'il s'y trouveroit. « Si vous avez la liste complète, je vous pris de la faire transcrire par Quentin sur votre inventaire, depuis le premier jusqu'au dernier (...) » (Nicolas de Peiresc, *Lettres aux frères Dupuy*, 1631, p. 303)

1.1.3 Evolution sémantique de *puis*

L'évolution sémantique de la préposition *puis* est très progressive et régulière. Aux 11^{ème} et 12^{ème} siècles, le sens prédominant est 'après', avec une minorité d'occurrences qui peuvent recevoir une interprétation *depuis* sans marque du type *jusque* ou autre : l'interprétation *depuis* n'est qu'une inférence possible. Cependant, aux 13^{ème} et 14^{ème} siècles, on observe un élargissement progressif des contextes d'emplois, avec l'apparition de marques qui se diversifient et pointent toutes dans la direction du sens 'temporel-déictique', qui devient donc de plus en plus fréquent. Ainsi, au 13^{ème} siècle, apparaissent les marques *jusque* et 'point de départ' vues plus haut ; au 14^{ème} apparaissent les marques 'premier' et 'durée'. Dès le 14^{ème} siècle, le sens 'temporel-déictique' devient nettement majoritaire, et le reste jusqu'aux dernières apparitions de *puis* dans notre corpus.

Au 14^{ème} siècle apparaissent également les emplois spatiaux et modaux, qui restent très exceptionnels ; les emplois spatiaux, notamment, sont conditionnés par la présence d'une marque de point final de la trajectoire (*jusque*).

L'évolution de *puis* est donc un élargissement sémantique progressif, dont l'essentiel est réalisé dans le cours de deux siècles ; on peut remarquer qu'une partie de l'évolution sémantique n'est pas l'apparition d'un nouveau sens mais le fait qu'il devienne le sens principal de la préposition du point de vue de la fréquence, et surtout qu'il passe du statut d'inférence à celui de sens 'de plein droit'. Les rares emplois de *puis* en français classique sont marqués par cette évolution, et strictement identiques à ceux de *depuis* à la même période, même s'il n'y a pas d'exemple d'emploi spatial : on pourrait donc dire qu'ils sont identiques aux emplois prototypiques de *depuis*, ce

qui va dans le sens de la *dérivation homonymique* que nous postulons pour cette période (voir deuxième section du chapitre). Les dernières occurrences de *puis* au 16^{ème} siècle, que nous donnons ci-dessous, en sont une bonne illustration :

Sire, le plus humblement que je puis, me recommande à vostre bonne grace. Et vous plaise sçavoir que, **puis cinq ou six sepmaines en ça**, plusieurs des gens de Jaques Gallyot se sont venuz rendre en ceste ville. « Sire, je me recommande aussi humblement que je le puis à votre bonne grâce, et vous fais savoir que, depuis cinq ou six semaines, plusieurs personnes sont venues (...) » (*Le clerc*, 1502, p. 372-373)

Très cher et amé cousin, pour ce que **puis nagueres**, par l’avis et deliberation de nostre très chier et très amé oncle le roy de Secille, de Jherusalem et d’Arragon, et noz très chiers et très amez freres les ducz de Guienne et de Bourbon et autres de nostre sang et Grant Conseil, a esté deliberé que nous ferions et porterions l’ordre de Mons. Saint Michel, et de nostre compaignie et fraternité le nombre de XXXVI chevaliers. « Très cher et bien-aimé cousin, étant donné que depuis peu, sur l’avis de notre très cher oncle (...) » (*Le clerc*, 1502, p. 240-241)

L’évolution sémantique de la préposition *puis* est résumée dans le tableau suivant, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues. Les données sont présentées par siècle. Nous précisons également le nombre total d’occurrences prépositionnelles de *puis*, pour chaque période.

Sens de <i>puis</i>	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}
‘après’	4	10	34	12	13	
‘après / depuis’			7	18	2	
‘temporel-déictique’	1	8	25	240	34	5
‘point de départ spatial’				6		
‘temporel-logique’				2	2	
Total	5	18	66	278	51	5

Tableau 22 : Evolution sémantique de la préposition *puis*.

L’évolution des marques explicitant l’extension sémantique de ‘après’ à ‘temporel-déictique’ est importante. Nous en donnons les détails dans le tableau ci-dessous, qui ne reprend que les occurrences où *puis* a le sens ‘temporel-déictique’, en détaillant les indices qui empêchent une lecture ‘après’. On voit bien que ces marques, absentes dans les premières occurrences où *puis* a cet emploi, apparaissent plus tardivement et se diversifient progressivement.

Marque	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}
Pas de marque	1	8	20	51	13	1
Indication du point de départ			2	54	7	2
<i>jusque</i> ou équivalent			3	19		
Indication de durée				116	14	2

Tableau 23 : Marques entraînant une lecture ‘temporel-déictique’, pour la préposition *puis*.

1.2 *Origine, emplois et évolution de depuis et depuis*

1.2.1 Origine de *depuis* et *depuis*

Les prépositions *depuis* et *depuis* résultent du renforcement de *puis* par les prépositions (ou préfixes) *de* et *des*, *des* étant elle-même issue de la combinaison des prépositions latines *dē* et *ex*. Elles apparaissent assez tardivement, et notre corpus ne permet d’observer des attestations prépositionnelles pour ces formes qu’à partir du 12^{ème} siècle.

Les deux formes n’ont pas la même fortune. La forme *depuis* est peu employée ; on en trouve dans notre corpus un peu plus d’une centaine d’occurrences réparties du 12^{ème} au 17^{ème} siècle, après quoi il n’y en a plus de trace. En revanche, la forme *depuis* est dès le 14^{ème} siècle aussi fréquente que la forme simple *puis*, et la supplante très vite : elle est plus de six fois plus fréquente au siècle suivant, avant la disparition presque complète des emplois prépositionnels de *puis* au 16^{ème} siècle.

Les graphies observées dans notre corpus sont les suivantes : *depuis*, *depuys*, *depuy* ; *depuis*, *depuys*. En français moderne, seule a survécu la forme *depuis*, avec des emplois aussi bien prépositionnels qu’adverbiaux.

1.2.2 Sémantisme de *depuis* et *depuis*

Les emplois de *depuis* et *depuis* sont assez proches des emplois de *puis* que nous avons décrits ci-dessus, et nous ne nous étendons pas outre mesure. Il est important cependant de noter quelques différences fondamentales à notre avis, y compris dans leurs emplois temporels, notamment le fait que *depuis* et *depuis* contiennent systématiquement un trait ‘duratif’ qui n’est pas toujours présent dans les emplois de *puis* préposition.

1.2.2.1 Emplois temporels

Le sens temporel de *depuis* et *despuis*, à la différence de ceux de *puis*, est toujours celui de postériorité par rapport à un événement passé, avec pour borne antérieure le moment d'énonciation ou un autre point de référence précisé par le contexte. On ne trouve jamais d'emploi du type **depuis demain*, ce qui est possible avec *puis*, comme nous l'avons vu précédemment. De plus, comme nous venons de le voir, *depuis* et *despuis* ont en commun d'introduire régulièrement un régime désignant une durée.

On peut distinguer, au sein des emplois temporels de *depuis* et *despuis*, trois types principaux, selon le type de régime : 'temporel-événement', 'temporel-date', 'temporel-durée'. Le type 'temporel-événement' est présent dès la première attestation prépositionnelle de *depuis* dans notre corpus, au 12^{ème} siècle :

Nos estuet chevalchier Par devers Rome, les forz helmes laciez, Ses poons clore defors et engeignier, Et cil de l'ost refusent halbergié, Molt grant eschec i puet on guaaignier ; Ne fu si granz **depuis** la mort Guaifier. « (...) il n'y en a pas eu d'aussi grand depuis la mort de Guaifier. » (*Le couronnement de Louis*, 1130, v. 2326)

Dans cet emploi, divers éléments servent de référence temporelle. Ainsi, la vie ou la mort d'un personnage important (*roi, chevalier, empereur, savant*) servent souvent de point de départ, comme on le voit dans l'exemple suivant :

et la pluspart fondéz en souspessons et rapports, qui est une maladie cachée qui règne ès maisons des grans princes, dont maint mal advient tant à leurs personnes que à leurs serviteurs et subjectz ; et s'en abbrevient tant la vie que à grant peyne se voit nul roy en France, **despuis Charlemaigne**, avoir passé soixante ans. « (...) et leur vie est si raccourcie qu'on trouve à grand-peine en France un roi, depuis Charlemagne, qui ait dépassé les soixante ans. » (Commynes, *Mémoires*, 1489, t. 3, p. 259)

Les deux autres types apparaissent simultanément, au 14^{ème} siècle. Quel que soit le type de régime, ce dernier indique toujours de manière plus ou moins directe le point de départ de l'état décrit par *X*. Dans l'emploi 'temporel-date', le point de départ est un élément de datation ou de référence temporelle précise ; cela peut être un élément du type « ce moment-là » ou bien une date (jour, année, heure), comme on le voit dans l'exemple suivant :

Et **depuis la feste saint Andrieu derrenier passé ou environ**, Perrin Bordel et Lorete, sa femme, demourans a Hauberviller, amis et parens du dit frere Jehan de Bris (...). « Depuis la dernière fête de saint André environ, Perrin Bordel et sa femme Lorete (...) » (*Chartes de l'abbaye de Saint-Magloire*, 1330, t. 3, p. 442)

Le point final de l'état peut être marqué par *jusque(s)*, comme on le voit dans les exemples suivants :

Maistre Nicolas des Bordes, delivrez a l'abbé de Saint Magloire de Paris ou a son certain messenger six sextiers [de] frement qui le [sic] sont deu **depuis la Saint Jehan CCCLVII jusques a la Saint Jehan CCCLVIII** sur la ferme du molin de Poignet, et ledit blé vous sera deduit de ce que vous devez a cause dudit molin. « Maître Nicolas des Bordes, faites livrer à l'abbé de saint Magloire ou à son messenger six sestiers de froment qui lui sont dus, pour la période allant de la saint Jean 1357 à la saint Jean 1358 (...) » (*Chartes de l'abbaye de Saint-Magloire*, 1330, t. 3, p. 224-226)

Et certiffie que la riviere de Sonne et le Doux estoient si plains de corps et de charongnes d'iceulx escorcheurs, que maintesfois les pescheurs les retiroient en lieu de poisson, deux à deux, trois à trois corps, loyez et accouplez de cordes ensemble, et en advint plusieurs tels piteulx cas et semblables, et dura pour celle fois ceste pestilence **despuis l'an trante cinq jusques à l'an trante huit**. « (...) cette épidémie dura de 1435 à 1438. » (Commynes, *Mémoires*, 1470, t. 1, p. 245-248)

Dans l'emploi 'temporel-durée', le point de départ est reconstruit à partir du point d'énonciation, le régime indiquant la durée qui le sépare de ce dernier. En voici un exemple :

Et qui voudroit escrire les cas particuliers, que tous j'ay veüz (et presque tous les personnaiges, tant hommes que femmes), on en feroit ung grand livre et de grande admiration ; et n'y eust-il seulement que ce qui est advenu **despuis dix ans** et par où la puissance de Dieu deveroit estre bien congneüe et entendue ; et sont les coups qu'il donne sur les grans bien plus cruelz et plus poisons et de plus longue durée que ne sont ceulx qui donne sur les petites gens. « (...) ce qui s'est passé depuis dix ans (...) » (Commynes, *Mémoires*, 1489, t. 3, p. 299)

1.2.2.2 Emplois non temporels

Dans leurs emplois spatiaux, qui apparaissent dès le 14^{ème} siècle, *depuis* et *despuis* indiquent le point de départ d'une trajectoire – et donc, permettent l'expression d'une trajectoire (on comparera *depuis Y jusqu'à Z* à **après Y jusqu'à Z*). Il est rare que le point d'arrivée ne soit pas marqué d'une manière ou d'une autre, et les prépositions *depuis* et *despuis* sont le plus souvent suivies de *jusque* :

Les Turs nous vindrent hardoiant jusques en nostre ost ; pour ce commanda le roy que l'en cloussit nostre ost de fossés par devers Damiete **depuis le fleuve de Damiete jusques au flum de Rexi**. « Les turcs vinrent nous narguer jusque dans notre campement ; c'est pourquoi le roi ordonna que l'on entour le camp de fossés, du côté de Damiette, depuis le fleuve de Damiette jusque à celui de Rexi. » (Jean de Joinville, *La vie de saint Louis*, 1305, p. 197)

Lorsqu'il n'est pas marqué précisément, il y a normalement au moins une indication du fait que la trajectoire a un point final, comme le montrent l'exemple suivant :

Et enmy ce prael avoit une tour a creniaux, et dedens celle tour avoit quatre dragons fiers et orribles, qui apparoient **depuis le piz en amont** et avoient le dos li uns encontre l'autre ; et estoient cil dragon si orgueilleux que chascun gectoit feu et flambe par la gueule et si habondamment qu'il estoit adviz a ceulx qui les regardoient que tout le païs deüst ardoir, car li ressortissement des estincelles qui voloient contre les murs de toutes pars faisoit sembler que tous li lieux deüst embraser. « Dans ce champ il y avait une tour crénelée, et dans cette tour quatre dragons horriblement féroces, que l'on voyait à partir de la poitrine et étaient dos à dos (...) » (*Berinus*, 1350, p. 112-113)

On peut remarquer que ces emplois se retrouvent en français moderne pour *depuis*, avec les mêmes conditions le plus souvent : *depuis le cinéma jusqu'à la boulangerie, il y a cinq cent mètres*. Mais s'y ajoute en français moderne le sens de *point de départ d'un mouvement fictif*, qui n'a pas besoin de marque explicite du point d'arrivée : *il a tout observé depuis sa fenêtre*.

On trouve encore pour *despuis* et *depuis* le sens d' 'énumération', évoqué également pour *puis*, et qui apparaît au 16^{ème} siècle (au 17^{ème} pour *despuis*). La préposition introduit alors le premier élément d'une liste ordonnée, du type « depuis le premier jusqu'au dernier, depuis le plus petit jusqu'au plus grand », comme on le voit dans l'exemple suivant :

Si je sçavois crayonner, je vous mettrois icy toutes les mesures qu'il m'a montrees qui consistent en de petits cuivres ronds, percez, **depuis la grosseur d'une ligne qui est la plus petite, jusques à celle d'un pouce en diametre qui est la plus grosse**. « Si je savais dessiner, je vous indiquerais ici toutes les mesures qu'il m'a montrées, et qui consistent en de petits ronds de cuivres, avec des trous de la grosseur d'une ligne pour le plus petit jusqu'à un pouce en diamètre pour le plus gros. » (Le Père Marin Mersenne, *Correspondance*, 1634, t. 4, p. 254)

Le dernier sens à mentionner pour la préposition *depuis* (pas d'occurrence pour *despuis*) est à mi-chemin entre le temporel, le spatial et l'énumération : le sens *narratif*, qui apparaît au 16^{ème} siècle. Le point de départ indiqué par la préposition est dans ce cas un point du récit, le point étant matériel ou non : cela peut être une page, ou bien un moment du récit. En voici un exemple :

Et le lundi IXme jour de may au matin, elle me avoit recité ce que dit est **depuis la clause** qui se commence, 'Et pour ce que tu dis etc.' « Le lundi 9 mai, au matin, elle m'a récité le passage qui commence par 'Et quand à ce que tu dis, etc.' » (Jean Juvénal des Ursins, *Audite celi*, 1435, p. 198)

La même inférence logique ([APRES] > [CAUSE] / [CONCESSION]) se retrouve occasionnellement ; nous donnons dans la deuxième section de ce chapitre un exemple de cet emploi avec *despuis*. Cependant, il nous semble qu'il ne s'agit pas là

d'un emploi propre, mais d'une inférence possible ; nous n'en avons donc pas tenu compte dans nos tableaux présentant l'évolution sémantique de ces prépositions.

1.2.3 Evolution sémantique de *depuis* et *despuis*

La description de l'évolution sémantique de *depuis* et *despuis* ne peut se faire sans tenir compte de celle de *puis*. Comme nous l'avons vu, *puis* connaît en ancien français une évolution du sens 'après' vers le sens 'temporel-déictique', évolution que nous discutons plus en détail dans la section suivante. Il semble que *depuis* et *despuis* reprennent les emplois de *puis*, mais en consacrant son évolution sémantique par une marque morphologique : les préfixes *de-* et *des-* marquent le passage au sens 'temporel-déictique', parce que leur est associée étroitement la notion de *point de départ*.

A cette évolution vers un sens temporel en partie différent s'ajoute l'apparition d'emplois spatiaux pour *depuis* et *despuis*. Cette évolution est liée selon nous à l'apport sémantique des préfixes, et ne constitue donc pas un contre-exemple à la primauté du spatial (cf. Haspelmath 1997 : 142).

Au 16^{ème} siècle apparaissent deux nouvelles extensions sémantiques, également par métaphore, du domaine temporel au domaine 'logique' et à celui de la narration : les sens 'énumération' et 'narration'. De toutes les extensions sémantiques, seule cette dernière – le sens de 'narration' – a tendu à disparaître ; il n'est plus attesté dans notre corpus à partir de la moitié du 18^{ème} siècle, et ne semble pas naturel en français moderne. Tous les autres emplois sont encore possibles pour *depuis* en français moderne, et la préposition *despuis* conserve tous ses emplois jusqu'à sa disparition au 18^{ème} siècle.

1.2.3.1 Tableau reprenant l'évolution sémantique de *depuis*

L'évolution sémantique de la préposition *depuis* est résumée dans le tableau suivant, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues pour cette préposition. Quelques remarques s'imposent afin d'en faciliter la lecture. Comme pour *puis*, les données sont présentées par siècle, pour chaque période. Nous présentons ici les

données jusqu'en français moderne ; cependant, nos critères ont quelque peu varié. En effet, en français moderne, il nous a semblé que les emplois temporels ne présentaient pas autant d'intérêt qu'en ancien et moyen français, où il a subi une évolution sémantique importante de *puis* à *depuis*, comme nous l'avons vu. Nous avons donc choisi d'être plus précis en ce qui concerne les emplois *spatiaux*, en distinguant les emplois où il y a une trajectoire (du type *je suis venu depuis Paris*) et ceux où il n'y a qu'un mouvement fictif (du type *il m'observe depuis la fenêtre*).

Sens de <i>depuis</i>	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	17 ^{ème}	18 ^{ème}	20 ^{ème}	Total
'temporel – date'			9	44	70	887	1838		7151
'temporel – durée'			1	8	62	1386	3499	4303	4956
'temporel – événement'	1		1	5	23	254	534		817
'énumération'					2	23	65	40	130
'narration'					2	10	4	8	24
'spatial'								93	408
'spatial – mouvement fictif'			1	9	24	112	169	30	30
Total des occurrences	1	0	12	66	183	2672	6109	4474	13517

Tableau 24 : Evolution sémantique de la préposition *depuis*.

1.2.3.2 Tableau reprenant l'évolution sémantique de *despuis*

L'évolution sémantique de la préposition *despuis* est résumée dans le tableau suivant, qui reprend les principales distinctions sémantiques retenues pour cette préposition. Comme pour *puis*, les données sont présentées par siècle, pour chaque période.

Sens de <i>despuis</i>	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	17 ^{ème}	Total
'temporel – date'		10	7	19	36
'temporel – durée'		1	2	15	18
'point de départ spatial'	1		1	1	3
'énumération'				1	1
Total des occurrences	1	11	10	36	58

Tableau 25 : Evolution sémantique de la préposition *despuis*.

2 Mécanismes de l'évolution sémantique

Nous présentons ici les principaux points d'intérêt liés à l'évolution sémantique des prépositions *puis*, *depuis* et *despuis*, que nous avons exposée dans la section précédente. Les éléments à discuter sont nombreux, et nous ne rendons compte ici que des plus significatifs. Nous passons ainsi en revue, en premier lieu, le phénomène de subjectification qui caractérise l'évolution sémantique de *puis* en ancien français. Nous reprenons dans un deuxième temps les différentes extensions sémantiques illustrées par le groupe de prépositions *puis*, *depuis*, *despuis* : extensions de l'espace au temps, du temps à l'espace, du temporel au notionnel et à la causalité. Dans un troisième temps, nous discutons de l'apport sémantique des préfixes, afin de chercher à voir, comme nous l'avons fait au chapitre précédent pour divers groupes de prépositions, si les préfixes ont un apport sémantique propre ou uniquement un rôle de différenciateurs. Dans une quatrième partie, nous revenons sur le phénomène de dérivation synonymique qui caractérise selon nous les prépositions étudiées dans ce chapitre, notamment *puis* et *depuis* en français classique. Enfin, dans la cinquième et dernière partie, nous discutons de la vitesse des changements linguistiques présentés dans la première partie du chapitre.

2.1 *Subjectification*

Un des éléments les plus importants de l'évolution sémantique de *puis*, telle que nous l'avons décrite dans la section précédente, est le phénomène de subjectification qui la caractérise (cf. Traugott 1996). En effet, le point de référence de l'énonciation, qui semble ne pas être significatif dans les emplois des 11^{ème} et 12^{ème} siècles, prend de l'importance aux 13^{ème} et 14^{ème} siècles, au point d'entraîner l'apparition d'un nouveau sens, distinct du sens initial de 'postériorité'. On passe ainsi, comme nous l'avons souligné dans la première section de ce chapitre, du sens 'après' au sens 'temporel-déictique', la différence entre les deux étant que *depuis* *Y* ne peut se dire que d'une chose qui se situe dans le passé par rapport au point d'énonciation.

On peut voir cette évolution par la présence d’emplois tels que *puis demain* en ancien français, comme le montre l’exemple ci-dessous (déjà donné plus haut) :

Jonathas forment jurad á David que parfitement l’amad, kar il l’amad si cume sun quer. É si li dist : « Demain iért feste des Kalendes. Tu í serras demandez é enqueste íert faite de tun siege jesque **puis** demain. » (*Les quatre livres des rois*, 1190, p. 39)

2.2 Transferts métaphoriques d’un domaine à l’autre

2.2.1 De l’espace au temps : les prépositions latines dans les langues romanes

L’ étymon latin *post* présente clairement des emplois variés, y compris non temporels, comme nous l’avons dit plus haut : *post* a en latin les sens spatial ‘derrière’, temporels ‘après’, ‘depuis’, ‘à partir de’ et logique d’ ‘après’ marquant le rang. Etant donné que *puis* est issu de **postius*, lui-même formé sur *post* avec une ‘simple’ suffixation, on pourrait s’attendre à retrouver, dès les premières attestations de *puis*, tous les emplois latins de *post*. Or ce n’est pas le cas : les sens de *post* n’apparaissent pas dans les plus anciens textes pour *puis*. Nous avons déjà vu ce type de phénomène au chapitre précédent, pour l’évolution du latin *juxta* à l’ancien français *jouste* ; il se pourrait cependant qu’il s’agisse ici d’un mécanisme légèrement différent, dans la mesure où il y a eu suffixation en latin : on a ici un phénomène de reprise partielle des emplois par une forme dérivée, **postius* ayant pour sens ‘après’, ‘ensuite’.

2.2.2 Du temps à l’espace

On observe pour la préposition *puis* une évolution claire d’emplois uniquement temporels en ancien français à des emplois temporels et spatiaux en moyen français, comme nous l’avons noté dans la première section. Cependant, les emplois spatiaux de *puis* sont postérieurs à ceux de *depuis* et *despuis*, et il s’agit d’après nous d’un phénomène de dérivation synonymique : en raison de la proximité formelle et sémantique entre les trois formes, les locuteurs sont amenés à utiliser *puis* comme *depuis* et *despuis*.

En ce qui concerne les prépositions *depuis* et *despuis*, l'évolution sémantique pourrait être la même, mais il est difficile d'en être certain, dans la mesure où les emplois se succèdent rapidement ; pour *despuis*, on n'a dans notre corpus qu'une occurrence spatiale avant les premières attestations d'emploi temporel ; pour *depuis*, les emplois temporels précèdent de peu les emplois spatiaux.

Pour les trois prépositions, on peut donc raisonnablement douter qu'il y ait réellement eu une évolution sémantique du temps vers l'espace. Nous discutons ce point au chapitre 7.

2.2.3 Du temps au notionnel

L'évolution sémantique du sens 'temporel-déictique' au sens 'énumération' pose moins de problèmes. Elle n'est pas attestée pour la préposition *puis*, d'une part ; d'autre part, pour les prépositions *depuis* et *despuis*, elle est nettement postérieure aux emplois spatiaux et temporels. Il y a donc bien évolution du sens de 'point de départ dans le temps (et en moindre mesure dans l'espace)' au 'point de départ dans une série'.

2.2.4 Du temps à la causalité

Les quelques occurrences causales de *puis*, où l'on peut ajouter au sens de 'postériorité' une nuance logique, semblent constituer un exemple de l'évolution [POSTERIORITE] > [CAUSE]. Cependant, leur rareté semble indiquer qu'il ne s'agit là que d'inférences contextuelles, non figées en un *sens* véritablement lexicalisé de la préposition.

On reprend ici un exemple de ce type d'inférence :

Elle, se mocquant, secoua la teste, me disant : « je voudrais avoir ce qu'il s'en faut ». **Despuis ceste fortune** la damoiselle s'est recongneue, et n'a plus esté si nice. « (...) Depuis cette aventure, la demoiselle (...) n'a plus été aussi naïve. » (*Le moyen de parvenir*, 1610, p. 250-251)

2.3 Rôle des préfixes dans l'évolution sémantique

Les chaînes sémantiques présentées ci-dessus doivent cependant être considérées avec précaution. Il nous semble en effet qu'il y a un point fondamental dans l'évolution sémantique des prépositions *puis*, *depuis* et *despuis* : la préfixation est tardive. Or nous avons vu au chapitre précédent qu'il y a une différence notable entre l'apport sémantique des préfixes présents dès les premiers textes de notre corpus et celui des préfixes ajoutés au 12^{ème} siècle. Cela doit être vrai également pour les préfixes ajoutés au 14^{ème} siècle, et notre hypothèse est que l'ajout du préfixe *de* (seul ou sous la forme *des* < *de ex*) a profondément transformé le sens de *puis*, en renforçant la notion de *point de départ* qu'il ne contenait jusqu'alors que de manière contingente. Un élément le confirmant est la différence de la fréquence avec laquelle est mentionné le point final (spatial, temporel ou notionnel) : *jusque* ou une forme de même sens est présent dans seulement 5 % des occurrences de *puis*, mais 20 % des occurrences de *despuis* et *depuis*, sans compter qu'on trouve également plus souvent avec ces dernières formes des indications du type *en ça*.

L'ajout des préfixes, selon nous favorisé par la subjectification indiquée plus haut, explique l'apparition d'emplois spatiaux et notionnels. Haspelmath (1997 : 142) proposait de voir dans *depuis* un contre-exemple à la primauté du spatial. Mais il nous semble plutôt que la composante spatiale de ses emplois est due, non à la préposition *puis*, mais au préfixe *de* : il n'y a pas eu évolution sémantique du temporel au spatial, mais apport d'un concept spatial (le sens 'point d'origine' de la préposition *de*) à une base temporelle (le sens 'après / depuis' de la préposition *puis*). Il est clair du moins que, si le détail de l'évolution reste à discuter, il n'y a pas simple évolution du temporel au spatial.

2.3.1 Un rôle de 'prépositionnalisation' ?

On peut également se demander si les préfixes ont un rôle morpho-syntaxique. Dans la fréquence des morphèmes *puis*, *depuis* et *despuis*, il faut distinguer la fréquence totale – tous emplois confondus – et la fréquence des emplois prépositionnels, bien souvent nettement inférieure. Ainsi, dans la BFM, on trouve entre 4000 et 5000

occurrences de *puis*, qu'il soit employé comme adverbe, préposition ou conjonction, soit une fréquence relativement élevée de 1,6 mots pour mille environ. Toujours dans la BFM, ce morphème est bien moins fréquent comme préposition que comme adverbe ou conjonction : seulement 125 occurrences prépositionnelles ; la proportion des emplois prépositionnels de *puis* est donc de l'ordre de 3 %. Pour *depuis*, on trouve dans la BFM 77 occurrences prépositionnelles pour 408 occurrences tous emplois confondus, soit 19 % d'emplois prépositionnels, le reste étant des emplois comme adverbe ou conjonction. Pour *despuis*, on trouve 12 occurrences prépositionnelles dans ftxt-moyen pour 44 occurrences en tout, soit plus de 27 % prépositionnel.

Les préfixes semblent donc ancrer les morphèmes dans le paradigme des prépositions, du moins en ce qui concerne le groupe *puis / depuis / despuis* : ce n'est pas systématique, comme le montre bien l'exemple de *sous* (préposition) et *dessous* (adverbe). D'autre part, il n'y a pas 'prépositionnalisation' exponentielle avec un nombre accru de préfixes, comme on le voit avec le cas de *denz* et *dedenz* > *dans* (préposition, 1 préfixe puisque formé en ancien français sur *de* + *enz*) et *dedans* (adverbe, du moins en français moderne standard, 2 préfixes).

2.4 Dérivation synonymique

Le dernier phénomène intéressant pour les prépositions *puis*, *depuis* et *despuis* est la proximité qui caractérise leur sémantisme. Il semble, si l'on suit la courbe de leur évolution sémantique, qu'elles n'évoluent pas simultanément mais de manière parallèle, avec l'apparition des nouveaux emplois d'abord dans les formes les plus fréquentes, puis dans les autres.

Ce phénomène de *dérivation synonymique* pourrait expliquer l'évolution sémantique de la préposition *puis* : le passage du domaine temporel au domaine spatial pour cette préposition est vraisemblablement le résultat de l'emprunt à *depuis* et *despuis* de leurs extensions sémantiques propres. Cela est confirmé par le fait que les emplois spatiaux de *puis* sont plus tardifs que ceux de *depuis* et *despuis*.

Il semble donc qu'il n'y ait pas eu, même pour *puis*, d'évolution 'simple' et surtout spontanée du temporel au spatial.

2.5 *Vitesse des changements linguistiques*

On a vu qu'il y a une période relativement longue de 'concurrence', où les trois formes *puis-depuis-despuis* sont présentes dans les corpus, avec des emplois proches : c'est le cas du 12^{ème} siècle au 17^{ème} siècle. Cependant, en examinant de près cette période assez large, on peut remarquer que l'essentiel du basculement se fait en un siècle seulement. Alors qu'entre le 12^{ème} et 14^{ème} siècles, *puis* est seule fréquente (notre corpus ne présentant qu'une occurrence prépositionnelle de *depuis* pour les 12^{ème} et 13^{ème} siècles), dès le 14^{ème} siècle, *puis* et *depuis* sont de fréquence équivalente ; dès le 15^{ème} siècle, *depuis* a presque complètement éclipsé *puis*. On retrouve ici un phénomène connu, et dont nos études sur corpus nous ont fourni de nombreux exemples : l'existence dans tout changement linguistique de phases ayant des vitesses très différentes, la phase initiale et finale (coexistence de deux systèmes ou de deux variantes, avec une variante prédominante) pouvant se prolonger, tandis que la phase intermédiaire, de remplacement proprement dit (avec deux variantes à peu près équivalentes) est très rapide, conformément à l'hypothèse de Kroch (1989) sur la régularité des changements linguistiques. Nous reprenons ces éléments dans le chapitre de discussion et de bilan (chapitre 7).

3 Conclusion

L'évolution sémantique des prépositions *puis*, *depuis* et *despuis* est complexe, et il semble que s'y croisent nombre de phénomènes et de mécanismes évolutifs. L'acquisition de nouveaux sens temporels puis spatiaux et logiques à partir d'un sens de base temporel semble en faire un contre-exemple à la théorie de la primauté du spatial ; mais les choses ne sont pas si simples. En effet, l'acquisition de l'emploi spatial semble liée en grande partie à la préfixation en *de-*, et ce préfixe a des emplois spatiaux ; de plus, nous avons vu au chapitre précédent que les préfixations tardives

tendaient à se faire avec un apport sémantique plus net que les préfixations effectuées de longue date. La question reste donc ouverte : nous serions tentés de dire qu'il y a évolution du temporel au spatial, mais que ce n'est pas une évolution spontanée. Ce point sera repris au chapitre 7.

Quoi qu'il en soit, ces prépositions fournissent en ancien et moyen français des exemples d'extensions sémantiques diverses : du temporel au spatial, au notionnel, et à la causalité. Elles fournissent également des illustrations d'autres phénomènes, que nous avons exposés ici en détail : la subjectification et la dérivation synonymique. Elles permettent également de mesurer la vitesse que peuvent avoir certains types de changement linguistique.

Chapitre 6.

Evolution sémantique des prépositions issues de *versus*

0 Introduction

Nous présentons ici les résultats de l'étude diachronique sur corpus des prépositions *vers*, *devers*, *envers* et *par devers*, de leur apparition aux langues modernes. Dans la première section de ce chapitre, nous présentons un bref rappel de leur origine – la grammaticalisation latine de *versus* – ainsi que les principaux emplois de ces prépositions en ancien français, et un rapide panorama de leur évolution sémantique.

Dans la deuxième section, nous présentons les prépositions issues de *versus* dans les autres langues romanes – leur évolution, on le verra, renforce notre hypothèse de *paradigme sémantique*, dans la mesure où des phénomènes analogues à ceux que l'on aura observés pour *vers*, *devers*, *envers* et *par devers* ont eu lieu dans toutes les langues romanes : élimination d'une partie des variantes en italien, répartition des emplois en occitan et en romanche, disparition de la langue courante en catalan (avec répartition partielle des emplois).

Dans la troisième section, nous détaillons les aspects et les étapes les plus intéressants de leur évolution sémantique, en particulier des phénomènes de collision homonymique (ou plutôt *paronymique*) avec répartition des emplois et disparition d'une variante, ainsi que des phénomènes d'évolution de l'espace au temps, de l'espace à l'abstrait (sens 'relationnel'), et de l'abstrait (sens 'relationnel') à l'espace.

0.1 *Détails de présentation des données*

Etant donné l'ampleur de nos recherches sur ces prépositions, que nous avons examinées plus en détail que les prépositions des chapitres précédents, nous nous contentons dans la section de présentation de donner des tableaux plus succincts, nous réservant de développer les points les plus intéressants. Cela permettra au lecteur de garder une idée générale de leur évolution.

0.2 Corpus choisi pour cette étude

Le corpus sélectionné pour cette partie de notre étude est constitué de textes tirés de trois bases de données : pour l'ancien et le moyen français, l'ensemble des textes de la BFM ; pour le moyen français et les prémices du français classique, l'ensemble des textes du DMF ; pour le français classique et moderne, une sélection des textes de FRANTEXT. Nous en avons retenu les textes de trois types : *romans*, *mémoires* et *correspondance*, afin d'éviter les textes trop littéraires (*poésie*, *théâtre*) ou trop techniques (*essais*, *traités*). Pour les prépositions *vers* et *envers*, nous avons utilisé le 'corpus restreint' (cf. chapitre 2). Cependant, pour les prépositions *devers* et *par devers*, nous avons élargi le corpus de français classique et moderne, incluant l'ensemble de la base FRANTEXT, afin d'avoir suffisamment d'occurrences, ces deux prépositions étant très rares après le français classique.

Nous avons choisi de découper notre corpus en 'tranches chronologiques', par siècle ou demi-siècle. Nous indiquons dans le tableau ci-dessous le nombre de mots de chaque tranche du corpus, du 11^{ème} au 20^{ème} siècle. On peut ainsi constater que les quelque 21 000 occurrences de ces quatre formes prépositionnelles analysées au total se répartissent de manière assez inégale.

Siècle	<i>vers</i>	<i>envers</i>	<i>devers</i>	<i>par devers</i>	Total
11 ^{ème}	20	12	11	0	43
12 ^{ème}	829	101	101	6	1 031
13 ^{ème}	584	75	65	43	724
14 ^{ème}	311	21	286	31	618
15 ^{ème}	308	76	344	14	728
16 ^{ème}	582	537	339	60	1 458
17 ^{ème}	1 283	762	340	53	2 385
18 ^{ème}	2 200	436	30	29	2 666
19 ^{ème}	3 660	1 425	25	32	5 110
20 ^{ème}	4 516	1 233	12	75	5 761
Total	14 293	4 678	1 553	343	20 867

Tableau 26 : Nombre d'occurrences des prépositions *vers*, *envers*, *devers* et *par devers*.

Nous proposons, outre l'analyse chiffrée de l'évolution sémantique de ces prépositions, une étude fine des emplois et du contexte. Cette analyse qualitative permet de compenser les problèmes de représentativité du corpus.

1 Origine, sens et évolution sémantique des prépositions vers, envers, devers et par devers

1.1 Origine

Les prépositions *vers*, *envers* et *devers* sont issues de la forme *adversus*, participe grammaticalisé en adverbe puis en préposition en latin (voir ci-dessous). Elles sont donc présentes dès les plus anciens textes en français, et bien sûr dès les premiers textes de notre corpus. La préposition *par devers*, quant à elle, n'apparaît que plus tardivement, et est attestée dans notre corpus uniquement à partir du 12^{ème} siècle.

Toutes ces formes sont employées jusqu'au français classique, période à laquelle la préposition *devers* disparaît presque complètement. En français moderne, les prépositions *vers* et *envers* sont d'un emploi courant dans la langue littéraire, et *vers* y compris dans la langue parlée, où *envers* semble plus artificiel. La préposition *par devers* est réservée principalement à la langue administrative et juridique, et rarement employée. La préposition *devers* a complètement disparu de la langue parlée, mais on en trouve quelques occurrences dans le corpus Frantext jusqu'au 20^{ème} siècle.

Les graphies observées dans notre corpus sont *vers*, *vérs*, *viers*, *envers*, *envérs*, *enviers*, *devers*, *devérs*, *deviers*, *par devers*, *par devers*, *par devers*, *par deviers*.

1.2 Grammaticalisation latine

La grammaticalisation de *vers* est un exemple bien connu, qui suit la chaîne catégorielle de grammaticalisation « verbe de mouvement > participe > adverbe > préposition spatiale ». Cette chaîne est mentionnée entre autres par Svorou (1994 : 113-114), qui en fournit des exemples en bengali, igbo, bikol et bihari : ce phénomène n'est donc pas réservé aux seules langues romanes ; de plus, le

sémantisme des morphèmes grammaticaux dérivés ainsi dans ces langues est très proche apparemment du sémantisme de *versus* et de ses dérivés romans.

Versus et *adversus* fonctionnent comme prépositions dès le latin, mais les premières attestations de ces formes ne sont pas prépositionnelles, et Gaffiot (1985 [1934] : 1663) condamne l'emploi prépositionnel de *versus* en latin classique, emploi qui selon lui « n'a aucun fondement ». En effet, à l'origine *versus* « n'est pas usité comme préposition (...) mais comme adverbe précisant un mouvement précédemment indiqué » (Ernout-Meillet 2001 [1932] : 725). On le voit dans les exemples de Leumann-Hoffmann-Szantyr (1997 [1965] : 221-223) : *ad L. Tondei* (sc. *agrum*) *vorsu*, *ad mare vorsum*, *ibo advorsum* (trouvés notamment dans des inscriptions). Nous pouvons ainsi retracer l'histoire de cette grammaticalisation, avec une diversification progressive des constructions où apparaissent *(ad)versus* et *(ad)versum* : ces formes sont d'abord employées comme des postpositions, placées après un nom de ville (*Brundisium versus*) puis de pays (*Aegyptum versus*) et enfin après un nom commun (*orientem versus*). Ce n'est que plus tard que *versus* peut être préposé et qu'il y a réellement grammaticalisation en préposition. On trouve alors des constructions du type *versus mare* (5^{ème} siècle).

Cela nous permet de schématiser la grammaticalisation de *versus* (avec la variante *adversus* dès sa formation) comme un processus en quatre étapes, comme suit :

1. *(ad)versus*, participe, devient une **particule**, et précise un mouvement décrit par le syntagme formé par un verbe de mouvement et la destination du mouvement : *(ad) orientem versus ire* ;
2. *(ad)versus* devient un **adverbe postposé**, ou une **postposition** : il n'est pas évident qu'il régit le nom indiquant la destination : *orientem (ad)versus ire* ;
3. dans exactement le même type de construction, *(ad)versus* est réanalysé en **préposition**, et régit maintenant le nom indiquant la destination : *(ad)versus orientem ire* ;
4. *(ad)versus* est prépositionnel et peut apparaître dans des **contextes variés** : *(ad)versus urbem (domum, ...) ire*.

1. (ad) orientem versus ire

> 2. orientem (ad)versus ire

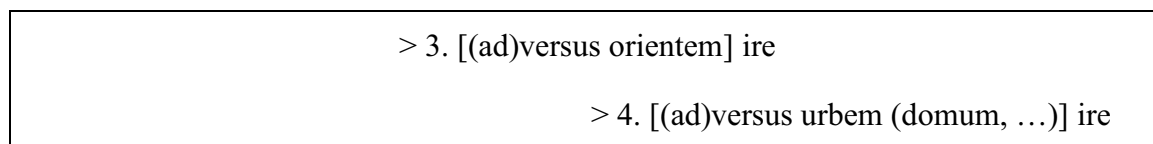


Figure 9 : Réanalyse de *versus* (participe > adverbe / postposition > préposition).

D'autre part, à moins de considérer la grammaticalisation de *versus* et *adversus* comme deux phénomènes parallèles, on peut se demander si ce n'est pas le phénomène (que l'on trouve déjà en latin, et qui sera par la suite pan-roman) de la préfixation des prépositions qui a permis une réanalyse de *adversus* en *versus* préfixé (et non en participe de *adverto* ayant subi un processus de grammaticalisation indépendamment du verbe simple *verto*).

Le résultat est que l'on a, en proto-roman, le noyau prépositionnel sémantique suivant : *versus* [lieu, temps, comparaison], qui a subi par la suite le phénomène de préfixation propre aux prépositions des langues romanes (et que nous venons d'évoquer ci-dessus) : en français, le bas latin *versus* a ainsi donné les prépositions *vers*, *de-vers*, *en-vers*, présentes dès les premiers textes (10^{ème}-11^{ème} siècles), plus tardivement *par-de-vers* et *avers* (12^{ème} siècle), puis *em-par-de-vers*, *de devers* et *par de devers* (13^{ème} siècle), enfin *en envers* (14^{ème} siècle).¹¹⁴ Notre corpus ne présente d'occurrences que des formes *vers*, *envers*, *devers*, *de devers* et *par devers*. Les graphies que nous avons trouvées pour ces morphèmes sont nombreuses, notamment *ves*, *vas*, *enves*, *envez*, *deves*, *par devers*, *par devers*...

On trouve des traces de ce phénomène de grammaticalisation dans plusieurs langues romanes, avec le groupe de prépositions françaises *vers*, *envers*, *devers* et *par devers*, les prépositions italiennes *verso* et (en italien ancien uniquement) *inverso*, le catalan *devers*, *envers*, et *vers*, l'occitan *daus*, *envers*, et *vers* (avec les variantes *embèr* et *bèr*, entre autres), sans compter le béarnais, le gascon, etc. Le portugais et l'espagnol présentent des constructions d'origine différente, avec l'espagnol *hacia* (du latin *facies* « visage »), *hasta* et le portugais *até* (de l'arabe *hattä*, comme l'espagnol *hasta*) ; le roumain présente une évolution sémantique spécifique de la préposition *spre* (sur le latin *super*).

¹¹⁴ Source : TL et FEW.

1.3 Sens

Nous présentons ici de manière globale les sens des prépositions *vers*, *devers* et *envers*, parce que, comme nous l'avons vu pour d'autres prépositions dans les chapitres précédents, la plupart de leurs emplois sont communs aux trois prépositions. Ce qui les différencie en ancien et moyen français est plutôt la répartition de ces emplois. Nous introduisons donc dans un premier temps les emplois communs, puis ceux qui sont spécifiques à chacune de ces prépositions.

1.3.1 Sens spatiaux (*vers*, *envers*, *devers*)

Le sens prototypique de ces prépositions en ancien français, surtout dans les premières attestations, est *spatial*. On peut y distinguer principalement trois nuances : le sens de 'direction' (qui inclue les emplois de type *mouvement fictif*), le sens d' 'approximation spatiale' et le sens de 'but'. On voit que ce qui distingue une nuance de l'autre est la présence ou l'absence de mouvement, ou encore la nature du mouvement.

Le sens de 'but' est attesté dès les premiers textes. Dans cet emploi, la préposition introduit le point final de la trajectoire, qui n'est pas atteint (ou du moins pas nécessairement), avec la même nuance qu'en français moderne entre *je vais à Paris* et *je vais vers Paris*. On le voit dans les exemples suivants :

Vait s'en Brandan **vers** le grant mer U sout par Deu que dout entrer « Brendan s'en va vers la haute mer, où il savait par Dieu qu'il devait entrer » (*Le Voyage de Saint Brendan*, 1112, v. 157)

Mes de fain fu en grant destrece : **envers** une vile s'adresce en la maison d'un tainturier qui mout savoit de ce mestier « mais la fain le tenaillait : il se dirige vers une ville, dans la maison d'un teinturier qui connaissait bien son métier » (*Le roman de Renart*, branche I, 1180-1200, v. 2296)

Messires Lois d'Espagne, qant il fu descendus et desarmés, il se traist **devers** la tente de mesire Carle de Blois « Monseigneur Louis d'Espagne, quand il fut descendu et se fut débarrassé de ses armes, alla vers la tente de Monseigneur Charle de Blois » (Froissart, *Chroniques*, 1369-1377, p. 517)

Car, après les graces a Dieu de par elle et sa fille rendues, se mettent a chemin **par devers** l'ermitage, ou l'ermite leur vient au devant, qui de Dieu les salue et beneist « Car, une fois qu'elle et sa fille eurent rendu grâces à Dieu, elles se mettent en chemin vers l'ermitage, où l'hermite vient au-devant d'elles, les saluant et les bénissant au nom de Dieu » (*Les cent nouvelles nouvelles*, 1456-1467, p. 102)

Le sens de ‘direction’ est lui aussi attesté dès les premiers textes de notre corpus. La préposition introduit alors la *direction* d’une trajectoire de type *mouvement fictif*, *l’orientation* d’un objet ou d’un regard, d’une ouverture (une fenêtre par exemple).

En voici des exemples :

Agravains va maintenant a une fenestre qui ovroit **devers** le jardin et regarde Lancelot qui venoit moult grant oirre vers la tor. « Agravain se dirige aussitôt vers une fenêtre ouvrant sur le jardin (...) » (*La mort le roi Artu*, 1230, p. 115)

Et quant monseignor Ancelin les vit et en fu saisis, si leva ses mains **vers** le chiel et rendi graces a Dieu ; et fu le plus lié homme dou monde, pour ce que adonc fu certains que il raverait son frere de la prison ou il estoit « Quant monseigneur Ancelin les vit, il leva ses mains vers le ciel et rendit grâces à Dieu (...) » (*Chronique de Morée*, 1320-1324, p. 379)

Ovec li, au mien essient, a bien .xxx. serganz a conte ; et l’autre porte garde Honte, qui ovre **par devers** midi « Avec lui, à mon avis, il faut bien compter trente hommes d’armes ; et Honte garde l’autre porte, qui s’ouvre vers le midi » (Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose*, 1225-1230, v. 3857)

Gardez amunt **devers** les porz d’Espagne : Veeir poez, dolente est la reregarde « Regardez en haut, vers les cols d’Espagne : vous pouvez le voir, l’arrière-garde est en mauvaise posture » (*La chanson de Roland*, 1100, v. 1103)

Carles guardat amunt **envers** le ciel, Veit les tuneires e les venez e les giels E les orez, les merveillus tempez, E fous e flambes i est apareillez « Charles regarda en haut, vers le ciel, vit le tonnerre, le vent, le gel et les brises, les tempêtes formidables, le feu et les flammes prêts à tomber » (*La chanson de Roland*, 1100, v. 2532)

Cume David s’en fud turnez é estut luinz al sumet d’un munt, é un grant val fud entre lui é l’ost, criad **vers** ces de l’ost é vers Abner le fiz Ner é dist : « Dun ne me respunderas tu, Abner ? Dun ne me respunderas tu, Abner ? » « il cria en direction de la troupe » (*Les quatre livres des Rois*, 1190, p. 53)

Enfin, le sens d’ ‘approximation spatiale’ est lui aussi présent dès les premiers textes de notre corpus. La préposition indique un point de référence spatiale permettant de localiser grossièrement un être humain, un objet ou un événement, comme le montrent les exemples suivants :

Le roy y envoya monsr l’admiral bastard de Bourbon, accompagné de bon nombre de gens, lesquelz bruslèrent grand quantité de leurs villes, commençans **vers** Abeville jusques à Arras. (Commynes, *Mémoires*, 1490, p. 19)

Li rois ot un sien seneschal qui tenoit la terre **vers** Ais. (Jean Renart, *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, 1210, v. 3129)

On peut remarquer qu’avec la préposition *devers*, on trouve quelques occurrences où le point de référence spatiale défini par le régime prépositionnel constitue le point de départ d’une trajectoire et non son point d’arrivée ; il reste à voir s’il s’agit alors d’une construction de type *je viens [de [vers Y]]*, ou bien réellement de la préposition

devers qui aurait alors un emploi spatial supplémentaire. Un élément en faveur de la première interprétation – celle d’une suite de prépositions imbriquées – est l’existence d’occurrences du type *de devers*, où l’imbrication est très nettement marquée. Pour cette raison, nous avons décidé de considérer qu’il ne s’agit pas d’un emploi distinct. En voici un exemple :

Demantres est l’ancre rompue par coi la nes s’estoit tenue ; **devers** la terre vint li vanz, a la mer bota la nef anz « Pendant ce temps, l’ancre qui retenait le navire s’est rompue ; le vent vint de la terre, et poussa le navire à la mer » (*Enéas*, 1155, v. 5791)

On pourrait également considérer que, pour la préposition *devers*, il y a ‘neutralisation’ du sens de la trajectoire : *Y* peut en être l’origine ou le but, indifféremment, et c’est le verbe qui impose son sémantisme au syntagme prépositionnel. Ainsi, dans l’exemple précédent, on considérera que *devers* indique que *Y* constitue un point extrême de la trajectoire, tandis que *vint* indique qu’il faut considérer *Y* comme le point d’origine de cette trajectoire et non comme son but.

1.3.2 Sens relationnels (*vers*, *envers*, *devers*)

Les prépositions *vers*, *envers* et *devers* présentent également des emplois que nous avons choisi d’appeler ‘relationnels’. La préposition relie dans ce cas deux humains, et le prédicat dont elle dépend peut décrire entre ces deux personnes divers types de relation : l’attitude de l’une envers l’autre, les sentiments de l’une pour l’autre, les obligations de l’une envers l’autre ; enfin, la situation (le plus souvent sociale) de l’une par rapport à l’autre. Ils apparaissent dès les premiers textes. Dans chacun d’eux, la relation peut être connotée positivement ou négativement. Nous proposons d’appeler ‘bénéfactifs’ les exemples suivants :

Monseigneur, qui trescourtois et gracieux estoit, mesmement tousjours **vers** les dames, luy dist : ‘M’amy, pource que vous estes belle fille et bonne, et que j’ayme bien vostre mary, il me prend pitié et compassion de vostre fait’ « Monseigneur, qui était très courtois et gracieux, surtout et toujours envers les dames, lui dit : ‘Mon amie, parce que vous êtes belle et bonne, et que j’apprécie votre mari, j’ai pitié et compassion pour ce qui vous arrive’ » (*Les cent nouvelles nouvelles*, 1456-1467, p. 39)

ge vos di veraiement que onques Lancelos ne pensa de tel amor **vers** la reïne « je vous dis, en toute vérité, que jamais Lancelot ne rêva d’un tel amour pour la reine » (*La mort le roi Artu*, 1230, § 30)

Madame, qui de tout ce fut bien aise et voist que sa gracieuseté **devers** les maistres ouvriers lui a aidié, aussi sa largesse bien employé, dist en riant a ses femmes (...) « Madame, qui fut bien contente de tout cela et vit que son amabilité envers les contremaîtres l'avait aidée, et que sa générosité était bien employée, dit en riant à ses femmes (...) » (*Jehan de Saintré*, 1456, p. 57)

Affin que ceulx qui viendroyent après luy fussent ung peu plus pyteux **envers** le peuple et moins aspres à pugnir qu'il n'avoit esté « afin que ceux qui lui succéderaient soient un peu plus miséricordieux envers le peule et moins âpres à punir qu'il n'avait été » (Commynes, *Mémoires*, 1490-1505, p. 86)

Et 'détrimentaires' les emplois suivants :

De ce, fet ele, n'ai ge cure, car **vers** l'autre estes tuit parjure, qui jurastes par anz l'annor, li baron et li vavasor « De cela, fit-elle, je n'ai cure, car vous êtes tous parjures envers l'autre, vous barons et vavasseurs qui lui avez prêté serment auparavant » (*Le roman de Thèbes*, 1150-1155, v. 7406)

Signe qu'il n'est point entaché de ce fol vice d'orgueil qui procure hayne **envers** toutes personnes « Signe qu'il n'est point entaché du vice démesuré qu'est l'orgueil, qui procure haine envers toutes et tous » (Commynes, *Mémoires*, 1490-1505, p. 66)

il ne regarde a ce que je me sui tant meffaitte **envers** lui « il ne me tient pas rigueur de tout le mal que j'ai pu lui faire » (*La mort le roi Artu*, 1230, p. 130)

Pour ce temps, avoit li contes de Hainnau une haine couverte moult grande **deviers** son serourge, le roi Phelippe de France ; je vous dirai quelle et pourquoi « En ce temps-là, le comte de Hainaut nourrissait en secret une très grande haine, contre son beau-frère, le roi de France Philippe ; je vous dirai sa nature et son origine » (Froissart, *Chroniques*, 1369-1377, p. 255)

Signe qu'il n'est point entaché de ce fol vice d'orgueil qui procure hayne **envers** toutes personnes « signe qu'il n'est point entaché du vice démesuré qu'est l'orgueil, qui procure haine envers toutes et tous » (Commynes, *Mémoires*, 1490-1505, p. 66)

On trouve également des emplois ni bénéfactifs ni détrimentaires, que nous proposons d'appeler 'neutres', où il s'agit de situations d'interaction sans intention positive ou négative de la cible pour le site. On trouve ce type d'emploi lorsque la préposition est introduite par des verbes comme *traiter*, *dépendre* :

Si doi frere, Jehans et Terris, tretierent **viers** ceuls de Cambrai pour ravoir le corps « Ses deux frères, Jean et Terris, traitèrent avec ceux de Cambrai pour récupérer le corps » (Froissart, *Chroniques*, 1369-1377, p. 350)

É si feinst qu'il haïst e mal feïst á la gent de Israel pur çó que meillur grace truvast devers le rei « Et ainsi il feint de haïr les gens d'Israël, et de leur vouloir du mal, pour trouver meilleure grâce auprès du roi » (*Les quatre livres des rois*, 1150-1190, p. 52)

Li miendre reis ot a nom Charlemaine ; Cil aleva volentiers dolce France ; Deus ne fist terre qui **envers** lui n'apende « Le meilleur roi avait pour nom Charlemagne ; celui-ci éleva volontiers la douce France ; Dieu n'a fait de terre qui ne lui soit soumise » (*Le couronnement de Louis*, mi 12^{ème} siècle, v. 16)

Qui a pluseurs resons, soit **par devers** le defendeur ou **par devers** le demandeur, il doit dire toutes ses resons qu'il aime le meins avant et les meilleurs au derrain « Celui qui a plusieurs

choses à dire, par devers le défendant ou par devers le plaignant, doit dire celles qu'il aime le moins avant, et les meilleures en dernier » (Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, 1283, p. 132)

1.3.3 Sens temporels (*vers*, *envers*, *devers*)

On trouve également pour ces prépositions des emplois temporels, extrêmement rares (entre 1 et 3 % des occurrences) mais attestés dès les premiers textes. La préposition indique alors une *référence temporelle approximative*, comme en français moderne *je rentre vers cinq heures*, comme on le voit dans les exemples suivants :

Vers mie nuit tuit s'aclasserent, et cil qui sus el chastel erent, se gaitent bien, ne dorment pas « Vers minuit, tous s'assoupirent, tandis que ceux qui sont au-dessus, dans le château, font bien le guet, et ne dorment pas » (*Enéas*, 1155, v. 4903)

Et Renart, **devers** meriane, por reposer se traist ariere en mi le fonz de sa taisniere « Et Renart, vers midi, se retira vers le fond de sa tanière pour se reposer » (*Le roman de Renart*, branche I, 1180-1200, v. 502)

Envers lo vesprae **envers** lo ser dunc lo revidren doi fidel « Au moment des vêpres, vers le soir, deux fidèles le revirent donc » (*Passion*, 1000, v. 445)

1.3.4 Sens comparatif (*vers*, *envers*)

On trouve enfin, uniquement pour les prépositions *vers* et *envers*, un emploi 'comparatif', présent dès les premiers textes mais encore plus rare que l'emploi temporel. Le sens de la préposition est alors « en comparaison de, par rapport à », comme on le voit dans les exemples suivants :

Theüter ot Povrepeleux, qui mout fu bien chevalerex ; n'i ot cheval tant amast chier, **vers** lui sont li autre eschacier « Theüter avait Povrepeleux, qui était très courageux ; il l'aimait plus qu'aucun autre cheval : les autres ne sont qu'échassiers comparés à lui » (*Le roman de Thèbes*, 1150-1155, v. 6298)

En li ot totes bones taches : el ne fu obscure ne brune, mes reluisant come la lune **envers** qui les autres estoilles ressemblent petites chandailles « Il y avait en elle toutes les qualités : elle n'était pas obscure ni sombre, mais étincelait comme la lune auprès de qui les autres étoiles ressemblent à de petites chandelles » (Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose*, 1225-1230, v. 997)

1.3.5 Sens de la préposition *par devers*

Comme de nombreuses prépositions préfixées en *par-* vers le 12^{ème} siècle, *par devers* est légèrement à part sémantiquement par rapport au 'paradigme prépositionnel' (si l'on nous passe l'expression) dont elle fait partie. Elle a des emplois proches ; ainsi,

elle a dès les premiers textes où elle apparaît les mêmes emplois spatiaux que *devers*. L'emploi de 'but', comme on l'a vu plus haut, ou bien l'emploi spatial de 'direction' et celui d' 'approximation spatiale'. Mais elle a également des sens spécifiques, et présente un emploi spatial, 'passer par', où elle indique non le point final de la trajectoire mais un point intermédiaire :

Si avisa et imagina li dis rois que li François ne pooient venir a lui, ne aprochier son hoost ne la ville de Calais, fors que **par** une voie laquelle venoit tout droit le grant cemin, ou **par** les dunes de la mer, ou **par deviers** Ghines, Melq et Oie, ou il avoit grant fuission de fosses et de lieux impossibles pour si grande hoost a passer « Ce roi s'imaginait que les Français ne pouvaient arriver jusqu'à lui, ni se rapprocher de son armée ou de la ville de Calais, sauf en passant tout droit par la grande route, ou par les dunes donnant sur la mer, ou par Ghines, Melq et Oie, où il y avait un grand nombre de fossés et de lieux impossibles à traverser pour une si grande armée » (Froissart, *Chroniques*, 1369-1377, p. 826)

On trouve d'autre part pour *par devers* des emplois qui pourraient sembler spatiaux, mais où le but du mouvement est systématiquement une personne auprès de laquelle quelqu'un se rend pour chercher conseil, pour accomplir une tâche. L'exemple suivant illustre cet emploi, que nous appellerons 'auprès de' :

Si s'en alla le pouvre homme **par devers** Jehan Gerard et luy compta tout son cas, luy promettant que s'il le vouloit aidier, il luy donneroit une bonne chausse. « Et ce pouvre homme se rendit auprès de Jean Gérard et lui exposa son cas (...) » (*Les cent nouvelles nouvelles*, 1515, p. 150-151)

Bien souvent, lorsque *par devers* a le sens 'auprès de', le régime est un personnage important, comme on le voit dans l'exemple suivant :

Et Gargantua retourna à Londres **par devers** le roy Et Merlin leur conta le cas dont le roy fut fort joyeux de ses vertus. « Gargantua retourna à Londres auprès du roi (...) » (*Les Grandes et inestimables chroniques*, 1532, p. 128)

Cet emploi se trouve dès le français classique pour *devers*, de manière assez fréquente.

La spécificité de *par devers* est de présenter très tôt des emplois spécifiques, où elle indique le fait de garder pour soi quelque chose de concret ou d'abstrait, comme on le voit dans l'exemple suivant :

J'ai encores **par devers** moi deux livres d'Epigrammes françois, deux de latins, que je vous promets à la premiere commodité ; et puis des Polemiques en diverses langues, oeuvres de sa jeunesse (...) « J'ai encore en ma possession deux livres d'Epigrammes (...) » (*Les tragiques*, 1630, p. 11-12)

Elle développe de plus dès le 16^{ème} siècle des emplois de ‘possession’ où ce que la personne possède n’est pas un objet. La préposition introduit alors ce à quoi une personne a accès ; nous appellerons cet emploi ‘sphère personnelle’. En voici un exemple :

Il ne tiendrait qu’à moi de penser autrement ; car j’ai, sans vanité, quelques aventures **par-devers** moi dont un autre se feroit un honneur infini. « (...) j’ai quelques aventures à mon actif (...) » (Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, 1774, t. 2, p. 162)

1.4 Evolution sémantique de vers, devers, envers et par devers

1.4.1 Vers

La préposition *vers*, comme le montre le tableau ci-dessous, présente une évolution assez rectiligne, de l’ancien français au français moderne. On constate d’abord un déséquilibre très important entre les emplois fréquents et les emplois rares : certains emplois très rares ne sont pas notés par les dictionnaires modernes, comme le sens ‘relationnel’ de *vers*, que l’on trouve de manière exceptionnelle dans les corpus. Ces emplois apparaissent dans 1 % ou moins des occurrences de la préposition, tandis que d’autres sont majoritaires, voire très nettement majoritaires – les emplois spatiaux par exemple constituant jusqu’à 92 % des occurrences (en français classique).

On peut remarquer, ensuite, que les emplois rares ne sont pas nécessairement les mêmes d’une période à l’autre : les emplois relationnels, très fréquents en ancien et (à moindre mesure) en moyen français, deviennent rares puis exceptionnels en français classique et moderne, tandis que les emplois temporels, très rares en ancien et moyen français, deviennent fréquents en français moderne (notre corpus s’arrêtant pour *vers* au 19^{ème} siècle ; des sondages effectués pour le 20^{ème} siècle laissent penser que cette augmentation s’est arrêtée). Les emplois comparatifs, déjà très rares en ancien et moyen français, disparaissent par la suite, en français pré-classique (16^{ème} siècle).

(en %)	‘spatial’	‘relationnel’	‘temporel’	‘comparatif’	Nombre d’occurrences
AF (11 ^{ème} -13 ^{ème})	60,9	37,6	1,2	0,3	1433
MF (14 ^{ème} -15 ^{ème})	87,9	10,3	1,5	0,3	619
FC (16 ^{ème} -17 ^{ème})	92,1	4,8	3,1	0	1865
FM (18 ^{ème} -20 ^{ème})	80,9	0,1	19,1	0	5860

Tableau 27 : Evolution sémantique de la préposition *vers*.

1.4.2 Envers

La préposition *envers* présente elle aussi une évolution régulière de l'ancien français au français moderne. On peut remarquer ici encore une différence importante entre des emplois très rares (temporel, comparatif et opposition, ainsi que l'emploi spatial à partir du français classique) et des emplois très fréquents (spatial en ancien français, relationnel de l'ancien français au français moderne). On voit en particulier que les emplois relationnels sont nettement majoritaires dès l'ancien français, et de plus en plus jusqu'au français classique, où la préposition ne semble plus vraiment polysémique : elle a bien divers emplois, tous notionnels et très proches les uns des autres, à l'exception du sens d'opposition.

Le tableau ci-dessous illustre bien l'évolution sémantique de la préposition *envers*, et l'augmentation progressive de la part des emplois relationnels. On voit que les emplois spatiaux disparaissent à partir du français classique, période à laquelle apparaissent les emplois d' 'opposition'. On peut noter également l'absence d'emplois temporels et comparatifs en français moderne.

(en %)	'spatial'	'relationnel'	'temporel'	'comparatif'	'opposition'	Nombre d'occurrences
AF (11 ^{ème} -13 ^{ème})	17	76	1	6	0	188
MF (14 ^{ème} -15 ^{ème})	9	86	0	5	0	97
FC (16 ^{ème} -17 ^{ème})	1	97	0	1	1	1299
FM (18 ^{ème} -20 ^{ème})	0	96	0	0	4	3094

Tableau 28 : Evolution sémantique de la préposition *envers*.

1.4.3 Devers

La préposition *devers* présente une évolution à peu près opposée à celle d'*envers* : les emplois spatiaux sont nettement majoritaires en ancien français et de plus en plus jusqu'en français classique, tandis que les emplois relationnels sont peu fréquents en ancien français et disparaissent peu à peu jusqu'au français classique.

La différence très nette par rapport aux prépositions *vers* et *envers* est que, d'une part, elle présente très peu d'emplois autres que spatiaux et relationnels (aucun emploi comparatif, et des emplois temporels uniquement de manière exceptionnelle), et surtout que d'autre part elle disparaît pour ainsi dire à partir du français classique. Les

emplois de la préposition *devers* après le 15^{ème} siècle semblent bien n’être que des survivances archaïsantes, avec une fréquence extrêmement faible et des emplois qui semblent ‘empruntés’ à d’autres prépositions : emploi temporel comme *vers*, emploi de possession comme *par devers*. Le tableau ci-dessous montre l’évolution sémantique de la préposition *devers*, de l’ancien au français moderne.

(en %)	‘spatial’	‘relationnel’	‘temporel’	‘comparatif’	‘possession’	Nombre total d’occurrences
AF (11 ^{ème} -13 ^{ème})	81,9	17,5	0,6	0,0	0,0	177
MF (14 ^{ème} -15 ^{ème})	89,2	9,7	1,1	0,0	0,0	630
FC (16 ^{ème} -17 ^{ème})	96,7	2	1	0,0	0,3	679
FM (18 ^{ème} -20 ^{ème})	82,9	0,0	4,9	0,0	12,2	67

Tableau 29 : Evolution sémantique de la préposition *devers*.¹¹⁵

1.4.4 Par devers

La préposition *par devers*, à la différence des autres prépositions formées sur *versus* latin, n’apparaît pas dans les premiers textes en langue vulgaire, mais uniquement à partir du 12^{ème} siècle (dans notre corpus). Elle semble avoir, en ancien français, des emplois strictement parallèles à la préposition *devers*, sans présenter pourtant d’emploi temporel ; la différence est qu’elle se conserve jusqu’en français moderne, avec une fréquence faible mais des emplois propres (alors que *devers*, avec une fréquence deux fois plus faible, ne semble pas avoir d’emploi propre en français moderne, comme nous l’avons dit plus haut).

Un élément particulièrement intéressant est son évolution sémantique du spatial en ancien et moyen français à l’expression de la possession en français classique, puis à une possession non matérielle en français classique et moderne. Nous n’avons pas présenté les détails de cette dernière évolution dans le tableau ci-dessous, afin de ne pas le surcharger ; ces détails seront discutés dans la troisième section de ce chapitre.

(en %)	‘spatial’	‘relationnel’	‘possession’	‘en présence de’	Nombre d’occurrences
AF (11 ^{ème} -13 ^{ème})	73,5	26,5	0	0	49
MF (14 ^{ème} -15 ^{ème})	88,1	11,9	0	0	45

¹¹⁵ La plupart (58,3 %) des emplois spatiaux de *devers* en français classique sont en fait des emplois du type ‘se rendre auprès de quelqu’un’, très proches des emplois du même type que l’on trouve pour *par devers*.

FC (16 ^{ème} -17 ^{ème})	51,8	6,2	37,5	4,5	113
FM (18 ^{ème} -20 ^{ème})	3,1	0	90,6	6,3	136

Tableau 30 : Evolution sémantique de la préposition *par devers*.

1.4.5 Interprétation ‘prototypique’

Nous proposons de distinguer, à partir des analyses précédentes, les sens prototypiques de chaque préposition. Elles ont bien des sens très proches, au point qu’on trouve des emplois en coordination du type *il est allé vers X et envers Y*, ou bien *il s’est comporté ainsi envers X et vers Y*, dont nous donnons des exemples dans la section suivante. Mais leur proximité sémantique n’en fait pas des prépositions synonymes : chaque emploi (spatial, relationnel, temporel, comparatif) est plus ou moins typique pour chaque préposition. Ce phénomène est lié, selon nous, au fait qu’elles ont chacune un sens prototypique différent, auquel sont associés plusieurs emplois, plus ou moins facilement accessibles à la préposition.

Pour la préposition *vers*, nous proposons comme sens prototypique celui de ‘mouvement vers’. Pour la préposition *devers*, le sens prototypique en ancien français semble être le sens de ‘localisation statique approximative’. Pour la préposition *envers*, bien qu’elle ait des emplois spatiaux, temporels et comparatifs en ancien français, l’importance des emplois relationnels nous conduit à poser pour cette préposition un sens prototypique ‘relationnel’, plus précisément ‘relationnel polarisé’, les emplois *bénéfactif* et *détrimentaire* étant clairement liés à la préposition *envers* en ancien français, davantage qu’aux autres. Enfin, pour la préposition *par devers*, nous posons en ancien français le même sens prototypique que pour *devers* : la spécificité de *par devers* par rapport à *devers* n’émerge que plus tard.

1.4.5.1 Evolution des prototypes

Il faut distinguer quatre périodes dans l’évolution sémantique de *vers*, *envers*, *devers* et *par devers* : 11^{ème}-13^{ème} siècles, 14^{ème}-15^{ème} siècles, 16^{ème}-18^{ème} siècles et 19^{ème}-20^{ème} siècles.

1.4.5.2 Première période : l'ancien français

Du 12^{ème} au 13^{ème} siècle, et de manière encore plus marquée du 14^{ème} au 15^{ème} siècle, l'indifférenciation sémantique (partielle) laisse place à une spécialisation sémantique progressive de chacune de ces quatre prépositions : *vers* et *devers* dans le spatial, *par devers* et *envers* dans le relationnel.

Pour la première période, on peut représenter le sémantisme de ces prépositions par un axe allant du relationnel au spatial : comme le montre la figure ci-dessous où *devers* et *envers* sont aux deux pôles, et *vers* entre le centre et le pôle spatial. Nous plaçons ici *par devers* sur un axe différent, considérant qu'en ancien français ses emplois sont en grande partie dérivés des emplois de *devers*, et qu'elle ne fait pas partie intégrante du 'système' sémantique constitué par les trois autres prépositions.

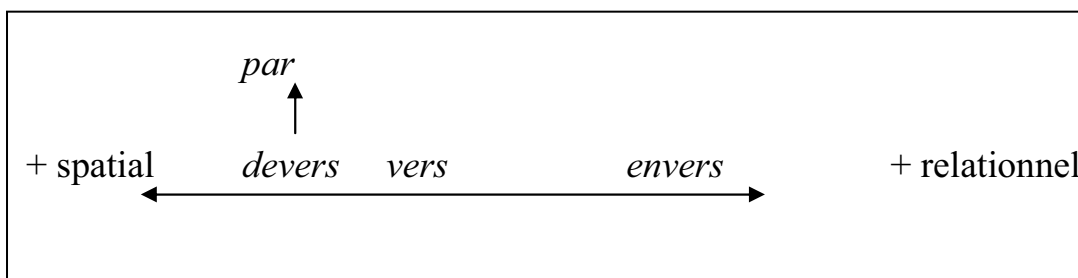


Figure 10 : *Vers*, *envers*, *devers* et *par devers*, des sens prototypiques différents.

Ceci explique qu'on peut trouver *vers* et *envers* ou *vers* et *devers* en coordination, mais pas *envers* et *devers*. Il y a donc une certaine différenciation sémantique, mais qu'il ne faut pas prendre comme identique pendant toute cette période. Cette différenciation n'est que partielle, comme en attestent les exemples de *vers* et *envers* ou *devers* en coordination ; pour *vers* et *devers*, c'est possible jusqu'en français classique au moins – en voici un exemple assez tardif :

[Ils] demandèrent conseil, comme m'a dit ledit prince, à la Seigneurie, où il leur plaisoit myeulx qu'ilz tirassent : **ou vers ledit duc de Lorreyne ou devers le roy de France ou d'Espagne ?** « (...) où devaient-ils aller : auprès du duc de Lorraine ou du roi de France ou d'Espagne ? » (Commynes, *Mémoires*, 1490, p. 10)

De plus, la différenciation sémantique n'est pas tout à fait acquise au 11^{ème}, où on trouve les prépositions *vers*, *envers* et *devers* avec des emplois peu prototypiques, comme l'emploi temporel d'*envers* dans la *Passion* ; *en fait*, les prépositions *vers*, *envers* et *devers* semblent avoir à ce moment-là les emplois du latin *adversus*, indistinctement, avec en plus l'emploi temporel.¹¹⁶ Mais la différenciation sémantique apparaît très vite, comme en atteste le fait que *devers* n'a d'emplois relationnels que dans 7 textes sur 32 aux 12^{ème}-13^{ème} siècles, et *envers* d'emplois spatiaux que dans 10 textes, tandis que *vers* apparaît avec des sens spatiaux et relationnels dans la quasi-totalité de ces textes. De plus, cette différenciation s'accroît progressivement entre le 11^{ème} et le 13^{ème} siècles : *vers* se rapproche petit à petit de *devers*, ce qui explique peut-être que cette dernière préposition perde progressivement en fréquence face à la proximité sémantique grandissante d'une préposition plus polyvalente (puisque les emplois non spatiaux de *devers* sont exceptionnels) et surtout beaucoup plus fréquente.

1.4.5.3 Deuxième période : le moyen français

Pour la deuxième période, la représentation serait plutôt celle de la figure ci-dessous, où *vers* et *devers* sont sur le même plan.

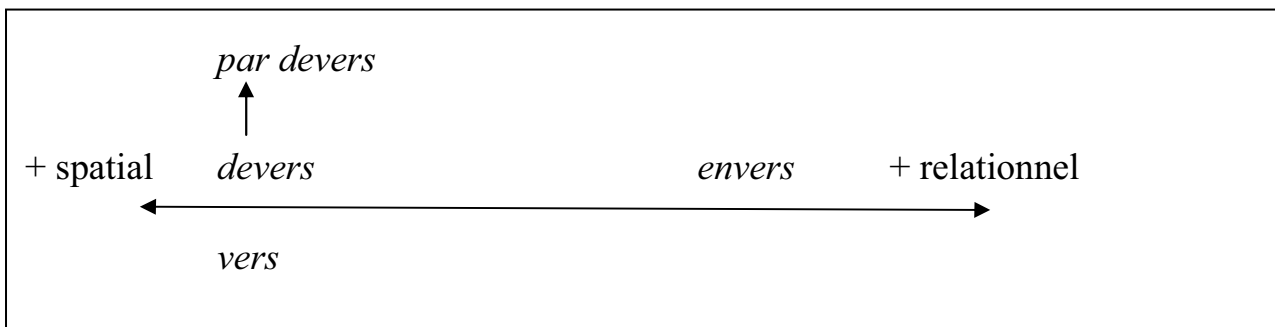


Figure 11 : *Vers*, *envers*, *devers* et *par devers* : différenciation croissante des sens prototypiques.

On a en effet pour cette période une quasi-synonymie de *vers* et *devers*, liée à l'évolution sémantique importante de *vers* entre le 13^{ème} et le 14^{ème} siècles (cf. 2.1.3.).

On s'attendrait à ce que cela entraîne la disparition de *devers*, d'autant plus que sa fréquence avait baissé sans cesse du 11^{ème} au 13^{ème}. C'est l'inverse qui se produit : les

¹¹⁶ F. Gaffiot (1934) donne pour *adversus* préposition : « 1) en face de, en se dirigeant vers, contre; 2) (fig.) contre, à l'encontre de; 3) vis-à-vis de, à l'égard de, en s'adressant à; 4) en comparaison de (rare) ».

deux prépositions ont aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles non seulement le même type d'emplois, mais une fréquence identique.

Comment l'expliquer ? Si la fréquence plus grande de *vers* dans la première période est due à une plus grande généralité sémantique, cela ne peut plus jouer dans la deuxième période, puisqu'il y a quasi-équivalence des deux prépositions au niveau sémantique (mis à part les emplois comparatifs, soit moins de 1 % des occurrences de *vers*). Rien ne privilégie plus l'emploi de *vers*, ce qui explique que la préposition *devers* soit choisie par les locuteurs environ une fois sur deux.

1.4.5.4 Troisième période : le français classique

A partir du 16^{ème} siècle, cependant, notre corpus ne donne quasiment aucun emploi de *devers* : l'emploi qu'en fait (ou plutôt que n'en fait pas) Rabelais est-il représentatif de son siècle, et les locuteurs du 16^{ème} ont-ils fini par choisir entre les deux, éliminant un *devers* trop semblable à *vers* ? En tout état de cause, *devers* disparaît du français courant vers le milieu du 17^{ème} siècle, si l'on se fie aux données de Frantext, tandis que la préposition *vers* continue à être employée jusqu'en français moderne, avec ses emplois spatiaux et temporels.

Face à ce tandem *vers* / *devers*, la préposition *envers* se cantonne de plus en plus dans des emplois relationnels ; elle n'est pas en concurrence avec les autres prépositions, *vers* et *devers*, et peut donc se maintenir avec ces emplois jusqu'en français moderne.

1.4.5.5 Quatrième période : le français moderne

En français moderne, on trouve pour *vers* uniquement des emplois spatiaux de 'but', 'direction' et 'approximation' ainsi que le sens temporel d' 'approximation' :

Aller **vers** le nord

Tourne-toi **vers** moi

Je suis **vers** Dijon (dit au téléphone)

Il est arrivé **vers** midi

Il arrive **vers** le soir / Il arrive **vers** 17 heures (*il arrive **vers** 17 heures 47)

La préposition *envers* n'a que des emplois relationnels et d'obligation :

Être déloyal **envers** quelqu'un

Avoir une dette **envers** quelqu'un

La préposition *par devers* n'a que des emplois possessifs (abstraites et concrètes ; nous avons noté la présence de l'emploi 'sphère personnelle') et le sens 'auprès de' :

Plaider sa cause **par devers** le juge

Gardez vos affaires **par devers** vous

Avoir du temps **par devers** soi (vieilli)

Seule la préposition *vers* est d'emploi courant, comme nous l'avons déjà noté.

2 Les sens des prépositions voisines dans les langues romanes

Nous présentons ici les résultats de notre étude sur divers corpus romans (présentés au chapitre 2). Nous avons cherché, pour chaque langue, à mettre au jour les emplois de chaque variante issue de *versum*, afin de voir dans quelle mesure l'évolution sémantique s'est faite de manière parallèle depuis le latin jusqu'aux différentes langues romanes. Le but était également de déterminer l'importance des préfixes dans le sémantisme des prépositions. Toutes les langues romanes n'ont pas d'équivalent de *vers* et de ses composés ; nous limitons l'étude sur corpus à trois langues ayant de tels équivalents : l'italien, le catalan et l'occitan. Pour ces langues, nous présentons les principaux emplois des prépositions issues de *versus*, d'après les dictionnaires et un petit corpus de textes des 12^{ème}-14^{ème} siècles.

2.1 *Italien*

En italien ancien, on trouve les deux formes *verso* et *inverso*, avec diverses graphies (*ver'*, *inver'* notamment). Elles ont en commun des emplois spatiaux et relationnels très similaires à ceux que nous avons présentés pour les prépositions *vers*, *envers* et *devers* en ancien français.

Les emplois spatiaux présents en italien ancien sont d'abord des emplois de 'but', comme dans l'exemple suivant :

E se ventura '**nver**' voi mi rimanda « si le hasard me renvoie vers vous » (Carnino Ghiberti, 13^{ème}, *Luntan vi son*)

On trouve également des emplois de ‘direction’, comme dans l’exemple suivant :

che si dirizzi l’agho **ver’** la stella « que l’aiguille se dirige vers l’étoile » (Guido Guinizelli, 13^{ème}, *Madonna, il fino amor*)

Les deux types sont attestés pour *verso* comme pour *inverso*.

Les emplois relationnels sont aussi bien bénéfactifs que détrimentaires, comme en ancien français ; ils sont eux aussi attestés pour *verso* et *inverso*, comme en témoignent les deux versions (selon les manuscrits) du vers suivant :

perché sua dona **ver’** lui à fer core « parce que sa dame a un cœur cruel à son égard » (Guitone d’Arezzo, 13^{ème}, *È da la donna mia comandamento*)

ou bien

perché sua dona **’nver’** lui à fer core (id.)

En outre, la préposition *verso* présente un emploi d’ ‘approximation temporelle’ :

e poi **ver’** mezo il giorno cangia e muta « ensuite, vers le milieu du jour, il change et se transforme » (Percivalle Doria, 13^{ème}, *Come lo giorno*)

Et la préposition *inverso*, un emploi ‘comparatif’ :

Tutte le pene ch’io giamai portai **inver’** quelle ch’io sento, fuoro neiente « toutes les peines que j’ai jamais endurées ne sont rien comparées à celles que je ressens maintenant » (Chiaro Davanzati, 13^{ème}, *Tutte le pene*)

On voit ainsi que les emplois des prépositions *verso* et *inverso* sont très proches de ceux de *vers*, *devers* et *envers* en ancien français. La répartition de ces emplois, telle qu’on la perçoit dans le corpus, est en revanche assez différente, comme le montre le tableau suivant, où nous indiquons le pourcentage des différents emplois pour chaque préposition :

Sens de la préposition	<i>inverso</i>	<i>verso</i>
‘spatial’	63	19
‘relationnel’	22	68
‘temporel’	2	1
‘comparatif’	13	12

Tableau 31 : Sémantisme des prépositions *verso* et *inverso*.

On voit en effet que les emplois comparatifs sont nettement plus importants qu’en français. De plus, la spécialisation est ‘inversée’ entre les deux variantes, puisque c’est la variante préfixée en *in-* qui est plus spatiale, et la variante non préfixée qui est plus relationnelle. On peut noter, cependant, qu’il y a bien ici une variante plus

spatiale et une plus relationnelle, avec une différence très nette, comme en français : les deux prépositions ne sont pas équivalentes sémantiquement, et ont probablement des sens prototypiques différents.

En italien moderne, la variante *inverso* a disparu. Tous les emplois médiévaux sont encore attestés pour *verso*. On trouve donc toujours le sens spatial (*Sono andati verso il ponte*), le sens relationnel (*si è comportato male verso di te*), le sens temporel (*Ci tornerò verso le quattro*) et, enfin, dans la langue littéraire, le sens comparatif (*non è niente ora verso quello che è stato*).

2.2 Catalan

En ancien catalan, on trouve trois formes, *vers*, *envers* et *devers*, avec les graphies concurrentes *ves*, *enves* et *deves*. Dans notre corpus, nous n'avons aucune occurrence de *devers*, et présentons donc les résultats pour les deux autres prépositions : 18 occurrences de *ve(r)s*, 5 de *enve(r)s*. Comme nous l'avons expliqué au chapitre 2, notre corpus pour l'ancien catalan est le résultat de compilations personnelles réalisées à partir des textes du RIALC, et non une base raisonnée ; il ne contient que 150 000 mots. Ce corpus est trop restreint pour que l'on puisse considérer que ce que l'on n'y trouve pas est significatif. Mais ce que l'on y trouve a bien existé en ancien catalan, et cela a un sens de le présenter.

Nous avons trouvé des emplois spatiaux pour *vers*. Ce peuvent être des emplois de type 'but', mais on trouve surtout des emplois de type 'direction' ou 'mouvement fictif', comme l'exemple suivant :

adonc Jesu Christ, per doussor, se viret **vers** Maria « alors Jésus Christ se tourna vers Marie, avec douceur » (Anonyme)

Ces emplois spatiaux constituent la moitié des occurrences de la préposition *vers*, l'autre moitié étant des emplois relationnels.

Ces emplois relationnels se trouvent aussi bien pour *envers* que pour *vers*, comme le montrent les exemples suivants :

O Deus ! Per que ? Que, cert, no sol tan mal obrar Amor **vers** mi. « O dieu ! Pourquoi ? Car, certes, ce n'est pas dans les habitudes d'Amour de me traiter si mal. » (Fra Johan Basset, 15^{ème}, *Sembla-m un any aquella hora*)

culpes **envers** Deu comeses « les fautes commises envers dieu » (Jaume d'Olesa i Sanglada, 16^{ème}, *Ab pens'inflamada*)

Ils semblent plus diversifiés qu'en français, et on trouve par exemple le sens de 'auprès de' :

per ço potestat tu huy no tendries **enves** mi alguna si dada no t fos per l'emperador « pour cette raison, tu n'aurais aujourd'hui sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné par l'empereur » (Bernat Fenollar, 15^{ème}, *Lo passi en cobles*)

Nous n'avons trouvé aucun emploi temporel ou comparatif.

Le catalan moderne a conservé les trois prépositions, *vers*, *envers* et *devers*, mais elles sont d'emploi littéraire. Toutes peuvent exprimer des sens spatiaux, comme on le voit dans les exemples suivants :

Tenia l'habitació **envers** el mar « sa maison donnait sur la mer »

aminava amb una tal lentitud **devers** el mar, que semblava immòbil « il marchait si lentement vers la mer, qu'il semblait immobile » (Josep Pla, *L'herencia*, 1981)

Fugiren **envers** Barcelona « ils s'enfuirent vers Barcelone »

Dirigir-se **vers** la ciutat « se diriger vers la ville »

Seules *vers* et *envers* ont des emplois relationnels :

L'amor dels pares **vers** els fills « l'amour des parents pour les enfants »

Només és amable **envers** els superiors « il n'est aimable qu'envers ses supérieurs »

Seule *vers* a conservé l'emploi d' 'approximation temporelle' :

Una obra editada **vers** el 1600 « une œuvre éditée vers 1600 »¹¹⁷

Enfin, seule *envers* a conservé l'emploi 'comparatif' :

Què és la formiga **envers** l'elefant ? « Qu'est-ce que la fourmi, comparée à l'éléphant ? »

La présence de ces deux derniers emplois en catalan moderne (littéraire), ainsi qu'en ancien italien et en ancien français, pourraient bien indiquer qu'ils existaient aussi en catalan ancien.

¹¹⁷ Cependant, nous avons trouvé des exemples temporels de *devers* sur internet : *devers les deu del vespre* « vers deux heures ».

2.3 Occitan

En ancien occitan, on trouve les formes *ves*, *deves* et *enves*, avec diverses graphies (notamment *vas*, *vers*, *ver*, etc). Notre corpus contient 2500 poèmes ; on y trouve les trois formes, formant au total un peu plus d'une vingtaine d'occurrences.

D'après ces occurrences, on constate que *enves* et *deves* ont des sens spatiaux :

Aquest novel chant me portaz, (...) **enves** Est, a Na Beatriz « Portez-moi ce chant nouveau vers l'est, à dame Béatrice » (Rambertino Buvaelli, *Toz m'era*)

Lo nostre reis assatz a de poder mest Sarrazis, mas lai **devas** Monfort volgra vezer hueimais son auriban contra totz selhs qui·l van d'onor baissan. « Notre roi est assez puissant contre les Sarrasins, mais là vers Montfort je voudrais voir maintenant son arrière-ban contre tous ceux qui le déshonorent. » (Bertran de Born, *Un sirventes*)

Et que les prépositions *ves* et *enves* ont des sens 'relationnels' :

Lo reproviers non ditz ges ver Que cors oblida c'uoills non ve. Ans a ben failhit **enves** me, qu'ieu no la puosc er oblidar « Il ne dit rien de vrai le proverbe 'loin des yeux, loin du cœur' : pour moi au contraire il est bien faux, car je ne la peux plus oublier » (Peirol, *Tot mon engeing*)

mescrezen **enves** Dieu e fals **ves** son senhor « mécréant envers dieu et faux envers son seigneur » (Sordel de Goit, *Sol que m'afi*)

Enfin, la préposition *ves* semble avoir un sens 'comparatif' :

Li port amor tan fin e natural, que tuit son fals **ver** mi « je lui voue un amour si fin et naturel, que tous les autres en comparaison sont faux » (Bernart de Ventadorn, *Can par la flors*)

Etant donné que le corpus est très réduit, nous n'en tirons pas d'autre conclusion que l'existence des sens que nous y avons trouvés.

En occitan moderne, on trouve *vas* (avec des graphies et des prononciations très diverses selon le dialecte considéré : *ver*, *bèr*, etc.), *daus*, et *envas*. Les trois prépositions se sont, semble-t-il, réparti les emplois spatiaux (*vas* uniquement d'après certains dictionnaires et locuteurs, *daus* également d'après Levy 1973), temporels (*daus* uniquement) et relationnels (*envas* uniquement).

2.4 Conclusion

On a, dans toutes les langues romanes anciennes vues ici, une situation très proche : correspondance sémantique partielle entre les différentes variantes, et polysémie large au moins pour une des trois prépositions. Les sens sont très proches d'une

langue à l'autre. Il faut cependant garder à l'esprit que les corpus, pour l'italien, le catalan et l'occitan anciens, ne contiennent que des poésies, or on sait quelle a été l'influence de la lyrique occitane sur les cultures voisines ; il peut donc s'agir ici en partie d'influences et d'emprunts.

3 Mécanismes de l'évolution sémantique

Le cadre de l'évolution des prépositions *vers*, *envers*, *devers* et *par devers* étant posé, nous présentons en détail, dans cette troisième section, les points les plus remarquables de cette évolution. Ces points sont les suivants : phénomènes de collision homonymique (section 3.1 ; voir chapitre deux pour une définition) entre *envers* et *vers* / *devers* ainsi qu'entre *vers* et *devers* ; le rôle du préfixe (section 3.2) pour les prépositions *devers* et *par devers* ; le respect de la primauté du spatial (section 3.3), pour les prépositions *envers* et *par devers* de l'ancien français au français moderne, et pour la préposition *vers* en français classique et moderne ; enfin, le non-respect de la primauté du spatial (section 3.4), pour les prépositions *vers* et *devers* en ancien et moyen français.

3.1 *Collision homonymique*

Plusieurs éléments de l'évolution sémantique des prépositions *vers*, *envers* et *devers* font très nettement penser aux résultats d'un phénomène de *collision homonymique* tel que nous l'avons décrit dans le chapitre 2. Nous présentons en particulier dans ce qui suit le cas de la répartition des emplois entre *envers* d'une part et *vers* et *devers* d'autre part, ainsi que le cas de la disparition de la préposition *devers*.

3.1.1 Entre *envers* et *vers* / *devers* : répartition des emplois

Bien qu'il n'y ait pas homonymie au sens propre mais plutôt paronymie, l'association d'un même ensemble de sens à diverses formes semble avoir accéléré l'évolution de chacune, avec un effet de différenciation très net : tandis que la préposition *envers*, moins spatiale dès les premiers textes de notre corpus, devient de plus en plus

relationnelle, l'évolution est strictement inverse pour *vers* et *devers*, qui ont une majorité d'emplois spatiaux dès les premiers textes de nos corpus, et dont les emplois spatiaux augmentent de l'ancien français au français classique. Ce phénomène peut aussi s'expliquer comme un renforcement du sens prototypique de chaque préposition.

3.1.2 Entre *vers* et *devers* : disparition d'une variante

La même situation de *collision homonymique* a persisté pour les prépositions *vers* et *devers*, qui plus est de manière de plus en plus flagrante au fur et à mesure que ces deux prépositions s'éloignaient sémantiquement de *envers*. En effet, elles en sont progressivement venues à avoir globalement un seul emploi principal, identique : l'emploi spatial (qui recouvre les emplois de 'direction', de 'but' ou d' 'approximation spatiale').

On a donc, entre l'ancien et le moyen français, un accroissement de la synonymie entre *vers* et *devers*. Parallèlement, on peut observer un phénomène de rapprochement au niveau de leur *fréquence* : alors que *devers* est bien plus rarement employée dans notre corpus d'ancien français, elle a une fréquence équivalente à celle de *vers* en moyen français. La seule différence est que *vers* conserve un emploi qui n'est jamais attesté pour *devers* dans nos corpus, l'emploi 'comparatif' ; cependant, ce dernier est extrêmement rare, et globalement en moyen français les deux prépositions sont équivalentes sémantiquement, ont une fréquence égale et sont très proches formellement.

Cette évolution, qui s'explique selon nous par un phénomène de *collision homonymique* avec *envers*, a donc produit une situation qui contrevient largement au principe *one form – one meaning* (voir le chapitre 2) ; notre hypothèse est que cette situation explique à son tour la disparition de *devers*, l'existence de deux formes ayant à la fois forme, fréquence et emplois similaires n'étant pas tolérée par le système linguistique. L'évolution des prépositions issues de *versus* dans les autres langues romanes (italien et catalan notamment) semble conforter cette hypothèse.

3.1.3 Le cas des autres langues romanes

Il est toujours difficile de prouver que la langue a des mots ‘en trop’ ou ‘en double’, ce qui n’est pas étonnant, puisque deux mots n’ont jamais exactement le même sens, comme on le sait bien, que ce soit dans une même langue ou dans deux langues différentes (proches ou non). Nous avons vu dans ce chapitre et les deux précédents de nombreux exemples de mots qui semblent identiques sémantiquement : tous se différencient d’une manière ou d’une autre, ne serait-ce que par la fréquence de chaque emploi commun. Ainsi, *envers* et *vers* ont à peu de choses près les mêmes emplois en ancien français, mais *envers* est plus fréquemment employé avec un sens relationnel, et *vers* avec un sens spatial.

Cependant, d’après les données que nous avons présentées dans les deux premières sections de ce chapitre, nous pouvons affirmer qu’aucune langue romane ayant eu des variantes préfixales formées sur la racine *versus* n’a gardé jusqu’à l’heure actuelle toutes les variantes, avec les mêmes emplois, dans la langue courante. En français, *devers* a disparu assez tôt de la langue courante, vraisemblablement, puisqu’il devient très rare dans nos corpus à partir du 16^{ème} siècle. En italien, la préposition *inverso* a disparu entre l’italien ancien et l’italien moderne. En catalan, les trois prépositions *vers*, *devers* et *envers* sont devenues littéraires, et ont été remplacées par d’autres constructions, notamment *cap a* pour le sens spatial, *amb* pour le sens relationnel, *al costat de* ou *en vist de* pour le comparatif :

Tenia l’habitació envers el / de cara al mar « sa maison donnait sur la mer »

Què és la formiga envers / al costat de / en vist de l’elefant ? « Qu’est-ce que la fourmi, comparée à l’éléphant ? »

Déu és misericordiós envers / amb els pecadors « Dieu est miséricordieux envers les pécheurs »

Enfin, en occitan moderne, les trois variantes ont été conservées, mais se sont distinguées nettement par le sens et par la forme. Par la forme, parce que *daus* est clairement distinct de *ves* et *envas*, en synchronie. Par le sens, parce qu’il y a eu répartition des emplois entre les trois prépositions. Nous ne pouvons pas affirmer que cet ensemble d’évolutions soient le fait de la collision homonymique. Cependant, nous proposons d’y voir au moins un facteur de ces évolutions.

3.2 *Dérivation homonymique*

En français moderne, la préposition *devers*, extrêmement rare et littéraire certes, a repris les sens de *vers* et *par devers*, y compris leurs sens spécifiques de ‘possession’ (pour *par devers*) et d’ ‘approximation temporelle’ (pour *vers*), comme on le voit dans le tableau suivant. C’est selon nous un cas de dérivation homonymique.

Sens de <i>devers</i>	1801-1850	1851-1900	1901-1950	1951-2000	Total
‘but’	3	10	5	0	18
‘localisation’	2	4	3	0	9
‘possession’	0	4	1	0	5
‘direction (mouvement fictif)’	0	1	2	0	3
‘temporel’	1	0	1	0	2
Total	6	19	12	0	37

Tableau 32 : Evolution sémantique de la préposition *devers* en français moderne.

L’évolution de *devers* avant cette date ne peut s’expliquer de la même manière, dans la mesure où elle reste plus employée que *par devers* jusqu’au français classique. Ce n’est plus le cas en français moderne, où elle est environ trois fois moins courante (du moins dans notre corpus).

3.3 *Apport sémantique du préfixe*

Une question délicate concernant le sémantisme prépositionnel est celui de l’apport des préfixes : en effet, on observe dans les langues romanes anciennes une profusion de formations prépositionnelles créées par l’adjonction de divers préfixes (généralement eux-mêmes étant des prépositions très grammaticalisées : *de, in, per, ad* latins et *de, en, par, a, da, etc.* romans). Il est souvent bien difficile de déterminer avec précision l’apport sémantique du préfixe. Les prépositions formées sur *vers* ne font pas exception, et dans la plupart des emplois de *envers, devers* et *par devers* on ne peut distinguer l’apport sémantique de *en-, de-* et *par-*, au point que l’on pourrait douter qu’il y ait un quelconque apport sémantique. Cependant, certains emplois montrent que le sens du préfixe est parfois présent.

3.3.1 Le cas de *devers* et le problème de la graphie

Dans les emplois de la préposition *devers*, on trouve des occurrences où le sens de la préposition est très nettement un sens de *provenance*, où l'apport du préfixe *de-* est évident. Se pose alors un problème d'interprétation : faut-il considérer qu'il s'agit là d'un emploi composé comme en français moderne *je viens de vers la banque* (au sens de « je viens d'un endroit situé près de la banque »), ou bien réellement d'un emploi de la préposition *devers* ? Les problèmes d'édition et de copie des manuscrits évoqués au chapitre 2 ne font que renforcer cette interrogation. On note cependant que, dans certains cas, le sens de provenance est clairement présent, tandis que la plupart du temps *de-* fonctionne comme un préfixe sans apport sémantique net.

3.3.2 Le cas de *par devers*

Le cas de *par devers* est moins problématique, dans la mesure où la préfixation de *par* est plus tardive, et donc probablement sentie par les locuteurs à l'époque médiévale ; la graphie souvent détachée en atteste. Le fait que l'apport sémantique de *par* soit sensible rejoint ce que nous avons dit dans les deux chapitres précédents : les préfixations tardives ont un impact sémantique plus fort. On s'explique donc qu'il y ait une différence si nette entre les prépositions *vers*, *envers* et *devers* d'une part, la préposition *par devers* d'autre part.

L'apport sémantique de *par* est évident dans les quelques occurrences spatiales où *par devers* introduit un point intermédiaire de la trajectoire (sens *passer par*). Il est sensible également dans les emplois de *possession*, bien que l'apport sémantique de *par* soit ici moins évident ; il a pu jouer dans ce cas un simple rôle de *différenciateur*, comme nous l'avons vu pour les prépositions *vers*, *envers* et *devers*. C'est là un problème à résoudre dans de futures recherches.

3.3.3 Les autres langues romanes

Ce que nous avons vu en section 2 de ce chapitre semble conforter l'impression selon laquelle les préfixes ajoutés à date latine ont peu d'apport sémantique propre, ou du moins en conservent peu à l'époque médiévale. En effet, d'une langue romane à

l'autre, on trouve les mêmes emplois, à quelques nuances sémantiques près (voir notamment les emplois relationnels du catalan, qui lui sont spécifiques), mais associés à des variantes différentes. Il a bien pu y avoir des phénomènes d'influence et d'emprunt d'une langue à l'autre, notamment de l'italien et du catalan à l'occitan, et des échanges entre occitan et français (d'abord de l'occitan au français, puis du français à l'occitan), pour des raisons historiques et littéraires. Mais ces emprunts, s'ils ont eu lieu, n'ont pas eu d'influence au point d'amener les différentes langues à avoir la même répartition des emplois entre les variantes.

3.4 *Transferts métaphoriques d'un domaine à l'autre*

L'évolution sémantique des prépositions *vers*, *envers*, *devers* et *par devers*, comme on l'a vu dans la première section de ce chapitre, fournit de nombreux exemples de chaînes sémantiques ; la plupart constituent des illustrations du principe de primauté du spatial, mais on trouve aussi des contre-exemples apparents.

3.4.1 Avec respect de la primauté du spatial

La plupart des illustrations du principe de primauté du spatial fournies par les prépositions dérivées de *vers* sont peu vérifiables en diachronie, comme nous l'avons déjà souligné au cours de notre travail, parce que la majeure partie de l'évolution sémantique a déjà eu lieu avant les premières attestations de ces lexèmes dans notre corpus. C'est le cas pour les extensions du spatial au relationnel, au temporel et à la comparaison, dont nous ne pouvons fournir de preuve. Nous nous limitons ici aux exemples que nous pouvons argumenter.

3.4.1.1 *De l'espace à la possession* : par *devers*

L'extension métaphorique [PROXIMITÉ SPATIALE] > [POSSESSION] est bien documentée pour la préposition *par devers*. Elle constitue une bonne illustration du principe de la primauté du spatial : les premières occurrences de la préposition *par devers* sont toutes spatiales, et ce n'est que plus tard qu'apparaît l'emploi possessif.

Le fait que cet emploi soit spécifique à *par devers* et ne semble pas lié à l'apport sémantique propre du préfixe *par* confirme bien la valeur de cet exemple.

Enfin, il s'agit bien ici d'une évolution sémantique : le sens 'possessif', qui n'existe pas lors des premières apparitions de *par devers*, apparaît ensuite et s'instaure progressivement comme un sens à part entière de la préposition, au point qu'il est le sens le plus fréquent de *par devers* en français moderne.

Outre le sens 'possessif', on observe en français moderne une extension sémantique nouvelle, où la préposition désigne une possession non concrète, ou plus précisément ce qui touche à la sphère personnelle. Comme nous l'avons vu, cet emploi apparaît à la fin du 16^{ème} siècle, et est de plus en plus fréquent jusqu'au 20^{ème} siècle. Il constituerait donc une illustration de l'extension sémantique [POSSESSION] > [SPHERE PERSONNELLE (POSSESSION 'ABSTRAITE')].

Le tableau suivant illustre bien cette évolution.

Sens de <i>par devers</i>	1501-1550	1551-1600	1601-1650	1651-1700	1701-1750	1751-1800	1801-1850	1851-1900	1901-1950	1951-2000	Total
'possession'	1	1	22	1	1	2	11	4	10	9	62
'possession – abstrait' / 'sphère personnelle'		6	7	4	6	15	5	6	21	26	96
'auprès de' (+/- mouvement), 'en présence de'	15	31	17		1	4		2	1		71
'but'	2	2	2				1	1	1		9
autres emplois	1	1					2		4	3	11
Total	19	41	48	5	8	21	19	13	37	38	249

Tableau 33 : Evolution sémantique de la préposition *par devers* en français classique et moderne.

Il a été réalisé à partir de l'étude de toutes les occurrences de *par devers* (toutes graphies) dans Frantext, de 1501 à 2000

3.4.1.2 Extensions à partir d'un sens non spatial : envers

L'évolution sémantique du spatial au relationnel que l'on peut observer pour la préposition *envers* en ancien et moyen français n'est pas tout à fait du même type. Il n'y a pas création d'un nouveau sens mais évolution de l'équilibre entre différents emplois qui existaient déjà.

La disparition du sens spatial est à peu près complète en français moderne, au point qu'il est impossible de comprendre la préposition comme spatiale même lorsque le contexte, en théorie, le permettrait : dans l'exemple suivant, la rareté de l'emploi spatial entraîne une réanalyse sémantique d'une relation qui pourrait être topologique (« face au vent ») en une relation d'opposition, d'antagonisme (« contre le vent ») plus proche du sens de cette préposition en français moderne.

(...) sans vouloir dormir, comme un soldat retient du dedans la toile de sa tente **envers** le vent et la pluie (Jean Giraudoux, *Simon le Pathétique*, 1926, p. 198-199)

Ainsi, même en contexte spatial, l'interprétation ne peut plus être spatiale – on gloserait volontiers, dans cet exemple, *envers* par « contre », « pour se protéger de ».

Les extensions sémantiques que l'on peut constater à partir du français classique sont elles aussi intéressantes, dans la mesure où elles constituent réellement des créations de sens. Ainsi, on observe l'apparition de l'emploi 'opposition', peut-être liée à la locution figée *envers et contre tout*, et à celle de l'emploi d' 'obligation', qui prend de plus en plus d'importance entre le français classique et la langue actuelle.

3.4.1.3 De l'espace au temps : vers en français classique et moderne

L'évolution sémantique de l'espace au temps en français classique et moderne semble également une bonne illustration de la primauté du spatial. En effet, de l'ancien français au français classique, la préposition *vers* présente bien des emplois temporels, mais de manière assez exceptionnelle, ces derniers constituant toujours moins de 5 % des occurrences. Or il y a une évolution très nette à partir du 17^{ème} siècle, avec une augmentation progressive de la fréquence de ces emplois temporels, qui atteint 20 % des occurrences à la fin du 19^{ème} siècle ; à cette augmentation est associée une diversification des contextes, et notamment du régime de la préposition.

3.4.2 Avec non-respect de la primauté du spatial

On pourrait considérer l'évolution de *vers* et *devers* en ancien et moyen français comme un contre-exemple de la primauté du spatial. Il nous semble cependant plus logique de considérer qu'il s'agit là de l'effet de la *collision homonymique*. Il est important en effet de noter qu'il n'y a pas création d'emplois non spatiaux à partir d'emplois spatiaux, mais disparition des emplois non spatiaux (dont on peut par ailleurs penser qu'ils sont issus des emplois spatiaux). Nous ne considérons donc pas que cela constitue un contre-exemple valable.

4 Conclusion

Le cas des prépositions *vers* et *envers* illustre bien l'intérêt descriptif de la sémantique du prototype. En effet, l'évolution sémantique de ces deux prépositions est principalement, de l'ancien français au français moderne, un éloignement croissant (le sens de l'une s'éloignant progressivement de celui de l'autre), dont la meilleure description est celle d'un déplacement du sens prototypique. Les deux prépositions conservent les mêmes emplois pendant plusieurs siècles, mais leur sens 'central' dérive, ce qui prépare leur séparation définitive entre français classique et français moderne. Les prépositions *vers*, *envers* et *devers* constituent ainsi un exemple intéressant d'évolution sémantique par les jeux de répartition des sens et de spécialisation que l'on peut observer de l'ancien au moyen français : on passe d'un état de langue où les prépositions *vers*, *envers* et *devers* sont plus ou moins indifférenciées (11^{ème} siècle) à un état de langue où ces prépositions se polarisent progressivement en spatiale (*devers*), relationnelle (*envers*) et spatiale / relationnelle (*vers*) (12^{ème}-13^{ème} siècles), puis à un état de langue où la polarisation est presque complète entre deux prépositions spatiales en concurrence (*vers* et *devers*) et une préposition relationnelle (*envers*) (14^{ème}-16^{ème} siècles). Nous considérons qu'il s'agit là de l'effet de phénomènes comme la collision homonymique. Nous avons également pu constater le phénomène inverse, de dérivation synonymique, pour les prépositions *devers* et *par devers*, à l'époque médiévale – la préposition *par devers*

empruntant ses premiers emplois à *devers* – puis en français classique et moderne, la préposition *devers* reprenant à son tour les emplois de *par devers*.

Cette dernière présente des extensions intéressantes : du concept [APPROXIMATION SPATIALE] au concept de [POSSESSION], et encore du concept de [POSSESSION] à celui de [SPHERE PERSONNELLE (POSSESSION 'ABSTRAITE')]. De plus, l'augmentation des emplois temporels de *vers* en français classique et moderne pourrait se voir comme une illustration de l'extension sémantique [APPROXIMATION SPATIALE] > [APPROXIMATION TEMPORELLE]. Enfin, les extensions sémantiques de *envers* au sein des emplois relationnels en français classique et moderne sont également intéressantes, et montrent notamment le poids du contexte, avec l'avènement de l'emploi 'opposition' en lien (selon nous) avec la construction *envers et contre Y*, comme nous l'avons évoqué rapidement ; ce dernier point, cependant, demanderait une étude complémentaire.

Ces prépositions nous ont également donné l'occasion de discuter une nouvelle fois de l'apport sémantique des préfixes, et de noter de nouveau que les préfixes ajoutés à date ancienne semblent n'avoir plus d'impact sémantique propre à l'époque médiévale, ce dont les autres langues romanes fournissent une confirmation, comme nous l'avons vu. Les préfixes ajoutés à l'époque médiévale, en revanche, semblent avoir une importance plus grande dans l'évolution sémantique.

Chapitre 7.

Bilan : l'évolution sémantique, règles et contraintes

0 Introduction

Nous discutons dans ce dernier chapitre les résultats de notre étude. Ce qui nous intéresse ici est de rassembler et de répertorier les mécanismes évolutifs repérés et décrits dans les chapitres précédents, en particulier les chapitres 4 à 6, afin d'en dégager les tendances majeures de l'évolution sémantique des prépositions du latin aux langues romanes, et en particulier de rechercher les éléments conditionnant leur évolution sémantique. Notre démarche a été en effet d'essayer de découvrir dans quelle mesure l'évolution sémantique des prépositions romanes est gouvernée par des règles fixes, dans quelle mesure ces règles souffrent des exceptions, et de quelle nature sont ces exceptions. Nous nous sommes concentré sur un type de contrainte, les chaînes sémantiques, en particulier celles qui partent de l'espace pour arriver à d'autres domaines (temps, cause, manière, concession, etc.).

En ce qui concerne l'hypothèse de la primauté du spatial, il nous semble en avoir trouvé des confirmations : un certain nombre de morphèmes présentent clairement une évolution du spatial au temporel ou au notionnel. Nous avons également trouvé quelques contre-exemples, auxquels nous avons cherché une explication dans les chapitres précédents. Nous revenons ici sur ces points, en rappelant pourquoi la primauté du spatial ne peut être acceptée sans conditions, puis en précisant quelles contraintes doit respecter l'évolution sémantique, autres que celle de la primauté du spatial (en nous limitant toujours, bien sûr, aux prépositions que nous avons étudiées). Il semble, d'après les résultats exposés plus haut, que l'on puisse distinguer plusieurs facteurs intervenant dans le processus de l'évolution sémantique, et que la primauté du spatial n'est qu'un de ces facteurs, ce qui explique en partie pourquoi l'on a pu dans les deux derniers siècles d'une part soutenir l'universalité de cette primauté du spatial, d'autre part la dénoncer comme une simplification abusive.

C'est, selon nous, que cet 'universel', même s'il existe, interagit avec d'autres contraintes.

Nous présentons donc, dans la première section, les éléments permettant d'affirmer ou d'infirmer l'hypothèse de la primauté du spatial. Dans une seconde section, nous présentons divers types de contraintes allant à l'encontre de cette hypothèse, et permettant d'expliquer son non-respect : contraintes morphologiques – c'est-à-dire principalement le rôle des préfixes – et contrainte paradigmatique, c'est-à-dire le principe *one-meaning / one-form*. Nous revenons dans la troisième et dernière section sur les différentes phases observables dans l'évolution linguistique, et en particulier sur le rythme des évolutions constatées dans le cadre de nos études sur corpus.

1 La contrainte de la primauté du spatial

1.1 Chaînes sémantiques observées dans l'évolution des prépositions, à partir du domaine sémantique de l'espace

L'hypothèse de la primauté du spatial, comme nous l'avons déjà noté, n'est pas nouvelle, loin de là. Nous nous sommes proposé dans cette recherche non de la prendre comme un fait acquis, mais au contraire d'en vérifier le bien-fondé à partir de l'étude d'un certain nombre de cas. Nous reprenons dans cette première section les principales tendances évolutives ou chaînes sémantiques que nous avons pu effectivement repérer dans l'évolution des prépositions du latin au français et aux langues romanes. Nous ne considérons comme 'témoins (ou arguments) valables' que les évolutions dont nous avons pu démontrer l'existence, laissant de côté celles dont nous ne pouvons que supposer l'existence par reconstruction rétrospective – nous les signalons, éventuellement, mais toujours en rappelant qu'elles ne sont que 'probables'.

Un certain nombre de ces chaînes sémantiques respecte tout à fait le principe de la primauté du spatial : il s'agit des chaînes spatial > temporel, spatial > comitatif,

spatial > possession, spatial > comparatif, spatial > relationnel.¹¹⁸ Certaines ne semblent pas la renforcer, mais ne l'affaiblissent pas : il s'agit des évolutions sémantiques internes au domaine de l'espace.

Enfin, nous avons identifié quelques cas d'évolution sémantique partant du temporel, pour arriver au causal, ou bien au spatial.

1.1.1 Du spatial au temporel

La tendance des prépositions et des adverbes à évoluer de la désignation de l'espace à celle du temps est bien connue (Haspelmath 1997, Svorou 1994). Nos études sur corpus nous ont permis d'en observer quelques illustrations. Par exemple, le passage du sens [AU MILIEU DE] (spatial) au sens [AU MILIEU DE] (temporel), pour *enmi* : le sens spatial est dans ce cas clairement attesté avant le sens temporel. On a pu voir à ce propos que l'extension aboutit à la création d'un nouvel emploi, mais que cet emploi reste peu fréquent.

Les évolutions du sens [DIRECTION] ou [APPROXIMATION SPATIALE] au sens [APPROXIMATION TEMPORELLE], que l'on peut supposer pour les prépositions *vers*, *envers* et *devers*, n'ont pas pu être documentées par nos études sur corpus, dans la mesure où elles ont dû avoir lieu bien avant les premiers textes de l'ancien français, puisque ces deux valeurs sémantiques sont déjà attestées pour les prépositions latines formées sur *versus* et *adversus*.

En revanche, nous avons constaté que l'augmentation en fréquence des emplois temporels de *vers* en français classique et moderne pouvait constituer une illustration de l'extension sémantique de l'[APPROXIMATION SPATIALE] à l'[APPROXIMATION TEMPORELLE]. C'est d'autant plus vrai qu'il y a une nette évolution dans le type d'emploi temporel que connaît la préposition *vers*, de l'ancien français au français classique et moderne. Tandis qu'en ancien français le sens d' 'approximation temporelle' est employé avant tout avec des éléments de datation vagues, on trouve de plus en plus souvent à partir du français classique *vers* employé

¹¹⁸ Nous n'avons pas pris en compte ici les extensions sémantiques qui semblent le fait d'emprunts au latin médiéval (c'est le cas de certains sens de *jouste*, voir chapitre 4 et section 2 du présent chapitre).

avec un régime de type ‘horaire’. Il y a donc, outre l’évolution quantitative de fréquence, une évolution qualitative. On pourrait se demander à ce propos s’il n’y a pas eu passage d’un emploi purement contextuel à un sens lexicalisé. Dans cette optique, les emplois temporels de *vers* en ancien français seraient du même type que les emplois spatiaux de *après* en français moderne (dans *il y a une pharmacie 100 mètres à droite après l’école primaire*), à savoir des emplois strictement limités à certains contextes.¹¹⁹ Tandis que les emplois temporels de *vers* en français classique et moderne sont encodés dans le lexique, et ne dépendent pas du contexte.

Il n’est pas moins révélateur de constater que la possibilité d’extension sémantique de l’espace au temps ne permet pas toujours d’observer ce type d’inférence contextuelle. Pour de nombreuses prépositions que nous avons étudiées dans les chapitres précédents, il n’y a aucun cas dans notre corpus d’emploi temporel : on ne trouve pas d’occurrence du type **jouste ce jour*, **lez demain*, **coste le siècle dernier*, **amont midi*, **aval huit heures...* Ces prépositions et leurs dérivés ne présentent pas d’extension du spatial au temporel.

A propos de l’extension sémantique [APPROXIMATION SPATIALE] > [APPROXIMATION TEMPORELLE], en particulier, on a pu remarquer au chapitre 4 que les nombreuses prépositions ayant le concept [APPROXIMATION SPATIALE] en ancien français (*lez*, *jouste*, *coste* et leurs dérivés) ne présentent pour autant aucune occurrence du sens [APPROXIMATION TEMPORELLE]. On pourra noter à ce sujet que leur sens spatial est légèrement différent de celui de *vers*, dans la mesure où ces prépositions incluent dans leur sémantisme l’axe latéral (droite-gauche), pour des raisons étymologiques ; cela se voit bien dans les exemples du type *il s’est assis jouste / coste / lez le roi*. Or il semble que cette notion est incompatible avec le passage au domaine temporel : le passage du spatial au temporel est observé bien plus régulièrement pour l’axe frontal (devant-derrrière) que pour les autres axes

¹¹⁹ Ces emplois sont liés par exemple à l’existence d’une trajectoire, que le mouvement qu’elle contient soit réel ou ‘fictif’.

(Lakoff & Johnson 1980, Claudi & Heine 1986, Haspelmath 1997 : 21).¹²⁰ Un élément de confirmation est l'évolution de *koté* en créole antillais : *koté* y a bien un sens temporel, comme dans l'exemple ci-dessous :

pasi **koté** twazè, an té an lakou an-mwen ka wouvè lenj, antann on dézòd an kaz-la « vers trois heures, j'étais dans ma cour à étendre du linge, j'ai entendu un bruit dans la maison » (Méthode Assimil)

mais le sens spatial de *koté* (adverbe, préposition et conjonction) dans les créoles guyanais et antillais n'est pas celui de *à côté de* en français, et on voit bien dans les exemples suivants que le trait 'axe latéral' a disparu :

chak moun ka pran so plézi **koté** li ka trouvé li « chacun prend son plaisir où il le trouve » (ibid.)

es zot pé di mwen **koté** man pé trouvé kay majorix, chef vilaj-la ? « est-ce que vous pouvez me dire où je peux trouver la maison de Majorix, le chef du village ? » (Astérix en créole, *Gran kannal la*)

1.1.2 Extensions sémantiques internes au domaine de l'espace

1.1.2.1 Extensions 'non démontrables'

Les analyses des chapitres 4 et 6 nous ont également permis d'observer plusieurs exemples d'extension sémantique interne au spatial. Les extensions sémantiques constatées pour les prépositions *vers*, *envers* et *devers*, encore une fois, nous semblent difficiles à retenir comme arguments, dans la mesure où elles ont déjà eu lieu avant les premières attestations en ancien français. Nous ne faisons donc que les citer à l'occasion. Elles concernent le passage d'un sens spatial statique de 'direction', vraisemblablement le sens étymologique, au sens de 'mouvement fictif' (*regarder vers Y*), au sens de 'but' (*aller vers Y*) et au sens d' 'approximation spatiale' (*se trouver vers Y*). On peut illustrer cette évolution par les exemples suivants, déjà donnés au chapitre 6 :

Agravains va maintenant a une fenestre qui ovoit **devers** le jardin et regarde Lancelot qui venoit moult grant oirre vers la tor. « une fenêtre qui donnait sur le jardin » (*La mort le roi Artu*, 1230, p. 115)

¹²⁰ Cependant, dans certaines langues, on trouve des évolutions sémantiques de ce type à partir de l'axe vertical. Ainsi, en chinois : *shàng* 'haut' et *shàngnián* 'l'année dernière', *xià* 'bas', 'suivant' ; également en belhare (tibéto-burman), cf. Haspelmath (1997 : 22).

Vait s'en Brandan **vers** le grant mer U sout par Deu que dout entrer « Brendan s'en va vers la haute mer, où il savait par Dieu qu'il devait entrer » (*Le Voyage de Saint Brendan*, 1112, v. 157)

Cume David s'en fud turnez é estut luinz al sumet d'un munt, é un grant val fud entre lui é l'ost, criad **vers** ces de l'ost é **vers** Abner le fiz Ner é dist : 'Dun ne me respunderas tu, Abner ?' « (...) il cria en direction de la troupe et d'Abner fils de Ner et leur dit : 'Ne me répondras-tu donc pas, Abner ?' » (*Les quatre livres des Rois*, 1190, p. 53)

Le roy y envoya monsr l'admiral bastard de Bourbon, accompagné de bon nombre de gens, lesquelz bruslèrent grand quantité de leurs villes, commençans **vers** Abeville jusques à Arras. « Le roi y envoya monseigneur l'amiral, bâtard de Bourbon, accompagné d'une forte troupe ; ils brûlèrent grand nombre de leurs villes, commençant vers Abeville et allant jusqu'à Arras » (Commynes, *Mémoires*, 1490, p. 19)

Dans le premier exemple, la préposition a un sens de 'direction' ; dans les suivants, respectivement un sens de 'but', de 'mouvement fictif' et d' 'approximation spatiale'. On ne peut démontrer autrement que par la logique dans quel sens se sont faits ces extensions, et nous préférons pour cette raison nous en abstenir, l'objectif de notre travail étant de trouver des arguments solides pour étayer ou contredire une thèse qui semble logique. Dire que les extensions sémantiques se sont produites dans le sens que l'on peut prédire, puis utiliser cela pour étayer notre thèse, serait problématique. On peut cependant observer un élément intéressant, déjà noté dans les chapitres 4 à 6 : il semble que, dans la plupart des cas, le trait 'mouvement' ne soit pas significatif. Plus précisément, si une préposition a un sens statique donné, il semble qu'elle acquière assez rapidement les sens non statiques correspondants, qu'il s'agisse de mouvement réel ou fictif. Il semble par ailleurs que les différents points de la trajectoire ne soient pas indifférenciés, et que l'origine de la trajectoire notamment est traité différemment des autres points. A ce propos, ce que nous avons pu constater pour les prépositions *vers* et *envers* est qu'il semble y avoir équivalence entre 'point final de la trajectoire' et emploi statique ('localisation'). L'expression du point intermédiaire de la trajectoire est possible avec *par devers*.

Pour la préposition *devers*, en revanche, il semble qu'il y ait indifférenciation du sens de la trajectoire : le régime *Y* peut constituer le point d'origine ou le point d'arrivée. Il se peut que l'expression du point d'origine soit conditionnée par la présence du préfixe *de-*, et que l'apport sémantique du préfixe ne s'exprime pas systématiquement. En tout état de cause, la nature de ce *de-* n'est pas claire, et semble

avoir posé problème aux éditeurs¹²¹ : est-ce une préposition (avec une construction [*de [vers Y]*]) ou bien un préfixe (avec une construction [*devers [Y]*]) ?

L'extension spatiale de 'localisation' à 'point intermédiaire de la trajectoire' est en revanche clairement attestée pour la préposition *par devers*, dont les premières attestations sont bien plus tardives que pour les autres prépositions formées sur (*ad*)*versus*. Comme nous l'avons vu au chapitre 6, on a ici une extension sémantique très nette. Il semble cependant que cette extension soit exclusivement attribuable à l'élément *par*, qui contient comme on le sait le concept [POINT INTERMEDIAIRE DE LA TRAJECTOIRE]. Il semble que l'apport sémantique de *par* soit lié à son apparition tardive (12^{ème} siècle). Nous revenons sur ce point dans la section suivante.

1.1.2.2 Exemples documentés

D'autres extensions internes au domaine sémantique spatial sont observables dans les prépositions romanes, et nous en avons vu quelques exemples au chapitre 4 en particulier. Ces extensions sont assez variées, et ne concernent pas uniquement le trait 'mouvement', bien que la plupart s'y rattachent.

Pour les prépositions *lez*, *coste*, *jouste* et leurs dérivés, l'extension sémantique du sens 'près de' aux concepts 'côte à côte' et 'le long de' est bien attestée (le sens 'côte à côte' n'étant présent dès les premières attestations que pour *dejouste*, et de toute façon nettement minoritaire). Il semble, dans le cas de ces extensions, qu'il s'agisse une nouvelle fois d'extensions sémantiques liées à l'expression ou non du mouvement : le mouvement et ses modalités par rapport au point de référence (*Y*) sont en effet les seules différences entre le sens de départ 'près de' et les extensions 'côte à côte' et 'le long de'. Comme nous l'avons vu au chapitre 4, dans le cas du sens 'côte à côte', la relation topologique décrite par la préposition reste valable tout au long de la trajectoire, avec un déplacement parallèle de la cible *X* et du site *Y*. Dans le cas du sens 'le long de', la relation reste également valable tout au long de la

¹²¹ On notera à ce propos que la graphie ne peut nous aider, y compris si l'on prend la peine de remonter aux manuscrits. Pour noter le sens 'origine du mouvement', ces derniers proposent plusieurs graphies, *de vers* ou *devers*, parfois même *dedevers*. La graphie *devers* peut de toute manière être analysée comme témoignant de la nature enclitique de la préposition *de*, préposition fortement grammaticalisée, plutôt que comme témoignant de sa nature de préfixe.

trajectoire, mais le site *Y* ne se déplace pas : ce qui change, c'est le point du site pris comme point de référence. La relation '*X* près de *Y*' est satisfaite tout au long de la trajectoire, mais, à chaque point de la trajectoire, c'est un point différent de *Y* qui répond aux conditions topologiques requises.

En ce qui concerne les autres points de la trajectoire – origine, point intermédiaire et point final –, on trouve des extensions similaires à celles que l'on observe pour les prépositions *vers*, *envers*, *devers* et *par devers*. Il y a, ici aussi, une différenciation nette entre les différents points de la trajectoire. D'une part, le point d'origine ne peut être indiqué par les prépositions *coste*, *lez*, *jouste* et leurs dérivés que si elles sont précédées du 'préfixe' *de-*.¹²² Le point intermédiaire ne peut être indiqué par les prépositions concernées que lorsqu'elles sont précédées du 'préfixe' *par-* ; on trouve quelques occurrences d'un tel emploi pour *par delez* et *par decoste*. Enfin, le point final de la trajectoire réelle ou fictive peut être indiqué par toutes les prépositions, à tel point que nous n'avons pas jugé bon de le distinguer du sens de localisation, qui est cependant bien plus fréquent.

La préposition *enmi* présente elle aussi une indifférenciation par rapport à l'expression ou non du mouvement. Elle semble désigner de manière prototypique le concept [INCLUSION], mais peut également être employée dès ses premières attestations pour désigner le [BUT] (point final de la trajectoire). Au milieu du 12^{ème} siècle, soit un siècle après les premières attestations, apparaissent les emplois de type 'à travers' où *enmi* désigne le point intermédiaire de la trajectoire. Il semble en revanche que la désignation de l'origine ne soit pas possible : il n'y en a en tout cas pas d'exemple dans notre corpus.

Les prépositions *aval*, *contreval*, *amont* et *contremont* présentent le même type d'extension sémantique liée à l'expression (ou non) du mouvement. Ce qui est intéressant ici est que les emplois de type 'trajectoire' précèdent les emplois de type 'localisation' : on passe non de la description d'une situation à la description d'une

¹²² Encore une fois, *de* pourrait être ici préfixe ou préposition. Nous n'avons pas pris en compte ces emplois dans les tableaux de résultats, considérant qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une construction [*de* [préposition *Y*]].

trajectoire, mais l'inverse. Les emplois de 'localisation' sont peu nombreux, pour l'ensemble de ces prépositions.

Les prépositions *aval* et *contreval* présentent de plus une extension sémantique propre, avec l'apparition dès les premières attestations pour *aval*, et plus tardivement pour *contreval*, du sens 'dans tout *Y*', avec le passage du concept [VERS LE BAS / EN BAS DE] au concept [DANS TOUTE L'ETENDUE DE]. Le concept dérivé, peu fréquent au 12^{ème} siècle, devient progressivement majoritaire à partir du 13^{ème} pour *aval*, mais reste minoritaire pour *contreval*. En ce qui concerne le manque de symétrie entre *aval* – *contreval* et *amont* – *contremont*, on remarquera que les symétries apparentes entre prépositions et adverbes spatiaux ou temporels sont rarement vérifiées quand on regarde le détail des emplois : *devant* n'est pas symétrique de *derrière*, pas plus que *avant* de *après*, etc. (Vandeloise 1986, Haspelmath 1997 : 60).

On notera enfin, pour les prépositions *amont* et *contremont*, l'extension [VERS LE HAUT / EN HAUT DE] > [LOIN DE, AU LOIN SUR], qui est assez rare. Il n'y a pas d'emploi symétrique pour *aval* et *contreval*, ce qui ne fait que confirmer ce que nous avons dit au paragraphe précédent.

1.1.2.3 Résultats : des chaînes sémantiques liées au mouvement et à la trajectoire ?

Pour résumer, il semble que l'on puisse considérer comme une constante le lien entre emplois spatiaux de 'localisation', de 'mouvement fictif' et de 'trajectoire'. Il y a fréquemment passage de l'un à l'autre, quel que soit le sens d'origine ; l'extension ne se fait pas toujours dans le même sens.

Il faut ajouter cependant que, au sein de la trajectoire, un seul point est fréquemment associé à la 'localisation' : le point final. Le lien entre sens de 'localisation' et les autres points de la trajectoire (point d'origine et point intermédiaire) est nettement moins évident, et lié notamment à l'utilisation d'autres marques, comme les prépositions ou préfixes *par* pour le point intermédiaire, et *de* pour le point d'origine : il semble ainsi y avoir un marquage spécifique pour deux points de la trajectoire, la

source et le point intermédiaire, plutôt qu'une simple asymétrie source/but, puisque le point final de la trajectoire n'est jamais marqué par un préfixe.

D'autres extensions sont possibles à l'intérieur du domaine de l'espace ; elles sont moins répandues et plutôt spécifiques à une chaîne sémantique donnée, comme l'extension [VERS LE BAS / EN BAS DE] > [DANS TOUTE L'ETENDUE DE], ou encore l'extension [VERS LE HAUT / EN HAUT DE] > [LOIN DE].

1.1.3 Du spatial au comitatif et à la possession

Nous avons vu au chapitre 3 qu'il y avait dans les langues romanes de nombreux exemples de l'extension du sens spatial [PRES DE] au sens [COMITATIF]. Les prépositions dérivées de *coste* et *lez* en fournissent toutes des illustrations plus ou moins nettes, et plus ou moins précoces. Tandis que l'extension est déjà présente au 12^{ème} siècle pour les prépositions *lez* et *delez*, elle est bien plus tardive pour *coste* et ses dérivés. De plus, alors que l'extension est clairement établie pour *lez* et ses dérivés, avec un emploi régulier et relativement fréquent, elle est rare, voire exceptionnelle, pour *coste* et ses dérivés.

L'extension sémantique que connaît *par devers* du sens de [APPROXIMATION SPATIALE] à celui de [POSSESSION] est assez proche de l'extension précédente. La différence est le succès que cette dernière a connu, puisque le sens spatial de *par devers* a à peu près disparu au profit du sens de possession.

1.1.4 Du spatial au comparatif

On ne trouve l'extension du domaine sémantique de l'espace à l'expression de la comparaison que dans le cas de la chaîne sémantique [PRES DE] > [COMPARE A], pour une seule préposition – *lez* – et dans une seule occurrence de cette préposition. Le sens spatial, de plus, reste accessible, comme on le voit dans l'exemple en question :

Mes nus soleuz ne l'anlumine, qu'il est d'une couleur si fine, si clers et si replandissanz que li soleuz esclarcissanz en l'autre eve les cristauz doubles **lez lui seroit occurs et troubles**. « Le soleil ne peut illuminer ce cristal, car il est d'une couleur si fine, si claire et si éclatante que le soleil, illuminant dans l'autre fontaine les cristaux doubles, serait [à côté de lui >] en comparaison obscur et trouble » (Jean de Meun, *Le roman de la rose*, 1269, v. 16494)

Il semble donc qu'il s'agisse là d'une extension contextuelle, sans qu'il y ait réellement création d'un sens nouveau. C'est cependant l'illustration d'une chaîne sémantique qui se retrouve plusieurs fois dans les langues romanes (cf. chapitres 3 et 6).

1.1.5 Du spatial à l'abstrait

L'extension sémantique des prépositions *lez* et *delez* au 14^{ème} siècle du sens de [PROXIMITÉ SPATIALE] à celui de [SOUTIEN MORAL] est une bonne illustration de glissement sémantique du domaine spatial au domaine notionnel. Comme d'autres extensions sémantiques discutées plus haut, le nouvel emploi reste très marginal, avec quelques occurrences seulement pour chaque forme.

On peut donc se demander, dans ce cas comme dans les précédents, s'il s'agit réellement d'une extension sémantique stable, ou bien d'une extension purement contextuelle. Certaines occurrences liées à cet emploi semblent cependant exclure la seconde hypothèse, comme on le voit dans l'exemple suivant (repris du chapitre 4) :

Se vous alez contre luy et il vous faiche guerre, vous ne l'airez pas d'avantaige, car les barons, les chevaliers et les bonnes villes de Bretaingne demourront toutes **delez** luy. « (...) les bonnes villes de Bretagne resteront toutes à ses côtés » (Froissart, *Chroniques*, 1390, p. 235)

Une interprétation purement spatiale est ici exclue : les *villes* ne peuvent rester à côté d'une personne. Il y a donc bien, dans ce cas, une extension sémantique parvenue au troisième stade de l'inférence contextuelle telle que la définit Heine (2002) : le sens de départ n'est plus accessible.

1.2 Extensions sémantiques partant du temporel

Les extensions sémantiques partant de sens temporels sont nettement moins fréquentes dans notre étude ; il faut remarquer cependant que nous avons pris davantage d'exemples de prépositions ayant un sens étymologique spatial. On pourrait penser qu'il s'agit là d'un effet secondaire du choix des prépositions, mais les résultats de notre étude comparative, au chapitre 3, semblent indiquer que cette hypothèse est valable pour l'ensemble du paradigme prépositionnel.

Nous avons cependant trouvé trois extensions partant de sens temporels : l'évolution de *puis*, du sens 'après' au sens 'depuis' ; l'extension sémantique de *puis* temporel à logique ; enfin, l'extension sémantique de *puis* et *depuis*, du temporel vers le spatial.

1.2.1 Extensions au sein du domaine sémantique temporel

Comme nous l'avons vu au chapitre 5, la préposition *puis* a presque exclusivement le sens 'après' en ancien français. Elle institue alors une distinction entre deux états, un état « avant *Y* » et un état « après *Y* ». Cependant, il se développe progressivement une distinction entre des emplois avec ce sens d'origine et un sens 'depuis', la différence majeure étant que cette préposition implique que l'état « après *Y* » a un terme, le plus souvent associé au moment de l'énonciation. Nous avons pour cette raison désigné l'extension sémantique de 'après' (*puis demain* « après demain ») à 'depuis' (*depuis deux ans*) comme un phénomène de subjectification.¹²³

De plus, comme nous l'avons observé, cette évolution sémantique est accompagnée par une évolution morphologique, le nouveau sens étant marqué peu après son apparition par une forme spécifique, préfixée en *de-* : la préposition *depuis*, qui apparaît au 12^{ème} siècle. A la forme *depuis* s'ajoute au 14^{ème} siècle la préposition *despuis*, également préfixée.

1.2.2 Du temporel au causal

Les extensions du temporel au causal sont bien connues également, notamment pour les conjonctions (Heine & Kuteva 2002 : 275-276, Traugott & König 1991 : 194, Fagard 2009b). Notre corpus en fournit quelques illustrations. Cependant, dans tous les cas que nous avons observés, il s'agit uniquement d'occurrences isolées. Il n'y a pas parmi les prépositions que nous avons étudiées d'exemples de création d'un sens causal stable et fréquent à partir d'un sens temporel. On trouve ainsi quelques occurrences de la préposition *puis* où un sens logique semble s'ajouter au sens

¹²³ C'est-à-dire le processus pragmatique par lequel les sens sont de plus en plus centrés sur le point de vue de l'énonciateur (cf. Traugott 1996).

temporel ‘après’, ‘depuis’ (voir chapitre 5). Dans ces occurrences, le sens temporel est encore présent.¹²⁴

1.2.3 Du temporel au spatial

Les exemples d’extension du temporel au spatial vus dans le chapitre 5 sont assez complexes. Il nous semble qu’il ne s’agit pas de simples extensions sémantiques, mais plutôt de cas d’apport sémantique du préfixe. Il y a néanmoins, pour la préposition *puis* comme pour la préposition *depuis*, une évolution claire d’un sens temporel vers un sens spatial, avec le passage du sens ‘après’ au sens ‘depuis’ puis au sens qui correspond à l’indication du point de départ d’un mouvement réel (en ancien français) ou fictif (en français moderne). On peut illustrer cette évolution à l’aide des exemples suivants :

Les Turs nous vindrent hardoiant jusques en nostre ost ; pour ce commanda le roy que l’en cloussit nostre ost de fossés par devers Damiete **depuis le fleuve de Damiete jusques au flum de Rexi**. « Les turcs vinrent nous narguer jusque dans notre campement ; c’est pourquoi le roi ordonna que l’on entour le camp de fossés, du côté de Damiette, depuis le fleuve de Damiette jusq’à celui de Rexi. » (Jean de Joinville, *La vie de saint Louis*, 1305, p. 197)

Il a tout vu depuis son poste d’observation.

Ces emplois sont très rares, et restent exceptionnels pendant toute la période où la préposition est attestée.

En ce qui concerne la nature de l’extension sémantique – à savoir si elle est uniquement de nature contextuelle ou si c’est une extension réelle, avec ‘disparition’ du sens d’origine – il faut distinguer ici les deux emplois spatiaux, avec mouvement réel et avec mouvement fictif. En effet, dans le cas de la trajectoire avec mouvement réel, on peut continuer à avoir une lecture temporelle : *j’ai marché depuis l’école jusqu’à la maison* pourra ainsi être lu comme « j’ai marché depuis le moment où j’étais à / devant l’école jusqu’au moment où je suis arrivé à la maison ». Il y a donc extension sémantique avec conservation des deux lectures, même si la lecture spatiale prévaut. Dans le cas de l’emploi spatial avec mouvement fictif, il n’y a plus de lecture

¹²⁴ A l’inverse, pour les emplois de *puis* comme conjonction (*puisque*), le sens de ‘cause’ a oblitéré le sens temporel : la possibilité de produire des énoncés comme *puisque tu viens demain, j’ai fait les courses ce matin* montre clairement que le sens causal a pris le pas sur le temporel.

temporelle possible : la phrase *il m'a observé depuis la fenêtre* ne peut pas se lire « il m'a observé depuis le moment où il était à la fenêtre », les implications n'étant pas les mêmes.

Or l'extension spatiale avec mouvement fictif,¹²⁵ la plus éloignée du sens temporel d'origine, est également la plus tardive. On a ici une parfaite illustration de l'extension sémantique telle que la décrit la théorie du prototype, avec des extensions radiales progressives à partir du sens de base : [DEPUIS (TEMPOREL)] > [DEPUIS (SPATIAL AVEC MOUVEMENT)] > [DEPUIS (MOUVEMENT FICTIF)].

1.3 Conclusion : extensions contextuelles et nouveaux sens

Nous avons vu qu'il est possible d'observer un grand nombre d'extensions sémantiques, même au sein d'un groupe restreint de prépositions, puisque notre étude sur corpus a porté sur à peine plus d'une vingtaine de formes au total : *coste, decoste, encoste, d'encoste, par decoste, lez, delez, par delez, jouste, dejouste, par dejouste, amont, contremont, aval, contreval, enmi, puis, depuis, despuis, vers, envers, devers, par devers*. Les évolutions sémantiques observées vont pour la plupart dans le sens prédit par l'hypothèse de la primauté du spatial, la seule évolution réellement inverse étant celle de *depuis* du temporel au spatial ; or nous avons vu que le rôle du préfixe dans l'évolution sémantique était ici assez important.

Cependant, la plupart des extensions sémantiques partant du spatial sont d'une nature particulière, avec une fréquence extrêmement faible, à la fois en ce qui concerne leur fréquence relative et leur fréquence absolue. On pourrait donc se demander s'il s'agit réellement là d'emplois à part entière des prépositions en question, d'autant plus que pour un certain nombre d'entre eux il y a peu d'indices permettant d'assurer qu'il ne s'agit pas d'inférences contextuelles n'étant pas réellement parvenues au statut de nouveau sens de la préposition. Un certain nombre d'extensions sémantiques évoquées dans cette première section et dans les chapitres 4 à 6 ne sont pas notées

¹²⁵ On notera que les emplois spatiaux du moyen français se rapprochent du mouvement fictif (voir l'exemple plus haut), et qu'il y a toujours un mouvement sous-entendu (dans l'exemple en question, le mouvement des ouvriers, d'un fleuve à l'autre), à la différence de leur emploi en français moderne (dans l'exemple plus haut, 'il' ne bouge pas).

dans les dictionnaires d'ancien français, ce qui tendrait à renforcer l'hypothèse selon laquelle il ne s'agit pas là de sens véritablement lexicalisés. Nous nous permettons cependant de remarquer à ce propos que la fréquence n'est pas nécessairement un bon critère, dans la mesure où les emplois non prototypiques de prépositions comme *vers* sont eux aussi très rares, y compris lorsqu'ils sont notés dans les dictionnaires, comme nous l'avons vu au chapitre 6 pour ses emplois temporel et comparatif en ancien français : les dictionnaires mettent en effet sur le même plan des emplois très fréquents et d'autres exceptionnels, pour certaines prépositions, tout en omettant de rendre compte de certaines extensions sémantiques pour d'autres prépositions. L'importance des extensions sémantiques marginales ne doit pas être sous-estimée, et leur capacité à émerger de manière répétée dans l'histoire d'un mot (Geeraerts 1997 : 24) doit être prise en compte dans l'étude de l'évolution sémantique.

2 Autres contraintes : morphologie, paradigme, emprunts

Les chaînes sémantiques, telles celles que nous avons décrites dans la section précédente, constituent clairement une contrainte sur l'évolution sémantique. Plus précisément, il existe pour chaque concept de départ un certain nombre d'extensions possibles, et il n'y a pas d'extension possible en-dehors de celles-ci. Il n'est pas impossible par exemple que l'absence d'extension sémantique [APPROXIMATION SPATIALE] > [APPROXIMATION TEMPORELLE] pour les prépositions *coste*, *jouste*, *lez* et leurs dérivés soit imputable à une règle de ce type, à savoir que le trait 'latéral' ne permet pas le développement d'emplois temporels ; on ne peut pas dire, par exemple, **je viens à la droite de neuf heures* pour « juste après neuf heures ».

Si ces contraintes existent, il est certain en revanche qu'elles ne sont pas les seules à jouer un rôle dans l'évolution sémantique. Nous avons en effet repéré, au cours des chapitres 4 à 6, plusieurs contraintes qui ne peuvent être considérées comme étant purement sémantiques, mais n'en pèsent pas moins sur l'évolution du sens des prépositions, dans les cas étudiés au moins. Ces contraintes non sémantiques sont principalement de trois types : contraintes morphologiques, à savoir le poids des

différents éléments constitutifs d'un morphème dans l'évolution de son sens ; contraintes paradigmatiques ou fonctionnelles, à savoir principalement le respect du principe *one form – one meaning* ; et contraintes externes, à savoir notamment l'influence du latin médiéval sur le sens des prépositions dans les langues romanes.

Ce sont ces contraintes que passons en revue dans cette section. Nous discutons d'abord les contraintes morphologiques, principalement l'apport sémantique des préfixes, distinguant les cas où la présence du préfixe semble n'avoir aucun effet sur le sémantisme de la préposition et son évolution, les cas où le préfixe contribue au sens du lexème avec un apport sémantique propre et, enfin, les cas où le préfixe joue un rôle de différenciateur entre les variantes morphologiques d'une préposition, contribuant ainsi à l'évolution sémantique sans apporter son sémantisme propre.

Nous nous intéressons ensuite aux contraintes paradigmatiques, et cherchons en particulier à montrer dans quelle mesure la concurrence prépositionnelle peut jouer un rôle dans l'évolution sémantique des prépositions.

2.1 Contraintes morphologiques : importance du préfixe dans l'évolution sémantique

Nous distinguons plusieurs cas de figures de rôle du préfixe dans l'évolution sémantique. Dans certains cas, le préfixe n'a aucun impact sur l'évolution sémantique. Dans d'autres, le préfixe a un impact très clair, en accord avec son sens propre. On trouve également des cas où le préfixe a un impact, mais indépendamment de son sens propre : il fonctionne alors comme *différenciateur*, facilitant la résolution de la *collision homonymique*. Il semble qu'il y ait un lien entre la *date de la préfixation* et le rôle du préfixe, les seuls préfixes ayant réellement un impact sémantique propre datant de la période romane. Enfin, certains préfixes semblent parfois jouer un rôle plutôt morpho-syntaxique, en distinguant les adverbes des prépositions.

2.1.1 Le préfixe n'a pas d'impact sur le sens de la préposition

Les différences sémantiques perceptibles entre plusieurs variantes formées sur une même base avec des préfixes différents sont de deux types : présence de sens différents ; répartition différente des emplois.

Le premier type de variation est souvent totalement absent, les emplois d'une préposition se trouvant représentés dans toutes les variantes de la préposition originelle, en plus ou moins grandes proportions. Dans certains cas, il y a une variation minimale entre les emplois d'un composé et de l'autre ; ainsi, *vers* présente des emplois comparatifs que ne connaît pas *devers* ; mais, même dans ces cas, il ne semble pas possible d'attribuer cette différence à la présence ou non d'un préfixe. Cette impression d'ensemble est largement renforcée à la lumière de la comparaison avec les autres langues romanes, dans le cas des prépositions issues de (*ad*)*versus* en particulier : la répartition des emplois entre les différentes formes préfixées ne présente aucune régularité d'une langue à l'autre ; autrement dit, il est difficile de repérer un sens lié de manière constante à un préfixe donné.

Le second type de variation est souvent présent, avec des sens plus fréquents pour une variante que pour les autres. Le cas des prépositions *vers*, *envers* et *devers* est très représentatif de cette tendance. Elles ont à peu près les mêmes emplois, et sont interchangeables dans la quasi-totalité des occurrences, comme le montrent certaines coordinations dont nous avons fourni l'exemple suivant au chapitre 6 :

[Ils] demandèrent conseil, comme m'a dit ledit prince, à la Seigneurie, où il leur plaisoit myeux qu'ilz tirassent : **ou vers ledit duc de Lorreyne ou devers** le roy de France ou d'Espagne ? « (...) où devaient-ils aller : auprès du duc de Lorraine ou du roi de France ou d'Espagne ? » (Commynes, *Mémoires*, 1490, p. 10)

Cependant, à chacune de ces prépositions est associé un emploi prototypique différent. Ainsi, les prépositions *vers* et *devers* ont dès les premiers textes en ancien français un emploi prototypique spatial, tandis que *envers* a un emploi prototypique relationnel. Cependant, il ne semble pas que l'on puisse expliquer cela par l'apport sémantique des préfixes, d'autant plus que ces tendances s'inversent d'une langue romane à l'autre, les emplois de l'italien ancien *inverso* étant, par exemple, plus fréquemment spatiaux que ceux de *verso*, du moins dans notre corpus. De plus, on ne

trouve pas toujours ce type de variation, et on peut remarquer par exemple pour les prépositions *coste*, *lez*, *jouste*, *amont*, *aval* et leurs dérivés que c'est le même sens qui est majoritaire pour toutes les variantes formées sur une même racine.

Pour conclure, on peut dire que dans la majorité des cas étudiés, le préfixe ne semble pas avoir de rôle dans l'évolution sémantique de la préposition. C'est le cas de presque toutes les prépositions que nous avons étudiées pour la période de l'ancien français.

2.1.2 Le préfixe a un impact sémantique lié à son sens spécifique

Les prépositions préfixées en moyen français se comportent différemment : le préfixe semble alors apporter à la construction son sens propre (comme les préfixes verbaux en ancien français, Kopecka 2006). Nous en avons vu des exemples dans les trois chapitres précédents, avec divers groupes prépositionnels, indépendamment du sens de la racine prépositionnelle, ou de son origine (grammaticalisation tardive, préposition latine, adverbe latin).

Les prépositions où il est possible de noter un apport sémantique du préfixe sont *par delez*, *par decoste*, *par devers*, *depuis* et *despuis*.¹²⁶ Cet apport sémantique est le plus souvent très proche du sens prototypique des prépositions-préfixes concernés : pour *par*, la notion de point intermédiaire de la trajectoire ; pour *de*, la notion de point d'origine de la trajectoire. On retrouve peut-être également cet apport spécifique du morphème *de* pour la préposition *devers*, qui a seule au sein du groupe prépositionnel *vers-envers-devers-par devers* la possibilité d'indiquer le point de départ d'un mouvement ou d'une trajectoire. Cependant, le cas de *devers* est complexe : il semble difficile de décider avec certitude de la nature exacte de *devers* dans ses emplois 'provenance' (où le sens 'point d'origine de la trajectoire' du morphème *de* apparaît le plus clairement), parce que les manuscrits eux-mêmes présentent plusieurs

¹²⁶ Le même type d'apport sémantique peut être observé pour la préposition *parmi* si on la compare à *enmi*. Il n'est pas du tout certain que cela contredise notre hypothèse selon laquelle l'apport sémantique propre est lié à la préfixation tardive, dans la mesure où les prépositions *parmi* et *enmi*, bien qu'apparues très tôt dans les textes d'ancien français, sont des grammaticalisations tardives, issues des locutions prépositionnelles *par mi* + *substantif*, *en mi* + *substantif* « par le milieu de / au milieu de (substantif) ».

graphies, et que de plus les graphies *devers* des manuscrits peuvent bien correspondre à une construction [*de [vers Y]*] avec *de* enclitique.

En tout état de cause, la graphie est toujours un indice risqué pour déterminer le statut morphologique d'un élément – son rattachement ou non à un autre mot, en particulier, et donc, pour ce qui nous intéresse, son statut de préposition ou de préfixe. Il semble cependant que les graphies détachées que l'on trouve pour toutes les variantes en *par* apparues à la fin de l'ancien français (12^{ème} siècle) soient assez révélatrices de ce point de vue, suggérant une différence de nature entre deux types de préfixation.¹²⁷ D'un côté, les préfixations latines, où les éléments, bien que prépositionnels à l'origine, n'ont plus aucune autonomie en ancien français, et ont presque toujours une graphie 'agglutinée'. D'un autre côté, les préfixations romanes où les éléments employés, bien qu'apparentés à ceux qui étaient employés à l'époque latine, ne sont peut-être pas de la même nature, et paraissent plus proches de la préposition que du préfixe – ils ont bien plus souvent une graphie non agglutinée (*par devers*). Il faudrait donc construire [*par [devers Y]*] et non [*par devers Y*] (préfixation romane) mais [*envers Y*] et non [*en [vers Y]*]. Le cas de *devers* reste particulier à cet égard, et il est possible qu'on ait affaire à deux constructions synonymes, d'un côté une préposition simple (construction [*devers Y*]), de l'autre une construction complexe comprenant la préposition *vers* et la préposition *de* (construction [*de [vers Y]*]). Les deux peuvent d'ailleurs se cumuler, avec des occurrences du type *dedevers Y*.

L'apport sémantique propre des préfixes ne se vérifie, semble-t-il, que pour les préfixations romanes.

2.1.3 Différenciateur sémantique

Dans certains cas, les préfixes n'ont aucun rôle sémantique propre, mais semblent jouer un rôle dans la résolution de la collision homonymique, en servant de différenciateurs entre les variantes morphologiques formées sur la même base. Nous

¹²⁷ On trouve de la même manière, mais moins fréquemment, la graphie *de puis* pour *depuis* ; nous n'avons pas vérifié s'il s'agissait là d'un choix éditorial, mais cela semble peu probable (à moins d'une *lectio difficilior*).

avons pu observer ce phénomène pour les prépositions *vers*, *envers* et *devers*. L'étude de prépositions de même origine dans d'autres langues romanes (catalan, occitan, italien) semble confirmer que l'assignation d'un sens à une variante donnée ne dépend pas du préfixe, même s'il y a une légère tendance à l'association des sens spatiaux à la variante préfixée en *de-*, et des sens relationnels à la variante préfixée en *en-*. Les régularités sont insuffisantes à ce propos pour confirmer un apport sémantique spécifique à chaque préfixe. En italien ancien, par exemple, les emplois spatiaux sont plus fréquents (dans notre corpus) pour la forme sans préfixe que pour la forme préfixée en *in-*. Les sens spatiaux de *devers* ne sont pas significativement plus fréquents que ceux de *vers* en ancien français.

En conséquence, il nous semble plutôt que les différents préfixes aient servi de différenciateurs sémantiques, permettant d'identifier et de distinguer les variantes. Ils ont ainsi facilité l'éloignement sémantique progressif des différentes formes, phénomène qui pourrait s'expliquer en partie par le mécanisme de la collision homonymique (chapitre 6).

2.1.4 Des préfixes 'transitiveurs' ?

Pour certaines prépositions, ou plutôt pour certains groupes de lexèmes ayant entre autres des emplois prépositionnels, les préfixes semblent avoir un rôle de différenciateur morpho-syntaxique. Dans ce cas, il n'y a pas de distinction sémantique entre les variantes, mais la présence du préfixe aide à la différenciation, une partie des variantes perdant les emplois prépositionnels et ne conservant que des emplois comme adverbes et, le cas échéant, comme conjonctions. La préfixation entraîne alors un changement catégoriel.¹²⁸

Ce rôle de différenciateur morpho-syntaxique est fréquent dans l'histoire du français ; au sein des prépositions que nous avons étudiées, c'est le cas de *puis*, *depuis* et *despuis*, qui se différencient sémantiquement au départ puis surtout syntaxiquement, le morphème *puis* se limitant progressivement aux emplois adverbiaux (on trouve de

¹²⁸ On peut se demander ici s'il y a dans la nature du préfixe *de-* un apport syntaxique propre, de transitiveur, où le préfixe entraîne un transfert catégoriel ; cependant, la préfixation entraîne rarement des changements de catégorie grammaticale en synchronie.

plus *puisque*, employé comme conjonction), tandis que *depuis* et *despuis* conservent leurs emplois prépositionnels. Les paires [*préposition* + *adverbe*] où l'une des deux formes (la plus ancienne, nécessairement) est constituée uniquement de la base lexicale, tandis que l'autre est préfixée en *de-*, sont nombreuses en français moderne : *dans-dedans*, *hors-dehors*, *sur-dessus*, *sous-dessous*, etc.¹²⁹ Dans tous les cas, on trouve une période où les deux variantes ont des emplois comme préposition et adverbes. Il y a le plus souvent par la suite disparition des emplois prépositionnels pour une ou plusieurs des variantes. Mais l'emploi prépositionnel n'est pas systématiquement associé à la variante préfixée.

Il semble donc plus raisonnable de considérer que l'évolution de *puis* et *depuis* en forme adverbiale d'un côté, prépositionnelle et adverbiale de l'autre, est due au rôle différenciateur du préfixe, plutôt qu'à un rôle proprement transitif ; et que, de manière générale, les préfixes ont plus souvent un rôle de différenciateur, facilitant la résolution de la collision homonymique, qu'un apport sémantique ou syntaxique.

Le rôle des prépositions employées comme préfixes semble donc bien distinct de leur rôle dans les locutions prépositionnelles et les adverbes locatifs (voir le chapitre 1 pour une définition de cette notion). Dans ces constructions, en effet, la préposition située *après un élément nominal ou adverbial* permet de 'prépositionnaliser' ces derniers, de les rendre 'relationnels'. On aurait donc un effet différent du morphème selon qu'il est ajouté devant ou derrière le lexème (adverbial ou prépositionnel) : devant, il entraîne des modifications sémantiques (voir *envers*, *depuis*, etc.) ; derrière, il a un rôle syntaxique de transitif (voir les constructions du type 'adverbe transitif', que l'on trouve dans l'ensemble des langues romanes).

¹²⁹ Pour l'ancien français, il faut ajouter la forme *enz* (issue du latin *intus*) ; la forme *dans* est elle-même préfixée en *de* (Fagard & Sarda 2009). La paire *sur-dessus* est issue de deux paires distinctes en ancien français : *sus-desus*, *sor-desor*. Seules se sont conservées la forme préfixée *desus* (désormais graphiée *dessus*) et la forme non préfixée *sor* (désormais graphiée *sur*). La répartition est la suivante : *sur* ne présente que des emplois prépositionnels, *dessus* uniquement des emplois comme adverbe ou comme locution prépositionnelle. Notons cependant que l'on trouve des emplois non standards de *dessus* comme préposition : ?*dessus la table*.

2.2 *Contraintes paradigmaticques*

Nous avons observé à plusieurs reprises au cours de nos études sur corpus des cas où l'évolution sémantique d'un ou de plusieurs lexème semble indissociablement lié à celle d'autres lexèmes proches par le sens et par la forme. Les tendances que nous avons remarquées à ce sujet sont variables : dans certains cas, il semble que la ressemblance sémantique et formelle entraîne ou facilite la différenciation sémantique des deux lexèmes, selon le principe déjà exposé au chapitre 2 de la *collision homonymique*. Dans d'autres cas, au contraire, il semble que la proximité formelle renforce la proximité sémantique, selon le principe également exposé au chapitre 2 de la *dérivation synonymique* ou plutôt de la *paronymie*.

2.2.1 Différenciation (collision homonymique)

2.2.1.1 Répartition des emplois

Dans le cas des prépositions *vers*, *envers*, *devers*, il y a eu clairement un phénomène de différenciation progressive. Ces prépositions, très proches sémantiquement dans les premiers textes, sont de plus en plus différentes au fil des siècles. Le processus entier a pris près de mille ans, puisque ce n'est qu'en français moderne que les prépositions *envers* et *vers* sont complètement différenciées, au point qu'il n'est peut-être pas évident pour tout francophone qu'il s'agit là de prépositions apparentées. Le détail de cette évolution a été exposé au chapitre 6, mais l'essentiel est que la préposition *envers* perd progressivement ses emplois spatiaux, les prépositions *vers* et *devers* perdant progressivement leurs emplois relationnels, au point qu'en moyen français le nombre d'occurrences de *vers*, *envers* et *devers* avec le même sens est devenue très faible. Le résultat de la collision homonymique entre *vers*, *envers* et *devers* a donc été dans un premier temps une répartition des emplois.

2.2.1.2 Disparition d'une variante

Dans un deuxième temps, on trouve encore en moyen français deux prépositions semblables formellement et de sens très proche : *vers* et *devers*. Leur proximité

sémantique est plus grande encore qu'en ancien français, puisque désormais leur seul emploi fréquent est le même, alors qu'en ancien français les emplois relationnels formaient encore entre un quart et un tiers de leurs occurrences. Etant donné qu'elles n'ont qu'un emploi commun, il n'est plus possible que la résolution de la collision homonymique passe par un partage des emplois, comme cela s'est produit avec *envers* quelques siècles plus tôt. Bien sûr, il pourrait y avoir une répartition au sein des emplois spatiaux, mais, comme nous l'avons vu dans la section précédente, il semble y avoir une affinité très forte entre les emplois statiques et dynamiques. Cette affinité exclut tout phénomène de répartition de ces emplois entre les deux prépositions.

Il semble que la disparition de *devers*, ou du moins sa quasi-disparition à partir du 16^{ème} siècle, puisse être attribuée en partie à cette situation : collision homonymique avec *vers* ; impossibilité d'une répartition des emplois, qu'elle soit sémantique (puisque les deux prépositions n'ont presque que des emplois spatiaux) ou syntaxique (puisque les deux lexèmes ne sont que prépositionnels, et n'ont pas d'emplois adverbiaux).

La disparition de la forme *despuis* pourrait être due au même phénomène, dans la mesure où elle présente durant quelques siècles à la fois la même forme et les mêmes sens que la forme *depuis*. Elle est employée, de plus, comme conjonction et adverbe, de la même manière que *depuis*. Il est donc vraisemblable que sa disparition s'explique en partie par la résolution du phénomène de *collision homonymique*.

2.2.2 Rapprochement (dérivation synonymique)

La proximité formelle de deux lexèmes peut aussi entraîner le phénomène strictement inverse de celui que nous venons de présenter : non une différenciation progressive, mais un rapprochement sémantique des variantes, par dérivation synonymique. Il semble qu'il faille ici distinguer deux cas principaux, l'assimilation d'une variante peu fréquente à une variante prédominante d'une part, l'évolution sémantique parallèle de variantes de fréquence équivalente d'autre part.

2.2.2.1 Influence sémantique d'une variante prédominante

Nous avons observé à plusieurs reprises dans nos études sur corpus des cas où une variante peu fréquente semble influencée sémantiquement par une variante dont la fréquence est plus grande. Ainsi, l'évolution sémantique de la préposition *puis* suit de près celle de *depuis* et *despuis* à partir du 14^{ème} siècle, avec des changements sémantiques majeurs, comme l'acquisition d'emplois spatiaux et la perte progressive du sens 'après'.

De la même manière, la préposition *devers* devient très vite extrêmement rare à partir du français classique, n'étant employée qu'exceptionnellement. Elle acquiert alors, après *par devers*, les emplois possessifs, et en devient un quasi-synonyme à partir du 16^{ème} siècle.

Dans les deux cas, *devers* et *puis* n'acquièrent pas la totalité des emplois de leur 'modèle' sémantique : nous avons vu notamment que *puis* ne présente pas d'emploi de type 'logique' dans notre corpus. D'autre part, les emplois 'empruntés' restent nettement moins fréquents qu'ils ne le sont dans les emplois de la préposition d'origine.

2.2.2.2 Evolution sémantique parallèle de variantes de fréquence équivalente

Dans un certain nombre de cas, il semble difficile d'attribuer la primauté d'un sens à une forme ou à l'autre, et il apparaît plutôt qu'un groupe de prépositions proches formellement parce que formées sur la même base acquièrent à peu près simultanément des extensions sémantiques diverses.

C'est le cas de la plupart des groupes de prépositions étudiées au chapitre 4. Les variantes présentent systématiquement des évolutions remarquablement parallèles, pour les prépositions *amont* et *contremont*, *aval* et *contreval*, *coste*, *decoste*, *encoste*, *d'encoste* et *par decoste*, *jouste*, *dejouste* et *par dejouste*, *lez*, *delez* et *par delez*. Il n'y a pas systématiquement synonymie complète, mais il y a fréquemment les mêmes emplois et grossièrement la même répartition pour ces emplois.

On retrouve le même phénomène pour les prépositions *depuis* et *despuis*, qui présentent les mêmes emplois. Pour les prépositions *vers*, *envers* et *devers*, il a pu se

produire ce phénomène avant les premiers textes en ancien français, de même qu'il a pu se produire ce phénomène pour les prépositions apparentées dans les autres langues romanes : *inverso* et *verso* en italien, *ves*, *enves* et *deves* en catalan et occitan anciens.

2.3 Conclusion : importance des facteurs morphologiques et paradigmatiques

Les résultats de nos études sur corpus semblent donc montrer que les facteurs paradigmatiques ont effectivement un certain poids dans l'évolution sémantique des prépositions. Si la direction générale des extensions sémantiques est au moins en partie déterminée par les chaînes sémantiques dont nous avons vu quelques exemples dans la première section, les facteurs morphologiques et paradigmatiques peuvent entraîner des évolutions sémantiques inverses à celles qui sont ainsi prédites. L'évolution sémantique ne peut donc être prédite uniquement sur la base de facteurs proprement sémantiques.

3 La vitesse des changements linguistiques

Les études sur corpus présentées dans les chapitres 4 à 6 nous ont donc permis de rassembler un certain nombre de données sur les modalités et surtout sur les régularités observables pour l'évolution sémantique des prépositions.

3.1 Phases dans l'évolution linguistique

Un dernier type de régularité que nous avons observé, et dont nous n'avons pas encore rendu compte, est celui de la vitesse d'évolution, de l'existence de phases différentes dans la grammaticalisation et l'évolution sémantique, phénomène bien connu par ailleurs. Nous avons évoqué au chapitre 2 les quatre phases proposées par Heine (2002) pour le changement linguistique. Dans ces quatre phases, il semble que les phases intermédiaires et externes aient des rythmes très différents. Les études sur corpus des chapitres précédents nous ont fourni de nombreux indices de cette double vitesse de l'évolution linguistique, que nous reprenons dans cette section. Nous avons

pu observer, d'une part, des basculements rapides d'une variante morphologique à une autre, d'une haute fréquence à une basse fréquence pour un sens donné ; d'autre part, des périodes très longues pendant lesquelles survit un lexème ou un sens très rares.

3.2 *Changements sémantiques rapides*

Nous avons repéré principalement trois types d'illustration de la rapidité avec laquelle peut se faire l'évolution linguistique : des extensions sémantiques apparaissant peu après les premières attestations de diverses prépositions, le basculement rapide de *puis* à *depuis* comme préposition, enfin le passage en un siècle d'une quasi-homonymie pour *vers*, *envers* et *devers* à une distinction sémantique assez nette entre *envers* d'un côté et *vers-devers* de l'autre.

Le premier type concerne donc la vitesse d'apparition de certaines extensions sémantiques, en particulier les extensions liées à la présence ou à l'absence du trait 'mouvement' dans les sens spatiaux des prépositions formées sur les bases *coste*, *jouste*, *lez*, *-mont* et *-val*, en ancien français – principalement aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles. De la même manière, les extensions sémantiques de *despuis* apparaissent toutes dès le premier siècle où cette préposition est attestée.

Le second type est le remplacement de *puis* par *depuis* dans ses emplois prépositionnels. Alors que les emplois prépositionnels des deux lexèmes coexistent pendant cinq siècles (du 12^{ème} au 16^{ème} siècles), il n'y a qu'un siècle (le 15^{ème}) où leur fréquence est équivalente, le lexème *puis* commençant à se raréfier dès le siècle suivant.

Le dernier est la vitesse avec laquelle évolue la répartition des sens pour les prépositions *vers*, *envers* et *devers*. Alors qu'au 12^{ème} siècle les emplois spatiaux de la préposition *envers* et les emplois relationnels des prépositions *vers* et *devers* sont encore relativement fréquents, ils le sont beaucoup moins dès le siècle suivant.

3.3 *Persistence d'emplois ou de prépositions rares*

A l'inverse, nous avons trouvé un certain nombre d'indices montrant la lenteur de certaines évolutions. Ces 'lenteurs' de l'évolution linguistique peuvent être regroupés en deux types : d'une part la persistance d'emplois très peu fréquents, d'autre part la persistance au moins à l'écrit de lexèmes très rares.

La persistance d'emplois très peu fréquents – entre un et trois pour cent des occurrences du corpus – s'observe pour de nombreuses prépositions que nous avons étudiées. Nous avons pu remarquer ce type de phénomène pour les emplois spatiaux et logiques de *depuis*, pour les emplois spatiaux de *envers* après le moyen français, pour les emplois relationnels de *vers* après le moyen français, et enfin pour les emplois temporels de *vers* de l'ancien français au français moderne.

Quant à la persistance de prépositions rares, nous avons pu l'observer pour les lexèmes *devers* et *par devers* – la préposition *devers* en particulier ayant survécu dans la littérature avec une fréquence extrêmement faible, jusqu'au 20^{ème} siècle. Les autres exemples sont plus spécifiques. La préposition *jouxte* a été conservée dans la langue technique (des imprimeurs, voir le TLF) et juridique jusqu'à aujourd'hui : la préposition *lez* a ainsi été conservée dans la toponymie, jusqu'à aujourd'hui.

3.4 *Conclusion : la vitesse des changements linguistiques*

Il ne nous est pas possible de tirer de conclusions générales de nos données – il faudrait pour cela avoir un corpus de prépositions beaucoup plus large. Nous pouvons cependant revenir sur les deux vitesses d'évolution linguistique dont nous avons trouvé des indices au cours de notre étude. Les évolutions 'rapides' semblent bien documentées, même s'il convient de garder à l'esprit les limites liées à la nature du corpus (voir notamment le chapitre 2). Concernant les évolutions 'lentes', bien qu'elles soient largement documentées, il nous semble important d'être plus circonspect encore. En effet, l'emploi de mots obsolètes, ou pour un mot courant de sens obsolètes, est un des artifices auquel recourent volontiers les écrivains (on pensera par exemple aux jeux 'étymologiques' dans les *Stèles* de Victor Segalen,

1914). La persistance dans les corpus littéraires d'emplois ou de lexèmes très peu fréquents n'implique donc pas nécessairement qu'ils aient réellement survécu dans la langue courante.

4 Conclusion

Il nous semble pouvoir affirmer, au terme de cet ouvrage, que l'évolution sémantique des prépositions étudiées est bien conditionnée par des contraintes sémantiques – qui s'expriment notamment sous la forme d'un certain nombre de *chaînes sémantiques*. Cependant, il faut nuancer cette affirmation, dans la mesure où, d'une part, ces chaînes sémantiques sont plus fines qu'on ne l'affirmait, et où, d'autre part, l'application de ces contraintes sémantiques interagit avec d'autres contraintes de type pragmatique ou morpho-syntaxique.

Il reste à vérifier la validité de ces résultats pour d'autres prépositions en français ; à comparer davantage avec les autres langues romanes ; à affiner les critères sémantiques ; à étendre l'étude aux locutions prépositionnelles, afin de déterminer dans quelle mesure les contraintes sémantiques sont liées aux concepts étudiés et dans quelle mesure elles sont propres aux lexèmes étudiés.

Bibliographie

- Abeillé, Anne, Olivier Bonami, Danièle Godard & Jesse Tseng, 2003. The syntax of French *à* and *de* : an HPSG analysis, in Patrick Saint-Dizier (ed.), *Syntax and the semantics of prepositions*. Dordrecht : Kluwer. 133-144.
- Alarcos Llorach, Emilio, 1996 [1994]. *Gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa.
- Alcina Franch, Juan & José Manuel Blecua, 1994. *Gramática española*. 9^{ème} éd. Barcelona : Ariel.
- Alcover, Antoni & Francesc de Borja Moll, 1927-1962. *Diccionari català, valencià, baleàr : inventari lexicogràfic i etimologic de la llengua catalana*. Palma de Mallorca : Moll.
- Alessio, Carlo & Giovanni Battisti, 1975. *Dizionario etimologico italiano*. Firenze : G. Barberà.
- Alibert, Loïs, 1976. *Gramatica occitana : segon los parlars lengadocians*. 2^{ème} éd. Montpellier : Centre d'estudis occitans.
- Amiot, Dany & Walter De Mulder, 2002. De l'adverbe au préfixe en passant par la préposition : un phénomène de grammaticalisation ?, *Linguisticae Investigationes*, XXV / 2, 247-273.
- Anderson, John M., 1971. *The grammar of case – Towards a localistic theory*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Anglade, Joseph, 1921. *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc. Phonétique et Morphologie*. Mâcon : Protat frères / Paris : Klincksieck.
- Anward, Jan, 2000. A dynamic model of part-of-speech differentiation, in Petra M. Vogel & Bernard Comrie (eds.), *Approaches to the typology of word classes*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. 3-45.
- Ariza, Manuel, 2003. De las famosas áreas léxicas de la Romania, in José Luis Girón Alconchel, Silvia Iglesias Recuero, Francisco Javier Herrero Ruiz de Loizaga & Antonio Narbona Jiménez (eds.), *Estudios ofrecidos al profesor José Jesús de Bustos Tovar*. Madrid : Complutense, vol. I, 289-299.
- Auroux, Sylvain, 1989-2000. *Histoire des idées linguistiques*. Liège : Mardaga.
- Bader, Françoise, 1988. La particule hittite *san*, in Yoël Arbeitman (ed.), *A linguistic happening in memory of Ben Schwartz : Studies in Anatolian, Italic, and other Indo-European languages*. Louvain-la-Neuve : Peeters. 49-97.
- Badia i Margarit, Antoni, 1962. *Gramática catalana*. Madrid : Gredos.
- Badia i Margarit, Antoni, 1994. *Gramática de la llengua catalana*. Barcelona : Enciclopèdia Catalana.
- Bal, Willy, 1966. *Introduction aux études de linguistique romane*. Paris : Marcel Didier.
- Baldinger, Kurt, 1974. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*. (avec la collaboration de Jean-Denis Gendron et Georges Straka). 2^{ème} éd. Québec : Presses de l'Université Laval ; Tübingen : Niemeyer ; Paris : Klincksieck.
- Bally, Charles, 1965 [1954, 1932]¹. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke [Paris : Librairie Ernest Leroux].
- Banniard, Michel, 1992. *Viva Voce : communication écrite et communication orale du 4^{ème} au 9^{ème} siècle en occident latin*. Paris : Etudes Augustiniennes.
- Banniard, Michel, 1995. Language and communication in carolingian Europe, in Rosamond McKitterick (ed.), *The new Cambridge medieval history*. Cambridge : Cambridge University Press. 695-708.
- Bartoli, Matteo, 1945. *Saggi di linguistica spaziale*. Torino : V. Bona.

- Bartoli, Matteo, 1925. *Introduzione alla neolinguistica, principi, scopi, metodi*. Genève : L. S. Olschki.
- Battaglia, Salvatore (ed.), 1961-2002. *Grande Dizionario della Lingua Italiana (GDLI)*. Torino : UTET.
- Battisti, Carlo & Giovanni Alessio, 1975. *Dizionario etimologico italiano*. Firenze : Giunti-Barbera.
- Bayle, Louis, 1989. *Grammaire provençale : avec exercices, vocabulaires, textes de lecture, tableaux de la conjugaison*. 5^{ème} éd. Berre l'Etang : l'Astrado.
- Bec, Pierre, 1967. *La langue occitane*. 2^{ème} éd. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bec, Pierre, 1970-1971. *Manuel pratique de philologie romane*. Paris : Picard.
- Bedel, Jean-Marc, 1997. *Grammaire de l'espagnol moderne*. Paris : Presses universitaires de France.
- Beekes, Robert, 1995. *Comparative Indo-European linguistics : an introduction*. Amsterdam : J. Benjamins.
- Bénaben, Michel, 2000. *Dictionnaire étymologique de l'espagnol*. Paris : Ellipses.
- Bernhardi, August, 1805. *Anfangsgründe der Sprachwissenschaft*. Berlin : H. Frölich.
- Biber, Douglas, 1990. Methodological issues regarding corpus-based analyses of linguistic variation, *Literary and linguistic computing*, 5, 257-269.
- Biber, Douglas, Stig Johansson, Geoffrey Leech, Susan Conrad & Edward Finegan, 1999. *Grammar of Spoken and Written English*. Harlow : Pearson Education.
- Biber, Douglas, Susan Conrad & Randi Reppen, 1998. *Corpus Linguistics : Investigating Structure and Use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Blanche-Benveniste, Claire, 1990. *Le français parlé*. Paris : CNRS.
- Blanche-Benveniste, Claire, 2004. Le français contemporain : langue parlée et langue écrite, présentation au Centre d'études italo-françaises de l'Université Roma Tre.
- Blank, Andreas & Peter Koch (eds.), 1999a. *Historical semantics and cognition*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- Blank, Andreas, 1997. Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandel am Beispiel der romanischen Sprachen. Tübingen : Niemeyer.
- Blasco Ferrer, Eduardo, 1984. *Grammatica storica del catalano e dei suoi dialetti con speciale riguardo all'algherese*. Tübingen : Narr.
- Bloch, Oscar & Walther von Wartburg, 1932. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Bocchiola, Max & Ludovico Gerolin, 1999. *Grammatica pratica dell'italiano dalla A alla Z*. Milano : Hoepli.
- Bonet, Sebastià & Joan Solà, 1986. *Sintaxi generativa catalana*. Barcelona : Enciclopèdia Catalana.
- Bonfante, Giuliano, 1971. Le norme della linguistica areale, in Eugenio Coşeriu & Wolf-Dieter Stempel (eds.), *Sprache und Geschichte. Festschrift für Harri Meyer zum 65. Geburtstag*. München : Fink. 51-76.
- Bonfante, Giuliano, 1999. *The origin of the Romance languages : Stages in the Development of Latin*. Heidelberg : Carl Winter.
- Bopp, Franz, 1839. *Die celtischen Sprachen in ihrem Verhältnisse zum Sanskrit, Zend, Griechischen, Litthauischen und Slawischen*. Berlin : F. Dümmler.
- Borillo, Andrée, 1998. *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Boroditsky, Lera, 2001. Does Language Shape Thought? Mandarin and English Speakers' Conceptions of Time. *Cognitive Psychology* 43, 1-22.

- Bosque, Ignacio & Violeta Demonte (eds.), 1999, *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid : Real Academia Española / Espasa Calpe.
- Bourciez, Édouard, 1910. *Éléments de linguistique romane*. Paris : Klincksieck.
- Bourdin, Philippe, 1997. On goal bias across languages : modal, configurational and orientational parameters, in Palek, Bohumil (ed.), *Proceedings of LP '96 : typology : prototypes, item orderings and universals, proceedings of the conference held in Prague, August 20-22, 1996* : 185-218.
- Bourgain, Pascale & Françoise Viellard, 2002. *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule III, Textes littéraires*. Paris : École nationale des chartes.
- Bréal, Michel, 1897. *Essai de sémantique*. Paris : Hachette.
- Brøndal, Viggo, 1950. *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*. Copenhagen : Munksgaard.
- Brugman, Claudia, 1981. *The Story of 'over'*. M. A. Thesis. University of California, Berkeley, CA. [aussi Duisburg / Essen : LAUD 1983].
- Brugman, Claudia, 1988. *The Story of 'over' : Polysemy, Semantics and the Structure of the Lexicon*. New York : Garland Publishing.
- Brugmann, Karl & Berthold Delbrück, 1886-1893. *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Strasbourg : Trübner.
- Brunot, Ferdinand & Charles Bruneau, 1969. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson.
- Brunot, Ferdinand, 1966 [1905]¹. *Histoire de la langue française*. Paris : Armand Colin.
- Buridant, Claude, 1995. Préverbes en Ancien Français, in André Rousseau (ed.), *Les préverbes dans les langues d'Europe – Introduction à l'étude de la préverbation*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 287-324.
- Buridant, Claude, 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- Caccia, Giuseppe & Costanzo Ferrari, 1921. *Grand dictionnaire italien-français et français-italien, étymologique, historique et géographique*. Paris : Frères Garnier.
- Cadiot, Pierre, 1997a. Les paramètres de la notion de préposition incolore, *Faits de Langue*, 9, 127–134.
- Cadiot, Pierre, 1997b. *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Colin.
- Camprubi, Michel, 1995. Algunes relaciones preposicionals del català respecte al castellà i francès, in Jacques Allières & al. (eds.), *Estudis de lingüística i filologia oferts a Antoni M. Badia i Margarit*. Barcelona : Publicacions de l'Abadia de Montserrat. 165-182.
- Candrea, Ion & Ovid Densusianu, 1914. *Dicționarul etimologic al limbii române*. București : Socec / Comp.
- Carnoy, Albert, 1927. *La science du mot, traité de sémantique*. Louvain : Universitas.
- Cassirer, Ernst, 1953. *La philosophie des formes symboliques. I. Le langage*. Paris : Editions de Minuit.
- Castellani, Arrigo, 2000. *Grammatica storica della lingua italiana*. Bologna : Il Mulino.
- Cejador y Frauca, Julio, 1929. *Vocabulario medieval castellano*. Madrid : Hernando. [réimp. Madrid : Visor, 1990].
- Charpin, François, 1994. Traitement informatique de l'ordre des mots, *Techniques et méthodologies modernes appliquées à l'antiquité (TEMA)*, t. 1. Paris : LITALA, p. 75-105.
- Chiriacescu, Rodica, 1985. *Latina dunăreană*. București : Editura științifică și enciclopedică.
- Church, Kenneth & Robert Mercer, 1993. Introduction to the Special Issue on Computational Linguistics Using Large Corpora, *Computational Linguistics*, 19 / 1, 1-24.
- Ciorănescu, Alexandru, 2001. *Dicționarul etimologic al limbii române*. București : Saeculum.

- Clark, Herbert, 1973. Space, time, semantics and the child, in Timothy E. Moore (ed.), *Cognitive development and the acquisition of language*. New York : Academic Press, 27-63.
- Claudi, Ulrike & Bernd Heine, 1986. On the metaphorical basis of grammar, *Studies in Language*, 10, 2, 297-335.
- Colussi, Giorgio, 1983-. *Glossario degli antichi volgari italiani*. Helsinki : Helsinki University Press (1983-92) puis Foligno : Editoriale Umbra (1995-).
- Corominas, Joan & José Antonio Pascual, 1980-1991. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*. Madrid : Gredos.
- Coromines, Joan, 1991-1995. *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*. Avec la collaboration de Joseph Gulsoy, Max Cahner, Carles Duarte & Àngel Satué. Barcelona : Curial – La Caixa.
- Corriente, Federico, 1983. La serie mozarabe-hispanoarabe *adalah, adaqal, adass, ...* y la preposición castellana *hasta*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 1-2, 99, 29-32.
- Cortelazzo, Manlio & Paolo Zolli, 1999. *Dizionario Etimologico della Lingua Italiana*. Bologna : Zanichelli.
- Creissels, Denis, 2006. Encoding the distinction between location, source, and destination : A typological study, in Maya Hickmann & Stéphane Robert (eds.), *Space in Languages : Linguistic Systems and Cognitive Categories*. Philadelphia : John Benjamins, 19-28.
- Creissels, Denis, 1995. *Éléments de syntaxe générale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Croft, William, 1993. The role of domains in the interpretation of metaphors and metonymies, *Cognitive Linguistics*, 4, 335-370.
- Cunha, Celso & Luís Lindley Cintra, 1992. *Nova gramática do português contemporâneo*. 9^{ème} éd. Lisboa : João Sã da Costa.
- Cuyckens, Hubert, 1991. Prepositions as a part of speech, *Linguistica Antverpiensia*, 25, 107-127.
- D'Achille, Paolo, 2001. *Breve grammatica storica dell'italiano*. Roma : Carocci.
- Damourette, Jacques & Edouard Pichon, 1968-1983. *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*. Paris : Artrey.
- Dardano, Maurizio & Pietro Trifone, 1997. *La nuova grammatica della lingua italiana*. Milano : Zanichelli.
- Darmesteter, Arsène, 1887. *La vie des mots*. Paris : Delagrave.
- Dauzat, Albert, 1922. *Géographie linguistique*. Paris : Flammarion.
- De Boer, Cornelis, 1926. Essai sur la syntaxe moderne de la préposition en français et en italien. Paris : Honoré Champion.
- De Boer, Cornelis, 1947. *Syntaxe du français moderne*. Leiden : Pers.
- De Borja Moll, Francesc, 1991 [1952]. Gramàtica Històrica Catalana. València : Universitat de València [Madrid : Gredos].
- De Felice, Emidio, 1954. Contributo alla storia della preposizione *da*, *Studi di filologia italiana*, 12-2, Firenze : Sansoni, 245-296.
- De Felice, Emidio, 1958. La preposizione italiana *a*, *Studi di filologia italiana*, 16, Firenze : Sansoni, 343-409.
- De Felice, Emidio, 1960. La preposizione italiana *a*, *Studi di filologia italiana*, 18, Firenze : Sansoni, 169-317.
- De Figueiredo, Cândido, 1991 [1939]¹. *Grande Dicionário da lingua portuguesa*. Lisboa : Bertrand Editora.
- de Fourvières, Xavier, 1986. *Grammaire et Guide de la conversation provençales*. Raphèle-lès-Arles : Culture provençale et méridionale.

- De Jong, Jelly, 1992. The prepositions *a, of, and by* as Dummy Case Markers, *Catalan Working Papers in Linguistics (Bellaterra)* 2, 183-204.
- De Lamberterie, Charles, 1989. *Introduction à l'arménien classique*, *Lalies*, 10, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 235-289.
- De Mulder, Walter & Anne Vanderheyden, 2001a. L'histoire de *contre* et la sémantique prototypique, *Langue française*, 130, 108-125.
- De Mulder, Walter & Anne Vanderheyden, 2001b. *La linguistique diachronique : grammaticalisation et sémantique du prototype*. Paris : Larousse, 2001.
- De Mulder, Walter & Anne Vanderheyden, 2002. The evolution of French 'sur' : steps toward a diachronic prototype semantics of spatial prepositions, in Hubert Cuyckens (ed.), *Perspectives on prepositions*. Tübingen : Niemeyer. 177-193.
- De Mulder, Walter, 2001. La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation, *Langue française*, 130, 8-32.
- De Saussure, Ferdinand, 1993 [1916]¹. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Deane, Paul, 1993. *Multimodal Spatial Representation : On the Semantic Unity of 'over' and Other Polysemous Prepositions*. Duisburg : LAUD.
- Dees, Anthonij, 1980. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^{ème} siècle*. Max Niemeyer Verlag : Tübingen.
- Delbrück, Berthold, Karl Brugmann & Carl Cappeller, 1886-1900. *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Strassburg : K. J. Trübner.
- Demonte, Violeta (ed.), 1994. *Gramática del español*. México : Colegio de México.
- Denis, Delphine & Anne Sancier-Château, 1994. *Grammaire du français*, Livre de poche, Paris.
- Densusianu, Ovid, 1961. *Istoria limbii române. 1, Originile*. București : Editura științifică.
- DEX online* (collation de dictionnaires roumains en ligne) : <http://dexonline.ro/>.
- Di Meola, Claudio, 2000. *Die Grammatikalisierung deutscher Präpositionen*. Tübingen : Stauffenburg Verlag.
- Diccionari general de la llengua catalana*. Pompeu Fabra, 1993. 30^{ème} éd. (rév. par Josep Miracle). Barcelona : Edhasa.
- Diccionari ideològic de la llengua catalana*. Raimon Cuxart, 1999. Barcelona : Llibres de l'Índex.
- Diccionari manual de la llengua catalana*. Emili Pascual i Ferrando & al. (red. Helena Bargalló i Bozzo, Marta Colom i Noëlle, Emili Pascual i Ferrando), 2001. Barcelona : Edicions 62.
- Diccionari occitan-francés segon los parlars de Gasconha*, 1994. Pèir Morà. Gradignan : Princi Negre.
- Diccionario de uso del español*. María Moliner, 1998. 2^{ème} éd. Madrid : Gredos.
- Diccionario del español actual*. Manuel Seco (dir.), Olimpia Andrés (réd.) & Gabino Ramos, 1999. Madrid : Aguilar.
- Diccionario del español medieval*. Bodo Müller, 1987-1996. Heidelberg : Carl Winter – Universitätsverlag.
- Diccionario histórico de la lengua española*. Julio Casares (dir.) & S. Ramirez (red.), 1960. Madrid : Real academia española, Seminario de lexicografía.
- Diccionario medieval español : desde las glosas emilianenses y silenses, s. X, hasta el siglo XV*. Martín Alonso, 1986. Salamanca : Universidad Pontificia de Salamanca.
- Dicționarul limbii române, Serie nouă*. Iorgu Iordan & Ion Coteanu (eds.), 1965. București : Editura Academiei Republicii Populare Române.
- Dictionnaire de l'occitan médiéval (DOM)*. Helmut Stimm, Wolf-Dieter Stempel, Claudia Kraus, Renate Peter, Monika Tausend, 1996. Tübingen : Niemeyer.
- Dictionnaire Le Robert* sur CD-ROM, 2001. Paris : Dictionnaires Le Robert.

- Dictionnaire occitan-français : d'après les parlers languedociens*. Louis Alibert, 1993. 5^{ème} éd. Toulouse : Institut d'études occitanes.
- Dictionnaire provençal-français ou dictionnaire de la langue d'oc ancienne et moderne : suivi d'un vocabulaire franco-provençal*. S. J. Honnorat, 1991. Raphèle-les-Arles : M. Petit, C. P. M.
- Dictionnaire provençal-français : suivi d'un vocabulaire français provençal*. J. T. Avril, 1982. (fac-sim.). Genève : Slatkine reprints.
- Diez, Friedrich, 1874-1876. *Grammaire des langues romanes*. [traduction par Auguste Brachet, Gaston Paris & Alfred Morel-Fatio de Friedrich Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*]. Paris : F. Vieweg. Réédition : Genève : Slatkine / Marseille : Lafitte, 1973.
- Enciclopedia dantesca*. Umberto Bosco (dir.), (1970-1978). 2^{ème} éd. Roma : Istituto della enciclopedia italiana.
- Enciclopedia Limbii Române*, 2001, București : Editura Univers Enciclopedic.
- Erhart, Adolf, 1970. *Studien zur indoeuropäischen Morphologie*. Brno : UJEP.
- Ernout, Alfred & Antoine Meillet, 1960 [1931]¹. *Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots*. 4^{ème} éd. Paris : Klincksieck.
- Ernout, Alfred, 1954. *Aspects du vocabulaire latin, Etudes et commentaires*. Paris : Klincksieck.
- Ernout, Alfred, 1989 [1953]¹. *Morphologie historique du latin*. 4^{ème} éd. Paris : Klincksieck.
- Fabra, Pompeu, 1918 [1933]¹. *Gramàtica catalana*. 7^{ème} éd. Barcelona : Institut d'Estudis Catalans.
- Fagard, Benjamin & Alexandru Mardale, 2007. Systèmes prépositionnels des langues romanes : la notion de partie du discours en diachronie, *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, David Trotter (ed.), Tübingen : Niemeyer.
- Fagard, Benjamin & Laure Sarda, 2009. Etude diachronique de la préposition *dans*, in Jacques François, Éric Gilbert, Claude Guimier & Maxi Krause (eds.), *Autour de la préposition*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 225-236.
- Fagard, Benjamin & Walter De Mulder, 2007. La formation des prépositions complexes : grammaticalisation ou lexicalisation ?, *Langue française* 156, 9-29.
- Fagard, Benjamin & Walter De Mulder, 2010. Devant : évolution sémantique d'une préposition en français. *Collection des congrès mondiaux de linguistique française*. DOI : 10.1051/cmlf/2010185.
- Fagard, Benjamin, 2008. 'Côté' dégrammaticalisation – le cas des prépositions, in Benjamin Fagard, Sophie Prévost, Bernard Combettes & Olivier Bertrand (eds.), *Evolutions en français*, Berne : Peter Lang.
- Fagard, Benjamin, 2009a. Prépositions simples et prépositions complexes – problèmes sémantiques, *Langages* 173, 95-113.
- Fagard, Benjamin, 2009b. Grammaticalisation et renouvellement : conjonctions de cause dans les langues romanes, *Revue Roumaine de Linguistique* LIV(1-2), 21-43.
- Favereau, Francis, 1997. *Grammaire du breton contemporain*. Morlaix : Skol Vreizh.
- Fernández González, José Ramón, 1985. *Gramática histórica provenzal*. Oviedo : Universidad de Oviedo.
- Ferreiro, Manuel, 1996. *Gramática histórica galega : manual*. 3^{ème} éd. Santiago de Compostela : Laiovento.
- Fillmore, Charles, 1992. 'Corpus linguistics' vs. 'Computer-aided armchair linguistics', in Jan Svartvik (ed.), *Directions in Corpus Linguistics. Proceedings from a 1991 Nobel Symposium on Corpus Linguistics*. Stockholm : Mouton de Gruyter. 35-66.
- Förstermann, Ernst, 1852. Über deutsche Volksetymologie, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des Deutschen, Griechischen und Lateinischen*, 1, 1-25.
- Frei, Henri, 1982 [1929]¹. *La grammaire des fautes*. Genève : Slatkine Reprints [Paris : Geuthner].

- Furetière, Antoine, 1690. *Dictionnaire universel*. La Haye / Rotterdam : Arnout & Reinier Leers.
- Gaffiot, Félix, 1985 [1934]¹. *Dictionnaire latin-français*. Paris : Hachette.
- Gamkrelidze, Tamaz & Vjaceslav Ivanov, 1995. *Indo-European and the Indo-Europeans*. Berlin – New York : Mouton de Gruyter. [trad. du russe par Johanna Nichols ; titre original : *Indoevropskij jazyk i indoevropcey*, 1984. Tbilisi : Universiteta].
- Garde, Paul, 2004. La préposition-préverbe, marque de fabrique de l'indo-européen. Présentation à l'Université de Provence, texte en ligne : <http://sites.univ-provence.fr/wclaix/cal04-05.htm>, téléchargé le 27 mai 2010.
- Geeraerts, Dirk, 1997. *Diachronic prototype semantics. A contribution to historical lexicology*. Oxford : Clarendon Press.
- Geis, Michael & Arnold Zwicky, 1971. On invited inferences, *Linguistic Inquiry*, 2, 561-565.
- Geraldo da Cunha, Antônio, 1986-1994. *Índice do vocabulário do português medieval*. Rio de Janeiro : Fundação Casa de Rui Barbosa. (lettres A à D uniquement).
- Gévaudan, Paul, 2002. *Klassifikation lexikalischer Entwicklungen Semantische, morphologische und stratische Filiation*. Thèse, Université de Tübingen.
- Giacalone Ramat, Anna & Paolo Ramat, 1993. *Le lingue indoeuropee*. Bologna : Il Mulino.
- Gilliéron, Jules, 1915. *Etude de géolinguistique, Pathologie et thérapeutique verbale*, I. Neuveville : Beerstecher. 45-47.
- Givón, Talmy, 1979. *On understanding grammar*. New York : Academic Press.
- Givón, Talmy, 1989. *Mind, code and context : Essays in pragmatics*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum.
- Goddard, Cliff & Anna Wierzbicka (eds.), 2002. *Meaning and universal grammar : Theory and empirical findings*. Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins.
- Godefroy, Frédéric, 1881-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du 9^{ème} au 15^{ème} siècle*. Paris : Librairie des sciences et des arts.
- Godefroy, Frédéric, 1976. *Lexique de l'ancien français*. Paris : H. Champion.
- Goossens, Louis, 1990. Metaphtonymy : the interaction of metaphor and metonymy in expressions for linguistic action, *Cognitive linguistics*, 1/3, 323-340.
- Gougenheim, Georges, 1950. *Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition 'en' en français*. Paris : Grammaire et Psychologie.
- Gougenheim, Georges, 1959. Y a-t-il des prépositions incolores en français ?, *Le français Moderne*, 27/1, 1-25.
- Gougenheim, Georges, 1971 [1929]¹. *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*. Librairie Nizet : Paris.
- Gran diccionari de la llengua catalana*, 1998. Barcelona : Enciclopèdia catalana.
- Gran diccionario de uso del español actual*. Aquilino Sánchez (dir.), 2001. Madrid : Sociedad General española de librería.
- Grande dicionário português-français*. Domingos de Azevedo, 1998. 11^{ème} éd. (rév. Ersílio Cardoso & Jean Rousé). Venda Nova : Bertrand.
- Grande dizionario italiano dell'uso*. Tullio de Mauro (dir.), 2000. Torino : UTET.
- Grassi, Corrado, Alberto Sobrero & Tullio Telmon, 2003. *Introduzione alla dialettologia italiana*. Roma / Bari : Laterza.
- Greimas, Algirdas & Teresa Keane, 1992. *Dictionnaire du moyen français – La Renaissance*. Paris : Larousse.
- Greimas, Algirdas, 1992 [1968]¹. *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*. Paris : Larousse.
- Grevisse, Maurice, 1993-1997 [1936]¹. *Le Bon Usage – Grammaire française*. 13^{ème} éd. (refondue par André Goosse). Paris / Louvain-la-Neuve : DeBoeck / Duculot.

- Griera, Antoni, 1931. *Gramàtica històrica del Català antic*. Barcelona : Impr. de la Casa de Caritat.
- Grinevald, Colette & Frank Seifart, 2004. Noun classes in African and Amazonian Languages, *Linguistic Typology*, 8, 243–285
- Grinevald, Colette, 2003. Typologie des systèmes de classification nominale : le défi Amazonien, *Faits de Langues. Meso-Amérique, Caraïbes, Amazonie*, 2/21, 113-154.
- Guimier, Claude, 1981. *Prepositions : an analytical bibliography*. Amsterdam : J. Benjamins.
- Habert, Benoît & Catherine Fuchs, 2004. Bilan et perspectives méthodologiques, *Le français moderne*, 1, 88-97.
- Habert, Benoît, Adeline Nazarenko & André Salem, 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin – Masson.
- Habert, Benoît, Cécile Fabre & Fabrice Issac, 1998. *De l'écrit au numérique : constituer, documenter, normaliser un corpus électronique*. Paris : InterEditions – Masson.
- Hagège, Claude, 1982. *La structure des langues*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Haspelmath, Martin, 1997. *From space to time – Temporal adverbials in the World's Languages*. München / Newcastle : Lincom Europa.
- Haspelmath, Martin, 1998. Equative and similative constructions in the languages of Europe, in Johan van der Auwera & Dónall P. Ó Baoill (eds.), *Adverbial constructions in the languages of Europe*. Berlin : Mouton de Gruyter. 277-334.
- Haudry, Jean, 1977. *L'emploi des cas en védique*. Lyon : éditions de l'Hermès.
- Haudry, Jean, 1982. *Préhistoire de la flexion nominale en indo-européen*. Lyon : Institut d'études indo-européennes de l'université Jean Moulin.
- Heine, Bernd & Mechthild Reh, 1984. *Grammaticalization and reanalysis in African languages*. Hamburg : Buske.
- Heine, Bernd & Tania Kuteva, 2002. *World lexicon of grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heine, Bernd & Ulrike Claudi, 1986. *On the rise of grammatical categories : some examples from Maa*. Berlin : D. Reimer.
- Heine, Bernd, 2002. On the role of context in grammaticalization, in Ilse Wischer & Gabriele Diewald (eds.), *New reflections on grammaticalization*. Amsterdam : J. Benjamins. 83-101.
- Heine, Bernd, Ulrike Claudi & Friederike Hünemeyer, 1991. From cognition to grammar : Evidence from African languages, in Elizabeth Traugott & Bernd Heine (eds.), *Approaches to grammaticalization*. Amsterdam : J. Benjamins. 149-188.
- Herman, József, 1967. *Le latin vulgaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Herman, József, 1985. La disparition de la déclinaison latine et l'évolution du syntagme nominal, in Christian Touratier (ed.), *Syntaxe et latin, Actes du 2^{ème} congrès international de linguistique latine*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence. 345-357.
- Herman, József, 1990. *Du latin aux langues romanes – Etudes de linguistique historique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Herman, József, 1991, in Richard Wright (ed.), *Latin and romance languages in the early middle ages*. London : Routledge.
- Herman, József, 1992. La transition du latin aux langues romanes. Quelques problèmes de recherche, *Lalies – Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 11, Paris : Presses de l'ENS, 161-172. [session de Cortona, 20-31 août 1990].
- Herslund, Michael, 1977. L'expression de la 'possession inaliénable' en ancien français, *Actes du 6^{ème} Congrès des Romanistes Scandinaves*. Uppsala : Almqvist & Wiksell. 125-134.
- Herslund, Michael, 1980. *Problèmes de syntaxe de l'ancien français. Compléments datifs et génitifs. Etudes Romanes de l'Université de Copenhague 21*. Kopenhagen : Akademisk Forlag.

- Hescott, Ronald, 1961. *El desarrollo de las preposiciones latinas en español medieval*. México : Universidad nacional autónoma de México.
- Hock, Hans & Brian Joseph, 1996. *Language History, Language Change, Language Relationships*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Hoffmann, Sebastian, 2005. *Grammaticalization and English complex prepositions*. London / New York : Routledge.
- Holtus, Günter, Michael Metzeltin & Christian Schmitt (ed.), 1994. *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL), II, 1 : Latein und Romanisch. Historisch-vergleichende Grammatik der romanischen Sprachen*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Hopper, Paul & Elizabeth Traugott, 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hopper, Paul, 1991. On some principles of grammaticalization, in Elizabeth Traugott & Bernd Heine (eds.), *Approaches to grammaticalization*, vol. I. Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins. 17-35.
- Huguet, Edmond, 1925-1967. *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*. Paris : Champion-Didier.
- Huot, Hélène, 1981. *Constructions infinitives du français : le subordonnant de*. Genève : Droz.
- Ikegami, Yoshihiko, 1984. 'Source' vs 'Goal': a case of linguistic dissymmetry, in Dirven, René & Radden, Günter (eds.), *Concepts of Case*. Tübingen : Günter Narr Verlag : 122-146.
- Imbert, Caroline, 2008. *Dynamiques de systèmes et motivations fonctionnelles dans l'encodage de la Trajectoire. Description typologique du grec homérique et du vieil-anglais*. Thèse de doctorat, Département de Sciences du Langage, Université Lumière Lyon 2.
- Ishibashi, Miyuki, à paraître. Expression of 'putting' and 'taking' events in Japanese : 'Asymmetry of Source and Goal' revisited, in Anetta Kopecka & Bhuvana Narasimhan (eds.), *Put and Take events : A crosslinguistic perspective*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Joly, Geneviève, 1998. *Précis d'ancien français*. Paris : Armand Colin.
- Josep Cuenca, Maria, 1996. *Sintaxi fundamental : les categories gramaticals*. Barcelona : Empúries.
- Kant, Immanuel, 1968 [1768]. Von dem ersten Grunde des Unterschiedes der Gegenden im Raume, *Kants Werke : Akademie Textausgabe. II : Vorkritische Schriften II*. Berlin : Walter de Gruyter, 377-383.
- Kilroe, Patricia, 1994. The grammaticalization of French à, in William Pagliuca (ed.), *Perspectives on Grammaticalization*, Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins. 49-61.
- Kleiber, Georges, 1990. *La sémantique du prototype, Catégories et sens lexical*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Koch, Peter & Österreicher, Wulf, 1985. Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte, *Romanistisches Jahrbuch* 36/85, 15-43.
- Koch, Peter, 1999. Cognitive aspects of semantic change and polysemy : the semantic space HAVE / BE, in Andreas Blank & Peter Koch (eds.), 279-305.
- Kopecka, Anetta & Bhuvana Narasimhan (eds.), à paraître, *Events of 'putting' and 'taking' : A crosslinguistic perspective*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Kopecka, Anetta, 2006. The semantic structure of motion verbs in French : Typological perspectives, in Maya Hickmann & Stéphane Robert (eds.), *Space in language : Linguistic systems and cognitive categories*. Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins.
- Koschwitz, Eduard, 1973. *Grammaire historique de la langue des félibres*. Genève : Slatkine [Paris : Champion / Marseille : Laffitte].

- Kroch, Anthony, 1989. Reflexes of grammar in patterns of language change, *Language Variation and Change* 1:199-244.
- Lakoff, George & Mark Johnson, 1980. *Metaphors We Live By*. Chicago : University of Chicago Press.
- Lakoff, George, 1987. *Women, fire and dangerous things : what categories reveal about the mind*. Chicago : University of Chicago Press.
- Langacker, Ronald, 1986. An introduction to cognitive grammar, *Cognitive Science*, 10, p. 1-40.
- Langacker, Ronald, 1987a. *Foundations of cognitive grammar : theoretical prerequisites*, vol. 1. Stanford : Stanford University Press.
- Langacker, Ronald, 1993. Prepositions as grammatical(izing) elements, *Leuvense Bijdragen*, 81, 287-309.
- Lapesa, Rafael, 1980. *Historia de la lengua española*. Madrid : Gredos.
- Lebel, Marie-Élaine, 2003. *Le morphème par en ancien français*. Thèse en linguistique, Université du Québec à Montréal, sous la direction de Monique Lemieux et Philippe Barbaud (UQAM) et la co-direction de Christiane Marchello-Nizia (ENS-LSH).
- Lehmann, Christian, 1985. Grammaticalization : Synchronic Variation and Diachronic Change, *Lingua E Stile*, N ° 20, 303-318.
- Lehmann, Winfred, 1958. On Earlier Stages of the Indo-European Nominal Inflection, *Language*, 34, 179-202.
- Lehmann, Winfred, 1974. *Proto-Indo-European Syntax*. Austin : University of Texas Press.
- Lehmann, Winfred, 1989. Earlier stages of PIE, in Karin Heller, Oswald Panagl & Johann Tischler (eds.), *Indogermanica Europaea*. Graz : Grazer linguistische Monographien. 109-132.
- Lemaire, Jacques-Charles, 2005. *Les Mécanismes linguistiques de l'évolution sémantique en français*. Liège : Éditions de l'Université de Liège.
- Levy, Emil, 1894-1924. *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*. Leipzig : OR Reiland.
- Levy, Emil, 1894-1924. *Provenzalisches Supplementwörterbuch*. Leipzig : Reiland. 8 vol. (Genève, Slatkine, 1973).
- Levy, Emil, 1991 [1909]¹. *Petit dictionnaire Provençal-Français*. Raphèle les Arles : CPM. [Heidelberg : Carl Winter].
- Littré, Emile, 1970 [1863-1872]¹. *Dictionnaire de la langue française*. Monte-Carlo : Madec.
- Ljunggren, Karl Gustav, 1951. Towards a Definition of the Concept of Preposition, *Studia Linguistica* 5, 7-20.
- Lloyd, Paul, 1991. On the names of languages (and other things), in Roger Wright (ed.), *Latin and the Romance languages in the early Middle Ages*. London / New York : Routledge. 9-18.
- Lodge, Anthony, 1997. *Le français, Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris : Fayard. [Traduit par Cyril Veken de R. Anthony Lodge, 1993. *French, from Dialect to Standard*. Londres / New York : Routledge].
- Löfstedt, Einar, 1959. *Late Latin*. Oslo : H. Aschehoug & Co.
- Löfstedt, Einar, 1980. *Il latino tardo*. Brescia : Paideia.
- López García, Ángel, 1994-1996. *Gramática del español*. Madrid : Arco Libros.
- López, María Luisa, 1970. *Problemas y métodos en el análisis de preposiciones*. Madrid : Gredos.
- Lot, Ferdinand, 1931. A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ?, *Archivium Latinitatis Medii Aevi*, 6, 97-159.
- Lüdtke, Helmut, 1961. Attestazioni latine di innovazioni romanze, *Actas do IX Congresso internacional de linguística românica*, vol. I. Lisboa : Centro de Estudos Filológicos.

- Lüdtke, Jens, 1996. Gemeinromanische Tendenzen V. Morphosyntax, in Günter Holtus, Michael Metzeltin & Christian Schmitt (eds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL), II, 1 : Latein und Romanisch. Historisch-vergleichende Grammatik der romanischen Sprachen*. Max Niemeyer Verlag : Tübingen. 235-272.
- Luna i Batlle, Xavier, 1999. *Textos històrics catalans (segles xii al xviii)*. Barcelona : Universitat Autònoma de Barcelona.
- Machado, José Pedro, 1990. *Dicionário etimológico da língua portuguesa*. Lisboa : Livros horizonte.
- Mair, Christian, 1995. Changing Patterns of Complementation, and Concomitant Grammaticalisation, of the Verb *Help* in Present-Day British English, in Bas Aarts & Charles F. Meyer (eds.), *The Verb in Contemporary English : Theory and Description*. Cambridge : Cambridge University Press. 258-272.
- Malmberg, Bertil, 1991. *Histoire de la linguistique – de Sumer à Saussure*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mańczak, Witold, 1965. La nature des archaïsmes des aires latérales, *Lingua*, 13, 177-184.
- Manning, Christopher D., 2003. Probabilistic Syntax, in Rens Bod, Jennifer Hay & Stefanie Jannedy (eds.), *Probabilistic Linguistics*. Cambridge, MA : MIT Press, 289-341.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2005. A NLP-driven approach to historical linguistics, in Claus Pusch, Johannes Kabatek & Wolfgang Raible (eds.), *Romanistische Korpuslinguistik II : Korpora und diachrone Sprachwissenschaft (Romance Corpus Linguistics II : Corpora and Diachronic Linguistics)*. Tübingen : Gunter Narr Verlag. 11-30.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De boeck.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1979. *Histoire de la langue française aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles*. Paris : Bordas.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1995. *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : Armand Colin.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1997. *La langue française aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles*. Paris : Nathan.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2004. Linguistique historique, linguistique outillée : les fruits d'une tradition, *Le français moderne*, 1, 58-70.
- Marouzeau, Jules, 1962 [1935]¹. *Traité de stylistique latine*. Paris : Société d'édition des Belles Lettres.
- Martineau, France, 2000. Les prépositions à et de de l'ancien français au français classique, in Claude Buridant (dir.), *Actes du IXe colloque international sur le moyen français*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg. 165-183.
- Mattos e Silva, Rosa Virgínia, 1989. *Estruturas trecentistas : elementos para uma gramática do português arcaico*. Lisboa : Impr. nacional – Casa da moeda.
- McEnery, Tony & Andrew Wilson, 1996. *Corpus linguistics*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Meex, Birgitta, 2001. The spatial and non-spatial senses of the german preposition *über*, in Hubert Cuyckens & Britta Zawada (eds.), *Polysemy in cognitive linguistics*. Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins. 1-35.
- Meier-Brügger, Michael, 2000. *Indogermanische Sprachwissenschaft*. 7^{ème} éd. Berlin / New York : Walter de Gruyter.
- Meillet, Antoine & Marcel Cohen (dir.), 1981 [1952]¹. *Les langues du monde*. Genève / Paris : Slatkine.

- Meillet, Antoine & Robert Gauthiot (dir.), 1905. *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, [d'après le *Précis de grammaire comparée* de K. Brugmann et B. Delbrück ; trad. : J. Bloch, A. Cuny & A. Ernout]. Paris : Klincksieck.
- Meillet, Antoine, 1913. *Altarmenisches Elementarbuch*. Heidelberg : Carl Winters Universitätsbuchhandlung.
- Meillet, Antoine, 1937. *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. Paris : Hachette. [réimpr. Alabama Press, 1964].
- Meillet, Antoine, 1948. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Champion.
- Meinhof, Carl, 1936. *Die Entstehung flektierender Sprachen*. Berlin : Verlag von Dietrich Reimer.
- Melis, Ludo, 2002. Les 'adpositions' de mouvement : observations syntaxiques, *Colloque sur les adpositions de mouvement à Leuven*, le 15/01/2002.
- Melis, Ludo, 2003. *La préposition en français*. Gap / Paris : Ophrys.
- Menéndez Pidal, Ramón, 1992. *Manual de gramática histórica española*. Madrid : Espasa-Calpe.
- Meyer-Lübke, Wilhelm, 1972 [1935]¹. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. 3^{ème} éd. Heidelberg : Carl Winter.
- Mistral, Frédéric, 1879-1886. *Lou trésor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français*. Aix-en-Provence : Remondet-Aubin.
- Moignet, Gérard, 1973. *Grammaire de l'ancien français : morphologie, syntaxe*. Paris : Klincksieck.
- Morera, Marcial, 1999. El arabismo español hasta : su evolution formal y semantica, *Verba (U. La Laguna, Tenerife)*, 26, 81-95.
- Muller, Henry, 1921. When did Latin cease to be a spoken language in France ?, *Romanic review*, 12, 318-334.
- Nerlich, Brigitte & David Clarke, 1992. Outline of a model of semantic change, in Günter Kellermann & Michael Morrissey (eds.), *Diachrony within synchrony : Language history and cognition. (Papers from the International Symposium at the University of Duisberg, 26-28th March, 1990)*. Frankfurt am Main / New York / Paris : Peter Lang Verlag, 125-141.
- Niklas-Salminen, Aïno, 1997. *La lexicologie*. Paris : Colin.
- Nolasco de Macêdo, Anna Maria, 1997. *Locuções Prepositivas na Constituição Histórica da Língua Portuguesa*. Salvador : Universidade Federal da Bahia, Dissertação de Mestrado.
- Norberg, Dag, 1943. *Syntaktische Forschungen*. Uppsala : Lundequist.
- Norberg, Dag, 1966. A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ?, *Annales ESC*, 21, 346-356.
- Norberg, Dag, 1980 [1960]¹. *Manuel pratique de latin médiéval*. Paris : Picard.
- Nuovo TLIO*, avec 15.000 entrées lemmatisées : <http://tlio.ovi.cnr.it/TLIO/>.
- Nyckees, Vincent, 1998. *La sémantique*. Paris : Belin.
- Panther, Klaus-Uwe & Günther Radden, 1999. *Metonymy in language and thought*. Philadelphia / Amsterdam : J. Benjamins.
- Par, Anfós, 1923. *Sintaxi catalana, segons los escrits en prosa de Bernat Metge (1398)*. Halle an der Saale : Max Niemeyer Verlag.
- Parramon, Jordi & Barcelona Blasco, 1992. *Repertori mètric de la poesia catalana medieval*. Barcelona : Curial – Publicacions de l'Abadia de Montserrat.
- Petriceicu Hasdeu, Bogdan, 1886. *Dictionnaire de la langue roumaine historique et populaire*. București : Stabilimentul Grafic Socu & Teclu.
- Peyraube, Alain, 2002. L'évolution des structures grammaticales. *Langages*, 146, 46-58.
- Pfister, Max, 1979-. *Lessico Etimologico Italiano*. Wiesbaden : Reichert.

- Picoche, Jacqueline, 1986. *Les structures sémantiques du lexique verbal*. Paris : Larousse.
- Pinault, Georges-Jean, 1995. Le problème du préverbe en indo-européen, in André Rousseau (ed.). *Les préverbes dans les langues d'Europe – Introduction à l'étude de la préverbation*. Lille : Presses universitaires du Septentrion. 35-59.
- Pinault, Georges-Jean, 2007. Philologie des textes bouddhiques d'Asie centrale, *Livret-Annuaire 2005-2006*, Paris : EPHE, 493-498.
- Pinkster, Harm, 1984. *Latijnse Syntaxis en Semantiek*. Amsterdam : B. R. Gruner [traduction : Harm Pinkster, 1990. *Latin Syntax and Semantics*. London : Routledge].
- Piot, Mireille, 1993. Les connecteurs du français, *Linguisticae Investigationes*, XVII / 1, Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins. 141-160.
- Poggio, Rosauta Fagundes, 1999. *Relações expressas por preposições no período arcaico do português em confronto com o latim*. Salvador : Instituto de Letras da UFBA. Thèse inédite.
- Pontes, Eunice, 1992. *Espaço e Tempo na Língua Portuguesa*. Campinas : Pontes.
- Popescu, Ștefania, 1995. *Gramatica practică a limbii române : cu o culegere de exerciții*. București : Editura Orizonturi.
- Pottier, Bernard, 1962. *Systématique des éléments de relation. Étude de lorpho-syntaxe structurale romane*. Paris : Klincksieck.
- Prévost, Sophie & Serge Heiden, 2002. Etiquetage d'un corpus hétérogène de français médiéval : enjeux et modalités, in Claus Pusch & Wolfgang Raible (eds.), *Romanistische Korpuslinguistik : Korpora und gesprochene Sprache (Romance Corpus Linguistics : Corpora and Spoken Language)*. Tübingen : Gunter Narr Verlag. 127-136.
- Prévost, Sophie, 2001. *La postposition du sujet en français (15^{ème}-16^{ème} siècles) : analyse sémantico-pragmatique*. Paris : CNRS.
- Puig i Moreno, Gentil, 1995. Llengua, cultura i intercultura, *Revista de didàctica de la llengua i de la literatura*, 5, 119-132.
- Pulgram, Ernst, 1950. Spoken and Written Latin, *Language*, 26, 458-466.
- Rastier, François & Eveline Martin (dir.), 1995. *L'analyse thématique des données textuelles*. Paris : Didier érudition.
- Rastier, François (ed.), 2000. Théories contemporaines du changement sémantique, *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, t. IX, Louvain : Peeters. 135-164.
- Raynouard, François, 1838-1844. *Lexique roman, ou dictionnaire de la langue des troubadours comparée avec les autres langues de l'Europe latine*. Paris : Silvestre.
- Reichenkron, Günter, 1965. *Historische latein-altromanische Grammatik*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- Reinheimer, Sanda & Liliane Tasmowski, 1997. *Pratique des langues romanes : espagnol, français, italien, portugais, roumain*. Paris / Montréal : l'Harmattan.
- Renzi, Lorenzo (ed.), 1988. *Grande grammatica italiana di consultazione*. Bologna : il Mulino.
- Rey, Alain (dir.), 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Richter, Michael, 1983. A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? – à propos d'une question mal posée, *Annales ESC*, 38, 439-448.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat & René Rioul, 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Riiho, Timo, 1979. Por y para, estudio sobre los orígenes y la evolución de una oposición prepositiva iberorrománica, *Commentationes Humanarum Litterarum*, 62, 11-320.
- Risch, Ernst, 1980. Betrachtungen zur indogermanischen Nominalflexion, in Gunter Brettschneider & Christian Lehmann (eds.), *Festschrift für Hansjakob Seiler*. Tübingen : Narr. 259-267.

- Rodríguez Adrados, Francisco, 1988. Archaisms in Anatolian Nominal Inflexion, in Yoël Arbeitman (ed.), *A linguistic happening in memory of Ben Schwartz : studies in Anatolian, Italic, and other Indo-European languages*. Louvain-la-Neuve : Peeters. 13-40.
- Rodríguez Adrados, Francisco, Alberto Bernabé Pajares & Julia Mendoza, 1996. *Manual de lingüística Indoeuropea. t. II : Morfología nominal y verbal*. Madrid : Ediciones clásicas.
- Rohlf, Gerhard, 1969. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti* [traduction de *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten*]. Torino : G. Einaudi.
- Rohlf, Gerhard, 1979. *Estudios sobre el léxico románico*. Madrid : Gredos.
- Ronjat, Jules, 1930-1941. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*. Montpellier : Société des langues romanes.
- Rosch, Eleanor & Barbara Lloyd (eds.), 1979. *Cognition and Categorization*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum.
- Rosch, Eleanor, 1978. Principles of categorization, *Cognition and Categorization*, Eleanor Rosch & Barbara Lloyd (eds.). Hillsdale : Lawrence Erlbaum.
- Rosetti, Alexandru, 1968. *Istoria limbii române 1, De la origini pînă în secolul al XVII-lea*. 2^{ème} éd. București : Editura pentru literatură.
- Rosetti, Alexandru, 1973. *Brève histoire de la langue roumaine des origines à nos jours*. The Hague / Paris : Mouton.
- Ruaix i Vinyet, Josep, 1988 [1985]¹. *El català – 2*. Moià : Ruaiç.
- Rubba, Johanna, 1994. Grammaticization as Semantic Change : A Case Study of Preposition Development, in William Pagliuca (ed.), *Perspectives on Grammaticalization*. Amsterdam : J. Benjamins. 81-101.
- Said Ali, Manuel, 1971 [1921-23]¹. *Gramática Histórica da Língua Portuguesa*. Rio de Janeiro : Edições Melhoramentos.
- Sala, Marius, 1999. *Du latin au roumain*. Paris : L'Harmattan et București : Univers Enciclopedic.
- Salvi, Giampaolo & Laura Vanelli, 2004. *Nuova grammatica italiana*. Bologna : il Mulino.
- Sanchis Guarner, Manuel & Antoni Ferrando (eds.), 1993. *Gramàtica valenciana*. Barcelona : Alta Fulla.
- Sanchis Guarner, Manuel, 1993. *Gramàtica Valenciana*. Barcelona : Alta Fulla.
- Sancho Cremades, Pelegrí, 2002. La preposició i el sintagma preposicional, in Joan Solà, Maria Rosa Lloret, Joan Mascaró & Manuel Pérez Saldanya (eds.). *Gramàtica del català Contemporani (GCC), t. 2/3. Sintaxi*, Barcelona : Editorial Empúries, 1689-1796.
- Sandfeld, Kristian, 1965. *Syntaxe du français contemporain*. 2^{ème} éd. Paris : H. Champion, puis Genève : Droz, 1965.
- Sas, Louis, 1937. *The noun declension system in merovingian latin*, Paris : Pierre André.
- Sausy, Lucien, 1992. *Grammaire latine complète*. 8^{ème} éd. Paris : Fernand Lanore.
- Savinian, Joseph, 1974 [1882]¹. *Grammaire provençale : sous-dialecte rhodanien, précis historique de la langue d'oc, parties du discours pour les sous-dialectes marseillais, cévenol et montpelliérain*. Genève : Slatkine [Marseille : Laffitte].
- Schøsler, Lene, 1984. *La Declinasion Bicasuelle De L'Ancien Francais : Son Role Dans La Syntaxe De La Phrase, Les Causes De Sa Disparation*. Odense : Odense University Press.
- Schwob, Marcel & Georges Guieysse, 1892. Étude sur l'argot français, *MSL (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris)*, VII, 33-56.
- Serbat, Guy, 1981. *Cas et fonctions : étude des principales doctrines casuelles du Moyen âge à nos jours*. Paris : Presses universitaires de France.
- Serianni, Luca, 1995. *Appunti di grammatica storica italiana*. 5^{ème} éd. Roma : Bulzoni.

- Shyldkrot, Hava Bat-Zeev & Suzanne Kemmer, 1995. La grammaticalisation des prépositions : concurrence et substitutions, *Revue Romane*, 30, 205-226.
- Simone, Raffaele, 1972. Prospettive dell'analisi semantica, in Francesco Agostini, Raffaele Simone & Ugo Vignuzzi (eds.), *La grammatica, la lessicologia*. Roma : Bulzoni. 133-140.
- Simone, Raffaele, 1990. *Fondamenti di linguistica*. Roma / Bari : Laterza.
- Simone, Raffaele, 2000. Cycles lexicaux, *Studi italiani di linguistica teorica e applicata* 29 : 259-287.
- Sinclair, John, 1996. *Preliminary Recommendations on Corpus Typology*, Technical Report, EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards), CEE.
- Solà, Joan, Maria Rosa Lloret, Joan Mascaró & Manuel Pérez Saldanya (eds.), 2002. *Gramàtica del català Contemporani (GCC), t. 2/3 : sintaxi*. Barcelona : Empúries.
- Spang-Hansen, Ebbe, 1963. *Les prépositions incolores du français moderne*. Kopenhagen : Gads.
- Specht, Franz, 1947 [1944]¹. *Der Ursprung der indogermanischen Deklination*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
- Stefanowitsch, Anatol & Ada Rohde, 2004. The goal bias in the encoding of events, in Panther, Karl-Uwe & Günther Radden, *Motivation in grammar*, Berlin / New York : Mouton de Gruyter, 249-268.
- Svorou, Soteria, 1994. *The grammar of space*. Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins.
- Szemerényi, Oswald, 1996 [1990]¹. *Introduction to Indo-European linguistics*. Oxford : Oxford University Press [Parmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft].
- Taylor, John, 1989. *Linguistic Categorization : Prototypes in Linguistic Theory*. Oxford University Press : Oxford.
- Tekavčić, Pavao, 1980. *Grammatica storica dell'italiano*. Bologna : il Mulino.
- Tesnière, Lucien, 1953. *Esquisse d'une syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Tischler, Johann, 1988. Relative chronology : the case of Proto-Indo-European, in Yoël Arbeitman (ed.), *A linguistic happening in memory of Ben Schwartz : studies in Anatolian, Italic, and other Indo-European languages*. Louvain-la-Neuve : Peeters. 559-574.
- Tischler, Johann, 1989. Bemerkungen zum 'Raum-Zeit-Modell', in Karin Heller, Oswald Panagl & Johann Tischler (eds.), *Indogermanica Europaea*. Graz : Grazer linguistische Monographien. 407-430.
- Tobler, Adolf & Erhard Lommatzsch, 1925. *Altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin / Wiesbaden : Weidmannsche Buchhandlung.
- Togoby, Knud, 1982. *Grammaire française*. Kopenhagen : Akademisk Forlag.
- Tommaseo, Niccolò & Bernardo Bellini, 1861-1879. *Dizionario della lingua italiana*. Torino : Pomba.
- Toscano, Reinat, 1998. *Gramatica niçarda*. Belin-Beliet : Princi Néguer.
- Traugott, Elizabeth & Ekkehard König, 1991. The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited, in Elizabeth Traugott & Bernd Heine (eds.), *Approaches to grammaticalization*, vol. 1. Amsterdam : J. Benjamins. 189-218.
- Traugott, Elizabeth & Richard Dasher, 2002. *Regularity in semantic change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Traugott, Elizabeth, 1996. Subjectification and the Development of Epistemic Meaning : The Case of Promise and Threaten, in Swan Toril & Olaf Jansen Westvik (eds.), *Modality in Germanic Languages*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. 185-210.
- Trésor de la langue française*, 1971-1994. Sous la direction de Paul Imbs puis de Bernard Quemada. Paris : Éd. du CNRS puis Gallimard.

- Tyler, Andrea & Vyvyan Evans, 2001. Reconsidering Prepositional Polysemy Networks : The Case of *Over*, *Language*, 77/4, 724-765.
- Tyler, Andrea & Vyvyan Evans, 2003. *The Semantics of English Prepositions : Spatial Scenes, Embodied Meaning, and Cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Tyler, Andrea & Vyvyan Evans, 2004. Applying Cognitive Linguistics to Pedagogical Grammar : The Case of *Over*, in Michel Achard & Susanne Niemeier (eds.), *Cognitive Linguistics, Second Language Acquisition, and Foreign Language Teaching*. Berlin : Mouton de Gruyter. 257-280.
- Ucherek, Eugeniusz, 1974. *La préposition à dans le syntagme nominal en français contemporain*. Wrocław : Acta Universitatis Wratislaviensis.
- Ullmann, Stephen, 1952. *Précis de sémantique française*. Bibliotheca Romanica, IX. Bern : A. Franck.
- Urrutia Cárdenas, Hernán & Manuela Álvarez Álvarez, 1988. *Esquema de morfosintaxis histórica del español*. Bilbao : Publicaciones de la Universidad de Deusto.
- Väänänen, Veikko, 1970. Sur le recensement des faits protoromans, *Actele celui de-al XII-lea Congres Internațional de Lingvistică și Filologie Romane*. București : Editura Academiei. 141-142.
- Väänänen, Veikko, 1981. *Introduction au latin vulgaire*. 3^{ème} éd. Paris : Klincksieck.
- Väänänen, Veikko, 1983. Le problème de la diversification du latin, in Wolfgang Hase (ed.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt – Principat, t. 39.1*. Berlin / New York : Walter de Gruyter. 480-506.
- Van Uytfanghe, Marc, 1991. The consciousness of a linguistic dichotomy (Latin-Romance) in Carolingian Gaul : the contradictions of the sources and their interpretation, in Richard Wright (ed.), *Latin and romance languages in the early middle ages*. London : Routledge. 114-129.
- van Valin, Robert & Randy LaPolla, 1997. *Syntax : Structure, Meaning, Function*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Vandeloise, Claude, 2006. Are there spatial prepositions ?, in Maya Hickmann & Stéphane Robert (eds.), *Space in Languages : Linguistic Systems and Cognitive Categories*. Philadelphia : John Benjamins, 139-154.
- Vandeloise, Claude, 1990. Representation, Centrality and Prototypicality, in Savas Tsohatzidis (ed.), *Meanings and Prototypes : Studies on Linguistic Categorization*. London / New York : Routledge. 403-437.
- Vandeloise, Claude, 1986. *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Seuil.
- Vàrvaro, Alberto, 1984. Omogeneità del latino e frammentazione della Romània, in Edoardo Vineis (ed.), *Latino Volgare, Latino Medioevale, Lingue Romanze*. Pisa : Giardini. 11-22.
- Varvaro, Alberto, 1991. Fragmentation or restructuring, in Richard Wright (ed.). *Latin and romance languages in the early middle ages*, London : Routledge. 44-51.
- Vázquez Cuesta, Pilar & María Albertina Mendes da Luz, 1987. *Gramática portuguesa*. 3^{ème} éd. Madrid : Gredos.
- Vázquez Cuesta, Pilar, 1987. *Gramática portuguesa*. 3^{ème} éd. (rév. par María Albertina Mendes da Luz). Madrid : Gredos.
- Vendryès, Jules, 1921. *Le Langage, introduction linguistique à l'histoire*. Paris : La renaissance du livre.
- Verspoor, Marjolijn & Wander Lowie, 2003. Making sense of polysemous words, *Language Learning*, 53, 547-586.
- Vincent, Nigel, 1999. The evolution of c-structure : prepositions and PPs from Indo-European to Romance, *Linguistics*, 37/6, 1111-1153.
- Vocabolario de gli academici della Crusca*. [1612]¹. Venezia : Giovanni Alberti.

- von der Gabelentz, Georg, 1891. *Die Sprachwissenschaft. Ihre Aufgaben, Methoden, und bisherigen Ergebnisse*. Leipzig : Weigel.
- von Leumann, Manu, Johann Baptist Hofmann & Anton Szantyr, 1977. *Lateinische Grammatik*. München : C. H. Beck.
- von Wartburg, Walther, 1950. *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*. Bern : A. Francke.
- von Wartburg, Walther, 1972-1978 [1929]¹. *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Bâle : Zbinden [Bonn : F. Kloppe].
- Wagner, Max Leopold, 1978 [1960]¹. *Dizionario etimologico sardo*. Cagliari : G. Trois [Heidelberg : Carl Winter Universitätsverlag].
- Wheeler, Max, Alan Yates & Nicolau Dols, 1999. *Catalan : a comprehensive grammar*. London / New York : Routledge.
- Wierzbicka, Anna, 1988. *The Semantics of grammar*. Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins.
- Wierzbicka, Anna, 1991. *Cross-cultural pragmatics : the semantics of human interaction*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Winters, Margaret, 1989. Diachronic prototype theory : on the evolution of the French subjunctive, *Linguistics*, 27, 703-730.
- Winters, Margaret, 1991. Subjonctif et réseau, *Communications*, Paris, 155-169.
- Winters, Margaret, 1992a. Schemas and prototypes : remarks on syntax change, in Günter Kellermann & Michael Morrissey (eds.), *Diachrony within Synchrony : Language, History, and Cognition*. Frankfurt am Main : Peter Lang. 265-280.
- Winters, Margaret, 1992b. Diachrony within synchrony : the challenge of cognitive grammar, in Martin Pütz (ed.), *Thirty Years of Linguistic Evolution : Studies in Honour of Rene Dirven on the Occasion of His Sixtieth Birthday*. Philadelphia / Amsterdam : J. Benjamins. 503-512.
- Winters, Margaret, 1993. On the Semantic Structure of the French Subjunctive, in William Ashby, Marianne Mithun, Giorgio Perissinotto & Eduardo Raposo (eds.), *Linguistic Perspectives on the Romance Languages*. Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins. 271-279.
- Wittgenstein, Ludwig, 1953. *Philosophical Investigations*. Oxford : Blackwell.
- Wright, Roger (ed.), 1991. *Latin and romance languages in the early middle ages*. London : Routledge.
- Wright, Roger, 1982. *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*. Liverpool : Francis Cairns.
- Wüllener, Franz, 1827. *Die Bedeutung der Sprachlichen Casus und Modi. Ein Versuch*. Münster : Coppenrath.
- Xavier, Maria Francisca, Graça Vicente & Maria de Lourdes Crispim, 2002. *Dicionário de Verbos do Português Medieval, séculos 12 e 13/14*. Lisboa : Centro de Linguística da Universidade Nova de Lisboa.
- Zingarelli, Nicola, 1993. *Lo Zingarelli 1994 : vocabolario della lingua italiana*. 12^{ème} éd. Milano : Zanichelli.
- Zink, Gaston, 1989. *Morphologie du français médiéval*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Zelinsky-Wibbelt, Cornelia, 1993. Introduction, in Cornelia Zelinsky-Wibbelt (ed.), *The Semantics of prepositions: from mental processing to natural language processing*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter, 1-24.
- Zlatev, Jordan, 2007. Language, embodiment and mimesis, in Tom Ziemke, Jordan Zlatev & Roslyn Frank (eds.), *Body, Language and Mind*. Berlin & New York : Mouton de Gruyter. 297-338.
- Zolli, Manlio & Paolo Cortelazzo, 1992 [1980]¹. *Dizionario etimologico della lingua italiana*. 3^{ème} éd. Bologne : Zanichelli.

Zribi-Hertz, Anne, 1985. Trou structural, catégorie vide, ellipse structurale, pronom nul : quatre concepts à préciser, *Modèles linguistiques*, 7/1, 57-71.

Table des matières

Introduction

Sujet de l'ouvrage	7
Plan de l'ouvrage	10

Chapitre 1

17

Définition de la préposition	18
Les prépositions des langues romanes	43
Les paradigmes prépositionnels des langues romanes	108
Conclusion	133

Chapitre 2

135

Conception et représentation du sens	136
Mécanismes de l'évolution sémantique	143
Comment se font les évolutions sémantiques : la notion d'inférence contextuelle	151
Une étude sur corpus ? Des bases de données disponibles au corpus	153
Conclusion	195

Chapitre 3

197

L'évolution des cas aux prépositions	199
Illustrations et contre-exemples de l'hypothèse spatiale dans l'évolution des prépositions latines aux prépositions romanes	225
Chaînes sémantiques ayant l'ESPACE pour point de départ	227
Chaînes sémantiques ayant le TEMPS pour point de départ	284
Chaînes sémantiques ayant un sens NOTIONNEL pour point de départ	294
Conclusion	306

Chapitre 4	307
Origine, sens et évolution sémantique des prépositions ‘éphémères’	309
Prépositions exprimant la notion [PRES DE]	309
Prépositions exprimant la notion [AU-DESSUS DE] : amont, contremont	323
Prépositions exprimant la notion [EN-DESSOUS DE] : aval, contrevail	326
Préposition exprimant la notion [AU MILIEU DE / DANS] : enmi	330
Mécanismes de l’évolution sémantique	334
Conclusion	338
 Chapitre 5	 341
Emplois et évolution sémantique de puis, depuis et depuis	343
Mécanismes de l’évolution sémantique	354
Conclusion	359
 Chapitre 6	 361
Origine, sens et évolution sémantique des prépositions vers, envers, devers et par devers	363
Les sens des prépositions voisines dans les langues romanes	379
Mécanismes de l’évolution sémantique	384
Conclusion	392
 Chapitre 7	 395
La contrainte de la primauté du spatial	396
Autres contraintes : morphologie, paradigme, emprunts	409
Conclusion.....	422
 Bibliographie	 423